LES

GRANDS ÉCRIVAINS

DE LA FRANCE

Ouvrage publié
avec le concours de l'Institut de France
(Fondations Debrousse et Gas).

CORRESPONDANCE

DE

BOSSUET

XV

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

SUIVIE DE

LA CHRONOLOGIE DE LA VIE DE BOSSUET

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/correspondancede15boss

CORRESPONDANCE

DE

BOSSUET

NOUVELLE ÉDITION

AUGMENTÉE DE LETTRES INÉDITES

ET PUBLIÉE

AVEC DES NOTES ET DES APPENDICES

SOUS LE PATRONAGE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PAR

CH. URBAIN ET E. LEVESQUE

TOME QUINZIÈME

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

SUIVIE DE

LA CHRONOLOGIE DE LA VIE DE BOSSUET

201105
6/2/26

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1925

Tous droits réservés.

PQ
1728
A4
1909
t.15

SECOND SUPPLÉMENT

On trouvera ici, à la suite de trois lettres inédites, quelques renseignements qui nous sont parvenus, comme elles, au dernier moment, et qui nous permettent de compléter ou de corriger sur certains points les précédents volumes.

1. — A Mme de Beringhen.

A Germigny, 1er oct. 1691.

Je me réjouis, Madame, de voir approcher le temps que je destine à me donner la joie de vous voir. Je ne puis encore le marquer précisément.

Vous pouvez faire entrer les dames dont vous me parlez dans votre lettre, et sortir quand vous le jugerez nécessaire, pour visiter votre métairie.

Au reste, j'ai reçu la lettre où vous me parlez de Mme de Pont et de Mme de Menou[1]. Le reste, s'il y était, avait échappé à ma mémoire, et j'en avais perdu le souvenir.

J'ai déclaré dans le synode que les pouvoirs que j'avais donnés verbalement subsisteraient ; ainsi le P. Vincent peut confesser, et tous les autres aussi. Je n'ai non plus aucun dessein de les révoquer,

Lettre 1. — L. a. s. Inédite. Communiquée par M. Lemasle, libraire à Paris.

1. Mme de Pont, voir t. V, p. 378; Mme de Menou, t. IV, p. 281 et 282; t. VII, p. 42.

mais seulement que tout soit écrit, pour éviter les inconvénients qui arrivent faute de cela.

Vous aurez apparemment quelque chose à nous dire de Jouarre, maintenant que vous avez vu Madame l'Abbesse[2]. Je voudrais bien, en vérité, qu'elle prît un peu de l'esprit de ses voisines[3], et qu'elle voulût se souvenir que sainte Teutechilde était fille[4] de sainte Fare. Mais ce sera une des matières de nos entretiens.

J. Bénigne, é. de Meaux.

Mme de Farem.

J'avais donné la lettre à M. le curé de Maupertuis[5]. Mais Mme d'Armainvilliers, que je salue de tout mon cœur, nous a mandé qu'on ne lui conseillait pas de quitter son troupeau, et j'approuve fort cet avis.

2. Mme de Lorraine, avec qui Bossuet était en différend.

3. Les religieuses de Faremoutiers.

4. Fille, au sens spirituel. Sainte Fare, fondatrice de l'abbaye qui portait son nom ; sainte Teutechilde, première abbesse de Jouarre. Cf. t. III, p. 95, et t. VI, p. 428.

5. Le curé de Maupertuis, depuis le mois de mars 1688, était Fursy Étienne Tondu, maître ès arts de l'Université de Paris, fils de Pierre Tondu. Il mourut au mois de février 1692, à l'âge de quarante ans et deux mois, et fut inhumé le 25. En 1690, il avait fait fondre une cloche, qui fut bénite le 15 juillet 1693 (État civil de Maupertuis).

2. — A l'Abbé Renaudot.

A Meaux, 16 août 1696.

Voulez-vous bien, Monsieur, être mon entremetteur auprès de Milord Chancelier d'Écosse, nouveau gouverneur du prince de Galles? Votre bonté et votre amitié ne vous permet pas de me refuser cette grâce. J'aurai bientôt la joie de vous en remercier, s'il plaît à Dieu.

J. Bénigne, é. de Meaux.

Au bas de la page : M. l'abbé Renaudot.

---

3. — Au Chanoine Léger.

21 novembre 1700.

Je ne puis vous exprimer jusqu'à quel point je ressens la perte qui m'est commune avec vous, d'un

Lettre 2. — L. a. s. Inédite. Communiquée par M. Noël Charavay. Par ce billet, Bossuet priait l'abbé Renaudot de remettre à Milord Perth la lettre de félicitations qui a trouvé place au t. VIII, p. 43.

Lettre 3. — Extrait d'une lettre produite et reconnue authentique au cours d'un procès pendant aux Requêtes du Palais entre les héritiers de Bossuet et ceux de Jean Léger au sujet des sommes réclamées pour les services et les avances de leur auteur (Factum pour les consorts Léger, à la Bibliothèque Nationale, Thoisy 166, f° 232). Le destinataire de cette lettre était Étienne Léger, frère de Jean, et chanoine de Meaux, qui avait été chancelier de l'évêché et à qui Ledieu avait succédé en cette qualité ; il mourut en mai (?) 1707. Il y avait un autre Étienne Léger, comme lui chanoine de Meaux, mais

homme[1] dont la mort trop prompte ne m'a pas laissé le loisir de reconnaître ses services autant que j'en avais la volonté, et au surplus soyez ma caution auprès de Madame Léger[2] et [de] toute sa famille, dont les héritiers[3] me seront toujours très chers[4].

fils de Jean, et qui est désigné dans le Journal de Ledieu sous le nom de Léger Poulot.

1. Jean Léger, substitut du procureur du Roi et notaire à Meaux, avait été procureur fiscal de Bossuet en même temps que bailli de l'évêché. Dès l'année 1681, il avait été fondé de procuration de Bossuet pour la gestion des affaires temporelles de M. de Meaux. Il conserva ses différentes fonctions jusqu'à son décès, c'est-à-dire jusqu'au 17 novembre 1700. Il mourut après une courte maladie qui lui enleva dès le début sa connaissance, et pendant laquelle il eut deux fois la visite de Bossuet. Ledieu fait de lui un bel éloge (t. II, p. 24 et 25, 160 et 163).

2. Anne Léger, veuve de Jean, mourut subitement, le 20 novembre 1702 (Factum cité, et registre de la paroisse de Chaage, à Meaux). Elle était sœur de Guillaume Léger, curé de Trilport, puis chanoine de Meaux, que Ledieu appelle Léger la Rage (Registre de la paroisse Saint-Christophe, à Meaux). Notre factum fait allusion à une lettre du 9 mai 1702, adressée à la veuve Léger par Bossuet, lui promettant d'examiner les comptes de son défunt mari et d'y faire justice.

3. Ces héritiers sont ainsi désignés dans le factum de 1708 déjà cité : François Léger, du grenier à sel de Meaux, tant en son nom que comme tuteur de Pierre Marie Mesnard, fils mineur de Pierre Mesnard, huissier aux Requêtes de l'hôtel, et de Marianne Léger ; Étienne Léger, chanoine de Meaux ; Pierre Simon, lieutenant de robe longue dans la capitainerie royale de Monceaux, tant en son nom que comme tuteur de Marie Huot, fille mineure de Claude Huot, commissaire au Châtelet, et de Marianne Léger ; et Léonard Fleureau, avocat au Parlement, au nom et comme mari de Marie Geneviève Léger. — Sur les membres de la famille Léger, on peut consulter Ledieu, t. II, p. 6, 22, 24, 25, 52, 160, 163, 171, 264 ; t. III, p. 38, 39, 185, 195, 210, 237, 244, 253, 359, 372, 419 ; t. IV, p. 7, 8, 46, 49, 59, 106, 348. — Un arrêt du 31 mars 1708, confirmant une sentence des Requêtes, du 26 janvier 1705, débouta les consorts Léger de leurs prétentions.

4. Par cette même lettre, Bossuet mandait de dire à François

Additions et corrections nouvelles.

T. I, p. 362, note, au lieu de 1798, lisez 1879.

T. III, p. 4, note 1. Sur l'évêque de Saint-Pons, voir J. Saluc, *Un ami de Port-Royal*, Paris, 1909, in-8.

— p. 66, note 4, au lieu de J.-B. de Vitry, lisez Pierre Ferry de Vitry.

— p. 203, à la note concernant Obrecht, ajouter : Rod. Reuss, *Louis XIV et l'Église protestante de Strasbourg*, Paris, 1887, in-12, *passim*.

— p. 508, note 1 (et t. IV, p. 376, n. 1). La présidente de Cornulier était Renée Hay, femme de Claude de Cornulier, président au Parlement de Bretagne.

— p. 528, note 5, au lieu de : décembre, lisez : septembre.

T. V, p. 7, lettre 679. — Cette lettre, de la main d'un secrétaire avec la signature de Bossuet, nous a été communiquée par M. Lemasle, libraire à Paris. Les deux premiers alinéas, que nous donnons ici, ont été omis dans les éditions, qui, pour le reste, sont conformes à l'original.

A Versailles, ce 8 janvier 1692.

Je trouve fort bon, ma Fille, qu'on fournisse au P. Toquet[1] les commodités nécessaires pour vous

Léger, fils aîné du défunt, qu'il eût à prendre soin des papiers concernant ses intérêts et ceux de l'évêché ; et le 23 décembre suivant, Bossuet passa procuration par devant notaire, au même François Léger, pour, aux lieu et place de son père, régir, gouverner et administrer les revenus de l'évêché de Meaux et de ses fermes, etc. (Factum cité).

1. Sur le P. Toquet, voir, en particulier, notre tome V, p. 457.

aller voir. Les frais n'en seront pas grands[2], et Mme de Lusancy[3] les fera avec joie. Je prie Dieu qu'il bénisse le travail et les saintes intentions de ce bon Père.

Excusez si j'emprunte une main étrangère. Ce m'est un soulagement comme nécessaire dans la pesanteur que j'ai à la tête par un assez grand rhume[4]....

T. V, p. 401, lettre 885, à Mme d'Albert.

L. a. s. L'autographe, communiqué par M. Valentin de Courcel, de Paris, est reproduit exactement sauf :

p. 402, l. 11 : mais il la faut retenir, la grâce,

Signature après la ligne 20 : J. Bénigne, é. de Meaux.

Les 3 dernières lignes sont une addition de la main de Mme d'Albert, à la suite de la signature.

T. VI, p. 475. Cette lettre, du 4 décembre 1694, à Mme d'Albert a été revue sur l'original par Dom Wilmart.

P. 475, l. 6 : J[ouarre].

l. 7 : l'avez (*distraction pour* l'avait).

l. 17 : peu (*oublié*).

l. 24 : P. Toquin, de même p. 476, l. 23 : *pour* P. Toquet, *souvent mentionné dans la* Correspondance. Distraction venue peut-être de ce que Bossuet s'était alors occupé de la paroisse de Touquin.

P. 476, l. 1 : en cas pareil.

l. 2 : à ce cas.

l. 15 : ses discours.

2. Reuil, résidence du P. Toquet, n'est guère éloigné de Jouarre que de six à sept kilomètres.

3. Mme de Lusancy, dépositaire du couvent de Jouarre.

4. Le secrétaire a écrit : *reume*. Cf. t. V, p. 6. — Voir t. V, p. 7, la suite de cette lettre signée : J. Bénigne, é. de Meaux.

l. 22 : perdue.

Signature : J. Bénigne, é. de Meaux.

Après la signature, on lit :

Je serai à Meaux pour l'ordination, s'il plaît à Dieu.

T. VII, p. 425 (Lettre du 7 juin 1696, à Mme d'Albert, corrections à faire d'après une copie trouvée dans les papiers de M. Monier, de Saint-Sulpice).

— p. 425, l. 16, au lieu de : dans le fond, on lit : en fond.

— p. 426, l. 15, au lieu de *poetria*, lisez : ou *poetria*.

— — l. 22, ajoutez : Mandez-moi ce qu'aura dit M. de Bellière sur votre mal[1].

Je ne témoigne pas à M.[2] que je sache son voyage, et je parle en termes généraux pour vous donner le moyen de dire ce que vous voudrez[3].

Je serai ravi qu'on dise ce qu'on peut espérer pour Théodore[4].

— p. 427, l. 4, après *pressera*, ajouter : Je salue Mme de L[uynes].

T. VII, p. 429, lettre 1381. L. a. s. des initiales. L'original nous en a été communiqué par M. Lemasle, libraire à Paris. Il a été fidèlement reproduit dans les éditions. Ajouter seulement, p. 430, l. 2, la signature : J. B., é. de Meaux.

T. VIII, p. 78, note 5. Ajoutez : On voit encore (1705) à Longpont « deux petits cloîtres de la première fondation, où

1. Mme d'Albert avait aux yeux un mal qui nécessita l'intervention d'un chirurgien. Cf. t. VII, p. 438 ; t. VIII, p. 19 et 65.

2. *M.* pour *Madame*, désigne ici l'abbesse de Jouarre. Celle-ci avait sans doute entrepris un voyage sans en demander l'autorisation à Bossuet.

3. Cet alinéa a été raturé sur l'original.

4. Théodore était une religieuse de Jouarre, appelée aussi tantôt de Saint-Théodore, et tantôt de Sainte-Théodore. Elle est mentionnée, t. VI, p. 386 ; t. VII, p. 278 ; t. VIII, p. 40 ; t. IX, p. 105, et t. XIII, p. 2.

sont aussi à présent même ce que l'on appelle dans l'Ordre de Cîteaux les écritoires : *scriptorium*, *scriptoria*, qui sont des cellules, c'est-à-dire des cabinets en chacun desquels un religieux bon écrivain, faisait des copies des Livres saints ou des livres d'église, ou des ouvrages des saints Pères » (Ledieu, t. III, p. 281).

— p. 227, lettre 1494. L. a. s. original communiqué par M. Lefrançois, libraire à Paris. Après la ligne 17 de la p. 228 ajouter : Je salue Mme de L[uynes]. J'espère voir Dimanche ma sœur Cornuau.

— p. 318, lettre 1542. L. a. s. des initiales. Original communiqué par M. Lemasle. L'année manque à la date. A la ligne 12, au lieu de : sans oublier, lisez : et sans oublier.

— p. 319, ajouter la signature : J. B., é. de Meaux.

T. IX, p. 310, note 1, au lieu de *Mercure*, novembre 1695, p. 959, lisez septembre 1698, p. 267.

T. XII, p. 191, note 7, au lieu de : Genet, lisez : Grenet.

— p. 314, note 4, au lieu de : Pierre Mesland, lisez : Denis Mesland.

T. XIV, p. 127 et suiv. Sur les contestations occasionnées par le prêt à intérêt en Lorraine, consulter aussi Jean Léonard Bourcier de Montureux, auteur du code de cette province (1649-1726), *Journal de ce qui me concerne*, édit. de Souhesnes, Nancy, 1891, in-8 (extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*) ; Digot, *Histoire de Bourcier*, Nancy, 1842, in-8, et Salmon, *Étude sur le président Bourcier*, Toul, 1846, in-12.

— p. 308, lettre 39, note, *lisez* : L. a. s. Bibl. Nation. fr. 9355, p. 91.

— p. 320, n. 2, l. 2 : *au lieu de* décembre, *lisez* : octobre.

— p. 420, ligne 8, *ajouter* : 1688, juin. Bossuet écrit au Roi pour demander la grâce des nouveaux convertis qui, au

nombre de trois cents, avaient été surpris dans une assemblée clandestine, près de Nanteuil. « M. l'Intendant était venu pour informer et punir les coupables. Il y en avait quatre au moins qui devaient être pendus. Mais M. l'évêque écrivit au Roi pour avoir leur grâce : ce que Sa Majesté lui accorda, et leur pardonna, et en furent quittes à faire amende honorable devant le grand parvis de Saint-Étienne, pieds nus, à genoux et tenant chacun une torche ardente en main, et ayant la corde au col. Quelques-uns néanmoins furent condamnés aux galères, d'autres à une prison perpétuelle ; d'autres eurent la fleur de lys » (*Journal de Rochard,* dans la *Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 164).

— p. 479. Gilles de L'Aunay est certainement mort en novembre 1695. Voir *le Mercure,* novembre 1695, p. 300.

— p. 493, lignes 34 et suivantes. Cette opinion courante a sa source dans la lettre apocryphe du pseudo-Lentulus au Sénat : *Aliquando flevit, sed nunquam risit* (Voir l'article de M. Vigouroux publié dans *Il Bessarione,* anno VII, vol. IV, fascicolo 72).

— p. 518. L'abbé Étienne Bidal, mentionné par Daniel de Larroque, fut résident de France à Hambourg jusqu'au mois de juillet 1703. Il avait pris le bonnet de docteur à Paris, le 22 juin 1680, et avait reçu, le 31 octobre 1690, l'abbaye de L'Escale-Dieu, au diocèse de Tarbes. Il mourut à Paris, à l'Institution de l'Oratoire, en 1722. On a de lui deux lettres insérées dans la *Lettre du sieur Aymon à tous les archiprêtres, curés, vicaires et autres du clergé séculier, par laquelle, au sujet de quelques propositions qui lui ont été faites par M. l'abbé Bidal et d'autres sur la réunion des deux religions, il les exhorte à réformer les abus et les superstitions qu'on a introduites dans le service de leur Église,* La Haye, 1704, in-8. (Des exemplaires de cet écrit, que nous n'avons pu voir, portent un titre un peu différent). Étienne Bidal était frère du maréchal d'Asfeld. On l'a confondu avec son autre frère, Jacques Vincent Bidal, connu sous le nom d'abbé d'Asfeld,

Celui-ci fut le collaborateur de Duguet et mourut en 1745 (Voir Moréri et le *Nécrologe* de Cerveau, XVIIIe siècle, t. I, p. 74, et t. II, p. 102).

T. XV, p. 133, col. 1, l. 38, lire : Dubois (l'abbé Louis), curé de Volnay, puis de Messigny (Côte-d'Or), historien de Rancé.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DE LA

CORRESPONDANCE DE BOSSUET

Dans cette table, les chiffres arabes renvoient aux pages des différents volumes, ceux-ci étant désignés par des chiffres romains. Les nombres qui ne sont accompagnés d'aucune explication se réfèrent, soit à des personnes ou à des sujets figurant une seule fois dans tout l'ouvrage, soit à de simples mentions, auxquelles il est moins important de recourir.

A

Abandon à Dieu, à la volonté de Dieu, IV, 38, 126, 215, 221, 295, 331, 332, 339, 348, 351 ; V, 20, 67, 266, 397, 399 ; VI, 113, 213, 318, 329, 330, 333 ; VII, 215, 247 ; VIII, 179, 180, 181, 184 ; IX, 183, 227, 418, 419 ; X, 142. — En quel sens Bossuet le recommande, VII, 299, 300, 320, 335, 352, 353. — L'abandon est le parfait amour, VI, 245, 246, 247. — Acte d'abandon, tel que le demande Bossuet, IV, 100, 352 ; V, 3, 18, 19, 205 ; VI, 387, 389, 398, 401. — Discours sur l'acte d'abandon à Dieu, IV, 361, 362, 364, 365.

Abbaye-aux-Bois (l'), à Paris, V, 35.

Abbesse (une). Idée de sa dignité véritable, VI, 417, 418, 456, 457. — Elle doit être soumise à l'évêque ; grâces attachées à cette soumission, VI, 237 et suiv. Son autorité ne prévaut pas contre celle de l'évêque, VI, 96, 99. Elle n'a pas à se faire rendre compte des permissions données par l'évêque, IX, 101. — Cérémonial de sa bénédiction, VI, 240, 241.

Abbeville, prieuré de Saint-Pierre, III, 283.

Abélard, II, 490 ; VIII, 544 ; X, 175. — Comparaison de Fénelon avec Abélard approuvée par Bossuet, IX, 364.

Abelly (Louis), évêque de Rodez, XIII, 400.

Aben-Esra, XII, 226.
Abjurations reçues par Bossuet, XIV, 380, 381, 382, 465, etc.
Ablancourt (Frémont d') rédige la dédicace d'un livre de R. Simon à Bossuet, II, 222 ; XIII, 297.
Ablancourt (Perrot d'), oncle du précédent, II, 223 ; IV, 1.
Ablois (Charlotte Françoise de La Vieuville, dite Mme d'), V, 35, 67 ; VI, 232, 243 ; VII, 35, 50, 84, 130. — Bossuet ne peut se résoudre à la laisser partir pour les Clairets, VI, 242, 243 ; elle persiste dans sa résolution, VI, 451.
Abon (Jean d'), VIII, 49.
Absie (l') (Deux-Sèvres), abbaye, VI, 62.
Absolution. Différée, II, 388. — Sur les absolutions fréquentes, IX, 101. — Absolution des péchés véniels, XIII, 88.
Abstinence (décision sur l'), VII, 6, 444. — Dispense de l'abstinence, V, 281, 302. — L'abstinence des samedis entre Noël et la Chandeleur, IV, 167, 168.
Acace, patriarche de Constantinople, I, 113, 116, 142, 145.
Académie française. Candidature et réception de Bossuet, I, 215, 216, 218, 220. — Bossuet consulte l'Académie sur un point d'orthographe, III, 453, 454. — Bossuet à l'Académie, VIII, 9. — La Bruyère y est remplacé par l'abbé Fleury, III, 15.
Académie des sciences, VI, 339.
Acarie (Mme) et sa famille, VII, 320.
Accablement (sur l'), IV, 143.
Acciaioli, IX, 225.
Accidents de la substance. Doctrine des péripatéticiens et des cartésiens, XII, 310. — Accidents absolus, XIII, 34.
Accomplissement des prophéties (l'), ouvrage de Jurieu, III, 512.
Achaz. Prophétie que lui fait Isaïe, XIV, 133 à 136.
Achery (Luc d'), correspondant du cardinal Bona, II, 401.
Acquaviva d'Aragona (François), maître de chambre du Pape, IX, 31, 32. Jugé par le cardinal de Janson, IX, 31, 32. — IX, 233, 263, 301 ; X, 282, 284, 285 ; XII, 36, 62.
Acquoi (Belgique), XIII, 368.
Acta eruditorum Lipsiensium, V, 169, 170.
Acta sanctorum des Bollandistes, condamnés en Espagne, VIII, 13.
Actes dans l'oraison et dans la vie mystique, IV, 306 et suiv ; VII, 89, 108, 319, 322, 327, 341, 342, 343, 345, 347, 348, 349, 351, 356, 357, 378, 379, 381, 382, 383, 384, 386, 387, 395, 396, 397, 434. Actes de foi, d'adoration, etc., IX, 102. Les actes de la volonté sont de deux sortes, suivant Fénelon, IX, 410, 414, 416. Actes formels, VI, 117. Acte délibéré et premier mouvement, IV, 381. Actes sortant de source, IV, 334. Actes réfléchis ; Mme Guyon a tort de croire qu'elle n'en peut point faire, VI, 165 et suiv., 170 et suiv., 183, 187, 194, 195. Actes contraires à la tentation, IV, 215. Actes qu'il faut exclure, IV, 354. Actes non nécessaires, VI, 507 ; leur cessation, VIII, 228. Qu'est-ce qu'être sans actes ? IV, 113. — Voyez Abandon.

Action. En quel sens Bossuet la conseille, VI, 223, 245. — Action et contemplation, VI, 312.
Actiones sunt suppositorum, V, 391.
Activité naturelle (l'). Il faut la modérer, IV, 332.
Actrices, VI, 271, 272.
Actus primus..., secundus, V, 335.
Acy-en-Multien. Mission donnée à Acy, V, 181, 500. — Hôtel-Dieu, VII, 137 à 139; XIII, 410 à 412. Prieuré de Saint-Nicolas, IV, 26. — VII, 135.
Adam (Clair), secrétaire du Roi, XIV, 255.
Adam (le P. Jean), jésuite, et les protestants de Metz, I, 463, 471, 473.
Adda (Ferdinand d'), II, 346; XII, 76.
Admonitio generalis, X, 28, 69, 112.
Admonitio prævia, IX, 134; X, 257.
Adon, fondateur de l'abbaye de Jouarre, VI, 428.
Adonis (jardins d'), VIII, 370.
Adoration. Différents sens de ce mot, IV, 200. — Adoration en esprit et en vérité, V, 365, 366, 368. — Adoration de la croix, IV, 191 et suiv.; V, 334. Lettre sur l'adoration de la croix, V, 54.
Adrien, empereur, III, 407, 411.
Adrien Ier, pape, II, 463.
Adry (le P. J. Félicissime), de l'Oratoire, cité sur une lettre de Bossuet, III, 379. — XIV, 144.
Ælia Capitolina, III, 401.
Aériens, hérétiques, XII, 148.
Aétius, hérétique, XIII, 116, 123.
Affeige (N.), maître des requêtes, IV, 133.
Afflighem (Belgique), XII, 355.
Afrique (l'Église d') et le canon des Écritures, XIII, 138 et suiv.; son autorité, XIII, 239.
Agamemnon, V, 43.
Agape, VIII, 203.
Agathias cité par Coulau, XIII, 158, 159.
Agde (Hérault), IX, 16.
Agen, III, 283; V, 310; XII, 262; XIV, 458, 492. — Paroisse Saint-Étienne, VI, 367.
Aghrim (Irlande), IV, 289.
Agile ou Aile (saint), VII, 474.
Aglaé, I, 405.
Agnès (la M.) de Jésus-Maria, carmélite, tante du maréchal de Bellefonds, I, 235, 238; IV, 313, 314.
Agnès (la M.) de Saint-Paul, religieuse de Port-Royal, I, 85, 87, 88.
Agnié, chansonnier, I, 4.
Agoult (Anne d'), IX, 88.
Agreda (Marie d'). Sa vie, sa correspondance avec Philippe IV d'Espagne, VII, 406. Mot du chancelier Boucherat sur elle, VII, 446. — Impression et interdiction de la *Mystique cité*, VIII, 20-24; cet ouvrage jugé ridicule par Bossuet, VII, 441; il fait Dieu scotiste, VII, 441. Son affaire en Sorbonne, VII, 406, 407, 441, 442, 445, 446; VIII, 3, 4, 5, 12, 16, 24, 34, 46, 57, 61, 70, 75, 85; rapport des députés, VIII, 3, 6; la censure, VIII, 85, 86; les défenseurs de Marie d'Agreda : les Cordeliers, le P. Méron, le cardinal d'Aguirre, VIII, 4, 5, 61; IX, 201, 202; un opuscule en sa faveur, VII, 365. — Marie d'Agreda et le P. Diaz, Alexan-

dre VIII, Innocent XI et Innocent XII, VIII, 20 à 24. — VIII, 242, 431 ; IX, 96, 97, 202 ; XI, 456 ; XIV, 499, 503.

Agredins (les), partisans de Marie d'Agreda en Sorbonne, VII, 407.

Agropoli (le marquis d'), attaque Flavius Dexter, XIV, 502.

Aguesseau (Henri François d'), gendre de M. d'Ormesson d'Amboile, III, 22. Son réquisitoire sur le bref condamnant les *Maximes des saints*, XII, 403 et suiv. Il requiert dans l'affaire du *Problème*, XI, 185. Sur une affaire de P. de La Broue, XI, 336, 337. Cité sur Valbelle, XI, 372.

Aguirre (le cardinal Saenzo d'), VII, 180, écrit contre les articles de 1682, III, 11, 45 ; moins modéré que Bellarmin touchant l'autorité du Pape sur le temporel des rois, III, 45 ; son ouvrage interdit par le Conseil d'Espagne, III, 46 ; projet de réponse à y faire, III, 11, 45, 80. — Vainement sollicité d'intervenir en faveur des religieuses de Jouarre, IV, 482, 486, 487, 490, 491 ; V, 511, 512. — Sa mauvaise santé, VII, 305 ; VIII, 8, 365 ; X, 38. — Favorable à Marie d'Agreda, VIII, 5, 61 ; IX, 201, 202. — Ses bons rapports avec Bossuet, VII, 202 ; VIII, 46, 47, 51, 52 ; IX, 2, 92 ; avec Huet, VIII, 8, 52, 62 ; XI, 276 ; avec l'évêque d'Orléans, les archevêques de Paris et de Reims, VIII, 8, 19 ; il approuve l'ordonnance de l'archevêque de Reims, VIII, 342 ; IX, 114 ; il remercie Bossuet de l'*Histoire des Variations*, VIII, 31, 33, et des *États d'oraison*, VIII, 333 et 365 ; Noailles lui envoie son *Instruction pastorale*, VIII, 56 ; IX, 201. — D'Aguirre et Sfondrati, VIII, 148, 149, 230, 232. Nommé commissaire pour l'examen du livre de Sfondrati, VIII, 242. — Opposé aux casuistes, VIII, 8. — Bossuet l'excite contre le quiétisme, VIII, 365 ; il lui demande sa protection pour son neveu, VII, 305 ; IX, 92. D'Aguirre et l'abbé Bossuet, VIII, 5. Changement survenu dans ses sentiments à l'égard de Bossuet, IX, 114 ; mot de lui sur Bossuet, XI, 263, 276, 308 ; Bossuet renoue ses relations avec lui, XI, 275, 290. — Son zèle pour la bonne cause, XI, 290. — D'Aguirre fait l'éloge d'Arnauld, XII, 291 ; sur Hennebel, XIII, 507. — Sa *Bibliotheca Hispana*, VIII, 18 ; ses *Conciles d'Espagne*, VIII, 18, 149 ; ses *Prolégomènes*, IX, 257. — Correspondant de Huet, VII, 204 ; XIV, 470. — VII, 441 ; VIII, 321, 327, 341, 412 ; IX, 139, 142, 225, 280, 299, 300, 351, 379 ; X, 87, 218, 222, 303, 330, 332, 407 ; XIV, 462.

Aigaliers (Jacob de Rossel, baron d'). Bossuet refuse de présenter une requête de ce huguenot au Roi, XIV, 286 à 288.

Aigaliers (Jean Jacob, baron d') et les Camisards, XIV, 286.

Aigaliers (Pierre de Laudun d'), poète, XIV, 286.

Aignan (l'abbé), VIII, 73.

Aigueperse (Puy-de-Dôme), VII, 119.

Aile ou Agile (saint), VII, 474.

Ailly (Pierre d'), au concile de Constance, II, 318.
Aire (Pas-de-Calais), XIV, 511.
Aissé (Mlle), VIII, 64; XIII, 44.
Aisery (Jacques Bossuet d'), VIII, 112.
Aisery (Mme d') passe pour protéger Quillot, XIV, 79.
Aix-en-Provence, III, 525; V, 445; VI, 450; IX, 124, 458; XIII, 371; XIV, 454, 512. — Assemblée des évêques de la province pour approuver la condamnation des *Maximes*, XI, 495.
Ajaccio (bibliothèque d'), IV, 408.
Ajou (Jacques d') ou Dajou, confesseur à l'abbaye de Jouarre. Voyez Dajou.
A Kempis (Thomas), III, 421; IX, 431.
Akiba (Rabbi), III, 407 à 411; XII, 226; XIII, 360.
Alais, IX, 321.
Alary (l'abbé Pierre Joseph), XIII, 44.
Albani (Jean François, cardinal). VIII, 341. Son caractère, IX, 161; X, 222; XI, 183. — Il favorise les Espagnols, V, 528. — Dans l'affaire des *Maximes*, il est ami du cardinal de Bouillon, VIII, 364, 436; IX, 188; XI, 104, 228; suspect aux bossuétistes, excepté au P. Roslet, qui leur répond de lui sans convaincre l'abbé Bossuet, X, 350; XI, 6, 28, 38, 74, 95, 103, 104, 139, 238, 429; ses rapports avec l'abbé Bossuet, X, 150, 155; XI, 23, 24, 184; promesse qu'il fait au P. Roslet, X, 13, 286; explication qu'il a avec lui, XI, 103. Il suggère l'adjonction de deux nouveaux examinateurs des *Maximes*, IX, 167; il biaise sur ce livre, XI, 28; ses longueurs, XI, 93; il parle contre Fénelon, XI, 103; son influence sur le Pape, XI, 228; il est ravi de la *Réponse à la Relation sur le quiétisme*, X, 407, 408; peur que lui inspirent l'abbé Bossuet et le P. Roslet, XI, 177, 239; menaces que lui fait l'abbé Bossuet, XI, 352. — Albani et la rédaction du bref de condamnation, XI, 104, 105, 120, 129, 133, 175, 211, 213, 233; il fait rétablir Casanate parmi les rédacteurs, XI, 182, 183, 184; adoucissements apportés par lui aux termes de la condamnation, XI, 232, 238, 297; c'est lui qui est cause que la condamnation a été formulée, non dans une bulle, mais dans un simple bref, XI, 295, 330; il s'en excuse, XI, 237, 443, 444. Sa plaisanterie au sujet de ce bref, XII, 8; Albani et le bref à adresser à Fénelon, XI, 351, 369; XII, 9, 11. — Ce qu'il dit de la soumission de Fénelon, XI, 367; des jésuites XI, 404. — Sentiments manifestés par l'abbé Bossuet à l'égard de ce cardinal une fois élu pape, XII, 374, 375, 378; XIV, 240, 245. Voyez Clément XI. — IX, 38, 115, 139, 142, 160, 202, 205, 225, 264, 299, 303, 342, 349, 350, 351; X, 36, 49, 87, 150, 218, 261, 294, 332, 334, 344, 345, 346, 350, 378, 382, 383, 386, 399, 427, 458; XI, 14, 22, 53, 58, 74, 94, 95, 102, 118, 161, 172, 176, 177, 186, 187, 197, 199, 202, 204, 213,

218, 231, 237, 250, 251, 265, 281, 286, 295, 324, 348, 352, 353, 368, 405, 406.

Albano (Italie), ville épiscopale du cardinal de Bouillon, VIII, 380, 435 ; IX, 237, 287, 360 ; X, 88, 148.

*Albe (duchesse d'), XIII, 246.

Albenga (Ligurie), IX, 466.

Albert (Mme d'), religieuse de Jouarre. Élevée à Port-Royal, suspecte de jansénisme, VI, 111, 117 ; VII, 268. Vêture, IV, 185. — Sa profession prêchée par Bossuet, IV, 64, 65, 185 ; XIV, 473 ; qui, pour cela, l'appelle sa « première fille », IV, 64, 65, 345, 348, 382 ; IX, 256. — Il la compare à une plante, VII, 121 ; il la console de la mort de son père, IV, 123. — Elle est disposée à n'accepter aucune abbaye, VI, 131 ; mais regrette que sa sœur, Mme de Luynes, n'en ait pas une, VI, 416 ; elle se défend d'accepter la direction des converses, VI, 382 ; elle est nommée cellerière, VII, 270, 275. — Ses lectures, VII, 8, 139, 140 ; ses traductions des Psaumes, etc., IV, 232 ; VI, 510 ; VII, 3, 8, 11, 51, 87, 140, 146, 149, 162, 275 ; elle était capable de faire des vers latins, VII, 426 ; Bossuet consent qu'elle compose en latin, mais non qu'elle apprenne le grec, VI, 497. — Elle n'a pas le goût de la mortification, VI, 382 ; elle craint d'être trop attachée à son directeur, IV, 383 ; V, 86 ; VI, 18, 131 ; VII, 144, 375 ; nature de son amitié pour Bossuet, V, 168. — Sa famille sollicite les juges contre Bossuet, V, 167, 175 ; on veut l'intéresser dans les démêlés de Bossuet et de l'abbesse de Jouarre, VI, 188, 190, 198, 199, 217, 221, 287, 303 ; elle informe Bossuet de l'état des esprits et des affaires à Jouarre, IV, 76, 85 ; ce prélat la relève des défenses de l'abbesse et veut qu'elle le renseigne, IV, 84 ; V, 136 ; la soumission qu'elle témoigne à Bossuet, mal interprétée, V, 275, 276 ; sa relation des événements de Jouarre, V, 63, 235, 257, 281. — Ses rapports avec Mme de Baradat, VI, 249 ; avec la Sœur Subtil, V, 402 ; avec Mme de Saint-Bernard, VI, 116 ; avec Rancé et la Trappe, IV, 163, 220, 221, 383 ; V, 257, 298, 342 ; VI, 133, 353 ; VIII, 310 ; son intimité avec la Sœur Cornuau, IV, 371, 421, 424 ; V, 44 ; VII, 13, 19, 20, 415 ; VIII, 82. — Son genre d'oraison, V, 146 ; ses observances, V, 255 ; son état de séquestration, V, 425. — Ses maladies et ses infirmités, IV, 76, 171, 172, 173 ; VII, 285, 288, 290, 425, 438 ; VIII, 103 ; ses yeux, IV, 85, 353 ; VII, 293, 302, 402, 417 ; VIII, 2, 3, 19, 65 ; IX, 176 ; elle demande à Bossuet d'exorciser l'air de Jouarre, VII, 301 ; neuvaine qu'elle fait, VII, 417 ; son vœu à sainte Fare, VIII, 93. — Ses peines intérieures, IV, 176, 177, 179, 187, 334, 340, 387 ; V, 53, 181, 190 ; VI, 472 ; VII, 375 ; son humeur noire, IV, 214, 343, 351 ; V, 77, 78, 177, 254, 266 ; VII, 112, 375 ; elle

est tentée sur la foi, IV, 233 ; sa crainte de la justice de Dieu, V, 7, 16 ; ses jalousies spirituelles, VI, 135 ; ses scrupules, VI, 339, etc., etc. — Ses peines ne doivent pas la détourner de la communion, IV, 359, 363 ; ses souffrances excitent la compassion de Bossuet, V, 15, 20 ; il la juge trop raisonnante, VI, 65, 289, 296 ; VII, 375 ; VIII, 355 ; il la rassure sur son état, V, 258 ; VII, 99 ; VIII, 228 ; sur la crainte de l'illusion, VI, 465, etc. ; il répond de son salut, VI, 323, 331, 382, 395, 475, 476, 498 ; VII, 25 ; il lui promet de ne jamais abandonner la direction de son âme, IV, 313, 340 ; V, 46, 63, 256 ; VII, 225, 226 ; VIII, 92 ; IX, 176, 177 ; il s'excuse de lui écrire plus rarement, VII, 214, 261 ; effets qu'elle ressent de la direction de Bossuet, VII, 15 ; permissions qu'il lui donne, V, 85, 86, 353, 354 ; VI, 116 ; IX, 131. — Son désir de passer dans un autre couvent, VIII, 37 ; elle suit sa sœur à Torcy, VIII, 93. — Sa mort, XI, 125, 126, 153 ; XII, 494 et suiv. Elle mérite d'être mise parmi les saintes de Jouarre, XI, 153. — Son épitaphe, XII, 372 ; ses éloges, XII, 494 et suiv. — Son jugement sur les *États d'oraison*, VIII, 228 ; sur les écrits de Fénelon, X, 227. — Ses lettres, IV, 351, 364 ; V, 189, 190, 398, 463, 470. — Questions qu'elle adresse à Bossuet, VI, 51 ; recommandation à propos d'un moulin, X, 227 ; elle veut écrire sur l'oraison, VI, 18. — Ses écrits oubliés par Bossuet dans une armoire, VI, 400, 404. — Lettres à elle écrites par Bossuet, IV, 448 à 452 ; XII, 494, 496 ; conservées grâce à l'abbé de Saint-André, IV, 448. — IV, 36, 154, 401, 402, 448 ; V, 48, 206, 230 ; VI, 1, 3, 20, 247, 297 ; VII, 5, 45, 88, 169, 278 ; VIII, 112, 123 ; IX, 247, 255 ; X, 141.

Albert (Catherine Angélique d'), IV, 282.

Albert (Charles Honoré d'), duc de Luynes, XIII, 95.

Albert (Charlotte Victoire d'), princesse de Bournonville, V, 429.

Albert (Jeanne Thérèse Pélagie d'), IV, 282.

Albert (Louis Charles d'), duc de Luynes, IV, 64, 123 ; VI, 488.

Albert (Louis Joseph, comte d'), V, 427 ; VI, 488 ; VII, 171.

Albert (Louis Nicolas, chevalier d'), comte de Montfort ; consolation sur sa mort, XIII, 95.

Albert le Grand, X, 177.

Alberti (Antonio), pseudonyme de Tourreil, XIV, 508.

Alberti (Valentin), III, 227 ; V, 170.

Albi. Érection du siège archiépiscopal de cette ville, XI, 339. — IV, 288 ; IX, 16 ; X, 159 ; XII, 168, 440 ; XIII, 38.

Albi (Mgr d'), Alphonse d'Elbène, compromis dans la révolte de Gaston d'Orléans (1632), déposé par des commissaires pontificaux, II, 286 à 288.

Albigeois, hérétiques, VI, 85 ; IX, 314.

Albois (le P.), cordelier, interdit

pour la prédication et la confession, V, 276.
Albon (le comte d'), I, 429.
Albona (Istrie), V, 195.
Albret (le duc d'), sa famille ; substitution en sa faveur, X, 113, 114.
Albret (Charles, marquis d'), V, 142.
Alcala (université d'), en Espagne (*Complutum*), X, 17, 299, 444 ; XI, 3.
Alègre (Yves, marquis d'), IV, 333 ; VIII, 19.
Alègre (Jeanne Françoise de Garaud de Caminade, marquise d') assiste à la profession de la Sœur Cornuau, IX, 381. — IV, 333, 334 ; VI, 3, 5 ; VII, 226 ; XIV, 497.
Aleman (Louis), sur le sujet de l'infaillibilité, V, 37.
Alemanni (le P.), jésuite. Son attitude dans l'affaire des *Maximes des saints*, IX, 462.
Alembert (d'), I, 252.
Alençon, III, 448 ; XIII, 266, 388.
Alesty (Isabeau d'), XII, 436.
Alet (Aude). Évêques, voir Pavillon et Valbelle. Rituel, IX, 434 ; XI, 255, 433. — III, 548 ; XI, 371 ; XII, 81, 280 ; XIV, 446, 519.
Alexandre III, pape, XII, 450.
Alexandre VII, protège Favoriti, II, 166 ; condamne des propositions de morale, II, 310 à 312, 314, 321 ; son avis sur la question de l'attrition, II, 313 ; contre les quatre évêques protecteurs de Port-Royal, II, 282 ; son décret sur la Chine, XIII, 463 ; sur Voisin, XII, 18 ; il aurait mis à l'Index les procès-verbaux des assemblées provinciales de 1699, XII, 40 ; il condamne l'*Apologie pour les casuistes*, XII, 161, et une censure de la Sorbonne, XII, 337. — Alexandre VII et les casuistes, XII, 337 ; son bref à l'Université de Louvain, XII, 282. — I, 276, 279, 408, 432 ; VIII, 56, 96, 407 ; IX, 499 ; X, 89 ; XI, 253, 343 ; XII, 285, 288 ; XIV, 518.
Alexandre VIII. Son élection, IV, 74. — L'Université de Louvain se défend auprès de lui d'être janséniste, XIII, 504. — Alexandre VIII et la *Mystique cité*, VIII, 23, et le péché philosophique, VIII, 164, 165. — IV, 290 ; VI, 74 ; VIII, 358 ; IX, 499 ; X, 287 ; XII, 291.
Alexandre (le P. Noël), dominicain, approuve le traité du P. Mège, III, 445. — Sa dissertation sur le quiétisme, XI, 19 ; il signe la censure contre les *Maximes des saints*, X, 66 ; XI, 469, 471. — Son opinion sur l'assistance à la messe, XIII, 3 ; sur la soumission en matière de faits dogmatiques, I, 431 ; sur le Cas de conscience, XIV, 204. — Il se défend d'être janséniste, XIV, 513. — Correspondant de Ferrari, X, 205. — X, 70, 153, 164 ; XIV, 477.
Alexandre de Alès, X, 177.
Alexandre d'Alexandrie et Paul de Samosate, V, 440.
Alexandre le Grand, II, 120.
Alexis (le P.), capucin. Sa lettre sur les pratiques des jésuites, XIII, 243 et suiv.
Alfaro (le P. Joseph), jésuite. Son

caractère, VIII, 430 ; son ignorance du français, VIII, 421 ; X, 474. — Il est favorable aux *Maximes*, VIII, 421 ; ses conférences avec le cardinal de Bouillon, X, 237 ; confiance qu'a en lui Rodolowich, XI, 26, dont il modifie l'opinion, XI, 54 ; l'abbé Bossuet se plaint de lui au Pape, XI, 78. — Alfaro prend la défense du P. Thyrso Gonzalès, XIV, 356. — VIII, 353, 372, 435, 437 ; IX, 24, 77, 85, 86, 88, 93, 115, 127, 129, 137, 143, 150, 152, 160, 163, 166, 172, 192, 221, 234, 240, 358, 361, 371 ; X, 35, 55, 72, 86, 109, 156, 302, 345, 347, 369, 383, 389, 401, 410, 442 ; XI, 50, 62, 410.

Algasie, correspondant de saint Jérôme, III, 510.

Alibert (le comte d'), son théâtre à Rome, VIII, 414.

Aligre (Charles d'), abbé de Saint-Riquier, VI, 79.

Aligre (Élisabeth d'), VII, 226.

Aligre (Étienne d'), chancelier, IV, 153 ; VII, 226 ; XIII, 424.

Aligre (Françoise d'), VII, 226, 239.

Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). Son hôpital, III, 37.

Alix (Frédéric), XIV, 416.

Alix. Voir Allix.

Allacci ou Allatius (Léon), III, 402.

Alleaume (le P. Gilles), jésuite, rapporte un trait de la vie de Bossuet, IV, 18 ; ses rapports avec Mme Guyon, VI, 366 ; VIII, 458, 469, 470 ; soupçonné de quiétisme, VI, 28.

Allégeance (serment d'), imposé par Jacques Ier d'Angleterre, condamné par Paul V ; polémique à son sujet, II, 328.

Allemagne. Réunion projetée des protestants, VIII, 60. Voyez Leibniz, Molanus, etc.

Allemand (l'abbé), sa lettre aux bénédictins, XI, 131, 347.

Allemands odieux à Rome et en Italie, X, 409.

Allemans (Armand Jaubert du Lau, marquis d'), disciple de Malebranche, III, 367 et suiv. ; lettres qu'il lui écrit, III, 367, 368, 379, 398 ; pour le défendre, il écrit à Bossuet, III, 368. — Séjours qu'il fait à Montceaux et à Germigny, III, 369. Sa prétendue fille, XIV, 469. — Fénelon chez le marquis d'Allemans, III, 393. — VI, 337 ; XIV, 468.

Allix (Pierre), ministre protestant. Auteur présumé des *Considérations sur les lettres du clergé*, II, 486 ; en conférence avec Bossuet, III, 67.

Allonville (d'). Voyez Louville.

Allou (Mgr), évêque de Meaux, IV, 450.

Almain (Jacques), XIII, 223.

Almanach littéraire, IV, 87.

Almayrac (Catherine d'). Voyez Rose.

Alméras (René), XIV, 263.

Almodovar del Campo, IX, 100.

Alphonse IV, duc de Modène, XII, 67.

Alphonse V, le Magnanime, roi d'Aragon, V, 133.

Alsace (conseil souverain d'), III, 394.

Altamira (comte d'), ambassadeur d'Espagne. Son rôle dans l'affaire des *Maximes*, IX, 300. Sa

mort, ses équipages, X, 148. — IX, 200, 266, 273; XI, 412.
Altenbourg (Saxe), III, 412.
Altieri (Polluccio Paulucci Albertoni), dit Altieri l'ancien, premier ministre et cardinal-patron. Sa politique, son influence sur Clément VII, I, 280, 281. — Altieri et l'*Exposition* de Bossuet, I, 263, 276, 278, 279 à 282; Bossuet le remercie du gratis de ses bulles, I, 285. — Membre du Saint-Office, VIII, 208; IX, 351. Favorable aux bossuétistes dans l'affaire des *Maximes*, IX, 85, 142, 300, 343, 379. — Sa mort, X, 33, 35, 38, 379. — Son théologien était le P. Latenay, IX, 85, 140; X, 33. — II, 273; VII, 424; VIII, 194; IX, 87; XI, 309, 417.
Altieri (Lorenzo, cardinal), neveu du précédent, I, 279; X, 33, 35.
Alva et Astorga (Pierre de), des Frères mineurs, XIII, 499.
Alvarès (Gaspard Alphonse), évêque de Saint-Thomé, XIII, 245, 246.
Alvarez (le P. Balthazar), jésuite, VII, 321.
Amadæus Guimenius, pseudonyme de Mathieu Moya, XII, 337.
Amalaire, III, 317.
Aman et les Juifs, XIII, 149.
Amand (J.-M.), professeur à Douai, XIII, 520 à 523.
Amant céleste (l'), VIII, 264.
Amaury (Sœur Claude Marie), visitandine de Meaux. Sur Mme Guyon, VII, 502. — Vers adressés à Bossuet, XII, 472.
Ambassadeur d'Allemagne, IX, 241; X, 408, 409; XI, 137.
Ambassadeur d'Espagne. Voyez Altamira.
Ambassadeur de France a Rome. Sa nomination projetée, IX, 201, 298; X, 112, 134, 137; redoutée des ambassadeurs d'Espagne et d'Allemagne, IX, 241; nécessaire, IX, 251, 252. Voyez Monaco.
Ambez (d') ou Dambez, pseudonyme de Couet. Voyez ce mot.
Ambleteuse (Pas-de-Calais), III, 533.
Amboile (André Le Fèvre d'Ormesson d'), élève de Claude Fleury, beau-père de d'Aguesseau, III, 22, 30.
Amboise (cardinal d'), XIII, 322.
Ambroise (saint). Éditions de ses œuvres, III, 270, 271. — Prière tirée de lui par Mme d'Albert, V, 15, 17. — Sur le péché originel, XIV, 308, 309; sur les mariages, VII, 166. — I, 405; III, 269, 327; V, 454, 455, 456; IX, 296; XII, 203.
Ambroise (le Fr.), capucin, XI, 380 à 385.
Ambroise de Sainte Catherine de Sienne, dominicain, dit Catharin, VIII, 158.
Ame (sur l'), IV, 316 et suiv.; sa nature, IV, 317; son immortalité, IV, 319; instabilité de ses dispositions, IV, 328, 329; VI, 489; son néant, son action, I, 305, 306. — Elle est mue diversement par le Saint-Esprit, IV, 111; l'âme sous l'action de Dieu, d'après Mme Guyon, VI, 147 à 151. — L'âme et Dieu, IV, 318, 322; sa familiarité avec Dieu, V, 201. — Toute âme juste est épouse, IV, 164.

— Comment les âmes communiquent, VI, 50. — Conseils pour une âme tourmentée, VI, 254.
Amelia (Ombrie), XIII, 152.
Amelot (Jacques), marquis de Mauregard, etc., III, 391.
Amelot (Louise Anne), III, 391.
Amelot (Michel), marquis de Gournay, conseiller d'État, V, 492; XIII, 528.
Amelot de La Houssaye (Nicolas), sur Mme de Buat, XIV, 297.
Amelote (le P. Denis), de l'Oratoire, anti-janséniste, XIV, 327. — Sa version du Nouveau Testament, I, 334; III, 164; XIII, 364, 390; XIV, 10, 11, 20, 175. — Sa vie de la M. Marguerite du Saint-Sacrement, VI, 178.
Américains indigènes. Leur religion, XIII, 161.
Amicis (le P. Jacques de), dominicain, signe la censure des *Maximes*, XI, 470, 471.
Amiens, IV, 98; VI, 81; VII, 96; VIII, 172, 173; IX, 271, 360; XII, 79, 333; XIII, 37. Évêque, voyez Feydeau de Brou.
Amillis (Seine-et-Marne), III, 143.
Amion (Étienne), curé de Rozoy, XIV, 395, 396.
Amitié, V, 168; VIII, 271; XIII, 77, 81. Marques extérieures d'amitié, IX, 211, 212. Amitiés particulières, IV, 43.
Ammien Marcellin, cité, VII, 203; XII, 210; XIII, 180.
Amonio (Dominique), X, 136, 195. Avantages que l'abbé Bossuet espère tirer de lui, XIV, 344.
Amonio (le P. Ottavio), jésuite, X, 136, 162. Il justifie le P. de La Chaise, X, 137; XIV, 339; divisions qu'il cause chez les jésuites, X, 195; XIV, 343, 344.
Amor pœnitens, ouvrage de Neercassel, loué par Grimaldi, archevêque d'Aix, II, 347; par l'évêque de Tournay, II, 385, 386; par Henri Arnauld, évêque d'Angers, II, 388; ce qu'en disent les jésuites, II, 380, 381, 385, 388; succès de cet ouvrage dans les Pays-Bas, II, 385; sa seconde édition, II, 388; il est traduit en français par G. Le Roy et par P. Guilbert, II, 388 et 389; il est envoyé à Bossuet, qui l'approuve et s'inquiète de l'accueil qu'il reçoit à Rome, II, 380, 381, 388; discussions au sujet de cet ouvrage, II, 385, 387, 388; il est mis à l'Index, II, 388; mesures prises contre lui, II, 486; Nicole et Antoine Arnauld sur cet ouvrage, II, 385 et 386.
Amorézan (François d'), prieur d'Essonnes, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Amour (l') suppose la connaissance, VI, 104; l'amour et l'absence, XIII, 83; l'amour au théâtre, dangers de sa représentation, VI, 260 et suiv., 273, 274, 283, 285; les chansons d'amour et le nom même d'amour interdits aux pensionnaires de Jouarre, VII, 221; VIII, 74. — L'amour de Dieu. Amour réciproque de Dieu et de l'homme, VII, 128; amour de Dieu dans les êtres inanimés, V, 82. — L'amour ne peut s'assujettir à aucune méthode, VI, 95; il consiste dans l'abandon, VI, 245 à

247 ; sa liaison avec la confiance, IV, 247, 248 ; il est la source du mérite, VII, 235, et le moyen de se tenir en la présence de Dieu, V, 268; ses transports ardents et ses jalousies permis par Bossuet, VII, 123. — Conseils sur l'amour de Dieu, VI, 309, 310 ; VII, 289. Sur le précepte d'aimer Dieu, IV, 283 ; X, 232, 233, 283 ; épître XII de Boileau, VII, 76 ; écrit de Mme Cornuau, VI, 434 à 443. — Si l'amour de Dieu est requis au sacrement de Pénitence, II, 313, 363 ; V, 129 ; XII, 89, 294 ; opinion de Bossuet, d'Antoine Arnauld, II, 386, de Merbes, II, 386, de Gerberon, et de Quéras, II, 388. — Amour désintéressé, VII, 61, 62, 331, 332, 333 ; VIII, 523, 525 ; sentiment de Leibniz, X, 242, 243. — Amour propre, VII, 85, 86, 91, 93, 270, 271. — Amour pur, V, 238, 239, 242, 243 ; VI, 58 ; VII, 50, 69, 104, 235, 236 ; VIII, 322, 534 ; IX, 371 ; X, 13, 138, 201, 203, 204, 246, 260, 261, 283, 287, 289, 299, 300, 307, 319, 333, 334, 415, 436, 437, 438, 458 ; XI, 35, 237. L'amour pur est soutenu par les jésuites, X, 12 ; prêché à Rome, X, 111, 125 ; foudroyé par les cardinaux Ferrari et Noris, X, 458 ; son apologie par J.-P. Camus, X, 203. L'amour pur fait le fond du débat entre Fénelon et Bossuet, X, 181, 278 ; l'amour pur, suivant Bossuet, VIII, 131, 134, 281 et suiv., il implique le désir de la béatitude, V, 239, 242, et n'exclut pas les délectations, VIII, 355, 356 ; il n'y a pas dans l'Église de doctrine secrète du pur amour, IX, 69, 70. L'amour pur, d'après Fénelon, IX, 242 ; X, 224 ; l'amour naturel de Dieu, IX, 36, 156, 234, 249, 270, 305 ; XI, 46, 47, 230 ; réfutation qu'en fait Phelipeaux, IX, 155 ; l'amour du quatrième et du cinquième degré, IX, 296 ; XI, 65 ; l'acte continuel et l'état habituel d'amour de Dieu, X, 327 et 328 ; en quel sens l'amour pur n'a pas été atteint par la condamnation de Fénelon, X, 181, 278 ; XI, 353.

Amphilochius et le canon des Écritures, XII, 221, 231, 238 ; XIII, 232, 236.

Amsterdam, III, 42, 45, 469, 524 ; VI, 520 ; IX, 217, 276, 430 ; X, 392 ; XIV, 465, 488.

Amyot (Françoise), V, 146.

Amyraut (Moïse), théologien protestant, V, 476.

Anacréon, traduit en italien par Regnier-Desmarais, X, 236.

Analecta juris pontificii, VIII, 421, 435.

Analysis du P. La Combe, IX, 471, 477, 482, 484.

Anastase, disciple de Nestorius, III, 249.

Anastase le Bibliothécaire, V 288.

Anathèmes du concile de Trente, V, 434, 435.

Anatolius, patriarche de Constantinople, I, 117.

Anchin, abbaye, à Pecquencourt (Nord). Procès au sujet de son collège, entre les bénédictins et les jésuites, XIV, 366.

Ancien Testament. Sa lecture par les religieuses : Rancé l'interdit, Nicole la conseille, Bossuet la permet avec discrétion, IV, 115 et suiv.

Ancienville (Germaine d'), IV, 230.

Ancillon (David), ministre protestant de Metz, I, 458, 467, 469.

Ancillon (Joseph), avocat de Metz, frère du précédent, I, 469.

Ancône, IX, 121.

Ancy-sur-Moselle (Moselle), I, 30.

Anderlecht (Belgique), IV, 314.

Anderton (Sœur Marguerite Marie), dite de Sainte-Cécile, religieuse, puis sous-prieure de Faremoutiers, IV, 25; IX, 353.

Andigné (Mme Agnès d'), visitandine, IV, 377.

Andrada. Voyez Payva.

André (Nicolas), ancien confesseur des Ursulines de Meaux, III, 281 ; se propose de leur faire une visite, Bossuet le désapprouve, III, 283, 286 ; retiré à Troyes, V, 179.

André (Mme), sœur du précédent. D'abord supérieure des Filles charitables de La Ferté-sous-Jouarre, elle désire avoir dans cette maison le Saint Sacrement, IV, 165 ; elle souhaite de n'être plus supérieure, IV, 52, 53 ; ses rapports avec Mme Cornuau, IV, 49, 99, 101, 189 ; ses peines, conseils que lui donne Bossuet, IV, 99, 101, 127, 128, 152, 153 ; ses affaires de famille, IV, 100, 135 à 138 ; elle quitte La Ferté, III, 287 ; elle peut être relevée de ses vœux, IV, 127, 128 ; V, 178.

André (Mme), mère de la précédente, IV, 53, 54.

André (le P.), minime, IV, 77.

André (le P. Yves Marc), jésuite ; sa biographie de Malebranche, III, 392, 393 ; VI, 337.

André (N.), prêtre de Toulouse, compromis dans l'affaire des Filles de l'Enfance, XIV, 462.

André, chrétien de Pondichéry, XIII, 247.

André de Saint-Nicolas (le P.), carme, X, 330.

Andres (Pas-de-Calais), abbaye de Saint-Sauveur, XI, 88.

Andrews (Lancelot), évêque de Winchester, écrit contre Bellarmin sur la présence réelle, III, 438.

Andrieu (Jacques), XIV, 500.

Anet (Eure-et-Loir), V, 417.

Ange de Satan (l'), de saint Paul, IV, 324, 340 ; V, 366 ; VI, 130.

Ange (le Fr.), capucin, VIII, 73.

Angèle de Foligno (la B.), VIII, 23.

Angélique Arnauld (la M.), IV, 64.

Angelo (don), I, 280.

Angennes (Jean d'), seigneur de Fontaines-Riant, III, 457.

Angennes (Julie d'), femme de M. de Montausier, I, 204 ; IV, 457.

Angers, III, 332, 508 ; IV, 24, 78 ; VII, 165 ; IX, 153, 197 ; X, 263 ; XI, 121 ; XII, 81 ; abbaye de Saint-Nicolas, XII, 343 ; évêque, voyez Arnauld (Henri).

Anges, leur spiritualité, XII, 203.

Angevin (René), pseudonyme de Gerberon, XIV, 323, 331.

Angheart (Michel) signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Angilbert (Pierre), chanoine de Meaux, VII, 528.

Anglais catholiques secourus par le Pape, XII, 39; Bossuet estime que leur roi peut s'engager à les exclure des emplois publics, V, 362, 364.

Anglaises reçues pensionnaires à Faremoutiers, IX, 353, 354, 364.

Angles (prieuré d'), VIII, 29.

Angleterre. Mémoire sur les affaires de ce pays, V, 528 et suiv. — Caractère des habitants, III, 293. Le roi a le droit de dispenser des lois, III, 293, 299. — Les catholiques, III, 250, 293; V, 362, 364; XII, 39. Le roi et la reine, X, 431. La reine (Marie Béatrix Éléonore d'Este), VII, 35, 40; XI, 329. Sa conduite au sujet de Mlle Kynouille, VI, 152, 256, 479; VII, 84, 95. Elle écrit en faveur de l'abbé Bossuet, XII, 67. Elle recommande à Bossuet un candidat, XIII, 285.

Anglicane (*Église*). Ses confessions de foi, III, 431 et suiv., 434. Sa liturgie, III, 431, 437. Ses ordinations : Bossuet favorable à leur validité, III, 114, 115, 116. Projet de réunion avec l'Église gallicane, III, 210.

Angoulême, XI, 282.

Aniaba (Jean-Louis), baptisé par Bossuet, IV, 263. Notice complétée, XIV, 502. — VIII, 33.

Anisson (les). Famille d'imprimeurs lyonnais. Leur agent à Rome, VII, 203; VIII, 238.

Anisson (Jacques) établi à Lyon, VIII, 518; IX, 236; XI, 280; XII, 269.

Anisson (Jean), frère aîné du précédent. Difficultés qu'il éprouve à s'établir à Paris; Bossuet intervient en sa faveur, III, 105, 106. — Éditeur de Bossuet; on suppose qu'il envoie feuille par feuille à Fénelon les écrits de M. de Meaux, X, 314. Gains qu'il réalise avec les œuvres de ce prélat, XI, 82; il refuse d'imprimer la version italienne des *Remarques sur la Réponse à la Relation du quiétisme*, X, 306; XI, 21, 82; il imprime le bref de condamnation des *Maximes*, XI, 280; instruction que lui donne Bossuet contre Pontchartrain, XIII, 424; ses lettres à Bossuet, XIV, 1, 6, 8. — IV, 356; V, 109; VIII, 238, 242, 255, 258, 263, 290, 306, 368, 373; X, 78; 240, 253; XIV, 28, 86, 433, 463, 464.

Anjou (le duc), petit-fils de Louis XIV, au camp de Compiègne, X, 192. — VI, 379; X, 371; XI, 67.

Annales ordinis sancti Benedicti, ouvrage de Mabillon, XIII, 296; XIV, 102.

Annat (le P. François), jésuite, et le ministre P. Ferry, I, 174, 187, 450, 456, 463, 471, 472; et Arnauld, XII, 289. — XII, 287.

Annates, II, 227; III, 386; XIV, 456.

Anne, mère de Samuel, VII, 115.

Anne la prophétesse, VII, 21.

Anne, reine d'Angleterre, III, 168; VII, 171.

Anne d'Autriche et le Val-de-

Grâce, III, 60; et la mission de Metz, I, 14, 19, 20, 25, 421; et les protestants de Metz, I, 17, 22, 24; et le séminaire de Metz, XIV, 262, 263. — III, 26.

Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine, XII, 19. Son oraison funèbre, III, 104, 111. — V, 542.

Anne (Dom Nicolas), procureur de l'abbaye de Saint-Lucien, XIII, 216, 242, 257, 264, 351; XIV, 523.

Anne de Jésus (Deslois), XIV, 411.

Anne-Marie de Jésus (Mlle d'Épernon), carmélite, I, 344, 506; XIV, 449.

Annecy, hôpital de N.-D. de Liesse, XIII, 24. — VIII, 446.

Année (souhaits de bonne), VI, 114.

Année chrétienne (*l'*), ouvrage de Le Tourneux, V, 523; VI, 138; elle est condamnée, VII, 442.

Annet-sur-Marne (Seine-et-Marne), III, 65.

Anneville (Manche), VIII, 493.

Annonciation (l'), V, 85.

Anoméens, hérétiques, XIII, 116.

Anquetil (Philippe) signe la censure des *Maximes*, XI, 469, et d'une thèse soutenue chez les Jésuites, XII, 160, 163, 179.

Ans (Ernest Ruth d'), XIV, 419.

Anselme (saint), son traité *Cur Deus homo*, III, 492. — IV, 19; VIII, 299.

Anselme (Pierre de Guibours, dit le P.), augustin déchaussé et généalogiste, IV, 230.

Anselme (l'abbé Antoine), ses rapports avec Bossuet, IV, 91, 507; ses remontrances à Santeul, IV, 507 à 509; son oraison funèbre de Montausier, IV, 508, de Tyrconnel, V, 223, et de Mme de Fontevrault, VII, 207.

Antheaume (le P. Antoine), bénédictin. Personne à qui il s'intéresse, VII, 173, 184, 188.

Antheaume (Jacques), curé, XIV, 398.

Antheaume (Pierre) et l'hôpital de Dammartin, XIV, 398.

Anthème, collègue de Stilicon dans le consulat, XII, 445.

Antibes, X, 307.

Antiennes (sur les), II, 355; V, 65. Voyez les O de l'Avent.

Antinoé (Égypte), XIV, 291.

Antioche, III, 403.

Antiochus, III, 243.

Antiquis (*de*) *Ecclesiæ ritibus*, ouvrage de D. Martène, XIII, 296.

Antiquité. Quelle antiquité est règle de foi, V, 245, 246, 286, 334, 335.

Antiquité des cérémonies, etc., ouvrage de Grancolas, dédié à Bossuet, V, 231.

Antithèses, blâmées dans l'éloquence de la chaire, VI, 382.

Antoine (saint), I, 406; IV, 114; VI, 114; VII, 115.

Antoine du Saint-Sacrement (Antoine Le Quien, dit le P.), dominicain. Ce qu'il dit à Bossuet, V, 296.

Antoine de Saint-André, pseudonyme du P. Verjus, I, 290.

Antoine de Saint-Gabriel, provincial des feuillants, I, 504.

Antoine Ulrich, duc régent de Brunswick, XI, 68, 312, 313, 318, 364; XII, 157, 185. — Ses questions sur les articles de foi, XII, 111, 112; Bossuet y

répond, XII, 123 et suiv.; 142 et suiv.; 199 et suiv.; sur les livres canoniques, XII, 224. — Il compte beaucoup sur Bossuet pour la réunion des Églises, XII, 198; il négocie la réunion des luthériens d'Allemagne, XIII, 150; sa conversion, XIII, 241.

Antonien, évêque d'Afrique, XII, 152.

Antonin (saint), VIII, 56; XII, 18. — Son opinion touchant le probabilisme, II, 312, 313.

Antonio, pseudonyme de Tourreil, XIV, 508.

Anvers, III, 218; VII, 424. — Polyglotte d'Anvers, XIII, 364.

Apocalypse (l'), III, 509 et suiv. — Sa lecture conseillée, VI, 72, 73. — La Babylone de l'Apocalypse, III, 510, 512; la Femme de l'Apocalypse, VI, 544 à 546; VIII, 478. — S. Jérôme sur l'Apocalypse, III, 510, 511.

Apocalypse (*l'*) *avec une explication*, ouvrage de Bossuet, soumis par lui au jugement de ses amis, III, 495, 500; apprécié par l'abbé de Langeron, III, 499 à 503; présenté au Roi, IV, 20; projet de traduction italienne, VIII, 31, 108. — IV, 15, 20, 92.

Apocalypse de Mme Guyon, VIII, 470.

Apocryphes (livres), XIII, 125.

Apollinaire de Hiérapolis, XII, 13.

Apollinaire de Laodicée, V, 455.

Apollo, II, 357.

Apollonius, son témoignage sur Montan, XII, 33.

Apologie du pur amour, titre sous lequel se trouve citée la *Défense du pur amour de Dieu contre les attaques de l'amour-propre*, ouvrage de J.-P. Camus, X, 203.

Apologie pour les casuistes, censurée, XII, 161, 337.

Apologie pour les catholiques. Rigueurs exercées contre cet ouvrage, II, 270.

Apparitions (sur les), VII, 80.

Appendix ad Nodum Sfondratianum, VIII, 249.

Approbations d'ouvrages par Bossuet, I, 499 à 510; II, 513 et suiv.; III, 564 et suiv.; IV, 523; VI, 567; VII, 529; VIII, 546; XI, 497.

Apt (l'évêque d') à l'assemblée de 1700, XII, 342; et le Cas de conscience, XIV, 56, 57.

Apulée, XIII, 239.

Aquaviva. Voyez Acquaviva.

Aquila, VIII, 353; XIII, 360; XIV, 132.

Aquin (Antoine d'), premier médecin du Roi, I, 326; II, 213; sa mort, VII, 411; sa famille, XIV, 410, 500. — Les d'Aquin et Catherine Gary, XIV, 410, 411, 412.

Aquin (Louis d'), fils du précédent, évêque de Fréjus, puis de Séez, XII, 85, 476; intermédiaire entre Rancé et Bossuet, XII, 331; ses relations de la mort de Rancé, XII, 379; son zèle pour la Trappe, XII, 357; difficultés que lui suscite son oncle, XII, 85, 474, 478. — XIII, 29, 30.

Aquin (Luc d'), oncle du précédent, évêque de Fréjus. Difficultés qu'il fait à ses successeurs, XII, 85, 474, 478.

Aquin (Pierre d'), frère du précédent, médecin du Roi, XII, 477.

Arbouze (la M. d'), abbesse du Val-de-Grâce, III, 59. Ce qu'elle disait des confesseurs et des directeurs, III, 61. Sa *Vie* par Fleury, III, 59.

Arbussy (Joseph), ministre converti, I, 508 ; XII, 182 ; notice complétée, XIV, 522.

Arc-sur-Tille (Côte-d'Or), III, 529.

Arcade ou Arcadius, IV, 48 ; XII, 453.

Archange (le P.). Divers religieux de ce nom, VI, 241 et 242.

Archange (l'). Pseudonyme du cardinal Noris, XII, 419.

Archanges (Sœur des), religieuse de Jouarre, s'était la première soumise à Bossuet ; elle n'a point d'excuses à faire à l'abbesse, V, 44, 45, 47. — Sa maladie et sa mort, V, 44, 45, 47, 52. Voyez Gobelin (Marie).

Archinto (Joseph), archevêque de Milan, XI, 246.

Arconville (les sieurs d'). Leur conversion, etc., III, 155 ; VII, 268.

Arcuarius, pseudonyme de Beger, III, 395.

Arcy (Éléonor de Guillart d'), XIV, 518.

Arden ou Arderne (James), évêque de Chester, III, 299.

Ardilliers (Notre-Dame des), à Saumur, X, 140.

Ardon (d') ou Dardon (Mme), religieuse de Jouarre, IV, 284, 341. Sa maladie et sa mort, V, 13, 23, 24, 46.

Arenthon d'Alex (Jean d'), évêque de Genève. Mme Guyon et le P. La Combe lui demandent l'autorisation de se fixer dans son diocèse, VI, 549. Ce qu'il dit de Mme Guyon, VII, 485, 490, et du P. La Combe, IX, 469, 470. Sa Vie, IX, 249. — VI, 6, 540 ; VII, 133 ; VIII, 475 ; IX, 218 ; X, 149, 166.

Arery (Charles et Élisabeth d'), IV, 455.

Argenson (François Élie de Voyer d'), doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, puis évêque de Dol, etc., signe la censure contre les *Maximes*, XI, 470.

Argenson (Marc René de Voyer de Paulmy d'), frère du précédent, lieutenant de police, interroge Mme Guyon, X, 308 ; XI, 2. D'Argenson et les écrits de Fénelon, IX, 222 ; X, 40, 41. — XII, 105 ; XIII, 37.

Argenson (René Louis de Voyer d'), ou d'Argenson la Bête, fils du précédent et ministre des Affaires étrangères, IX, 432.

Argental (Charles Augustin Ferriol d'), VIII, 64, 387.

Argentan (Orne), XIII, 388.

Argentan (le P. Louis François d'), capucin, éditeur du *Chrétien intérieur*, X, 310.

Argenteuil (Seine-et-Oise), VIII, 291. Bernardines d'Argenteuil, VII, 311.

Argentré (Charles du Plessis d'), son livre sur l'amour de Dieu, X, 53 ; XIV, 330, 331.

Argouges de Ranes (Jean-Pierre d'), conseiller au Parlement, XII, 86 ; XIII, 397. — Sa fille, Madeleine Geneviève, XII, 87.

Argylle (le comte d'), III, 291, 547.

Ariancoupom, XIII, 248.

Arianisme. Comment il a pris fin,

III, 243, 244, 245. Voyez Ariens.
Ariens. Polémique contre eux, XIII, 365 et suiv., 376, 380. — XII, 148.
Aristote et ses commentateurs, XII, 310. — Aristote dans l'éducation du Dauphin, II, 128 à 130, 155.
Arlequin (Dominique Biancoleli, dit), XI, 99.
Arles, VI, 569; VIII, 17; IX, 287; XI, 479, 480; XIV, 520. — Église Saint-Martin, XI, 479.
Arlou (Nicolas), calligraphe, IX, 15.
Armaillé (René François de La Forest d'), bénédictin, signe la censure contre les *Maximes*, XI, 471.
Armainvilliers (château d'), VII, 84; VIII, 261, 266, 272.
Armainvilliers (Mme d'), sœur de Mme de Beringhen, religieuse à Jouarre, III, 22, 27, 96, 276, 278, 367, 455; IV, 41, 80; V, 34, 67; VI, 364, 391, 468; VII, 35, 50, 85, 106, 175, 201, 206, 243; VIII, 10, 37, 204, 272, 324; IX, 354, 356, 365; X, 120, 186; XI, 91; XII, 94, 351, 371; XIII, 38. — Bossuet la console de la mort de son père, V, 104.
Armand (le Fr.), trappiste. Lettre que lui écrit Bossuet sur l'adoration de la Croix, IV, 191 et suiv.; XIV, 474.
Armand (Dom), pseudonyme de Phelipeaux, IX, 25.
Armande (la M.), VIII, 101.
Armentières (Seine-et-Marne). Le curé prêche à Lorette, III, 102.
Arnancourt (Haute-Marne), VI, 379.
Arnaud (N.). Deux lettres de lui, XII, 306, 311.
Arnauld (la M. Angélique), IV, 64.
Arnauld (Antoine), dit le Grand, XII, 276, et la paix de l'Église, I, 435, 437; à Anvers, à Bruxelles, II, 483; chez Van Heussen, III, 11. — Il réclame la censure du P. Crasset, II, 261, 482, 483; accuse de lâcheté l'assemblée de 1682, et blâme sa lettre au Pape, II, 433 et 454; dénonce R. Simon, V, 406. — Sur les livres imprimés à l'étranger VI, 252; sur la polémique de Rancé et de Guillaume Le Roy, II, 38, 40; sur l'attitude de Bossuet à l'égard des molinistes, XIII, 67. — Il détourne Quesnel de publier son apologie contre l'Index, III, 259; il félicite Le Camus de sa pourpre, III, 304. — Ses plaintes au sujet de ses écrits interdits en France, II, 389; III, 58; il réclame un privilège pour ses ouvrages, II, 479, 481, 486 à 488. — Ses dispositions, V, 412. — Ses sentiments sur les versions et la lecture de l'Écriture sainte, II, 479 et 480; III, 165; sur le dynamisme de Leibniz, V, 337; sur la grâce et la liberté, V, 407, 409, 410; sur l'éloquence de la chaire, VI, 360; sur le mot « désoccupation », VI, 18; sur le péché philosophique, VIII, 164; sur la communion fréquente; IX, 100; sur un ouvrage de Charlas, III, 104; sur l'*Histoire des Variations*, III, 520; sur le *VIe Avertissement aux protestants*, IV, 256. — Ses rapports avec Diroys, I, 248;

Genet, II, 346; Santeul, VI, 345; Leibniz, VI, 337; Pourchot, XIII, 45. — Arnauld et Bossuet: leurs bons rapports, XII, 276, 277, 298, 305. — Arnauld admire Bossuet, III, 12; ses jugements sur ce prélat, II, 270, 271, 479 à 481; il le défend contre le *Préservatif* de Jurieu, II, 481, 484, 485; espérances qu'il fonde sur lui, V, 413; il le félicite d'écrire pour la défense de saint Augustin, V, 406, 485; il le consulte sur quelques-uns de ses écrits, V, 407 et suiv.; il le choisit pour reviseur de ses ouvrages, I, 437, 508 à 510; il lui demande de consentir à l'impression d'une lettre contre Malebranche, III, 549, 550; ses lettres à Neercassel sur Bossuet, II, 479, 485; Neercassel intermédiaire entre Arnauld et Bossuet, I, 498; II, 270, 479, 481, 484, 486. — Son *Renversement de la morale*, II, 341; V, 479; son *Calvinisme convaincu*, II, 341, 487; ses *Réflexions sur le Préservatif* de Jurieu, II, 342, 487; son *Traité des vraies et des fausses idées*, II, 381, 488; son *Apologie pour les catholiques*, II, 479, 480, 484, 485; sa seconde *Lettre à un duc et pair*, XII, 289, 291; sa *Dissertatio quadripartita*, XII, 290. — Il réfute Fr. Spanheim, II, 225; J. Spon, II, 232; la *Politique du clergé* de Jurieu, II, 234, 235, 267 à 271; Malebranche, II, 382, 389, 486, 487, 488; III, 12, 548, 549, 550; Steyaert, VIII, 409; Mallet, II, 479, 480. Sa controverse avec Nicole sur la grâce générale, XIII, 516. — Attaqué par Jurieu, II, 487; loué par Neercassel, II, 270; par Ellies du Pin, VIII, 58; éloges qui lui sont décernés à Rome, XII, 290, 291; Arnauld et Innocent XI, XII, 290; censure portée contre lui à Paris, XII, 114, 289; ouvrages de lui mis à l'Index, II, 290; lettre écrite à son sujet par Rancé, VII, 22. — III, 506, 507; IV, 123, 207, 372; VI, 37; VII, 76, 180; VIII, 510; IX, 201, 202, 397; XII, 298; XIV, 419, 510.

Arnauld (Henri), frère du précédent, abbé de Saint-Nicolas, puis évêque d'Angers, XII, 278, et le silence respectueux, I, 96, 126, 431, 432; et les religieuses de Port-Royal, I, 127. — Son ordonnance sur le fait de Jansénius cassée au Conseil d'État, II, 47. — Il a consulté Bossuet sur la profession de foi de Pie IV, III, 68, 69. — H. Arnauld et le Catéchisme des trois Henri, XIII, 57.

Arnauld d'Andilly (Robert), frère des précédents, a traduit sainte Thérèse, VI, 180; saint Jean Climaque, VI, 457; VII, 140; les Vies des Pères du désert, VII, 88, 89; Victor de Vite, IX, 4; et la vie de Gregorio Lopez, XII, 189. — Il a publié les lettres de Saint-Cyran, VII, 88, 89. — VII, 125.

Arnheim (Hollande), II, 262.

Armstadt (Thuringe), IX, 430.

Arpajon (Seine-et-Oise), XIII, 55.

Arquien (Henri de La Grange, marquis d'), cardinal, XI, 245, 256, 445.

Arquien (Marie Casimire de La Grange d'), reine de Pologne, XI, 245, 256, 445.

Arquien (Marie-Louise de La Grange d'), marquise de Béthune, V, 132, 169.

Arras, III, 309; V, 221; VIII, 173; IX, 465; X, 106, 431, 432; XII, 13, 31, 40, 333. L'evêque intervient en faveur de l'Université de Douai et de Monnier de Richardin, XIII, 374 et suiv., 395, 531; XIV, 347, 361, 362. Voir Sève de Rochechouart, (Guy de).

Arrest (Mme La Chaussée d'Eu d'), bénite par Bossuet, X, 6.

Arsenal (l'), IV, 67, 131, 133.

Arsène (saint), IV, 48.

Arsène (Claude Cordon, dit Dom) trappiste, occasion d'une polémique entre Rancé et Guillaume Le Roy, II, 37.

Arsène (François Toussaint de Forbin-Janson, dit Frère), trappiste, XI, 326.

Arsène (l'abbé de Jouglas, dit Dom), trappiste, converti par Mlle Rose, XIII, 24, 31.

Artaxerxès, XIII, 236.

Articles de foi. Questions d'Antoine Ulrich et de Leibniz, XII, 111, 112; réponses de Bossuet, XII, 123 et suiv., 142 et suiv., 199 et suiv. — S'il y a entre eux des degrés, XII, 143 et suiv.; articles fondamentaux, III, 252; polémique à leur sujet, II, 203 et suiv. — Manière de déterminer les articles de foi, XII, 199 et suiv.; difficultés de Leibniz, XII, 199 et suiv., 224 et suiv. — Les articles de foi et les protestants, XIII, 90, 121.

Articles de 1682 (les quatre), imposés par Louis XIV à la Faculté de théologie, II, 478; les professeurs de Douai refusaient de les enseigner, III, 345; Bossuet estime qu'il faut se contenter de la liberté de les enseigner, sans les imposer, III, 117. — Combattus par d'Aguirre, III, 11, 45, et par Charlas, III, 103, 104; Réponses à leur opposer, III, 11, 36, 45, 80. — Sont-ils conciliables avec la doctrine de Duval? Le Camus le nie, Diroys l'affirme, II, 360.

Articles d'Issy. En projet, VII, 37, 39; articles proposés par Fénelon, avec les réponses de Bossuet, VII, 36; VIII, 274, 281 à 289; corrections apportées, VII, 77. — Sur le trente-troisième de ces articles, VII, 86, 87; articles ajoutés à Issy sur la demande de Fénelon, X, 321, 322, 323. — Explication sur les articles d'Issy, VIII, 89 à 92. — VII, 89, 90, 102, 105, 108, 309, 507, 512, 513, 515, 521, 522; VIII, 126, 139, 142, 198, 278, 329, 398, 409, 461, 466, 467, 468, 483, 528; X, 280, 281.

Arundel (Henri Howard, comte d'), III, 299.

Ascalon (évêque d'). Voyez Benavente.

Ascension (l'), VI, 297, 298; VII, 415. — Hymne de Bossuet sur cette fête, VII, 426, 429.

Ascétisme, VI, 313, 314, 320 à 322, 327, 331.

Asfeld (Jacques Vincent Bidal d'), abbé de La Vieuville, au diocèse

de Dol, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Asnières (Seine), V, 414 ; XII, 19 ; XIV, 424.

Aspremont (Claire Beille d'), IX, 86.

Assemblées du clergé. Celle de 1650 fait une protestation gallicane, II, 286. — Celle de 1654, contre le jansénisme, XII, 80, 81. — Petite assemblée de 1681, part qu'y prend Bossuet, II, 229, 245 ; son procès-verbal menacé de censure, II, 300, 301. — Assemblée de 1682. Son but, nomination des députés ; le Roi désigne Bossuet pour le sermon d'ouverture, II, 253, 256, 257 ; l'assemblée et la régale, II, 295 à 297 ; elle a cédé quelque chose au Roi en vue de la concorde, II, 455 à 460 ; sa lettre au Pape sur ce sujet, II, 296, 297, 298, blâmée par Arnauld, II, 433 ; ses décisions cassées par Innocent XI, II, 450, 451. Son avertissement aux protestants, II, 343. L'assemblée et la morale relâchée, II, 308 et suiv. ; XII, 339. Circulaire écrite en son nom par l'évêque de Tournay, II, 477 ; une circulaire en réponse au bref d'Innocent XI, rédigée par Bossuet, n'a pas été envoyée, II, 452 à 478. Suites de l'assemblée de 1682, V, 464 ; lettre de soumission écrite par ses membres en vue d'obtenir leurs bulles, V, 464. — III, 8 ; IX, 141. Voir aussi Articles. — Assemblée de 1685, ses plaintes contre les protestants, III, 85. — Assemblée de 1688, son appel au futur concile, III, 527. — Assemblée extraordinaire de 1693, dite assemblée des Bois, VI, 86. — Assemblée provinciale préparatoire à l'assemblée générale de 1695, VII, 59. — Assemblées provinciales de 1699, tenues pour l'acceptation du bref condamnant Fénelon. Idée gallicane de ces assemblées, conseillées par l'archevêque de Reims ; mémoire au Roi sur ces assemblées, XI, 492 et suiv. ; lettre du Roi pour leur convocation, XI, 320, 333, 337, 372, 452 ; XII, 7 ; assemblées de Paris, XI, 333, 339, 343, 366, 372, 374 ; XII, 13 ; de Reims, XI, 366 ; XII, 31, 42 ; de Cambrai, XI, 333, 334, 365, 366, 374 ; XII, 1, 14, 28, 40, 42, 46, 54, 68, 69, 389 ; de Bordeaux et de Sens, XII, 31, 40 ; des provinces du Midi, XII, 31. Ces assemblées caractérisées par Quesnel et par Noailles, XII, 40, 387. — Assemblée de 1700, III, 8 ; IX, 297, 377 ; XI, 452, 454 ; XII, 262, 263, 265, 299, 300, 331, 482 ; XIII, 67, 69 ; XIV, 425, 426. Somme allouée à Bossuet à son occasion, XII, 482, 483 ; part qu'il y prend, XII, 273 ; il y présente une relation de l'affaire du quiétisme, XII, 331. Élection de Noailles à la présidence, XII, 398. Unanimité des décisions doctrinales, XII, 331. On juge plus prudent de ne pas examiner le livre de Sfondrati, VIII, 249 ; XII, 359, 360. Plaintes contre les empiétements des magistrats, XII, 268. Censure de propositions des jansénistes et surtout des casuistes, XII,

272, 303, 305, 321, 361, 362. Jugements sur ces censures, XII, 319, 341 ; clé de ces censures, XII, 341. Procès-verbaux envoyés à Rancé, XII, 331. Circulaires au clergé sur les réguliers, XII, 332, et sur les casuistes, XII, 335 et suiv. — Assemblée de 1702, XII, 336, 340 à 342.

Assertio septem sacramentorum, ouvrage de Henri VIII, IV, 9.

Assesseur du Saint Office. Voir Bernini et Sperelli.

Assise, III, 147.

Assomption (sur la fête de l'), IV, 280 ; V. 421 ; VIII, 40. Sur la procession à faire en cette fête, XIV, 352.

Assomption (Sœur de l'). Voyez Dumans.

Assurance de son état. Il n'en faut point chercher, V, 393.

Assy. Voyez Acy.

Astalli (Fulvio), XII, 77.

Astell (Mlle), IX, 429.

Asti (Marcel d'), IX, 121 ; X, 35.

Asymptotes, XIV, 146.

Ath (Belgique), VIII, 35, 261 ; IX, 284.

Athalie, tragédie, IV, 298.

Athanase (S.), I, 116, 385 ; V, 454 à 456 ; X, 62. Sur l'adoration de l'humanité du Christ, VII, 61 ; sur le canon des Écritures, XII, 221, 230, 234, 238; XIII, 109, 113, 122. — Saint Athanase et *le Pasteur*, XIII, 139 ; et l'idolâtrie, XIII, 183 et suiv. — Symbole de saint Athanase, XIII, 381.

Athènes, IX, 21.

Athis (François d'), curé de Pommeuse, VII, 106.

Athos (mont), III, 403.

Atomes, VI, 347.

Attente de l'action divine, VII, 348, 349.

Attention, dans l'oraison, VI, 66.

Attestations données à Mme Guyon, VII, 505 à 524 ; X, 70.

Attrait dans la vie intérieure, IV, 295 ; V, 423; VI, 18, 24, 56, 69, 93, 246, 253, 386, 394, 395, 397, 398, 401, 446, 466, 507, 508 ; VII, 215, 237, 274, 380 ; IX, 131, 183. Le recevoir, V, 449. Le suivre, IV, 111 ; V, 84, 201, 206, 298, 423, 465; VI, 46 ; VII, 28, 43, 45, 74, 121, 147, 172, 173, 267 ; VIII, 322.

Attributs de Dieu. Comment envisagés dans l'oraison, VI, 43.

Attrition. Si elle exige l'amour de Dieu, II, 313, 363. — Au sacrement de Pénitence, XII, 89, 90, 160, 179, 262, 263, 264, 294 ; si elle est suffisante, VII, 75, 76 ; VIII, 324, 325. — IV, 390. Voyez Amour de Dieu.

Auber (Éléonor), femme du ministre La Mothe, XIV, 153.

Aubereau (Louis), fermier de Saint-Lucien, I, 281 ; XIV, 268, 269.

Aubert (Jacques), XIV, 458.

Aubert (le P. Jean), franciscain, signe la censure contre les *Maximes*, XI, 469, 471.

Aubert (N.), chanoine de Senlis, X, 10.

Aubertin (Edme), ministre protestant, II, 170 ; IV, 201 ; V, 312.

Aubervilliers (Seine), VI, 352, 450 ; XIV, 48.

Aubery (Anne François Robert), abbé d'Homblières, IV, 508.

Aubery (Renée Julie), duchesse de Noirmoutiers, IV, 490; VIII, 268.
Aubespine (Madeleine de l'), IV, 142.
Aubignac (l'abbé d'), ses vues sur le théâtre, VI, 285.
Aubigne (Agrippa d'), XIII, 252.
Aubigné (Charles d'), gouverneur du Berry, IX, 229; sa mort, XIV, 437.
Aubigné (Françoise d'), nièce de Mme de Maintenon; son mariage, IX, 129, 452.
Aubigné (Louise Artémise d'), XIII, 252.
Aubin (Pierre), signe la censure contre les *Maximes*, XI, 470.
Aubray (Antoine d'), comte d'Offemont, lieutenant civil, I, 429.
Aubusson de La Feuillade (Georges d'), évêque de Metz, contre ses chanoines, IV, 341. — VIII, 300; XIV, 415.
Auch, III, 189; VIII, 297. — L'archevêque Tristan de La Baume de Suze, commissaire pour le différend du chapitre d'Uzès, XII, 358, 486; aux assemblées de 1700, XII, 342, et de 1702, XIII, 342; son rituel, XIV, 170.
Au-dela-les-Bois, écart de Jouarre, V, 98, 99.
Audibert ou Ethelbert, roi de Kent, XII, 452.
Audru (Louise) de Sainte-Agathe, converse de Faremoutiers, VI, 363.
Augny (Estienne, sieur d'), lieutenant général à Metz, I, 16, 171; travaille à la réunion des protestants, I, 466, 471 à 473.
Augsbourg (confession d'), III, 225, 226, 228; V, 184; VI, 40; XII, 146, 149. V. Forer.
Augsbourg (ligue d'), III, 528; V, 371; IX, 370.
Auguis (Pierre René), ses *Révélations indiscrètes du XVIIIe siècle*. I, 394; IV, 87.
Augur (saint), martyr, IX, 133.
Auguste (l'évêque d'). Voyez Bédacier.
Auguste II, roi de Pologne, III, 124; VIII, 175, 296, 303.
Augustin (saint) au concile de Carthage, XII, 128, 129, 186, 208, 212. Son intérieur, VI, 179. Sa doctrine, VIII, 95, 120, 121; IX, 55. Son autorité, VII, 87; Bossuet la suit en matière de spiritualité, VIII, 176, et sur la question de la grâce; il se propose d'écrire pour la défendre, V, 406; VII, 98, et soutient que saint Augustin n'y a rien innové, XIV, 440. — Sentiments de saint Augustin sur le péché originel, VIII, 156, 162; sur l'Immaculée Conception, XIII, 329; sur le péché, XII, 165; sur la liberté et la grâce, V, 412; XII, 52, 119, 166; sur l'amour-propre, VII, 271; sur la charité, X, 5, 6; sur la vision béatifique, I, 190; sur l'idolâtrie, XIII, 166; sur les distractions, VII, 156; sur les mariages, VII, 166; sur l'utilité des Écritures, XII, 138; sur leur canon, XII, 129, 239, 240, 241, 242; XIII, 127, 129 et suiv., 231 à 235; sur saint Paulin, III, 132; sur saint Cyprien, XII, 150, 151, 152; sur Montan, XII, 32, 33; sur Pélage et les pélagiens, III, 250; XII, 61;

sur la rétractation de Leporius, XI, 302, 334, 373 ; sur les Sibylles, XIII, 172 ; sur la religion des Perses, XIII, 152, 158, 159 ; sur la contrainte en matière de religion, II, 263 ; III, 248, 264 ; IV, 466 ; IX, 312, 313, 318 ; XII, 445 et suiv. ; XIII, 20. — Saint Augustin et Sfondrate, VIII, 160, 161 ; et Coulau, XII, 174 et suiv. Il a fait écrire la vie de saint Ambroise, III, 269. On lui attribue un sermon de saint Césaire, XI, 378. Sa lettre à Vincent le Rogatiste, X, 358 ; son *De spiritu et littera*, XII, 119. — Édition de ses œuvres par les bénédictins, XI, 131 ; XII, 119 ; accusée de jansénisme, XI, 330, 344, 347 ; XII, 119, 480 ; ses adversaires sont condamnés, XII, 258, 259, 320. — III, 327 ; IV, 19 ; V, 438 ; VI, 29, 50, 98, 99, 103, 114, 339 ; VII, 104 ; VIII, 52, 53, 58, 59, 169, 170, 172, 352, 412, 481, 523 ; IX, 97, 165, 186, 220, 260, 275, 301, 386, 413, 416, 417 ; X, 62, 163, 222, 238, 296, 316, 330, 340, 427 ; XI, 383, 482, 483, 484, 486, 487, 488 ; XII, 443, 457.

Augustin (le P.), barnabite, VIII, 327.

Augustin (le P.), dominicain de Sainte-Sabine, et Charlas, VIII, 410 ; éloges qu'il donne à Bossuet, VIII, 406 ; services qu'il rend aux bossuétistes, VIII, 420 ; il écrit contre Sfondrati, VIII, 410, 411 ; bavard, VIII, 420. — VIII, 413 ; XI, 138, 179, 299, 300 ; IX, 9.

Augustiniana Ecclesiæ Romanæ doctrina, VIII, 151, 249 ; XI, 138, 179, 299, 300 ; XII, 272 et suiv., 275, 305. Dénoncée par l'archevêque de Reims, XII, 273.

Augustiniens (les) sur l'efficacité de la grâce, XIII, 43.

Augustins (les) de Paris, VI, 6. — Augustins déchaussés accusés de quiétisme, X, 87. — Augustins signataires de la censure contre les *Maximes*, XI, 471. — Le procureur général des augustins, dans l'affaire du quiétisme, IX, 207, 221, 224, 236, 371 ; X, 35, 86, 156, 287. Voir Serrani.

Augustinus, ouvrage de Jansénius, XII, 274.

Aulnay (Calvados), abbaye, II, 199, 237 ; IV, 117 ; VII, 328.

Aumale (Jeanne d'), IV, 455.

Aumale (Suzanne d'), comtesse de Schomberg, I, 258.

Aumont (Madeleine Fare d'), dame de Beringhen, III, 320.

Auneux (Marie-Anne d'), VII, 311.

Auramazda, XIII, 155.

Aurec (Haute-Loire), prieuré, III, 37.

Aurelia ou *Orléans délivré*, XIV, 402.

Aurélien, empereur, XIV, 402.

Auréliopolis (Lydie), XIV, 472, 484.

Aurillac, XII, 479 ; XIV, 485.

Austérités. Doctrine et conseils de Bossuet, IV, 54, 114, 217, 330, 331 ; V, 5, 51, 371, 467 ; VI, 60, 95, 107, 156, 402, 421, 478 ; VII, 30, 414, 416 ; VIII, 505 ; XII, 379.

Auteuil, près de Paris, VII, 75, 76.
Auteurs profanes (sur les), VII, 303.
Autigny (M. et Mme d'), protestants fugitifs. Leurs biens réclamés, III, 170.
Autorité. Les protestants nient sa nécessité dans l'Eglise, III, 255, 256.
Autriche (Anne d'), X, 290.
Autriche (Marguerite d'), X, 192.
Autun, V, 91, 152, 220, 350 ; VIII, 296 ; X, 212, 213. Abbaye de Saint-Martin, VII, 490. Évêque, VIII, 109.
Auvergne (Claude d'), professeur au Collège royal, IV, 184.
Auvergne (Henri Oswald de La Tour, abbé d'), VIII, 254, 363, 401 ; IX, 208. Bruit de son élévation au cardinalat, VIII, 309, 401 ; IX, 278.
Auvilliers (le P. Noblet d'), oratorien, IV, 358 ; XIII, 2.
Auxcousteaux (Artus) met en musique les psaumes de Godeau, III, 188.
Auxcousteaux (Claude), bailli de Saint-Lucien, XIII, 301.
Auxerre, III, 379 ; XIII, 38.
Auxiliaris. Conseil qu'il donne à saint Hilaire d'Arles, II, 278.
Auxiliis (congrégation *de*), XI, 66 ; XIII, 64, 65.
Auxonne (Côte-d'Or), III, 37, 38 ; XI, 372 ; XIV, 452, 461.
Auzou-Salary (Marie-Catherine), dame d'Erlach, V, 487.
Avancoupion ou Ariancoupom (Inde), XIII, 247, 248.
Avaux (Jean Antoine de Mesmes d'), services qu'il rend à Bossuet, II, 225, 232, 270, 341. Ses bons rapports avec Neercassel, II, 232, 270. — III, 548 ; VIII, 111 ; XIV, 417, 455.
Ave Maria, omis par Fénelon dans ses sermons, III, 200,
Aveillon (le P. Jean Joseph), oratorien, et la mission de Claye, III, 222, 223.
Avent. Pratiques conseillées pour ce temps, IV, 357, 371. Mariages prohibés en ce temps, IX, 52, 53.
Avernes-Saint-Gourgon, au diocèse de Lisieux (Orne), XIV, 459.
Avernes-sous-Exmes (Orne), VII, 222.
Avernes (marquise d'), III, 2 ; XIV, 459.
Averrhoès, IX, 427.
Averrhoïstes, X, 242.
Averruncarii, XIII, 158.
Avertissements aux protestants, IV, 8, 51, 59, 69, 148, 165, 166, 356 ; VII, 72 ; IX, 96 ; XIV, 406. — Le VIe, IV, 256, 266, 268 ; XIV, 406.
Avesta, XIII, 155.
Avignon, IV, 155, 358 ; V, 296 ; VII, 134, 439, 489 ; VIII, 344 ; IX, 124, 226, 304 ; X, 184 ; XI, 395 ; XII, 12. Prieuré de Saint-Martial, III, 283.
Avila (Vieille-Castille), III, 386 ; VII, 176 ; XII, 216.
Avila (saint Jean d'), IX, 99 ; XI, 478.
Avis. En quel sens Bossuet consent qu'on lui donne des avis, IV, 232, 238.
Avis à une communauté de Filles, pour remédier aux divisions intestines, IV, 515 à 520.
Avis aux Réfugiés, ouvrage de Bayle, IV, 262.

Avis salutaires de la Vierge Mar condamnés à Rome, II, 483.

Avogadre (Louis Centorio d') ou La Vogadre (de), lieutenant de roi à Metz, travaille à la réunion des protestants, I, 467, 470, 473.

Avolaro ou Avolaria (Anna), femme de Mignard, I, 271.

Avranches, III, 162 ; IV, 55, 165, 286 ; V, 179 ; VI, 350, 357 ; VII, 185 ; VIII, 214.

Avrillot (Barbe). Voir Mme Acarie.

Ax-les-Thermes (Ariège), VIII, 413 ; XI, 191.

Ayen (le comte d'), son mariage, IX, 229, 246, 452. Ce mariage utile aux bossuétistes, IX, 272.

Aymerich (le P. Mathieu), jésuite, VIII, 18.

Azu (commune de Saint-Romain-sous-Gourdon, Saône-et-Loire), X, 126.

Azu (M. d') est le même que Louis Bossuet, X, 126 ; XIV, 275, 515. Voir Bossuet (Louis).

Azzolini (Decio), XI, 253, 287.

B

B*** (Mme de). Ce qu'elle doit faire pour rester à Jouarre, VI, 95, 96 (C'est probablement Mme de Baradat des Anges).

B*** (le P.), VII, 92.

Baba Bathra, Baba Kamma, Baba Metzia. Voyez Talmud.

Babylone (la) de l'Apocalypse, III, 510, 512.

Bachelier (N.), berger, V, 103.

Bacchetoni (les), ou cagots, partisans de Fénelon, X, 237.

Bacchini (le P. Benoît), bénédictin, sur le livre de Sfondrati, VIII, 171.

Baden (Jacques, marquis de), III, 226.

Baglion de Saillant (Fr. Ignace de), évêque de Poitiers, VI, 303.

Bagnères, VIII, 444, 448.

Bagnols (Louis Dugué de), intendant de Flandre, III, 346 ; XIII, 524.

Bagnols-sur-Cèze (Gard), VII, 21.

Bagot (le P. Jean), jésuite, VII, 326, 327.

Baguette divinatoire, XIV, 460.

Bahier (le P. Jean), oratorien, VI, 351.

Baiana, XII, 81.

Baillet (Adrien). Son livre *De la dévotion à la Vierge* condamné, VII, 406, 442. Sa *Vie de Descartes,* XIII, 51. Il défend Drouyn, XIV, 349. — XIV, 478.

Baillet (Claude), s^r de Daucourt, VII, 201.

Baillet (Jeanne), dame de Fresnes, III, 361.

Baïus, X, 297, 443, 449 ; XI, 207, 323, 443 ; réfuté par le P. Dez, VIII, 352.

Bal donné lors du mariage du duc de Bourgogne ; ce qu'en dit Bossuet, IX, 54.

Balati (le comte), diplomate, V, 244 ; XIII, 99, 106.

Balbinus (le P. Aloys Boleslas), jésuite, V, 158 ; VI, 336, 342.

Baldigiani (le P. Antoine), jésuite, et le projet de canons sur les *Maximes,* XI, 221.

Bâle, III, 266, 271 ; V, 194, 195, 279 ; XIII, 359.

Bâle (concile de). Sur l'infaillibilité, V, 37 ; sur l'Immaculée Conception, XII, 201 ; XIII, 321 à 323, 331 ; sur les appels en cour de Rome, XIII, 444. — Sa conduite à l'égard des Calixtins de Bohême, V, 128, 134, 335, 336, 393, 545, 594 ; VI, 39, 40, 218, 335, 336, 342 ; XI, 318, 359 ; XIII, 106 ; réflexions de Bossuet à ce sujet, V, 156, 157, 208, 289. — Il renouvelle le décret de Constance, II, 318. — V, 203, 441 ; VI, 30, 31, 218 ; XII, 216 ; XIII, 191, 192, 194, 198.
Balincourt (famille de), VIII, 358.
Ballaigues (Suisse, canton de Vaud), V, 488, 490, 492.
Ballard de Laure (Claude Marie), XIV, 412, 413.
Balsamon (Théodore), III, 403.
Balthazar, pseudonyme de Dorat, X, 36, 37.
Baluze (Étienne), IX, 314.
Balzac (L. Guez de), sur Coeffeteau, VII, 220. — I, 294 ; V, 310 ; XIV, 151.
Bancelin (François), échevin de Metz, I, 3, 5, 6.
Bancelin (François), ministre de Metz, fils du précédent et gendre de P. Ferry, I, 171, 172, 188, 462.
Bandeville (terre de), à Saint-Cyr-sous-Dourdan (Seine-et-Oise), X, 124.
Bannost (Seine-et-Marne), V, 221, 292 ; VI, 286 ; VII, 179 ; IX, 101 ; X, 306. — Le curé de Bannost, Voir Saint-André.
Baptême des petits enfants, XII, 152, 153 ; conféré par les hérétiques, XII, 150 ; impôt sur les baptêmes, XII, 175.
Bar (Catherine de), X, 309, 310.
Bar-le-Duc, X, 431.
Bar-sur-Aube, XIV, 351.
Baradat (famille de), IV, 495.
Baradat (Catherine de) des Anges, ou la tante, sommée de rentrer à Jouarre, IV, 495, 496, 498, 501, 502, 503. — IV, 156, 160, 162 ; VI, 116.
Baradat (Henriette de) de Sainte-Gertrude, ou la jeune, cousine germaine de la précédente, priée de recueillir les lettres de Bossuet, IV, 450 ; son goût pour les auteurs profanes, VII, 213. — Décisions à elle adressées sur la règle de Jouarre, XIII, 420 et suiv. — IV, 234, 235, 237, 495 ; V, 223, 277, 383, 468 ; VI, 12, 42 à 45, 65, 249, 289, 313, 325, 398, 498, 499 ; VII, 2, 45, 273 ; IX, 105 ; XIV, 477.
Barat (Françoise), VIII, 539.
Barateau (Saintonge), X, 92.
Barbarigo (Marc-Antoine), cardinal, VIII, 410.
Barbe (Cateau), servante de Mme Guyon, ses variations, VII, 496. — VII, 487, 490, 492, 493, 498 ; X, 110.
Barberi (le P. Charles Philibert), carme, IX, 252.
Barberini (Charles), cardinal, VIII, 69, 173, 175, 382, 403 ; IX, 225 ; X, 235 ; XII, 399.
Barberini (François), cardinal, oncle du précédent, fait accorder à Bossuet le gratis des bulles de Saint-Lucien, I, 283, 284. Mesures prises contre lui par Innocent X, XII, 411. Grand

oncle d'un autre cardinal François Barberini, VIII, 69, 382.

Barbey (Jean), XI, 395 ; XIV, 186.

Barbezieux (Louis François Marie Le Tellier, marquis de), nommé chancelier de l'ordre du Saint-Esprit, IV, 284, 285; remercie Bossuet de ses condoléances, VI, 296. — Bossuet lui recommande M. d'Arconville, VII, 268. — Fénelon, avant de publier sa soumission, lui demande des instructions, XI, 272, 447. — Barbezieux et l'Université de Douai, XIV, 347. — VIII, 389, 394, 397.

Barbezieux (marquise de), IV, 233.

Barbier (Antoine Alexandre) et les *Entretiens* de saint François de Sales, VIII, 199. — XII, 436.

Barcelone, VIII, 261, 292, 296, 298, 303, 306, 322, 328, 537 ; XIV, 505, 506.

Barclay (Guillaume) réfuté par Bellarmin, III, 45.

Barclay (Robert), principal du collège des Écossais, III, 332.

Barcokébas, III, 407, 411.

Barcos (Martin de). Son *Exposition de la foi,* condamnée par Noailles, VIII, 52, 55, 58 ; XII, 118.

Bardesanes, XIII, 167.

Bardessard (Charlotte de), VII, 42.

Barentin (Marie-Madeleine), marquise de Chaseron, XII, 51.

Bari (Italie), III, 310.

Barles (Basses-Alpes), prieuré, XI, 479.

Baron (Placide), ancien religieux de Perrecy, recommandé à l'évêque de Béziers, XIV, 422.

Baroni (le P.), augustin, théologien d'Altieri, X, 33.

Baronius, sur saint Paulin, III, 131 ; sur le pape Marcel, III, 495 ; sur le molinisme, XIII, 69. — II, 319 ; IX, 313 ; XII, 211.

Barré (Sœur Marie), XIII, 411.

Barré (Philippe), lieutenant criminel à Meaux, VIII, 48, 49, 492.

Barrière (N.), confesseur à Faremoutiers, V, 12.

Barrière (famille Taillefert de), VIII, 358.

Barrière (Jean Charles de Taillefert, dit l'abbé de). Saint Crépin est son pseudonyme, IX, 380. Créature du cardinal d'Estrées, XI, 135. Passe pour soutenir Fénelon dans l'affaire des *Maximes,* IX, 253 ; X, 336 ; craint de l'abbé Bossuet, IX, 380 ; invité par le cardinal de Bouillon, XI, 135. Il demande le poste d'auditeur de rote, X, 74. Son chapelain, partisan de Fénelon, IX, 253 ; X, 336 ; XI, 400. — VIII, 337, 358, 359, 360, 364, 375, 511 ; IX, 369 ; X, 385.

Barrillon (Henri de), évêque de Luçon, sa famille, XIII, 57 ; il approuve un ouvrage de Rancé, II, 359 à 362, 515. Sa doctrine décriée par les molinistes, XIII, 482, 483. Bossuet et Guillaume du Puy sur Barrillon, XIII, 57, 61, 62, 63.

Barrillon (Paul de), ambassadeur. Sa relation de la mort de Charles II, III, 168.

Bart (Jean), VIII, 363.

Barthélemy des Martyrs (Dom), III, 194, 298.
Barthon de Montbas (Dorothée), XIV, 454.
Barwick. Voyez Berwick.
Basile (saint), IV, 123.
Basile (le P.), dominicain, V, 63.
Basile (le P.), pseudonyme de Bossuet, XII, 419 ; XIV, 505.
Baslier (Sœur), novice de Jouarre, VII, 58.
Basnage (Henri), avocat, IV, 70.
Basnage (Jacques) de Beauval, ministre protestant. Son *Histoire de la religion des Églises réformées*, IV, 512. Il écrit contre la *Lettre pastorale* de Bossuet, III, 234 ; violences qu'il reproche à ce prélat, IV, 470 ; défi qu'il lui porte, XIV, 63, 209. Sa polémique avec Jean de Catellan, XIV, 488. — IV, 70, 71.
Bassefontaine (Aube), abbaye, VIII, 233.
Basse-Œuvre (la), paroisse de Beauvais, VI, 22.
Bassevelle (Seine-et-Marne), V, 60.
Bassompierre (Françoise Ignace de), visitandine, IV, 410.
Bastille (la), IV, 130, 132 ; VI, 6.
Basville (Nicolas de Lamoignon de), intendant du Languedoc. Sa famille, X, 359. — Son enquête sur les violences dont se plaignent les protestants, II, 263. Bossuet lui fait présent d'un ouvrage, VI, 84. Basville s'offre à renseigner Bossuet sur les Albigeois, VI, 84, 85. Services qu'il rend à la religion, IX, 146. Sa douceur envers les huguenots, IX, 334, 335 ; ses idées sur les nouveaux convertis, IX, 311 à 334, 393 ; XII, 269 ; sur leur assistance à la messe, XII, 344 et suiv. ; ses procédés à leur égard, XII, 175 ; il répand chez eux l'*Instruction sur les promesses faites à l'Église*, XII, 269 ; il envoie à Bossuet des mémoires des évêques de Rieux et de Mirepoix, XIII, 5, 6. — Il blâme l'évêque de Saint-Pons en lutte avec les cordeliers, IX, 89. — Il ne peut obtenir un congé, XII, 270. — IX, 335 ; X, 357 ; XII, 168.
Bataille (Claude), V, 103.
Bataille (Jeanne), VI, 178.
Bathilde (sainte), IV, 84.
Batilly (Augustin et Catherine Charlotte Fraguier de), VIII, 84.
Batilly (Antoine Le Bey de), sa famille, I, 466 ; sa mission à la Cour, I, 78 ; son rôle dans les négociations pour la réunion des protestants de Metz, I, 466, 467, 468, 470, 471, 473.
Bauché (Nicolas), V, 100, 103.
Baud (N.-D. des Neiges de) (Morbihan), prieuré.
Baudequin (Sœur Claude), III, 176 ; VII, 33, 34.
Baudin (Jacques), professeur en droit, I, 336.
Baudin (Simon), signe la censure contre les *Maximes*, XI, 470.
Baudoin et sa femme, mal convertis, enfermés, puis mis en liberté, XIV, 99.
Baudouin, sieur de Champrosay, II, 506, 507.
Baudrand (Michel Antoine), géographe, II, 183.
Baudry (Catherine), IX, 73.
Baudry (Charles Théodore), évêque de Périgueux, I, 74.

Baugé, XIV, 465.
Baumé, al. Beaumetz (Pas-de-Calais), XIV, 468.
Baumes de Feuillet, de Schrodère et de Félix, VIII, 57.
Bauny (M. Ogier de), II, 489.
Baussan, écart de Saint-Remy-la-Vanne (Seine-et-Marne), VII, 84.
Bausset (cardinal de), peu exact dans ses citations, III, 28; altère un texte de Bossuet, II, 51; copie faite par lui d'une lettre de Bossuet, III, 68; anecdote qu'il raconte sur Bossuet et les protestants, III, 321. — Bausset et la lettre adressée à Fouilloux, XIV, 403, 404. — Cité, I, 493; IX, 132; XI, 489. — Corrigé, VIII, 32; XIV, 403. — IV, 212; XII, 355.
Bautru (famille). IX, 196.
Bautru (Marie-Madeleine), V, 152.
Bauvelle (Rémonde de), VIII, 496.
Bauyn (Catherine), sa famille, etc., X, 120.
Bavière (Anne de), femme de Henri-Jules de Bourbon. Elle charge Bossuet de l'oraison funèbre de la Princesse palatine, III, 104. — V, 65; XI, 329.
Bavière (Bénédicte Henriette Philippe de), duchesse de Hanovre, V, 542; XI 329.
Bavière (Édouard de), prince palatin, V, 65.
Bavière (Ferdinand-Marie, électeur de), VIII, 422.
Bavière (Joseph Clément de), électeur de Cologne, IX, 116.
Bavière (Yolande Béatrix de), VIII, 422; XII, 73.
Bavière-Neubourg (Marie-Anne de), reine d'Espagne, VIII, 64.
Bavière (Joseph Ferdinand Léopold, prince électoral de), fils de Maximilien, destiné au trône d'Espagne, XI, 67, 84, 411; sa mort, sa parenté avec le cardinal de Bouillon, XI, 164.
Bavière (Maximilien, électeur de), VII, 171; XI, 164; XIV, 295. — Ses rapports avec l'Université de Louvain, XIII, 495, 507, 513, 514, 515; XIV, 429.
Bayeux, III, 417, 425; XII, 41, 75; XIV, 480. — L'évêque de Bayeux, voyez Nesmond.
Bayle (Pierre). Cité, II, 317 et 378; corrigé, II, 364. — Bayle et Rapin, III, 414; Bayle refuse d'insérer *la Séduction éludée*, III, 256; il publie un ouvrage d'Isaac Papin, IV, 33, 268. Auteur de l'*Avis aux réfugiés*, IV, 262; sa *Critique de l'Histoire du calvinisme*, II, 341; ses *Nouvelles de la République des Lettres*, V, 477, 478; Spécimen de son *Dictionnaire critique*, V, 284. — III, 354).
Baylle (Jacques de), signe la censure contre les *Maximes*, XI, 470.
Bayonne, III, 360. — L'évêque, voyez du Bellay.
Bazin (N.), X, 124.
Bazin de Bezons (Claude), académicien, III, 539; XIII, 478.
Bazoche-en-Beauce (Eure-et-Loir), VI, 340.
Béatitude. Son désir inclus dans l'amour de Dieu, V, 239, 242. Conséquence tirée de sa gratuité par les féneloniens, IX, 283.
Béatitudes (sur les), IV, 342; VI, 45. — Béatitudes tirées au sort à Jouarre, IV, 342.
Beaubrun (Charles Henri), bio-

graphe de M. de Pontchâteau, I, 496.
Beauchâteau (François Chastelet de), comédien, VII, 125.
Beauchâteau (Hippolyte de), fils du précédent, faux abbé de Lusancy, VII, 125.
Beaudouin (N.), secrétaire du prince de Monaco, XII, 11.
Beaufort (Maine-et-Loire), IV, 78.
Beaufort (Eustache de), réformateur de Septfons, VIII, 274.
Beaufort (Joseph de), frère du précédent, théologien de Noailles, VIII, 274, 416; XII, 298; notice complétée, XIV, 506; il a assisté aux conférences entre Fénelon et Noailles, VIII, 537. L'abbé de Beaufort et le Fr. Laurent, VIII, 386; IX, 13, 26, 41, 45, 262; sa lettre au maréchal de Noailles, VIII, 416. — XIII, 307, 324, 349.
Beauharnais (François de), VIII, 28.
Beauharnais (Marie de), XIII, 203.
Beaujeu (Honoré Quiqueran de), XI, 479. A l'assemblée de 1700, XII, 342. Sa lettre à Bossuet et à Fénelon sur leur différend, XI, 479 à 488.
Beaulieu-le-Dinan (Côtes-du-Nord), abbaye, X, 329.
Beaulieu (Mlle de), VIII, 441.
Beaulieu (le sieur de), pseudonyme de M. de Pontchâteau, I, 496.
Beaumarchais (Pierre Augustin Caron de), sa parenté, XIII, 415.
Beaumont-en-Hainaut (Belgique), XI, 72.
Beaumont (N. de), parent de l'abbesse de Jouarre, XIV, 474.
Beaumont (Henri de), IX, 372.
Beaumont (l'abbé Pantaléon de), chassé de la Cour, IX, 372, 465; correspondant de Berlize, XI, 67, 458.
Beaune (Côte-d'Or), VI, 178; XI, 398; XIV, 26, 180.
Beaune (M. Henri), VI, 264.
Beaune (Renaud de), archevêque de Bourges, III, 164.
Beaupuits, ferme de Saint-Lucien, à Grandvilliers, XIV, 268.
Beauregard (Louis), docteur en théologie, I, 500.
Beauvais, III, 258, 339; IV, 130, 297; V, 120, 388; VI, 22, 23, 372, 373, 411, 458; VII, 107, 135, 177, 220; VIII, 17, 216, 218, 230, 426; IX, 73, 293, 367, 375; X, 190, 293, 385; XI, 124, 125, 153; XII, 392, 393; XIII, 301. — Paroisse de la Basse-Œuvre, VI, 22, 383; XIV, 267. — Accusation calomnieuse contre les chanoines, IV, 133; XIV, 473. Suppression de l'office de la Vierge par le chapitre, X, 326.
Beauvais (collège de), à Paris, XIV, 477.
Beauvais (Jeanne-Baptiste de), IV, 84.
Beauvau (famille de), IV, 227 et 228. Les Beauvau protestants, XIV, 475.
Beauvau (Marie de), supérieure des Filles charitables de La Ferté. Sa nomination, IV, 252, 253, 264, 267; son établissement, IV, 263 à 267; Bossuet promet de l'installer, IV, 226 à 229. — Ses rapports avec Mme Cornuau,

IV, 380. Son éloge, IV, 268. Elle quitte les Filles charitables, V, 405. — IV, 226, 227, 235, 252, 296, 355, 370; V, 85, 150, 182.

Beauvau du Rivau (François René de), futur évêque de Bayonne, signe la censure contre les *Maximes*, XI, 471.

Beauvillier (Paul de Saint-Aignan, duc de), gouverneur des petits-fils du Roi, VII, 423. Il a Tronson pour directeur, X, 371; correspondant de Basville, IX, 311. Remet les *Maximes des saints* à Bossuet, VIII, 129; à Louis XIV, VIII, 173. Fait imprimer la lettre de Fénelon à un ami, VIII, 523, 527. Louis XIV craint de le contrister, VIII, 270. Beauvillier notifie leur renvoi aux amis de Fénelon, IX, 372; est presque disgracié, IX, 374; XI, 62. Beauvillier après la *Relation sur le quiétisme*, X, 26; ses lettres à Pomponne et à Noailles, X, 369, 371. Ce qu'il dit de Mme Guyon, X, 370, 384. Ses dispositions approuvées de Noailles, X, 371. Ce qu'écrit de lui Mme de Maintenon, X, 372. Service qu'il rend à Bouillon XI, 52. Sa soumission au décret de condamnation des *Maximes*, XI, 262. Intermédiaire entre Bossuet et Fénelon, XI, 274; chargé de transmettre au duc de Bourgogne les félicitations de Bossuet, XIV, 440; hostile aux jansénistes, XIV, 500. — VI, 156, 555, 556; IX, 307; X, 40; XI, 8, 58, 62.

Beauvillier (Paul Hippolyte de Saint-Aignan de), XI, 91.

Beauvillier (Henriette Colbert, duchesse de), III, 188; X, 370, 384.

Beauxoncle (Alexis et Marie de), VI, 537.

Béchameil (Louis), marquis de Nointel, et sa fille, VI, 379.

Becnaude (la), XIV, 83.

Beda (Noël), syndic de la Faculté de théologie, emprisonné, III, 363, 364, 386, 388, 389.

Bédacier (Pierre), suffragant de Metz, I, 12, 490. — Il préside une thèse de Bossuet, I, 1; approuve la *Réfutation du catéchisme de P. Ferry*, I, 8. Son rôle dans la mission de Metz, I, 13, 14, 20, 21, 24, 28, 421. Sa conférence avec Ancillon, I, 458.

Bedmar (le marquis de), gouverneur des Pays-Bas, X, 192; XIII, 508; XIV, 429.

Bégards, hérétiques, VIII, 185, 206; X, 306; XII, 16.

Bégat (Mme), sa famille. Elle veut être pensionnaire aux Filles charitables de La Ferté, IV, 32.

Beger (Laurent), ou Arcuarius. Ses *Considérations sur le mariage*, III, 395.

Bégon (Jean René), chanoine de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, signe la censure contre les *Maximes*, XI, 471.

Bégon (Michel), intendant de la marine, VIII, 510.

Bégué-Plieux (Jean), consul de Condom. Sur Bossuet, I, 477 à 479.

Béguin (le P. Claude), ou le P. Claude de Paris, capucin, IV, 249, 258, 361; V, 172, 174, 181.

Béguin (Mme), religieuse de Jouarre, IV, 361.
Béhu (le bois de), dépendance de Saint-Lucien, XIII, 288.
Belasyse (John), III, 299.
Bekensall (John), XIV, 468.
Belfort, XIV, 497.
Belges, *extremi hominum*, VII, 49.
Belhomme (Jeanne), XIV, 459.
Belin (Jacques), conseiller au Châtelet, et sa fille Marie-Anne, III, 342.
Belin (Jacques Nicolas), éditeur de Saint-Cyran, VII, 88.
Belin (M. Th.), libraire, XIV, 447.
Bellarmin (Robert), cardinal. Sur l'authenticité des Livres saints, II, 22; sur le sacrifice et l'Eucharistie, I, 179, 457; XII, 317; sur les enfants morts sans baptême, VIII, 158, 159; sur le molinisme, XIII, 69; sur la contrainte à l'égard des hérétiques, XII, 447. — Anti-gallican avec plus de modération que d'Aguirre; est blâmé par Bossuet, II, 317-319; ses réserves sur un traité de Duval, III, 81; combat G. Barclay au sujet du pouvoir du Pape sur le temporel, III, 45, et Jacques Ier sur le serment d'allégeance, II, 328; III, 438. — XII, 206, 211.
Belleau (M. de), père de M. de Jaupitre, III, 241.
Bellefonds (Bernardin Gigault, maréchal de). Ses rapports avec Le Camus, évêque de Grenoble, I, 237, 256, 302; avec Rancé et la Trappe, I, 236, 237; II, 337; avec Bossuet, I, 235, 236, 238, 239, 240, 242; l'un des Pères laïques du Petit concile, II, 103. — Ses scrupules sur les bénéfices de Bossuet, I, 253; il se réjouit de l'accommodement sur le fait de Jansénius, II, 47; Rancé lui écrit sur le jansénisme, II, 103, 104. — Bossuet lui donne des conseils de piété, I, 302 à 304, 315, 321, 322, 326, 327; II, 33, 34, 35, 52; il le console de la mort de son fils, V, 217; il le tient au courant des dispositions de Mlle de La Vallière, I, 299 à 302, 304, 310, 315, 322, 347. — Le maréchal retiré à L'Isle-Marie (Manche); il s'est mis sous la direction du P. Le Valois, VIII, 187. — VII, 102; VIII, 463; XI, 255.
Bellefonds (Louis Christophe Gigault, marquis de), fils du précédent. Ses blessures, sa mort, I, 364; V, 217.
Bellefonds (Judith Gigault de), tante du maréchal, carmélite, dite la M. Agnès de Jésus-Maria, I, 235, 238.
Bellefonds (Laurence Gigault de), bénédictine. Ses *Œuvres* approuvées par Bossuet, III, 565.
Bellefonds (Térèse Gigault de), fille du maréchal, carmélite, IV, 314.
Belleforest (François de), traduit Victor de Vite, IX, 4.
Bellegarde (Octave de), archevêque de Sens, XII, 292.
Bellesme (Orne), VII, 178. — Ses eaux, VII, 201.
Bellestat (aujourd'hui Belesta, Ariège), VI, 84.
Bellet (Mgr Ch.-Félix), I, 245, 247, 297; VII, 490.

Belley, VII, 328 ; VIII, 199 ; X, 329 ; XI, 478 ; XIV, 507. — La régale étendue à ce diocèse, II, 469.
Bellon (André de), beau-frère de Frotté, IV, 463.
Bellot (Seine-et-Marne), VII, 472.
Bellozane (Seine-Inférieure), abbaye, IV, 141.
Bellum papale, seu concordia discors, III, 230.
Belot (l'abbé), VIII, 69.
Bélou (Seine-et-Marne), XIV, 490.
Belsunce, évêque de Marseille, son mot sur la mort de Couet, XIV, 94.
Belval (Ardennes), abbaye, VIII, 538.
Benavente (Alvare), augustin, sur les cérémonies chinoises, XIII, 350.
Benedetti (l'abbé) et sa vigne, IX, 343.
Bénédictins anglais à Paris et à La Celle-sur-Morin, IV, 25 ; IX, 353, 365.
Bénédictins de Saint-Maur. Leurs couvents dans le diocèse de Meaux, XIV, 102. Ils laissent difficilement un des leurs passer à la Trappe, III, 47, 48, 49, 56. Leur édition de saint Ambroise, III, 270, 271. Bossuet bien disposé pour eux, les empêche d'attaquer Rancé, VI, 389. L'évêque de Chartres prévenu contre eux, XII, 5. — Leur édition de saint Augustin. Bossuet collabore à la préface, XII, 119, 480 ; XIII, 70, 75. Cette édition accusée de jansénisme, XI, 131, 330, 344 ; XII, 5, 27, 480. Ses adversaires condamnés, XII, 258, 259, 320. — VI, 76.
Bénédictions (traité talmudique des), III, 410.
Bénéfices (sur la pluralité des). Bellefonds et Bossuet, I, 253, 254, 493.
Benessa (Pierre), sa Vie, II, 195, 196.
Bénévent, VIII, 412.
Bénigne (le Fr.), augustin déchaussé, quiétiste, X, 87, 332, 339. Son abjuration, X, 313, 318, 319, 455, 459 ; XII, 59.
Bénigne (Sœur). V. Cornuau.
Bénigne, tragédie, XIV, 401.
Benoist (René), XIII, 362. Son traité sur la confession, III, 90.
Benoist (Fr. de Druon de Chapelle) signe la censure contre les *Maximes*, XI, 471.
Benoît (saint), son office, sa règle, IV, 13, 51, 523 ; son panégyrique, V, 401, 505.
Benoît (Dom), prieur de la Trappe, IV, 407.
Benoît VIII, pape, 111, 229.
Benoît XII et Philippe de Valois, II, 438, 439, 471. — Sa bulle sur la vision de Dieu, XI, 234.
Benoît XIII. Son bref sur la grâce, XIII, 482. — VIII, 412 ; X, 67.
Benoît XIV, sur Marie d'Agreda, VIII, 24, 85 ; sur Clément d'Alexandrie, XI, 477. — IX, 476.
Benoît (Élie), ministre protestant. Sur la Conférence avec Claude, II, 364 ; sur les petites Mirat, II, 501. Sa discussion avec le P. de La Rue, III, 74.
Benoît (Jacques), bibliothécaire de Saint-Sulpice, XI, 3.

Benoît (Jean), curé d'Esbly, XIV, 458.
Benserade (Isaac de), IV, 297.
Bentivoglio (Gui). Ses lettres, XIV, 281.
Bérard (le P. Gilbert), oratorien, VI, 390; VII, 119, 126, 127, 129, 147.
Bérard (Sœur) de Sainte-Dorothée, religieuse de Jouarre, VI, 390.
Béraud (Suzanne), XII, 182.
Bercheny (le maréchal de), IV, 154.
Berchier (Suisse), V, 476, 491.
Bercy (Nicolas), graveur, et sa fille Jeanne, VIII, 547.
Bercy (Françoise Malon de), abbesse de Notre-Dame de Meaux, IV, 83; X, 185, 186.
Bérenger de Tours, hérétique, III, 207, 255; XII, 149; XIII, 103.
Bérénice, tragédie de Racine jugée par Bossuet, VI, 261.
Berg (Allemagne), III, 228.
Berger, al. Bergier (le P. François), jésuite, III, 414.
Berger (Martin), curé de Chantilly, V, 64; XIV, 478.
Berger (N.). Bossuet lui écrit au sujet du ministre La Mothe, XIV, 153.
Bergerac (Dordogne), V, 476.
Bergeret (Jean-Louis), académicien, IX, 190.
Berghes (Alphonse de), archevêque de Malines, XIII, 496.
Bérin (Perrette), des Filles charitables, II, 372, 374, 490; XIV, 472, 473; institutrice à Faremoutiers, III, 173, 213, 214; va chez les Ursulines, où elle ne peut rester, retourne à Faremoutiers, III, 315; décisions la concernant, III, 365.
Beringhen (Belgique), XIII, 496.
Beringhen (famille de), III, 25, 26, 93, 320.
Beringhen (Mme Anne Généreuse Constance Marie de), abbesse de Faremoutiers. Sa nomination, III, 96; difficultés au sujet de ses bulles, III, 98, 99; sa prise de possession, III, 99, 122; sa bénédiction, X, 58, 59, 119, 185, 186, 207, 245. Sa santé, III, 173. Ses nièces, III, 320; VIII, 204, 205, 272; XIV, 307, 308; leurs pensions, XIII, 218. — Ses rapports avec l'abbesse de Notre-Dame, III, 400; avec Mme Cornuau, VIII, 36; avec Mlle de Mauléon, III, 412. Ses contestations avec Mme de Bonneval, III, 318, 319, 342, 366; V, 221; avec le curé de Douy, IV, 80; VII, 362, 443; VIII, 121, 204, 239, 312, 313, 323, 324, 357; avec le curé de Faremoutiers, XIII, 37. — Bontemps indisposé contre elle, VI, 125 à 127. — Elle se procure des portraits de Bossuet, III, 25 et 26; compliments que lui adresse Bossuet, V, 66; il lui renvoie une lettre des Clairets, V, 154; la charge d'annoncer à Mlle de Pont la mort de sa grand'mère, VI, 123; la console de la mort de son père, V, 103, 104, 129, et du départ de Mme de La Vieuville, VI, 255, 256; il lui donne ses ouvrages, III, 521; IV, 15. — Félicitations qu'elle adresse à Bossuet, V, 12; IX, 2; elle lui recommande des sujets, III, 122, 316; sa recom-

mandation, puissante sur l'abbé Bossuet, V, 34. — Bossuet lui accorde des permissions, III, 520 ; IV, 15 ; V, 58 ; il lui demande de faire payer une dette, III, 429 ; l'avertit de réparer des églises, VIII, 357. — Elle prend ombrage d'une décision de Bossuet, III, 181 ; ses contestations avec ce prélat, VIII, 121 ; Mme de Beringhen et l'école de Faremoutiers, III, 214 ; VI, 110. — III, 25, 26, 93, 320; VI, 12, 362, 363; XI, 90, 91 ; XII, 20.

Beringhen (Anne Bénigne Fare de), filleule de Bossuet. Son baptême, VI, 255, 304 ; régal offert par elle à Bossuet, VI, 323.

Beringhen (Anne Marie-Madeleine Généreuse Fare de). Sa vêture, VIII, 121, 261, 266, 272; sa profession, IX, 353, 364. — III, 320 ; X, 58

Beringhen (Henri de), premier écuyer, père de l'abbesse de Faremoutiers, III, 25, 26, 27, 96, 99. Sa mort, V, 103, 104, 129.

Beringhen (Jacques Louis de), fils du précédent, premier écuyer, III, 320 ; VII, 83, 84 ; VIII, 121.

Beringhen (Louise Charlotte Eugénie Fare de), dite sœur Thérèse de Sainte-Victoire, III, 320. Sa prise d'habit, X, 58, 59, 207, 245.

Beringhen (Marguerite Françoise Julie de), dite de la Croix, III, 320.

Beringhen (Olympe Félicité Thérèse Sophie de), dite du Plessis, III, 320.

Berkeley (Georges de), son fils et sa fille, V, 375 à 377 ; XII, 324.

Berlin, VI, 340 ; XIV, 351. — Église Saint-Nicolas, XIII, 259. Académie, III, 88; XII, 325.

Berlize (René de), docteur de Paris. Sa famille, XI, 67 ; notice complétée, XIV, 516. — Favorable à Fénelon, lui conseille de se défendre en attaquant Bossuet, XI, 66, 67, 86 ; ses remarques sur la *Lettre d'un théologien*, XI, 128, 179 ; ce qu'il dit de la censure des *Maximes* par les docteurs de Paris, XI, 457 à 459. — Il est l'auteur présumé d'un mémoire contre la suppression des écrits apologétiques de Fénelon, XII, 13. — XI, 168.

Bernage (Jacques), curé de Jouarre. IV, 359, 363 ; V, 119, 181, 185 ; XIII, 2. — Plaintes contre lui ; il est privé de sa cure en 1696, V, 98, 99 ; VIII, 110, 115.

Bernard (saint). Son panégyrique par Bossuet, I, 7, et par le P. de La Rue, X, 175. Son autorité dans l'Église, I, 504. Sa lecture conseillée, VI, 401. Passage de ce Père demandé par Bossuet, VI, 399, 400, 406. Passages expliqués, VI, 3, 46 ; VII, 104, 105. — Saint Bernard, sur le corps mystique du Christ, VII, 274 ; sur l'indéfectibilité du Saint Siège, VIII, 240 ; sur la grâce et le péché, XII, 165 et 166 ; sur l'appel au bras séculier, XII, 452. Contre Abélard et Pierre de Bruys, VIII, 544 ; contre Gilbert de La Porée, XI, 334, 373. — Son *Traité de la grâce et du libre*

arbitre, traduit, XIV, 329. — II, 429, 430, 450; V, 408, 461; VII, 170; VIII, 282; IX, 99, 314, 399.

Bernard (N.), prêtre de Chalon-sur-Saône, XIV, 78.

Bernard (Jacques), ministre protestant et rédacteur des *Nouvelles de la République des Lettres*, V, 477, 478.

Bernard (le P. Odon), cluniste, prieur de Reuil, IV, 26.

Bernardini (Paulin), dominicain, maître du Sacré palais, opposé à Fénelon, VIII, 353, 435; IX, 78, 93, 224.

Bernardon (Guillaume), chanoine de Meaux, VII, 528.

Bernaville (Charles Le Fournier de), gouverneur de la Bastille, VIII, 463.

Berne, V, 476, 478, 487; IX, 430.

Bernegger. Ses lettres à Pierre Le Bachellé sur le projet de réunion des protestants de Metz, I, 464, 465.

Bernex (Michel Gabriel Rossillion de), évêque de Genève, VIII, 446.

Bernières (Jean de) de Louvigny, mystique. Son *Chrétien intérieur* jugé diversement par Port-Royal et par Huet; ce qu'en disent Rancé, IV, 116, 117, et Bossuet, VII, 86, 121. Ses lettres suspectes de quiétisme, VII, 146. On lui attribue à tort la *Règle des associés de l'enfance de Jésus*, IX, 481. — VIII, 425; X, 310.

Bernières (Charles Maignard de), ami de Port-Royal, IV, 116.

Bernières-le-Patry (Calvados). Nomination à la cure, II, 365; XIV, 458.

Bernin (Laurent, dit le cavalier), sculpteur et architecte, VIII, 380.

Bernini (Pierre Philippe), fils du précédent, assesseur du Saint-Office, VIII, 380. Partisan de Fénelon, qu'il défend auprès du Pape; son rôle dans l'affaire des *Maximes*, IX, 21, 48, 49, 50, 61, 66, 160, 179, 253, 268; accusé de partialité, VIII, 380, 383, 428, 429; IX, 12, 36, 50. Sa mort, IX, 343, 359, 360; X, 369. Candidats à sa succession, IX, 359, 368, 369, 370; X, 8. — IX, 369, 462; X, 313.

Bernou (l'abbé), correspondant de l'abbé Renaudot, le console de l'échec de sa candidature à la Bibliothèque du Roi, III, 20, 24, 30. Bernou demande à continuer l'*Histoire de France* de Cordemoy, III, 30. Cité sur l'assemblée de 1685, III, 84. — III, 159.

Berriat-Saint-Prix (Jacques), XIV, 447.

Berry (le duc de), petit-fils de Louis XIV, au camp de Compiègne, X, 192. — III, 312; VIII, 354; X, 371.

Berry (duchesse de), IX, 16.

Berryer (Louis), comte de La Ferrière, financier. Sa famille, I, 245, 246; XIV, 447; ses rapports avec François Bossuet et avec Bossuet, I, 247. Sa mort, X, 18.

Berryer (l'abbé Louis), fils du précédent, fonde le prieuré de Torcy, VIII, 92, 93, et y nomme

Mme de Luynes, VIII, 110. Ses rapports avec ce prieuré, VIII, 117, 123, 124, 184. Il met la réforme à Perrecy, XII, 356. Berryer à la Trappe, VIII, 109, 110 ; à Meaux, XIII, 354. Ses vers sur Mme d'Albert, XII, 498. — VII, 242 ; VIII, 109, 205, 273, 334, 357, 396 ; XIV, 432, 504.

Berryer (Nicolas René), XIV, 504.

Berson (Jean), curé de Tigeaux, XIV, 495, 496.

Bertault (N.), notaire, VII, 469, 470.

Bertaut (Jean), le poète, abbé d'Aulnay, II, 199.

Bertet (le P. Jean), ancien jésuite, IX, 120 ; XIV, 485.

Bertet (Jean), aumônier du cardinal de Bouillon, IX, 120 ; congédié par lui, XIV, 233, 508.

Berthe (N.), seigneur de Nolongue, et ses deux filles, V, 101.

Berthe (Marie), femme de Groteste de La Mothe, III, 88.

Berthe (Marie-Madeleine), religieuse à Faremoutiers, XIII, 37.

Bertheley (P.), prêtre bourguignon, XI, 380, 382, 383, 384, 385.

Berthelin (Antoine Louis), chanoine de Troyes, V, 179.

Bertherat (Marie), femme de Colbert de Saint-Pouange, III, 305.

Berthier (le P. Joachim Joseph), dominicain, éditeur des lettres d'Innocent XI, II, 445.

Berthold (le B.), VII, 424.

Bertier (Antoine François de), évêque de Rieux, favorable à Fénelon, VIII, 252 ; sur les nouveaux convertis, XII, 437. — VIII, 367.

Bertier (Nicolas de), évêque de Blois, VIII, 526, 528.

Bertier (Pierre de), évêque de Montauban. Sur le ministre Claude, II, 170.

Bertin. Divers personnages de ce nom, XIII, 314 ; XIV, 523.

Bertin (N.) et le Nouveau Testament de Trévoux, XIII, 314 et suiv., 319 et suiv., 326, 337, 355 et suiv., 535. Intermédiaire entre Bossuet et R. Simon, XIII, 319 ; prend la défense de Simon, XIII, 326 et suiv., 392 ; excuse un verset incriminé par Bossuet, XIII, 355 et suiv.

Bertin (Nicolas), précepteur du duc d'Ayen, XIV, 523.

Bertot (N.), directeur de consciences, VI, 532 ; IX, 503.

Bertrade, femme de Philippe Ier, II, 465.

Bertrand (Antoine Louis), sulpicien, éditeur des lettres de M. Tronson, VII, 310 ; X, 307 ; XIV, 201.

Bertrand (le P. Paulin), trinitaire, IV, 22.

Berwick (le duc de), à Rome, XI, 298. — XII, 22, 24, 39, 56 ; XIV, 46.

Besancenot (le P. Philibert), bernardin, signe la censure contre les *Maximes*, XI, 470.

Besançon. Indult pour la nomination à l'archevêché de cette ville, X, 52, 63, 392. L'archevêque, XI, 386, 390, 391, 393. L'officialité, XI, 390, 392, 393. L'official procède contre le curé de Seurre, X, 415. Prêtre accusé de quiétisme, IX, 488. Abbaye de Saint-Vincent, IX, 408. — IV, 220 ; V, 491 ; X, 52, 63,

65, 74, 203 ; XI, 379, 386 ; XII, 487.
Besche (N.), ingénieur hollandais, XIV, 275.
Beschefer (le P. Germain), jésuite. Thèse soutenue par lui, XII, 161 ; sa déclaration à ce sujet, XII, 167, 178, 179.
Beschefer (le P. Thierry), jésuite, XII, 161.
Besmaux (Mme de), née Colbert de Villacerf. Ses terres aux environs de Faremoutiers ; permissions que lui accorde Bossuet, VI, 363, 364 ; VII, 243.
Besmaux (Marie Geneviève de Montlezun de), fille de la précédente et petite-fille du gouverneur de la Bastille, XI, 90.
Besnard (Mme), pseudonyme de Mme Guyon, XIII, 441.
Besoigne (Jérôme), XIV, 403.
Besongne (J.-B.), imprimeur, IX, 91.
Besse (Var), VI, 450.
Besset (Catherine de), première femme de Jacques de Vrillac, XII, 103.
Besset (Marguerite de), première femme de P. de Vrillac, III, 151.
Besson, curé de Magny-les-Hameaux, XIV, 468.
Bet-ha-Midrasch, III, 410.
Betham (le Dr John), conseil qu'il donne à Jacques II, V, 539.
Bether. Voyez Bittir.
Bethléem (l'évêque nommé de), Louis de Sanlecque, IV, 457.
Béthune (Marie-Louise de La Grange d'Arquien, marquise de), V, 132, 169, 183.
Béthune-Charost (Armand, duc de), VIII, 455.
Betz (Oise), VII, 135.
Beuchot (Adrien Jean Quentin), IX, 308.
Beufve ou Le Beufve (Claude), procureur fiscal d'Étrépilly, III, 2 ; XIV, 460.
Beurges (Philippe de), dame de Coislin, I, 495.
Beurrier (le P. Paul), génovéfain. Ses mémoires, VI, 285.
Beuverand (Marguerite de), femme de François Bossuet, V, 378.
Beveridge (Guillaume), XIV, 443.
Beynes (Seine-et-Oise), VI, 49.
Bézac (Jean François d'Usson, marquis de), XIII, 20.
Bèze (Théodore de). Il approuve la contrainte contre les dissidents, XII, 457. Sa version du Nouveau Testament, XIII, 360.
Béziers IX, 85 ; X, 158 ; XII, 168, 173. — Concile de Béziers, XII, 450. — L'évêque, voyez Biscaras.
Bezons (Armand Bazin de), archevêque de Bordeaux, XIII, 478.
Bezons (Claude Bazin de), académicien, III, 539 ; XIII, 478.
Bezons (Louis Bazin de), intendant, XIII, 477, 478.
Bianchi (le P. Jules Marie), dominicain, secrétaire de l'Index, et son neveu Augustin, X, 17.
Biberon (famille) accusée d'accaparement, XIV, 396.
Bible, II, 102 ; III, 58. — Ses livres deutérocanoniques, III, 58, 59 (Voir Canon). Versions recommandées par Bossuet, III, 163 ; usage de ces versions, III, 163 à 165. — Bible de Louvain, III, 163 ; XIII, 363. Bibles de Genève, XIII, 363.

Bibliotheca Fratrum Polonorum, IV, 260, 261.
Bibliotheca Telleriana, V, 195.
Bibliothèque critique de R. Simon, XIII, 543, 544.
Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, d'Ellies du Pin, V, 73 et suiv.; XIV, 474.
Bibliothèque des Pères. Deux collections sous ce titre, XII, 355.
Bibliothèque universelle de Leclerc, III, 313; V, 477.
Bibliothèque du Roi. Ses fonctionnaires, III, 15 et suiv.; 20 à 24.
Bidal (Étienne), abbé de l'Échelle-Dieu, frère de l'abbé d'Asfeld, XIV, 518.
Bidar, ou Biclar, aujourd'hui Vallclara (Espagne), abbaye. Chronique de l'abbé Jean, citée, III, 246.
Bidart (N.), novice de Jouarre, VII, 58.
Bidassoa (la), V, 40.
Bidé de la Grandville (Julien Louis), intendant de Flandre, XIII, 519.
Bielinski (Stanislas), maréchal de la diète de Pologne, VIII, 298.
Bièvres-le-Châtel (Seine-et-Oise), III, 59.
Bignon (l'abbé Jean-Paul). Son projet d'une académie des Arts, V, 339. Son estime pour Leibniz, VI, 219; ce qu'il pense du dynamisme, VI, 339. — Sa démarche en faveur de Santeul, IV, 74. Bossuet lui recommande Winslow, XII, 101. — Pourquoi l'abbé Bignon est hostile à Noailles, XIII, 426. — L'abbé Bignon et la censure des livres, XIV, 168. Il est constitué censeur de Bossuet, XIII, 423, 426; XIV, 431. — Son secrétaire nommé Simon, XIII, 543, 544.
Bignon (Jérôme II), magistrat, IV, 133, 134; XIII, 204; ami de Grotius, XIV, 100.
Bignon (Jérôme III), intendant, XIII, 204.
Bignon (N.), chirurgien à Saumur, XII, 99.
Bigot (Émeric), littérateur, IV, 92.
Bigot (N.), ecclésiastique lyonnais, XII, 267.
Bilbarteaux (Grand et Petit), écarts de Jouarre, V, 98, 99, 100.
Billaine (les), libraires, XIII, 538, 542.
Billaine (Louis), II, 196. Sa veuve et la dédicace de Léon de Modène à Bossuet, II, 222; et l'*Histoire critique du Vieux Testament*, XIII, 311, 417.
Billard (Denis) traduit en latin un écrit de Noailles, X, 368, 374.
Billets (*Traité des*), III, 6, 11.
Billom (Puy-de-Dôme), XIV, 471.
Billot (Anne), clarisse de Seurre, pénitente de Robert, XI, 377.
Billot (David), pasteur à Givonne, IV, 460.
Billot (Jean), père du précédent, conseiller de police à Sedan, IV, 460.
Billot (Zacharie), fils du précédent, pasteur à Primat, IV, 460.
Binet (Jean), signe la censure contre les *Maximes*, XI, 470.
Bionne (Loiret), III, 509.
Biscaras (J. Armand de Rotundis de), évêque de Béziers, favorable à Fénelon, VIII, 252; XI,

55 ; siège à l'assemblée de 1700, XII, 173.

Bissy (Henri Thyard de). Sa famille, VIII, 304 ; ses bénéfices, VIII, 304. Évêque de Toul, opposé à Fénelon, pourquoi, VIII, 304, 312, 433. Son différend avec la cour de Lorraine, XIII, 455 ; il consulte Bossuet, XIV, 127, 128. Bissy et le Cas, XIV, 95. Bossuet le traite de fripon, XIV, 506. — Bissy refuse l'archevêché de Bordeaux, IX, 447. — Successeur de Bossuet à Meaux, XIV, 232 ; se plaint du mauvais entretien des bassins de Germigny, III, 41 ; publie des livres liturgiques, IX, 15 ; conseillé par le P. Doucin, X, 29 ; s'efforce de faire accepter la bulle *Unigenitus*, VII, 135. — Ses rapports avec le P. de Riberolles, VII, 242 ; avec les frères Pastel, VIII, 25 ; avec Mme de La Maisonfort, VIII, 503 ; avec la Sœur Rassicod, XIII, 403 ; avec La Broue, XIV, 523. — Bissy et l'offrande de la Saint-Étienne, XIV, 217. — XII, 34, 97 ; XIII, 456.

Bissy-sur-Fley (Saône-et-Loire), VIII, 304.

Bittir ou Bether (Palestine), III, 407, 411.

Blackheath (Angleterre), XII, 322, 325.

Blackloe (Thomas), dit Thomas Anglus, adversaire des jésuites, XII, 114.

Blackwell (George), archiprêtre d'Angleterre, déposé pour avoir soutenu la légitimité du serment d'allégeance, II, 328.

Blaienne (Mme de), VI, 116.

Blaignan (Gironde), II, 378.

Blaine (Marie), veuve Régnier, XIV, 302.

Blampignon. Diverses personnes de ce nom, I, 27, 28.

Blampignon (Nicolas), curé de Saint-Merry, approuve la *Bibliothèque* de du Pin, IV, 208 ; V, 74 ; signe la censure contre les *Maximes*, XI, 469.

Blampin (Thomas), bénédictin, V, 522 ; XII, 482.

Blancey (M. de), parent de Bossuet, I, 250, 268. Ses démarches en faveur de l'*Exposition*, I, 250 à 252, 263 à 265.

Blancey (Mme de) passe pour protectrice de Quillot, XIV, 79.

Blanchard (Thomas), fermier du Plessis-Grimoult. Ses difficultés avec un curé, III, 13.

Blanchet (N.), ministre à La Rochelle. Sa conversion, I, 451.

Blanchet (le P. Jean Bernard), jésuite. Son abrégé de Thyrso Gonzalez, VIII, 175.

Blangy-sur-Bresle (Seine-Inférieure), VII, 494.

Blason (le). Dédain de Bossuet pour cette science, VII, 220.

Blaye (Gironde), I, 462 ; XII, 292.

Blé. Redevance payée à l'évêque par l'abbaye de Jouarre. Procès à ce sujet, V, 77, 87, 135, 136, 137, 138, 141, 142, 147, 159, 166, 182. — Dans quelle mesure Bossuet consent que les religieuses fidèles y interviennent, V, 119, 121, 122, 134. Il attribue la perte de ce procès à la prévention des juges, V, 171, 174.

Bleré (maison de), XIV, 518.
Blidechilde, femme de saint Faron, IV, 45.
Blois, IV, 33; VII, 494; VIII, 487, 510, 526, 528; IX, 348; X, 59; XI, 245, 269, 336; XII, 33. — Paroisse Sainte-Soleinne, IV, 33. — Création de l'évêché, IX, 293; XI, 336, 337, 339. — L'ordonnance de Blois, VII, 454; VIII, 434; XIV, 9.
Blois (Louis de). Fénelon voudrait s'autoriser de lui, XI, 72, 478, 479.
Blois (Mlle de), fille de Mlle de La Vallière, III, 124; V, 424; VI, 152, 153.
Blondeau (Isabelle), dame de Villesavin, VI, 123.
Blondel (David), ministre protestant, II, 170; mis à profit par les bacheliers de licence, II, 274.
Blondel (François), professeur du Dauphin, II, 131, 157.
Blondel (François), seigneur de Mandres et de Vaucresson, VIII, 387, 388, 389, 423. — Autres personnes de la même famille, VIII, 387.
Blondel de Joigny-Bellebrune (Isabelle), femme de François de Harville, V, 250.
Bobé (les). Différents personnages de ce nom, originaires de Coulommiers, V, 154.
Bobé (Nicolas), supérieur de la Visitation et chanoine de Meaux, II, 333; III, 360; V, 154; VII, 2. — Son oraison funèbre de la Reine, II, 390.
Bobé (Sœur Paul), ou Bobé de Saint-Paul, religieuse à Jouarre, II, 12; VII, 2, 289; IX, 105.
Bochart de Champigny (Catherine), XII, 99.
Bochart de Champigny (Charles), dit le P. Honoré de Paris, capucin, XII, 99.
Bochart de Champigny (Guillaume), évêque de Valence, XIII, 15.
Bochart de Champigny (Jean), intendant de Touraine, XIII, 15.
Bochart de Saron (François), évêque de Clermont, XIV, 32.
Bocquet, assesseur à Meaux, VII, 528.
Boé (Lot-et-Garonne), XIII, 479.
Boège, XIII, 239.
Bœgler (Jean-Henri), III, 202.
Boëssel ou Boissel (Jean de). Sa majeure ordinaire censurée à Rome, II, 424.
Bohemiæ compactata, XI, 318, 359.
Bohémiens. Si le concile de Constance a été suspendu à leur égard, XI, 318, 359, 360; XII, 187.
Bohéries (Aisne), abbaye, XIV, 499.
Bohle (Samuel), traducteur d'Aben-Esra, XII, 226.
Boileau (Jacques), doyen de Sens, chanoine de la Sainte-Chapelle, frère de Despréaux. Il approuve les idées de Rancé sur les études des religieux, V, 62; la théologie de Merbes, II, 387; il censure des thèses, XII, 160, 163, 179; il signe la censure contre les *Maximes*, XI, 470. — Son *Traité des empêchements du mariage*, V, 76.
Boileau (Jean), curé de Vitry-sur-Seine, signe la censure contre les *Maximes*, XI, 470.
Boileau (Jean-Jacques), dit de

l'Archevêché, VI, 367. Notice corrigée, XIV, 492.
Boileau (Louis), procureur du Roi à Fère-en-Tardenois, III, 147.
Boileau (Marie), femme de L. Nacquart, III, 149.
Boileau (Nicolas), dit Despréaux, cousin de Catherine Rapoil, III, 143; ami de Pierre Gorge, III, 415; de Valincour, XIV, 143; de l'abbé Dreux, IX, 310; meurt chez le chanoine Le Noir, XII, 89. Boileau et l'abbé Dumas, XIV, 522. Sa maison d'Auteuil, VII, 76. — Sur Longin, XIV, 452; sur *Saint Paulin*, III, 140, 141; sur *Télémaque*, XII, 6; contre le quiétisme, X, 210; contre Testu de Mauroy, III, 352. — Boileau et la querelle de *Phèdre*, IV, 457; auteur présumé d'une lettre où Bossuet est pris pour juge entre Santeul et Charpentier, I, 376 à 378. — Son épître sur *l'Amour de Dieu* et Bossuet, VII, 76. — I, 265, 271; II, 392; IV, 155; V, 164; VI, 360; IX, 125; XII, 83; XIV, 408, 412.
Bois (assemblée du clergé dite des), VI, 86.
Bois (Nicolas), se plaint du curé de Jouarre, V, 100, 103.
Bois-Aubry (Indre-et-Loire), abbaye, IX, 310.
Boisdauphin (H. de Laval de), évêque de La Rochelle, et le Catéchisme des trois Henri, XIII, 57.
Bois-le-duc (Hollande), VIII, 409.
Bois-le-Vicomte (Seine-et-Marne), terre de M. d'Hervart, II, 503 à 512.
Boisot (l'abbé Jean-Baptiste), correspondant de Mlle de Scudéry, V, 31.
Boissard (Claude), général de la congrégation de Saint-Maur, III, 427, 445; VII, 296, 297.
Boissat (Pierre), XIV, 461.
Boisseleau (femme), de Claye, IV, 466.
Boisseleau (Alexandre Raynier de), à Limerick, XIV, 301.
Boistard, et non Boisard, XIV, 498.
Boitron (Seine-et-Marne), V, 119, 120; VII, 472.
Boivin (Jean-Baptiste), signe la censure contre les *Maximes*, XI, 470.
Boivin (Marie), femme de Jean Bochart, XIII, 15.
Boleyn (Anne de), III, 358, 364.
Bolingbroke (Henri, vicomte de), époux de Mme de Villette, XIII, 44.
Bollandistes (les), VI, 130; VII, 442.
Bollandus (Jean), jésuite, XII, 281.
Bolleville (Seine-Inférieure), XIII, 297.
Bologne, VII, 180, 202, 305; IX, 22, 179, 239, 370; XII, 74. — Chapitre tenu dans cette ville par les augustins, XI, 108, 309.
Bombes (sur les). Épigramme de Leibniz, V, 291, 339.
Bon (Claude), avocat à Grenoble, IX, 480.
Bon (Marie), dite la M. de l'Incarnation, fille du précédent, ursuline, IX, 480, 481.
Bona (Jean, cardinal). Ses correspondants, II, 402; XIV, 458; lettres de lui perdues, II, 402;

XIV, 442 ; sa lettre sur l'*Exposition*, II, 401, 402. — Sur l'invocation des saints, III, 355. Reproches qu'il adresse à Surius, III, 269, 270. Étonnement qu'il cause à Bossuet, VI, 104 ; sur les décrétales, XII, 211. — I, 325 ; VI, 64 ; XIV, 450.

Bonaventure (saint). Psautier qui lui est attribué, IV, 42. Sur la communion, IX, 100. — X, 197.

Bondroit (Amédée), cité sur le précaire, II, 292.

Bonencontre (Côte-d'Or), VI, 242.

Bonheur (le). Si on peut ne le pas désirer, VII, 62, 63.

Boniface (saint). Les actes de son martyre, I, 404 à 406.

Boniface Ier (saint), pape, et le canon des Écritures, XIII, 140.

Boniface VIII, pape. Concession qu'il fait à Philippe le Bel, II, 440, 441, 471, 472.

Boniface, correspondant de saint Augustin, III, 248.

Bonjour, pseudonyme de l'abbé Bossuet, IX, 39.

Bonn, IV, 87.

Bonnac (Jean-Louis d'Usson, marquis de), intermédiaire entre Leibniz et Bossuet, XIII, 20, 91, 92.

Bonnart (Alexandre), vicaire d'Étrépilly, III, 2.

Bonne année (souhaits de), VI, 114.

Bonneau (M. Alfred), biographe de Mme de Miramion, V, 395.

Bonneau (Marie), dame de Miramion, V, 395.

Bonneau (l'abbe René), aumônier du Roi, VII, 490.

Bonneau (Thomas) de Vallemer, père du précédent, VII, 490.

Bonnefontaine (Ardennes), abbaye, XIV, 499.

Bonnet (Jacques), VII, 22.

Bonnet (le P. Jean Damascène), trinitaire, confesse Bossuet, XIV, 67, 436.

Bonnet (Marguerite et Pierre), paroissiens de Jouarre, V, 100, 102, 103.

Bonnet (Michel Philippe), curé de Saint-Nicolas-des-Champs, signe la censure contre les *Maximes*, XI, 470.

Bonneval (Michel Chabenat de), introducteur des ambassadeurs, X, 454.

Bonneval (Marie-Antoinette du Prat, dame de). Sa famille, III, 318. Mariage de son fils, III, 342. Son différend avec l'abbesse de Faremoutiers, III, 318, 319, 366 ; V, 221.

Bonnières (Oise), seigneurie. Vente de cette terre, VI, 22 ; VII, 278 ; XII, 487 ; XIII, 439.

Bonport (Eure), abbaye, VIII, 297.

Bonrepaus (François d'Usson de), diplomate, 19, 20, 92.

Bonshommes, ou Le Meynel (Seine-et-Oise), prieuré, IX, 162.

Bontemps (Alexandre), valet de chambre de Louis XIV, sa famille, VI, 122, 126. Indisposé contre Mme de Beringhen, du fait de Bossuet, VI, 125, 126, 127. L'abbé Bossuet lui fait la cour, IX, 42. — XIV, 426.

Bontemps (Nicolas), médecin à Meaux, XIII, 457.

Bonzy (Pierre, cardinal de). Sa proposition en vue de gagner le ministre Dubourdieu, II, 212. Bonzy et La Broue, X, 158. — IV, 514.

Bonzy (Élisabeth de), marquise de Castries, IX, 16.
Bordeaux. Carmélites, VIII, 514. — Château-Trompette, VIII, 63. — Collège de Bazas, IV, 206. — Conciles, III, 207, 243. — Concile provincial, XI, 494. Assemblée provinciale contre les *Maximes*, XII, 40. L'officialité, II, 377 ; XIII, 57. — L'archevêque d'Anglure de Bourlemont, loué par Bossuet, III, 355. L'archevêque Bazin de Besons, à l'assemblée de 1700, XII, 342. — III, 240 ; V, 276 ; VIII, 280, 281, 321, 358, 386, 413, 444, 511, 512, 514 ; IX, 447 ; X, 76 ; XII, 440 ; XIII, 144, 443 ; XIV, 519.
Bordeaux (Henri de), signe la censure contre les *Maximes*, XI, 470.
Bordes (Philippe d'Espoey de), huguenot converti, III, 154, 155. — Déclaration dogmatique à lui donnée par Bossuet, III, 163 à 166.
Bordes (le P. Charles), oratorien, recommandé à Bossuet, continue les œuvres du P. Thomassin, XIV, 425, 426.
Bordier (N.), contrôleur, VII, 453.
Bordier (Claude ?), contre les *Maximes*, XI, 470.
Borel (N.), XIII, 263.
Borel (Louis), vicaire général de Beauvais, XIII, 263, 352.
Borelli (le P.), barnabite, VIII, 230.
Borelli (le P. Thomas), dominicain, X, 17.
Borghese (le cardinal), correspondant d'Ubicini, III, 82.
Borghese (le prince), IX, 369.
Borghese (la princesse), protectrice de Molinos, III, 114.
Bornat (Simon ou Charles), signe la censure contre les *Maximes*, XI, 469.
Borrey (Jean) signe la même censure, XI, 470.
Borromée (saint Charles). Sa fête chômée à Rome, X, 270. Ses *Instructions aux confesseurs* réimprimées, XII, 337. — XIV, 354.
Bosc (famille). Y appartenaient Jeanne, dame de La Roche, Claude Marguerite, femme de Bontemps, et sans doute aussi Claude Bosc, seigneur d'Ivry-sur-Seine, prévôt des marchands, etc.
Boscus (Jean François), curé de Mory. Ses prétentions sur la léproserie de Mitry, VI, 78 à 80. Sa vie, sa condamnation, XIV, 485.
Bosio (Thomas Marie), commissaire du Saint-Office, IX, 179 ; X, 17, 31.
Bosquet (François), évêque de Lodève, puis de Montpellier, II, 395.
Bosquet (N.), magistrat à Meaux, VIII, 492.
Bosquillon (N.). Son article sur Pellisson, V, 526.
Bossac, auj. Boussac (Aveyron), XIV, 419.
Bossuet (André), III, 38.
Bossuet (Antoine), frère de l'évêque de Meaux. Sa femme, IV, 387. Trésorier des États de Bourgogne, gagne son procès contre eux, I, 196, 420 ; XIV, 506. Maître des requêtes, V, 12 ; VIII, 107. Intendant de Sois-

sons, III, 67 ; IV, 521. Sa conduite à l'égard des protestants, III, 67, 224, 265. Sa maladie, VII, 206, 207, 209 ; sa goutte, X, 5, 10; XI, 3. Sa mort, XI, 110, 114, 115, 124, 127, 129, 143, 153, 154, 156 et suiv., 163, 166, 167, 169, 172, 177, 185, 190, 193, 194, 205, 218, 283, 345, 422. Son caractère, X, 5, 10 ; il se brouille avec l'abbé Millet, XIV, 423. — Ses lettres à son fils, IX, 89, 90, 93. Il lui envoie de l'argent, VIII, 255 ; XI, 15, 16. Fait acheter des tableaux en Italie, VIII, 57. — Condé lui demande des nouvelles de Cordemoy, III, 29. Ant. Bossuet créancier de Cordemoy, XIV, 460. — Il s'intéresse à la famille de Cordemoy, VII, 358. Son chagrin de la mort de M. de Simony, X, 308 ; XI, 17. — Antoine Bossuet et Taisand, II, 366 ; IV, 15 ; sa lettre sur la mort de La Bruyère, VII, 411. — Ce qu'il dit de son frère, VIII, 189 ; de la conversion de l'Électeur de Saxe, VIII, 303 ; de l'abbé de Madot, X, 328, 329 ; du courrier Maurisseran, X, 243 ; de la *Relation sur le quiétisme*, IX, 365 ; X, 129 ; de la *Réponse aux Remarques sur la Relation*, XI, 1. — III, 162 ; IV, 14 ; VI, 453 ; VIII, 3, 69, 115, 141, 247, 257, 309, 359, 383, 509 ; IX, 6, 31, 126, 157, 169, 191, 228, 355 ; X, 26, 34, 124, 229, 269, 272 ; XI, 31, 47, 123, 124, 127, 265 ; XII, 15, 33, 391 ; XIV, 420, 518.

Bossuet (Bénigne), père du précédent, conseiller au Parlement de Metz, en résidence à Toul, I, 416 ; détaché au Conseil souverain d'Alsace, I, 424 ; chanoine, VII, 440 ; seigneur d'Azu, X, 126. — Ses rapports avec Nicolas Rigault, I, 416 ; avec Colbert de Croissy, I, 424, 425. Il s'occupe de la réunion des protestants, I, 168, 173, 176. S'intéresse au séminaire de Metz, XIV, 259, 261. — II, 304.

Bossuet (Claude), frère puîné de l'évêque de Meaux, chanoine de Toul, I, 82, 416, 419.

Bossuet (Élisabeth), dame de Pont-sur-Seine, III, 523 ; V, 378 ; VIII, 233, 266.

Bossuet (François), dit Bossuet le riche, financier, I, 247 ; III, 523 ; V, 378, 463.

Bossuet d'Aiseray (Jacques), cousin germain de l'évêque de Meaux, VIII, 112.

Bossuet (Jacques-Bénigne). évêque de Meaux. Sa famille, I, 196, 360, 416, 417, 419, 425 ; II, 68 ; II, 37, 319 ; V, 149 ; XI, 379. — Une de ses sœurs a failli épouser Magalotti, X, 233 (Voir en outre les autres personnes du nom de Bossuet). — Bossuet étudiant, I, 415 à 417 ; élève de Guischard, IV, 285, 286. Ses rapports avec les frères Dupuy et Nicolas Rigault, I, 416 à 418. Il tombe dans un parti allemand, I, 418. Sa mineure ordinaire, I, 1 ; sa sorbonique, I, 490. — Bossuet à Saint-Lazare, XIII, 400. Prédiction du P. Antoine, V, 296. — Docteur, il signe une résolution de la Faculté, I, 442 ; il préside

les thèses de Claude Bouchu, II, 164 ; d'Antoine Fagon, V, 74, 81 ; de l'abbé de Feuquières, II, 164 ; d'Antoine de Noailles, II, 422 ; de l'abbé de Malézieu, VII, 259 ; il approuve les ouvrages du P. Antoine de Saint-Gabriel, I, 504 ; de Joseph Arbussy, I, 508 ; d'Antoine Arnauld, I, 508, 509, 510 ; de Mme de Bellefonds, III, 565 ; Boudon, I, 502 ; de Brianville, I, 507 ; des Mahis, VII, 529, 530 ; de Druy, I, 501 ; du Bosc, I, 500 ; Claude Fleury, II, 513, 514, 515 ; d'Heauville, I, 506 ; Hébert de Rocmont, III, 564 ; Huet, II, 76 ; du P. Lalemant, I, 507 ; de Lallouette, I, 499 ; La Parre, I, 503 ; de Moissy, II, 515 ; Pellisson, VI, 567 ; Rancé, II, 514 ; III, 564 ; IV, 523 ; VIII, 546 ; Remiremont (du chapitre de), VIII, 546 ; du P. Surin, I, 501, 502, 504 ; du P. Talon, I, 505, 506. — Il reçoit la dédicace des ouvrages de Cally, VII, 222 ; J. Champy, II, 305 ; l'abbé de Cordemoy, VII, 358 ; Daurès, IV, 4 ; Dellon, III, 49 ; Grancolas, V, 231 ; D. Michel Guitton, II, 188 ; Hébert de Rocmont, IV, 44 ; Isaac Papin, V, 187 ; Ch. Perrault, III, 127 ; Pontas, IV, 55, 179 ; Raguenet, IV, 224 ; John Sergeant, I, 317 ; R. Simon, II, 220 ; P. Taisand, II, 59 ; Treuvé, IX, 94 ; Varignon, IV, 91 ; Ch. Marie de Veil, I, 328 ; Veneroni, XIV, 281.

Bossuet à Metz et à Toul. Ses premiers sermons, I, 190, 417, 424, 426, 499. — Ses rapports avec les Schomberg, I, 8, 9; Alix Clerginet, I, 32, 42 à 74 ; Vincent de Paul, I, 11, 12, 14, 21, 26 ; XIV, 259 à 262 ; la famille Colbert, I, 424, 425. — Il réfute le *Catéchisme* de P. Ferry, I, 8 ; prend part à la mission de Metz, I, 11 à 28 ; à l'établissement du séminaire, XIV, 259 à 264 ; à la réforme de Sainte-Glossinde, XIV, 264 à 266. Il est mandataire des Trois ordres, I, 3, 5 ; chargé des affaires du chapitre, I, 77, 426. Il travaille à la réunion des protestants de Metz, I, 147 à 186, 443 à 474 ; ses plaintes contre eux, I, 14, 20, 22, 79 ; jugement de P. Ferry, I, 456. Bossuet envoie sa démission de doyen, I, 192.

Bossuet évêque de Condom, I, 475 à 480 ; XIV, 372. Son sacre, I, 479 ; sa prise de possession, I, 480. — Ses lettres d'administration à La Gutère, I, 194, 197, 213, 232 ; à Méral, I, 198. Ses ordonnances de 1671 contestées par les chanoines, I, 480 à 482 ; son mémoire sur ces ordonnances, I, 482 à 488. Il n'a jamais été à Condom, II, 174. Jugement de Bégué-Plieux, I, 477 à 479. — Bossuet raconte la mort de Madame et reçoit l'ordre de prononcer l'oraison funèbre de cette princesse, I, 199, 202.

Bossuet précepteur du Dauphin, I, 206, 207, 479 ; VII, 223, 224. Ses jugements sur son élève, I, 222, 257, 294 ; II, 35, 413, 417. Ses lettres de service à Huet (Voir à ce nom les tables

des tomes I et II). Sa maladie, I, 398, 399. Lettre à Innocent XI sur l'éducation du Dauphin, II, 112 à 161. Exhortation au Dauphin, II, 412 à 421. Bossuet à Saint-Germain, I, 282 ; le Concile de Saint-Germain, II, 102 et 103 ; IV, 82. Sa maison à Versailles, II, 78. Il assiste aux démonstrations de du Verney, II, 130. Bossuet en Bourgogne avec le Dauphin, I, 316 ; III, 529; il félicite Louis XIV de ses victoires, I, 392; II, 30, 32, 58; il lui rend compte de la santé et des progrès du Dauphin, I, 391 ; II, 32, 56 ; son crédit à la Cour, II, 202.

Bossuet à l'Académie. Sa candidature, I, 214, 215, 216. Son élection, I, 219. Son discours de réception, I, 219, 220. Il patronne la candidature de Cordemoy, I, 379 à 382; il assiste à la réception de Claude Fleury, VIII, 9 ; de Louis de Sacy, XIII, 45.

Bossuet et ses bénéfices. Il cumule les bénéfices, sa réponse aux scrupules de Bellefonds, I, 253, 254, 255, 493 et 494. — Bossuet, prieur de Gassicourt-les-Mantes ; procès au sujet de ce bénéfice, I, 12, 429 ; visite de Bossuet à ce prieuré, VIII, 90. — Bossuet prieur du Plessis-Grimoult ; il ne nomme à aucune des cures dépendant de ce prieuré sans l'avis de M. de Bayeux, II, 79, 92, 201, 244, 365 ; il pourvoit à ces cures, II, 92, 200, 365 ; bail de ce prieuré, XIV, 374. Visite de Bossuet à ce prieuré, II, 317 ; cf. 237, 241 ; permission aux religieux pour leur cuisine. — Bossuet abbé de Saint-Lucien de Beauvais. Il demande et obtient le *gratis* de ses bulles, I, 276 et suiv., 282 à 286. Il maintient R. de Francastel dans les fonctions de procureur fiscal, I, 275, et permet de cueillir de l'herbe dans les bois de l'abbaye, XIV, 268. Il procède à la translation d'une relique, II, 213. Ses difficultés avec la comtesse de Boufflers, VI, 22 ; avec l'évêque de Beauvais, VIII, 230. Usage des bois de l'abbaye, XIII, 460. Partage des revenus entre Bossuet et les religieux, XIV, 383 à 387, 424. Vente de la terre de Bonnières, VI, 22 ; VII, 278 ; XII, 486 ; XIII, 439. Bossuet en procès avec le collège de Bourgogne, IX, 367. Il presse les religieux de s'acquitter envers lui, XIII, 266, 267, 286, 287, 351 ; XIV, 66. Voir Francastel et Le Scellier. Son différend avec les religieux de Saint-Quentin, près de Beauvais, au sujet des débordements du Thérain, VIII, 214 à 218. Ses rapports avec les officiers de son abbaye, XIV, 269, 272.

Bossuet nommé aumônier de la Dauphine, II, 194, 198, 201 ; il va la recevoir à Schelestadt, II, 191 ; il suit sa cour à Beauvais et aux frontières, II, 201. Bossuet dans la dernière maladie et aux funérailles de la Dauphine, IV, 69 et 83; XIV, 294.

Il est nommé, sur sa demande, premier aumônier de la duchesse de Bourgogne, VIII, 62 ; IX, 1,

2, 6, 9, 38, 39; XIV, 319. Sa joie, IX, 74; félicitations que lui adressent le cardinal de Bouillon, IX, 75; Nicolas Payen, IX, 3, et autres, IX, 37, 38. Il prête serment, IX, 72, 132. Il assiste la princesse à la cérémonie de son mariage, IX, 53.

Bossuet nommé supérieur du collège de Navarre, VII, 193; sa règle pour l'administration, XIII, 285; il obtient la fondation d'une chaire royale de controverse, et y fait nommer Favart, XII, 483, 485; mesures qu'il prend contre le bibliothécaire Drouyn, XIV, 348, 349, 350, 367 et suiv.

Bossuet choisi pour conservateur des privilèges de l'Université, déplaisir qu'en ressent Noailles, félicitations de Fénelon, VII, 265. Bossuet reçoit du recteur, à la Chandeleur, l'hommage d'un cierge, IX, 375; il ne peut faire son neveu son vice-gérant dans cette charge, XIV, 498.

Bossuet conseiller d'État, VIII, 254, 267, 280, 289, 296, 300, 312; félicité par Le Camus, VIII, 300; opine dans l'affaire du chapitre d'Uzès, XII, 358, 486; son mémoire sur l'évêché de Fréjus, XII, 474; nommé commissaire pour la réforme de l'Université de Douai, XIII, 394 et suiv. (V. Monnier de Richardin), XIV, 346, 361 à 367.

Bossuet et la pourpre romaine. Bruits de sa prochaine promotion au cardinalat, XIII, 268, 292, 363, 364, 401; IX, 164, 164, 338, 339; X, 8. Conseils que lui donne son neveu, IX, 292, 293. Dispositions du prélat à cet égard, VIII, 267 (cf. XIV, 505), 293, 299, 302. Mot de Quesnel, XII, 271. Nouveau bruit de sa promotion, XII, 271, 273.

Bossuet évêque de Meaux. Il aurait voulu se mettre à l'école de Vialart, II, 240, 241; il attend ses bulles, II, 235, 237, 248; il en obtient le demi-gratis, II, 227, 257, 258; il remercie le Pape, II, 265; prend possession, III, 505. Commencements de son administration, II, 309; sa sévérité pour la collation des cures, V, 59; ses visites pastorales, III, 5, 35, 41; IV, 17, 141, 144; V, 105, 219, 222, 401; VI, 66, 68, 80, 222, 330; VII, 128, 130, 131, 136; son souci des pauvres, IV, 240; V, 308; VII, 139; XI, 90; XIV, 391; il fonde et surveille des écoles, III, 172, 173; VI, 110; XIV, 220; prend soin de l'éducation des nouvelles converties, III, 176, 443, 444; il est félicité des conversions de calvinistes, III, 175; conseils qu'il donne à leur égard, III, 264; mesures de rigueur qu'il sollicite, III, 265, 321; XIV, 98, 99; il demande pour les hôpitaux les matériaux des temples démolis, III, 153, 156, 157; et les cimetières des protestants, III, 172, 173; sa sévérité à l'égard des comédiens, à Meaux, III, 449; il remet à la Cour un placet des habitants de Meaux, VI, 464; il règle des différends entre les magistrats de Meaux, VIII, 32, 49, 490 à 492; XII, 107, 109, 157; il intercède pour Ph. Lemaire, III, 505; les magistrats

sollicitent son intervention auprès de l'Intendant, XII, 157; il enlève sa robe violette au doyen du chapitre, VII, 208; sa décision touchant les maisons canoniales, XIV, 221 et suiv.; il intervient au procès entre les chanoines et les grands chapelains de la cathédrale, XII, 493; sa procédure contre les curés de Jouarre, VIII, 110; de Faremoutiers, V, 237; d'Ussy, XIV, 96, 97, et de Mareuil, XII, 169 à 171. — Son différend avec Mme de La Trousse, VII, 136, 137. Il permet l'usage des œufs pendant le carême, XIV, 441; il règle un différend entre le chapelain de Lorette et le curé de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, III, 100; sa requête contre M. d'Hervart, II, 503 à 511; il réclame les biens de Jacques de Vrillac, XII, 103; violences qui lui sont reprochées, IV, 466 à 472, 475. Faux bruits de sa translation à Lyon, V, 420, 457; de son élévation au siège de Paris, VII, 183, 184, 190, 192; de sa mort subite, VI, 407. Il hérite du curé de Lumigny, XIV, 230. Réconciliation de l'église de Quincy, XIV, 219. — Il fait dresser la carte du diocèse, VIII, 547; il est parrain d'une cloche, II, 373; VIII, 302. — Il dédie à son clergé son livre sur les Psaumes, IV, 81, en y rappelant les conférences du *Petit Concile*, IV, 82; il perd coup sur coup trois de ses amis, III, 29 et 30; il présente ses neveux à Condé, III, 41; Bossuet et La Bruyère, IV, 18; VII, 411; l'abbé Anselme, IV, 91, 507; il célèbre l'anniversaire de son sacre, VIII, 70 et 76. Bossuet débiteur, puis caution de Mlle de Mauléon, III, 366; XIV, 377, etc. — Sa mauvaise écriture, V, 187; bruit de sa brouille avec la Cour, XIV, 466. — Il console Pomponne dans sa disgrâce, XIV, 280. — Bossuet et Chamillart, XIV, 368; et la société des Missions étrangères, XIV, 320, 373.

Renseignements sur sa santé, III, 46; IV, 147, 158, 170, 171, 217; V, 6, 63, 200, 201, 353; VII, 373; VIII, 211, 254, 362, 364, 415, 426; IX, 355, 367, 377, 460; X, 143, 191, 253; XI, 21, 116, 193, 219; XII, 3, 159, 479; XIV, 64, 65, 70, 434, 438, 440. Il est indifférent à la température, IV, 441. Sa fièvre, I, 398, 399; II, 25; sa fluxion à l'épaule, III, 443; son érésipèle, XI, 284, 289, 290, 304, 347, 367, 452; XII, 65, 159, 479. Sa vue, V, 56, 150. Il manque de se noyer, VIII, 220; sa voiture risque de verser, VII, 239.

Sa dernière maladie, XIV, 66, 67. XIV, 434, 438, 440; il se confesse, XIV, 436. Acte de son décès, XIV, 234. Son corps passe par Claye, XIV, 234, 235. — Ses éloges funèbres, XIV, 235 à 251, 496; son éloge par Pierre Sabbathier, XIV, 413. — Sa succession, XIV, 405; son testament, XIV, 252 à 255; ses dettes, XIV, 253, 254; ses libéralités à ses neveux, XIV, 254, 255. — Sa bibliothèque, XIV, 255; ses domestiques, XIV, 254.

Son caractère. Jugements d'Ézéchiel Spanheim, IV, 514 ; de l'abbé de Gondi, VII, 410. Il n'est pas changeant, VI, 311, 486 ; il ne fait point de visites, VII, 204. Ses mœurs, IV, 514 Son prétendu mariage, ses rapports avec Mlle Gary de Mauléon, XIV, 404 et suiv. ; ce que lui donne Mlle de Mauléon, XIV, 409 ; sa réponse aux insinuations de Jurieu, XIV, 406 ; il ne veut pas qu'on parle de son innocence, I, 307 ; ses vertus d'après Mme Cornuau, IV, 426 à 429, 438 à 443. — Il ne veut pas être gêné dans son domestique, I, 253 à 255 ; cf. 493 et 494. Son affection fraternelle, XI, 114 à 116. — Sa modestie, IV, 180, 427 ; V, 233 ; son peu d'ambition : « ni remuant, ni insensible », VIII, 299 ; sa bonté, IX, 97 ; XIII, 51 ; réserves de La Monnoye, III, 531. Sa douceur, V, 233 ; IX, 97 ; son affabilité, V, 233 ; VII, 223 ; IX, 97 ; son obligeance pour les gens de lettres et les savants, III, 529 ; IV, 92 ; sa fermeté, IX, 97, 98 ; violences que lui reprochent les protestants, IV, 466 à 472, 475. Sa modération, X, 342, 343 ; sa vivacité dans la discussion, III, 393 ; V, 486 ; VIII, 398, 399 ; XIII, 240, 241 ; ses prétendus emportements, VIII, 356 ; il est divertissant dans la conversation, X, 26. Son zèle et sa charité, V, 231, 232, 485. Comment il pratiquait la sincérité, VII, 272 ; VIII, 270, 320, 321, 322, 424 ; IX, 27. Il ne croyait pas séant à un prélat de courir, IV, 441. Son genre de vie, XIV, 361, 364, 365, 366. Ses habitudes dans l'administration des sacrements, XIV, 373, 383.

Ses portraits. Par Mignard, I, 271 ; gravure par Nanteuil, III, 26 ; IV, 3. Peinture de Rigaud, chez le Grand duc, IX, 338, 362, 363 ; X, 1, 81, 328 ; XI, 39 ; ailleurs, X, 10. Copies par de Troy, XI, 39 ; XII, 389. — XIV, 409.

Ses domiciles à Paris, II, 376 ; III, 309 ; IV, 281 ; VII, 455 ; IX, 362 ; XIII, 351 ; XIV, 275, 382, 404 ; à Versailles, II, 78 ; XIV, 374, 375, 376.

Bossuet châtelain de Germigny-l'Évêque. Ses chiens, VII, 446, 447 ; VIII, 19 ; ses bocages, VII, 49 ; ses jets d'eau, III, 41 ; son ordonnance de police, XIV, 378. Voir Germigny.

Bossuet à Beauvais, II, 201 ; à Chantilly, II, 332, 368, 393 ; III, 103, 104, 540, 541 ; IV, 507 ; X, 192 ; XIV, 298, 300, 478 ; à Compiègne, X, 172, 191 ; à Reims, V, 383 ; à Rentilly, XII, 362 ; à Soissons, IV 521 ; à la Trappe et aux Clairets, II, 308, 317, 370 ; III, 305, 343 ; IV, 281, 287, 290 ; VII, 169, 172 ; VIII, 84, 85, 88, 91, 94.

Services qu'il rend aux savants, aux gens de lettres, etc. Il intervient en faveur d'Anisson, III, 105, 106 ; de Bancelin, I, 171 ; de G. de Berkeley, V, 376, 377 ; des employés de la Bibliothèque du Roi, III, 21, 22 ; du régiment de Bourbon, IV, 87 ; de Brueys, II, 394, 396 ; de l'abbé Chabert, XIII, 215 ; XIV,

503 ; du P. Champy, XII, 88 ; de Chérière, V, 462 ; de la famille de Cordemoy, VII, 358 ; de Dellon, III, 50 ; Drouas, I, 360, 361 ; Ph. Dubois, I, 400 ; II, 1, 24, 30, 31, 339 ; Favart, XII, 485 ; de la famille Ferréole, XII, 351 ; P. Ferry, I, 171, 173, 174 ; Grævius, II, 214 ; P. Guischard, IV, 285, 286 ; Huet, IV, 335 ; P. de La Broue, VI, 84 ; X, 338, ; de Langle, IV, 213 ; VIII, 76, 90 ; de Larroque, XI, 259 ; XII, 122 ; de La Rue, III, 74, 75 ; D. Lenet, IV, 219 ; Madot, XII, 25, 49, 55 et suiv., 64 ; Arnaud Martin, I, 298 ; D. Muguet, III, 47 à 49 ; Isaac Papin, IV, 33, 34 ; N. Payen, III, 67 ; XIV, 48 ; Phelipeaux, XI, 260, 269, 270 ; Poussin, X, 281 ; des protestants de Meaux, V, 267 ; VI, 112 ; de Rancé, III, 426 à 429 ; Renaudot, III, 21, 28 ; Ruinart, III, 268 ; Saurin, V, 485 et suiv., 488, 491, 494, 496 ; XII, 373 ; Sauveur, III, 28 ; de Simony, III, 1 ; Spon, II, 183 ; Taisand, I, 292 ; du chevalier Tartare, VIII, 31, 32, 33, 46 ; XIV, 87 et suiv. ; de Theval, XI, 109 ; de l'abbé de Varès et de son frère, III, 20, 43 ; de Varignon, III, 505, 506 ; IV, 93 ; de Winslow, XII, 100 à 102 ; de Jacques Régnier, XIV, 285 ; d'Aniaba, XIV, 502 ; des héritiers de La Briffe, XIV, 427.

Ses vicaires généraux, IV, 80, 222, 288 ; V, 201 ; XI, 335 ; son théologal, V, 165 ; IX, 15, 99. — Ses synodes, III, 120 ; IV, 471 ; V, 63 ; VII, 194 ; VIII, 341 ; XIV, 105-109 ; il assiste aux conférences des curés, III, 278, 401 ; IV, 338 ; part qu'il prend aux missions de Nanteuil, III, 401 ; d'Acy, V, 181, 200 ; de Claye, III, 222 ; de Coulommiers, III, 5 ; V, 191 ; de Faremoutiers, VII, 243, 306 ; de Jouarre, XIII, 291 ; il règle l'administration des hôpitaux d'Acy, VII, 137-139 ; XIII, 410-412 ; de Crécy, XII, 463 ; de Dammartin, XIV, 396 ; de Rozoy, XIV, 392 ; de Vareddes, IV, 239.

Bossuet et le clergé régulier. Ce qu'il dit des religieux, VIII, 307 ; XII, 333 et 334 ; il se dit peu aimé d'eux, VIII, 34 ; X, 240, 262 ; Bossuet et les jésuites, II, 347, 464 ; IX, 55, 56 ; XI, 61, etc. (Voir La Chaise, La Rue, Rapin, Bouhours, etc.). Il bénit des abbesses, X, 6, 245 ; XI, 30 ; il veut faire passer en commende un benéfice régulier, XI, 269, 270, 357 ; il est associé aux bonnes œuvres des chartreux, X, 63 ; son amitié pour La Trappe, XII, 357, 371 (Voyez Rancé et Trappe) ; Bossuet et le P. Cloche, général des dominicains, VIII, 231, etc. — Bossuet fait supprimer un écrit du P. Mège contre Rancé, III, 426 à 429, 446. Il protège les bénédictins de Saint-Germain-des-Prés et leur édition de saint Augustin, XII, 480, 481.

Bossuet et les couvents de femmes. Il demande les ordonnanees de l'abbesse de Fontevrault pour en user dans le gouvernement des religieuses, XIV, 442.

Dominicaines de Rozoy, XII, 255.
Faremoutiers. Bossuet contre les pensionnaires indisciplinées, VI, 91, 122, 123. Voir La Vallière et Kynouille. — Son différend avec l'abbesse sur la nomination du curé de Faremoutiers, VII, 350, 353, 371. — II, 348 à 358; III, 93, 94, 96, 98, 112, 122, 181, 214, 306, 319, 339, 365, 418, 429, 520; IV, 15, 21, 22, 24, 160, 166, 190, 375, 391; V, 12, 34, 58, 155, 176, 211, 219, 220, 237, 260, 279, 291, 306, 321, 346, 379, 424, 470; VI, 12, 24, 87 à 89, 90, 102, 122, 126 à 128, 152, 153, 161, 200, 201, 241, 251, 255, 256, 286, 323, 350, 362, 379, 380, 384, 390, 468, 479, 515; VII, 17, 18, 34, 35, 40, 42, 48, 50, 84, 94, 179, 200, 206, 243, 306, 362, 443; VIII, 10, 36, 72, 73, 84, 90, 121, 204, 238, 312, 313, 323, 357; IX, 275, 353, 356, 364, 365; X, 58, 59, 119, 120, 185; XII, 19, 20, 93, 109, 110, 352, 353, 381; XIII, 37, 40, 92, 93, 94, 156, 218, 415; XIV, 408.
Filles charitables de La Ferté-sous-Jouarre, III, 31, 141, 176, 443; IV, 16, 26, 28, 29, 30, 32, 49, 52, 53, 88, 127, 129, 135, 137, 151, 152, 164, 226, 235, 251, 252, 263, 267, 353, 366; V, 233, 236, 241, 261, 395, 400, 405, 415, 416, 418, 422, 459; VII, 31; XIII, 339. Voir Mme de Tanqueux, Mme de Beauvau, Mme de Miramion, Mme Cornuau.
Notre-Dame de Coulommiers, II, 238; III, 422, 517; IV, 107, 241, 515; V, 92, 217; VII, 243. — Notre-Dame de Meaux, IV, 26; VII, 504; X, 324 à 326. — Bernardines du Pont-aux-Dames, IV, 26.
Jouarre. Différend avec Mme de Lorraine au sujet de l'exemption. Bossuet renseigné sur ce qui se passe à Jouarre, surtout par Mme d'Albert IV, 67, 234; V, 3, 136, 234; il la relève de l'obligation au secret, IV, 84; ses lettres aux religieuses soumises, IV, 65, 67, 68, 72, 97, 122, 141, 146, 156, 170, 234, 288; lettre à l'abbesse, V, 271; lettres à la communauté, IV, 93, 280; menaces contre l'abbesse et les insoumises, IV, 65, 85, 86, 287; V, 2, 28, 143; reproches à la prieure, Mme de La Croix, IV, 57; incidents de procédure, IV, 288, 290; V, 2, 3, 87, 257; promesses de l'abbesse, IV, 154, 155, 156, 160, 162; bruit de sa démission, IV, 187, 291; V, 118; ses variations, V, 19, 23; les ordonnances de Bossuet, V, 122; droits qui lui sont reconnus, V, 123; nomination des officières, IV, 280; V, 122, 123; dispositions par rapport à l'argent demandé par l'abbesse, V, 284, 293; revenus que Bossuet tirait de l'abbaye, IV, 120; procès au sujet de la redevance de blé, V, 44, 119, 121, 124 à 127, 135, 136, 137 et suiv., 142, 159, 171, 174. — Actes et documents relatifs à cette affaire, IV, 480 à 506; procès-verbaux des visites de Bossuet à Jouarre, V, 497 à 505; Histoire de l'affaire de l'exemption, V,

506 à 519. — Mme de Soubise, nouvelle abbesse, V, 296, 297, 320, 321, 324, 340, 469 ; VII, 278. Bossuet élimine Mme de Thou, V, 315, 316 ; permissions accordées par Bossuet, V, 353, 354 ; il impose le secret du vote, VI, 224 et suiv., 244. — Bossuet à Jouarre, VII, 53 ; ses remerciements à des religieuses de Jouarre, VI, 128 ; VII, 278.

Bossuet et les Ursulines. Sur leurs règlements, II, 333 ; III, 86 ; leurs élections, III, 178 ; leurs novices, IV, 222 ; leur obéissance, III, 117, 118 ; Ch. Pastel, puis Phelipeaux, supérieurs, II, 334, 335 ; IV, 222 ; André et de l'Isle confesseurs, III, 178, 196, 281, 286, 287. Remerciements de Bossuet, III, 85 ; conseils de piété, III, 76, 86, 178 ; IV, 222 ; réprimande sur les confessions, III, 179. — Mme Cornuau fait des retraites chez les Ursulines, V, 189 ; Bossuet y conduit Mme de La Maisonfort, XIII, 212, 213.

Bossuet et la Visitation de Meaux, IV, 170 ; VII, 508, 509, 510, 512. — Il adresse aux religieuses ses *Méditations sur l'Évangile*, VII, 162 ; il place Mme Guyon dans leur maison, et y traite avec elle, VII, 503-524 ; son sermon sur « l'intérieur », VII, 510. Il insiste pour que la M. Le Picart consente à être réélue supérieure, VII, 420. Bossuet et Mme de Ligny, XIII, 76 ; il retire de cette maison Mme de La Maisonfort, XIII, 200, 212.

Bossuet et les Bénédictines de Torcy Intérêt qu'il porte à leur couvent, VIII, 117 ; X, 141 ; XII, 349 ; visites qu'il y fait, VIII, 219, 221 ; XI, 125 ; XII, 117, 349, 362 ; souci qu'il prend de son agrandissement, IX, 311 ; X, 18, 19, 41, 141, 142, 217, 228 ; sermons qu'il y donne pour la vêture et la profession de Mme Cornuau, VIII, 221 ; IX, 255, 381 à 391.

Bossuet et les Bénédictins de Rebais. Procès qu'il engage sur la juridiction prétendue par les religieux, VII, 135, 136, 291, 453-461, 465-470 ; bulle obtenue contre lui par D. Méreau, VII, 291, 296, 300, 462-465 ; visite qu'il fait à l'abbaye, VII, 373, 470-478.

Bossuet et les Carmes de Crégy. Sur les suites d'un sermon prêché par un religieux, III, 514.

Bossuet et les Clunistes de Reuil. Sur leurs rapports avec les Filles charitables, IV, 26.

Bossuet oracle de l'Église de France, XIII, 38. — Bossuet à la petite assemblée de 1681, II, 229, 235 ; à l'assemblée de 1682, II, 253, 256, 257 ; IX, 57, 93 ; il rédige la circulaire de cette assemblée, II, 452 ; ce qu'il dit de l'archevêque de Paris, II, 275 ; il demande à Diroys ses avis, II, 267, et lui recommande ses intérêts à Rome, II, 230 ; décisions qu'il donne à La Brunetière, III, 333 à 338 ; on le disait seul, dans l'Église, capable de dresser des canons sur le quiétisme, IX, 346 ; sa part à l'assemblée de 1700, XII, 273,

331, 333, 482, 483 ; XIV, 425, 426 ; il rédige les circulaires de cette assemblée, XII, 332, 336; cf. XIII, 447 ; il prend part aux assemblées provinciales, de 1695, VII, 59 ; de 1701, XIII, 64 ; consulté par Jacques II sur sa déclaration, V, 357, 527 à 540; par les évêques de Bayeux, VIII, 32 et suiv., et de Luçon, XIII, 38 ; par l'abbé de Champflour sur le *cas de conscience*, XIV, 22 à 26; ses mémoires sur les réunis, X, 359 ; sur les assemblées provinciales, XI, 492, 493 ; sa lettre aux religieuses de Port-Royal publiée par Noailles, XII, 271, 272 ; il se dit heureux de travailler sous les ordres de Noailles, XII, 271, 272 ; il a composé une partie de l'*Instruction pastorale* de Noailles sur la grâce, XI, 130 ; XIV, 328 ; on lui attribue la réponse de Péréfixe à H. Arnauld, XII, 279 ; il excite Noailles contre le P. Germon, XIII, 64 et suiv. ; il est l'auteur de la lettre des cinq prélats contre Sfondrati, VIII, 174, 232 ; il répond aux difficultés de Valincour sur Isaïe, XIV, 109, 113, 129, 218 ; conseils qu'il donne à Bissy dans ses difficultés avec la cour de Lorraine, au sujet de son mandement sur l'usure, il veut faire censurer Launoy, XIV, 438.

Son action au dehors. Bossuet et les catholiques de Hollande, II, 363 ; il intervient vainement pour faire donner un évêque à l'Écosse, III, 419, 420. Il a désiré travailler à la conversion de l'Angleterre, IV, 11 ; il conclut contre le chapitre de Metz en faveur de l'évêque, IV, 341 ; il est arbitre entre Sillery et Huet, VIII, 213 ; il envoie en Espagne et aux Pays-Bas ses écrits contre Fénelon, IX, 220, 275; V, 191, 192 ; ses rapports avec l'archevêque de Séville, X, 290 ; son avis sur le différend entre Luc d'Aquin et l'abbé de Fleury, XII, 84, 85, 474 et suiv. ; il est favorable à la cause de Valbelle contre le parlement de Tournay, XII, 268 ; il est sollicité par l'Université de Louvain, XIII, 253 à 256, 268 à 270; il est nommé commissaire pour la réforme de l'Université de Douai, XIII, 394 et suiv. Voyez Monnier de Richardin, XIV, 347, 361 à 367. Il favorise la mission de Gradi, XIV, 278, 279.

Bossuet directeur de consciences. Il donne son temps avec plaisir, V, 149 ; il n'écrit rien qu'il veuille être secret, IV, 366 ; V, 209, 210 ; mode de correspondance qu'il recommande, V, 150 ; dispositions qu'il exige des personnes qu'il dirige, VII, 82 ; ses principes de direction, IV, 381, 383, 384, 432 et suiv., 439, 442 ; IX, 83 ; sa spiritualité inspirée de saint Augustin, VIII, 176; ses procédés de direction, VII, 82 ; ses usages par rapport aux lettres de direction, VII, 1 ; qualités de sa direction, IV, 418, 420, 422, 427, 428, 429 ; avant d'écrire, il attend l'inspiration d'en haut, IV, 220, 316 ; VI, 46 ; X, 143 ; il oublie ce qu'il a une fois dit ou écrit

en direction, IV, 247 ; XII, 91 ; il reprend une personne sur son état d'oraison, XII, 91 ; il répond du salut de Mme d'Albert et de Mme Cornuau, VII, 53, 54. — Défense qu'il intime au démon, VIII, 227 (Voir d'Albert, Cornuau, Dumans) ; il promet à Mme de La Maisonfort de ne pas abandonner sa direction, VIII, 181 ; ses lettres à une demoiselle de Metz, Alix Clerginet, I, 42 à 74 ; ses remontrances à Louis XIV, I, 349 à 360, 368 à 375 ; ses consolations à la veuve de Schomberg, I, 31 à 42 ; ses conseils à Bellefonds disgracié, I, 235 à 245, etc. ; II, 33, 34, 35, 52. — Réponses qu'il fait à différentes consultations, VII, 148 à 161, 312 à 358, 366 à 371, 376 à 397 ; IX, 99 à 108, 210 à 213 ; X, 22 à 25 ; XII, 187 à 197 ; XIII, 73, 74, 76 à 85, 271 à 282. — Il traite avec Mme de Montespan de la retraite de Mlle de La Vallière, I, 300.

Bossuet philosophe et théologien. Il assiste aux démonstrations de du Verney, II, 130 ; il s'intéresse à l'hydraulique, III, 144 ; il trouve indigne d'un évêque de prendre parti dans une question de physique, IV, 20 ; son écrit sur la notion de corps, VI, 34, 518 ; ce qu'il pense du dynamisme leibnizien, V, 450 ; il aime les nouveautés en philosophie, V, 451 ; il fait « bon marché du pur philosophique », XIII, 49. — Bossuet et le cartésianisme, I, 224, 227, 228 ; III, 372 et 373 ; IV, 18 à 20 ; V, 109 à 111, 450 ; XIII, 46, 49. Sa bibliothèque, VII, 68, 118, 133, 140, 176 ; XIV, 255. Il a abandonné la lecture des poètes latins, VI, 343 ; il fait présent d'un Ovide, III, 66 ; il se procure des livres imprimés à l'étranger, III, 58, 109 ; VI, 251, 252, 376 ; XIV, 489 ; ses rapports avec le libraire Leers, VI, 252 ; il fait rétablir deux passages de saint Augustin, XII, 481, 482 ; passage qu'il fait exposer dans sa chambre, XII, 481. — Il recherche les versions du *Talmud*, II, 90, 91, 94, 95, 167. — Renseignements et ressources que lui fournissent le P. Alexis, XIII, 250 ; le P. Augustin, VIII, 406 ; le P. Brion, X, 309 ; Capperonnier, XIV, 40 et suiv. ; 57 et suiv. ; Condé, II, 367, 368, 393 ; des Mahis, IV, 259 ; Devert, III, 283 ; Hermant, III, 258 à 260 ; P. de La Broue, VI, 84 ; Langeron, III, 499 ; La Reynie, XIII, 413, 416 ; Le Feuvre, III, 358 ; Leibniz, II, 94 à 96, 178 ; IV, 388 ; Le Noir, XII, 88 ; Mabillon, III, 145, 317, 495 ; XII, 354 ; Montfauçon, XIII, 109 ; Nicole, II, 72 ; Obrecht, III, 225, 394, 411 ; V, 160, 192 ; Is. Papin, IV, 268 ; Pastel, XIII, 46 ; Phelipeaux, VIII, 19 ; Pirot, III, 379 ; XII, 320 ; XIII, 296 ; Renaudot, III, 402, 430 ; Ruinart, III, 267, 270, 552 ; Tillemont, VII, 60. — Il désapprouve les opinions de Huet sur la prophétie de Jacob, II, 1, 2, 10-17, et sur Moïse, II, 24, 166 ; il se sépare de Grotius sur l'Apocalypse, IV, 21. Son opinion sur les trois Madeleine, III, 388.

Son entretien avec Nicole sur la lecture de l'Ancien Testament, IV, 116, 118. Il blâme la censure de la version du Bréviaire, III, 506, et trouve bon que les religieuses cherchent à le comprendre, III, 518. — Son opinion sur les chapitres du concile de Trente, V, 439 ; on ne peut pas revenir sur les décrets de cette assemblée, VI, 31. — Il interprète la profession de foi de Pie IV, III, 68 et suiv. ; ce qu'il pense du serment prêté par les docteurs, XIII, 321, 331 ; son sentiment sur la nature du sacrifice, I, 178-180, 449, 457, 461 ; sur la satisfaction de Jésus-Christ, discussion avec D. Fr. Lamy, III, 456-497 ; sur la charité, IX, 274 ; X, 5, 163, 167, 341, 342 ; XI, 288 ; sur la nécessité de l'amour de Dieu (Voy. Attrition et *Amor pænitens*), II, 486 ; XII, 264 ; sur la pluralité des bénéfices, I, 253, 254, 493, 494 ; sur la déclaration de Jacques II, II, 288, 357 à 364 ; V, 538. Il n'aime pas distinguer entre péché mortel et péché véniel, IV, 381. Il introduit dans son séminaire la Morale de Grenoble, II, 346 ; il présente au Roi l'ordonnance de l'archevêque de Reims contre les jésuites, VIII, 385 ; IX, 55, 56 ; il pousse à la condamnation de Marie d'Agreda, VII, 206 ; VIII, 61 ; il fait peu de cas des mystiques, X, 341. — Son avis sur la polémique entre G. Le Roy et Rancé, II, 38-43. — Bossuet adversaire du théâtre. Voyez Caffaro. Il voit jouer *Esther*, IV, 7 ; le *Misanthrope*, XI, 244 ; cf. VI, 279, 280.

Bossuet et le protestantisme. Il aime mieux traiter avec les protestants de vive voix que par écrit, II, 396, 397 ; des ministres demandent à conférer avec lui, III, 152, 155, 156 ; il n'a pas le temps de réfuter Fréd. Spanheim, II, 254 ; il réfute le catéchisme de P. Ferry, I, 8, 147 ; ses négociations pour la réunion des protestants de Metz, I, 147, 148, 159, 160, 168, 175, 443 à 474 ; il apprécie le projet de réunion de Dubourdieu, III, 39, 40 ; sa controverse avec Claude, II, 169, 170, 393 ; IV, 511 ; ses lettres à Vrillac, III, 148, 181, 204, 235 ; critique qu'en fait Jurieu, III, 307. — Les négociations en vue de la réunion des luthériens d'Allemagne, part qu'il y prend, V, 542 et suiv. ; ses dispositions dans la controverse avec Leibniz, XI, 312 ; causes de l'interruption de sa correspondance avec Leibniz, XI, 68, 69 ; XIV, 310, 491 ; sa manière caractérisée par Dubourdieu, II, 211 et 212, et par Leibniz, XII, 325, 326 ; XIII, 240 ; son écrit *De professoribus*, XIII, 204. — Son rapport sur les protestants de son diocèse, II, 343, 344 ; les petites Mirat, II, 495 à 499. — Déclaration qu'il fait à de Bordes, III, 163 ; à La Brunetière, III, 333. — Son opinion sur les convertis de son diocèse, XII, 95 et suiv. ; il demande qu'on châtie les mal convertis, III, 265, 321, 322 ;

XIV, 98, 99 ; son avis sur les nouveaux couvertis, IX, 393, 394 ; X, 359 à 367 ; ses scrupules sur la manière de procéder avec eux, XII, 318, 319 ; son opinion sur leur assistance forcée à la messe, XII, 363 à 374 ; elle est discutée par les évêques de Rieux, XII, 437 ; XIII, 496, de Mirepoix, XII, 423 ; XIII, 472 ; de Montauban, XII, 440 ; de Nîmes, XII, 428, et de Condom, XIII, 477. Mémoire qu'il devait composer sur le mariage des réunis, VI, 566 ; ses conseils sur l'éducation de leurs enfants, III, 444.

Ses prosélytes : Brueys, II, 394, 396 ; de Bordes, III, 154, 163 ; Mlle de Duras, VIII, 406 ; Is. Papin, IV, 33, 44 ; Saurin, V, 485 et suiv ; Winslow, XII, 100 à 102. — Abjurations faites entre ses mains, XIV, 380 à 383.

Bossuet et l'affaire du quiétisme. Prières qu'il demande à cette occasion, VIII, 265, 271, 273 ; il est dit ignorant des voies intérieures, VIII, 318 ; il fait peu de cas des mystiques, X, 341 ; connaissance qu'il en avait, V, 130 ; VI, 180. — Il est conduit par Chevreuse chez Mme Guyon, VI, 144. Dans quelle disposition il lit les écrits de Mme Guyon, VI, 415, 416 ; ses procédés envers elle, VI, 182 ; VII, 147, 501, 502, 505, 506, 508, 509, 522 à 524 ; attestations qu'il lui donne, VII, 512 à 520 ; il s'applaudit de la détention de cette dame, VII, 422 ; cf. VIII, 487. — Bossuet aux conférences d'Issy, VIII, 128, 130, 131, 132, 483 ; son ordonnance sur les états d'oraison, VII, 77, 78, 79, 81, 83, 99, 101, 108, 111, 113, 114, 115 ; VIII, 134 ; sur le projet du livre des *Maximes*, VIII, 125 à 127 ; ses sentiments à l'égard de Fénelon, VII, 404, 483 ; VIII, 200 ; causes de son opposition à Fénelon, VIII, 189 ; IX, 260, 431 ; pourquoi il se croit obligé de le combattre, VIII, 200, 201, 224, 232, 245, 258, 262, 278 ; IX, 260 ; X, 163 ; XII, 16, 17, 32, 33 ; ses dispositions dans cette lutte, VIII, 254, 308, 357, 364, 395 ; X, 305 ; XI, 98, 102, 236, 263, 276 ; il ne veut point paraître partie dans l'affaire, IX, 27, 34, 174, 232, 240 ; X, 152, 154 ; il se défend d'écrire pour instruire le Pape, IX, 185, 198, 215, 259 ; il ne fait rien en cette affaire qu'avec l'agrément de la Cour et du nonce, VIII, 195, 340 ; IX, 378 ; il suit les avis de son neveu, IX, 355 ; X, 280 ; ses procédés, d'après Chantérac, VIII, 376 ; ce qu'il fait des secrets de Fénelon, X, 43, 44 ; il a seul la clef de l'affaire, XI, 141 ; il est seul inébranlable, VII, 422 ; VIII, 324, 329 ; IX, 216 ; X, 262 ; il s'oppose à tout projet d'accommodement, IX, 188 ; nie qu'il soit d'accord au fond avec Fénelon, VIII, 361 ; X, 201, 202, 415, 416 ; divergences entre lui et ses alliés, IX, 336, 337 ; X, 71, 262, 303 ; il corrige leurs instructions, X, 71 ; sa rigueur contre Fénelon, VIII, 432, 535 ; IX, 28, 144 ;

X, 190, 199, 276, 277, 327 ; il s'excuse de son excessive indulgence, X, 43, 44 ; son sentiment sur la passiveté, VIII, 132, 133 ; son mémoire sur saint François de Sales, VIII, 336 ; il est responsable de la publication des lettres de Rancé, VIII, 541 ; abus qu'il fait d'un écrit imprimé en Hollande, IX, 246, 502 ; sa réponse anonyme, VIII, 327, 526 à 535 ; ses remarques sur le livre des *Maximes*, VIII, 398 ; sur l'instruction pastorale de Fénelon, IX, 15, 17, 19, 20, 23, 24, 36, 41, 44, 74 ; ses écrits contre Fénelon, IX, 144, 172 ; effet qu'ils produisent, X, 9 ; son français dépasse la portée des examinateurs romains, IX, 207 ; ses écrits latins, nécessaires aux cardinaux, IX, 221, 242, 248, 261, 270, 284, 292 ; son latin trop fort pour être compris des Romains, IX, 168 ; lettre que lui écrit Quinqueran de Beaujeu, XI, 479. — Bossuet et le duc de Nevers, IX, 344 ; il se réconcilie avec Malebranche, X, 109. — Ses dispositions à l'égard du cardinal de Bouillon, XI, 341, 342, etc. Voyez Bouillon. — Tantôt il ne veut plus écrire, X, 55, 92, 340 ; cf. X, 303, 316, 317, 318 ; tantôt il veut continuer, X, 244 ; XI, 111 ; il dit qu'il faut se servir de tout pour faire triompher la cause, IX, 339. — Son neveu lui demande un projet de canons qu'il fera adopter au Saint-Office, IX, 346, 347, 365 ; projet romain de canons, XI, 435, 489 ; en quel sens Bossuet presse la conclusion de l'affaire, X, 230 ; instances qu'il fait faire par la Cour, X, 121, 125 ; ce qu'il dit de la consultation des docteurs de Paris, X, 266 ; son éloge du bref de condamnation, XI, 242, 243, 259, 262, 266, 269 ; auquel il manque pourtant la note d'hérésie, XII, 16 ; ses réserves sur le défaut de formalités, XI, 271 ; félicitations et critiques qu'on lui adresse, XI, 243, 244, 245, 253, 256, 257 ; il travaille à remédier aux défauts du bref, XI, 449, 450 ; ce qu'il a dépensé pour l'affaire, XII, 392 ; ce qu'il dit de la défense d'écrire davantage sur ce sujet, XI, 272, 273, 321, 344 ; avances qu'il fait à Fénelon, XI, 273, 274, 289, 303, 321 ; il le traite d'hypocrite, XI, 274 ; ce qu'il dit de la soumission de Fénelon, XI, 261, 262, 263, 274, 301, 302, 344, 366, 373, 374 ; XII, 40 ; son mandement sur le bref de condamnation, XII, 395 ; il dénonce des écrits clandestins attribués à Fénelon, XIII, 342 ; son attitude après la condamnation de Fénelon, XIV, 347, 364, 365.

Sur le salut des païens, XIII, 169 et suiv., 180 à 182 ; hostilité de Bossuet contre Coulau, XIII, 144, 145, 154, 155, 157 ; Bossuet propose un plan d'ouvrage contre ce docteur, XIII, 181, 182, 192.

Le Nouveau Testament de Trévoux attaqué par Bossuet, XIII, 296, 306 à 308, 324, 332, 337, 343, 348, 406 et suiv. ; accusations contre R. Simon, XIII, 327 et suiv., 410, 412, 425, 426, 428,

431, 432 ; Bossuet fait disgracier Bourret, XIII, 410 ; son ordonnance contre R. Simon, XIV, 174, 178 ; difficultés avec Pontchartrain pour l'imprimer, XIII, 423 à 426, 428, 432, 433; XIV, 2 à 16, 163 à 179 ; ses mémoires sur cette affaire, XIV, 3, 5, 18, 20, 163 à 179. — Bossuet dans l'affaire du Cas de conscience, XIV, 26, 210 ; son jugement sur les évêques amis des jésuites, XIV, 56 ; part qu'il prend à l'ordonnance de Noailles contre le Cas, XIV, 204 et suiv., 208.

Bossuet et le jansénisme, I, 258, 437 ; II, 270, 271 ; son sentiment sur le fait de Jansénius, II, 48 et suiv. ; sur les faits dogmatiques, XII, 295 ; XIV, 152 ; sur le silence respectueux, XIV, 152 ; remontrance que lui adresse Pussyran, XIV, 151, 152 ; sa lettre aux religieuses de Port-Royal, I, 84 à 146 ; 430, 433 à 440. — Il suit saint Augustin sur la grâce, IX, 55 ; ce qu'il dit de la grâce efficace par elle-même, XIII, 42 ; XIV, 487 ; il engage Noailles à soutenir saint Augustin et saint Thomas, XII, 119, 165 ; il intervient dans une question sur la grâce, XII, 118 ; sa part dans l'Instruction pastorale de Noailles, XI, 130 ; XIV, 328 ; ses sentiments sur la grâce, d'après Saint-André, XIV, 208 et suiv. — Bossuet et le molinisme, XIII, 66, 67. Il passe pour janséniste, XII, 294 ; ses efforts pour dissiper cette opinion, XII, 299 ; XIV, 327 ; diversité de son attitude à l'égard des jansénistes, XII, 298, 299 ; motifs supposés de l'hostilité qu'il leur témoigne, XII, 293 ; ses rapports avec Arnauld et Nicole, I, 437 ; XII, 298 et 305 ; II, 278, 271, 479 à 488 ; IV, 374 ; VI, 269, etc. ; ses remarques sur les *Réflexions morales* de Quesnel, XI, 130 ; XII, 52, 298, 299 ; Bossuet et N. Cornet, XII, 273 ; il a mécontenté Gerberon, XII, 59. — Ses sentiments à l'égard du Saint-Siège, II, 277, 279, 280, 314, 315, 329, 337 ; XI, 79, 367 ; sur l'infaillibilité, II, 321 ; X, 463 ; son gallicanisme modéré, II, 274, 277 et suiv., 317 ; VII, 227 ; VIII, 240 ; il ménage les Romains, II, 278 ; XII, 64 ; il craint d'être censuré, VII, 297, 298 ; il blâme l'opinion de Gerbais sur les causes majeures, II, 284 ; a-t-il conseillé de s'adresser à Rome dans l'affaire des *Maximes ?* cf. VIII, 354 ; X, 43. — Son projet de réponse au Pape, pour Cosnac, XIII, 443 et suiv. Son mémoire contre Rocaberti, XIV, 312. Il argumente pour la forme contre les propositions gallicanes, II, 427.

Bossuet et les papes. Il inspire tous les jours au Dauphin le respect dû au Saint Siège, I, 280. Sa lettre à Innocent XI sur l'éducation du Dauphin, II, 112 ; il lui offre son *Histoire universelle*, II, 217 ; la troisième édition de l'*Exposition*, II, 171 ; il le remercie d'avoir permis d'imprimer à Rome, la version italienne de cet ouvrage, II, 82, 86 ; il lui demande la remise de

l'annate, II, 227; le gratis de ses bulles, II, 247, et sa bénédiction; éloges qu'il lui décerne, II, 134, 173, 226, 227; jugement sévère qu'il porte sur lui, II, 331. — Il envoie à Innocent XII son *Instruction sur les états d'oraison*, VIII, 190; il se défend d'écrire pour l'instruire, IX, 185, 198, 215, 259; il désire être honoré d'une lettre de ce pape, VIII, 240; souhaits qu'il forme pour lui, XI, 43; sa déférence extraordinaire à ce pape, XI, 79; il demande sa bénédiction, XI, 367. — Félicitations qu'il adresse à Clément XI, XII, 373, 376 et suiv.

Bossuet et les cardinaux résidant à à Rome. Ses rapports avec d'Aguirre, VII, 180, 305; VIII, 5, 6, 7, 365; IX, 1, 92, 257; XI, 275, 289; Altieri, I, 279, 285; Bona, II, 401; Casanate, VIII, 54; XI, 1, etc.; Cibo, II, 79, 110, 171, 246, 266; III, 519; Laurea, II, 54, 251, 252; Noris, VIII, 34, 35, 52, etc.; Ricci, II, 53, 251, 252, 268, 269; Spada, VIII, 193, 330, 331; X, 276, 281; XI, 309.

Ses ouvrages. *Lettre sur l'adoration de la Croix*, IV, 191; *Traité de l'amour de Dieu*, II, 313; XII, 264; l'*Apocalypse*, III, 499, 500; IV, 20; *Maximes sur la comédie*, III, 137; *Conférence avec Claude*, II, 169, 170, 332, 393; III, 452; IV, 511; *De professoribus*, XIII, 204; *Lettre sur l'éducation du Dauphin*, II, 112; *Élévations sur les mystères*, VII, 426; *Exposition de la doctrine catholique*, I, 263 et suiv., 269, 283; II, 82, 86, 171, 252, 269, 279. Voyez *Exposition*, L'*Histoire universelle* soumise au jugement de Huet, II, 217; offerte au Pape, II, 227; ne favorise pas le système de Malebranche, III, 368, 377; *Libri Salomonis*, V, 200; *Méditations sur l'Évangile*, VII, 162; *Ordonnance sur les états d'oraison*, VII, 77, 78, 79, 81, 83, 99, 101, 108, 111, 113, 114, 115; VIII, 190; *Réfutation du catéchisme du Sr Ferry*, I, 8; *Relation sur le quiétisme*, VI, 49; VII, 7; *Remarques sur les Réflexions morales* de Quesnel, XI, 130; XII, 52, 298, 299; *Réponse d'un théologien*, XI, 128; *Variations*, III, 378; IV, 512. — Privilège général accordé à Bossuet pour l'impression de ses ouvrages, II, 316; XIV, 6, 163; éditions hollandaises d'œuvres de Bossuet, II, 363. — Ses ouvrages jugés par Ézéchiel Spanheim, IV, 513, 514.

Ses oraisons funèbres, XIV, 159, de Henriette de France, I, 260; II, 331; de Madame, I, 202, 260; II, 331; de Marie-Thérèse, II, 368, 370; de Mme d'Huxelles, III, 111; de Le Tellier, III, 200; de Condé, III, 378. — Ses sermons. Bossuet ne les écrit plus, IX, 381. Sermon sur l'Unité de l'Église, II, 271 à 276; sur la Pentecôte, IX, 460; sur la profession de Mlle de Péray, VII, 255; de Mme Cornuau, IV, 36; IX, 382; de Mme de Villers, V, 149; vêture de Mlle de Malézieu, VIII, 32;

panégyrique des saints J. de Capistran et Pascal Baylon, XI, 365. — Ouvrages projetés par Bossuet, XIV, 63, 64. — Poésies qu'il fait comme en se jouant, IV, 421 à 423, 444, ; V, 201 ; VII, 402, 418, 426; VIII, 3, 38, 39, 318, 323; XIV, 494. Il ne faut pas qu'elles soient divulguées, V, 196; VII, 402, 403 ; VIII, 265. Vers composés pendant sa maladie, XII, 385. — Lettres à Mme Cornuau, IV, 398 ; XIV, 51 ; à Mme d'Albert, IV, 448.

Bossuet critique. Son éloge du P. Bouhours, I, 231. — Il loue l'oraison funèbre de la princesse de Conti, par Gabriel de Roquette, I, 268 ; la théologie de Fr. Genet, II, 345 à 347 ; l'*Amor pœnitens* de Neercassel, II, 380 et suiv. ; le traité des *Vraies et des fausses idées*, d'Arnauld, II, 381 ; un ouvrage de Brueys, II, 395, 396 ; la lettre de Rancé sur le jansénisme, II, 103 et 104 ; une ode et le *De interpretatione* de Huet, III, 46, 47 ; l'*Épître sur la pénitence* et le *Saint Paulin* de Perrault, III, 128, 142 ; les *Idylles* de Longepierre, III, 312 ; la *Réfutation de Spinoza* par D. Fr. Lamy, III, 469, 493, 494 ; les ouvrages de Nicole, IV, 374 ; VI, 269 ; l'épître de Boileau sur l'*Amour de Dieu*, VII, 76 ; l'Instruction pastorale de Noailles sur la grâce, VIII, 104, 105 ; l'ordonnance de l'archevêque de Reims, VIII, 416, 427 ; le traité du Dr Bull, sur la Trinité, XII, 323; la *Mort chrétienne*, les *Annales* et autres ouvrages de Mabillon, XII, 259 à 261 ; XIII, 295, 296 ; les *Vies des Pères du désert*, VII, 88 ; l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, VII, 88 ; l'édition bénédictine de saint Augustin, XII, 5, 119, 299, 480, 481 ; XIII, 70, 71, 75 ; les *Miscellanea* de Spon et sa *Réponse à Guillet de Saint-George*, II, 104 à 107, 182, 186 ; il se fait lire la *Pénélope* de l'abbé Genest, VI, 280 ; ses remarques sur un ouvrage de La Broue, XIII, 393 ; sur une Vie de saint Fiacre par Mabillon, XIV, 83 ; sur un ouvrage du P. Bernard Lamy, V, 348, 349 ; il juge sévèrement Guillet de Saint-George, II, 105, 106 ; une lettre de Spon, II, 243 ; Malebranche, II, 243 ; III, 370, 550 ; le P. Caffaro, VI, 256 et suiv. ; *le Cid* de Corneille, VI, 262 ; la *Bérénice* de Racine, VI, 261 ; Quinault et Lulli, VI, 260 ; les comédies de Molière, VI, 259, 264, 267 ; Goibaud du Bois, VI, 360 et 361 ; le P. Frassen, II, 77 ; le *Télémaque*, XII, 6 ; le *Durand commenté* de Cally, XIII, 33 et suiv. ; une maxime de La Rochefoucauld, XIII, 83 ; la *Bibliothèque* d'Ellies du Pin, V, 73, 76, 117 ; le *Judicium unius* de Coulau, XIII, 144, 145, 154, 155, 157 ; les lettres de Saint-Cyran, VII, 87, 88, 98 ; VIII, 74 ; ce qu'il pense de Santeul, IV, 73 à 75, 89, 90, 91 ; VI, 343. Voyez Richard Simon. — Idées de Bossuet sur l'usage de la mythologie, VI, 344, 345 ; il désire voir les poètes traiter des sujets chrétiens, III, 128, 139 ;

il est pris pour arbitre entre Santeul et Charpentier, I, 377.
Bossuet (Jacques-Bénigne), abbé de Savigny, neveu de l'évêque de Meaux. Il est présenté à Condé, III, 41, 541 ; sa santé, VI, 291 ; VII, 13, 15 ; VIII, 9, 85, 86, 262 ; IX, 76, 77, 84, 87, 88, 93, 110, 114, 123, 140, 159, 173, 186, 205, 235, 299, 349, 444, 446 ; X, 83, 85, 94, 128, 210, 253, 396 ; XI, 124, 138, 163, 165, 185, 193, 205, 263, 265, 280, 291, 441 ; XII, 59, 66 ; XIII, 349. Ses affections de famille, XI, 156-159, 177. Il reçoit l'abbaye de Savigny, IV, 383 ; il la visite, V, 61, 64 ; séjour qu'il fait à Lyon, V, 228 ; XIV, 507. — Il est nommé archidiacre de Brie, V, 341. Il intervient au procès sur la juridiction de Rebais, VII, 453, 454, 458, 459, 460, 466. — Il prend, pour son oncle, possession de la charge de conservateur des privilèges de l'Université, VII, 265. — Son départ pour l'Italie, VII, 294, 439 ; son voyage, VII, 418, 422, 428, 439, 443 ; il s'arrête à Florence, VII, 304, 439 ; lettre du Grand duc à son sujet, VII, 410. Visites qu'il fait à Rome, VII, 439, 441 ; VIII, 3, 5 ; audience qu'il a du Pape, VII, 439, 441 ; ses courses nocturnes, VIII, 391 ; c'est l'*alter ego* de son oncle, VIII, 193 ; il est chargé d'acheter des tableaux et des curiosités, etc., VIII, 49, 57 ; il rapporte de la musique, VIII, 178 ; il va à Frescati, VIII, 106, 303, et à Naples, VIII, 107. — Argent qu'on lui envoie, VIII, 118, 124, 255.
Projet de son retour en France, VIII, 194, 195, 255, 262, 309. Prolongation de son séjour à Rome, VIII, 322 ; on veut qu'il y reste pour suivre l'affaire des *Maximes*, VIII, 362 ; ligne de conduite que lui trace son oncle, VIII, 262, 263, 339, 340, 345, 374, 424, 425 ; son rôle, VIII, 339, 379 ; X, 46 ; XI, 116, 117 ; il ne doit pas paraître agir au nom du Roi, IX, 84 ; il parle en ambassadeur, XI, 197 ; Lettres adressées à son oncle, texte revisé, XIV, 434, 437, 440, 441 ; ses lettres sont communiquées à la Cour, VIII, 243, 367 ; IX, 186, 354 ; XI, 71, 117, 155, 193, 401 ; précautions qu'il prend pour sa correspondance, VIII, 388, 389, 390, 394, 397 ; XI, 63, 67, 73, 75 ; il ouvre une lettre de Phelipeaux, XI, 151, 164 ; ses pseudonymes, IX, 39, 74. — Son train de vie, on l'engage à le modérer, IX, 89 ; ses besoins d'argent, IX, 140, 141, 169, 339, 359, 371, 380 ; X, 273, 288, 303, 307 ; XI, 15, 16, 40, 43, 47, 62, 88, 116, 123, 124, 138, 143, 177, 179, 256, 265, 266 ; XII, 63, 386, 391, 392.
Faveurs qu'il espère, VIII, 69 ; IX, 299 ; X, 34 ; il sollicite vainement un indult l'autorisant à disposer des bénéfices relevant de son abbaye, VIII, 255, 299, 300 ; XI, 62, 264, 265, 281, 291, 303, 309 ; XII, 35, 38, 44, 62, 63, 66, 68, 69, 70, 73, 75. — Son ambition : vues de son

oncle à cet égard, VIII, 69 ; IX, 6, 7 ; conseils de Janson, VIII, 69 ; l'abbé Bossuet songe à être l'agent du prince de Conti espéré roi de Pologne, VIII, 381, 382, 403 ; il cherche à être conclaviste d'un cardinal, VIII, 393, 400, 403, 422 ; IX, 8 ; il demande à être chargé de régler l'affaire de la régale, XI, 56, 57 ; plusieurs cardinaux veulent le voir auditeur de rote, IX, 130 ; il recommande ses intérêts à son oncle, IX, 39, 74 ; demande qu'on fasse sa cour, IX, 23, 359 ; XI, 264 ; fait sa cour à Bontemps, IX, 42 ; fait valoir ses services, IX, 205, 222 ; utiles relations qu'il devra se créer à Rome, XI, 366 ; XII, 68.

Aventure de l'abbé Bossuet à Rome, IX, 129, 148, 157, 177, 178, 187, 194, 204, 217, 223, 306, 451, 452 ; X, 118, 119, 127, 129, 130, 145 ; XII, 47 ; XIV, 334, 423 ; elle est déclarée calomnieuse, IX, 200, 204, 254, 279, 289, 290, 291, 298, 299, 449 à 455 ; M. de Meaux croit son neveu innocent, IX, 257, etc. ; XII, 47 ; détails qu'il demande, IX, 157, 158, 159, 193 ; l'abbé nie tout, IX, 177, 178, 193, 194 à 197, 203 ; note qu'il veut faire passer dans les gazettes de Hollande, IX, 231, 235, 242 ; ce que Phelipeaux dit de cet incident, IX, 148, 208, 209 ; mémoire de Bossuet sur cette affaire, IX, 238 ; il en écrit au Roi et à Mme de Maintenon, IX, 244 ; réponse qu'il reçoit, IX, 254, 261, 298, 336, 456 ; mauvaise conduite de l'abbé à Rome, XI, 242. — Son voyage à Civita-Vecchia, X, 194, 413 ; il assiste à l'abjuration de Fra Pietro Paolo, X, 459.

Ses rapports avec les jansénistes réfugiés à Rome, XII, 299, 395 ; avec le P. Roslet, IX, 455 ; XI, 450 ; avec Giori, X, 51, 128, 144, 153, 210, 214 ; ses relations avec les cardinaux d'Aguirre, VIII, 5, 7, 369 ; IX, 257 ; Albani, XI, 23 ; Carpegna, X, 286 ; Casanate, VIII, 347 ; Noris, VIII, 94 ; Ottoboni, X, 286 ; XI, 23 ; Spada, VIII, 331, 332, 375 ; ses entretiens avec l'archevêque de Chieti, X, 320, 321 ; Mgr Cenci, VIII, 376, et l'abbé Gravina, VIII, 108.

Ses rapports avec le cardinal de Bouillon, chargé d'affaires de France. Offre gracieuse faite à l'abbé par le cardinal, VIII, 194. Conduite que l'abbé devra tenir envers ce prélat, VIII, 194, 195, 243, 322, 432 ; IX, 111, 112. Sa présence embarrasse Bouillon, VIII, 379 ; il veut tout faire sans participation de Bouillon, dont il se défie, IX, 94 ; il s'expose à la colère du cardinal, X, 78, 125, 126 ; il use de dissimulation envers lui, VIII, 379 ; il s'oppose à une mesure suggérée par Bouillon pour abréger l'affaire, X, 285, 286 ; il demande qu'on interdise au cardinal de prendre part au vote, X, 198, 204, 209, 273, 280, 301, 302, 412, 421, 426, et il souhaite que Bouillon s'absente des congrégations, X, 483, 484 ; il le dessert auprès du Pape, XI, 40, 41 ; pourquoi

néanmoins il parle en sa faveur lors du différend du cardinal avec Martinitz, XII, 37, 45, 62, 66 ; il dissuade de le nommer protecteur des affaires de France, X, 154, 187. Plaintes continuelles de l'abbé contre le cardinal, par exemple, IX, 130, 156, 181, 230, 231, 250, 352, 353 ; X, 11, 12, 31, 32, 33, 49, 50, 63, 64, 94, 130, 154, 194, 197, 248 ; XI, 356, 357. — Rapports extérieurement corrects entre l'abbé et le cardinal, X, 144, 262, 309 ; XI, 12, 217 ; puis brouille, XI, 302, 303, 307 ; l'abbé donne à Bouillon le précis d'une audience qu'il a eue du Pape, X, 169, 207, 483, 484 ; conversation au sujet de Madot, XII, 22 et suiv., 25, 49 ; Bouillon se plaint de l'abbé à l'évêque de Meaux, XI, 283 ; celui-ci justifie son neveu, XI, 340 à 343 ; XII, 47.

Audiences qu'il a eues du Pape au cours de l'affaire, VII, 439, 441 ; VIII, 224 et suiv., 236, 240, 292, 295 ; IX, 232, 262, 349, 350, 377, 378 ; X, 169, 170 ; XI, 26 à 28, 77 à 80, 235, 300 ; XII, 67, 68. — Ses démarches et ses procédés, VIII, 421, 422, 428, 430 ; IX, 191, 192 ; X, 30, 150, 236, 282 à 285, 331, 375, 398, 399, 415, 442. — Ses espions, VIII, 349 ; XI, 40 ; comment il est instruit des sentiments de l'archevêque de Chieti, IX, 119 ; il a des intelligences dans la maison du cardinal de Bouillon, IX, 120 ; il viole le secret du Saint Office, XI, 96, 127 ; dépenses qu'il se dit obligé de faire pour la bonne cause, XI, 40. — Mesures qu'il suggère à son oncle, VIII, 382, 383, 420, 428, 429, 436 ; IX, 163, 249, 250, 360 ; X, 137 ; XI, 276 ; mensonge et dissimulation qu'il lui conseille, IX, 138 ; X, 137, 240 ; tous ses avis sont mis à profit, IX, 355 ; X, 46 ; compliments que lui fait son oncle, IX, 7, 16, 34, 35, 148. — Il dit n'écrire que des choses sûres, XI, 54 ; ses lettres à l'archevêque de Reims, IX, 22, 120 ; à l'évêque de Chartres, X, 72, 89 ; à l'abbé de Gondi, X, 235 ; ses sentiments à l'égard de Noailles, IX, 41 ; XI, 83 ; ses lettres à Noailles, IX, 192, 221, 235, 262, 344, 352, 453 ; X, 13, 32, 77, 155, 193, 208, 209, 210, 374, 379, 387, 390, 397, 409, 414, 417, 425, 435, 443, 455, 457 ; XI, 96, 165, 192, 193, 241. — Son accord avec le P. Roslet, XI, 450 ; sa rencontre avec Chantérac, VIII, 390 ; ce qu'il dit des jésuites, IX, 47. — Ses plaintes contre la cour de Rome, IX, 118, 120 ; contre le sacriste, X, 236, 237, 442. Pourquoi il ne veut pas présenter un mémoire au Saint Office, IX, 50, 61. Ses conférences avec les examinateurs des *Maximes* et les théologiens, VIII, 401, 402 ; il songe à faire nommer deux examinateurs nouveaux, IX, 234, 261 ; ses démarches à l'occasion du choix d'un assesseur du Saint Office, IX, 359 ; ses suggestions aux cardinaux du Saint Office, X, 259, 260 ; XI, 149, 150 ; procédé qu'il conseille

pour s'assurer le cardinal Carpegna, X, 137. — En quel sens il demande qu'on ne précipite pas la décision de l'affaire, X, 168, 169, 196, 198, 281, 411, 414, 426, 435 ; son projet pour abréger, X, 11, 402 ; son projet de réduction des propositions à examiner, X, 481 à 483 ; il est opposé au projet de canons à formuler sur la doctrine, XI, 197, 198, 199, 208, 209 ; courrier qu'il envoie à Paris à ce sujet, XI, 192 ; ce qu'il pense de la censure des docteurs de Paris, X, 297, 298, 299 ; ses efforts pour détacher quelques partisans de Fénelon, IX, 172 ; il craint qu'on ne fasse faire au Pape quelque chose en faveur de ce prélat, XI, 160, 349, 350, 351, 352 ; il réclame qu'on enlève à Fénelon l'éducation des princes, IX, 352 ; son acharnement, XI, 189 ; la « bête féroce », X, 315, 316. — La condamnation prononcée, il distribue des éloges à ceux qui l'ont aidé, XI, 216, 217 ; il conseille aux Français de ne plus apporter d'affaires à Rome, XI, 215 ; il envoie un courrier qui devance celui de Bouillon, XI, 214, 216, 218, 240, 241, 278, 285 ; explications données à ce sujet, XI, 247, 248, 249, 279 ; autre courrier, de compte à demi avec l'abbé de La Trémoille, XI, 14 ; les courriers de l'abbé Bossuet, XI, 15, 16, 19, 20, 41, 43, 63, 65, 82, 96, 203. Il écrit en faveur de Poussin, X, 154 ; il demande à être recommandé au prince de Monaco nommé ambassadeur, X, 194, 195, 399 ; il lui écrit, X, 400 ; il s'offre à lui écrire régulièrement, X, 404.

Compliments que lui adressent le cardinal d'Estrées, XI, 400, 451 ; l'archevêque de Reims, XI, 440, et Noailles, XI, 440. Cas que font de lui le Pape, XI, 354 ; le prince de Monaco, XI, 3 ; le Grand duc, XII, 14 ; Mme des Ursins, XII, 73, etc. ; l'archevêque de Reims, VIII, 362 ; le cardinal de Janson, VIII, 368, 380. — Il doit attendre à Rome la réception du bref en France, XI, 219. Ses projets de départ, XI, 255, 263, 274, 291, 299, 303, 308, 329, 344, 366, 369, 370, 451, 452 ; XII, 5, 12, 19, 27, 34, 35, 39, 40, 44, 59, 60, 66, 385, 386, 387. Il demande des lettres de recommandation pour les cours d'Italie, XI, 329 ; XII, 5, 19, 74, 76. Son départ, XII, 67 ; son retour, XII, 69, 70, 72, 74, 76, 77, 78, 388, 390, 391. L'abbé est présenté au Roi, XII, 78, 394. — Sentiments que lui prête son oncle à l'égard d'Albani devenu pape, XII, 375, 378. — Son voyage à Reims et à Beauvais, XII, 393. — Ce qu'il dit de la censure de quelques propositions jansénistes par l'assemblée de 1700, XII, 305. — Il assiste à la translation d'une relique de sainte Libiaire, XIII, 453, 460, — Il est loué et demandé pour coadjuteur ou pour successeur par son oncle, XIV, 70 et suiv. Ses tournées d'archidiacre, XIV, 71, 75, 304. Il vient en aide au chevalier

Tartare, XIV, 90. Il préside avec succès le synode à Meaux, en 1703, XIV, 105 à 107. Promesse qu'il fait à son oncle mourant, XIV, 252. Sa lettre au Pape sur la mort de M. de Meaux, XIV, 235 et suiv. Il obtient la remise de l'annate pour son abbaye de Saint-Lucien, XIV, 246. Il est identifié avec M. de La Cosne, XIV, 275. — Il se démet de son canonicat, XIII, 349. Il transige avec les héritiers Pageau, XIV, 405. — Succès d'un de ses sermons, XIV, 439. — Bossuet, évêque de Troyes, XIV, 512 ; et l'archevêque d'Utrecht, III, 6 ; et les poésies de son oncle, IV, 423, 425 ; et les lettres à Mme Cornuau et à Mme d'Albert, IV, 405, 406, 411, 414, 448, 449 ; et les finances de son oncle, XIV, 252, 253 ; dont il est légataire universel et exécuteur testamentaire, XIV, 254, 255. — IV, 37 ; V, 34, 221, 382, 383, 493 ; VII, 113, 125, 128, 129, 162 ; IX, 45, 170, 180, 181, 278, 286, 340, 487 ; XI, 50, 64, 324, 489 ; XIV, 508.

Bossuet (Louis), présenté à Condé, III, 41, 541 ; maître des requêtes, V, 12 ; VIII, 107 ; époux de Mlle de La Briffe, V, 87 ; dit M. d'Azu, XIV, 275. Son oncle lui donne sa maison de Versailles, XIV, 255. Louis Bossuet parle en faveur de Drouyn, XIV, 369. — VII, 440 ; X, 308 ; XI, 156, 157, 158, 177, 265 ; XII, 63, 64, 78, 159 ; XIV, 252, 405, 420, 427.

Bossuet (Madeleine), dame Foucault, I, 247 ; IV, 334 ; XI, 116 ; XII, 385.

Bossuet (Marguerite), épouse : 1° Nicolas Méliand ; 2° Perrot de Fercourt. Ses enfants, V, 379, 463 ; XI, 30.

Bossuet (Marie), dame Chasot, sœur de M. de Meaux, I, 247 ; III, 523 ; VII, 440.

Bossuet (Marie), sœur de l'évêque de Troyes, XIV, 271 ; et la succession de son oncle, XIV, 255.

Bossuet (Philiberte), mère de l'abbé Jannel, II, 68 ; III, 38.

Bossuet (Mme), femme d'Antoine Bossuet, brouillée avec l'évêque, son beau-frère, XIV, 466.

Bossuet (Mme), femme de Louis Bossuet, XIV, 252.

Bossuétistes, accusés de jansénisme, IX, 144 ; leur cabale, IX, 80 ; ils estiment peu les congrégations romaines, IX, 182 ; leurs menaces, IX, 130 ; leurs divergences, IX, 336, 337 ; pourquoi ils écrivent, IX, 497. Bouillon leur est hostile, X, 237 ; ce qu'ils ont à craindre, d'après Granelli, X, 262.

Bossy (J.-B.), vicaire à Saint-Louis-en-l'Ile, signe la censure contre les *Maximes*, XI, 470.

Boston, VII, 301.

Bottini (les), IX, 121,

Bouchain (Nord), VIII, 19.

Boucher. Trois docteurs de ce nom ; placet de l'un d'eux, XIII, 212.

Boucher (Joseph), curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, favorable à Marie d'Agreda, VIII, 12.

Boucher (Paul), docteur de Na-

varre, signe la censure, XI, 469.
Boucher d'Orsay (Marie), dame de Verthamon, VII, 244.
Boucherat (Louis), chancelier, perd sa femme, VIII, 178 ; ce qu'il dit de Marie d'Agreda, VII, 446 ; favorable à Fénelon, VIII, 518, 519 ; IX, 188. — III, 429, 446 ; IV, 161 ; V, 59, 60, 74, 80, 81, 115 ; VII, 106 ; VIII, 42, 112 ; XIV, 496. — Voyez Chancelière.
Boucherat (Marguerite), X, 120.
Boucherat (Marie-Madeleine), V, 149 ; IX, 162.
Bouchet (Jean), official de Bordeaux, II, 377.
Bouchet de Vilfly, dame de Chamilly, zélée pour la conversion des protestants d'Alsace, III, 399.
Bouchu (Claude), fils de l'intendant en Bourgogne ; sa thèse présidée par Bossuet, II, 164.
Boudet (Antoine), libraire, IV, 449, 450.
Boudet (Quentin), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Boudet (le P. Claude), chanoine régulier ; sa *Vie de Rossillion de Bernex*, VIII, 446.
Boudon (Henri Marie), écrivain mystique, approuvé par Bossuet, I, 502, 503 ; mis à l'Index, XIV, 451. — VII, 313, 320, 325, 388.
Bouer (Marie Angélique), XIV, 454.
Bouffier (le P. Prosper), augustin, approbateur de la *Mystique cité*, VII, 366 ; VIII, 5.
Boufflers (comte et comtesse de), VI, 22.
Boufflers (le maréchal de). Accord avec lui, VII, 277, 278 ; il achète la terre de Bonnières, XII, 487 ; XIII, 289, 302, 439. — IV, 130 ; VI, 220 ; XIV, 296, 505.
Bougis (D. Simon), bénédictin, V, 524.
Bouhier (famille), XIV, 80.
Bouhier (le président), III, 529.
Bouhours (le P.), familier de P. Gorge, III, 415 ; sur la prononciation du mot Henri, III, 514 ; sur le mot *désoccupation*, VI, 18 ; sur le *pour que*, XIII, 326, 336 ; sur l'éloquence de la chaire, VI, 360. — Sa mort, XIII, 326, 336. — IX, 55. — Bossuet lui offre l'*Exposition*, I, 231, 232 ; il le remercie d'un ouvrage, I, 397. — Version du N. T., à laquelle Bouhours a collaboré, XIV, 11, 20, 174. — IX, 55 ; XIV, 497.
Bouillancy (Oise), VII, 135.
Bouillon (le cardinal de). Sa santé, VIII, 291, 351, 353, 364, 367, 377, 383, 392, 397, 404, 405, 423 ; IX, 87. — Bouillon et l'*Exposition*, XIV, 458. Correspondant du P. de La Rue, XIV, 450. — Son caractère, d'après l'abbé Bossuet, X, 392 ; XII, 37 ; sa hauteur, XI, 56, 119, 238, 430, 431 ; ses emportements, XI, 71, 430 ; il est faible, sans prudence ni cervelle, XI, 138 ; le plus lâche de tous les hommes, X, 336. — Ses bénéfices, III, 309 ; il préside le chapitre de Cluny, V, 457 ; commissions dont il charge D. Devert, III, 309. — Il est hostile à Ph. Dubois, I, 400 ; II, 9, 24, 30, 61, 62, 165, 238, 245,

246, 339, 340. — Hostilité entre sa famille et celle de Noailles, IX, 228, 229. Mariage de sa nièce, X, 10. Bouillon accusé faussement de soutenir le duc d'Albret contre sa famille, X, 114 ; il est nommé à l'évêché de Porto, 88 ; il ouvre la porte sainte, X, 220. — Il est chargé des affaires de France à Rome, VIII, 129, 141 ; IX, 251 ; X, 146, 147, 154, 187, 200, 399, 414. Son départ de France et son arrivée à Rome, VIII, 208, 277. Son influence à Rome et dans le Sacré Collège, VIII, 392, 397, 430 ; IX, 181, 201, 300, 343 ; X, 38, 72, 162, 170, 318, 455 ; XI, 6, 11, 28, 34, 94, 159 ; il est universellement haï et méprisé, IX, 349 ; ses séjours à Frescati, IX, 22 ; X, 135, 204, 211, 224 ; XI, 51, 249, 413 ; XII, 388 ; dans son diocèse d'Albano, IX, 237. Il veut faire donner la pourpre à son neveu, IX, 156, 164 ; il obtient pour lui la coadjutorerie de Cluny, XI, 227. — Bouillon et les candidats à la pourpre, IX, 292, 338, 371 ; X, 8 ; il est joué par les ambassadeurs d'Espagne et d'Allemagne, IX, 241, 266. — Bouillon et le protectorat des affaires de France, X, 146, 147, 154, 187, 200, 399, 414 ; il hait le Pape et le Roi, X, 240, 241, 428 ; XI, 121 ; sentiments du Pape sur lui, IX, 263, 264 ; il est haï et méprisé du Pape, X, 262 ; cf. 309, 351 ; XI, 149 ; il mécontente le Roi, qui ne le souffre plus comme son ministre, X, 433 ; XI, 14 ; XII, 66 ; il mécontente le Pape par sa liaison avec l'ambassadeur de l'Empereur, XI, 81 ; il est mal avec Mme des Ursins, XI, 83 ; il soutient la princesse Carpegna contre son mari, XI, 93 ; il n'assiste pas à l'ouverture du jubilé pour les catholiques anglais, XI, 106, 429 ; son admiration pour le prince d'Orange, son parent, XI, 107, ses liaisons avec les Anglais protestants, XI, 123 ; sa liaison avec Vaïni, XI, 241 ; sa première disgrâce, XI, 7, 8, 9, 17 ; il regagne la confiance de Louis XIV ; sa nouvelle disgrâce, XI, 250. Bouillon et le curé de Seurre, XI, 370 ; XII, 12 ; son différend avec l'ambassadeur de l'Empereur, XII, 25, 26, 36, 45, 65, 66 ; ses procédés diplomatiques, XII, 37 ; il favorise les cordeliers contre l'évêque de Saint-Pons, X, 38 ; XII, 360 ; et les jésuites, XI, 411 ; XII, 258 ; il est mécontent du Grand duc, XII, 38, 39. — Bouillon et le décanat de Lille, X, 183, 252, 412, 413.

Bouillon dans l'affaire des *Maximes*. Service que lui ont rendu Beauvillier et Fénelon, XI, 58 ; il n'est venu à Rome que pour être l'agent des jésuites et de Fénelon, IX, 181, 252, 264, 269 ; X, 448 ; XI, 431. Ses pseudonymes, VIII, 237, 263. Il est président du Saint Office, XI, 423. Le Roi le laisse libre d'agir selon sa conscience, IX, 111, 112, 162 ; X, 352 et 353. — Bouillon rendu responsable du succès et des lenteurs de l'affaire, IX, 228 ; X, 259 ; XI, 7,

8, 11, 12, 19, 20, 31, 53, 57, 85, 414. — Son embarras et ses craintes sur les suites de l'affaire, VIII, 232, 233, 242 ; IX, 94, 130, 131, 208 ; X, 319, 332, 352, 353, 420, 421, 445. — Ses dispositions, IX, 128, 241, 351, 352, 380 ; il promet d'être neutre, VIII, 423, 428 ; IX, 15, 27, 169, 172, 173 ; il « tortille », VIII, 201 ; il manifeste de l'indifférence, VIII, 378, 383 ; son attitude louche, IX, 244, 380 ; X, 248, 251, 259 ; il louvoie, X, 295, 301, 302, 448, 464 ; sa partialité, X, 437, 438 ; XI, 296 ; ses efforts pour déguiser ses sentiments, IX, 172, 173 ; X, 382 ; XI, 403 ; l'abbé Bossuet devra se défier de lui, VIII, 243, 263, 267, 322 ; Janson estime que Bouillon doit être surveillé, VIII, 362, 363. — La maison de Bouillon pleine d'ennemis de Fénelon, IX, 120 ; X, 352 ; ses sentiments, d'après son secrétaire, X, 55, 135, 136 ; XIV, 338, 339. Sa cabale, XIV, 336, 342. Il protège le P. Charonier, XIV, 343. Bouillon sur Estiennot, XIV, 498 ; sur Roslet, XIV, 510. — Il remercie Bossuet de l'envoi des *États d'oraison* et lui demande ses remarques sur les *Maximes*, VIII, 207, 208, 209, 241, 246 ; il félicite Bossuet nommé conseiller d'État, VIII, 327, puis aumônier de la duchesse de Bourgogne, IX, 75, 81 ; il proteste que son amitié pour Fénelon n'ôte rien à celle qu'il a pour Bossuet, VIII, 404 ; IX, 131 ; ses lettres à Bossuet, VIII, 431 ; ce qu'il lui dit de sa *Relation*, IX, 131 ; X, 128 ; il demande des écrits de Bossuet, X, 429 ; ses condoléances sur la mort d'Antoine Bossuet, XI, 169 ; il fait au Pape l'éloge de Bossuet, XII, 70, 71 ; il se plaint de l'abbé Bossuet à M. de Meaux, XI, 283 ; cf. XII, 47. Ce que pense et dit de lui Bossuet, VIII, 337 ; X, 463 ; XI, 98, 100, 219, 341, 342 ; mesure proposée contre lui par Bossuet, X, 81 ; lettres de Bossuet à Bouillon, IX, 168 ; XI, 340, 366.

Bons procédés de Bouillon à l'égard de l'abbé Bossuet, VIII, 177, 194, 315, 404 ; IX, 15, 51, 125 ; X, 438 ; il le visite à l'occasion de la mort d'Antoine Bossuet, XI, 158 ; il voit d'un mauvais œil l'abbé rester à Rome, VIII, 415, entretenir des correspondances officielles, XI, 298, et envoyer des courriers, XI, 241, 247, 248, 249, 295, 441, 442 ; il le craint, XI, 65, 281 ; son dépit, IX, 231, 414 ; XI, 52 ; ses conversations avec l'abbé, VIII, 377, 379, 437 ; IX, 11, 12, 29, 127, 128, 138 ; X, 130, 144, 348 ; XI, 12 ; XII, 22 et suiv., 25, 49 ; il a un entretien avec lui et Chantérac en présence de l'abbé de La Trémoille, X, 390, 391, 395 ; il raconte que l'abbé veut retarder la conclusion de l'affaire, X, 426 ; il se plaint de lui au Pape, XI, 96 ; Bouillon et l'aventure de l'abbé Bossuet, IX, 178, 223, 242, 290 ; X, 130 ; il cherche à indisposer Cesarini

contre l'abbé, X, 118, 119, 129, 183; Bouillon et l'indult sollicité par l'abbé, XI, 358. L'abbé s'oppose à une mesure proposée par Bouillon, IX, 285, 286; il demande qu'on l'empêche de voter, X, 198, 204, 209, 273, 280, 421, 430, 446; pourquoi on ne le fait pas, X, 256; XI, 41; il demande qu'on ne le laisse pas à Rome, XI, 240, 356, 357; ses plaintes continuelles contre Bouillon, XIV, 334, 339, 343, 345, 346.

Bouillon favorable à Fénelon, VIII, 189, 238, 241, 246, 263, 267, 299, 316, 320, 351, 420, 436; IX, 11, 17, 34; X, 209, 420, 441; XI, 97, 100; il travaille à adoucir la censure, VIII, 383; X, 64, 73, 383, 418, 419, 437, 448; XI, 4, 145, 173, 186, 212, 239, 266, 285, 286, 369, 430; il négocie une rétractation de Fénelon, XI, 141; il loue la lettre de Fénelon au Pape, XI, 356, 371; il prête un écrit confidentiel de Fénelon à Zeccadoro, qui le communique à Phelipeaux, X, 68; ses rapports avec Chantérac, XI, 38, 81, 82; il demande au Pape et à Spada d'assurer à Louis XIV qu'il n'y a point de cabale en faveur de Fénelon, XI, 80. Bouillon sur le projet d'un bref à adresser à Fénelon, XI, 369.

Ses audiences du Pape, VIII, 381; XI, 43, 51. Ses courriers, VIII, 374, 388, 389, 397, 402, 419, 423; X, 146, 417; XI, 14, 16, 65, 100, 172, 178, 181, 190, 214. Part qu'il a au choix des examinateurs du livre, VIII, 383, et à l'adjonction de deux nouveaux examinateurs, IX, 115; il est fâché de l'exclusion de Damascène, IX, 42. Lettre que lui écrit l'abbé Testu, X, 451. Ses efforts pour gagner Ferrari, X, 427, et Ottoboni, XI, 5; il trompe Rodolowich sur les intentions du Roi, XI, 25; il déteste Casanate, XI, 104, 160, 174, 251, d'Estrées et Janson, XI, 120; incidents entre lui et Panciatici, XI, 118, 119, 426, 427, et Noris, XI, 162. — Bouillon sur la consultation des docteurs de Louvain et de Paris, X, 299, 444; XI, 132; l'*Instruction pastorale* de Noailles, IX, 87; la *Réponse aux quatre lettres*, IX, 377; la *Réponse aux Remarques*, X, 315; la lettre confidentielle à Mme de Maintenon, IX, 357, 368; la confession révélée, X, 317. — Il use contre les bossuétistes de l'oraison funèbre de sa sœur et du *Combat spirituel*, XI, 36; il prend pour argument une objection déjà réfutée, XI, 34, 35, 409; son intérêt est de se déclarer contre les *Maximes*, X, 27; il résiste aux conseils du P. Cloche, X, 439. — Il assiste à l'abjuration de Paolo, X, 333, 459. — Il ne presse pas les examinateurs, IX, 123, 138; il est accusé de traîner l'affaire en longueur, X, 213; XI, 12, 33, 34, 35, 409; ses instances pour en accélérer la conclusion, X, 168, 169, 181, 211, 220. — Ce qu'il dit au Saint Office, X, 331, 344, 345; XI, 53, 55, 187, 188, 191. — Une lettre comminatoire que lui

adresse Louis XIV, aussitôt divulguée à Rome et à Paris, XI, 41, 42, 51, 413, 433 ; ses réponses à Louis XIV, XI, 97. — Il propose de se retirer à Frescati et de ne plus assister aux séances du Saint Office, X, 84, 89, 95, 100, 391, 392, 395, 397; XI, 12. — Son projet de censure est rejeté, X, 182, 206, 208, 413. Il distingue deux sens dans les propositions examinées, XI, 76, 103, 147, 148, 159, 403, 409, 430; il propose de s'en tenir à une prohibition générale du livre, XI, 148; de formuler des canons définissant la doctrine, XI, 210, 213, 214, 221, 286, 296, 417. — Son abattement, une fois la condamnation décidée, XI, 203, 209, 210, 249. Il laisse faire un bref au lieu d'une bulle, XI, 233, 234, 235, 243; et ne cherche pas à s'opposer aux clauses qui empêcheront de l'accepter en France, XI, 206, 213, 214, 250, 295; il fait exclure Casanate de la rédaction du bref; son chagrin, lorsque ce cardinal y est rétabli, XI, 175, 176, 177. — Bouillon envoie en France le projet qu'il avait conçu pour la conclusion de l'affaire, XI, 240, 261, 307. Témoignage que lui rend le Pape, XI, 59, 446; XII, 399. — Bouillon et Maurice Rouxel, XIV, 182. — Lettre de Bouillon à Langlois. — Bouillon, Madot et Poussin. Voyez ces noms. — VIII, 61, 211, 254, 268, 292, 303, 307, 308, 309, 342, 375, 390, 393, 400, 402, 403, 426, 437, 521; IX, 24, 25, 27, 30, 31, 34, 38, 39, 43, 93, 119, 139, 151, 153, 154, 155, 158, 161, 162, 186, 188, 193, 195, 196, 197, 203, 204, 205, 265, 270, 289, 297, 299, 304, 342, 343, 347, 379; X, 17, 36, 83, 94, 117, 128, 129, 130, 137, 138, 156, 165, 193, 194, 198, 205, 218, 224, 234, 237, 247, 262, 272, 274, 294, 300, 301, 309, 347, 348, 350, 368, 380, 382, 387, 390, 399, 416, 455, 458; XI, 14, 22, 23, 31, 38, 56, 58, 73, 75, 80, 84, 89, 92, 95, 102, 105, 106, 107, 118, 121, 134, 135, 147, 150, 161, 163, 164, 167, 168, 183, 197, 201, 203, 204, 209, 233, 235, 237, 298, 304, 307, 353, 368, 407, 408, 409, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 418, 419, 420, 427, 440; XII, 27, 28, 62, 258; XIV, 333, 505, 507.

Bouillon (duc et duchesse de), X, 113; XI, 89, 192.

Bouillon (Mlle de). Son oraison funèbre, XI, 36, 52, 88, 89, 90.

Boulancourt (Hte-Marne), abbaye, VI, 86; XIV, 488, 502.

Boulard (Marie), XII, 83.

Boulliau (Ismaël), sur l'éducation du Dauphin, XIV, 454.

Boulogne, IV, 130, 213; V, 164; IX, 287, 288; X, 329; XI, 88,

Bouquart (Adrien), VII, 208.

Bourbon (Guillaume), secrétaire de M. Tronson, VII, 24, 25, 78, 224, 310; IX, 307, 480, 487; X, 322; XIV, 496.

Bourbon (Charles, cardinal de), roi de la Ligue, XI, 494.

Bourbon (Henri-Jules de), fils du grand Condé, III, 414; VII, 411; VIII, 292.

Bourbon (Louis, duc de), fils du précédent, III, 103, 109, 110, 320; VI, 28; VIII, 292, 293, 469.
Bourbon (Louise de), abbesse de Faremoutiers, III, 111.
Bourbon (Louise Élisabeth de), petite-fille du grand Condé, III, 124.
Bourbon (Louise Françoise, duchesse de), III, 320.
Bourbon-Soissons (Louise de), duchesse de Longueville, VII, 84; IX, 126.
Bourbon (régiment de). Démarche de Bossuet en sa faveur, IV, 87.
Bourbon-l'Archambault (Allier). Ses eaux, III, 341, 417; IV, 334; V, 501, 517; VII, 190, 196, 216; VIII, 444; XII, 84; XIV, 497.
Bourchenu (Flodoart Moret de), XII, 343.
Bourcier (Nicolas), notaire, V, 249.
Bourcier (Romain), curé de Doue, V, 249.
Bourdaloue (Jean), curé de Boitron, V, 120.
Bourdaloue (le P. Louis), fut répétiteur du président de Lamoignon, IX, 335; il assiste à la mort le chevalier de Rohan, III, 241, et Croissy, VIII, 15; il prêche à Meaux, VI, 381, et à Jouarre, VII, 51; Bossuet ne se défie pas de lui, VI, 326; Bourdaloue retourne à Jouarre, XIII, 65; Bourdaloue et Mme d'Albert, VI, 381, 382, 386 et 387; Bourdaloue et le livre du P. Germon, XIII, 65; sa sœur et ses neveux, II, 425. — III, 74; VI, 330, 343, 352; XI, 432.
Bourdelot (Pierre Bonnet, dit), médecin, intermédiaire entre Bossuet et l'abbé Nicaise, VII, 21, 22; hôte de Germigny, VII, 148; cité à propos de la *Relation sur le quiétisme*, X, 42; sur Ph. Drouyn, XIV, 349. — IX, 132; XIV, 495.
Bourdelot (Pierre Michon, dit l'abbé), oncle du précédent, VII, 22.
Bourdereau (Claude), XII, 472.
Bourdoise (Adrien), I, 490.
Bouret (André), notaire, III, 17.
Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), IX, 466.
Bourgain (Jean), signe la censure contre les *Maximes*, XI, 470.
Bourgeois (Claude), fermier, XIV, 268.
Bourges, III, 380; V, 120, 221; VII, 208; IX, 287, 348; X, 329; XII, 273, 487; XIII, 33. — La Sainte-Chapelle, IX, 72. — Saint-Ursin, XIV, 398. — L'archevêque à l'assemblée de 1700, XII, 342. — XI, 165. — L'archidiaconé de Sologne, XIV, 349. — Concile de Bourges, XIV, 172.
Bourges (le P. Louis de), victorin, signe la censure, XI, 469, 471.
Bourget (Le), près de Paris, X, 40.
Bourgfontaine (projet de), V, 338.
Bourgogne (le collège de), en procès avec Bossuet, IX, 367.
Bourgogne (le duc de). Sa première entrevue avec sa fiancée, VIII, 105, 106; son mariage, VIII, 11; le duc au camp de Compiègne, X, 192. — Il est félicité par Bossuet, XIV, 440. — VI, 86; VII, 102, 423; VIII,

31, 32, 49; IX, 75, 79, 348, 372, 431, 503, 504; X, 69, 189, 191, 370; XII, 73, 353; XIII, 442.

Bourgogne (la duchesse de). Son arrivée en France, VIII, 63, 97, 105, 106, 107; son portrait, VIII, 119, 124, 125, 178, 210, 237; les charges de sa maison, VIII, 57, 62, 106, 380, 392, 426, 431; elles seront vendues, VIII, 344; sa chapelle, IX, 6, 28, 72; magnificence de son mariage, IX, 44, 45, 53, 54, 75, 79; Bossuet sur le bal donné à cette occasion, IX, 54. La duchesse n'aime pas les jésuites, et, à la mort, elle veut un autre confesseur que le P. de La Rue, III, 74. La duchesse et Fénelon, VIII, 262. Elle donne une lettre de recommandation pour l'abbé Bossuet, XI, 329; XII, 75, 387; mot d'elle, IX, 132. — On traduit pour elle la dissertation de Bossuet sur les Psaumes, IV, 181. — Sa maladie, XIV, 428; sa grossesse, XIV, 440. — VIII, 11, 12, 31, 47, 49; IX, 1, 2, 6, 37, 71, 229; X, 69; XIII, 247, 441.

Bourgueil (Indre-et-Loire), abbaye, VII, 412.

Bourguignet (le P. Simon), jésuite, V, 350.

Bourignon (Antoinette), V, 483; IX, 276.

Bourlamaque (M. de), VIII, 246.

Bourlemont (L. d'Anglure de), archevêque de Bordeaux, interdit Imbert, II, 376, 378.

Bournonville (Alexandre Albert François Barthélemy, prince de), V, 427, 448.

Bournonville (la princesse de), femme du précédent, sœur de Mme d'Albert, V, 142, 167, 427.

Bournonville (Marie Françoise de), maréchale de Noailles, VI, 369; IX, 282, 443.

Bourré (Alexandre), prieur de Saint-Remy-la-Vanne, II, 373.

Bourret (Guillaume). Sa famille, XIII, 314. — Il approuve la version de Trévoux, XIII, 314 et suiv., 319, 324, 325, 337, 343, 346, 355, 392. Bourret et les remarques de Bossuet, XIII, 348; son entrevue avec M. de Meaux, XIII, 355; il est disgracié à la demande de Bossuet, XIII, 410. — Ses sentiments sur Bossuet, XIII, 536.

Boursac (le comte de), intermédiaire entre le marquis d'Allemans et Malebranche, III, 367, 368, 369.

Boursault (Edme), blâme une phrase du *Discours sur l'histoire universelle*, II, 214; sa lettre à l'archevêque de Paris, VI, 294. Sa mort, XIV, 455. — VI, 256, 294.

Boursault (le P. Edme Chrysostome), théatin, fils du précédent, VI, 292; XIV, 456.

Boursier (Laurent), auteur de l'*Action de Dieu*, XIV, 94.

Boussères de Mazères (Lot-et-Garonne), II, 375.

Boust (Guy), examinateur de l'*Histoire critique* de R. Simon, XIII, 542.

Boutard (l'abbé François) traduit la dissertation de Bossuet sur les Psaumes, IV, 181; un poème de Perrault, IX, 338; X, 81, et la

Relation sur le quiétisme, X, 7. Ses poésies latines sur l'érésipèle de Bossuet, XI, 291.
Bouteville (Charente), prieuré de Saint-Pierre et Saint-Paul, XI, 282
Bouteville (Jean), notaire, VII, 459.
Bouthillier (Claude), comtesse d'Albon, sœur de Rancé, I, 429.
Bouthillier de Chavigny (François), évêque de Troyes, à l'assemblée de 1700, XII, 342.
Boutigny (Seine-et-Marne), XIV, 490.
Boutigny (Roland Le Vayer de), intendant de Soissons, III, 67.
Bouvier (Grégoire et Michel), frères de Mme Guyon, VI, 531, 546.
Bouzols (marquis et marquise de), VIII, 15.
Boyer (Louise), duchesse de Noailles. Sa famille, IX, 438 ; sa mort, VIII, 263. — VI, 368 ; VII, 446.
Boyle (Robert), XIV, 420.
Boylesve (René), curé de Faremoutiers, blâmé, IV, 160 ; en différend avec le Sr Raoul, V, 343 ; déplacé, V, 343, 347. — III, 174 ; V, 155, 237.
Brabant (Conseil de), XIII, 495 à 498, 500, 514.
Bracciano (duc de), IV, 490 ; VIII, 66 ; IX, 273 et 274.
Bracciano (Mme de). Voyez des Ursins.
Brachay (Haute-Marne), V, 250.
Brachet (D. Benoît), bénédictin, III, 48, 56, 427.
Bracquetuit (Seine-Infre), I, 248.
Bragelogne (Thomas de), chan. de Notre-Dame, doyen de Senlis signe la censure, XI, 470.
Brahmanes, leur religion, XIII, 167, 168.
Brancaccio ou Brancas (cardinal) loue l'*Exposition*, II, 403, 404.
Brandebourg (Électeur de), IX, 430 ; XII, 325.
Brantes (marquis de), XI, 136.
Bras séculier (appel au), XII, 447 et suiv., 455.
Braun (Georges), III, 230.
Braux-Saint-Remy (Marne), XIV, 450.
Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne), III, 306 ; VI, 62.
Brébeuf (Georges de), poète, précepteur de Bellefonds, I, 236, 237.
Bréda (Antoine de), curé de Saint-André-des-Arts, I, 505 ; XII, 191.
Breen (Daniel de), IV, 261.
Brefs, aux évêques de Flandre, VIII, 70, 96, 111, 170, 171 ; XIII, 487, 505. — Bref condamnant Fénelon, en projet, IX, 143 ; sa traduction, XII, 46 ; Rome mécontente du mode de sa réception en France, XII, 42, 60, 62, 68, 69, 73. — Bref adressé à Fénelon, XII, 9, 10, 11, 31, 39, 41, 46, 74.
Brégy (Oise), VII, 107.
Brégy (Mme de), I, 417.
Brescia, VII, 439 ; X, 229, 273, 331.
Breslau, III, 226 ; IV, 260 ; IX, 427.
Bressolles (Bernard de), archidiacre de Condom, I, 198, 480.
Bresson (M. Arthur), chanoine de Langres ; sa copie des lettres

à Mme d'Albert, IV, 71, 124, etc., etc.
Brest, IV, 9; XII, 51.
Bretagne (famille), I, 416; III, 48; VIII, 112. — Claude Bretagne, premier président à Metz; Claude Bretagne, bénédictin; Claude Bretagne, cistercien, I, 416; III, 48; XIV, 461.
Breteuil (le baron de), X, 454.
Breteuil-Chanteclerc (les), V, 212.
Breteuil-sur-Noye (Oise), VI, 480, 481.
Bretin (Marguerite), III, 38.
Breton (N. De), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Bretonvilliers (M. de), supérieur de Saint-Sulpice, II, 503; VII, 78.
Bretonvilliers (Françoise de), dame d'Hervart, II, 503, 512.
Bréval (marquis de), III, 143.
Bréviaire. Sur sa récitation, IV, 215, 305; V, 21, 90, 300; VI, 287, 361; VIII, 74, 203; X, 22; XIII, 274, 275, 281. — Bossuet permet à une religieuse l'usage d'une version, III, 518; il blâme la censure de la version de Le Tourneux, III, 506, 507. — Dispense de réciter le bréviaire, VII, 383, 402.
Brézé (Louis de), évêque de Meaux, XIV, 387.
Briandet (N.), XIV, 182.
Brianville (Claude Oronce Finé de), I, 507.
Briare (canal de), VI, 6.
Briçonnet (Guillaume), évêque de Meaux, III, 388.
Bridou (Pierre), mandataire de la duchesse de Verneuil; sa famille, XIV, 212, 216, 217.
Brie (Nicolas de), curé de La Ferté-Gaucher, et Rancé, II, 397, 398. Il s'oppose à la fondation d'une école, II, 490 à 492. — XIV, 458.
Brienne-le-Château (Aube), XIV, 445.
Brienne-la-Vieille (Aube), XIV, 512.
Brienne (Charles François de Loménie de), évêque de Coutances, II, 33.
Brienne (Henri Auguste de Loménie de), secrétaire d'État, XI, 282.
Brienne (Madeleine de Loménie de), XII, 353.
Brier (Jean de), jésuite, II, 385.
Briet (le P. Philippe), jésuite, sur les sentiments de Grotius, XIV, 101.
Brigitte (sainte), VIII, 23.
Brignoles (Var), XIV, 512.
Brignon (Jean), jésuite, XI, 37.
Brigode (N. de), correspondant de Quesnel, XIV, 428.
Brillon (Martin), signe la censure des *Maximes*, XI, 469.
Brinon (Mme de), intermédiaire entre Leibniz et Bossuet, IV, 297, 298, 304, 379; V, 8, 105, 212, 213, 332, 377, 389, 543; VI, 32, 73-75, 218, 219, 342, 346; VII, 311; XI, 70; XIV, 309, 310; entre la duchesse de Brunswick et Bossuet, V, 414, 415. — Bossuet lui écrit sur la mort de Pellisson, V, 309. — XIV, 475, 476, 491.
Brinvilliers (marquis de), IV, 142.
Brinvilliers (la), V, 487; XII, 482.
Brion (le P.), carme des Billettes;

ses remarques sur les constitutions des Filles du Saint-Sacrement, X, 309 ; son écrit contre les *Maximes*. X, 310, 311.
Brionne (comte de), VIII, 97 ; XII, 75.
Brioude, III, 143.
Briqueville (Henri de), évêque de Cahors, VI, 569.
Brisach (Neuf-) (Haut-Rhin), III, 394 ; VIII, 13, 100.
Brisacier (M. de). Sa famille, IX, 348; son oraison funèbre de Mlle de Bouillon, XI, 36, 52, 89, 90. Bossuet l'excite contre Coulau, XIII, 145, 155, 177 ; XIV, 428. — Brisacier et Mme de La Maisonfort, VIII, 498, 499, 502, 503. — IX, 293.
Brissac des Loges (Jean de), XIV, 465.
Brissac du Vignau (Benjamin de), XIV, 465.
Brissac (Marie de), XIV, 465.
Brocard (Françoise et Pierre), VI, 373.
Brochier (Jean), sieur des Grandis, XIV, 412.
Broé (Éléonore), V, 212.
Broglie (comte et comtesse de), IX, 323 ; X, 359.
Broissia (marquis de), XII, 12.
Brossamin (Pierre), jésuite, son formulaire de prières, XIV, 12.
Brossard (Sébastien de), V, 211 ; XIV, 466, 477, 513. — Il dédie à Bossuet un *Dictionnaire de musique*, XIV, 103 à 105.
Brossay (marquis de), V, 424.
Brosseau (N.), diplomate.
Brou (Eure-et-Loir), XIII, 542.
Brouart (famille de), II, 494 à 497.
Brouillon (M. L.), IV, 227.
Bruand (Libéral), II, 74 ; XII, 489.
Bruand des Carrières (Louis), II, 74 ; XIV, 452.
Bruc (N. de), XI, 123, 138, 256, 304.
Brück (Grégoire), III, 228.
Brueys (David Augustin), II, 394 à 396.
Bruges, VIII, 351, 493.
Bruillevert ou Breuillevert (François Forget de), XIV, 388.
Brulart (le président Nicolas), VI, 242.
Bruneau (Madeleine), III, 25.
Bruneau (Robert), XIII, 461.
Brunet (N.), avocat, XII, 288.
Brunet (Gaspard), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Brunet (Honoré Joseph), carme, signe la censure, XI, 469, 471.
Brunet (Joseph), abbé de Beaugerais, supérieur de la communauté de La Ferté, VII, 34 ; il signe la censure, XI, 470.
Bruno (saint), IV, 74.
Brunswick (ducs et duchesses de), II, 391 ; V, 414 ; VI, 355, 356 ; XI, 68, 313 ; XII, 19, 76, 77, 157; XIII, 221.
Brunswick-Hanovre (duc et duchesse de), IV, 303.
Brunswick-Lunebourg (ducs de), V, 41 ; XIII, 89, 91.
Brunswick-Lunebourg (Charlotte Félicité de), femme de Renaud d'Este, duchesse de Modène, X, 147.
Brunswick-Wolfenbuttel (duc de), XIII, 89.
Brunswick (Antoine-Ulrich, duc régent de), XI, 68, 312, 313.
Brunswick-Zell (Jean Frédéric), duc de Hanovre, XI, 329.

Brutus Polonus (Julius), pseudonyme de Crell, IV, 260.
Bruxelles, III, 545; VII, 25; VIII, 346; IX, 271, 276, 278, 279, 282, 283, 295; X, 107; XI, 73, 431; XII, 79, 277, 288; XIII, 486. — Sainte-Gudule, XIV, 419.
Bruyères (N. des), XIV, 457.
Bruys (Pierre de), VIII, 544.
Bruzeau (Paul), II, 232.
Bruzen de La Martinière, XIII, 298
Buat (Fleury de Culan, comte de), XIV, 296.
Bucer (Martin) et le double mariage du Landgrave, III, 396 à 398, 411. — V, 194.
Buchanan (George), XIII, 323.
Buchet (Philippe), curé d'Étrépilly, III, 3.
Buffon, XIII, 258.
Bulifon (Antoine), imprimeur, notice, XIV, 509. — IX, 12; X, 52; XIV, 513, 524.
Bull (George), tutor de R. Nelson, V, 375; accuse Petau, III, 455; XII, 200, 322; son traité loué par Bossuet, XII, 323. Édition de ses Œuvres, XIX, 49. — Sa santé, XIV, 49, 50.
Bulle demandée contre Fénelon, X, 207; les bossuétistes veulent une bulle, et non un bref, XI, 80, 420; précautions des deux partis à ce sujet, XI, 20, 22, 30, 43, 46, 80; projet de bulle, IX, 143; XI, 161, 162, 164, 182; vues des bossuétistes sur la bulle en projet, XI, 61, 63, 64, 82, 87, 124, 134, 150, 155, 156, 159, 162, 164, 424, 428, 433; comment y seront condamnées les propositions, XI, 164; qui sera chargé de la rédiger, XI, 61, 64, 74, 80, 103, 104, 120, 129, 132, 133, 156, 165, 175, 414, 417, 423, 424, 434; on craint que la soumission de Fénelon ne soit ambiguë, XI, 159; adoucissements obtenus par Bouillon, XI, 186, 187.
Bulteau (Louis), V, 348.
Buoncompagno (Élisabeth), IX, 194.
Buoncompagno (Giacomo, cardinal), XII, 76.
Burel (Marie-Thérèse), Sœur de Sainte-Cécile, XIII, 93, 415.
Burgos, IX, 374.
Brulart (Louise Madeleine), dame de Roquépine, puis de Tressan, X, 120.
Burigny (Jean Lévesque de), IV, 124.
Burnet (Gilbert), sur la conversion de Milord Perth, III, 167; sur le mariage de Henri VIII, III, 359, 361, 362, 381, 387; sur Varillas, III, 394; réfuté au sujet de la présence réelle, III, 437; son *Histoire de la Réformation*, III, 359, 387, 454; ses *Remarques sur les méthodes du Clergé de France*, IV, 269; sa traduction de Lactance, IV, 273; recueil qu'on lui attribue sur le quiétisme, IX, 66, 125, 246, 445. — IV, 270 et suiv., 379.
Burnet (Thomas), XIII, 258; XIV, 488.
Burnet de Kemney (Thomas), XIII, 258.
Bury (comte et comtesse de), V, 424.
Busca (M. et Mme de), XIV, 411.

— Mme de Busca, légataire de Catherine Gary, XIV, 411.
Bussac (Charente-Infre), XIV, 155.
Bussy-Rabutin (comte de), destinataire présumé d'une lettre de Bossuet, I, 203 à 206 ; son jugement sur l'évêque d'Autun, I, 268 ; sur le P. Honoré, V, 172 ; sur le P. Archange, VI, 242. — III, 415 ; V, 304, 395 ; VI, 534.
Bussy-Rabutin (Roger de), à l'assemblée de 1700, XII, 342.
Bussy-Saint-Martin (Seine-et-Marne), XII, 362, 483.
Butord (N.), sergent royal, VII, 469, 470.
Buzay (paroisse de Rouans, Loire-Inférieure), abbaye, XII, 342.
Buzenval (François Prosper Choart de), à l'assemblée de 1700, XII, 342.
Buzenval (Nicolas Choart de), évêque de Beauvais, sur le silence respectueux, I, 96. — VI, 372 ; VII, 275.

C

Cabassut (le P. Jean), oratorien, III, 12.
Caboullet (Jean), curé de Vareddes, IV, 240.
Cadeau (Marie), VIII, 99.
Cadenet (Vaucluse), V, 296.
Caderousse (Just Joseph François de Tournon de Cadart d'Ancezune, duc de), XI, 433.
Cadix, VIII, 68.
Caen, collège des Arts, VII, 222 ; église Saint-Martin, VII, 222 ; abbaye de Saint-Étienne, VIII, 172, 268 ; Ermitage, XIII, 388. — III, 505 ; IV, 117 ; X, 310 ; XI, 479.
Café (Bossuet et le), VI, 89.
Caffaro (le P.), sa famille, VI, 257 ; notice complétée, XIV, 489. Caffaro pris à partie par Bossuet, VI, 257 et suiv., 280 ; il désavoue sa dissertation, VI, 291 et suiv. Sa dissertation en Angleterre, VI, 295.
Cahors, III, 521 ; VI, 368, 569 ; XII, 168 ; XIV, 485.
Caignart (le P. Philippe), cordelier, signe la censure, XI, 469.
Cailla (Antoinette), XII, 170.
Caillebot de La Salle (François), abbé de Rebais, évêque de Tournay, intervient au procès de la juridiction de Rebais, VI, 387, 388, 482 ; VII, 453 à 462, 475 ; XIV, 422. — V, 119, 120.
Caillet (Bénigne), professeur à Navarre, dédie une tragédie à Bossuet, XIV, 401.
Caillet de Chanlot (Jacques), I, 4, 6, 7 ; XIV, 445.
Cailly (ou Chailly-en-Brie, Seine-et-Marne), V, 249.
Cajetan (Thomas de Vio, cardinal), contraire à Catharin, VIII, 158 ; sur la prophétie de Jacob, II, 2, 5, 7, 11, 18 ; sur le canon des Écritures, XIII, 223, 224. — XII, 248 ; XIII, 90, 111.
Calais, IV, 34.
Calanus, brahme, XIII, 167.
Caldaguès (N.), chanoine de Montferrand, III, 115.
Calderon (le P. Jean), franciscain, VIII, 18.
Calende, conférence ecclésiastique, III, 392.
Calixte (Georges), ou Calixtus,

luthérien ; sa modération, II, 180 ; V, 541 ; sur les traditions apostoliques, XII, 124. — VI, 40 et 41.

Calixte (Frédéric Ulrich), fils du précédent, II, 180.

Calixtins. Conduite des Pères de Bâle à leur égard, V, 128, 134, 156, 158, 208, 214, 289 ; XIII, 106, 107.

Calla, traité du Talmud, III, 407.

Callières (François de), III, 533 ; VIII, 119 ; IX, 189, 190.

Calluart (Suzanne de Sassigny de), IV, 297 ; XIV, 475.

Cally (Pierre), dédie un ouvrage à Bossuet, VII, 222. Cally, les jésuites et l'évêque de Bayeux, VII, 222, 223. Difficultés au sujet de son *Durand commenté*, XIII, 32 et suiv. ; Vuitasse se défend de penser comme lui, XIII, 50 et suiv. — III, 505 ; XIV, 497.

Calonges (Lot-et-Garonne, I, 453 et 460.

Calvin (Jean) admet qu'on contraigne les hérétiques ; Calvin et Servet, III, 205, 239, 247 ; XII, 457, 458. — III, 187 ; VIII, 160 ; XI, 371, 439 ; XII, 286, 291.

Calvinistes. Leur conduite à l'égard des luthériens, II, 209 ; parmi eux, beaucoup de sociniens cachés, IV, 373.

Calvisson (comte de), IX, 323.

Camargo (Louis de), jésuite, II, 385.

Cambefort (Paul Joseph Douradou de), signe la censure contre les *Maximes*, XI, 470.

Cambis (marquis de), VIII, 199.

Cambolas (Ange), carme, sa candidature au généralat, IX, 252, 253, 289 ; ce que pense de lui Noailles, IX, 289, 455 ; hostile à Fénelon, IX, 281, 284 ; XI, 66, 217, 418 ; sur Bouillon, X, 248 ; raconte la mort d'un prêtre quiétiste, XI, 445 ; sermon qu'il n'a pu prêcher, XI, 66. — Il se récuse dans l'affaire de Saint-Pons, X, 17, 38. — IX, 349 ; X, 312 ; XI, 168.

Cambrai, son érection en métropole, contestée, VII, 48, 49. Son assemblée provinciale, XII, 1, 14, 28. — VII, 398 ; VIII, 268, 514, 523 ; IX, 56, 192, 206, 372, 465 ; X, 105, 106, 107, 164 ; XI, 72, 180, 220, 246, 267, 274.

Cambray (Le Clerc de), plaisanterie dont il est l'occasion, X, 244.

Cambrésiens, leur attitude, X, 12, 132, 134, 158, 165, après la *Relation sur le quiétisme*, X, 101, 102, 133, 134 ; leurs efforts, X, 248, 331, 403, 404 ; ils répandent des écrits contre les trois prélats, X, 104 ; imputent de l'aigreur à Bossuet, X, 342 ; comptent sur la mort du Pape, X, 393, 400 ; ce qu'ils disent de la consultation des docteurs de Paris, X, 354.

Cambridge. L'Université remplie de presbytériens, III, 433. — III, 431, 433 ; IV, 24 ; V, 375 ; XIII, 323.

Cambyse et l'idolâtrie, XIII, 162.

Cameralis (congrégation), IX, 121.

Camerarius (Joachim), V, 163.

Camerino (Italie), VIII, 425.

Cameron (Jean), V, 476, 477, 481 ; XIII, 371, 372.

Camet (Pierre), docteur de Navarre, signataire de la censure, XI, 470.
Camisards (révolte des), XII, 435.
Campana de Cavelli (marquise), III, 545.
Campioni (François Marie), trinitaire. Ses variations, XI, 225. — Sa version des *États d'oraison*, X, 53, 231, 232, 240 ; il traduit d'autres ouvrages de Bossuet, X, 176, 177 ; il demande à traduire la lettre pastorale de Noailles, X, 177 ; lettre que lui écrit Bossuet, X, 176 ; converti au thomisme par Bossuet, X, 178 ; il envoie un ouvrage à Bossuet, XI, 276 ; sa dissertation *De necessitate amoris Dei*, X, 177, 200 ; XI, 277 ; il félicite Bossuet, XI, 225 à 277 ; exalte la soumission de Fénelon, XI, 278. — IX, 273, 305, 360.
Camus (Jean-Pierre), abbé d'Aulnay, II, 199 ; félicite G. Hermant de ses écrits en faveur de l'Université, III, 258 ; sur les *Entretiens* de saint François de Sales, VIII, 199 ; accusé de quiétisme, X, 203, ; sa *Caritée*, X, 198 ; sa *Défense du pur amour*, X, 203 ; dédaigné par Bossuet, X, 203, 230 ; Fénelon et Camus, X, 203. On cesse de l'opposer aux bossuétistes, XI, 37 ; ses ouvrages publiés avec l'approbation des docteurs, XIV, 524. — VII, 328 à 330 ; VIII, 199 ; XI, 478.
Camus de Pontcarré (Jacques), évêque de Séez, VII, 328.
Cana (sur les noces de), V, 71 ; VIII, 45.
Canaples (comte de), X, 290.
Canault (André François), vicaire à Saint-Eustache, signe la censure contre les *Maximes*, XI, 471.
Candace, reine d'Éthiopie ; son eunuque, XIII, 178.
Candale (Louise de Foix de), abbesse de Sainte-Glossinde, I, 490 ; XIV, 264.
Canisius. Version de son Catéchisme, I, 290.
Canisy (François de), VIII, 358.
Cano (Melchior) et la prophétie de Jacob, II, 8. Sur le mariage, V, 391. — IX, 501.
Canon des Écritures. Canon des Hébreux, XII, 225 et suiv., 231 ; objections de Leibniz au canon dressé à Trente, et réponses de Bossuet, XII, 126 et suiv. ; 220 et suiv., 224 et suiv., 248, 249 ; XIII, 108 et suiv.
Canoniques (Livres), XII, 233. — Voir Protocanoniques et Deutérocanoniques.
Canons. S'ils peuvent subir des adoucissements, II, 460, 461.
Canons (projet de) contre le quiétisme. Texte du projet, XI, 489 et suiv. ; qui l'a proposé ? XI, 220, 221 ; Bouillon se justifie sur ce sujet, XI, 296. Opposition de l'abbé Bossuet à ce projet, XI, 197, 199, 208, 209, 210 ; mémoires de Phelipeaux et de Bossuet, XI, 197, 209, 218, 219, 438 ; lettre « ostensible » de Bossuet, XI, 220 et suiv. ; courrier expédié sur ce projet, XI, 219, 220 ; mécontentement de Bouillon, XI, 286 ; Louis XIV et ce projet, XI, 218, 219, 265. — XI, 192, 195, 253.
Cantalupo (Italie), IX, 244.
Cantique de Mme Guyon, VIII, 462, 471, 473 ; X, 109.

Cantique des cantiques. Sa lecture, VI, 283 ; travaux de Bossuet sur ce livre, V, 200, 394 ; VIII, 38, 39 ; sur des passages de ce livre, V, 294; VIII, 44. — V, 399, 402, 403; VI, 350, 353.

Cantorbéry, III, 150, 210, 431, 437 ; IV, 25.

Capisucchi (Raymond), dominicain, et l'*Exposition*, II, 366, 367, 388, 410, 411 ; III, 212, 216, 217, 354.

Capisucchi (comte), VIII, 436.

Capitation, VII, 262 ; IX, 8 ; XIII, 289 ; XIV, 424, 509. — Capitation du Clergé, XIV, 478.

Capitouls de Toulouse, comment nommés, III, 43.

Capolugo (Italie), IX, 476.

Cappel (Louis), professeur à Saumur, V, 476.

Capperonnier (Claude). Sa famille, XIV, 38. Sur un texte inexactement traduit par Bossuet, XIV, 40 et suiv. — Ses lettres au sujet du Nouveau Testament de Trévoux, XIV, 38 et suiv. ; 57 et suiv. — Il sollicite une chaire du Collège royal, XIV, 60.

Caprara (Alexandre), auditeur de rote, V, 535.

Capucins. Ce que Bossuet dit d'eux pour la confession, IV, 210. — Capucins noirs accusés de quiétisme, X, 87. — Lettre des capucins de Madras, XIII, 441.

Caquot (M.), notaire à Châlons, III, 412.

Caraccioli (Françoise), IX, 31.

Carcassonne, VI, 85 ; XI, 282. — L'évêque de Carcassonne, IX, 72.

Carcavi (Pierre de), I, 261 ; III, 18.

Cardinal-Lemoine (rue du), III, 332, 333.

Cardinaux, leur rôle, VII, 182 ; ils devraient résider à Rome, XI, 26, 72 ; cardinaux appelés Barbons, XI, 150 ; conjecture sur une prochaine promotion, VIII, 303 ; IX, 164, 200, 201, 278, 292, 293, 338, 371. — Leurs dispositions dans l'affaire des *Maximes*, IX, 266 ; X, 319, 402, 403, 426, 484 ; ils président les conférences des examinateurs, IX, 186, 191, 232, 243, 350 ; le Pape veut qu'ils remettent leurs qualifications par écrit, XI, 76. Les cardinaux papables, IX, 343.

Carême (avis sur le), VII, 29, 30, 295 ; adoucissements apportés au carême, IV, 188.

Careña. Voyez Carreno.

Carennac (Lot), prieuré, IX, 372, 373. — VIII, 321.

Caretto ou Caretti (Octave del), VIII, 73.

Carhaix (Finistère), XII, 477.

Carme (le). Voyez Philippe, IX, 345; X, 35, 55, 94, 198.

Carme du Chailloux, curé de Saint-Philibert de Dijon, accusé de quiétisme, XIV, 81, 182, 187 ; relaxé, XIV, 183, 188.

Carmes (les). Leur différend avec Papebrock, VII, 424 ; IX, 225. — Leur attitude dans l'affaire du quiétisme, XI, 215, 216; ils signent la censure, XI, 471.

Carmélites de Paris, II, 240 ; IV, 17, 487 ; de Beaune, IV, 14 ; de Morlaix, II, 287.

Carmen (Pierre), curé de Thury, VI, 481.

Caron (Daniel), XIII, 415.
Caron, chanoine de Cambrai, IX, 274.
Caron (Auguste Pierre Paul), éditeur des lettres à Mme de La Maisonfort, VII, 312.
Carpegna (Gaspard, cardinal), sollicite pour le *gratis* des bulles de Saint-Lucien, I, 282. — Carpegna et la cause de Marie d'Agreda, VIII, 24. — Il n'entend pas le français, X, 408; moyen recommandé pour s'assurer de lui, X, 137; son théologien, IX, 343; Carpegna veut être pape, XI, 123; ce qu'il pense de la consultation des docteurs de Paris, X, 301; conférence de l'abbé Bossuet avec lui, X, 286; il biaise sur les *Maximes*, XI, 94; ménage Bouillon, XI, 93, et le prince d'Orange, XI, 123; tient parole à l'abbé Bossuet, XI, 162, 183, 188; a toujours paré les coups de Bouillon, XI, 189; voulait donner la qualification d'hérétique à Fénelon, XI, 207. — VIII, 414; IX, 62, 63, 244, 300, 351; X, 88, 160, 162, 204, 221, 272, 286, 294, 301, 315, 318, 332, 347, 348, 407, 416, 427, 430; XI, 37, 38, 53, 61, 92, 102, 103, 105, 146, 147, 150, 161, 175, 190, 229, 295, 369; XII, 258; XIV, 340, 512.
Carpegna (Hildéric, prince de), hostile à Fénelon, XI, 93.
Carpegna (Françoise Colbert, princesse de), favorable à Fénelon, XI, 93. — Son cocher emprisonné par Bouillon, XI, 136, 137, 427, 428. — IX, 63.
Carpentras, III, 194.
Carpi (duché de Modène), XIII, 95.
Carranza (Barthélemy), XII, 81.
Carré (Anne), XIII, 55.
Carré (Pierre Charles), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Carrel (Louis Joseph), VI, 360.
Carreno ou Careña (le P. Barthélemy), apologiste de Sfondrati, VIII, 255; IX, 447; attaque Bossuet sur la charité, X, 53. — L'abbé Bossuet réclame des mesures contre lui, IX, 141, 155, 173.
Carreyre (M.), professeur à Bordeaux, II, 380.
Carro-Carri, VIII, 73.
Carrosses, leur usage pour les supérieurs des couvents, II, 362.
Carruyer (Judith de), VII, 84.
Cartapecora, XII, 8.
Cartenne (Afrique), IX, 313.
Cartésianisme proscrit, III, 457; V, 101, 107, 348; jugé par Bossuet, III, 372; IV, 18, 22, 23; s'il peut se concilier avec l'École, VI, 520; il indispose contre Fénelon plusieurs de ses examinateurs, IX, 20; le cartésianisme de Bossuet, I, 227, 228; XIV, 472. — Le cartésianisme et l'Eucharistie, XIV, 485. — Le cartésianisme en Belgique, XIII, 495. — IV, 18, 22; IX, 408.
Cartésiens. Leur notion de corps, VI, 524, 525; leur doctrine du mouvement, VI, 337 et suiv.; leur idée de l'étendue s'accorde mal avec la présence réelle, VI, 341, 342; XIV, 485.
Carthage (conciles de), VIII, 148; XII, 234, 239, 404, 444; le troisième et le canon des Écritures,

XIII, 123, 126, 137, 229, 231, 238.
Cartier (Anne), V, 220.
Carville (Calvados), II, 244.
Cas de conscience (le), IV, 206 (voir Champflour, Couet). — Son occasion, etc., XIV, 23, 152, 201-211 ; sa condamnation, XIV, 56, 92 et suiv. ; conduite de certains évêques en cette circonstance, XIV, 56, 57. — Souscrit par Fr. de La Roque, XII, 111. — Documents relatifs au Cas de conscience, XIV, 201-211 ; requêtes des signataires, XIV, 204, 205.
Cas privilégié, XIV, 188.
Cas réservés, IV, 338, 349 ; V, 460 ; XIV, 20.
Casal (Italie), VIII, 57, 62.
Casalas (Jean), dominicain ; sa polémique avec Th. Raynauld, XII, 280 à 282.
Casamari (Italie), X, 263.
Casanate (Jérôme, cardinal), VII, 203 ; ami de Panciatici, XII, 35 ; sur la validité des ordinations anglicanes, III, 115 ; sur les cérémonies chinoises, XI, 329, 358 ; son éloge d'Arnauld, XII, 291 ; sur l'infaillibilité, X, 349, 350 ; Casanate et les jésuites, X, 51, 437 ; il écrit à Bossuet, VIII, 14 ; M. de Meaux lui demande son amitié pour Noailles et sa protection pour l'abbé Bossuet, VIII, 54 ; il veut lui faire connaître l'indignation du Roi contre Fénelon, VIII, 261. — Casanate sur l'ordonnance de Noailles, VIII, 87, 97 ; sur les *États d'oraison*, sur les *Maximes*, sur l'*Instruction pastorale* de Fénelon, IX, 21 ; son intimité avec l'abbé Bossuet, VIII, 15, 347, 348, qu'il renseigne et conseille, VIII, 391, 403, 431 ; IX, 17, 26, 117, 368 ; XI, 53, 64, 103, 104, 201 ; qui agit de concert avec lui, X, 286, 287, 436 ; et dont il est le seul ami sûr, VIII, 437 ; c'est la « tête de tout » dans l'affaire, IX, 380 ; XI, 189, 212, 250 ; son rôle auprès du Pape, IX, 351 ; il est disposé à perdre le sacriste, IX, 192 ; hostile à Bouillon autrefois son ami, X, 345, 346, 436 ; XI, 104 ; secret qu'on lui garde, X, 10 ; ses démarches auprès du Pape, X, 259, 436 ; on cherche à le rendre suspect au Pape, XI, 251. — Ce qu'il pense d'une censure globale, IX, 199 ; de la censure des docteurs de Paris, X, 444 ; XI, 104, 457 ; il est partisan d'une exposition doctrinale, IX, 346 ; il conseille à l'abbé Bossuet d'envoyer en France un courrier au sujet du projet de canons, XI, 204, 215 ; malade, XI, 22, 37, 56, 87, 420, il fait porter son vœu cacheté à la Congrégation, XI, 22, 405. Il rit des efforts de Bouillon, XI, 29. Les bossuétistes veulent qu'il soit chargé de la rédaction du bref de condamnation, XI, 61, 74, 80, 422, comme il avait dressé la bulle contre Molinos, XI, 64, 65, 176, 417 ; il en est d'abord exclu comme ennemi personnel de Fénelon, XI, 160, 165, 174, 175, 176, 212 ; l'abbé Bossuet l'y fait rétablir, XI, 176, 177, 181, 182, 436 ; charivari qui aurait éclaté si son exclusion avait été maintenue, XI, 183 ;

Casanate et la rédaction du bref, XI, 64, 120, 132, 133, 134, 165, 174, 175, 307, 414, 417, 422, 424, 434, 444; attaqué par Bouillon en présence du Pape, XI, 183; s'oppose aux adoucissements obtenus par ce cardinal, XI, 186, 187, 188; veut que Fénelon donne une rétractation, XI, 214, et soit déposé, XI, 306; ses larmes de joie, XI, 297; il s'excuse des adoucissements apportés malgré lui au bref, XI, 207, 217, 218; il est d'avis de ne pas changer le bref en bulle, XI, 328; sur le bref à adresser à Fénelon, XI, 356; XII, 9; sur la soumission de Fénelon, XI, 366, 371; sur l'assemblée de Paris, XII, 60; sur Valbelle, XII, 69; il promet d'aider l'abbé Bossuet à obtenir son indult, XII, 35, 64. — Casanate jugé par Estiennot, X, 68; son éloge par l'abbé Bossuet, X, 51, 65, 171, 436, 437; il est proclamé par Bossuet un « homme divin », XI, 242; il serait propre à régler l'affaire de la regale, XI, 56; il est appelé à sauver l'Église, XI, 179; sa candidature à la papauté, X, 319, 320; XI, 120. — VII, 424; VIII, 111, 236, 238, 321, 327, 330, 341, 347, 348, 363, 380, 390, 412, 428, 434, 435; IX, 18, 38, 40, 46, 49, 57, 63, 65, 66, 76, 77, 139, 142, 159, 192, 225, 228, 230, 241, 265, 280, 337, 345, 346, 351, 369, 379; X, 11, 13, 30, 36, 49, 72, 84, 87, 131, 154, 222, 239, 249, 255, 272, 286, 294, 299, 300, 315, 318, 332, 343, 345, 346, 348, 375, 377, 407, 408, 427, 432, 455, 457; XI, 14, 91, 92, 93, 102, 105, 107, 109, 124, 146, 147, 148, 149, 150, 161, 175, 190, 203, 212, 229, 234, 238, 239, 262, 264, 268, 275, 303, 308, 327, 368, 369, 431; XII, 28, 35, 395; XIV, 498.

Casaubon (Isaac), I, 415.

Casoni (Lorenzo), III, 548; IX, 359, 361; X, 52, 369; XIV, 462, 512.

Cassagne (l'abbé Jacques). Bossuet apprend par lui son élection à l'Académie, I, 217, 218. — IX, 190.

Cassander ou Cassandre (Georges), III, 259.

Cassien (Jean) est outré, VIII, 186. — VI, 111, 114; VIII, 131.

Cassiodore et le canon des Écritures, XII, 243; XIII, 239. — II, 306.

Castelbolognese (Italie), X, 136.

Castellion ou Castallion (Sébastien), contre la contrainte envers les hérétiques, XII, 457. Sa version de la Bible, XIII, 359.

Castelnault (Pierre), IX, 281.

Castor, chien de Bossuet, VII, 446; VIII, 19.

Castorie (l'évêque de). Voir Neercassel.

Castres, VI, 84; IX, 323; XI, 479, 480; XIV, 288.

Castrezato (Italie), X, 120.

Castries (Pierre Armand de La Croix de), sa famille, IX, 16; hôte de Bossuet, IX, 16; sur l'aventure de l'abbé Bossuet, IX, 454, 455. — IX, 72; X, 338.

Castrovillars (Calabre), VIII, 353.

Casuistes censurés en 1700, XII, 305, 331. — Leur *Apologie*, XII, 337. — Clé de leur censure, XII, 341 ; XIV, 425. — VII, 204, 205.
Catalogus testium veritatis, V, 195.
Cataphrygiens, XII, 148.
Cateau Barbe, servante de Mme Guyon. Voyez Barbe.
Catéchisme du concile de Trente, I, 505 ; III, 356 ; de Meaux, IV, 283; de Montpellier, IX, 267 ; des Églises de Pologne, XIII, 391 ; des trois Henri, XIII, 39, 57.
Catéchumènes (messe des), XIII, 469.
Catelan (l'abbé François?), mathématicien, VI, 337, 338.
Catelan (Théophile), seigneur de Sablonnières, VI, 337.
Catellan (Jacqueline de), XIV, 486.
Catellan (l'abbé Jean de), mis sous la protection de Bossuet, VI, 86, 87 ; lecteur du duc de Berry, VIII, 354 ; député à l'assemblée de 1700, XII, 172, 342 ; son attitude dans l'affaire des *Maximes*, il est sauvé de la tempête déchaînée sur les amis de Fénelon, IX, 392 ; témoignage que lui rend Bossuet, VIII, 366 ; X, 75. — III, 367 ; VIII, 145, 186 ; XI, 334 ; XII, 265 ; XIII, 393 ; XIV, 488.
Cathares, XII, 148.
Catharin (Lancelotto Politi, dit), dominicain, VIII, 193.
Cathelinot (Dom Ildephonse), bénédictin, IV, 410.
Catherine (Mme), XIV, 412.
Catherine des Anges (Sœur), V, 498.
Catherine d'Aragon, III, 364, 381, 382, 387.
Catherine Eugénie (Sœur), visitandine, IV, 234.
Catherine de Gênes (sainte). Sur sa vie, VII, 245, 251 ; son sentiment sur le goût de Dieu, VII, 274 ; tout n'est pas à imiter dans ses écrits, VII, 279. — Difficultés sur sainte Catherine de Gênes, VII, 213, 449. — VI, 500, VII, 176, 251, 371, 523 ; IX, 407 ; XI, 477 ; XIV. 497.
Catherine de Médicis, à Montceaux, III, 369 ; elle n'a pas publié le concile de Trente, III, 369.
Catherine de Sienne (sainte), VII, 330 ; VIII, 23.
Catheu (Catherine de), XIII, 286.
Catheu (Marie de), IV, 130.
Cathol (Pierre), XIII, 206.
Catholicisme. Sa situation en Écosse, III, 328, 329 ; en Hollande, III, 250 ; en Suède, III, 250, 251.
Catholiques anglais. Sur leur exclusion des emplois publics, V, 362, 364 ; jubilé en leur faveur, XI, 106, 429.
Catillon (Jean), XIV, 465.
Catinat prend Ath, VIII, 261. — IV, 87 ; VIII, 48, 57, 63, 64, 68 ; X, 134 ; XIV, 505.
Caton, II, 414, 418.
Catulle, XII, 385.
Caulet (François Étienne de), évêque de Pamiers, et le silence respectueux, I, 96 ; et la régale, II, 291. — VIII, 363.
Caule-Sainte-Beuve (Seine-Inférieure), XIV, 517.
Caumartin (Mme de), VII, 244 ; XIV, 405.
Caumartin (Jean François de Paule de), XII, 342 ; signe la censure

des *Maximes*. XI, 470 ; à l'assemblée de 1700, XII, 342.
Caumartin (Louis Le Fèvre de), VII, 244.
Caumels (Marguerite de), IX, 72.
Caupenne d'Amou, XIV, 502.
Causa finita est. Explication de ce mot, XII, 61.
Cauterets (Hautes-Pyrénées), VIII, 450.
Cavallerini (Jean-Jacques, cardinal), nonce, VII, 256, 291, 294, 304, 308, 464, 525 ; sa maladie et sa mort, XI, 152, 168, 246.
Cayeux (comte de), 353.
Caylus (comte et comtesse de), XIII, 38, 252, 253.
Caylus (Daniel Charles Gabriel de Thubières de), abbé de Saint-Jean, de Laon, puis évêque d'Auxerre, signe la censure, XI, 470. Il publie des mémoires de Bossuet, XIV, 164, 176. — XIII, 38, 252, 253.
Caylus (Jean-Baptiste de), à l'assemblée de 1700, XII, 342.
Cazemajou (N.), abbé de l'Isle-de-Médoc, XIV, 356.
Célestin (saint), VIII, 169.
Célibat ecclésiastique, IV, 300.
Cellamare (conspiration de), VIII, 32.
Cellamare (Italie), IX, 225.
Celse, II, 13, 14.
Cély (comte de). Voyez Harlay-Cély.
Cély (Pierre Éon de La Baronnie, marquis de), XII, 87.
Cenalis (Robert), XIII, 323.
Cenci (Balthazar), maître de chambre du Pape, puis cardinal, seul ami sûr de l'abbé Bossuet (qui dit ailleurs la même chose de Casanate), IX, 22 ; n'ose parler de rien, XI, 32 ; sa lettre à Bossuet, IX, 133. — VIII, 375, 422 ; IX, 142, 225.
Cène (la), V, 330. — Sermon de la Cène, V, 459.
Ceneda, évêché d'Italie, VIII, 22.
Censura philosophiæ cartesianæ, ouvrage de Huet, loué par Bossuet, et réfuté, IV, 18 à 23.
Censure des Maximes. Divers projets : censure *donec corrigatur*, IX, 230 ; censure provisoire, X, 32, 49, 76, 77, 81, 82, 91, 114, 377, 378, 382 ; censure par les évêques de France, X, 90, 91 ; censure *in globo*, d'abord désirée par Bossuet, XIV, 340, demandée par Chantérac, XIV, 336 ; IX, 199 ; X, 69, 70, 80, 83, 114, 116, 118, 121, 138, 388, 389, 395 ; censure atténuée, X, 277 ; censure qualifiée, IX, 221, 235, 351, ; X, 80, 81, 172, 223, 230, 239, 257 ; pourquoi abandonnée par Bossuet, X, 257 ; censure romaine, X, 249, 250 (voyez Bref de condamnation) ; censure des docteurs de Paris : l'idée n'en est pas venue de Bossuet, XI, 140, 156, 166, 224, 456 ; Noailles demande au Roi la permission de la faire signer, XI, 418 ; caractères de cette censure, XI, 101, 229, 254, 456, 459 ; sur la portée du mot *quatenus*, XI, 148, 159 ; démenti que cet acte inflige à la cabale, XI, 433 ; parti qu'en tirent les féneloniens, XI, 7, 46, 412 ; elle est trouvée faible par Casanate, XI, 104, et par Bossuet, XI, 139, 140, 429 ; Saint-Sulpice et d'autres docteurs refusent de la signer, XI,

85, 86, 150, 151, 168, 225 ; si les signatures ont été extorquées comme l'a dit Fénelon, XI, 101, 112, 128, 402, 412, 413, 420, 426 ; écrits opposés à cette censure, XI, 128, 141, 156, 163, 168, 184, 185 ; cf. 456 à 459 ; Fénelon cherche à faire revenir les docteurs sur leur signature, XI, 459 ; texte de la censure, XI, 459 à 469 ; les signataires, XI, 469 à 471. — XI, 155, 195, 196, 421.

Centuriateurs de Magdebourg, V, 195.

Céphas, II, 357.

Cerbelle (M. de). Lettre que lui écrit D. Devert, III, 289.

Cérémonies chinoises. Clément XI et les cérémonies chinoises, XIII, 350 ; disputes qu'elles occasionnent, XIII, 418 ; sur les délais de la cour de Rome en cette affaire, XIII, 418, 463 et suiv. ; circulaire du P. de La Chaise, XIII, 463 et suiv. ; écrit en faveur des dominicains, XIII, 516. — Intervention de Bossuet, XIV, 426 ; mission du cardinal de Tournon, XIV, 429 ; nouvelles de cette affaire, XIV, 320, 321, 429, 430. — VIII, 309, 402, 417.

Cerf (N. de), professeur à Douai, XIII, 519, 521, 524, 527, 528.

Cérinthe, III, 503.

Cerle (le P.), grand vicaire de Pamiers, II, 291.

Certitude de l'état de grâce, impossible en cette vie, V, 447.

Césaire (le moine), III, 126.

Césaire (saint), XI, 378.

César, dans l'éducation du Dauphin, II, 120, 145. — XI, 432.

Cesarini (duc de), sa famille, IX, 194, 204, 235. Bouillon tente d'indisposer le duc contre l'abbé Bossuet, X, 118, 119, 127, 129, 183. — XIV, 334.

Cesarini (Olympia), IX, 194, 203.

Cessieu (Isère), VIII, 338.

Ceuta, VIII, 33.

Chaage (Notre-Dame de), à Meaux, III, 321.

Chabert (André) assiste aux funérailles de Jeanne Jacob, III, 151 ; instruit les nouveaux catholiques, XII, 97 ; sa pension, XII, 97, 98, 175 ; gratification demandée pour lui, XIII, 213 ; certificat que lui donne Bossuet, XIV, 503. — VIII, 99, 100.

Chabot (Marie Charlotte), dame des Coulandres, IV, 263.

Chaduc (le P. Blaise), oratorien, justifie le prêt à intérêt, III, 7.

Chagrins (sur les), VI, 401, 423.

Chaigley (Angleterre), XII, 114.

Chaillot (abbaye de Sainte-Geneviève de), V, 379 ; XI, 30.

Chaillou (Jeanne de), V, 280.

Chailly-en-Brie (Seine-et-Marne), V, 249.

Chaire (éloquence de la), discussion à son sujet, VI, 360.

Chalais (prince de), VIII, 66.

Chalcédoine (concile de), I, 91 ; III, 405 ; V, 441 ; VIII, 53 ; XII, 451.

Chalendos (M. de). Sa famille, XII, 98, 99 ; Bossuet demande d'enfermer ses filles, XII, 99, 102 ; pension qu'on leur accorde, XIII, 96. — V, 267 ; XII, 96, 98, 102 ; XIV, 286.

Chalendos (Henriette de), XII, 98.

Chaligny (M. de), XI, 110.
Chalmeau ou Chalmot (Philippe), XII, 491, 492; XIV, 225 à 229.
Chalmette (Philippe) et la correspondance de Fénelon, XIV, 26.
Chalon-sur-Saône, III, 224; V, 152; VIII, 112, 304, 383; IX, 288; X, 329; XI, 398. — L'évêque, voyez Tassy. Un curé, voyez Peultier.
Châlons-sur-Marne. Voyage qu'y fait Bossuet, VI, 395; 400, 409; VII, 209. — V, 165, 307; VI, 369, 566; VII, 125; VIII, 275, 386, 466, 467, 469; XII, 161.
Chambéry, XI, 411.
Chambley (Henri d'Haraucourt de), I, 77.
Chambon (Daniel Hay, abbé de). Sa succession à l'Académie, briguée par Bossuet, I, 214 et suiv.
Chambord, III, 120, 123, 124.
Chambre de vérité (la), IV, 88.
Chambre ardente (la), III, 241.
Chambres ecclésiastiques, XIII, 305.
Chambry (Seine-et-Marne), IV, 240; XIV, 459.
Chamigny (Seine-et-Marne), III, 34, 176; IV, 228.
Chamillart (famille), II, 425. — Gaston, syndic de la Faculté et professeur en Sorbonne, empêche de condamner une censure de Rome; mandé au Parlement sur la thèse de Jacques Lhuillier, II, 425. — XIII, 297. — Michel, ministre, II, 425; XII, 180, 184; XIV, 153; protecteur de Drouyn, XIV, 367 à 369. — Michel, confesseur de Port-Royal, etc., I, 489.
Chamilly (Saône-et-Loire), III, 399.
Chamilly (Noël Bouton, marquis de), III, 399; V, 160.
Champagne (gouvernement de), VI, 18, 19; Recherches sur la noblesse de cette province, V, 344.
Champagne, valet de Mme Guyon, VIII, 451.
Champdieu (Loire), XIV, 496.
Champeaux (Denis), V, 103.
Champflour (Étienne de) et les *Réflexions morales*, XIII, 39; et le Cas de conscience, XIV, 22 à 26; son rôle dans l'affaire du Cas, XIV, 201 et suiv.
Champigny (Guillaume Bochart de), évêque de Valence, XIII, 15.
Champin (Charles François de), curé de Tournan, VII, 84; XIV, 496.
Champin (Omer de), doyen de Saint-Thomas-du-Louvre. Ouvrages approuvés par lui, I, 11, 292; 505; II, 188. — VII, 84; XIV, 410, 415.
Champion (Catherine), des Filles charitables, III, 33.
Champniers (Charente), III, 368, 493.
Champollion-Figeac (Jean-Jacques), VIII, 224, 225.
Champrenault (Barbe), IX, 190.
Champrond-en-Gastine (Eure-et-Loir), XII, 261.
Champrosay (Seine-et-Oise), II, 506.
Champy (le P. Candide), récollet, renseigne Bossuet sur Cambrai, X, 106 à 108; mal vu de Fénelon, recommandé à Noailles par Bossuet, XII, 88.
Champy (le P. Gélase), récollet, X, 105.

Champy (Jacques) dédie un ouvrage à Bossuet, II, 305. — X, 105.

Chams, pseudonyme de Jean Vivant, VIII, 100.

Chancelier (le). Voyez Boucherat et Pontchartrain.

Chancelière (Mme la), Françoise de Loménie, femme de Boucherat. Elle propose un ecclésiastique pour une cure, V, 58 et suiv., 80.

Chandelier (Clémence), XII, 303.

Chandenier (Louis de Rochechouart de), sa famille ; il prend part à la mission de Metz, I, 12, 22 à 26. — XIV, 260, 261.

Chanéric, seigneur d'Austrasie, III, 95.

Changulfe, évêque de Laon, III, 95.

Chansons d'amour (les) interdites par Bossuet, VII, 220 ; VIII, 74.

Chant liturgique, IV, 375 ; VI, 140, 283 ; XIV, 105 ; à Faremoutiers, V, 211.

Chantal (sainte Jeanne de) et l'oraison passive, VII, 316 ; et les *Entretiens* de saint François de Sales, VIII, 199. — VI, 534 ; VII, 322, 326, 344, 345, 346, 352 ; XI, 478.

Chantérac (l'abbé de). Sa famille, VIII, 321 ; son caractère, VIII, 360, 374 ; XI, 251 ; sa lettre à Mme de Pontchat, VIII, 336, 337, 360, 378, 511 à 514. — Il part pour Rome, VII, 361 ; son arrivée promet des chicanes, VIII, 366 ; son but est d'allonger l'affaire, VIII, 400 ; il est victime d'un accident, VIII, 375 ; espion attaché à sa personne, VIII, 349 ; émissaire que lui envoie Phelipeaux, X, 89 ; ses amis, VIII, 391, 403. — Ses rapports avec l'abbé Bossuet, VIII, 340, 390, Fabroni, VIII, 403, Bouillon, XI, 38, 81, 82, 97, 424, Massoulié, XI, 346, et les jésuites, XI, 345, 346 ; conseils que lui donne Maille, X, 85. — Il est bien servi, X, 37 ; sait par Bouillon ce qui se passé au Saint-Office, X, 302, 446, 464. Chantérac à l'abjuration de Paolo, X, 333. — Son activité, IX, 24 ; ses démarches VIII, 375, 390, 402 ; X, 12, 193, 284, 285, 293, 303 ; XI, 16 ; chez Marescotti, VIII, 436 ; mal reçu du Pape, X, 446, 447 ; cherche à obtenir communication des pièces du procès, VIII, 428 ; IX, 10, 17, 147 ; demande inutilement un délai, IX, 240 ; X, 328, 447 ; le Saint Office refuse d'écouter ses explications, IX, 18. — Chantérac demande qu'on se contente d'une condamnation générale des *Maximes*, XIV, 336, distribue des écrits, IX, 13, 14 ; X, 16 ; XI, 60, 76, 124, 410 ; il les redemande, IX, 268, 271, 282 ; cf. IX, 275, 295. — Ce qu'il dit, VIII, 392, 397, 398, 414, 418 ; IX, 303 ; de la *Relation sur le quiétisme*, X, 37, 84, 85, 86, 87, 89, 138 ; de trois écrits favorables à Fénelon, X, 295, 323 ; de la censure des docteurs de Paris, X, 298, 444 ; de la confession de Fénelon à Bossuet, X, 212 , des rapports de Fénelon avec Mme Guyon, X, 323 ; de l'abbé Langlois, X, 239 ; de l'aventure de l'abbé Bossuet, IX, 187 ; des procédés de Bossuet, VIII, 376 ;

il croit que Bossuet mérite une punition, IX, 366. — Ses courriers, XI, 107, 121, 141, 206. — Ses craintes, X, 55. — Il négocie une rétractation de Fénelon, XI, 141 ; il est surpris de la condamnation et promet au Pape la soumission de Fénelon, XI, 241 ; il se plaint qu'on n'ait pas fidèlement transcrit le texte de Fénelon, XII, 11. — Bouillon ne le voit plus après la condamnation, XI, 239, 240. Chantérac prend congé des cardinaux, XII, 11 ; son départ de Rome, XI, 369. — VIII, 141, 321, 353, 385, 399, 415, 428, 433, 436; IX, 45, 57, 77, 78, 84, 85, 129, 139, 151, 162, 167, 241, 253, 273, 342, 372, 441 ; X, 38, 67, 89, 98, 123, 131, 165, 205, 271, 302, 347, 406, 416, 456 ; XI, 12, 48, 64, 105, 121, 150, 159, 298, 351, 367, 431, 458 ; XII, 10 ; XIV, 335, 336.

Chantilly (Oise). Visites qu'y fait Bossuet, II, 332, 368, 393; III, 103, 104, 540, 541 ; V, 158, 159, 164, 183 ; il propose un sujet pour la cure, V, 64. — IV, 507; X, 192 ; XIV, 298, 300, 478.

Chanu ou Le Chanu (Guillaume), chanoine de Notre-Dame, signe la censure des *Maximes*, XI, 469.

Chanut (Pierre), ambassadeur en Suède, V, 109, 110; XIV, 480.

Chanvier (le Fr.), procureur de la Trappe, XIII, 28.

Chaource (Aube), III, 81.

Chapaize (Saône-et-Loire), XIV, 185.

Chapel-Chastelain (Mlle), V, 211.

Chapelain (Jean), académicien, ami de Henri Arnauld, I, 126 ; de Stenon, II, 180. — Son jugement sur un écrit de P. D. Huet, II, 199. — I, 24, 466.

Chapelas (Léonard), curé de Saint-Jacques-la-Boucherie, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Chapelle (tenir), X, 271.

Chapotin (le P. Marie-Dominique), dominicain, XI, 346.

Chapperon de Saint-André (famille), VII, 179. Voir Dampierre et Saint-André.

Chapperon (Geneviève), V, 221.

Chapperon de Servaville (Claude), V, 221.

Charbon (le P.), lazariste, contre le prêt à intérêt, XIV, 129.

Chardin (N.), maire de Madras, XIII, 442.

Chardon (Élisabeth), III, 19.

Charenton (Seine). Synode, I, 452. Temple, II, 343. — III, 510; V, 496 ; VII, 425 ; XIII, 363.

Charenton, pseudonyme de Poussin, IX, 302.

Charité (la), selon Bossuet, VI, 386 ; VIII, 529, 530, 531, 532 ; X, 50, 53, 71, 163, 167, 341, 342 ; XI, 35, 36, 44, 45, 112, 113, 180, 410; diversité de sentiments entre Bossuet et l'évêque de Chartres, X, 303 ; XI, 34 à 36, 179, 180, et Fénelon, X, 332 ; XI, 45. Bossuet incriminé, IX, 248, 274 ; X, 383 ; XI, 261, 262. — Nature de la charité, VIII, 79 ; IX, 224; comment elle commande les actes, VII, 348 ; principe du

mérite des bonnes œuvres, III, 440 à 443 ; VII, 128 ; son acte propre et ses motifs, XI, 35, 36, 180 ; amour du cinquième état, XI, 34, 36, 56 ; amour naturel, XI, 46, 47 ; Fénelon sur la charité, VIII, 420, 421, 524 ; XI, 124, 133. — Thèses sur la charité soutenues à Louvain, XI, 3, 29 ; à Douai, XI, 43 et suiv. — IX, 292, 338 ; X, 5, 35, 53.

Charité fraternelle, VI, 70.

Charlas (Antoine), grand vicaire de Pamiers. Ses traités, de la régale, II, 291, et contre les articles de 1682, III, 103, 104. — D'abord favorable à Fénelon, VIII, 363 ; remis dans le bon chemin, VIII, 438 ; services qu'il peut rendre aux bossuétistes, VIII, 363 ; Charlas et le P. Augustin, VIII, 410. Sa mort, IX, 272, 273. — XIV, 462.

Charlemagne, II, 463 ; III, 111 ; V, 246 ; IX, 315 ; X, 360.

Charleroi (Belgique), VI, 201 ; VII, 445.

Charles Ier. roi d'Angleterre, XI, 107. Son édit de conformité, III, 431 ; — III, 292, 433, 435, 513 ; XII, 221, 234.

Charles II, roi d'Angleterre. Il casse le covenant, etc., III, 433, 435. Sa mort ; écrit établissant qu'il était catholique romain, III, 168, 169, 543 ; XIV, 47. — I, 200 ; III, 292.

Charles II, roi d'Espagne, VII, 406 ; VIII, 64 ; XIII, 494, 505 ; son testament, XI, 67, 83, 84, 412.

Charles II, duc de Bavière, III, 146.

Charles VI, roi de France, et les annates, III, 386.

Charles VII, roi de France, XIV, 402.

Charles IX, roi de France, X, 360.

Charles XII, roi de Suède, VIII, 303.

Charles Borromée (saint), et le Catéchisme du concile de Trente, III, 356 ; sur le sacrement de Pénitence, II, 388 ; XII, 339 ; sur la réception des religieuses, VI, 230-234. — Sa Vie, lue par Milord Perth, III, 194, 298.

Charles-Louis, électeur palatin, III 395.

Charles-Quint, III, 187, 231.

Charleville (Ardennes), V, 349.

Charlotte (princesse), femme de Charles-Louis, III, 395.

Charlotte de Saint-Cyprien (Sœur). Sa vêture, IV, 17. — Lettre que Fénelon lui écrit, VIII, 134, 135. — VII, 255 ; XII, 99. Voir du Péray.

Charlotte Sophie, reine de Prusse, VI, 340.

Charmot (Nicolas). Sa lettre à Bossuet, X, 118. Il est suspect de jansénisme, IX, 60 ; persécuté, X, 118 ; accusé par les jésuites, XII, 297 ; recommandé par l'abbé Bossuet, parce qu'il fait enrager les jésuites, IX, 265 ; protégé par M. de Meaux, IX, 337 ; XIV, 320 ; par l'abbé Bossuet et Casanate, IX, 292. — Avis qu'il donne à Phelipeaux, XI, 147 ; son projet de lettre à l'abbé Bossuet, XII, 395 ; il parle à Bossuet du différend survenu entre les Missions étrangères et les jésuites, XIV, 320, 321. Son éloge, XI, 240.

Charneux (Henri de), professeur à Louvain, XIII, 254, 498, 500, 508, 512.

Charny-en-Brie (Seine-et-Marne), IV, 228.

Charon (N.), libraire à Lyon, XI, 258.

Charonier (le P. Rostan), jésuite, homme de confiance du cardinal de Bouillon. Sa famille, IX, 86. — Son influence sur Bouillon, XI, 7, 11, 55, 58, 82, 184, 284, 412 ; son crédit, XI, 39 ; il n'écrit pas mal en latin, XI, 55 ; est superficiel en tout, XI, 55 ; c'est l'opprobre du genre humain, XI, 7 ; ce qu'il dit des écrits de Mme Guyon, X, 347 ; sa liaison avec Chantérac, XI, 97 ; il est mécontent du P. de La Rue, X, 440 ; correspond avec la *Gazette de La Haye*, XI, 359 ; passe pour l'inspirateur d'un écrit clandestin, XII, 38, 58 ; il rédige le vœu de Bouillon, X, 324, 459 ; ses propos sur Louis XIV et Mme de Maintenon, X, 223 ; XI, 7. Plaintes élevées contre lui, X, 223, 347, 428 ; XIV, 344, 345 ; Bouillon prend sa défense, X, 347. Question du Pape à son sujet, XI, 66. Charonier ambitionnait la charge de procureur général des missions, division qu'il met par là chez les jésuites, XIV, 343, 344. — IX, 86, 88 ; X, 17, 195, 196, 218, 409 ; XI, 51, 106, 121, 128, 135, 209, 249, 427, 431.

Charonne, près de Paris. Affaire du couvent, II, 257, 290, 300. — IV, 88.

Charost (l'abbé de), VIII, 455, 456.

Charost (duc et duchesse de), VI, 49, 134, 145 ; VII, 165, 197 ; XIV, 495.

Charpentier (le P.), VIII, 218.

Charpentier (M. André), notaire, XIV, 374, 375, 377, 460.

Charpentier (François), sur la polémique entre Spon et Guillet, II, 183 ; sur un poème de Santeul, I, 377. Il reçoit Bossuet à l'Académie, I, 219.

Charpentier (Philippe), curé de Mareuil-les-Meaux, XII, 96.

Charpy de Sainte-Croix (Nicolas), éditeur de l'*Intérieur chrétien*, IV, 116.

Chartier (Marthe Renée), XIV, 408.

Chartres, IV, 211, 372 ; V, 154 ; VI, 7, 366 ; VII, 96, 406 ; VIII, 81 ; IX, 293 ; XII, 261 ; XIII, 322 ; XIV, 519.

Chartres (le duc de), III, 312.

Chartres (l'évêque de). Voir Godet-Desmarais.

Chartreux (les) de Paris, IV, 266.

Chaseron (marquis de), XII, 50.

Chasot (famille), III, 523 ; VII, 440.

Chasot (Marie Bossuet, présidente), sœur de l'évêque de Meaux, présente Mlle de Chavigny à Mme de Beringhen, III, 523.

Chasot (Bénigne), neveu de l'évêque de Meaux, VII, 440 ; a la goutte, VIII, 415 ; chargé de donner des nouvelles d'Antoine Bossuet, XI, 3 ; son attitude à la mort de celui-ci, XI, 115, 116, 157 ; considéré comme un frère par l'abbé Bossuet, XI, 158 ; ce qu'il dit de la *Réponse aux Remarques*, XI, 1. Chasot

et la succession de Bossuet, XIV, 255. — VIII, 49, 120, 374 ; IX, 28, 31, 54, 76, 81, 193, 202, 203, 204 ; X, 253 ; XI, 179, 193 ; XII, 93.
Chasse-Midi, ou Cherche-Midi, abbaye, V, 297 ; VI, 229, 230.
Chassereau. Voyez Eschassereau.
Chastelain (Claude), chanoine de Notre-Dame de Paris, III, 51.
Chastellain d'Arle (Claude), curé d'Épinay-sur-Orge, III, 51, 52.
Chastellier (le P. Antoine Vincent), génovéfain, V, 117.
Chastonnet (le P. Antoine François), génovéfain, IV, 24.
Chastres (aujourd'hui Arpajon), XIII, 55.
Château de l'âme (le), IX, 83.
Château-Porcien (Ardennes), IV, 455.
Château-Thierry, IV, 122 ; XIII, 292.
Château-Thierry (Mlle de), son mariage, IX, 463 ; X, 10, 113.
Chateaubriand, corrigé, XIV, 457. — VIII, 84.
Châteaubriant (Loire-Inférieure), IX, 332.
Châteaudun. Congrégation Notre-Dame, VIII, 501.
Châteaufort (Seine-et-Oise). Le curé, VI, 134.
Châteauneuf (l'abbé de), grand vicaire de l'abbé Bossuet pour son abbaye, VIII, 65, 66 ; XI, 281 ; XIV, 518.
Châteauneuf (l'abbé François de Castagner de), parrain de Voltaire, XI, 281.
Châteauneuf de Rochebonne (famille de), XI, 281, 282.
Châteauneuf (Balthazar Phélypeaux, marquis de), secrétaire d'État, II, 342, 343, 493, 504 ; XI, 165 ; XII, 180, 181, 183 ; XIII, 478.
Châteauvillain (Haute-Marne), IV, 490 ; VII, 170.
Chatel (N.), fermier, V, 100.
Châtellerault, III, 156 ; IV, 206 ; X, 66 ; XIV, 26.
Châtenay (Seine-et-Oise), VIII, 32.
Châtillon (Odet de Coligny, cardinal de), tombé dans l'hérésie, par qui il fut jugé, II, 289 ; X, 36 ; XIII, 301.
Châtillon-les-Dombes, aujourd'hui Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), XIV, 420.
Châtillon-sur-Colmont (Mayenne), VI, 351.
Châtillon-sur-Seine. Les bénédictins de cette ville, hostiles à leur abbé, IV, 219, 220.
Chaudray ou Chaudrez (le médecin de). Bossuet permet à une religieuse d'aller le consulter, etc., VIII, 90 à 92. — IV, 190.
Chaulnes (duc et duchesse de), II, 375 ; IV, 490, 492 ; VIII, 115 ; XI, 433 ; entretien de Bouillon et de Bossuet dans leur hôtel, XI, 341.
Chaumes (Seine-et-Marne), XII, 292.
Chaumont-en-Bassigny, III, 509.
Chaumont (N.), correspondant de Sluse, III, 549.
Chauny (Aisne), XIII, 50.
Chaussemer (le P. François), dominicain, signe la censure, XI, 469, 471. — VII, 406.
Chaussy (Seine-et-Oise), VII, 225.
Chauvin (Charles), signe la censure *des Maximes*, XI, 470.

Chavance, libraire à Lyon, XI, 258.
Chavigny (Armand Léon Le Bouthillier de), III, 523; V, 378.
Chavigny (Élisabeth Bossuet, dame de), dite aussi Mme de Pont, III, 523; V, 378.
Chavigny (Denis François Le Bouthillier de), évêque de Troyes, III, 523; V, 178; VIII, 234.
Chavigny (Denis François Le Bouthillier de), neveu du précédent, dit l'abbé de Chavigny; plus tard évêque de Troyes, VII, 179; VIII, 233, 266; IX, 288.
Chavigny (Élisabeth Le Bouthillier de), dite Mlle de Pont, présentée à Mme de Beringhen, III, 523; V, 379; religieuse aux Clairets, III, 524.
Chavigny (Léon Le Bouthillier de) et Port-Royal, VI, 123; Anne Phélypeaux de Villesavin, sa veuve, VI, 123, 124.
Chefboutonne (Mlle de), VIII, 178, 179.
Cheiron (Élie), XII, 436.
Chelles (Seine-et-Marne), abbaye, IV, 84, 162; V, 212; VI, 229; X, 136; XIV, 264.
Cheltenham (Angleterre), IV, 449; V, 404; IX, 310, 448, 449.
Chemnitz (Martin), XII, 206.
Chenu (Bertrand), signe la censure des *Maximes*, XI, 469.
Chéramy (M. H.), II, 196.
Cherbourg, V, 190.
Chérémétev (Boris), X, 54.
Chenove (Côte-d'Or), XIV, 186.
Chérière (Claude). Sa famille. Il est recommandé à Pontchartrain, V, 462. — V, 462, 463; XI, 30; XIV, 484.
Chermont, écart de Nanteuil-les-Meaux, II, 343.
Chéron (Nicolas), official de Paris, et les religieuses de Port-Royal, I, 88, et Mme Guyon, VI, 550 à 553; VII, 500; abbé de La Chalade, XIV, 469. — III, 380, 506; VI, 558, 561; IX, 150.
Chéron (Nicolas), curé de Quincy, IX, 150; XII, 96; XIV, 219.
Chéron (Toussaint), de Vareddes, IV, 240.
Chérot (le P. Henri), jésuite, VI, 343; XI, 377, 389, 395.
Chérubin de Sainte-Marie (le P.), récollet. Voyez Rupé.
Chéruel (Adolphe), XIV, 446.
Chéry (Mlle de), VII, 84.
Chéry (Sœur Fare Françoise de), VII, 84.
Chesley, près de Chaource (Aube), III, 81.
Chessy-en-Brie (Seine-et-Marne), V, 149; IX, 162.
Chester (Angleterre), III, 273; XII, 221.
Chevalier (N.), pseudonyme proposé à Mme Guyon, VIII, 444.
Chevalier (N.), maître de mathématiques, VIII, 547.
Chevalier (Hyacinthe), chanoine de Toul, et la relique de sainte Libiaire, XIII, 456.
Chevalier (Institution), III, 332.
Chevalier de Saulx (François), évêque d'Alais, en contestation avec La Broue, XII, 158, 167, 168, 173, 265.
Chevallon (Claude), imprimeur, III, 271.
Cheverry (famille de), IV, 50; XII, 461.
Cheverry (Jeanne de), des Filles charitables, IV, 50; son orai-

son, IV, 133, 135 ; son désir d'entrer en religion, IV, 144, 145. — VII, 33, 34.

Cheverry (Louis de), procureur fiscal de l'abbaye de Jouarre, IV, 120.

Chevillier (André) et Marie d'Agreda, VIII, 12.

Chevreuse (duc de), reçoit Leibniz, II, 97 ; assiste aux démonstrations de du Verney, II, 130 ; entrevue de Malebranche et de Bossuet chez lui, III, 393. — Il a bien du mal à se laver du soupçon de jansénisme, VI, 119 ; il ne cherche pas à obtenir une abbaye pour sa sœur, VI, 125, 131. — Ses rapports avec Mme Guyon, VI, 134, 156, 160, 161 ; il conduit Bossuet chez elle, VI, 144 ; il prend des informations sur elle, VII, 487, 493, 494, 496 ; sa correspondance avec elle, VII, 502 ; Chevreuse et les lettres de Mme Guyon, VI, 364. — Il est chargé de rendre à Bossuet le manuscrit des *États d'oraison*, VIII, 29, 30, 138 ; Chevreuse et la publication des *Maximes*, VIII, 143, et la proposition de « l'involontaire », XI, 135. Son attitude dans la querelle du quiétisme, VIII, 356 ; X, 20, 26, 304. Il abjure Mme Guyon, X, 372, 384. Sa soumission au décret de condamnation, XI, 262. — Intermédiaire entre Fénelon et Beauvillier, XIII. 397. — IV, 68, 175, 177, 182 ; V, 167, 263 ; VI, 49, 145, 361, 392, 394, 410, 475, 488, 489, 555, 564 ; VII, 7, 170, 171, 196, 239, 245, 423, 438 ; VIII, 3, 110, 176, 395 ; IX, 307 ; X, 40 ; XIV, 494, 495.

Chevreuse (duchesse de), abjure Mme Guyon, X, 384. — IV, 211 ; V, 167 ; VII, 144, 260 ; VIII, 3 ; XIII, 95.

Chevrier (Constance), X, 139, 140.

Chevry (de). Familles de ce nom, III, 275, 342.

Chevry (Henri de), intermédiaire entre Mmes de Bonneval et de Beringhen, III, 342, 366.

Chevry (Mme de), nouvelle catholique. Bossuet veut l'interner à Faremoutiers, III, 275, 276. Elle est reçue à Germigny, III, 278. Sa conversion, III, 285.

Chézelles (Jean de), XIV, 460.

Chézelles (Marie de), veuve de Cordemoy, s'entend mal avec ses enfants, III, 541 ; XIV, 471.

Chézy-sur-Marne (Aisne), XII, 440.

Chibert (Sœur), III, 423, 424.

Chiboust (femme), V, 101.

Chieti (l'archevêque de), très savant, IX, 142 ; ignorant, IX, 154, 160, 163, 167 ; dévoué aux jésuites, IX, 160, 163, 167 ; XI, 25 ; nommé secrétaire de la congrégation des Évêques et réguliers, X, 35, 36 ; voulait être cardinal, X, 438 ; pourquoi il ne l'a pas été en 1698, XI, 25, 71, 407, 422 ; ami de Janson et sollicité par lui, IX, 119, 200 ; comment l'abbé Bossuet est instruit de ses sentiments les plus intimes, IX, 119 ; son attitude dans l'affaire des *Maximes*, X, 16 ; il fait communiquer à Fénelon des lettres de Bossuet, IX, 115 ; il est

ébranlé, IX, 172; XI, 54; son entretien avec l'abbé Bossuet, X, 54; ce que disent de lui Bossuet et son neveu, IX, 136, 150; son avis sur les *Maximes*, X, 73, 116; son avis sur la condamnation des propositions, X, 144; sur le projet de canons, XI, 198; assez favorable à Fénelon, X, 388, 394; est disposé à changer son vœu, X, 261, 294, 313, 320, 437, 438, 447, 456; XIV, 346. L'abbé Bossuet se plaint de lui au Pape, XI, 78. — IX, 115, 116, 117, 119, 121, 127, 138, 142, 156, 167, 179, 191, 206, 207, 208, 221, 224, 233, 245, 247, 248, 272, 280, 341, 379; X, 34, 35, 52, 99, 198, 222. — Voyez Rodolowich.

Chifflet (le P. François), jésuite, garde des médailles, sur saint Paulin, III, 132.

Chiffre et pseudonymes, VIII, 237, 246, 299, 321, 391, 393, 425, 426, 432, 435; IX, 29, 58, 66, 70, 74, 78, 79, 84, 87, 148, 201, 228, 302, 343, 380; X, 70, 90, 313, 318, 334; XI, 30, 121, 127, 128, 143, 217. — Clef, XII, 416.

Chigi (le prince Augustin) et l'Empereur, X, 89, 409.

Chigi (Flavio), apporte à Louis XIV les excuses d'Alexandre VII, XIV, 278.

Chigi (Sigismond, cardinal), favorise à Rome l'*Exposition*, I, 249, 263 à 265, 269; sa lettre sur cet ouvrage, II, 403 à 405. — X, 89.

Chilain ou Killien (saint), VII, 526.

Childebert Ier, VII, 48.

Chinoises (*cérémonies*). Enquête de l'évêque d'Héliopolis, III, 146, 147; délai accordé aux jésuites, IX, 152; l'affaire est enclouée, XI, 358. — VIII, 165, 166, 349, 383; IX, 236, 237; XI, 278, 281, 329, 330, 404, 412, 431; XII, 297, 303, 395, 397.

Chinon, X, 93; XIV, 481.

Chintré (Bernard de), conseiller au Parlement de Bourgogne, XIV, 78.

Chivres (Côte-d'Or), XI, 388, 389.

Choart (Jean-Baptiste), curé de Saint-Germain-le-Vieux, signe la censure, XI, 470.

Choart de Buzenval (Nicolas). Voyez Buzenval.

Chœur (assistance au), VI, 140; XIII, 274, 275.

Choin (Marie Émilie Joly, demoiselle de), V, 424.

Choiseul (duc de), V, 424, 470; VIII, 47, 63.

Choiseul (duchesse de). Bossuet lui refuse l'entrée de Faremoutiers, V, 470, 471; il la lui permet, VI, 90. — V, 424.

Choiseul (Madeleine de), VIII, 5.

Choiseul du Plessis-Praslin (Gilbert de), évêque de Tournay, lit le sermon *sur l'Unité de l'Église*, II, 272; loue l'*Amor pœnitens*, II, 385, 386, 388; ses conférences avec le P. Ferrier, XII, 287; il nie l'existence d'une secte janséniste, XII, 288. — VIII, 5; IX, 366.

Choisy (l'abbé de), sur la conduite de Mme de Verrue, IV, 387; il fait la cour à Bossuet, VIII, 106. — V, 395; VII, 405.

Choisy-en-Brie (Seine-et-Marne), XII, 255.

Choqueuse (île de), V, 98, 101.
Chorier (Nicolas), XIV, 416, 461.
Chrétien intérieur (le), condamné à Rome, IV, 116, 117 ; ce qu'en disent Rancé et Huet, IV, 117. Bossuet ne l'a pas lu, VII, 86. — VII, 121 ; X, 310.
Christian de Hanovre (prince), VI, 355.
Christian Guillaume (marquis), III, 226.
Christianisme. Sa perfection, XIII, 73. Le christianisme et la poésie, III, 128, 138, 139.
Christine de Suède et Ézéchiel Spanheim, I, 465 ; et Azzolini, XI, 253. Elle protège Favoriti, II, 166, et Molinos, III, 114. — V, 110.
Christophlets, VI, 412.
Christus vincit, prière, III, 310.
Chrysologue de Paris (le P.), capucin, IV, 238 ; reçoit des pouvoirs pour Faremoutiers, IV, 375 ; sa mort, XIV, 475.
Chrysostome. Voir Jean Chrysostome.
Chubéré (Jean-Pierre), expéditionnaire en cour de Rome, XI, 123, 138, 256, 265, 270, 304. — Sa famille, X, 123, 124.
Chupret (Madeleine), IV, 466.
Chytrée (David), historien de la Confession d'Augsbourg, V, 170.
Cibo (Aldéran, cardinal), secrétaire d'État, I, 280, 281 ; sa famille, II, 79, 80 ; sa vénalité, II, 80 ; Bossuet le loue, II, 81, lui envoie l'*Exposition*, II, 79 à 82, 171, la lettre sur l'éducation du Dauphin, II, 110, la *Conférence avec Claude* et la *Communion sous les deux espèces*, II, 335, les *Variations*, III, 519 ; le *Discours sur l'histoire universelle*, XIV, 284 ; il recourt à lui pour obtenir le gratis de ses bulles, XIV, 283 ; il le remercie du demi-gratis de ses bulles, II, 266. Cibo est favorable aux intérêts de Bossuet, II, 246, 250 ; lettres qu'il lui écrit, II, 97, 98, 161, 177 ; VIII, 14, 29 ; Cibo et Arnauld, XII, 290, et le chevalier Tartare, XIV, 90. — VII, 424 ; VIII, 29, 413 ; IX, 142, 351 ; X, 220 ; XIV, 460.
Cicéron. Cité par Coulau, XIII, 172 ; le *De Legibus* traduit par Taisand, II, 71, 72 ; le *Pro Ligario*, XIV, 277. — VI, 524 ; VIII, 106 ; X, 243 ; XIV, 452.
Cinq écrits de Bossuet, IX, 54.
Cinq-Mars, XII, 87.
Cinq propositions (les). Personnages qui nient qu'elles soient soutenues par une secte, XII, 280 à 287, 293, 301. — Leur *Histoire* par Dumas, signalée à la sévérité de Bossuet, XII, 303. Distinction du fait et du droit sur leur condamnation, XIV, 204 à 208, 332.
Cinquième état dans la vie intérieure, X, 249, 260, 261, 266, 278, 287, 289, 299, 300, 301, 307, 318, 336, 436, 437, 455.
Circoncellions. XII, 445.
Circoncision (sur la), VII, 276.
Circonstances aggravantes (sur les), VII, 363, 371, 372.
Ciron (Gabriel de), XII, 339.
Circulaires de l'Assemblée du clergé, en 1682, II, 452-478 ; en 1700, XII, 332-345.
Cité Mystique. Voyez Agreda.

Civita-Vecchia, I, 280; X, 194, 413; XII, 35, 60; XIV, 343.
Claes (Guillaume Marcel), élu suppléant de Gommare Huyghens, XIII, 479, 513; il prononce l'oraison funèbre de G. Huyghens, XIII, 495. — XIII, 254, 255, 496 à 498.
Clagny (Seine-et-Oise), VI, 280.
Clairets (les), Orne, abbaye. Mort d'un confesseur, V, 211; mort d'une religieuse, VI, 93, 364; mesures pour l'admission des religieuses, VII, 84. Bossuet aux Clairets, VI, 424; VII, 172, 178, 186, 194; VIII, 91, 101; son jugement sur cette maison, VII, 94. L'abbesse, voyez Valençay. — IV, 161; V, 35, 154, 196; VI, 93, 128, 232, 243, 251, 256, 305, 319, 328; VII, 10, 35, 52, 443; X, 186.
Clairvaux (Aube), abbaye, VIII, 544. L'abbé Pierre Bouchu, XIV, 499.
Clare (Laure O Brien de), V, 212.
Clarendon (Édouard), chancelier d'Angleterre, III, 168.
Clarentin (Mathieu), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Claret (Louise de), XII, 482.
Clarius (Isidore) et la prophétie de Jacob, II, 8, 11.
Clauberg (Jean), VI, 520.
Claude (Jean), ministre protestant; interdit de ses fonctions, XIV, 455; sa conférence avec Bossuet, II, 170; III, 220; IV, 511; Bossuet lui envoie l'*Exposition*, II, 170; Claude, auteur présumé des *Considérations sur les lettres du clergé*, II, 486; il répond à la *Conférence avec M. Claude*, II, 364, 365; son écrit sur les rigueurs exercées contre les protestants, III, 234, 263, 265. — III, 67; XIV, 450.
Claude de Paris (le P.). Deux capucins de ce nom, IV, 249, 258, 361; V, 172, 174, 181; VI, 325; XIV, 481.
Claustral (le), pseudonyme de l'abbé Bossuet, IX, 39.
Clavel (Marie), V, 267.
Claye (Seine-et-Marne). L'exercice du culte réformé y a cessé par la conversion des seigneurs du lieu, II, 511; les protestants, III, 151, 265; les nouveaux convertis, la mission de Claye, III, 222, 223; fondation d'une maison de Filles charitables, IV, 17. — Le corps de Bossuet transporté à Claye, XIV, 235. — III, 505; IV, 131, 453, 462, 466, 467, 468, 469, 476; VI, 204; VII, 201; IX, 52; XII, 96, 97, 479.
Clé de la censure, ouvrage de Ledieu, V, 54; XII, 341.
Clef de la correspondance sur le quiétisme, XII, 416 à 422.
Clélie, roman, lu par les jeunes neveux de Bossuet, V, 311.
Clémencet (D. Charles), bénédictin, XIV, 414.
Clément (saint). Ses épîtres, XII, 217, 232, 234.
Clément d'Alexandrie, VII, 128; VIII, 131; XI, 477; XII, 131; 212.
Clément V, V, 259.
Clément VII, XII, 493.
Clément VIII et la congrégation *de Auxiliis*, XII, 201. — III, 230; VIII, 170; XIII, 390.

Clément IX contre les quatre évêques, II, 282 ; Clément IX et la paix de l'Église, XII, 82, 276, 296 ; lettre que lui ont écrite les dix-neuf évêques, XII, 296. — I, 276, 495 ; IV, 372 ; IX, 434.

Clément X détourné par Diroys de définir l'Immaculée conception, II, 230. — I, 250, 251, 276, 279, 280 ; VII, 406.

Clément XI félicité par Bossuet, XII, 373 et suiv., 376 ; le remercie, XIII, 4 ; sentiments que Bossuet prête à son neveu à l'endroit de ce pape, XII, 375, 378 ; Clément XI et le P. Désirant, XIII, 270, et les cérémonies chinoises, XIII, 350, et Cosnac, XIII, 443. — Voyez Albani. — I, 276 ; VI, 64 ; VIII, 358 ; XIV, 427.

Clément XII et Marie d'Agreda, VIII, 24.

Clément XIV, III, 194.

Clément (Nicolas), de la Bibliothèque du Roi, III, 17, 23 ; regrette l'abbé de Varès, III, 21.

Clémentines (les), V, 259.

Cleppé (le P.), jésuite, XIV, 466.

Clergé (le) et le théâtre, VI, 257, 275, 279.

Clergé de France. Ses assemblées, voyez ce mot. — Ses dispositions par rapport aux *Maximes*, IX, 30 ; l'abbé Bossuet demande qu'il fasse une manifestation contre Fénelon, IX, 30 ; sur la mention de son intervention dans l'affaire des *Maximes*, X, 218.

Clerginet (Alix) fonde la maison de la Propagation de la foi à Metz, I, 31 ; destinataire présumée des lettres à une demoiselle de Metz, I, 42. — XIV, 445.

Clermont, en Auvergne, VII, 206, 358, 412 ; XII, 109 ; XIV, 201, 203. L'évêque et le Cas de Conscience, XIV, 56, 57, 203. Chapitres de Saint-Pierre, XIV, 202, et de Saint-Genès, XIV, 203.

Clermont (Oise), VI, 481 ; XII, 83, 84, 392 ; XIV, 412.

Clermont (Gilbert de) recommandé par l'abbé Bossuet à son oncle, X, 212, 213.

Clermont (collège de), à Paris, III, 74, 258.

Clermont-Tonnerre (François de), évêque de Noyon. Sa lettre pastorale contre les quiétistes ; il invite Rancé à écrire contre eux, VIII, 294, 295.

Clermont-Tonnerre (François Louis de), évêque de Langres. Voyez Langres.

Cléry (Gaspard de), VII, 84.

Clèves (Anne de Gonzague de) ; ses filles, XII, 9.

Clictove (Jacques) et l'Immaculée conception, XIII, 322.

Clivier (le P. Paul), augustin, approuve le commentaire du P. Mège, III, 445.

Cloche (le P. Antonin), général des dominicains, Notice complétée, XIV, 500. Examinateur du livre de Sfondrati, VIII, 230, 242 ; IX, 66 ; il se récuse dans l'affaire de Saint-Pons, X, 17, 38 ; son attitude dans l'affaire des *Maximes*, XI, 216, 217, 254 ; XIV, 340 ; il sert efficacement les bossuétistes, IX, 192 ; X, 153 ; lié avec Bouillon, qu'il cherche à détacher de Fénelon, X, 248, 378, 439 ; sa joie des incidents favorables aux

bossuétistes, X, 445 ; il opinait pour une censure *in globo*, XI, 254 ; son projet de censure provisoire, X, 31, 32, 49, 76, 77, 81, 82, 377, 378, 382 ; Cloche pousse l'abbé Bossuet à faire voir aux cardinaux la lettre confidentielle de Fénelon, IX, 357, 368. Il demande l'appui de Bossuet, XI, 330, 331, 347 ; éloges qu'il donne à M. de Meaux et à l'abbé Bossuet, XI, 346, 347 ; sa lettre sur la mort de Bossuet, XIV, 250. — VII, 441 ; VIII, 353, 374, 375, 401, 408 ; IX, 234, 253, 261 ; X, 33, 90, 137, 138, 390 ; XI, 328.

Clopet (Élisabeth), VIII, 387.

Clotaire II, IV, 45.

Clotilde (sainte), IV, 84.

Clôture des religieuses, VI, 106 ; X, 185.

Clovis, X, 360.

Cluny (Saône-et-Loire). Chapitre général, V, 457 ; la coadjutorerie accordée au neveu de Bouillon, XI, 227. — III, 301, 302 ; IV, 26, 61 ; VII, 206 ; VIII, 254, 404.

Cluzeau (Jean-Baptiste), sulpicien, sur Champflour et le Cas de conscience, XIV, 201 à 203.

Cobourg-Gotha (duc de). Sa réunion préparée par un mémoire de Bossuet, XIV, 240 et 241.

Coch ou Cocceji (Jean), traducteur du Talmud, II, 179.

Cochard (Isaac) et son fils, protestants de Claye ; rigueurs exercées contre eux, III, 265 ; IV, 468.

Cocherel (Seine-et-Marne), VII, 134.

Cochet (les frères) condamnés à mort, puis aux galères, III, 518, 519.

Cochin (Claude), sa thèse sur H. Arnauld, I, 264 ; XIV, 446. Il a publié une lettre d'Ant. Arnauld, II, 167.

Cochlæus (Jean Dobneck, dit), historien des Hussites, V, 158.

Cocquelin (Nicolas). Sa mission à Rome ; il a rédigé les articles de 1663, et revu le sermon *sur l'Unité de l'Église*, II, 273.

Codde (Pierre) traduit en hollandais l'*Exposition*, I, 496 ; II, 63, 185, 186 ; il est défendu par Gilles de Witte, III, 213. — VIII, 412 ; X, 29.

Code justinien, XII, 455 ; code théodosien, IX, 315, 316 ; XII, 453, 454.

Codex Alexandrinus, XII, 234.

Codrus, pseudonyme de Fénelon, VIII, 321.

Coeffeteau (Nicolas). Sa réponse au roi Jacques Ier, II, 328 ; son *Histoire romaine*, VII, 220. — XIV, 151.

Coëtelez (Mathurin), calomnié, est écarté de l'évêché de Poitiers, IX, 286, 287 ; XII, 41.

Coëtjenval (Louise du Louet de), IX, 286.

Coëtlogon (les), IX, 286.

Cœur (Élisabeth de), VII, 199.

Cœursilly (Vincent de), VIII, 199.

Cogitationes privatæ, de Molanus, IV, 378, 388 ; XIII, 99, 106. Réponse qu'y fait Bossuet, V, 184, 202, 208, 213, 214, 216, 244, 286, 289. Sur cette réponse, V, 223, 224, 244, 245, 252, 253, 543 ; XIII, 205.

Coislin (le duc de), VIII, 190, 360.

Coislin (le marquis de), I, 495.
Coislin (Henri Charles du Camboust de), évêque de Metz, sa nomination, VIII, 254, 263, 270 ; son sacre, IX, 72. — VIII, 190, 309, 368 ; X, 393.
Coislin (Pierre du Camboust de), évêque d'Orléans, et d'Aguirre, VIII, 8 ; son démêlé avec La Rochefoucauld, VIII, 189, 190 ; il reçoit l'abjuration de des Mahis, III, 509 ; il est créé cardinal, VIII, 313, 314, 358, 360. — I, 495 ; IX, 44, 53, 54, 72 ; X, 431.
Coiteletz. Voyez Coëtelez.
Colbert (Charles-Joachim), évêque de Montpellier. Son *Catéchisme*, XIV, 12, 20, 166
Colbert (Françoise), princesse de Carpegna. Voir Carpegna.
Colbert (Henriette Louise), duchesse de Beauvillier, VII, 423.
Colbert (Jean-Baptiste), le grand ministre. Sa famille, V, 118. Il protège L. Berryer, I, 246, et Galloys, I, 261. Son opinion sur le père de Bossuet, I, 425 ; Bossuet lui écrit au sujet d'Arnaud Martin, I, 298, et de Mlle de La Vallière, I, 301 ; il lui recommande le ministre Moynier, XIV, 273. Colbert et Bruand des Carrières, II, 74 ; il est hostile à l'*Histoire critique* de R. Simon, I, 261 ; II, 66 ; XIII, 417 ; rapport confidentiel qui lui est adressé sur la Faculté de théologie, IV, 286 ; sa bibliothèque, III, 18, 364 ; un de ses fils, élève de d'Espalunghe, XIII, 519.
Colbert (Jeanne-Marie). Voyez duchesse de Chevreuse.
Colbert (Jacques Nicolas), archevêque de Rouen, son différend avec l'archevêque de Lyon, VIII, 13. — VII, 225 ; IX, 267 ; XI, 81 ; XIV, 448.
Colbert (Marie-Anne). Voir duchesse de Mortemart.
Colbert (Nicolas), évêque de Luçon, puis d'Auxerre, I, 425.
Colbert de Croissy (Charles). Voyez Croissy.
Colbert de Croissy (Charles-Joachim), évêque de Montpellier. Il interdit un jésuite et est approuvé par Bossuet, XIV, 510. — VIII, 15 ; IX, 267 ; XII, 78, 168.
Colbert de Maulevrier (Charles Louis), IV, 26 ; V, 152.
Colbert de Saint-Pouange (François Gilbert), III, 305.
Colbert de Saint-Pouange et de Villacerf (Jean-Baptiste Michel), évêque de Montauban, puis archevêque de Toulouse, VI, 85 ; XII, 174.
Colbert de Terron (Charles), intendant de la marine, IX, 63 ; XI, 93.
Colbert de Villacerf (Charles Maurice), à l'assemblée du clergé de 1700, XII, 343.
Colbert de Villacerf (Marguerite), dame de Besmaux, VI, 363.
Coligny (Gabrielle de), dite Mlle de Cressia, IV, 495.
Coligny (Odet de). Voyez Châtillon.
Colin (Élisabeth), XIV, 408.
Colinton (James Foulis), III, 294.
Collation des jours de jeûne, VI, 89.
Colleau (Claude), III, 316.
Collèges. Voir Paris.

Collet (Jeanne), V, 343.
Collet (Philibert), XIV, 420; il attaque Le Camus, XIV, 464.
Collier (Jérémie), jacobite, XII, 324; traduit les *Maximes sur la Comédie*, VI, 295.
Collin (N.), XII, 84.
Collinances (Oise), III, 445.
Colloredo (Leandro, cardinal), son humilité, ses rapports avec Mabillon, III, 307, 527; écrit à Bossuet, VIII, 14; XIV, 420, 421, 462; demande à Fénelon de se rétracter, XI, 214. — VII, 441; VIII, 341, 414; IX, 142, 225, 380; X, 117.
Collot (Jean), IV, 231
Colmar, III, 394; VIII, 69.
Colocz (Hongrie), III, 226.
Cologne, III, 269, 272; IX, 427; X, 267; XII, 364.
Cologne (électeur de), IX, 116.
Colomb (Christophe), XIII, 153.
Colomban (saint), III, 317.
Colombelles (Calvados), III, 75.
Colombet (Charles), signe une requête contre les protestants, I, 79.
Colombet (le P. Gervais), jésuite, V, 288.
Colombet (Guy), IX, 367.
Colombet (le P. Honoré), augustin, favorable à Fénelon, hostile à la candidature de Serrani, IX, 367; XI, 108, 143, 308, 309. Notice complétée, XIV, 511.
Colombet (Nicolas), principal du Collège de Bourgogne, a perdu la tête, IX, 367; XI, 108, 142, 143. Notice complétée, XIV, 511.
Colombier (le P. Henri), jésuite, a publié des lettres de Bossuet, I, 195.
Colomès (M. de), banquier à Toulouse, VIII, 445.
Colomiès (Paul), XIV, 442.
Colonel d'infanterie (*Lettre d'un*), VII, 365.
Colonia (le P. André de), minime. Son ouvrage sur l'usure, censuré, III, 11.
Colonia (le P. Dominique de), jésuite, corrige les épreuves de du Cange, III, 105, 106.
Comans d'Astry (Anne de), V, 250.
Combat spirituel (le), utilisé contre les bossuétistes, XI, 36, 37, 52, 85, 420.
Combe (Mayeul), maître de l'abbé Drouyn, XIV, 349.
Combel (Pierre de), I, 462.
Combes (François), abbé de Saint-Genès, de Clermont, et le Cas, XIV, 203; il signe la censure, XI, 469.
Combles (Isaac de), ministre à Metz. Son jugement sur Daillé, I, 456; il est consulté sur le projet de réunion des protestants, I, 467 et 468. Sa famille, XIV, 451.
Côme, IX, 476.
Comédie. Voyez Théâtre.
Comédiens et clergé, VI, 257, 275, 279. Décision rendue à Rome en leur faveur, VI, 257. Supplique adressée par eux à Rome, VIII, 65. Bossuet hostile aux comédiens ambulants, III, 449.
Commentaire sur la règle de saint Benoît, par D. Mège, III, 445; par Rancé, III, 450; par D. Martène, IV, 51.
Commentarius historicus de lutheranismo, de Seckendorf, IV, 379, 380.
Commercy, IX, 408.
Comminges (pays de Gascogne),

XII, 287. L'évêque négocie avec les jansénistes, XIV, 521.
Commissaire du Saint Office, IX, 179; X, 90, 148, 211, 300, 301, 377, 378.
Commodianus. Exemplaire confié à Bossuet par N. Rigault, I, 418.
Common prayer book, III, 432, 437.
Commonitorium de Vincent de Lérins, XII, 150, 204.
Communautés. Conseils pour leur bon ordre, III, 60 et suiv., et pour leur gouvernement, VII, 282. — Sur les efforts à faire pour se conformer à leurs usages, VI, 353, 354.
Communion. Avis et décisions de Bossuet, IV, 235; V, 320, 326, 329, 341, 342, 369, 384; VI, 65, 67, 131, 134, 135, 382, 477; VII, 5, 10, 18, 51 à 56, 58, 114, 122, 157, 169, 231, 233, 234, 246, 282, 286, 289, 364, 367, 375, 415, 425, 427; VIII, 1, 39, 103, 273, 343, 505; IX, 103; XIII, 280, 406. — Cérémonies de la communion, III, 290, 301, 302; communion du vendredi saint, III, 309, 311; communion des enfants, III, 309, 311; VII, 266, 427. — Privation de la communion, III, 62; V, 145, 316; VIII, 77. — Communion fréquente, IV, 241 à 246; V, 302, 316, 331; VI, 11, 313, 315, 501, 502; VIII, 77, 82, 83; IX, 99, 100, 101, 104, 105; XIII, 73, 74, 87, 88, 403. — Communion quotidienne, V, 94, 404; VII, 122, 123. — Communion des religieuses, droits du confesseur et de la supérieure, IV, 242 et suiv., 255; V, 93 à 95, 382, 462, 466; VII, 247; communions extraordinaires, V, 382. — Communion spirituelle, IV, 41; V, 384; VII, 364, 370, 372. — Communion sous une espèce, II, 363; III, 289, 300, 309, 311, 317; la *Tradition défendue*, III, 289, 290. — Communion sous les deux espèces, III, 145, 146, 165, 166, 220, 221, 283, 284, 288, 300, 301; V, 128; elle pourrait être accordée aux protestants. — *Traité de la communion sous les deux espèces*, II, 326, 363; III, 266, 268, 290; offert à Cibo, II, 335, et au Pape, II, 336; combattu par Mathieu de Larroque, III, 283, 310, 311.
Compact accordé aux Calixtins, *Compactata Bohemiæ*, VI, 432; cf. V, 128; XIII, 106.
Compagnies. Comment s'y comporter, VI, 311; s'en détacher, V, 340.
Compain (Adrien), proviseur de Navarre, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Compan (le P. Pierre Henri), abbé de Clairvaux, I, 361.
Compans (Seine-et-Marne), V, 60; XIII, 24; XIV, 496.
Competentes, XIII, 269.
Compiègne, III, 65; VIII, 357; IX, 2; X, 159, 190, 293, 424; XI, 257; XIII, 212. — Bossuet à Compiègne, X, 122, 145, 172, 198, 219. — Camp de Compiègne, X, 122, 145, 173, 189, 190, 191, 192, 206.
Compiègne (Louis de). Voyez Veil
Complies (sur les), VII, 41.
Compliments. Ce qu'en dit Bossuet, VII, 1.
Commynes (Philippe de) dans l'édu-

cation du Dauphin, II, 123, 148.
Conception (Filles de la), XIV, 407.
Conception immaculée (la) et Clément X, II, 230, et la Sorbonne, VIII, 6, XIII, 329, 332, et Sfondrati, VIII, 18, 116.
Concert des trois prélats contre Fénelon. Sa nécessité, IX, 21, 162, 163, 173; X, 288. — IX, 186, 187, 198, 237; X, 40, 41, 46, 62, 160, 303.
Conches (Eure), abbaye, V, 307.
Conciles. Leur utilité, V, 40; VII, 181, 183; leur autorité, V, 37, 38; le concile et le Pape, II, 278, 279, 281, 291, 318. — Conciles : de Bâle et l'Immaculée conception, XII, 201; il suspend celui de Constance, XII, 187; de Béziers, XII, 450; de Carthage, VIII, 148; IX, 313; XII, 404, 444, 477, et le canon des Écritures, XII, 234, 239; XIII, 123, 126, 127; de Chalcédoine, III, 405; VIII, 53; XII, 451; de Clermont, II, 467; de Constance, I, 114, 115,; III, 230; V, 289, 441; VI, 39; XII, 187; suspendu pour les calixtins, XI, 318, 359; XII, 187, 253, 327; XIII, 103, 106, 191; de Constantinople, II, 319; III, 405 (*in Trullo*); V, 362, 439; VIII, 96; d'Elvire, III, 497; d'Espagne (collection), VII, 180, 203; de Florence, VIII, 147, 148, 158, 159; de Latran, II, 461; III, 230; XII, 450; de Lyon, II, 449, 469, 475; VIII, 157; de Milève, VIII, 172; IX, 313; de Nicée, XII, 212, 217, 229, 232; de Paris, XII, 450; de Sens, II, 490; de Tolède, IX, 314, 333; de Toulouse, XII, 450; de Trente, V, 39, 88; VI, 30, 32, 34 et suiv., 74; VII, 181; VIII, 156, 158, 307, 406; IX, 503; X, 249, 250. Ce concile condamne les protestants sans les nommer, X, 249, 250, 277; il sépare le dogme des opinions d'école, II, 407; sa citation de Moïse et de saint Paul, X, 261; sur le concours pour les cures, X, 367; si l'Église consentirait à surseoir aux décrets de ce concile en faveur des luthériens, X, 242; Catéchisme de ce concile, III, 356; l'assemblée de 1682 se propose ce concile pour modèle, II, 326; le concile de Trente et le canon des Écritures, objections de Leibniz, XIII, 108, 109; réponses de Bossuet, XIII, 110 et suiv.; concile de Vienne, VIII, 185. — Appel au futur concile, III, 527.
Concile (le petit), ou le concile de Saint-Germain, II, 102, 103; IV, 81, 82; VII, 359.
Concomitance, V, 128.
Concordat de 1516, dépouille le clergé au profit du Roi, II, 461; opposition qu'il rencontre, XI, 361. Sur les appels en cour de Rome, XIII, 444. — II, 285, 286; III, 319.
Concorde (formulaire de), V, 131.
Concordia concors, ouvrage d'Hospinien, III, 228; V, 132, 170, 193.
Concordia discors, ouvrage de Hutterus, III, 228; V, 132, 170.
Concordia liberi arbitrii cum gratiæ donis, par Molina, VIII, 120.
Concours de Dieu avec les créatures, V, 248, 249.
Concours pour les cures, VII, 398 X, 105, 367.

Concupiscence (la), IV, 321, 322, 323 ; VI, 267, 279, 281.
Condat (Cantal), III, 541.
Condé (Nord), VII, 398 ; VIII, 13.
Condé (Henri-Jules de Bourbon, prince de), promet sa protection à la famille de Bossuet, XI, 129, 184 ; compliment qui lui est fait, XI, 244. Bossuet lui propose un sujet pour la cure de Chantilly, V, 64. — Sa maison, VI, 279.
Condé (Louis de Bourbon, prince de), dit le grand Condé. — Faisant campagne pour les Espagnols, il écrit à Bossuet et négocie avec les Trois Ordres de Metz, I, 3 à 7. — Condé à Senef, II, 367 ; parrain de Dorat, VIII, 413 ; ses rapports avec Sauveur, III, 28, et Régis, V, 108 ; lettre que Renaudot lui écrit, III, 21 ; Condé s'intéresse à la fondation d'un couvent de capucins, III, 102, 103 ; il fait envoyer à l'évêque d'Autun une lettre de Jurieu, III, 307 ; il est sensible aux jets d'eau de Chantilly, III, 41 ; sa bienveillance pour les Cordemoy, III, 541, 542 ; il demande des nouvelles de Cordemoy malade, III, 29, 538 et suiv. ; il obtient à ses neveux le pardon de Louis XIV, III, 124. Son petit-fils, voyez Bourbon (Louis de). — Sa mort, III, 110 ; son oraison funèbre, III, 365, 367 ; son éloge par le P. Rapin, III, 414. — Condé et Bossuet, II, 332, 333 ; Condé envoie un ouvrage à Bossuet, II, 367 ; il lui donne ses conseils sur un ouvrage, II, 368 ; il lui signale un ouvrage contraire aux libertés gallicanes, III, 103 ; il lui prête son fantainier pour Germigny, III, 41, 123, 144 ; Condé à Germigny, II, 368 ; il recommande à Bossuet la candidature de l'abbé Renaudot, III, 27, 28 ; il le console de la mort de l'abbé de Saint-Luc, III, 28, 29 ; sa bienveillance pour la famille de Bossuet, III, 539, 540, 541. Bossuet présente ses neveux à Condé, III, 41 ; il le félicite du mariage de son petit-fils, III, 109, 110. Voir Bossuet à Chantilly. — VIII, 510.
Condé-Sainte-Libiaire (Seine-et-Marne), IV, 465 ; XII, 111 ; XIII, 453, 460.
Condom, IV, 511, 513 ; V, 83. — Bossuet, évêque de cette ville, I, 475 à 488 ; il ne la vit jamais, II, 174 ; synode tenu en son nom, I, 480 ; opposition du chapitre, I, 480 et suiv. ; une élection de vicaires généraux, *sede vacante*, est cassée par le Conseil du Roi, I, 475 à 477. — Évêque de Condom favorable à Fénelon, XI, 55.
Conduite à l'extérieur, IV, 217 ; à l'intérieur, IV, 218.
Conférence avec M. Claude, II, 169, 170, 326, 363, 364 ; III, 220, 221, 452 ; IV, 511 ; VIII, 406 ; envoyée à Rancé, II, 316, 330 ; à Condé, II, 332 ; à Cibo, II, 335 ; au Pape, II, 336.
Conférence autorisée entre Bossuet et des ministres réformés, III, 67.
Conférence des mardis, à Saint-Lazare, I, 12, 13.
Conférences ecclésiastiques de Paris, III, 392.

Confesseurs. Réserve à observer à leur égard, V, 403; VIII, 2. Ne pas être trop difficile sur leur choix, III, 61; obéissance qui leur est due, IX, 106, 107, 108; dispositions où les religieuses doivent être envers eux, III, 179; ils peuvent être autorisés dans un couvent malgré l'abbesse, IV, 211; si les confesseurs de religieuses peuvent absoudre des cas réservés, IV, 338, 349; sur les capucins confesseurs, IV, 210. — Mme de Jouarre reproche à Bossuet de donner trop facilement des confesseurs extraordinaires, V, 269, 270; il ne les accorde pas volontiers, IV, 249; pouvoirs qu'il donne à des confesseurs extraordinaires, IV, 21, 22, 25; VI, 351; confesseurs extraordinaires à Faremoutiers et à Jouarre, IV, 375; V, 279; XIII, 279.

Confession. Conseils et décisions sur la confession, IV, 41, 149, 171, 236; V, 1, 2, 7, 17, 95, 181, 185, 210, 263, 265, 274, 420; VI, 45, 56, 105 141, 203, 205, 206, 214, 215, 216, 253, 327, 361, 392, 453, 461, 464, 465, 475, 487, 497; VII, 18, 24, 25, 74, 116, 143, 174, 175, 210, 233, 240, 241, 248, 281, 290, 303, 325 à 328, 363, 364, 371, 372, 373, 388, 389, 435, 437, 444; VIII, 1, 2, 82, 83; IX, 182; X, 306; XIII, 208, 209, 271, 272, 273.

Dispositions à y apporter, XIII, 3; son intégrité, XII, 315. Voyez aussi Contrition. — Bossuet ne veut pas que la confession soit une cause d'inquiétude, VI, 20; confession interdite, V, 320, 325; inquiétude sur les confessions passées, IV, 294, 295, 347, 349, 350; VI, 105, 309, 374, 478; VII, 287; défense d'y revenir, IV, 383; V, 467; VI, 214, 243; VII, 401. — Confessions générales, IV, 257, 294; VI, 333; VIII, 276; Bossuet en détourne quelquefois, IV, 128; confession annuelle, au temps de Pâques, IV, 216; confession des péchés véniels, IV, 216; confession des péchés déjà accusés, IV, 258; sur les absolutions fréquentes, IX, 101. — Secret de la confession, IV, 244, 245; cas où il n'oblige point, III, 335, 336. — Bossuet a-t-il révélé une confession de Fénelon? X, 165, 166, 167, 187, 188, 216, 246, 317, 343; ce qu'en dit Chantérac, X, 312. — Traités de Denis de Sainte-Marthe et autres sur la confession, III, 89, 90.

Confiance, dilatation du cœur, IV, 348, 349; V, 179; ses rapports avec l'amour, IV, 247, avec la crainte, V, 18, 21; ne pas la perdre, VI, 287, 288; confiance en la bonté de Dieu, VI, 300, 321. — V, 46; VII, 368.

Confidence, en matière bénéficiale, III, 10.

Confirmation (sacrement de), V, 191; VIII, 266 à 258; administré par Bossuet, IV, 238; VII, 373.

Conflans-l'Archevêque (Seine), VII, 425; VIII, 55, 537, 538; XII, 5; XIII, 324, 329; XIV, 438. — Bossuet y dîne, X, 422.

Confolens (Charente), XIII, 218.

Conformité (édit de), III, 431.
Confucius, IX, 152, 236, 306.
Congrégation de Auxiliis, XIII, 64, 65.
Congrégation Notre-Dame, à Coulommiers (Voyez ce mot).
Congrégations romaines, Bossuet ne croyait pas leurs décisions obligatoires en France; I, 333 ; peu d'estime des bossuétistes pour elles, IX, 182.
Congruistes (les) et l'efficacité de la grâce, XIII, 43, 65, 68.
Congry (C.), VII, 139.
Coniac (Dom Hippolyte Augustin de), bénédictin, IV, 246, 287, 449, 450 ; VI, 461 ; VII, 113, 469 ; XIV, 488.
Connaissance, présupposée par l'amour, VI, 104.
Connaissance de Dieu et de soi-même, comment publiée, II, 126, 151 à 153.
Conon (évêque de). Voir Maigrot.
Conquéré de Lacave (Jean), XIII, 478.
Conrart (Valentin), académicien, marie sa sœur à Le Duchat, I, 472 ; cousin de Godeau, III, 188 ; confident de Th. Maimbourg, III, 352 ; sa goutte, I, 220. Lettres que lui écrit Bossuet, nouvel académicien, I, 215, 218, 220.
Conroy (Madeleine Françoise), femme de François Le Sueur, III, 150.
Conroy (Simon), procureur fiscal à La Ferté-sous-Jouarre, III, 150.
Conscience. Décisions de Bossuet sur différents cas, XIII, 208 et suiv.
Conseil d'État. Arrêt contre le Nouveau Testament de Mons, XIV, 21, 173 ; contre le Cas, XIV, 56.
Conseils, dans quel esprit les donner, VIII, 80.
Consentement de l'Église, marque de l'infaillibilité, V, 438 à 441.
Consentement (le), distinct du sentiment, IV, 369.
Consentement passif, suivant Mme Guyon, VI, 48.
Conserans (auj. Saint-Lizier, Ardèche), III, 85.
Considérations sur les lettres du Clergé, attribuées tantôt à Claude, et tantôt à Allix, II, 486 et 487.
Consolation (Notre-Dame de), prieuré, à Paris, VI, 229.
Consolations intérieures, IX, 103, 104.
Constance. Voyez Conciles.
Constance (l'empereur), sa loi sur les mariages, VII, 166.
Constance Chlore, empereur, III, 495 à 497.
Constant (Jean), XIV, 416.
Constantin (l'empereur), III, 243, 244 ; IX, 315 ; XII, 229 ; son édit de tolérance, XII, 453.
Contantin VI, empereur de Constantinople, V, 266.
Constantinople, III, 245, 403, 405 ; VIII, 53 ; concile (Voyez ce mot); symbole de Constantinople, XIII, 381.
Consultation ou censure des docteurs de Paris à propos des *Maximes*. Qui en a eu l'idée ? X, 255. Son caractère, X, 434 ; elle est trop faible, X, 341 ; ombrage qu'aurait pu en prendre la cour de Rome, X, 294, 296, 297 ; Noailles la fait prendre en bonne part, sa lettre au nonce, X, 253,

254, 255, 256, 257, 258, 296. Cette censure envoyée à l'abbé Bossuet, X, 266, qui la fait valoir, X, 287, 288, 292, 294, 297, 298, 299, 341 ; ce qu'en écrit le nonce, X, 294, 296, 297 ; comment présentée à Rome, X, 320, 443, 444, 448, 449 ; son effet, X, 266, 311, 312, 456, 460, 463. Ce qu'en disent Fénelon et les cambrésiens, X, 256, 354, 444, Bossuet, X, 266, et le Pape, X, 354.

Consultations des religieuses, IV, 230 ; de Mme Dumans, IX, 99 à 105 ; de Mme Cornuau, de Mme de La Maisonfort. Voyez ces noms.

Contart (Michel?), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Contemplation, VI, 378 ; IX, 270 ; XII, 193 ; contemplation sans images, VI, 104 ; négative, IX, 419 et suiv. ; passive, IX, 224 ; contemplation et action, VI, 312 ; la contemplation préférée à l'action par Bossuet, V, 186.

Contenot (Marie-Anne), VIII, 314.

Conti (Armand de Bourbon, prince de) converti par Pavillon, I, 268 ; adversaire du théâtre, VI, 285. — XIV, 520.

Conti (Anne-Marie Martinozzi, princesse de), son oraison funèbre par Gabriel de Roquette, I, 268.

Conti (Louis Armand de Bourbon, prince de), époux de Mlle de Blois, qui lui survécut, V, 424 ; VI, 152, 153 ; IX, 463 ; XII, 83.

Conti (François Louis de Bourbon, prince de), frère puîné du précédent ; sa candidature malheureuse au trône de Pologne, VIII, 296, 297, 298, 303, 321, 322, 328, 363, 374, 381, 402, 403, 418, 437 ; IX, 8, 9, 37, 42, 67, 126 ; X, 65 ; son procès avec Mme de Nemours, IX, 126, 229 ; sa querelle avec le Grand prieur, X, 114, 122. — XIV, 408.

Conti (affaire des princes de), III, 123, 124 ; XI, 58.

Contrainte à l'égard des dissidents, admise par les docteurs protestants, XII, 457. — Voir Bras séculier, Messe, Nouveaux catholiques.

Contrition, VII, 388 ; XII, 196 ; l'acte de contrition, IV, 381, 389, 390 ; VII, 325, 326.

Conversations, V, 394 ; VII, 3, 127 ; XIII, 87.

Conza (Italie), VIII, 158.

Copenhague, XI, 258.

Copernic, V, 131 ; XII, 204, 317 ; XIII, 224.

Copin (Mme), VIII, 65, 66.

Copineau (François), docteur, XIV, 420.

Coptes ou Cophtes, III, 405.

Coquerret (Jean), principal des Grassins, XII, 484.

Coquille (J.), VII, 139.

Coras (Jacques de), sa conversion, I, 451.

Corban ou *Courban*, III, 405.

Corbeil, IX, 310.

Corbeilsart (auj. Corbeil-Cerf, Oise), IV, 297.

Corbeny (Aisne), VII, 48.

Corbie (Somme), III, 283, 284, 288, 300, 301, 309 ; VII, 296 ; XII, 79.

Corbinelli (Jean), V, 107, 108.

Cordelier (le sieur), VII, 83.

Cordelier (Jacques), vicaire à Saint-Nicolas-des Champs, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Cordelier (Louis), curé de Fresnoy-les-Combries, XIV, 496.

Cordeliers (les) et l'affaire de Marie d'Agreda, VIII, 4.

Cordemoy (Louis Géraud de), académicien, I, 363, 379; XIV, 449, 460; voit Leibniz, II, 97; présente Sauveur à Bossuet, III, 28; assiste aux démonstrations de du Verney, II, 130; membre du Petit concile, IV, 82; son *Histoire de France*, III, 30, 540, 541; son talent peu estimé de Bernou, III, 30; sa maladie et sa mort, III, 28, 29, 538 et suiv.; son testament, XIV, 460; il est recommandé aux prières de Rancé, III, 35. — Ses fils : Louis Géraud, qui suit; Adrien, sieur de La Saudaye; l'abbé Jacques de Cordemoy de Narcé; Jean-Louis, prieur de Saint-Nicolas, près de La Ferté-sous-Jouarre; Joseph, sieur des Tournelles, III, 202, 539. Bossuet et son frère s'intéressent à la famille de Cordemoy, III, 41; VII, 358. — La veuve de Cordemoy en désaccord avec ses enfants, III, 541.

Cordemoy (Louis Géraud de), abbé de Féniers, membre du Petit concile, II, 103; missionnaire en Saintonge, III, 202; VII, 358: recommandé par Fénelon et par Bossuet, III, 220, 539, 541; continue l'*Histoire de France* de son père, V, 96, 439; son *Traité contre les sociniens*, VII, 358; VIII, 371; ses *Désirs du ciel*, X, 159; son avis sur le mariage des nouveaux catholiques, X, 359; XII, 427.

Cordemoy (Nicole de), III, 540; XIV, 471.

Cordier (N.), condamné aux galères, III, 519.

Cordon (Claude). Voir Arsène.

Cordoue, XII, 228.

Cormery (Indre-et-Loire), abbaye, IX, 197.

Cornaro (Georges, cardinal), XII, 26.

Corneille (saint), pape, XIII, 372.

Corneille (Jean), vicaire à Saint-Sauveur, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Corneille (Pierre) et son fils aîné, IX, 190; lié avec le P. de La Rue, III, 74; ses tragédies, VI, 261, 262, 294; VII, 273.

Corneille (Thomas), IX, 190.

Cornelius Nepos, II, 416, 420.

Cornet (Nicolas), sa famille, XII, 273; grand maître de Navarre, IV, 235, 236; ses rapports avec Bossuet, XII, 273. Cornet et les Cinq propositions, XII, 289; XIV, 327.

Cornouaille, ou plutôt Cornoaille (de), vicaire à Saint-Eustache, III, 17; XIV, 460.

Cornuau (Marie Dumoustier, dame), sa vie, son caractère, IV, 34 à 37, 115, 219; VII, 159; elle avait aimé passionnément son mari, IV, 115; V, 84. Bossuet l'exhorte à modérer ses désirs, VI, 13, 14; calme son activité, VI, 470; blâme ses impatiences, VI, 63; ses vivacités, VI, 132; la juge trop inquiète, VI, 246. Elle est

indisposée contre une de ses compagnes, X, 57. — Sa santé, IV, 188, 382 ; V, 49 ; VIII, 10, 36 ; X, 21 ; elle souffre de porter des vêtements de serge, XII, 95. — Ses austérités, IV, 254 ; V, 51 ; VII, 195 ; XII, 379 ; XIII, 86 ; ses vœux, IV, 218, 346 ; V, 292 ; VII, 56, 195, 416, 419 ; son amour pour la pauvreté, X, 21. — Ses peines intérieures, IV, 125 ; V, 260 ; VI, 137 ; VII, 10 ; 70 ; VIII, 221, 226, 301 ; IX, 82, 83 ; XIII, 47. — Bossuet la porte dans son cœur, IV, 217 ; IX, 83, et promet de ne pas cesser de la diriger, IV, 386 ; V, 51, 131, 397 ; VI, 501 ; VII, 187, 286, 287, 293, 350 ; IX, 209, 212 ; XIII, 283, 284 ; il répond de sa foi, VII, 81, et la rassure sur son état, VII, 447 ; VIII, 264. — Elle sert d'intermédiaire entre l'Époux et Bossuet, VIII, 271, 279 ; elle craint d'être trop attachée au prélat, VII, 399 ; présents qu'elle lui fait, V, 148, 354, 355 ; VI, 100, 108, 510 (tourte) ; VII, 275 ; IX, 82, 83 (écran). — Son état, V, 225, 403 ; les prières vocales n'y conviennent point, V, 68 ; il est conforme à celui de sainte Catherine de Gênes, VII, 251 ; rêve qu'elle a fait, VII, 447 ; elle est exhortée à communier, XIII, 48. — Ses retraites, V, 196 ; VI, 309 ; VII, 132 ; à Jouarre, V, 326, 346, 369, 372, 384, 385, 395, 397, 448 ; aux Ursulines de Meaux, V, 356, 368 ; VI, 207, 212, 215. — Ses consultations, IV, 316, 317 ; V, 68 et suiv. ; VII, 148 à 161 ; 366 à 371 ; IX, 209 à 213 ; X, 21. Passages de l'Écriture expliqués pour elle, IV, 247. — Ses écrits, IV, 316 ; VI, 432 à 443 (sur l'amour divin), 494, 502 ; VII, 114 ; XIII, 405. Ses vers, V, 68. Elle fait des copies pour Bossuet, VI, 247. Ses lettres, IV, 356, 357 ; V, 345, 384, 403 ; elles ne fatiguent pas Bossuet, V, 364 ; IX, 183. — Ses voyages, V, 150, 264, 265 ; VII, 209, 210 ; VIII, 88. — Mme Cornuau et son fils, V, 151 ; VI, 254 ; VII, 187 ; elle visite Versailles en sa compagnie, VIII, 88 ; elle est avertie de ne lui rien ôter au profit du couvent, IX, 213. — Elle est recommandée par Bossuet à l'abbé de Saint-André, III, 279 ; à Mme d'Albert, X, 21, 305 ; à Mme de Luynes, X, 141 ; XII, 118. Ses rapports avec Mmes de Beringhen et d'Armainvilliers, III, 315, 316 ; IV, 40 et 41, de La Guillaumie, VII, 68, de Rodon et Dumans, VII, 73. Son intimité avec Mme d'Albert, IV, 421 ; V, 44, 402, 447, 449 ; VII, 4, 13, 20 ; VIII, 82, 123 ; services qu'elle lui rend, VII, 285, 289, 415, 416 ; elle l'accompagne à Paris, VII, 438 ; VII, 2, 3 ; à Faremoutiers, VIII' 93, 94 ; échanges autorisés par Bossuet entre elle et Mme d'Albert, IV, 247. — Mme Cornuau chez les Filles charitables de La Ferté. Ses emplois, V, 236, 385. Bossuet veut lui confier une classe, IV, 42, 43 ; elle est maîtresse des novices, IV, 327. Son contrat, V, 236. Mme

Cornuau et la Sœur André, IV, 49, 99, 101, 138, 189; et Mme de Beauvau, IV, 229, 380. Son rôle dans l'union des Filles charitables avec les Miramionnes, V, 415, 416, 417, 421, 422. — Conseils de Bossuet en vue de la visite canonique de la maison, V, 225; Bossuet exige qu'elle le renseigne sur ce qui s'y passe, IV, 366, 368, 370, 381; V, 230. — Conseils pour un séjour à Paris, V, 264, 265. — Mme Cornuau désirant entrer en religion, Bossuet lui fait prendre patience, IV, 106, 110, 138, 189, 219, 254; V, 129, 231, 293 317, 319, 367, 368, 370, 400, 459; VII, 5, 10, 52, 70, 94, 116, 186, 195, 212, 221, 226, 371. — Elle porte à Jouarre les lettres de Bossuet, IV, 251, 357; V, 4, 192, 230, 259, 260, 275.

Mme Cornuau à Jouarre. Ses rapports avec les religieuses de Jouarre, V, 5, 25. Négociations en vue de son admission dans cette maison, V, 353, 354, 355; VI, 197, 207, 212, 217, 218; recommandées à Mmes d'Albert, de Luynes, Dumans, de Rodon et de La Guillaumie, VI, 203, 221, 299, 467. Son espoir d'y être religieuse, V, 328; VII, 4, 13; on s'y moque d'elle, VI, 419; elle désire suivre à Soissons Mme de Fiesque, VI, 132, 138; elle veut aller aux Clairets, VII, 10, 52.

Mme Cornuau à Torcy. Projet de la faire recevoir à Torcy, dont Mme de Luynes devient supérieure, VIII, 88, 91. Elle quitte Jouarre avec des regrets, VIII, 90, 91. Conseils pour son noviciat, VIII, 122, 123; sa vêture, VIII, 184, 221, 251; IX, 381; sa profession, IV, 38; IX, 209, 213, 255, 354; sermon prêché par Bossuet, IX, 381 et suiv. Somme donnée en vue de sa profession à Torcy, X, 141, 142. Bossuet n'est pas d'avis qu'elle demeure à Torcy, si Mmes de Luynes en sortent, VIII, 183; il la détourne de ses désirs d'une règle plus austère, IX, 210; XII, 390; XIII, 48; XIV, 35, 36, 37; il lui conseille d'avoir confiance en Noailles, XII, 106; il l'autorise à sortir de sa clôture pour raison de santé, XIV, 30.

Sur le texte des lettres de Bossuet à Mme Cornuau, IV, 398 à 447. Éditions de ces lettres, IV, 409 à 412. Les originaux ont disparu, IV, 404; Ledieu a pris sur eux des fragments de ces lettres, IV, 403, 404, 408, 412. Ce que Mme Cornuau en a écrit à Noailles et à l'abbé Bossuet, IV, 405, 414, 419 à 426; ses deux recueils, IV, 393, 399; XIV, 51, 52; le premier est perdu; principales copies du second, IV, 405 à 409; XIV, 477. — Mme Cornuau donne pour adressées à elle-même des lettres écrites à d'autres personnes, IV, 400, 401; elle compose des lettres avec des fragments d'autres lettres, IV, 163, 219, 401, 402; pourquoi elle a souvent changé la date des lettres, IV, 403. — IV, 16, 31, 236, 241, 246, 247; V, 143, 191,

192, 276, 277, 449 ; VI, 350, 393 ; VII, 15, 25, 146, 238, 403 ; VIII, 115, 274, 318 ; XIV, 491.

Cornuau (Noël) signe la censure des *Maximes*, XI, 471.

Cornuau (Philippe), fils de la pénitente de Bossuet. Conseils donnés pour lui à sa mère, VII, 187 ; Bossuet promet de le protéger, VII, 287 ; il prie pour lui, VI, 254. Maladie de Philippe Cornuau, XIII, 86 ; son mariage, XIII, 354. Bossuet est content de ses services, XIII, 284. — IV, 217 ; V, 4, 151 ; VI, 401 ; VIII, 88, 265, 271 ; XIII, 216, 282, 287, 301.

Cornuau (Philippe Émery), huissier aux Requêtes, etc., IV, 35.

Cornuel (Mme), XII, 292.

Cornulier (la présidente de), III, 508 ; IV, 376.

Corps. Leur essence, V, 336 ; VI, 34, 340, 341, 518 et suiv., 524, 525 ; sentiments de Descartes et de Leibniz, V, 450 ; écrit de Bossuet, VI, 34. — Voyez Dynamisme.

Corps humain, son union avec l'âme, VI, 341, 342 ; ne pas le laisser accabler, VI, 104.

Correspondance. Procédés recommandés par Bossuet, V, 199, 200.

Correspondance des agents des trois prélats, X, 379.

Correur. Voyez Le Correur.

Corroyer (Jean Philippe), nommé doyen de Lille, X, 183, 251, 252.

Corsi (Dominique Marie, cardinal), IX, 22.

Corsi (Laure), VII, 228.

Corvisart (Jean), promoteur, II, 341 ; IV, 495, 505 ; V, 2.

Cosme (le petit Dom), Dom Jean de Saint-Laurent, feuillant, XI, 60. Voyez Fortin.

Cosme Roger (Dom), feuillant, depuis évêque de Lombez, XI, 60.

Cosme III de Médicis. Voyez Grand duc.

Cosme de Champigny (le P.), barnabite, VI, 1, 4, 326.

Cosmo (Étienne de), sur le comte de Fénelon, III, 103.

Cosnac (Gabriel de). Son différend avec les réguliers, XIII, 443 et suiv. ; projet de réponse à Clément XI, par Bossuet, XIII, 443 et suiv. ; réponse au Pape, XIII, 446. — XII, 343.

Cossart (le P. Gabriel), jésuite. Élégie sur sa mort, I, 376, 377. — I, 363.

Cossé (François de), duc de Brissac, IV, 84.

Cosset (Dominique), VIII, 48.

Coster (Jean), III, 272.

Costière, prêtre de Tarbes, VIII, 442.

Cotterel ou plutôt Cotherel (André) réfute la lettre de Spon, II, 232.

Cottiby (Samuel), ministre ; sa conversion, I, 451.

Cottin (Chérubin), augustin, signe la censure, XI, 470.

Cottin (François), docteur de Navarre, signe la censure des *Maximes*, XI, 471.

Coucy-le-Château (Aisne). Les protestants et Antoine Bossuet, III, 265.

Couesnon (François), curé de Jouy-sur-Morin, V, 453.

Couesnon (Pierre ou Jacques),

procureur fiscal à Jouy-sur-Morin, III, 429.

Couet (Bernard), correspondant de Maille, IX, 253 ; sa notice, XIV, 93 ; sa lettre à Bossuet sur le projet de faire censurer des propositions jansénistes, XII, 272, 300. — Voyez d'Ambez. — Bossuet négocie une déclaration de Couet dans l'affaire du Cas, XIV, 92, 93, 437, 438. — Couet et le théâtre, XIV, 490.

Couilly (Seine-et-Marne). Maladrerie, XII, 464, 468, 469, 470, 471.

Coulanges (Henriette de), VII, 134.

Coulanges (Philippe Emmanuel, marquis de), XI, 432.

Coulanges (Christophe de), abbé de Livry, II, 510.

Coulau (Pierre), auteur du *Judicium unius*, XIII, 144 ; son opinion sur le salut des païens, XIII, 144 et suiv. ; 169 et suiv. Coulau et Noailles, XIII, 144, 145, 154, 155, 181, 182 ; sa déclaration, XIII, 145, 157, 177 ; auteurs qui lui sont contraires, XIII, 178 et suiv. Plan de réfutation proposé par Bossuet, XIII, 181, 182, 190 ; XIV, 428. — Coulau et le faux Lusancy, XIV, 523.

Coullin (Pierre) signe la censure contre les *Maximes*, XI, 470.

Coulommes (Seine-et-Marne), VII, 258, 259.

Coulommiers. Église dédiée à saint Denis, III, 527. — Capucins, IV, 238 ; V, 467 ; VII, 206 ; VIII, 396. La Commanderie de l'hôpital, XIV, 391 ; Congrégation Notre-Dame, II, 238, 239 ; III, 59 et suiv., 278, 422 à 425 ; IV, 107 à 109, 241 et suiv., 515 à 520 ; V, 92 ; VII, 243 ; XIV, 462. — Mission de 1684, III, 5 ; mission et jubilé de 1692, V, 191. — Bossuet à Coulommiers, III, 5, 60, 277, 506 ; VI, 17, 18, 23, 25, 62, 68, 88, 421 ; VII, 128, 131, 242 ; Fénelon et Fleury à Coulommiers, III, 5, 506. — III, 275, 276, 350, 506, 517 ; V, 176, 214, 217, 263, 402 ; VI, 17, 18, 62, 68, 88, 421 ; VII, 44, 84 ; XII, 121, 371, 464 ; XIV, 304, 435, 462, 482.

Coupe eucharistique. Son usage, IV, 302 ; son rétablissement, III, 165 ; Bossuet estime qu'il favoriserait le retour des protestants, III, 116.

Coupvray (Seine-et-Marne), IV, 21, 22.

Cour de Rome. Sa politique à l'égard de la France, II, 317, 326 ; ses longueurs, IX, 80, 109, 111, 118. Peu d'estime des bossuétistes pour elle, IX, 182 ; ce qu'en dit Phelipeaux, X, 439. — Bossuet et la cour de Rome, II, 317.

Courcelles (François de), XIV, 485.

Courcelles-Chaussy (Moselle), I, 468.

Courcier (Pierre), théologal de Paris, secrétaire de l'assemblée de 1682, jugé par Legendre, lit le sermon sur l'Unité de l'Église, II, 273 ; lettres que lui écrit l'archevêque de Reims, III, 506 ; il signe la censure des *Maximes*, XI, 469. — Courcier et Dom Lamy, VII, 409. — III, 450.

Courcier (Pierre), jésuite, II, 273.
Courcillon (Catherine de), marquise de Péray, VII, 255
Courrois (Grands et Petits), Seine-et-Marne, V, 98, 99, 100, 101, 102, 103.
Courriers de Rome. Leurs tarifs, X, 144, 243, 244 ; durée de leur voyage, X, 247 ; courrier extraordinaire de la Cour, X, 347 ; demandé par Bossuet, IX, 355 ; X, 46, 47, 67, 99, 100, 102, 122 ; par l'abbé Bossuet, X, 179, 210 ; promis par Bossuet, X, 218, 245 ; dépêché par Bossuet, X, 162, 243, 270 ; par son neveu, X, 164, 165, 268, 343, 352 ; par Fénelon, X, 165, 314 ; utilisé par l'abbé Bossuet, X, 211. — Courriers de Bouillon, X, 127, 146 ; l'un d'eux utilisé à l'insu du cardinal par l'abbé Bossuet, X, 99. — Courriers dépêchés par Bouillon et par l'abbé Bossuet après la condamnation de Fénelon, XII, 47, 48, 49. — II, 294 ; XI, 51, 53, 58, 63, 65, 66, 71, 73, 74, 75, 82, 83, 100, 102, 111, 121, 144, 158, 172, 177, 181, 186, 190, 192, 203, 214, 215, 218, 219, 240, 246, 247, 248, 259, 264, 270, 278, 280, 285, 295, 304, 340, 341, 410, 411, 413, 417, 421, 423, 435, 436, 437, 440, 441.
Coursan (Claude Bruillart de), signe une requête contre les protestants de Metz, I, 77.
Courson (Urbain Guillaume de Lamoignon, comte de), intendant de Rouen, XIII, 543.
Court (Charles Caton de), notice complétée, XIV, 478 ; membre du Petit concile, II, 103 ; IV, 82 ; V, 57 ; sur le mémoire de Bossuet contre du Pin, V, 57 ; de Court et le chevalier Tartare, XIV, 87. — VIII, 32.
Courtes prières pendant la sainte Messe, opuscule de Pellisson, V, 96.
Courthézon (Vaucluse), V, 96.
Courtin (les Sœurs), religieuses à Jouarre, V, 199 ; XIV, 482.
Courtin (Catherine), religieuse de la Conception Notre-Dame, XIV, 460.
Courtin de Tanqueux (famille), IV, 98.
Courtin de Tanqueux (Germain), V, 199 ; XIV, 461.
Courtin de Chanteraine (Honoré), rapporteur partial de la requête de Mme de Lorraine, IV, 86, 93, 98, 492 ; plénipotentiaire à Ryswick, VIII, 111, 119.
Courtin (Louis), signe la censure des *Maximes*, VI, 470.
Cous (Antoine Ier de), évêque de Condom, I, 484.
Cous (Antoine II de), archidiacre de Condom, I, 475 ; XIV, 451.
Cous (Jean de), prévôt du chapitre de Condom, I, 475.
Cousin (le président Louis), VI, 346.
Coussinet (Catherine), IV, 71.
Coustard (Gabriel), XIII, 462.
Cousturier (Paul) et Mme Guyon, VIII, 462. 466, 470, 478.
Coutances. L'évêque, de Montjeu, au concile de Bâle, VI, 342 ; XI, 359 ; de Loménie, favorable à Fénelon, XI, 55. — VI, 37, 342 ; VIII, 321, 493 ; IX, 162 ; XII, 301.
Coutant (Jean), V, 103.
Couvreur (N.), recteur de l'Uni-

versité de Douai, XIV, 347, 366.
Covenant (le), III, 432, 433.
Coventry (Angleterre), XII, 221.
Cozette (Marie), VI, 372.
Cracovie, IV, 260.
Crainte (la). Ses rapports avec la confiance, V, 18, 21.
Cramoisy. Voir Mabre-Cramoisy.
Crasset (le P. Jean), jésuite, directeur de Mme Hélyot et de Mme de Tanqueux; part qu'on lui attribue dans la fondation des Filles charitables de La Ferté, III, 32 à 34. Son livre sur la Dévotion à la Vierge, II, 259, 260; Jurieu en tire parti, II, 481, 432; III, 211, 212, 216, 353; Crasset blâmé par Neercassel, II, 260; Arnauld demande à Pirot de le censurer, II, 261; opposition entre sa doctrine et celle de Bossuet, II, 260; III, 353. — Le P. Crasset interdit de la chaire, II, 260. — Le P. Crasset et les sibylles, XIII, 171.
Craufurd (Quentin), XIV, 447, 449.
Créatures. Leur bon usage, IV, 38, 39; comment on s'en détache, IV, 113; sur le dégoût des créatures, VII, 369; disposition où il faut être à leur égard, IX, 183, 227.
Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne). Le curé, V, 155; église Saint-Georges, XII, 465; les Lazaristes, XII, 463; XIII, 401; l'hôpital, XII, 463 et suiv.; les Filles charitables, II, 374; le couvent de Mont-Denis, XI, 380; Bossuet à Crécy, III, 33, 35; XII, 463. — IV, 71; VI, 89, 102, 106, 107; VII, 131, 139, 147, 258; VIII, 519; XIV, 388, 389, 390, 458, 459, 493.
Crécy (le comte de). Voyez Verjus (Louis).
Crégy (Seine-et-Marne). Les Carmes, III, 514; VII, 307. — III, 53.
Creil (Jean de), maître des requêtes, IV, 133.
Crell (Jean), IV, 260.
Cremeur (Jacqueline de), sa famille, VII, 42.
Crémone, IX, 475.
Crenius (Thomas), pseudonyme de Thomas Theodorus Crusius, XIV, 453.
Créquy (Antoinette Éléonore de), marquise de Fercourt, XI, 30.
Crespin (Daniel), professeur, I, 316.
Crépoil (Seine-et-Marne), VII, 134.
Crespois, al. Crespoil (Anne), des Filles charitables, veut faire une retraite à la Visitation de Meaux, V, 261, 395. — III, 176; VII, 33, 34.
Cressia (Mlle de), IV, 495.
Crestet, ou plutôt Crestot (N.), V, 252; XIV, 482.
Crestot (Françoise), femme de Pierre Melicque, XIV, 412.
Crétois (Faron), élu en l'élection de Meaux, IV, 45. — Autres, V, 252.
Crétois de Sabarois (François Louis), VIII, 48.
Creuilly (Calvados), IX, 310.
Creuse (Catherine), XIV, 465.
Crew (Nathaniel), évêque de Durham, III, 299.
Critici sacri, IV, 184.
Critique (la), attaquée, IV, 374.
Croiset (le président), IX, 460.

Croissy (Charles Colbert, marquis de), ses rapports difficiles avec le conseiller Bossuet, I, 424 ; il recommande à son frère le jeune Bossuet, I, 424, 425 ; Spanheim lui déplaît, I, 465 ; il refuse de céder le pas à Lauri, II, 110 ; pourquoi Renaudot lui est attaché, III, 20 ; sa mort, VIII, 15, 16. — Sa circulaire en faveur des Irlandais, XIV, 301. Bossuet lui envoie un mémoire contre Rocaberti, XIV, 312. — V, 118, 493, 539 ; IX, 190, 267 ; XIV, 461.

Croix (la), son Invention, III, 86 ; son adoration, II, 376, 377, 379 ; III, 212, 217 ; IV, 194 et suiv. ; V, 334. — S'y attacher, VI, 508.

Croix (les), preuves d'amour, X, 57. — VI, 63, 423 ; VII, 301, 429.

Crolly (Anne de Huntley, dame de), cousine, puis belle-sœur de Perth, III, 422, 543, 545. — III, 159, 160.

Cromwell (Olivier), II, 210 ; III, 114, 115, 513 ; IV, 224.

Croset (le P. Thomas), traducteur de la *Mystique cité*, VII, 366, 406, 446.

Crosse, insigne de la dignité abbatiale, VI, 456.

Crouslé (M. Léon), rectifié, VII, 199 ; ses insinuations hostiles à Fénelon, X, 322 ; sur les *Entretiens* de saint François de Sales, VIII, 199 ; cité sur le « Montan », XII, 32.

Crouy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), XII, 256 ; XIV, 34.

Crouzaz (famille de), V, 480.

Crouzaz d'Hermenge (Agathe Louise de), femme de Saurin, V, 97.

Crouzeil (le P. Séraphin), apologiste de Marie d'Agreda, VIII, 4 ; commissaire général de la Terre sainte en France, XIII, 461, 462.

Croyer (Mlle Catherine Françoise), postulante, puis religieuse à Faremoutiers, XIII, 414, 415.

Crozat (le financier Antoine), XIV, 39.

Croze (Anne de), fondatrice de l'Union chrétienne, IV, 88 ; se plaint du projet d'union des Filles charitables avec les Miramionnes, V, 417.

Crozet (Félix), XIV, 417.

Cruciger (Gaspard), V, 192.

Crussol (Julie Marie de Sainte-Maure, dame de), I, 308.

Crussol d'Uzès (Catherine Louise de), fille de la précédente, femme de Barbezieux, VI, 296.

Crussol (le comte François de), VI, 482.

Cucchi. Voyez Clarius.

Cuenca (Espagne), X, 192.

Cuença (Espagne), VIII, 120.

Cugnet (Gilles), IX, 374.

Cuigy (Catherine de), IX, 72.

Cuisy (Seine-et-Marne), 100, 103.

Cuisy (Anne du Fayot de), VII, 126.

Cujavie (Pologne). L'évêque, à l'élection du roi, VIII, 298, 418.

Culembourg (Antoine), confesseur de Faremoutiers, nommé à l'Hôtel-Dieu de Meaux, etc., XII, 20 ; XIII, 156, 415, 416.

Culle-en-Bellay (Saône-et-Loire), XIV, 467.

Culte extérieur (le), IV, 198, 205.

Cunault (Maine-et-Loire), IV, 376.
Cunégonde ou Hunégonde (sainte). Hymne de Santeul en son honneur, IV, 508.
Cupidité soumise, VIII, 282, 284, 287, 288.
Cures. Pensions sur les cures, VIII, 119, 368, 369; IX, 153, 155. — Concours pour les cures, VII, 398; X, 105, 367.
Curés. Qualités qu'ils doivent avoir, X, 366, 377. Curés de Rouen et de Paris contre les casuistes, VII, 204, 205.
Curiosité dans la lecture, IX, 102.
Cursy (l'abbé de) ou Paul Cousturier, et Mme Guyon, VIII, 466.
Cusa (Nicolas de), XII, 211; XIII, 224; XIV, 524.
Cusset (Allier), VII, 208.
Cyprien (saint), sur l'Eucharistie, III, 273; sur le canon des Écritures, XII, 212, 232; sur la réitération du baptême, XIII, 121. — IV, 123, 207; V, 387; VI, 32; XII, 130, 149, 150, 151.
Cyprien, pseudonyme, IX, 182.
Cyrille d'Alexandrie (saint), I, 125, 135, 143, 144; II, 434; XI, 141.
Cyrille de Jérusalem (saint), et le canon des Écritures, XII, 234.
Cyrus et la Bible, XIII, 146, 147, 149, 161.

D

Dacier (Mme), VIII, 211.
Dade-en-Chalosse, XIII, 479.
Dage (Jacques), V, 101.
Dagobert, III, 284.
Daelman (Ghislain), professeur à Louvain, XIII, 500.
Daguesseau (Henri), IV, 133.
Daguesseau (Henri François), fils du précédent, avocat général, etc.; gendre de d'Ormesson d'Amboile, III, 22; à la terre de Fresnes, VII, 201. — Sur le procès du prince de Conti, IX, 126; favorable au duc d'Albret, X, 113; sur Valbelle, XII, 29; son récit de la querelle du quiétisme, IX, 112; XII, 413; son réquisitoire pour l'enregistrement du bref condamnant Fénelon, XII, 403 et suiv.; ce réquisitoire, mal accueilli à Rome, XII, 395, 396, 404, apprécié par Mme de Maintenon, XII, 413. — Daguesseau et Couet, XIV, 94. — Daguesseau chargé des pensions sur les économats, XIV, 519. — XIII, 213.
Daia (le P.), minime, VIII, 402.
Daillé (Jean), théologien calviniste. Ses rapports avec P. Ferry et Th. Maimbourg, I, 447, 455, 458 et 460; son opinion sur la Cène, I, 452; son traité de la confession auriculaire réfuté par Denis de Sainte-Marthe. — Daillé et l'*Exposition*, II, 204; son autorité invoquée par Bossuet, II, 210. — II, 180; III, 67.
Dajou (Jacques), confesseur à Jouarre, V, 297, 380; VII, 161; IX, 101, 106, XIV, 483.
Daliès (famille), XIV, 274.
Dalkeith (Écosse), IV, 1.
Dalnay ou Dalney (Charles), chirurgien, XIV, 230.
Dalrymple (John), comte de Stair, III, 294.
Damascène (le P. Jean), cordelier, passe pour avoir ajouté au texte de Sfondrati, VIII, 231; refusé

pour examinateur de M. de Saint-Pons, X, 17, 38; ses dispositions à l'égard des *Maximes*, VIII, 390; ses conférences avec Bouillon, X, 237; ami de Ferrari, X, 238; Bossuet le fait exclure de l'examen des *Maximes*, VIII, 372, 385, 424; IX, 18, 24, 31, 33, 57, 77, 143, 152; il parle au Pape en faveur de Fénelon, XI, 62. — VIII, 153, 353, 371, 372, 435, 436, 437; IX, 10, 160, 163, 220, 269; XII, 360, 361; XIV, 510, 522.

Damascène (le P. Jean), mineur conventuel, examinateur du Saint-Office, VIII, 371, 385.

Damascène (le P. Jean), trinitaire. Voyez Bonnet.

Damase (saint) et le canon des Écritures, XII, 235. — Sur le pape saint Marcel, III, 495.

Dambez ou d'Ambez, pseudonyme de Couet, XII, 272; XIV, 93.

Damen (Herman), professeur à Louvain. Son élection irrégulière, XIII, 498, 513. — XIII, 254, 497, 499, 500, 513.

Damien de Paris (le P.), capucin, VII, 206.

Dammartin-en-Brie (Seine-et-Marne), VII, 41, 42; XIV, 498.

Dammartin-en-Goëlle (Seine-et-Marne). Les Filles charitables, VIII, 36. Chapitre, le droit de présentation est au prince de Condé, III, 51, 52, 64; école des filles, XIV, 220; établissement de l'hôpital, XIV, 396 et suiv.; différend au sujet de la cure, XIV, 396; maladrerie, XIV, 397, 398; union projetée du prieuré au collège Louis-le-Grand, XIV, 396. — Bossuet à Dammartin, VI, 46, 65; VIII, 357, 358. — III, 122; IV, 334, 347; V, 60; VI, 79; VII, 199; VIII, 33; XII, 479; XIII, 349; XIV, 509.

Damnés. Si Jésus-Christ a satisfait pour eux. Consultation à ce sujet, III, 456 à 458; sentiment de Bossuet, III, 458, 459, discuté par Fr. Lamy, III, 460 à 468; réplique de Bossuet, avec les remarques de Lamy, III, 469 à 493; instances de Bossuet et de Lamy, III, 492 à 497.

Dampierre (château de), Seine-et-Oise, IV, 450.

Dampierre (François Huet de). Sa famille, VII, 179. — V, 221; XIV, 497.

Damvilliers, aujourd'hui Damvillier (Meuse), I, 4, 7.

Dancourt (Florent Carton), III, 415.

Danès (Pierre Hilaire), signe la censure des *Maximes*, XI, 469.

Dangeau (Louis de Courcillon, abbé de), correspondant d'Altieri, I, 263, 264; de Chigi, I, 263; envoie l'*Exposition* à Chigi, II, 403, 404; une version de Faërne lui est dédiée, XIV, 353.

Dangeau (Philippe de Courcillon, marquis de), sa querelle de préséance avec Bossuet, IX, 132. — IV, 69; V, 399; VII, 255; XIII, 44; XIV, 474.

Dangeau (Sophie Marie de Bavière-Lœvenstein, marquise de), VIII, 62.

Daniel (le P. Gabriel), jésuite. Son *Voyage du monde de Descartes*, V, 108; son mot sur le diocèse de Sens, XII, 293; on lui attribue une critique des cen-

sures de 1700, XII, 341 ; sa *Remontrance à l'archevêque de Reims*, IX, 55. — Il défend Drouyn, XIV, 349 ; écrit sur la grâce, XIV, 487. — X, 67 ; XIV, 479.

Daniel (Jacques), approuvé comme confesseur à Faremoutiers, V, 306, 321. — V, 237.

Danquechin (Charlotte), XIV, 460.

Dantan (Jean-Baptiste), chanoine, VII, 528 ; XIV, 222.

Dantzig, IV, 33, 261.

Dardenne (Joseph), chargé de desservir Mory, XIV, 422. — Dardenne et l'affaire Boscus, XIV, 486.

Dardon ou d'Ardon (Mme), religieuse de Jouarre, IV, 284, 341.

Dargnies (Antoine), prêtre de Saint-Sulpice, XI, 168.

Darius Ier, IV, 186.

Darius Codoman, sa prière, XIII, 159.

Darius le Mède (Darius Ier ou Cyaxare II) et Daniel, XIII, 160 ; son ordonnance, XIII, 148, 149, 155, 160.

Darmstadt (Hesse), IV, 379.

Darney (Georges), son *Histoire de La Ferté-sous-Jouarre*, III, 33, 149.

Daspe (Bernard), signe la censure contre les *Maximes*, XI, 471.

Darti. Voyez Asti (d').

Daterie (la), VII, 167.

Dates (les petites), III, 384, 386.

Daubenton (le P. Guillaume), jésuite, recteur du collège de Strasbourg, auxiliaire de Fénelon, V, 162, 194. — XIV, 500.

Daubeuf (Seine-Inférieure), IV, 297.

Dault, fermier, V, 103.

Dauphin (Mgr le), élève de Bossuet, I, 277, 287, 288 ; renseignements sur sa santé, I, 210, 211 ; II, 213 ; V, 223 ; sur ses études, I, 340 et 341 ; II, 28, 29, 108, 109 ; XIV, 277 ; exercé par Périgny à parler latin, XIV, 454 (Voir aussi la plupart des lettres de Bossuet à Huet). Sa première communion, VII, 266 ; jésuites, ses confesseurs, II, 56 ; il va à l'opéra, II, 57 ; il fait le carême, II, 56 ; les stations du jubilé, II, 30 ; caractère religieux de son éducation, II, 83, 84, 87, 115, 138 à 143 ; exhortation que lui adresse Bossuet, II, 413 ; son défaut d'attention, II, 35, 413, 417 ; il est dégoûté du travail, II, 112. — Son mot sur Antoine Halley, I, 342 ; il estime Spon, II, 182, 186, 187 ; lettre latine qu'il écrit à Huet, I, 342 ; son histoire de France, II, 123, 148. — Éloges de son éducation, II, 189, 190 ; IV, 5, 48 ; V, 232. — Jugements de Bossuet sur lui, I, 257, 294 ; II, 134. — Lettre de Bossuet à Innocent XI sur l'éducation du Dauphin, II, 112 à 161. — Le Dauphin à l'évêché de Meaux, III, 526, 531, 532 ; la prise de Philisbourg, III, 530 ; le Dauphin à Germigny, IV, 79, 80 ; son retour de l'armée du Rhin ; il compte que Bossuet lui donnera à souper à La Ferté, IV, 118, 119, 121, 122. — Le Dauphin pendant la disette de 1693, V, 307. — Le Dauphin demande pour Bossuet l'archevêché de Paris, VII, 190. — Le Dauphin et les quiétistes, X, 4. — On dit

qu'il veut se retirer de la Cour, XI, 41. — III, 320, 531, 532 ; IV, 82, 267, 355 ; V, 460 ; VI, 279 ; VIII, 97, 105, 107, 211 ; IX, 235, 242, 274 ; X, 114, 224, 429 ; XII, 101 ; XIV, 454.

Dauphine (Mme la). Son arrivée en France, II, 191, 195 ; ses aumôniers, II, 194. — Elle fait une fausse couche, III, 144. — Sa mort, IV, 69, 79 ; son service funèbre, IV, 83 ; XIV, 294. — III, 320 ; V, 152 ; VIII, 99 ; IX, 72 ; XIV, 420.

Daurat. Voyez Dorat (Henri).

Daurès (le P. Louis), dominicain, dédie un ouvrage à Bossuet, IV, 4 à 6.

Dauvilliers (N.), VIII, 26.

Davia (Jean Antoine), nonce en Pologne, VIII, 298, 304, 315, 317.

David (Hugues), conseiller au Parlement de Bourgogne ; sa sentence contre Robert, XI, 390 à 392. — XI, 399.

David (Jean), réfuté par Gerbais, II, 283 ; désavoue son livre, II, 285.

David (le P. Joseph), oratorien, XIII, 262, 279, 291.

Davin (le chanoine Vncent) a publié des mémoires de Bossuet, IV, 482 à 490.

Davolé (Pierre), signe la censure contre les *Maximes*, XI, 469.

Dax, IV, 64.

Day (John), imprimeur, III, 434.

Dazy (Claude ?), échevin de Meaux, VII, 528.

De actibus a caritate imperatis, X, 163, 174, 218, 238, 239, 252, 278. Réponse de Fénelon à cet écrit, XI, 48, 87, 410.

De antiquis Ecclesiæ ritibus, XIII, 296.

De auxiliis (congrégation), VIII, 170 ; X, 297, 443.

Deberre (M. l'abbé Émile), sa *Vie de la M. Marguerite du Saint-Sacrement*, VI, 178.

Debeufve (Claude), de Vareddes, IV, 240.

Dechampin. Voyez Champin.

Déchaux (N.), chanoine de Jouarre, V, 102.

Décimes, XIII, 257, 267, 286. — Mémoire sur les décimes de Saint-Lucien, XIII, 263 et suiv.

Decio ou Decius (Philippe), jurisconsulte, III, 360 ; cité sur le mariage de Henri VIII, III, 382, 383, 387.

Déclaration de 1682 (la) et les ultramontains, II, 320 ; Louis XIV l'impose, II, 478 ; elle a diminué le crédit des Français à Rome, III, 146 ; ouvrage destiné à la défendre, III, 123.

Déclaration de Jacques II, V, 536 à 538.

Déclaration des trois prélats, son caractère IX, 5, 91, 111 ; pourquoi imprimée, VIII, 361 ; ses *errata*, VIII, 361, 426 ; envoyée à La Broue, VIII, 366 ; exemplaires envoyés à Rome, VIII, 373, 391, 401, 420, 433 ; remise à Noris, VIII, 419 ; au Pape, VIII, 422 ; attaquée par le P. Dez, VIII, 371. Réponses de Fénelon, IX, 123, 149, 156, 166, 226, 227, 245, 268, 271, 340, et de La Verdure, IX, 366. — VIII, 293, 330, 331, 339, 347, 348, 396, 398 ; IX, 12, 13, 14, 17, 20, 40, 46, 48, 57, 77, 129, 139, 143, 149, 155, 171,

199, 440, 442, 491, 496, 499; X, 52, 78.

Découragement (le). Bossuet le combat, IV, 127, 332; V, 466; VI, 15, 451, 471, 477, 512.

Décret de condamnation des *Maximes*. Ce n'est pas une bulle, XI, 205, 213, 233, 266; pourquoi, XI, 233, 251, 265, 286, 295, 322, 323. — Le Pape était disposé à le changer en bulle, XI, 215, 234, 239, 250, 286, 297, 305, 327; il n'en a rien été, et pourquoi, XI, 217, 286, 291, 328, 330, 348, 440. — Sa rédaction, XI, 202, 211, 231, 232, 307; part qu'y prend Casanate, XI, 231, 232; adoucissements apportés à la condamnation, XI, 255, 296, 321. — Signature de ce décret, XI, 205, 212. — Il n'y est pas question de la contemplation négative, XI, 218; les propositions y sont qualifiées *in globo* et *respective*, XI, 207; on n'y trouve pas la qualification d'*hérétique*, ni celle d'*hæresi proxima*, XI, 203, 206, 207, 208, 211, 213, 229, 232, 237, 239, 242, 267, et pourquoi, XI, 250, 254; Casanate en a fait retrancher le nom d'Inquisition, XI, 235; il n'y est pas fait mention de l'intervention du Roi, XI, 187, 237; il contient l'expression *motu proprio*, pourquoi? XI, 213, 237, 293, 295, 356, 440, 443; faiblesse de ce décret, XI, 255; il dit l'essentiel, XI, 229, 232, 440; il est envoyé par Bouillon à la Cour, XI, 205; il n'a pas été notifié par un bref particulier adressé au Roi, ni à Fénelon, XI, 268, 322; accueil qui lui est fait, XI, 261, 262 286, 303, 304, 305, 325; XIV, 519; éditions de ce décret, XI, 265, 280; résumé du décret, XI, 205 et suiv., 260, 266, 267; interprétation qu'en donnent Albani et Bouillon, XI, 353; son commentaire par Nicolas Terzago, XI, 206; portée de la condamnation, VI, 229, 230; ce décret comparé à d'autres brefs, XI, 255, 287, 293, 297, 305, 338, 339, 343, 443; son éloge par Bossuet, XI, 242, 243, 259, 262, 266, 269; difficultés qu'on craignait pour sa réception en France, XI, 215, 233, 234, 235, 243, 250, 251, 260, 292, 297, 305, 308, 338, 349. — Explication des défectuosités de ce décret, XI, 322, 323; on travaille à y suppléer, XI, 449, 450; mesures prises pour son exécution, XI, 275, 319, 320, 322, 323, 333, 337, 341; il sera reçu par les évêques, XI, 357. Réquisitoire de Daguesseau, XII, 403 et suiv. — Voyez Assemblées provinciales.

Décret de Gratien, III, 383.

Décrétales, II, 361.

Décrétales (*fausses*), XII, 211.

Décrétistes, III, 383.

Deelder (M.), curé de Sainte-Gertrude d'Utrecht, communique des lettres de Bossuet, II, 191, 255.

Défauts. Efforts en vue de leur correction, IX, 212.

Défense de la déclaration de 1682, III, 123; VII, 297; IX, 57, 93; *de l'Histoire des Variations*, VIII, 7; *de la Tradition et des saints Pères*, IV, 209; V, 406, 454; VII, 298; VIII, 58, 59; XIV,

64, 211, 250; *de la Tradition sur la communion sous une espèce*, III, 290.
Défense de l'Église romaine, ouvrage de Quesnel, VIII, 95.
Deforis (Dom Jean-Pierre), bénédictin, a corrigé le style de l'abbé Bossuet, IX, 17; XIV, 333, 342; juge trop politique une réponse de Bossuet, IX, 27; cité sur d'Aguirre, IX, 114; éditeur plus exact que Bausset, III, 28; repris à tort par Lachat, VIII, 175; corrigé, VIII, 369; X, 286; Deforis et les lettres à Mme d'Albert, IV, 449 à 452. — III, 68, 367, 543, 560, 563; IV, 16, 32, 41, 49, 51, 52, 53, 67, 68, 100, 108, 125, 158, 163, 171, 173, 208, 209, 212, 349, 411, 413; V, 6, 29, 200, 296, 311, 331; VI, 10, 108, 113, 199, 203, 221, 224, 244, 319, 331, 332, 336, 343, 364, 481, 491, 522, 542, 543, 563; VII, 197, 242; VIII, 49, 85, 90, 106, 188, 244, 333; IX, 79, 146, 265, 376, 393, 498; X, 28, 291, 357; XIV, 442, 453.
Degenfeld (Marie Suzanne, baronne de), III, 395.
Dégoût (sur le), VIII, 183. — Dégoût des créatures, VII, 280.
Dejean (Dominique), notaire, II, 371.
Delacroix, (Sœur Marie), des Filles charitables, V, 416, 417, 458, 459.
Deladreue et Mathon. Leur *Histoire de Saint-Lucien*, III, 258; VI, 371, 375, 411, 458, 480.
Delamare (Nicolas), commissaire au Châtelet, III, 156.
Delan (Hyacinthe), théologal de Rouen, exilé pour le Cas de conscience, XIV, 93.
Delarabie (Sœur), VII, 33, 34.
Delaulne (Florentin), libraire d'Ellies du Pin, XIII, 154.
Delcourt (Adrien), professeur à Douai, censuré par l'évêque d'Arras, XIII, 519, 520. — XIII, 521, 524, 527, 528.
Délectation, VII, 98, 235, 237; VIII, 355.
Delépine (Jacques), VII, 17.
Delfini (Marc). Voyez Nonce.
Delft, VIII, 195.
Delisle (Léopold), sur une délibération de la Faculté touchant le mariage de Henri VIII, III, 364. — III, 358.
Dellon (Charles), confie un manuscrit à Bossuet, et lui dédie un ouvrage, III, 49, 50.
Delort (Mme), III, 67.
Delphini. Voyez Nonce.
Delpy (Jacques Saturnin), chanoine, XIV, 221 à 224.
Demaillard (Claude), conseiller au Parlement de Dijon, XIV, 81.
Démons. Pouvoir de Jésus-Christ sur eux, VI, 321; pouvoir de les chasser, IX, 382, 384, 385; nos armes contre eux, VII, 277.
Demonceaux (Maximilien), médecin à La Ferté-sous-Jouarre, II, 494, 501, 502; III, 87.
Demonchy (Nicolas), son rôle dans la mission de Metz, I, 14, 17, 21. — I, 421.
Démonstration évangélique de Huet, approuvée par Bossuet, II, 75 à 77; son éloge, II, 92; ses critiques, II, 76; sa seconde édition, III, 59. — IV, 69, 70.
De mortibus persecutorum, ouvrage attribué à Lactance, ses éditions,

son authenticité, III, 496 ; IV, 20.

Démotz de La Salle, prêtre, né à Rumilly (Savoie), son système de notation musicale, XIV, 104.

Denhoff (Jean-Casimir, cardinal), son Instruction pastorale sur la pénitence, VIII, 412 ; Bossuet entre en correspondance avec lui, VIII, 258. — VII, 203 ; VIII, 173, 175, 238, 299, 406, 412, 420 ; IX, 167 ; XIV, 462.

Denhoff (le comte), VIII, 175.

Denis (Frédéric Auguste), chanoine de Meaux, IV, 426.

Denis (saint), évêque de Paris, III, 527, 528.

Denis, évêque de Corinthe, XII, 234.

Denis ou Dionysius von Lutzemburg (le P.), capucin, auteur de la *Via pacis*, V, 80, 88, 132, 157, 183, 202, 206, 207, 215.

Denis de l'Assomption (le P.), carme, IX, 234.

Denise (Jeanne), femme Baudoin. Voyez Baudoin.

Denisard (Jeanne Madeleine) fonde une école à Faremoutiers, VI, 380.

Denisard (Sœur Marie-Thérèse) de Sainte-Scholastique, V, 346 ; VI, 380.

Denonville (Brizay de), X, 159.

De nova quæstione, IX, 306 ; X, 291.

Dénuement selon saint François de Sales, VII, 335, 336.

Denys le Chartreux, XIII, 386.

Denys le Tyran, II, 415, 420.

Dépouillement ascétique, IV, 164.

De professoribus confessionis Augustanæ, XIII, 204, 240.

De quietismo in Galliis refutato, VIII, 328, 432.

Derodez (le P. C.). Voir Rhodès.

Derrez, recteur de l'Université de Louvain, XIV, 347.

Desaint (Philippe François), XII, 121.

Des Alleurs (Jean Le Bourg, abbé), aumônier de la Dauphine, ses discours, II, 192 à 195. — IX, 72, 73.

Des Alleurs (Pierre Puchot), ambassadeur, II, 192.

Des Anges (Sœur), XII, 255, 256.

Désappropriation, VI, 313, 321, 322 ; VIII, 78, 79, 80 ; XII, 310.

Des Avaux (Félibien). Sa famille. Il combat la candidature de Cordemoy, I, 381, 382.

Des Barres (Claude ou Claudine), III, 319.

Des Barres (Jean), sieur de Massingy, III, 319.

Des Billettes (Gilles Filleau), V, 338 ; XIV, 483.

Desbordes (Henri), libraire d'Amsterdam, III, 108.

Des Bordes. Voyez Bordes (de).

Des Carrières (Louis Bruant), sa famille. Intermédiaire entre Bossuet et Neercassel, II, 74.

Descartes. Son erreur sur la glande pinéale, II, 180 ; son mécanisme, V, 132, 133, 209 ; sa théorie de l'étendue et de l'essence des corps, V, 450 ; XII, 310 ; ses lettres sur l'Eucharistie, VI, 341 ; XII, 45, 46, 49 ; sa crainte des censures ecclésiastiques, XIII, 46, 49 ; sa doctrine proscrite, VI, 347. — III, 145 ; IV, 123 ; V, 107, 109,

111, 137; VI, 520, 522, 524; VIII, 510. Voyez Cartésianisme.

Descartes (Mlle), V, 108.

Des Champs (le P. Étienne Agard), jésuite, XIV, 211.

Des Coulandres (Alexandre de Goyon), IV, 263.

Des Déserts (le P. Josselin), jésuite, II, 56.

Desécoutes (N.), V, 108.

Désespoir (le), IX, 69.

Desforges (le P.), cordelier, III, 334.

Des Forges (Marie), VIII, 31.

Desgabets (D. Robert), bénédictin, implore la protection de Bossuet et l'entretient du cartésianisme, I, 223. Desgabets et l'Eucharistie, XIII, 53. — VI, 339.

Desgots (Claude) et sa femme, XIII, 93.

Des Grandis. Voyez Brochier.

Des Granges (N.), XIV, 295.

Desgrez (François), lieutenant du guet, V, 487; VIII, 28, 488, 489.

Des Hayes (le P. Jacques), jésuite, I, 290.

Des Hayes (N.), secrétaire de Vialart, XII, 301.

Des Hayettes (Jean), prieur de Moussy, signe la censure des *Maximes*, XI, 469.

Desheaumes. Voyez Heaume.

Désirant (le P. Bernard), augustin, professeur à Louvain. Envoyé à Rome pour soutenir contre ses collègues l'accusation de jansénisme, XIII, 504 à 506. Irrégularité de sa nomination à la chaire de G. Huyghens et à celle d'histoire, XIII, 494 et 496. Il est exclu de l'Université, etc., XIII, 269. — XIII, 254, 294.

Désirs (des), suivant Mme Guyon, VI, 147 et suiv., 157 et suiv.; suivant Bossuet, VI, 156. — Sur les désirs impossibles, VI, 287; ceux qu'on peut former, VI, 461 et suiv. — Désirs dont Dieu ne veut pas l'accomplissement, IV, 139, 144; V, 366, 367; VI, 287, 325; VII, 244, 403.

Désirs du ciel (les), ouvrage de l'abbé de Cordemoy, X, 159.

Desloges (Mme) dissuade Henri de Beringhen, son neveu, de passer au catholicisme, III, 25, 26.

Des Loges (Jean de Brissac, sieur), ministre, III, 156.

Deslois (Nanette et Cataut) et Catherine Gary, XIV, 411.

Des Londes (le P.), V, 118. — Peut-être faut-il l'identifier au suivant.

Deslondes (le P. Gabriel), dominicain, signe la censure des *Maximes*, XI, 470 et 471.

Deslyons (Jean), sa lettre sur la querelle du quiétisme, IX, 397 et suiv.; son attitude en cette affaire, IX, 406, 407; ses lettres sur la faculté de théologie, XIV, 513; sa polémique sur la musique, XIV, 513.

Deslyons (Perrette) et Port-Royal, IX, 397, 398.

Des Mahis (Marin Groteste), sa famille, sa conversion, III, 88, 509. Il est l'hôte de Bossuet et prêche à Meaux, IV, 263. Renseignements fournis par lui à Bossuet, sur la Babylone de l'Apocalypse, III, 510, 511, sur

les sociniens, IV, 259. Son éloge, approbation donnée à un ouvrage de lui, VII, 529 ; ses hymnes, notice complétée, XIV, 470.

Desmarets de Saint-Sorlin (Jean), IV, 372 ; V, 304 ; VI, 500.

Desmarets (Marguerite), V, 304.

Desmarets (Marie), religieuse de Jouarre, V, 188 ; peut-être à identifier avec la Sœur Desmarets de Sainte-Geneviève, cellerière de Jouarre, IV, 505 ; V, 188.

Desmarets (Roland), V, 304.

Desmarets (Samuel), ministre protestant, I, 446 ; IV, 261.

Desmaretz, correspondant de Mme de Brinon, VI, 356.

Desmaretz (Vincent François), secrétaire de l'assemblée de 1700, et sa famille, XII, 335.

Desmarquets (Sœur Louise) de Saint-Joseph, ursuline, III, 286 ; XIV, 467.

Desmolets (le P. Pierre Nicolas), oratorien. Son éloge de D. Devert, XIV, 467.

Des Moulins (Claude), grand' mère d'Ellies du Pin, IV, 206.

Des Moulins (Jean), sous-pénitencier de Paris, puis curé d'Argenteuil, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Des Moulins (Marie), sœur de Claude, grand'mère de Racine, IV, 206.

Desnots (Marquis), notaire, XIV, 413.

Desnoyers (Sœur Marguerite Agnès), de l'Union chrétienne, supérieure des Filles charitables de La Ferté, IV, 88.

Désolation, dans la vie spirituelle, VI, 51.

Despériers (N.), intervient pour régler l'affaire de Ph. Du Bois, II, 340.

Des Planques (Benoît de Béthune), abbé de Saint-Bertin, XIV, 348.

Despontys (famille), XIV, 498.

Desportes (Philippe), le poète, abbé de Tiron, etc., I, 1.

Desportes (Pierre), sieur de Lignières, IV, 455.

Despots (Daniel), ministre à Claye, III, 151.

Desprez (Anne), VI, 62.

Desprez (Claude Nicolas), curé du Roule-les-Paris, signe la censure des *Maximes*, XI, 471.

Desprez (Guillaume), éditeur des *Pensées* de Pascal, II, 69.

Desprez de Boissy (Charles), sur le théâtre, VI, 285 ; il publie la lettre du P. Caffaro, VI, 291, 294.

Des Réaux (Brigide), XIII, 93.

Des Roches, pseudonyme de Madot, XI, 285 ; XII, 12, 50.

Desrousseaux (la), VI, 155.

Dessaules, commis d'Antoine Bossuet, I, 196.

Des Timbrieux. Voyez Estimbrieu.

Des Ursins (Anne-Marie de La Trémoille, princesse). Sur l'abbé Bossuet, XII, 19, 73, et le prince de Monaco, XII, 60. Elle protège le chevalier Tartare, XIV, 90, 91. — XIV, 500.

Des Ursins (les d'Harville), XII, 99.

Desvaux, I, 311.

Desvieux (Mlle), XIV, 404.

Des Yveteaux. Voyez Vauquelin.

Détachement dans la vie spirituelle, IV, 347; VI, 326, 447, 448; VII, 436.
De Termino pœnitentiæ peremtorio, controverse à son sujet, XIII, 259.
Deutérocanoniques (livres), controverse à leur sujet, XI, 317; leur autorité établie par Bossuet, XIII, 109 et suiv.; niée par Leibniz, XIII, 199. — XII, 113, 126 et suiv., 315.
Deux-Ponts (Bavière), V, 483.
Devaux (Nicolas), VI, 323.
Devert (D. Claude), cluniste, fournit des renseignements sur l'office du vendredi saint, III, 283, 284, 288, 300, 301, 302, 309, 311; sur la communion sous une seule espèce, III, 289, 300, 309, 311; sur la réserve de l'Eucharistie, III, 290; sur la communion des enfants, III, 310. — Il est chargé de commissions par Bouillon, III, 309. — Son éloge, XIV, 467. — VII, 41.
Devoirs d'état, V, 400, 401.
Devoirs de la vie monastique, ouvrage de Rancé; prélats consultés à son sujet, II, 358 et suiv.; son impression, II, 358 et suiv., 362, 369; loué par Neercassel, II, 386; accueil qui y est fait, II, 369, 370, 386; en quel sens il a été approuvé par Bossuet, VI, 2.
Dévotion à la sainte Vierge, ouvrage de Baillet, condamné, VII, 406, 442.
Dévotion sensible, V, 251.
Dey de Seraucourt (le P. Robert François), jésuite, X, 241.
Deys (Mlle), VIII, 445.
Dez (le P. Jean), jésuite. Procureur des missions, VIII, 418, 422; X, 195. Ouvrage que Bossuet lui offre, III, 203; ouvrage de lui approuvé par Bossuet, III, 564, 565; son éloge par Bossuet, VIII, 223, 224; son livre contre Baius et le jansénisme, VIII, 352, 422; IX, 24, 42, 305, 306, soutenu par Bouillon, IX, 51, 52. — Il attaque la Déclaration des trois prélats, VIII, 377; il écrit en faveur de Fénelon, par ex. les *Riflessioni d'un dottore*, VIII, 352, 377, 390; IX, 14, 58, 59, 65, 75, 87, 137, 236; X, 16, 295; ses rapports avec l'abbé Bossuet, VIII, 420, 421; IX, 231, 269. — Le P. Dez et l'aventure de l'abbé Bossuet, IX, 231; plaintes de l'abbé contre lui, IX, 347, 348, 359; X, 50, 65; XIV, 344. — Sa maladie, IX, 139; il quitte Rome, IX, 359; il a une audience du Roi, X, 103, 190; le P. Dez et le Dauphin, X, 4. — Il protège le P. Charonier, XIV, 343; défense lui est faite de voir Fénelon, X, 190; sa neutralité, blâmée, X, 191; XI, 366. — Son écrit sur les cérémonies chinoises, IX, 236, 237, 306; XIV, 321. — IX, 11, 88, 93, 149, 264, 272, 305, 369; X, 27, 50, 85, 196, 369, 431, 441; XI, 59, 128, 308, 404.
Diable (le). Ne pas s'inquiéter de lui, VII, 174.
Diaz (le P. Francesco), cordelier; ses efforts en faveur de Marie d'Agreda, VIII, 20, 391, 431. — Son ouvrage contre Baius, VIII, 418. — Le P. Diaz, mal disposé envers les évêques de France, VIII, 242, 244; IX,

58; partisan de Fénelon, IX, 84; lié avec Chantérac, IX, 121. — IX, 31, 57, 157; XII, 397.
Dictionnaire critique de Bayle, V, 284.
Didachè (la), XII, 234.
Didyme, soldat, VII, 273.
Die, V, 307; XII, 302.
Dieppe bombardé, XIII, 347. — III, 223; VII, 119; XIII, 534; XIV, 521.
Diest (Belgique), XIV, 295.
Dieu, moteur des cœurs, V, 92; comment il agit sur les âmes, VI, 48, 50; sa conduite particulière sur chaque âme, VII, 154. — Ses grandeurs, VI, 80. — Son « concours » avec les créatures, V, 248, 249. — Ses dons, VII, 236; sa parole, VI, 321; son amour, XI, 405, 418; ses miséricordes, VII, 122, 123; ses dispositions changées par le péché, VI, 138; il a des moyens pour tromper les âmes, VI, 454, 454. — Dieu bon et jaloux, IV, 128, 129; VIII, 79. — Sa présence dans l'oraison, VI, 65, 66, 68, 69; distinction entre son essence et ses attributs dans l'oraison, IV, 112; VIII, 235; conformité à sa volonté, VI, 103, 113, 223, 245, 249, 421, 453. Voyez Volonté de Dieu. — S'écouler en Dieu, V, 371, 372.
Dieu de pitié, XIV, 187.
Dieulouard (Meurthe-et-Moselle), III, 210.
Difficultés proposées à M. Steyaert, V, 407.
Digne, V, 388; VIII, 242; XI, 479.
Dijon. Saint-Michel, III, 312; XI, 390; Saint-Jean, XIV, 259; Saint-Bénigne, VIII, 172; XIV, 402; Saint-Étienne, X, 330; Notre-Dame, XI, 394; la Madeleine, XI, 399; Visitation, XI, 309, 391, 399; le Dieu de pitié, XIV, 187, 188; le Morimond, XIV, 188; le Parlement, XI, 390, 391, 392, 399; XII, 13; XIV, 419; son arrêt contre le curé de Seurre, X, 415; contre l'*Histoire du Quillotisme*, XIV, 194. — Le quiétisme à Dijon, X, 105. — IV, 14, 334; VI, 6; VIII, 164, 351; XI, 392, 393, 395, 398; XIV, 421, 519.
Dilatation du cœur par la confiance, IV, 348, 349; VII, 401. Marcher en dilatation, VII, 246.
Dillingen (Bavière), III, 225; XII, 113.
Dimanches. Leur emploi, V, 281.
Dimissoire, VIII, 7.
Dinant (Belgique), VII, 445.
Dinouart (Joseph Antoine Toussaint), éditeur du *Santoliana*, VI, 381.
Dioclétien, I, 405, 406.
Diodati (Jean), XIII, 363.
Dion de Syracuse, II, 415, 420.
Dionis (Pierre), cité sur le médecin de Chaudray, VIII, 72.
Dioscore, patriarche d'Alexandrie, I, 92, 111, 117, 135.
Directeur. Son utilité, VI, 136, 303. Il faut lui exposer son état avec sincérité, IV, 125, et sans réticence, V, 381; puis se tenir en repos, VI, 115, 139, 202. Grâce attachée à sa parole, VII, 247. — Bossuet ne veut pas que les directeurs raffinent et mettent les âmes à l'étroit, VI, 16; leur multiplicité est fâcheuse dans une communauté, III, 61. — Sur la crainte d'être trop

attachée à son directeur, VII, 150. — Le directeur doit être homme d'oraison, IX, 403.

Direction. Son utilité, IV, 322 ; VI, 136, 303. — Elle fait partie de la charge d'un évêque, IV, 253, 254, 415, 431, 432, et n'est pas indigne de lui, IV, 233 ; il doit la pratiquer sans se lasser, IV, 320 — Dans quel esprit Bossuet la pratique, VI, 422, 423, 454, 460, 461, 473, 476, 500, 501, 506, 507 ; ses principes, IV, 208, 209, 381, 384 ; V, 201, 205, 323, 324, 327, 380, 381 ; VII, 302, 312, 433. Sa méthode, V, 150 ; ses procédés, VI, 486 ; VII, 2, 24, 82, 175 à 178, 214, 240, 267, 276, 277 ; IX, 83 ; usage qu'il y fait de l'Écriture sainte, IV, 172 ; il attend l'inspiration d'en haut avant d'écrire ses lettres de direction, VI, 46. Obéissance qu'il exige des personnes qu'il dirige, VII, 82 ; IX, 108. Qualités de la direction de Bossuet, IV, 418, 420, 422, 427, 428, 429, 430.

Diroys (François). Sa famille, I, 248. Son dissentiment avec Port-Royal au sujet du formulaire, I, 248. — Bossuet le charge de distribuer à Rome ses oraisons funèbres, et de surveiller la traduction et l'impression de l'*Exposition*, etc., I, 249, 250, 262 à 267, 273, 283, 323 ; II, 230, 251 à 253, 269, 293, 294, 299. — Bossuet lui demande ses vues sur l'assemblée de 1682, II, 253, 267 ; il lui envoie son sermon sur l'Unité de l'Église, II, 294 ; il l'invite à Germigny, II, 230. — Refroidissements dans les rapports de Bossuet avec Diroys ; traité de celui-ci sur la religion, lu par Bossuet, III, 9, 10. — Diroys intermédiaire entre le cardinal d'Estrées et Bossuet, II, 314 ; III, 9, 44 ; renseigne Bossuet sur les dispositions de la cour de Rome, II, 317 et suiv., 326. — Diroys correspondant de Vialart, II, 241, du P. Verjus, II, 301, du P. de La Chaise, II, 267, — Il détourne Clément X de définir l'Immaculée conception, II, 230. — Ses ouvrages non imprimés, II, 303 ; son mémoire sur la régale, II, 267 ; son projet de défense des quatre articles, III, 80 ; il les croit conciliables avec la doctrine de Duval, II, 360. — Son sentiment sur le jugement canonique des évêques, II, 288, 296 ; sur le livre de Gerbais, II, 288 ; sur la régale, II, 297 ; sur la lettre de l'assemblée de 1682 au Pape, II, 300 ; sur le procès-verbal de l'assemblée de 1681, II, 300, 301. — Sa mort, XIV, 448.

Discipline. A quelle condition Bossuet en permet l'usage, IV, 254, 255, 316 ; V, 218.

Discours. Voir Raisonnements et Réflexion.

Discours de piété, de Treuvé, IX, 94.

Discours sur l'acte d'abandon à Dieu, IV, 339.

Discours sur l'Histoire universelle. Il ne favorise pas le système de Malebranche, III, 368, 377. — Ses éditions hollandaises, son succès, II, 271 ; projet de tra-

duction latine, II, 242. — II, 131, 157 ; IV, 92 ; XIV, 111, 418, 455.
Discours sur la prière, V, 467.
Discours sur la vie cachée en Dieu, IV, 406, 421.
Discrotte (Jean) abjure entre les mains de Bossuet, XIV, 383.
Disette de 1693, V, 307.
Dispense en vue d'un mariage, VII, 2, 8. — Sur les dispenses de la règle monastique, VII, 108.
Dispunctio notarum, VIII, 249 ; IX, 152, 173 ; X, 214.
Dissimulation recommandée à l'abbé Bossuet par son oncle, VIII, 270.
Distractions, IV, 53 ; VIII, 88 ; XIII, 209. — Distractions à l'office et dans la récitation du bréviaire, VI, 70 ; X, 22 ; dans la prière, etc., VII, 70, 150, 301.
Divers écrits, offerts à Spada et soumis au Pape, IX, 185, 189, 197. — IX, 43, 61, 132, 155, 176, 183, 184, 185, 189, 191, 192, 197, 229, 246 ; XI, 113.
Divorce (le), au concile de Florence, VI, 42.
Dizier (château de), Loir-et-Cher, VI, 537.
Docteurs de Paris, adversaires de Fénelon, IX, 376 ; XI, 456 à 471 ; XII, 93.
Dodart (Denis). Sa famille, XII, 83, 84 ; XIV, 520. Dodart intermédiaire entre Bossuet et Port-Royal, I, 384 ; II, 271 ; IX, 54. Il assiste aux démonstrations de du Verney, II, 130. Arnauld lui écrit au sujet des livres imprimés à l'étranger, VI, 252. Médecin de Bossuet, XII, 83, 84, 479 ; XIV, 65 ; Bossuet lui écrit, XIV, 429 ; Ledieu l consulte, XII, 480. — VII, 22.
Dogme. Incertitude causée par l'étude des théologiens, XII, 308. — L'Église n'a rien défini qui n'ait passé auparavant pour catholique, XIII, 195.
Dol (Ille-et-Vilaine), VIII, 109 ; XII, 41.
Dolu (le P. Henri François), jésuite, XIII, 246.
Dombski (Stanislas), VIII, 298.
Domène (Isère), XIV, 475.
Dominicaines, à Toul et à Rozoy, XII, 256, 257.
Dominicains. Leur chapitre de 1614, III, 80, 81. Accusés de jansénisme, XII, 281, 282 ; favorables aux bossuétistes, XI, 216 ; signataires de la censure contre les *Maximes*, XI, 471.
Dominis (Marc-Antoine de), mis à profit par les bacheliers en théologie, II, 274.
Dompierre (Orne), XIV, 103.
Dompierre (David de). Sa famille, I, 466. Il est chargé d'une mission par les calvinistes de Metz, I, 468. Son rôle dans les négociations des protestants, I, 470, 471.
Don gratuit, XIII, 264.
Dons de Dieu, leur séparation d'avec Dieu même, VII, 449. — VII, 236.
Donatistes. Contrainte exercée contre eux, X, 358 ; XII, 365, 443 et suiv., 447. — IX, 312.
Donchery (Ardennes), X, 45.
Dongois (Jean), beau-frère de Boileau, greffier de la Chambre de l'édit, III, 18 ; IX, 125.
Dongois (Nicolas), fils du précédent, greffier du Parlement, II,

478 ; IX, 125 ; XIV, 390, 392.
Don Quichotte, VIII, 478.
Donneau de Visé (Gaspard et Jean), XIV, 402.
Donstiennes (Belgique), XI, 72.
Dorat (Étienne), conseiller au Parlement, rapporteur du procès au sujet des écoles de La Ferté-Gaucher, II, 490 à 492.
Dorat (Henri Disnematin), sa famille, VIII, 413 ; archiprêtre de Pamiers, ses visites au Pape, X, 16, 36 ; il lit au Pape la *Relation sur le quiétisme*, X, 87 ; son intervention en faveur de Casanate, XI, 176, 182, 184 ; son influence sur le Pape, XI, 176. Services qu'il rend aux bossuétistes, XI, 191, 217 ; conseils qu'il donne au Pape, X, 36, 87. Dorat et la régale, IX, 252. Son entrée en religion, XIV, 508. — XIV, 462, 512.
Dorat (Jean), auditeur des Comptes, VI, 379, 391.
Dorat (Jean-Jacques), docteur, VI, 379.
Dordrecht (synode de), IV, 269, 270, 273 ; V, 162.
Doré (Élisabeth), Sœur de Saint-Étienne, VII, 17.
Dorez (M. Léon) reconnaît un Commodianus confié à Bossuet, I, 418.
Dorge (Anne et Paul), VII, 199.
Dormans (Marne), IV, 122 ; IX, 374.
Dormans (collège de), XIV, 458.
Dorothée, évêque, III, 249.
Dorothée (Dom), trappiste, III, 343 ; sa mort, V, 322, 329 ; XIV, 303. Voyez Vitry (J.-B. de).
Dortmund (Westphalie), III, 230.
Dot des religieuses, règlement à son sujet, VI, 153, 154, 326.
Douai. Jésuites écossais, III, 333 ; collégiale Saint-Amé, III, 345, 347 ; IX, 366. — Université, opposée aux articles de 1682, XIII, 517 ; on y soutient une thèse favorable à Fénelon, XI, 43 et suiv., 77, 97, 105 ; quelques docteurs gagnés par Fénelon, XI, 43, 44. Protégée par l'évêque d'Arras, XIII, 394 et suiv. Commission nommée pour la réformer, XIII, 395, 397, 398, 430 ; mémoire sur cette Université, XIII, 517 à 532 ; thèses des étudiants, XIII, 521 ; arrêt rétablissant le concours pour les chaires, XIII, 522, 523. — IX, 366 ; X, 13, 106, 107, 307 ; XI, 43, 44, 291. Démarches en vue de sa réforme, XIV, 346-348 ; 361-367. Sa fondation, XIV, 362 ; son procès avec l'abbaye de Saint-Bertin, XIV, 348, 363. Les jésuites et l'Université de Douai, XIV, 347, 364. Voyez Monnier de Richardin. — Fourberie de Douai, XIII, 396, 517 ; XIV, 364. — Collèges, des jésuites, XIII, 521 ; des moines de Saint-Waast, XIII, 521 ; du Roi, XIII, 527, 530. — Séminaires, du Roi, XIII, 518, 519, 527, 530 ; de Henin, XIII, 520 ; de La Motte, XIII, 528. — III, 333 ; VI, 252 ; VIII, 12 ; IX, 366 ; XII, 39 ; XIV, 122.
Douceur et humilité recommandées, V, 218.
Doucin (le P. Louis), jésuite, X, 5, 29, 209.

Doue (Seine-et-Marne), V, 249; XII, 99.
Douen (M. Orentin), redressé, II, 496, 500, 502; III, 148; XIV, 274, 465; cité, II, 343.
Douglas (Jane de), III, 158, 314.
Doujat (famille), III, 122; IV, 467; V, 451.
Doujat (Jean), III, 278.
Doujat (Marie), femme Subtil, III, 278.
Doujat (Sernin ou Saturnin), curé de Mauregard, puis chanoine de Meaux, III, 122, 391; VII, 528.
Douquetot (Mme), III, 67.
Dourlach (Bade), V, 193.
Dourlans (Antoine de), impliqué dans un procès criminel, IV, 130, 132, 135; XIV, 473, 474.
Doutes (sur les), VII, 80, 81, 116.
Douy-la-Ramée (Seine-et-Marne). Différend du curé avec Mme de Beringhen, VII, 362, 443; VIII, 121, 204, 239, 313, 323, 324, 357, 358. — III, 445; XIV, 427.
Dover (Henri Jermyn, comte de), III, 299.
Doyen (Antoine), notaire, reçoit le testament de Bossuet, XIV, 255. — VII, 453, 454, 455, 459; XIV, 451.
Dragons employés à la conversion des protestants, III, 200, 242; à Meaux, III, 171, 172.
Draguignan, IX, 342.
Drambon (Côte-d'Or), fonderie de canons, XIV, 275.
Drap mortuaire, X, 24.
Drelincourt (Madeleine), XIII, 415.
Drénec ou Drennec (Finistère), IX, 286.
Dresde XIII, 259.
Dreuille. Voyez Dreville.
Dreux (Eure-et-Loir), XII, 483.
Dreux (Émeric) et les agrandissements de Torcy, IX, 310, 311; X, 19, 141. Sa mort, X, 216, 217.
Dreux (Joachim), IX, 310.
Dreville (le P. Marc de), dominicain, signe la censure des *Maximes*, XI, 469, 471.
Driot, XIII, 301, 305.
Drobet (Pierre), VIII, 199.
Droit romain. Sa place dans l'éducation du Dauphin, II, 129, 156.
Drouas (famille), I, 360, 428.
Drouas (Claude), ami de l'abbé Nicaise, II, 108.
Drouault de Sainte-Pélagie (Sœur), grenetière de Jouarre, IV, 505; V, 198, 243; XIII, 71.
Drouet (Édouard), IV, 227.
Drouet (Gabriel), XII, 20.
Drouet (Jeanne), Sœur de Saint-Alexis, XII, 20.
Drouyn (Philippe), bibliothécaire de Navarre, accusation portée contre lui et mesure prise en conséquence par Bossuet, XIV, 349; personnages qui ont pris parti pour lui, XIV, 349; Chamillart le protège, XIV, 367; sa famille intercède pour lui, XIV, 348 à 351; audience que lui donne Bossuet, XIV, 367-371; sa demeure au collège de Boncourt, XIV, 370; il est relégué à Orléans, XIV, 371; conditions mises à son retour par Bossuet, XIV, 371.
Drubec (l'abbé François Malet de) et l'affaire de Marie d'Agreda, VIII, 5. — XIII, 387; XIV, 502, 503.
Drubec (le P. Julien), domi-

nicain, signe la censure des *Maximes*. XI, 470, 471.

Drummond Castle (Écosse), III, 313.

Drummond (Jacques), fils de Milord Perth, III, 314; XIV, 403.

Drummond (Jean), comte de Melfort, XIV, 466.

Drummond (Thomas), naturalisé, XIV, 466.

Drusius (Jean) mérite d'être lu, IV, 184. — XIII, 359 et 364.

Druy (le comte de), auteur d'un ouvrage approuvé par Bossuet, I, 501.

Druy (Henriette Marguerite de Saulx-Tavannes, dame de), VI, 201, 242; VII, 270.

Du Bac (Charles de Lallouette), prend part aux négociations en vue de la réunion des protestants de Metz, I, 468, 470. — III, 175.

Du Bellay (Guillaume, Jean et Martin), II, 123, 148; III, 360, 364.

Dubernet, syndic du chapitre de Condom, opposé aux ordonnances de Bossuet, I, 481.

Du Blé d'Uxelles (Marie Constance), abbesse de Faremoutiers. Sa famille, II, 348 et 349; III, 25. Son oraison funèbre, III, 111.

Dubois (Claude), XIV, 269.

Du Bois (Gabriel) et ses deux filles, religieuses à Faremoutiers, VI, 91, 102.

Dubois (l'abbé), historien de Rancé, IV, 116; XIV, 470.

Dubois (Mme), blanchisseuse de Mlle de Mauléon, XIV, 412.

Dubois (Jacques), de Dijon, et sa fille, carmélite à Beaune, IV, 14.

Dubois (l'abbé Jean), XIV, 448.

Dubois (Joseph), gentilhomme servant du Roi, et l'éducation du Dauphin, II, 161.

Dubois (Marguerite), XIV, 450.

Du Bois (Nicolas), professeur à Louvain, XIII, 493.

Du Bois (Philippe), intermédiaire de Huet, I, 411; approuve des ouvrages d'Alexandre Varet, Merbes, Ellies du Pin, II, 238, 387; IV, 208. Ses recherches au sujet d'un plagiat commis au préjudice de Huet, II, 69; il écrit sur un libelle injurieux à Bossuet, VII, 365. Il signe la censure des *Maximes*, XI, 470. La principalité du collège de Maître Gervais lui est disputée; Bossuet intervient en sa faveur, I, 400, 402, 464; II, 1, 9, 24, 30, 31, 61, 62, 164, 165, 237, 238, 245, 246, 339, 340. Du Bois dans la maison de Seignelay, II, 340. — XIV, 450.

Dubois (Philippe), professeur royal en grec, XIV, 450.

Du Bois (Philippe Goibaud), ses traductions, VI, 359; sa préface des sermons de saint Augustin et ses idées sur l'éloquence de la chaire, VI, 360. — XI, 482, 483; XIV, 492.

Dubois (Pierre Gilles), mis à la Bastille, II, 484.

Du Bois de La Cour, pseudonyme de Filleau de La Chaise, VI, 360.

Du Bois de La Roche (Mme), VIII, 488.

Dubos (Charles François) appelé à Luçon par Barrillon, XIII, 63.

Dubos (l'abbé Jean-Baptiste), cité sur la version anglaise des *Maximes*, IX, 172; sur la querelle de Bossuet et de Fénelon, I, X

218 ; X, 44, 45 ; sur Philippe Drouyn, XIV, 349.

Du Bosc (le P. Jacques), cordelier, auteur d'un ouvrage approuvé par Bossuet, I, 500.

Du Bosc ou du Boc (le P.), IV, 66.

Du Bosc (Pierre), aux États de 1301, II, 463.

Du Bosc de Canteloup, curé de Lesparre, II, 371.

Dubourdieu (Isaac), II, 202.

Dubourdieu (Jean), dit Dubourdieu le fils, ministre à Montpellier, réfute une lettre de Bossuet, II, 202 et suiv. ; caractérise la controverse de Bossuet, II, 211, 212 ; dresse un projet de réunion des protestants, III, 14, 15, 39, 40. Moyens proposés par le cardinal de Bonzy pour le convertir, II, 212.

Dubourdieu (Jean Armand), éditeur du *Télémaque*, II, 203.

Dubourg (Dom Antoine,) bénédictin, IV, 405.

Du Breuil (le P. Jean-Baptiste) ou du Brueil, oratorien, mis à la Bastille, II, 271.

Du Breuil (Pancrace), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Du Buc (le P. Alexis), théatin, traducteur du *Combat spirituel*, soupçonné d'être favorable à Fénelon, XI, 37. — VI, 294 ; IX, 450 ; X, 440.

Duc (M. le). Voir Henri-Jules de Bourbon.

Du Cange (Charles du Fresne, sieur), écarté de la Bibliothèque du Roi, III, 20 ; son *Glossarium mediæ et infimæ græcitatis*, III, 105, 106. — IV, 72 ; VIII, 511 ; XIV, 463.

Du Cayla (Henri de Baschi, marquis), II, 203 à 205.

Du Cerceau (le P. Jean Antoine), jésuite. Opuscule qui lui est attribué, IX, 28.

Du Chalard (Mme). Sa famille, VII, 219, 302.

Du Charmel (Louis de Ligny, comte), XIII, 25.

Du Chat. Voir Le Duchat.

Du Châtelet (Suzanne Gigault de Bellefonds, marquise), VIII, 62.

Duchemin (Jean), chanoine, puis évêque de Condom, I, 488.

Duchesne (Pierre), médecin, III, 23.

Duclos (les frères), calvinistes de Metz, I, 468, 470.

Du Crevy (Pierre Rogier), archidiacre de Rennes, prieur de Grand-Lieu, signe la censure des *Maximes*, XI, 471.

Dudon (le P. Paul), jésuite, XIV, 464, 515.

Dudrot (Jean Aynard), promoteur de Condom, I, 483.

Du Faux-Ampéroux abjure entre les mains de Bossuet, XIV, 382.

Du Fayot (Anne), sa famille, VI, 140.

Du Fossé (Pierre Thomas, sieur), I, 248 ; V, 523.

Du Four (Charles), abbé d'Aulnay, curé de Saint-Maclou de Rouen, lutte contre les casuistes, XII, 337. — II, 199 ; IV, 117.

Du Four (Charles François), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Du Four (Nicolas), curé de Mitry, VI, 79.

Du Four (Philippe Sylvestre), auteur de l'*Instruction d'un père à son fils*, II, 242, 243.

Du Four (N.), de Genève, entre-

prend une version du *Discours sur l'histoire universelle*, II, 242.
Du Frère ou Frère, XIV, 448.
Du Frische (Jacques), bénédictin, III, 270, 271 ; V, 455, 522.
Duguet (Joseph), oratorien, et Mlle Rose, XIII, 24, 25. — Il détourne de publier une lettre de Bossuet, II, 380. — I, 24; V, 409; IX, 408; XIV, 202.
Du Halgoët (Madeleine), VIII, 190.
Duhamel (Henri), curé de Saint-Merry, I, 249.
Duhamel (Jean-Baptiste), curé de Neuilly-sur-Marne, membre de l'Académie des sciences, XII, 101.
Du Héron (Charles de Caradas, marquis), transmet à Leibniz des lettres de Bossuet, XII, 140, 156. Il est envoyé en Pologne, XII, 426, 516. — X, 241 ; XI, 68, 171, 312, 313, 364.
Du Jarry (l'abbé), dédie un ouvrage à Bossuet, XIV, 154 et suiv.
Du Lau (Jean), curé de Saint-Sulpice, III, 368.
Du Lau (Jean-Marie), archevêque d'Arles, III, 368.
Du Lau d'Allemans. Voyez Allemans.
Dulaurens (Pierre), cluniste, revendique le prieuré de Gassicourt, I, 429.
Du Londe (Mlle), VII, 480.
Du Londe de Laubermont (Louis), VII, 480.
Du Lude (Marguerite Louise de Béthune, duchesse), VIII, 62.
Dumans de l'Assomption (Mme), religieuse à Jouarre. Chargée des novices et des converses, VI, 113, 386; dissuadée de quitter cette charge, VI, 243 ; VII, 26, 27 ; conseils que lui donne Bossuet sur ses fonctions, VI, 385 ; XIII, 353, 402, 403 ; chargée des pensionnaires, VIII, 74. Mme Dumans et les désordres de Jouarre, XIII, 351, 352; on tente de l'empoisonner, XIII, 353. Elle veut passer aux Clairets, VI, 319. Mme Dumans et Villarceaux, VII, 230, — Elle se procure des livres, IV, 238. Reliures et autre présent qu'elle offre à Bossuet, IV, 248 ; V, 331. — L'obéissance lui est recommandée au sujet de la musique, VII, 188. Conseils que lui donne Bossuet, V, 240; ses dispositions intimes, V, 331, 340 ; ses empressements blâmés, VII, 130; elle est réprimandée, VII, 124; elle est trop raisonnante, VII, 401 à 404, 419, 427, 428 ; ses scrupules, VII, 444 ; elle se croit réprouvée, VII, 427, 428 ; Bossuet se porte garant pour elle devant Dieu, VI, 478, 479. Intérêt qu'il lui témoigne, VI, 330, 331, 332 ; VIII, 39, 40 ; il la rassure sur les dispositions où il est à son égard, VIII, 203 ; il la console du départ de Mme de Luynes, VIII, 112, 113, 114. — Questions qu'elle adresse à Bossuet, VI, 210 et suiv. ; IX, 99. — Elle est marraine, VII, 58. — Bossuet lui impose d'obéir au médecin, VII, 400. — Conseils qu'il lui donne pour une de ses amies, VI, 325. — Rapports de Mme Dumans avec Mme Cornuau, V, 369, 375, 385 ; VI, 215 ; avec Mme

de Rodon, VI, 400; XII, 141. — IV, 71, 226, 230, 238, 341, 342, 371; V, 169, 222, 252, 277; VI, 3, 12, 15, 197, 331, 350; VII, 51, 73, 88, 403; XIV, 482, 483, 484.

Dumans (le P. Joseph), capucin, frère de la précédente, IV, 71, 238. Il reçoit des pouvoirs pour confesser à Faremoutiers, V, 176. Gardien des Capucins de Coulommiers, puis vicaire du couvent de Meaux, VI, 421; prêche à Coulommiers, VI, 421.

Dumas (M.), supérieur du collège de Bazas, à Bordeaux, IV, 206; V, 58, 78.

Du Mas (Mme), religieuse à Faremoutiers, II, 351.

Du Mas (Clémence), VII, 242.

Du Mas (Gabriel), XII, 303.

Du Mas (Hilaire), fils du précédent, XII, 303. Notice complémentaire, XIV, 522. Son *Histoire des cinq propositions*, XII, 303. — H. Dumas et l'affaire de Marie d'Agreda, VIII, 70, 85; et le Cas de conscience, XIV, 25. — XIV, 308.

Du Maurier (Aubery). Son récit de la mort de Grotius, XIV, 101.

Dumay (Maurice), cousin de Bossuet, 245, 297.

Du Mont (Renée Madeleine de Gaureault), femme d'Antoine Bossuet, III, 540; amie de la comtesse de Verrue, IV, 387. Sa mort, IV, 50.

Du Montal. Voyez Montsaulnin et de Montal.

Du Motet (M. M.). Leur abjuration reçue par Bossuet, XIV, 382.

Du Moulin (Mlle), IV, 468.

Du Moulin (Anne), femme de Simon Bobé, III, 360.

Du Moulin (Charles), jurisconsulte, III, 360 à 363; censuré par la Sorbonne, III, 362; sa *Paræsis ad ædificatores imperii*, II, 179. — V, 154.

Du Moulin (Louis), III, 513.

Du Moulin (Pierre), ministre calviniste, III, 512, 513; IV, 70; V, 476.

Dumoustier (Marie). Voyez Cornuau.

Dumoustier (N.), IV, 34, 35.

Dun-sur-Meuse (Meuse), X, 392.

Dunoyer (Mme). Sur *Télémaque*, XII, 7.

Dupas (M.). Voir XIV, 514.

Du Pasquier (Jean), syndic de la ville de Toul, I, 499.

Du Péray (Mlle), voyez Charlotte de Saint-Cyprien et de Péray.

Du Périer (Charles). Ses vers pour un portrait du cardinal Le Camus, III, 525.

Du Périer (Louis), ami de Malherbe, III, 525.

Du Pérou (Catherine), supérieure de Saint-Cyr, VIII, 494.

Du Perron (Jacques Davy, cardinal), chargé de négocier à Rome l'absolution de Henri IV, VI, 35. Sa harangue aux États de 1614, XII, 200, 201. Ses efforts pour la réception du concile de Trente, XI, 362. Il tient une assemblée de sa province contre Richer, XI, 494, 495. — Sur le Pape, XII, 125, 200. Sur Coeffeteau, XIV, 151.

Du Pin (Louis Ellies), docteur et professeur royal en philosophie. Il s'excuse sur le péché originel,

IV, 206 et suiv. — Mémoire de Bossuet contre lui, V, 57, 61, 74, 76, 116 ; envoyé par Fénelon à Pirot, V, 147 ; Fénelon ne l'approuve pas en tout, V, 57, 151, 347. Sentiments de Bossuet à l'égard de du Pin, V, 73 à 76. — Gerbais et Racine interviennent en sa faveur, V, 72 et suiv. ; 81, 151. L'archevêque et le nonce lui sont contraires, V, 70 et suiv., 79, 80, 81, 111, 116. Les bénédictins de Saint-Vannes lui sont opposés, V, 73. — Sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, V, 73 et suiv. — Il fait en Sorbonne l'éloge d'Arnauld, VIII, 58. — Ce qu'il dit d'Origène, V, 452. — Il signe la censure des *Maximes*, XI, 470. — Il est excité à écrire contre Coulau, XIII, 154. Sa *Défense de la censure des cérémonies chinoises*, XIII, 154, 177, 178, 187, 189 ; XIV, 427. — Il est frappé pour le Cas de conscience, XIV, 26, 57, 60. — Sa version des Psaumes, XIV, 10. Sa version de Photius interrompue, XIV, 39. — Son édition de Gerson, IX, 403. — Du Pin et l'Église anglicane, III, 210. — VI, 85 ; VII, 482 ; IX, 312 ; XIV, 474, 478.

Duplessis (Dom Toussaints), bénédictin, IV, 78, 120 ; ce qu'il dit de Ledieu, V, 54. — VII, 208.

Du Plessis de La Brunetière, Voyez La Brunetière.

Du Plessis-Mornay, I, 263 ; XI, 362.

Du Poirier (le P.), moine de Fontevrault, III, 525 ; XIV, 470.

Dupont (Sœur Catherine Eugénie), IV, 234.

Du Prat (Antoine), chancelier, archevêque de Sens, tient le concile de sa province en 1528, XIV, 9. — III, 319 ; XIII, 537.

Du Pré (la M.). Voir Marguerite de Sainte-Gertrude.

Du Pré (Élisabeth), femme de Jacques Amelot, III, 391.

Du Pré (Étienne Jachiet, sieur), VII, 410.

Du Pré (François), signe la censure des *Maximes*, XI, 471.

Du Pré (Guillaume), V, 304.

Du Pré (Marguerite), VII, 411.

Du Pré (Mlle Marie) renseignée par Bossuet sur la mort de Pellisson, V, 303 et suiv. — VII, 410.

Du Pré (Roland), VII, 410. Notice complémentaire, XIV, 499. — Intermédiaire entre Bossuet et son neveu, XII, 31, 40, 67, 71. Lettre qu'il écrit à Bossuet, XII, 74, 389, 390. Il promet de rendre service à Madot, XII, 389 ; il fait faire une copie du portrait de Bossuet, XI, 39. — VIII, 290 ; XI, 370.

Du Pré de Saint-Maur (Nicolas François), XIV, 143.

Dupuy (les frères). Bossuet tient à fréquenter leur cercle, I, 415 à 418.

Dupuy (ou Dupuis), archidiacre de Condom, I, 484.

Du Puy (Absalon), XIII, 55.

Du Puy (François), secrétaire de l'évêché de Condom, I, 475 et 476.

Du Puy (Germain). Ses difficultés avec l'évêque de Luçon au sujet de la grâce, XIII, 39, 55 et suiv.,

62, 480 à 485. Propositions qui lui sont attribuées, XIII, 480 et 481. Sa protestation, XIII, 481. Circulaire de son évêque à l'encontre, XIII, 484. Soumission de G. du Puy, 485.

Dupuy (Isaac), gentilhomme de la manche, chassé de la Cour, IX, 373, 465. Son manuscrit à Saint-Sulpice, VI, 5, 47, 412, 415, 499, 555, 563, 564. Son recueil de lettres de Mme Guyon, VI, 192, 193. Cité, VII, 521.

Du Puy (Robert), vicaire général de Condom, I, 475 à 477.

Du Puys (Michel), curé de Labergement, puis de Seurre, X, 184; XI, 379. Frère du P. Jean du Puys, XI, 379. Attaqué pour un sermon par Robert; celui-ci lui fait des excuses, XI, 379 et suiv. Son accommodement avec Robert, XI, 385 à 389. Il intente un procès à Robert, XI, 390, 393.

Du Puys ou du Puy (le P. Jean), procureur des jésuites, X, 184; XI, 379.

Du Puys (N.), fermier de Saint-Lucien, XIII, 264, 267; en procès avec les religieux, XIII, 268.

Durand (N.), échevin de Meaux, VII, 528; VIII, 492.

Durand (Pierre), curé de Condé-Sainte-Libiaire, XIII, 458, 460.

Durand de Mende, II, 302.

Durand de Saint-Pourçain. Sur l'Eucharistie, XIII, 35, 51, 52; sur la grâce, XIII, 68.

Durand commenté. ouvrage de Cally, XIII, 33 et suiv.

Duras (Mlle Marie de Durfort, dite aussi Mme de Duras ou de Durasfort). Conférence tenue en sa présence; sa conversion, II, 365; règle de foi que lui propose Bossuet, VIII, 406. — Elle est assistée à la mort par Bossuet, IV, 17. — V, 488.

Duras (Jacques Henri de Durfort, duc de), V, 488.

Durasfort (Mme de). Voyez Duras (Mlle de).

Durazzo (Marcel, cardinal), IX, 226.

Du Resnel (Marie), VIII, 76.

Durfort (Isabelle de), VIII, 179.

Durfort (Marie de). Voyez Duras.

Durham (Angleterre), III, 210, 544.

Durieux (Thomas), principal du collège du Plessis, signe la censure des *Maximes*, XI, 469.

Du Rivet (Charles), sieur de Rouville, VII, 42.

Du Rosel (le P. Jacques), jésuite, VI, 28.

Du Ruel (Jean-Baptiste), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Durval. Voir Guelphe.

Du Ryer (Pierre), traducteur de Cicéron, I, 296.

Du Saussay (Marie Ferrand), VIII, 358; IX, 403.

Du Thon (Marie Élisabeth de La Cour du), VIII, 493.

Du Tourp (Sœur), VIII, 493, 494, 495, 500, 501, 502, 503.

Du Tilloy (N.), curé de Villers-Vicomte, VI, 481.

Duval (André) combat Edmond Richer, III, 80, 81, 82. Réserves de Bellarmin sur un traité de Duval, III, 81. Opinion de Duval sur l'infaillibilité du Pape, III, 82, 83. Ses sentiments inconciliables avec les articles de 1682,

II, 360. — Duval biographe de Mme Acarie, VII, 320. — VIII, 56.

Duval (le P. Louis), franciscain, signe la censure, XI, 469, 471.

Duvallisme, III, 81 à 83; IX, 378. Voyez Duval (André).

Du Vaucel (Paul Louis), théologal d'Alet, correspondant d'Arnauld, II, 383, 386; III, 548; IV, 256; ami de Genet, II, 346; de Favoriti, II, 166; de Maille, II, 346. Cité sur l'aventure de l'abbé Bossuet, IX, 148; son écrit contre les quiétistes, III, 380. — III, 520; VIII, 346; X, 182; XII, 299; XIV, 419, 512.

Du Vaux (le P. Louis François), génovéfain, IV, 24.

Du Verney (Guichard Joseph). Ses démonstrations anatomiques devant le Dauphin et chez Bossuet, II, 130. — IV, 92; XII, 101.

Du Vigneau (Benjamin de Brissac, sieur), III, 156, 157.

Du Vivier (Louis), XI, 471.

Dynamisme de Leibniz, V, 253, 336, 337, 451; VI, 336 et suiv., 346 et suiv., 518 et suiv. Son utilité pour la doctrine de l'Eucharistie, VI, 219. Ce qu'en pense Bossuet, V, 184, 209, 290, 451; VI, 336. Le dynamisme à l'Académie des sciences, V, 337, 338.

E

Eau. Si elle rompt le jeûne, VII, 30.

Eau bénite. Aspersion recommandée dans une épidémie, VII, 300, 302.

Eau-de-vie. Si on peut en vendre sans payer les droits, IX, 108.

Ébionites, XIV, 85.

Ébrigisille (saint), IV, 239; VII, 219.

Ecclésiastiques maltraités en Angleterre, IV, 4.

Échassereau. Voyez Eschassereau.

Eckhart (Henri), mystique, condamné par une bulle, X, 266, 267, 321; XI, 230.

Éclane, aujourd'hui Quintodecimo (Italie), X, 296.

Écoles fondées par Bossuet, III, 172, 173. Écoles et nouveaux catholiques, X, 365, 366, 367. — Écoles de charité, contestation à leur sujet, IV, 24. — Maîtres d'écoles, X, 367.

Économats, régie des bénéfices ecclésiastiques pendant la vacance, XIV, 517, 518.

Écossais. Leur caractère, leurs dispositions à l'égard des catholiques, III, 291, 293, 329, 330. — Le Parlement refuse d'abroger les lois contraires aux catholiques, III, 293, 407. — Affaires religieuses, III, 419 et suiv.; divisions des catholiques, III, 420; les religieux sont opposés au rétablissement de la hiérarchie, III, 421. — Collège des Écossais à Paris, III, 314, 332, 333, 421; IV, 2; XIV, 468. — Jésuites écossais à Douai, III, 333.

Écossais en France (les), IV, 3.

Écran emporté de Jouarre par Bossuet, IV, 169, 173, 174. — Écran offert à Bossuet, IX, 256.

Écrits apologétiques des *Maximes*. Bossuet et ses partisans en réclament la condamnation, IX, 355,

376; X, 219; XII, 13, 27, 28, 31, 38, 40, 43.
Écritoires, VIII, 78.
Écriture sainte. Son authenticité, II, 22; III, 125; son insuffisance, III, 208; utilité de son étude, IV, 172; VI, 118; usage qu'en fait Bossuet pour la direction, IV, 172; VI, 476; place qu'elle tient dans l'éducation du Dauphin, II, 116 à 118, 133, 139; règles pour son interprétation, XIII, 320, 321. — Ses traductions, Rome y est peu favorable, XII, 361; conditions mises à leur publication, XIV, 8; anciennes versions, XIV, 130; versions recommandées par Bossuet, III, 163 à 165; XII, 361. — Sa lecture, IV, 116, 353; reproches des protestants à ce sujet, II, 479; polémique d'Arnauld avec Mallet, II, 479 à 480. Instruction sur la lecture de l'Écriture, IV, 118. Lectures conseillées, IV, 172, 186; VI, 301, 311, 349, 350. Passages expliqués pour Mme Cornuau, IV, 247.
Écritures canoniques. Sens de ce mot, XIII, 124 et suiv.; 126, 127. — Voyez Canon et Nouveau Testament. — II, 102, 108.
Écrouelles (les) et les rois de France, VII, 47, 48; et les septièmes garçons (*ibid.*).
Édelinck (Gérard), graveur, III, 26.
Édimbourg, III, 259, 295, 327, 329. La Croix du Marché, IV, 3, L'assemblée d'Édimbourg, III, 431, 432.
Édit de Nantes. Sa révocation, III, 152, 153; IV, 33, 192, 373; VI, 84. Sacrilèges occasionnés par elle, X, 356. — Papiers relatifs à la révocation, XIII, 414.
Édouard VI et ses articles de foi, III, 432, 434, 436.
Éducation des filles, IX, 66.
Effiat (maréchal et hôtel d'), XII, 87.
Effiat (Puy-de-Dôme), VIII, 33.
Effort, interdit par Bossuet, IV, 316, 330; VI, 448. Les efforts dans l'oraison et la vie mystique, VII, 317, 318, 327, 339, 340, 341, 347, 350, 351, 368, 376, 377, 379, 382, 383, 385, 388, 394, 433; VIII, 180. Voir Actes.
Egara (Espagne), XII, 413.
Église (l'). Son infaillibilité, V, 216; XII, 311; ses décisions, XII, 151; ses canons, XII, 311, L'Église et les peines afflictives, III, 205, 206. — L'Église romaine, au moyen âge, XII, 210 et suiv.; ce qu'en dit Bossuet, IX, 35, 37.
Église établie d'Angleterre. Projet de la réunir avec l'Église gallicane, III, 210.
Église quiétiste (la petite), VIII, 443, 445, 450, 451, 454, 473.
Église de France affligée (l'), ouvrage de Gerberon, II, 291.
Église protestante (l') détruite par elle-même, ouvrage du P. Daurès, IV, 4.
Églises réformées (*Histoire des*), ouvrage de Basnage, IV, 70.
Ehrentreich (le P. Adam), jésuite, XIV, 357.
Einsiedeln (Suisse), XII, 355.
Einsisheim. Voyez Ensisheim.
Elbène (Alphonse d'), évêque d'Albi, déposé, puis rétabli, II, 287, 288.

Elbeuf (Henri de Lorraine, duc d'), X, 431.
Électeur de Bavière (l') et l'Université de Louvain, XIII, 495, 507, 513, 514, 515 ; et les jésuites de Liège, XIII, 515. — XIV, 420.
Électeur de Cologne (l') et les jésuites, XIII, 515.
Électeur palatin (l'). Voir Charles Louis ; Frédéric V.
Électeur de Saxe, VIII, 381. Son couronnement en Pologne, VIII, 418.
Élections dans les couvents, VIII, 183.
Élévation de l'Eucharistie, III, 398.
Élévations sur les mystères, IV, 386 ; VII, 120, 426.
Elibéris, ou Elvire (concile d'), III, 496 ; V, 390.
Élie (le prophète) et les carmes, IX, 225.
Eliézer (Rabbi), III, 410.
Élisabeth, reine d'Angleterre, consulte sur le mariage de son père, III, 363, 364. — Ses articles de foi, III, 436. — III, 433, 435 ; V, 361.
Élisabeth de Schœnau, VIII, 23.
Ellain (le docteur Jean), doyen de Saint-Thomas-du-Louvre, XIV, 410.
Ellies du Pin. Voyez du Pin.
Ellis (Philippe, et en religion Michel), évêque de Galles, V, 535 ; XIV, 472, 484.
Éloi (saint) découvre des monothélites à Autun, I, 141.
Éloquence de la chaire. Discussion à son sujet, VI, 360.
Elsen, bourg voisin de Paderborn, I, 288.
Élus. Si leur béatitude est différée, XII, 203.
Elvire (concile d'), en Espagne, III, 496 ; V, 390.
Ely (Angleterre), IV, 24, 33 ; XIII, 360 ; XIV, 472, 484.
Embonpoint spirituel, V, 462.
Embrun, V, 307 ; VIII, 412 ; XIV, 415.
Embrun (concile d'), VI, 76 ; XI, 480.
Emden (Hanovre), V, 163.
Émery (Jacques André), supérieur de Saint-Sulpice, V, 464 ; et l'infaillibilité du Pape, II, 320.
Emmanuel (l'), V, 87 ; VII, 86.
Emmanuel de Saint-Fiacre, XII, 71.
Emmery (le comte Jean-Louis Claude), avocat messin, XIV, 415.
Empêchements du mariage. Sentiments de Launoi et de Gerbais, V, 76.
Empereur (l') adhère à la paix de Ryswick, IX, 1, 8. Paix qu'il veut conclure avec le Turc, X, 236, 442. Ses mesures concernant les fiefs de l'État ecclésiastique, X, 408, 409. — X, 242.
Enfant Jésus (l'). Comment lui parler, VI, 504, 508, etc.
Enfants morts sans baptême, VIII, 147, 148, 152, 153, 154, 157, 158, 159, 160, 162, 163.
Enfer préférable au péché, VII, 103. Désir de l'enfer, VII, 91. Éternité des peines, VIII, 166, 167, 371. — VII, 329, 331, 333, 335.
Enfourchure (l') (Yonne), prieuré, VIII, 388.
Engelberg (Suisse), XII, 355.

Enghien (duc et duchesse d'), III, 499.
Énoch. Sa prophétie, XII, 203 212.
Ensisheim (Haut-Rhin), I, 424, 425.
Entéléchie, VI, 526, 530.
Entraigues (Indre), III, 415.
Entraigues (Camille de Crémeaux d'), III, 415.
Entraigues (Pierre Gorge, sieur d'), financier, III, 415; XIV, 469.
Entretiens sur la pluralité des mondes, V, 133.
Éole, V, 151.
Épernay, III, 532; IV, 122; IX, 122; XII, 161.
Épernon (le duc d'), I, 419, 495; XIII, 413; XIV, 275, 451.
Épernon (Mlle d'), ou Sœur Anne-Marie de Jésus, carmélite, I, 306, 344; IV, 313; XIV, 449.
Éphèse, XII, 451; XIII, 360. — Concile d'Éphèse, III, 249; V, 439, 441.
Éphrem (saint) et Bardesanes, XIII, 167.
Épinay (Marie-Madeleine d'), XII, 75.
Épinay-sur-Orge (Seine-et-Oise), Négociations au sujet de la cure, III, 51, 52.
Épiphane (saint) sur Montan, XII, 32; sur Aquila, XIII, 360; sur le canon des Écritures, XIII, 116, 123, 227. — IV, 21; V, 390; XII, 221.
Épiphane, évêque de Salamine, XII, 231, 244.
Épiphane, abbé d'Estival, VI, 64; VIII, 473.
Épiphane de Saint-Joseph (le P.), IX, 189, 200, 281, 283, 301.
Épiphanie, fête de la foi, V, 293.
Epistola Ecclesiæ principum, VIII, 260.
Épîtres canoniques, XIII, 300.
Épître aux Hébreux, son auteur, II, 23.
Époisses (Côte-d'Or), IV, 230; V, 165.
Époisses (Achille de La Grange, marquis d'), IV, 230.
Épouse (l'), au sens mystique. Sa définition, VII, 25; ce qu'elle doit faire, VII, 56, 80. Toute âme juste est épouse, IV, 164. — IV, 219; VII, 173, 176, 276, 277; VIII, 45.
Époux (l'), au sens mystique. Ses communications, VI, 503. Rapports de l'âme avec lui, VII, 123, 124, 133. Jésus est le seul Époux, IV, 102. — Bossuet est inspiré de lui, X, 143. — V, 236; VI, 349, 352, 403, 409; VII, 69, 80, 89, 112, 126, 132, 133, 173, 176, 215, 216, 250, 276, 277; VIII, 43, 44, 82, 91, 184, 206, 226, 227, 264, 265, 271, 279, 301, 302, 343; IX, 82, 83, 210, 211, 212, 309, 310; X, 57. — L'Époux et l'Épouse : leur union, VII, 89, 123, 124, 133, 158; VIII, 1. Bossuet se tiendra aux portes pendant leur union, VII, 448, 449. — IV, 163, 164; V, 111 à 113, 198, 319; VI, 431, 435 à 443, 448, 469, 470, 473, 474; VII, 232, 233, 237, 276, 277.
Époye (Marne), XIV, 456.
Épreuves, dans la vie mystique, X, 98, 100, 118.
Érasme (Didier), ses travaux, III, 271, 272. Il est censuré par la Sorbonne, III, 362, 363, 389;

corrigé, III, 269; sa version, dédiée à Léon X, XIII, 358. Érasme et la Réformation, V, 207.
Erfurt (Saxe), X, 266.
Erkel. Voyez Van Erkel.
Erlach (Jean-Jacques et Mlle d'), V, 487.
Ermitage (l') de Caen, IV, 117.
Ernest, chanoine de Sainte-Gudule, à Bruxelles, présente à Louis XIV la requête de l'Université de Louvain, XIII, 486.
Ernest de Hesse-Rhinfels, II, 486; III, 507; V, 160, 332.
Erotium, personnage de Plaute, et non de Térence, VI, 269.
Erroné et *hérétique*, VIII, 346.
Errores et qualificationes, IX, 28.
Esbly (Seine-et-Marne), IV, 22; XIV, 458.
Eschassereau ou Chassereau (le P. Esprit Jacques), génovéfain, visiteur du couvent de Faremoutiers, III, 93, 96; IV, 22; V, 117, 211.
Eschius ou Esschius (Nicolas van Esch), écrivain ascétique, I, 506.
Esdras. Son IVe livre, XII, 212. — XII, 133.
Esmery (Anne), XII, 93.
Esnault (Félix, ou Mathurin), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Esneval (Robert Le Roux d'), VI, 352.
Espagne (affaires d'), IX, 274.
Espagne (ambassadeur d'). Voyez Altamira.
Espallard (Madeleine), femme Bobé, V, 154.
Espalunghe, ou d'Espalunghe (François), précepteur d'un fils de Colbert, XIII, 519; docteur et professeur à Douai, XIII, 518, 527.
Espanglionzine, XI, 321; XII, 63.
Espèces eucharistiques. Explications diverses qui en sont données, XIII, 34.
Espen (van). Voyez Van Espen.
Espérance (l'), doit être fondée sur la croix de Jésus-Christ, VII, 120. Bossuet l'inspire plutôt que la crainte, V, 18; VI, 405; VII, 245; X, 142. — « En espérance contre l'espérance », VII, 435. — Fénelon et l'espérance, X, 407. L'espérance naturelle, IX, 254. — VII, 116, 159; VIII, 395, 410; X, 224, 383.
Espesses (Claude Faye d'), mère de l'abbé de Langeron, III, 104, 499; XIV, 516.
Espiard de Vernot, conseiller au parlement de Dijon, contre *l'Histoire du Quillotisme*, XIV, 80, 199.
Espinas (Olivier d'), curé de Dammartin-en-Brie, et sa famille, VII, 41, 42; XIV, 495.
Espions de l'abbé Bossuet, VIII, 349, et XI, 40.
Esprit (le P. Jacques), oratorien, I, 88.
Esprit saint, esprit de vérité, V, 353, 355; comment il prie en nous, VI, 205; son onction, VI, 460, 466.
Esprit de Gerson (l'), V, 145.
Esquille (collège de l'), à Toulouse, XIV, 485.
Esquilles (Jeanne d'), IX, 202.
Estampes de Valençay (Françoise Angélique d'), abbesse des Clairets, V, 211; VI, 451; VII, 172,

Estancheau (Gabriel d'), chargé des félicitations de Bossuet au duc de Bourgogne, XIV, 441.
Este (maison d'), VIII, 43, 213; X, 146; XI, 329; XII, 67.
Esther. Sa prière, XIII, 147, 148, 151.
Esther, IV, 7, 155, 298. — Erreur touchant la représentation de cette tragédie, XIV, 17.
Estienne (Robert), XIII, 357, 359.
Estiennot (D. Claude), bénédictin. Notice, XIV, 421. Patelin, X, 240; correspondant du cardinal d'Estrées, VIII, 414; IX, 242; de l'archevêque de Reims, VIII, 97; X, 103, 342. Ses lettres communiquées secrètement à Bossuet, X, 104. — Estiennot et Casanate, VIII, 34. — Il mécontente Bossuet, X, 103, 162. Son attitude dans la querelle des *Maximes* jugée assez sévèrement par l'abbé Bossuet, IX, 9; XI, 217, 241. — Sa mort, XI, 241. — III, 446; VII, 296, 297, 407; VIII, 34, 100, 375, 391, 438; IX, 67, 179, 242, 243, 303, 433; X, 214, 312, 393, 406, 431, 432, 448; XII, 12; XIV, 421, 498.
Estimbrieu (le P. Jean d'), jésuite, IX, 271, 305; XIV, 511.
Estius (Guillaume), V, 406, 407; VII, 118; IX, 58; XIII, 396; professeur à Douai, XIV, 362.
Estival ou Étival (Vosges), abbaye, VI, 64; VIII, 473.
Estournel (Jean Joseph d'), XII, 487.
Estrades (Jean d'), évêque de Condom, I, 195, 483.
Estrang (Antoine), marchand de Paris, I, 298.
Estrées (famille d'), I, 264, 265; V, 307; XI, 109.
Estrées (Francois Annibal, duc d'), protège Bossuet, I, 283; sollicite le gratis des bulles de Bossuet, II, 247; sa mort, II, 252; X, 189, 423. — IX, 196.
Estrées (César, cardinal d'), s'intéresse au succès de l'*Exposition*, I, 252, 265, 274, 210, 282, 285; sollicite le gratis des bulles de Bossuet, II, 231, 247, 258, 281; son jugement sur Brancati de Laurea, II, 252; son gallicanisme, II, 268, 274; conflit qu'il aurait voulu soulever contre la cour de Rome, II, 284, 285; lettre que lui écrit l'archevêque de Reims sur la régale, II, 302. Le cardinal et l'assemblée de 1682, II, 360, dont Bossuet lui apprend les dispositions, II, 314. Bossuet lui envoie le sermon sur l'Unité de l'Église, II, 271 à 282, et deux autres ouvrages, II, 326; il le laisse libre de supprimer deux de ses lettres, II, 251; il lui recommande un ecclésiastique, III, 9, 46, 79. — D'Estrées et les jésuites, VIII, 223, et l'aventure de l'abbé Bossuet, IX, 200. Il est opposé aux *Maximes*, VIII, 201, 209; IX, 80; et tient pour une censure *in globo*, IX, 246. Lettres qu'on lui demande d'écrire à Carpegna et à Noris, X, 160; XI, 38. Il faut se défier de lui, XI, 96. — D'Estrées, ami de Thévenot, III, 25; attaché à Bossuet, XI, 400; bien disposé pour l'abbé Bossuet, X, 423; protecteur de l'abbé de Barrière, X, 74; peu aimé du cardinal de

Bouillon, IX, 165; XI, 120; se plaint d'Azzolini, XI, 253. Son erreur sur Granelli, VIII, 417. Le cardinal d'Estrées et l'Université de Douai, XIV, 366. — I, 190; IV, 514; V, 307, 388, 389; VIII, 12, 19, 363, 368, 393, 400, 403, 414, 415, 422, 425, 431, 436, 438; IX, 8, 22, 23, 44, 119, 136, 154, 158, 170, 246, 251, 252, 270, 279, 282, 290, 299, 300, 319, 361, 370; X, 8, 98, 103, 121, 137, 138, 173, 219, 257, 333, 438; XI, 109, 135, 411; XIV, 340, 448.

Estrées (Jean d'), évêque de Laon, I, 264; V, 307. Sa charité proposée pour modèle, V, 307.

Estrées (Jean d'), cousin germain du précédent, plus tard ambassadeur et archevêque nommé de Cambrai, signe la censure des *Maximes*, XI, 470; XII, 75.

Estrées (Victor Marie, comte d'), vice-amiral, XIV, 506.

Estrix (le P. Gilles), jésuite, VIII, 175.

État (l'). Prières demandées pour lui par Bossuet, IV, 346; V, 165, 371, 373; VI, 245.

État de la France et des autres nations de l'Europe, ouvrage perdu de Bossuet, II, 133, 160.

État habituel d'amour de Dieu, IX, 68; X, 328. — État passif, VI, 378; VIII, 350, 351, 356, 357; X, 328; XII, 190 à 195. — État de quiétude, X, 328.

États d'oraison. Difficultés proposées par Mme de La Maisonfort, XII, 187 et suiv.

États d'oraison (*Instruction sur les*). Elle devait être en cinq traités, VIII, 236, 395; X, 340, 341. Impression de cet ouvrage, VIII, 120, 509; cartons, VIII, 196, 236; publication, VIII, 142, 144, 150, 176, 177. — Bossuet y aurait apporté des changements, tant il désirait l'approbation de Fénelon, VIII, 135 à 138, 506. — Exemplaires attendus du public, VIII, 189; distribués, VIII, 188, 190, 191, 195, 197, 203, 205, 206, 207, 222, 238, 242, 255, 258, 263, 290, 306, 317, 328, 362, 368, 373, 423, 427, 518. Leur succès, VIII, 210, 253. Deuxième édition, VIII, 247, 254, 258, 306, 317, 373, 518; traduction latine, VIII, 255; préface, VIII, 318. Remerciements de d'Aguirre, VIII, 365. Bossuet fait l'éloge de son ouvrage, VIII, 529. — VII, 298; VIII, 69, 75, 227, 228, 229, 247, 322, 325, 529, 539; IX, 109; X, 70; XI, 113, 179.

États généraux de 1614, VI, 36, 37.

États provinciaux du Languedoc. Règlement de l'archevêque de Toulouse pour leur députation, XII, 174. Compétition des évêques de Mirepoix et d'Alais, XII, 158, 167, 168, 173.

Étendue (notion cartésienne de l'), VI, 341, 342; XII, 310.

Éternité (*Discours sur l'*), par Taisand, IV, 14, 15.

Éternité des peines, VIII, 166, 167, 171, 371.

Éthelberge (sainte), III, 111.

Éthelbert ou Audibert, roi de Kent, XII, 452.

Éthiopiens. Leur religion, XIII, 152, 179 et suiv.

Étiau (Maine-et-Loire), IX, 460.
Étienne (saint), premier martyr, III, 54, 401. Son invention, VIII, 310.
Étienne (saint), pape, VI, 32; X, 97.
Étienne (Mme), VIII, 19.
Étival (Vosges). Voyez Estival.
Etna, VIII, 141.
Étrépilly (Seine-et-Marne). L'évêque de Meaux en est seigneur. Honneurs rendus à Mlle de Longvilliers, III, 2, 3. — IV, 334; XIV, 313.
Études des religieux. Controverse à leur sujet, V, 62.
Eu (Seine-Inférieure). Prieuré de la Trinité, XI, 270. — XI, 269; XIII, 319; XIV, 518.
Eucharistie. Milieu de l'union avec Jésus-Christ, VII, 158; ses effets sur les âmes, VII, 232, 233, 234. Dispositions de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, VII, 231. — Adoration et élévation de l'Eucharistie, III, 398; V, 197. — Comment Jésus-Christ y est présent, XII, 314. — Le cartésianisme et l'Eucharistie, VI, 341, 342; XII, 314, 316; XIII, 37, 46, 51; avantages du dynamisme de Leibniz, VI, 219; théorie de Cally, XIII, 35, 36; Bellarmin et l'Eucharistie, XII, 314, 316. — III, 273; VII, 89, 173.
Eucharistie (Traité de l'), ouvrage de Pellisson, V, 313; VI, 219, 355, 356; VII, 142.
Eucharistie (l') dans l'ancienne Eglise, traité d'Aubertin, V, 312.
Eudes (N.), V, 158.
Eudes (le P. Jean), fondateur des eudistes, III, 454.
Eudocie (sainte), III, 273.
Eugène III, pape, VIII, 544.
Eugène IV, pape, et le concile de Constance, II, 318. — V, 128, 208; VI, 37, 336; VIII, 157.
Eugène de Saint-Joseph (le P.), carme, IX, 301, 342.
Eugénie de Fontaine. Voyez Fontaine.
Eunome, évêque de Cyzique, I, 92, 135.
Eurre (Drôme), V, 96.
Eusèbe, pseudonyme de Mabillon, XII, 261.
Eusèbe de Césarée. Sur l'authenticité des Livres saints, II, 22, et le canon, XII, 221, 225, 228, 230; XIII, 236, 240. — Sa Chronique, III, 273. Cité sur la durée des persécutions, III, 497; sur Paul de Samosate, III, 501; sur Montan, XII, 32, 33; sur Zoroastre, XIII, 150, 151; sur les brahmanes, XIII, 167; contre Coulau, XIII, 178. — Il réfute Porphyre, XIII, 151. — I, 405; II, 478; IX, 436; XII, 131, 453.
Eustace (Nicolas), confesseur de Port-Royal, XIII, 37.
Eustache d'Antioche, V, 456.
Eustochie (sainte), III, 511.
Eutychès, hérétique, I, 113, 135; V, 248; XII, 457.
Eutychianisme, VIII, 53; XII, 148.
Évangile. Ce qu'en dit Mme Cornuau, IV, 327. Passages expliqués pour elle, V, 68 à 72.
Évêque de cour, (l'), pamphlet de Jean Le Noir, attribué à J. Le Fèvre de la Bastille, II, 427.
Évêques. Leur autorité doctrinale, XII, 42, 43, 60. Leur

droit de juger en première instance, II, 282, 283 à 290, 296; ils peuvent être déposés par le Pape, II, 286; ce que Diroys pense de ces matières, II, 288. — Difficultés au sujet des écrits publiés par eux, XIV, 5 à 16; 163 à 179; exceptions à faire en leur faveur aux règlements de l'imprimerie, XIV, 176 à 179. — Les évêques doivent dénoncer les erreurs, VIII, 151; régler les moyens de faire prâtiquer la religion, III, 338. En quoi leurs ordonnances sont sujettes à appel, V, 122, 123; Déclaration royale sur leur juridiction, XII, 268. Ils ont le devoir de garder les droits de leurs Églises, et ne peuvent en disposer, II, 449, 472 à 474 — Règles pour leurs préséances, VII, 96. — Ils sont plus propres que les moines à diriger les religieuses, IV, 95; la direction est une partie de leur charge, IV, 233, 253, 254, 415, 431, 432. Leurs droits sur les monastères, voyez Monastères. L'autorité de l'abbesse ne prévaut pas contre la leur, IV, 96, 97. — Évêques qui approuvent Bossuet dans l'affaire des *Maximes*, IX, 81, 175, 187; XI, 55.

Évêques (*les quatre*) refusent de signer purement et simplement le formulaire; Vialart intervient en leur faveur; le P. Maimbourg écrit contre eux, II, 282, 283.

Éverard ou Évrard, nommé à une cure, XIII, 290.

Évode, député du concile de Carthage à Honorius, XII, 444.

Evora (Portugal), VIII, 120.

Évreux, III, 521, 548; VIII, 76, 530; XI, 88, 89, 362. — L'évêque sollicite le gratis de ses bulles, II, 247.

Examen canonique des religieuses, VI, 351.

Examen de conscience (sur l'), VIII, 385, 386.

Examinateurs des *Maximes*. Leurs noms, VIII, 352, 353. Ils sont suspects à Bossuet, à cause de Sfondrati, VIII, 372. Ce qu'en dit Phelipeaux, VIII, 350. — Autorisés à conférer avec Chantérac, VIII, 428, 433; opposition de l'abbé Bossuet, VIII, 434. — Ils sont hostiles au cartésianisme, IX, 20; leurs dispositions à l'égard du livre, IX, 24, 150. On leur adjoint deux prélats, IX, 115, 136, 147; mal qui en résulte, IV, 160, 166, 167, 179, 350. Les bossuétistes font exclure Damascène, IX, 143, et veulent faire ajouter deux autres examinateurs, IX, 234, 261. — Leurs conférences sont l'objet du secret du Saint Office, IX, 130. Leurs discussions : sentiments divers sur leurs effets, IX, 168, 174, 186; cardinaux qui y président, IX, 186, 191, 232, 243, 350. Leur partage, IX, 163, 250, 253, 265, 301; X, 12, 13, 14, 151, 180, 208, 211, 213, 221, 313, 320, 417, 437; conséquences de cette division, X, 115, 116. — Les examinateurs favorables aux *Maximes* sont discrédités à Rome, X, 313; trouvent chez les mystiques les mêmes propositions que dans le livre, IX, 240. L'autre parti se réunit pour qualifier qua-

rante-cinq propositions, IX, 341, 345. Les examinateurs ont achevé leur travail, IX, 462, 463, 464. Cardinaux désignés pour présider leurs séances, X, 402. — VIII, 352, 353, 361, 366, 380, 383.

Excellence de Dieu (de l'), traité attribué à Fénelon, XIII, 342.

Excitation. En quelle sorte elle est exclue par Fénelon, VII, 39, 40.

Excommunication, XII, 309.

Exeat, VII, 95.

Exeter (Angleterre), XII, 206.

Exhortations aux malades, Exhortations pour le baptême, etc., ouvrages de Pontas, IV, 55 et 179.

Exideuil (Charente), XIII, 33.

Exode (l'), II, 108.

Explication de la prophétie d'Isaïe ; difficultés de Valincour, XIV, 109 et suiv. ; 113 et suiv.

Explication de quelques difficultés sur les prières de la Messe, IV, 23.

Explication de la règle de saint Benoît, ouvrage de Rancé, IV, 13, 15.

Exposition de la doctrine cathotique. Correspondance de Pontchâteau et de Neercassel à son sujet, I, 495 à 498. Elle est recommandée à Diroys, I, 262 à 267, 283 ; patronnée par les cardinaux Chigi et d'Estrées, I, 263 à 265, 269; 252, 274, approuvée et louée par Brancati de Laurea, Ricci, II, 53, 54, par le duc de Hanovre, II, 168 ; par Arnauld, II, 271, par les Romains, II, 279; par Milord Perth, III, 323, 327, 546. — Corrections apportées à cet opuscule, I, 266, 267 ; II, 255 et suiv.; III, 261 et suiv. — L'*Exposition* et la Sorbonne, III, 211, 215, 232, 263, 288, 347, 348, 349 ; et Harlay, VII, 102. — Édition dite *des amis*, III, 261, 262. Troisième édition, II, 168, 170, 172, 177, 179, 185, 223 ; édition d'Édimbourg, III, 327. — Traduction latine de Claude Fleury, II, 62, 63, 74, 75, 185, 191. Autres versions, I, 269, 270, 273 ; II, 63 ; 82, 83 ; 168, 169, 185, 186 ; III, 191, 209, 210, 218 ; IX, 56. L'*Exposition* en Suède, II, 231, 247, 254, 259 ; en Allemagne, II, 259, en Angleterre, III, 232, 546. — Lettres sur cet ouvrage, II, 401 à 406 ; ses approbations, II, 407 à 411. — L'*Exposition* attaquée par Jurieu, II, 342 ; Th. Maimbourg, III, 211, 216, 352 ; jugée par Éz. Spanheim, IV, 510 ; estimée dangereuse par le P. Martin, jésuite, XIII, 442. Son apologie par J. Johnson, III, 232. Le P. Crasset et R. Capisucchi invoqués contre l'*Exposition*, III, 211, 212, 216, 217. Critiques qui lui ont été opposées, II, 179, 204, 213, 214, 225 ; III, 352 ; Bossuet y répond, III, 347 à 357. — IV, 92, 464 ; V, 484 ; IX, 66, 95, 125, 144, 171 ; XI, 299 ; XII, 181 ; XIV, 416, 419, 458.

Extrême onction pour les nouveaux catholiques, III, 335, 336.

Exupère (saint) de Toulouse consulte le pape saint Innocent sur le canon des Écritures, XII, 128, 208, 233 ; XIII, 123.

Eymerich (Nicolas), auteur du *Directorium Inquisitionis*, IX, 304.

Eyrans (Gironde), II, 375.

F

Fabert (Abraham), imprimeur à Metz, favorise les protestants, I, 78.

Fabert (Abraham, maréchal). Son projet pour la réunion des protestants, I, 463.

Fable (la). Utilité qu'on peut en tirer pour la religion, IV, 336, 337.

Fabretti (Raphaël). Sur les reliques, IX, 254.

Fabri (le P. Honoré), jésuite, apologiste des casuistes, IX, 477; XII, 337.

Fabri de Champauzé (Madeleine), femme du chancelier Séguier. Pourquoi elle a dû passer par le Purgatoire, III, 405.

Fabroni (Charles Augustin), secrétaire de la Propagande, X, 118. Ami des jésuites, VIII, 390; risque d'être condamné, VIII, 417; son projet de lettre à Louis XIV, VIII, 417. — Son attitude dans l'affaire des *Maximes*, IX, 40, 51; ses rapports avec Chantérac, VIII, 403; il suggère l'adjonction des deux nouveaux examinateurs, IX, 167. Les bossuétistes craignent qu'il ne soit nommé assesseur du Saint Office, IX, 359, 370. Ses démarches en vue de la rédaction du bref de condamnation, XI, 133, 208; retraite qu'il fait au Gesù, XI, 195; il passe pour avoir dressé le projet de canons, XI, 221; il terrifie le Pape, XI, 204. Plaintes de l'abbé Bossuet contre lui, X, 50. — VIII, 231, 419; IX, 29, 160, 208, 359, 370, 380; X, 31, 117, 214, 369, 383; XI, 62, 198, 199, 250, 251, 300; XII, 28.

Facienti quod in se est... Explication de cette maxime, XII, 359.

Fac-similé des attestations données à Mme Guyon, VII, 513, 514.

Faculté de théologie de Paris. Ses syndics, III, 386; lieu de ses séances, III, 388, 389; ses censures, III, 388, 389; ses registres enlevés par François Ier, III, 358, 389. — Sa déclaration sur l'étude des matières de controverse, I, 441, 442. — Louis XIV lui impose la déclaration de 1682, II, 478. — Rapport sur ses docteurs, présenté à Colbert, IV, 286. — Docteurs opposés à Fénelon, XI, 469 à 471. Elle se doit de protester contre les approbateurs de Marie d'Agreda, VII, 365, 366. — V, 325.

Faculté étroite et faculté large, XIII, 255, 489, 491, 512, 520.

Facundus, évêque d'Hermiane, en Byzacène, V, 455, 456.

Faenza (Italie), IX, 226, 259.

Faërne (Gabriel). Ses fables, XIV, 353.

Fagairolle (M. Prosper), XIV, 286, 287.

Fagon (Antoine Guy), a Bossuet pour président de tentative, V, 74, 81; signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Fagon (Guy Crescent), père du précédent, médecin du Roi, II, 213; III, 23; XIV, 498; consulté par Bossuet, XIV, 65.

Faisans (île des) V, 40.

Fait (le) et le droit. Leur distinction, II, 48 à 51; VIII, 125; IX, 220; XII, 283, 284, 296; XIV, 204, 208.

Faits dogmatiques. Ce qu'en pensent Bossuet et Fénelon, XII, 295, 296.

Faits dans l'affaire des *Maximes*. L'abbé Bossuet et Phelipeaux demandent qu'on articule des faits contre Fénelon, IX, 291, 299, 343, 352, 354, 362, 371, 378. Bossuet est opposé aux ménagements sur les faits, IX, 219, — Faits niés par Fénelon, X, 406, ou faussement avancés par lui, X, 413. — Les faits ne sont pas la matière du procès, X, 407.

Falconi (Jean), mystique espagnol, VIII, 68.

Falgeyrat (Dom Jean Placide), bénédictin, XIV, 500; au sujet de Mme Guyon, VII, 489 et suiv.

Famille, servante de Mme Guyon, VIII, 446.

Faniers, difficultés avec eux, VI, 383.

Fantôme du jansénisme, XII, 272 et suiv., 289, 301, 302.

Fantôme du jansénisme, ouvrage d'Arnauld, XII, 278, 300.

Fantouville. Voyez Fatouville.

Fare (sainte). Invoquée pour la guérison des yeux, VII, 417; VIII, 10, 36. Descente de sa châsse, VI, 304, 305. Ses différentes Vies, XIV, 463. — III, 95, 400, 413; V, 374; VII, 243.

Faremoutiers, abbaye. Les religieuses sont dames de Jouy-sur-Morin, III, 319, 320. — Emprunt projeté par ce monastère, II, 352, 358. Attachement de Bossuet à cette maison, IV, 81; V, 155; VI, 479; vues qu'il a sur elle, VII, 243, 244; il désire trouver pour elle un excellent confesseur, V, 154. — Place qu'elle tient dans l'oraison funèbre de la princesse Palatine, III, 111. Bossuet reçoit à Faremoutiers le cœur de cette princesse, III, 15. Abbesses de sang royal, III, 111. — Divisions et mauvais esprit qui règnent dans cette maison, VI, 87, 88, 90, 91, 102, 122, 123, 384, 385; XIV, 306, 307. — L'office divin à Faremoutiers, IV, 375. — Pouvoirs accordés pour des confesseurs et des prédicateurs, IV, 21, 22, 25, 160, 190, 191; V, 306, 321, 322, 346, 347; VI, 363. — Règles pour les visites des séculiers, III, 27 (Cf. II, 352, 357); VI, 200, 201, 363. — Sur un ecclésiastique qui demandait un emploi dans le monastère, VII, 94. — Examen d'une novice, V, 346. — Visiteurs de ce monastère, le P. Eschassereau, III, 93, 96; le chanoine Fouquet, III, 352. — Bossuet à Faremoutiers, II, 348; III, 111, 121, 277, 400; IV, 391; V, 105, 119, 237, 260, 262, 263, 271; VII, 128, 129, 362, 375; VIII, 84, 102; X, 207, 219; XII, 20. — L'archevêque de Reims à Faremoutiers, IX, 356; l'abbé de Saint-André, VII, 95, 201, 206. — Bossuet fait la visite canonique, VI, 12, 80, 88; XIV, 307, 308; son ordonnance de visite, VI, 122, 127; règlement pour le gouvernement du monastère, VII, 95. — Bossuet rassure les religieuses sur les dispositions de leur abbesse, II, 353 et suiv.; il les console de la mort de Mme d'Uxelles, III, 94. — III, 315, 339, 340, 418, 455; IV, 55, 163, 282; V, 35,

92, 211, 219, 262 ; VI, 62, 68, 87, 88, 99, 102, 115, 116, 229, 232, 255, 299, 304, 305, 323, 350, 380, 451, 479 ; VII, 41, 84, 137 ; VIII, 10, 101, 239, 261, 266, 272, 519 ; IX, 354 ; X, 59, 245 ; XII, 111, 121 ; XIII, 37.

Faremoutiers (Seine-et-Marne). Bossuet y établit une école, III, 173, 174 ; VI, 110, 380 ; XIV, 472. Le curé est blâmé, IV, 160 ; enquête sur sa conduite, V, 155. — Différend entre l'abbesse et le curé, VI, 80 ; règlement pour le terminer, VI, 515 à 517. — Les curés, V, 155, 342, 343, 344. — Mission à Faremoutiers, VII, 243. — Difficultés entre l'abbesse et Bossuet au sujet de la cure, XII, 350, 351, 353, 371 ; XIV, 425.

Faret (Nicolas), académicien, beau-frère de l'évêque d'Alet, I, 80.

Farnèse (les), X, 89, 406.

Faron (saint). Sa Vie par l'abbé de Rocmont, IV, 44. Sa fête célébrée à Vareddes, IV, 140, 141. — Couvent de bénédictins sous son nom, III, 48, 268, — III, 95 ; IV, 45, 140, 141, 237 ; VII, 526.

Fatouville (Nolant de), protecteur de l'abbé des Alleurs, II, 193 ; XIV, 455.

Faucard de Beauchamp (Antoine), VIII, 387.

Faudel (Françoise), femme de M. de Malézieu, VII, 480.

Faugeron (René), curé de Mory, VI, 80.

Faure (Antoine), gallican, II, 274, 283 ; lit le discours sur l'*Unité de l'Église*, II, 273 ; approuve l'ouvrage de Merbes, II, 387. — Faure et la *Lettre à Césaire*, III, 126. — V, 194.

Faure (Bernardine de), femme de M. de Bonrepaus, XIII, 19.

Faure (le P. Charles), génovéfain, X, 92.

Faure (Marie), sœur du précédent, mère de Regnier-Desmarais, X, 92.

Faure, ou Le Faure, homme d'affaires de Mme de Lorraine, IV, 257.

Faure (Sœur), religieuse de Jouarre, IV, 237.

Faussaire (un), propose à Bossuet de lui céder un manuscrit, III, 42.

Fauste le manichéen, XIII, 383.

Fautes (sur les), VII, 6. Sentiments qui doivent les suivre, VI, 512. Ne pas s'en décourager, VI, 15.

Favart (Jean-Baptiste Joseph), principal du collège de Reims, à Paris, signe la censure des *Maximes*, XI, 469. — Bossuet le fait nommer professeur à Navarre, XII, 485. — XII. 160, 163, 179.

Faveresse (Françoise Faudel de), VIII, 32.

Faverolles (le P. René François de), bénédictin, prieur de la Trinité d'Eu, XI, 269, 270 ; XIV, 518. Autre bénédictin du même nom, XI, 269.

Faverolles (Jean-Baptiste du Plessis de). Sa famille, XIV, 519.

Favier (Jacques), fermier de Saint-Lucien, I, 281 ; VIII, 215.

Favier (Jean), attaché au Conseil souverain d'Alsace, I, 424.

Favier (Nicolas). Son traité de la régale, II, 302.
Favier (l'abbé Jean), correspondant de Rancé, II, 39.
Favoriti (Augustin), dirigé par Molinos, III, 439; correspondant de Renaudot; jugé par Arnauld; son témoignage touchant la lettre sur l'éducation du Dauphin, II, 166. — IX, 370.
Favre (Antoine), premier président du Sénat de Savoie, III, 453.
Fay (Eugène Henri), V, 495.
Faydit (l'abbé Pierre Valentin), auteur présumé d'un libelle, VII, 365. Son livre sur la Trinité, VIII, 27, 28. Il est emprisonné, VIII, 27, 28, 29; réfuté par le P. Hugo, XIII, 36, 37. Ce que dit de lui Bossuet, VIII, 27, 28.
Fayet (Bonne), XIII, 57.
Fayot (Anne du), VI, 140; XIV, 489.
Fecht (Jean), V, 193.
Fede (l'abbé), agent du Grand duc. On dit faussement qu'il agit pour Fénelon, IX, 157. Comment il se mêle de l'affaire des *Maximes*, IX, 441, 443; services qu'il rend aux bossuétistes, X, 335, 353; XI, 4, 16, 191. Son intervention en faveur de Casanate, XI, 176; il se sert de Poussin pour espionner le cardinal de Bouillon, XI, 192. Il est bien servi à Paris, XI, 20, 88. — IX, 302, 303; X, 34, 285.
Feilliart (Michel), maître d'hôtel de Bossuet et son créancier, XIV, 375 à 377.
Félibien (André), sieur des Avaux, et les corrections au livre des *Devoirs de l'état monastique*, II, 362. Sa candidature à l'Académie combattue par Bossuet, I, 381.
Félibien (Pierre), I, 382.
Félix III, pape, I, 107, 145, 146.
Félix de Nole (saint), I, 385.
Félix (Charles François Tassy, dit), chirurgien, III, 320.
Félix (baume de), VIII, 57.
Félix (Françoise de), dame de Valserres, XI, 371.
Fell (John), évêque d'Oxford, XIII, 299, 300; éditeur de saint Cyprien, III, 273.
Fénelon (le marquis Antoine de), oncle de l'archevêque de Cambrai, IV, 27.
Fénelon. Sa famille, IV, 27; VI, 130. Ses rapports avec Mignard, I, 272; avec Racine père et fils, V, 57, 81, 151, X, 14; avec Santeul, IV, 74, 508, et Pellisson, V, 305, 314; avec le marquis d'Allemans, III, 393. — Il prêche aux Nouvelles catholiques, II, 194; à Étrépilly, III, 2. Son sermon *sur l'Épiphanie*, III, 147. Il accompagne Bossuet dans ses visites pastorales, III, 5, 102. Il projette un voyage à Chantilly, III, 102 à 104; son voyage en Périgord, III, 103; sa mission de Saintonge, III, 200, 509; VII, 358; ce qu'il dit des nouveaux catholiques, III, 102, et de Guillaume de La Brunetière, III, 334. — Fénelon directeur des Nouvelles catholiques, III, 102. Il est nommé précepteur du duc de Bourgogne, lettre de Bossuet à cette occasion, IV, 27; Fénelon élu académicien, V, 314. Son sacre, VII, 75, 140, 517; VIII, 364, X, 165; Bossuet y réclame l'office de consécrateur, VII, 96, 97. Son différend avec l'arche-

vêque de Reims au sujet de sa juridiction archiépiscopale, VII, 48, 49. Ses visites pastorales, VII, 398, 408. Incendie de son palais, VIII, 511, 512. Il est exilé dans son diocèse, VIII, 314. Fénelon à Cambrai, VIII, 362. Il n'a pas demandé l'autorisation d'assister au mariage du duc de Bourgogne, IX, 45, 46; il est rayé sur l'état de la maison du Roi, X, 4, 11, 12, 15; XI, 84, 418, 426. — Son caractère d'après Bossuet et les bossuétistes, IX, 56; X, 190, 199, 206, 217, 218, 223, 228, 300, 327; humilité, IV, 27; hauteur, orgueil, VIII, 311; XI, 101, 102, 150; mauvaise foi, XI, 32, 33, 78; imposture, X, 127, 144, 179; hypocrisie, X, 28; XI, 274; mensonge, IX, 35, 36; X, 174, 175, 188, 189, 210, 271, 421; ambition, X, 190; ingratitude, VIII, 392, X, 441; obstination, VIII, 535; X, 153, 395; calomnie, X, 293; parjure, X, 399; impudence, X, 205, 440; Fénelon est le plus dangereux de tous les hommes, une bête féroce, X, 315, 316. Cf. X, 217.

Fénelon réfute la doctrine de la foi humaine sur les faits dogmatiques, I, 439; XII, 296; sa réfutation de Malebranche, III, 394; son mémoire sur Paul de Samosate et l'Apocalypse, III, 500, 501, 503, 504; ce qu'il pensait du pouvoir du Pape sur le temporel, III, 45; sa lettre à propos d'une pièce de Santeul, IV, 508; ses réserves sur un mémoire de Bossuet contre du Pin, V, 57, 147, 151; sa lettre à Louis XIV, VIII, 274, 275. Son opinion sur la charité, X, 5, 9; 332; sur l'espérance, X, 407; sur la grâce, XIV, 487; son amour du cinquième état, XI, 34, 36; sa maxime sur l'obéissance, XIII, 79. — Son sentiment sur le concile de Trente, XI, 330; sur l'Université de Douai, XIII, 395, 531; sur les commissaires nommés pour la réformation de cette Université, XIII, 397. — Sa réponse à une circulaire du P. de La Chaise, XIII, 464. — Ses vers sur Germigny, II, 230; III, 451; VII, 49; il célèbre la prise de Philisbourg, III, 530; il approuve des ouvrages du P. Lamy, VII, 409, et de des Mahis, VII, 529. — Fénelon et Mme de La Maisonfort, VII, 397; règles de conduite qu'il lui trace, VII, 313; elle lui communique des lettres de Bossuet, VII, 312. Fénelon et Mlle de Péray, VII, 255. — Vénération de la Sœur du Tourp pour lui, VIII, 503. — Rapports de Fénelon avec Mme Guyon, VIII, 376, 397, 398; IX, 66, 219, 249, 269, 281, 291, 297, 307, 368; X, 197, 323, 405; XI, 2, 178; il ne peut se résoudre à la condamner, VIII, 125, 126, 127, 129; il la défend, VII, 506, 507, 515; VIII, 245, 255; IX, 75, 297; X, 457; projet de déclaration qu'il trace pour elle, VIII, 483. Il s'offre à condamner les livres de Mme Guyon, IX, 216; les a-t-il lus? X, 166, 308.

Affaire du quiétisme. Fénelon veut exposer son système à Bossuet, VI, 353 ; il lui envoie ses écrits et proteste de sa docilité, VI, 377, 378, 482 ; VII, 16, 17, 256, 265, 408 ; il le presse de lui donner une décision, VII, 16. Articles proposés par Fénelon, VII, 36, 37 ; concession que lui fait Bossuet, VII, 37 ; dispositions de Bossuet à son égard, VII, 36, 404 : VIII, 241, 245, 252. Fénelon et les articles d'Issy, VIII, 483 ; X, 321, 332, 333. — En quel sens il avait promis d'approuver les *États d'oraison* de Bossuet, VII, 265 ; il demande à Bossuet de retarder l'envoi de son manuscrit, VII, 398, 408 ; pourquoi il lui fait rendre ce manuscrit, VIII, 29 ; X, 167 ; il expose ses raisons dans une lettre confidentielle à Mme de Maintenon, VIII, 30, 59 ; s'il a lu les *États d'oraison,* X, 167. Il s'excuse de n'avoir pas visité Bossuet, VIII, 89 ; et le reçoit à sa table, VIII, 105. — Projet du livre des *Maximes des saints,* ce qu'en dit Bossuet, VIII, 125 à 127. Avant de publier ce livre, Fénelon n'a pas demandé l'agrément du Roi, VIII, 175. Les *Maximes* et les *Entretiens* de saint François de Sales, VIII, 198, 199, 200. — Fénelon chez M. de Malézieu, VIII, 211 ; ses partisans, VIII, 210, 211, 537, 538 ; il met sa confiance dans le cardinal de Bouillon et les jésuites, VIII, 141, 253, 256 ; XI, 345, 346 ; il cherche à détacher Noailles de Bossuet, VIII, 224, et considère celui-ci comme son principal adversaire, VIII, 256, 257, 329 ; il ménage Noailles, X, 409. — Il est visé dans la préface des *États d'oraison,* VIII, 186 ; il promet d'envoyer à Rome la traduction de son livre, VIII, 241, 245. — Ses lettres au Pape, VIII, 261, 264, 268 ; à Rancé, VIII, 230 ; il reçoit un bref du Pape, VIII, 280, 291, 299. — Ses explications, aussi mauvaises que son texte, VIII, 261, 269, 277, 278, 290, 303, 329, 335, 336, 361 ; X, 452. Ses procédés, ses dispositions, VIII, 262, 273, 299, 308, 309, 319, 320 ; XIV, 335 ; il refuse de conférer avec Bossuet ou en sa présence, VIII, 262, 308, 312, 356, 496 ; X, 405, 430, 431, et d'être jugé par lui, VIII, 275 ; ses griefs contre lui, VIII, 398, 399 ; il veut le rendre suspect, VIII, 401. — Comment Bossuet et ses alliés procèderont contre lui, VIII, 149, 150, 174, 178, 201, 211, 223, 233, 241, 258, 260, 262. On négocie avec Fénelon, VIII, 299, 303. Il est odieux à la Cour, VIII, 262, et jugé hérétique dans son diocèse, VIII, 346. Il est disposé à profiter des remarques qu'on fera sur son livre, VIII, 515 ; il se prépare des échappatoires, VIII, 527. Il demande en vain la permission d'aller défendre son livre à Rome, VIII, 315, 348, 522, 523. Ses protestations, VIII, 314, 315, 364, 365. — Est-ce lui qui a porté son affaire à Rome ? X, 339 ; XI, 8. — Ses lettres à un

ami, VIII, 319, 327, 334, 348, 361, 417, 425, 522 et suiv.; IX, 56; réponse anonyme de Bossuet, VIII, 327, 526 à 535; IX, 82. — *Instruction pastorale* de Fénelon, VIII, 415; XI, 410. — Ses rapports avec le chancelier Boucherat, VIII, 519. — Il est accusé d'avoir altéré des passages de saint François de Sales, VIII, 320; IX, 75. Il ne défend son livre qu'en le tournant à contresens, IX, 7; ses variations sur le sens de son livre, IX, 140, 156, 298, 340, 341, 343, 461, 462; X, 43, 46, 152, 399, 407, 422; double sens qu'il y distingue, XI, 13. On le défend mieux qu'il ne se défend lui-même, X, 203, 278, 279, 415. — Il est présenté comme le défenseur des religieux et du Saint-Siège, IX, 31, 56, 84, 109, 110, 144, 166. — Fénelon et les jansénistes, IX, 109, 110; et les protestants anglais, IX, 66, 125, 155, 171, 246, 247, 502, et l'ordre des franciscains, IX, 303. Il refuse de tirer parti des lettres de Bossuet qui lui ont été communiquées, IX, 115. Il évite de s'expliquer sur Molinos et sur Mme Guyon, IX, 156; il ramène tout Molinos, IX, 74; XI, 297, 298; a-t-il été en rapport avec lui? IX, 201, 228, 241, 269, 281, 353. Il cherche à traîner l'affaire en longueur, IX, 198, 199, 201, 216, et à détourner du véritable état de la question, IX, 236; il fait retirer les écrits qu'il a déjà distribués; pourquoi? IX, 279, 295. Il considère comme ses parties les trois prélats, IX, 198, 199, 232; ceux-ci s'en défendent, X, 339. — Ses lettres au Pape et aux cardinaux, IX, 37, 222, 258, 284; X, 203, 416. Sa réponse à la *Déclaration* et à la *Summa doctrinæ*, IX, 139, 143. Il propose que, des deux côtés, on cesse d'écrire; ce qu'en pense Bossuet, IX, 198, 199, 201, 214, 215, 227, 367. — Sa lettre confidentielle à Mme de Maintenon, parti qu'en tire l'abbé Bossuet, IX, 219, 249, 306, 307, 353, 354, 357, 358, 361, 368, 377; X, 3, 6, 7, 9, 28, 100, 101, 167, 368; XIV, 514. — Ses adversaires projettent de le couvrir de confusion, IV, 364, 365; ils réclament que le préceptorat des princes lui soit enlevé, IX, 352, et que ses écrits apologétiques soient condamnés, IX, 355, 376; on inspire à son sujet des craintes au Pape, IX, 380; X, 427; XI, 160, 163, 173, 240, 251, 324. Ses adversaires agissent d'accord avec le Roi, X, 8. Ses amis, chassés de la Cour; effet de cette mesure, IX, 376, 392; X, 4, 10, 11, 12, 15, 30, 31, 36, 37, 369, 376, 386. Il est décrié par la *Relation sur le quiétisme*, X, 26, abjuré par ses partisans, X, 82, 99, 102, 104; court risque d'être déposé, X, 87. Sa lettre latine contre Noailles, communiquée secrètement, X, 67, 68, 83, 93, 98, 106, 108, 109, 112, 116, 117, 123, 124, 392, 396; utilisée dans sa *Réponse à la Relation*, X, 127. — Un ecclésiastique vient de Paris conférer avec Fénelon, X, 107.

Sur l'impression de ses écrits, X, 106, 112; Fénelon et la police, X, 204; XI, 33. — Ses écrits contre Bossuet et l'évêque de Chartres, X, 219, 252, 261, 268. Rapidité de sa *Réponse à la Relation,* VII, 95, 97; XIV, 342, 343; sa *Réponse aux Remarques,* X, 314; XI, 1, 2, 12, 32; ses lettres sur les *In tuto,* X, 289, 293, 304, 314, 321, 346; sa lettre sur la charité, XI, 124, 134, 140, 166; son argument *ad hominem,* X, 422, 423. Fénelon et la consultation des docteurs, X, 256; XI, 101, 128, 456, 457. Il sollicite les Universités, X, 38, 298, 299, 321, 444, 456; ses rapports avec Steyaert, XI, 3, 29; thèse favorable à Fénelon, soutenue à Louvain, XI, 3.

Ses courriers, XI, 38, 48, 410; écrits qu'il envoie à Rome, XI, 38, 60, 62, 67, 74, 87; résumé de ces écrits, XI, 48 à 50; il prépare un parallèle de ses propositions avec celles des mystiques, XI, 46; on lui conseille de se défendre en attaquant Bossuet, XI, 66; points sur lesquels portera sa récrimination, XI, 112 à 114. Sa lettre du 13 décembre 1698 au Pape, XI, 105, 106, 121, 122, 133, 425, 426. — Sentiments des évêques de France à son égard, XI, 55, 237. Il est attaqué dans les chaires de Paris, XI, 66; comparé à Molinos, X, 134, à Abélard, X, 421, 422, au P. Paolo, X, 333; en quoi son système diffère de ceux de Molinos et de Mme Guyon, X, 328, 329. — Docteurs qui lui sont favorables, XI, 85, 86, 225; démarches faites en sa faveur, XI, 39; il est ménagé par le cardinal Albani, XI, 6. — Mesures suggérées contre lui au Pape et aux cardinaux par l'abbé Bossuet; « on mettra toutes les sauces à sa condamnation », XI, 150, 160, 177, 179, 324. Sa soumission au Saint-Siège le fait traiter avec douceur, XI, 211, 212, 225. Le Pape recommande aux cardinaux d'épargner la personne de Fénelon, XI, 188, 201, 209, 210. Les ennemis de celui-ci en veulent à sa personne plus qu'à sa doctrine, XI, 189. Ses amis sont consternés, XI, 194; sa condamnation appréciée par Leibniz, XI, 171. Le Pape lui enverra-t-il un bref? XI, 195, 251, 252, 322. Le parti de Fénelon est mort, XI, 245, 271, 272, 275. Rome disposée à traiter ce prélat avec indulgence, XI, 354; elle s'est fait tort en ne le ménageant pas, XI, 254. Fénelon sera-t-il privé de son siège? XI, 254, 306. Sa lettre du 14 mars 1699 au nonce, XI, 261, 262, 308. Son éloge par le duc de La Rochefoucauld, XI, 245. Comment il a accueilli sa condamnation, XIV, 364, 365. Sa soumission, XI, 214, 261, 262, 266, 270, 271, 272, 274, 278, 288, 294, 302, 305, 306, 320, 327, 328, 344, 349, 354, 355, 356, 366, 367, 450, 451; XII, 4, 7, 13; XIII, 396. Il demande des instructions à Barbezieux, XI, 272. Son mandement annonçant sa condamnation, XI, 301, 302, 338, 351, 355, 367, 368, 373, 447,

448, 450. Réponse qu'il fait aux avances de Bossuet, XI, 273, 274, 289. Ses lettres à l'évêque d'Arras, XI, 272, 291, 325, 328, 446; XII, 13; au Pape, XI, 327, 328, 349, 350, 356, 371, 448; XI, 351, 352, 368. — Efforts des bossuétistes pour détourner le Pape de faire quelque chose en faveur de Fénelon, XI, 349, 350, 352, 353; bref à lui adressé, XI, 350, 351 et suiv., 356, 368, 369, 371; XII, 9, 10, 11, 31, 39, 41, 46, 74. Écrits composés en sa faveur, XI, 338; XII, 78, 81, 105. — Son pseudonyme de *Grand duc*, XI, 458.— Fénelon et Mme de Maintenon, XI, 2, 300, 301, et le P. Malatra, XI, 411, et le P. Champy, XII, 88, et Beauvillier, XIII, 397; il écrit à celui-ci sous le couvert du duc de Chevreuse, XIII, 397. Écrits clandestins attribués à Fénelon, XIII, 342, 343. — Fénelon dans l'assemblée des évêques de sa province, XII, 1, 14, 28, 68, 69. Sort de ses écrits apologétiques, XII, 29, 31. — Bossuet s'explique sur les attaques qu'il a dirigées contre Fénelon, XII, 16, 17; a-t-il incriminé ses mœurs? XII, 15, 32. — Fénelon défendu par Gerberon, XIV, 323 à 333. — Lettre pastorale de Fénelon arrêtée par la police, XIV, 29. — Question sur le *Télémaque*, XIV, 50. — Mot de Quesnel sur Fénelon, XIV, 251. — Destinataire de la lettre sur les missions du Levant, XIV, 288. — IV, 68, 333; V, 147; VI, 7, 49; VII, 26, 196, 423; VIII, 26, 146, 195, 196, 202, 207, 208, 209, 225, 232, 233, 251, 252, 269, 302, 303, 321, 325, 330, 331, 352, 354, 366, 367, 372, 377, 378, 380, 382, 390, 399, 400, 402, 406, 410, 413, 419, 431, 435, 477; IX, 300, 350, 352, 353, 366, 369, 372, 373, 374, 376, 379, 390, 397, 399, 430, 431, 434, 435, 439, 440, 441, 444, 445, 465, 480, 491, 499, 500, 510; X, 14, 42, 43, 75, 91, 151, 165, 168, 175, 181, 184, 194, 205, 206, 215, 216, 224, 249, 250, 283, 287, 288, 312, 317, 318, 320, 322, 331, 332, 334, 335, 336, 342, 368, 386, 389, 391, 427, 428, 429, 439, 440, 456; XI, 73, 82, 83, 87, 97, 118, 122, 132, 141, 142, 146, 147, 159, 163, 182, 189, 204, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 244, 249, 253, 255, 267, 271, 273, 288, 291, 296, 297, 303, 305, 308, 322, 325, 329, 334, 359, 404, 407, 408, 410, 415, 416, 422, 428, 437, 438, 444, 452, 454, 456, 457, 458, 459, 461, 471 à 479, 485, 488, XII, 27, 58; XIV, 402, 492.

Fénelon (Joseph François, comte de), frère de l'archevêque, III, 103; IV, 27; sa disgrâce, IX, 373.

Féniers (Cantal), abbaye, III, 539, VII, 228, 358.

Fénières (l'abbé de). Voyez Cordemoy et Féniers.

Fenwick (Francis), bénédictin, docteur de Sorbonne, conseiller de Jacques II, V, 539.

Feran-Cavallo (Sicile), IV, 29.

Fercourt (Auxcousteaux de), XI, 31.

Fercourt (famille Perrot de), V, 379; XI, 30.
Ferdinand, fils du Grand duc, porte le titre de Grand prince, XII, 73.
Ferdinand Ier, empereur, V, 128.
Fère-en-Tardenois (Aisne), III, 149.
Féret (Hippolyte), curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, correspondant de Pavillon, I, 83; chargé d'amener les religieuses de Port-Royal à signer le formulaire, I, 88. — XIII, 57.
Féret (l'abbé Pierre), III, 364.
Fermanel (Luc), XIV, 372.
Fermo (Italie), VIII, 375; X, 136; XI, 253.
Fernanville (Claude Chapperon de), VIII, 41; XIV, 482.
Ferrand (Louis) traduit deux lettres de saint Augustin, XII, 446. — IV, 70.
Ferrand (N.), ami des frères Dupuy, I, 416.
Ferrand de Saint-Dizant, III, 19.
Ferrare, IX, 370; XI, 14; XII, 77; XIV, 281.
Ferrari (le P. Barthélemy), barnabite, IX, 475.
Ferrari (Thomas Marie, cardinal), ami de Damascène, IX, 269; X, 238. Éloge de sa théologie, X, 239. Opposé aux *Maximes*, IX, 159, 163; XI, 39; l'abbé Bossuet demande qu'on lui écrive, IX, 162, et met ses espérances en lui, X, 139; on lui remet les ouvrages de Bossuet, X, 205; efforts de Zeccadoro pour le gagner, X, 222, 237. Son avis sur les actes commandés par la charité, XIV, 341. Son attitude dans l'affaire des *Maximes*, XI, 237, 238; il a trompé tout le monde, XI, 204; gagné par le P. Philippe, XI, 198, 204, 237, 489; il favorise le projet de canons, XI, 198, 209, 296, 489. Ferrari et le décret de condamnation, XI, 120, 175, 186, 201, 202, 204, 211, 237, 307, 424, 429, 434. — Ferrari et les cérémonies chinoises, XI, 330, 358. — VIII, 341, 413; IX, 139, 179, 221, 222, 225, 230, 234, 240, 243, 261, 265, 269, 280, 284, 285, 301, 342, 345, 346, 350, 351, 352, 464; X, 15, 33, 36, 49, 66, 84, 87, 148, 175, 224, 261, 272, 294, 297, 315, 318, 332, 381, 402, 407, 427, 455, 457, 458; XI, 14, 38, 92, 105, 117, 118, 149, 161, 184, 186, 198, 423, 431.
Ferréole (Antoine). Sa famille protégée par Bossuet, XII, 351, 352; XIV, 426.
Ferrier (l'abbé), XIV, 305.
Ferrier (le P. Jean), jésuite, confesseur du Roi. Ses conférences avec l'évêque de Comminges, XII, 287. — II, 283; XIV, 305.
Ferrières (Seine-et-Marne), V, 87.
Ferriol (famille de), VIII, 64, 387.
Ferry (Paul), ministre de Metz, I, 147; beau-père de Bancelin, I, 171, 172, 188; élève des jésuites, I, 16; pose la première pierre d'un temple, I, 79; réfutation de son Catéchisme par Bossuet, I, 8. — Il prend part aux négociations en vue de la réunion des calvinistes, I, 147 à

168, 468, 472. Ses rapports avec Bossuet, I, 443 et suiv. Bossuet lui demande les actes du colloque de Poissy, I, 159; lui donne des explications sur le mérite des œuvres, I, 149, sur l'Eucharistie et la nature du sacrifice, I, 150, 156, 178, 180, sur le culte des saints, I, 154. Bossuet le protège à la Cour, I, 171, 173, 174. — Ferry jugé par Bossuet, I, 447 et 449, et par les jésuites, I, 450; son jugement sur Bossuet, I, 456. — Ferry et Daillé, I, 458; correspondance de Ferry avec Th. Maimbourg, I, 444 à 463. — Relation de Ferry sur les conférences en vue de la réunion des protestants, I, 446 à 474. — Sa correspondance, XIV, 446.

Fesch (Joseph, cardinal), IV, 408.

Fétizon, et non Pétizon (Paul), ministre, II, 367.

Feu allumé par Jésus-Christ, V, 68.

Feugère (Marc), habitant de Jouarre, V, 100.

Feuillant (Le). Voyez Gabrielli.

Feuillet (baume de), VIII, 57.

Feuillet (Pierre), curé d'Étrépilly, III, 3; VIII, 57.

Feuquières (Oise), XIII, 305.

Feuquières (famille de). I, 272, 308, 466; IX, 202.

Feuquières (Isaac de Pas, marquis de), ambassadeur de Suède, II, 254; répand l'*Exposition* de Bossuet, I, 311. Avis qu'il donne de l'utilité de l'*Exposition* en Suède, II, 224, 231, 235, 237. — IV, 70; XIV, 417, 418, 448.

Feuquières (Philibert Charles de Pas de), évêque d'Agde. Sa tentative présidée par Bossuet, II, 164; XIV, 455.

Fèves servant au vote pour l'admission des religieuses, VI, 154. Affaire des fèves à Jouarre, VI, 189 et suiv.; 203, 213, 214, 215, 224 et suiv., 287, 327.

Février ou Le Février (Laurent), docteur, et Marie d'Agreda, VIII, 12, 34.

Février (Guillaume), parfumeur, XI, 123.

Février (Guillaume), contrôleur de la maison de Henriette d'Angleterre, XIV, 411.

Février (Marie-Anne), XI, 123.

Février (Mme), légataire de Catherine Gary, XIV, 411.

Feydeau (Mathieu), curé de Vitry-le-François, V, 165.

Feydeau de Brou (Henri), évêque d'Amiens, membre du Petit concile, IV, 82; écrit contre Sfondrati, VIII, 172, 173, 304, 312. Son attitude dans l'affaire des *Maximes*, VIII, 304, 312. — IX, 271, 305.

Fiacre (saint). Descente de sa châsse, V, 373. Ses reliques, XIII, 338. Bossuet les fait refuser à leurs premiers possesseurs, V, 374. Culte de saint Fiacre en Toscane, VII, 257; ses miracles, VII, 287; neuvaine à saint Fiacre, VII, 286. Ses reliques et les magistrats de Meaux, VII, 256, 257, 286. Relique envoyée au Grand duc, VII, 228, 256, 257, 287, 526, 529. Procès-verbal de l'ouverture de la châsse du saint, VII, 525 à 528. Son office envoyé au Grand duc, IX, 15; XIV, 318, 319. Sa Vie par Mabillon,

XIV, 83, 84. — IX, 70; XIV, 483.

Fibiel (N.), protestant de Metz, I, 470.

Ficin (Marsile), éditeur de Platon, XIV, 59.

Fictions ou fautes fictives. Polémique à leur sujet. Voyez Le Roy et Rancé.

Fiesque (Catherine Marguerite de), religieuse à Jouarre, nommée abbesse de Notre-Dame de Soissons, IV, 360; VI, 116, 119, 120. Sa nomination attribuée au duc du Maine, VI, 125. Une de ses lettres, VI, 141. Sa bénédiction, VI, 240. Son éloge, VI, 410. Ce qu'elle dit de Villarceaux, VII, 229, 230. — IV, 209; V, 53, 119, 186, 197, 199, 252, 383, 400; VI, 12, 112, 204, 326; VII, 144; XIII, 1.

Fiesque (Charles Léon, comte de), IV, 360.

Fiesque (Gilonne d'Harcourt, comtesse de), a servi le duc du Maine auprès de Mademoiselle, VI, 124.

Fiesque (Marie Henriette de), seconde prieure de Jouarre, IV, 505.

Fieubet (Guillaume de), III, 43; X, 290.

Fieubet (Marguerite de), VIII, 410.

Fieux (Jacques de), évêque de Toul, et le prêt à intérêt, XIV, 128.

Fiévet (les), libraires à Lille et à Douai, VI, 251, 252.

Fijan. Voyez Filzjan.

Filleau (famille), V, 338.

Filleau des Billettes (Gilles), V, 338.

Filleau de La Chaise (Jean), et l'édition des *Pensées* de Pascal, II, 69; accusé de plagiat au préjudice de Huet, II, 69, 70. — V, 338; VI, 360.

Filles (*éducation des*), VII, 220 221.

Filles charitables de Claye, IV, 17; de Crécy, II, 372, 373, 374; de Dammartin, VIII, 36; de La Ferté-Gaucher, II, 373, 374, 487, 489. — Filles charitables de La Ferté-sous-Jouarre, fondées par Mme de Tanqueux, III, 32, 33; leurs règlements revus par Bossuet, III, 33, 141, 142; IV, 28, 29, 30, 35, 88, 129. Bossuet ne veut pas faire d'elles une congrégation religieuse, IV, 138; leur vocation particulière est l'enseignement, IV, 354; elles s'occupent des enfants des nouveaux convertis, III, 444; elles ont des dames pensionnaires, IV, 32. Leurs confesseurs, IV, 130; leur visiteur, IV, 151; le P. de La Pause, leur directeur, V, 50; l'abbé de Fortia, leur supérieur, V, 224, 233; leurs supérieures : Sœur André, IV, 52, 53; Sœur Desnoyers, IV, 88; Mme de Beauvau, IV, 263 à 266; charges remplies par Mme Cornuau, V, 237. Soins que Bossuet prend de leur établissement, IV, 26, 29, 32, 49, 52, 53, 106, 109, 110; V, 224, 241; il fait appel en leur faveur à Mme de Tanqueux, V, 262; il leur envoie son Instruction sur la lecture de l'Écriture sainte, IV, 353; il désapprouve leurs rapports avec le prieuré de Reuil, IV, 26, 28. Acte relatif à une fondation, V, 233. Le Saint-Sacrement et la

maison des Filles charitables, IV, 366, 367; V, 85, 281, 299, 328. — Elles sont agrégées d'abord aux Filles de l'Union chrétienne, III, 33, puis aux Miramionnes, V, 317, 328, 386, 387, 395, 400, 415 à 418, 458, 459; VII, 31 à 34. — III, 289; IV, 40, 41, 42, 49, 151; V, 67, 150, 178, 182, 261, 346, 385, 405; VI, 13; IX, 390.

Filles de la Conception, XIV, 407.

Filles de l'Enfance, recueillies par l'évêque de Vaison, II, 345; leur suppression, III, 507. — V, 413; VIII, 411; XII, 301, 339; XIV, 461, 512.

Filles de l'Instruction chrétienne, à Meaux, III, 344.

Filles du Saint-Sacrement, rue Cassette, III, 37; VI, 134, 143; leurs constitutions, suspectes de quiétisme, X, 309.

Filles de Sainte Geneviève, V, 395. Voyez Miramionnes.

Filzjan de Grandmaison (Étienne), official de Langres. Sa famille, XI, 399. Son monitoire contre les quiétistes bourguignons, XI, 396. — Il passe pour protéger Quillot, XIV, 79, 80; mesure réclamée contre lui, XIV, 80; sa sentence dans le procès fait aux sectateurs de Robert, XIV, 180 et suiv. — X, 184; XIV, 519.

Fiñana (Espagne), VIII, 68.

Finis operis et finis operantis, X, 54.

Firmin (saint), VIII, 305.

Fismes (Marne), XII, 393.

Flabemont (Vosges), abbaye, IX, 348.

Flacius Illyricus, ou Mathias Flack, V, 195; XII, 116; XIII, 359.

Flandre (affaires de), X, 224, 225. Brefs aux évêques de Flandre, VIII, 192. Campagne de Flandre, III, 5.

Flavet (le P. Pierre), jésuite. Sa lettre au sujet de l'arbitrage de M. de Harlay, IX, 146. — X, 241.

Flavien, patriarche de Constantinople, I, 113.

Flavius Dexter. Sa chronique, VIII, 18, 149; XIV, 502.

Fléchier (Esprit), évêque de Nîmes, académicien, I, 261. Il blâme la vivacité de Rancé, II, 39; prend part aux réunions du Petit concile, II, 103. Fléchier et Noailles, VIII, 59; XII, 428; son attitude dans l'affaire du quiétisme, VIII, 382. Fléchier et les nouveaux catholiques, IX, 320; XII, 428. Sa réponse à une circulaire du P. de La Chaise, XIII, 464. — V, 223; XI, 479; XII, 441; XIII, 6.

Fleix (Marie Claire de Bauffremont, comtesse de), X, 63.

Fleix (M. de), protestant, IV, 468.

Fleurus (Belgique), IV, 87; VIII, 19; XI, 30.

Fleury (Claude), membre du Petit concile, II, 102; IV, 82. Sa version latine de l'*Exposition*, I, 408; II, 25, 185, 191; ses livres: des *Mœurs des Israélites*, II, 513, des *Mœurs des chrétiens*, II, 514; son *Catéchisme historique*, II, 515, 516; son *Histoire ecclésiastique*, VII, 88, 89. Sa Vie de Mme d'Arbouze, III, 59; ses travaux sur Origène, XIV,

450; son mémoire sur l'instruction des infidèles, XIV, 373. — Son voyage à la Trappe, II, 370; Fleury et Rancé, III, 36, 37. Sa réception à l'Académie, VIII, 9; il accompagne Bossuet dans ses visites pastorales, III, 5, 506. Il raconte la mort de l'abbé de Varès, III, 15 et suiv., intéresse Bossuet au sort des enfants de Cordemoy, III, 30; il est l'hôte de Bossuet, III, 36, 37, 439, 445; ses rapports avec l'abbé Nicaise, III, 313. — Il juge Bossuet trop sévère pour la *Pomone* de Santeul, IV, 73, 90. Son avis sur l'usage de la mythologie, IV, 73; sur l'annate, II, 227; sur le mémoire de Bossuet contre Ellies du Pin, V, 57; sur la querelle entre Bossuet et Fénelon, VIII, 207; son attitude pendant cette querelle, IX, 392; il est sauvé de la disgrâce des amis de Fénelon, IX, 392; faux bruit de sa nomination au préceptorat des princes, X, 11, 14, 69, 75; Fleury dépositaire du manuscrit de la *Defensio*, IX, 57; il travaille à une traduction, III, 452. — Fleury à Villeneuve-le-Roi, III, 15, 19. Il est confesseur du roi Louis XV, XIV, 208. — VI, 130; VIII, 234.

Fleury (Hercule de), correspondant de Bouillon, IX, 62; son différend avec Luc d'Aquin, XII, 84, 85; avis de Bossuet sur cette affaire, XII, 474 et suiv. Jugement de Fleury sur R. Simon, XIV, 85. Bossuet lui demande un dimissoire et lui envoie son ordonnance contre Simon, XIV, 434, 435. — IX, 15.

Fleury (Jacques), signe la censure des *Maximes*. XI, 470.

Fleury (Julien), chanoine de Chartres, I, 396; XIV, 450.

Floquet (Amable), historien de Bossuet, cité, I, 275, 480; III, 529; discuté, II, 332, 367; corrigé, I, 169, 189, 274; III, 37, 41, 308; IV, 185; XIV, 413, 471. — VIII, 41; IX, 191; XIV, 442.

Florence. L'archevêché, III, 147. La Saint-Jean à Florence, XII, 60. Entrée de l'ambassadeur à Rome, XII, 25, 26. — III, 80; IV, 301; V, 304; VII, 405, 418, 445; VIII, 35, 76, 158, 385; IX, 22, 225, 294; X, 158, 253, 273, 328; XI, 18, 21, 24, 43, 52, 63, 82, 102, 255, 370; XII, 12, 25, 28, 31, 57, 60, 63, 69, 71, 388; XIV, 500.

Florence (concile de). Son attitude à l'égard des Grecs, V, 157; sur le divorce en cas d'adultère, VI, 42. — VIII, 148, 158, 159; XI, 316.

Florus, II, 109.

Flouret (Claire), femme Pocquelin, VI, 372.

Flournoy (Gédéon), ministre et polémiste protestant, II, 367.

Foi. Son analyse, V, 37; XII, 113; sa perpétuité, XII, 124 et suiv. La foi, seul soutien dans un état de découragement, IV, 176. Remède aux tentations contre la foi, VII, 70 à 72. Foi explicite, IV, 233. Règle de la foi, V, 245, 246, 286. — Foi nue, VI, 51, 58, 315, 396, 424 et suiv., 427, 429, 443; VII, 28, 29, 45, 47. Voie de la foi, V, 398; vivre en foi, VII, 249. — Foi divine,

XII, 283, 295 ; foi catholique, XII, 295; foi ecclésiastique, XII, 295; foi humaine, XII, 283, 295. — La foi humaine touchant les faits dogmatiques, exigée par Péréfixe sur le fait de Jansénius, I, 431, 434, 435; réfutation de cette doctrine par Nicole, I, 434, et par Fénelon, I, 439; XII, 296. — V, 404; VI, 429, 443 à 447, 453, 454, 466, 468, 507.

Foi (la) réduite à ses justes bornes, ouvrage de Papin, IV, 269.

Foigny (Aisne), abbaye), VIII, 512; XIV, 273.

Foires. Permission d'aller aux foires accordée à une religieuse, IV, 224.

Foisil (Pierre), ou Dom Zozime, abbé de la Trappe, VII, 172, 178, 306.

Foix, XII, 169.

Foix (Gaston de), tué à Ravenne, XII, 175.

Foix (Henri François de Candale, duc de), VIII, 47, 63.

Foix de Candale (Louise de), abbesse de Sainte-Glossinde. Difficultés qu'elle apporte à la réforme, XIV, 264 à 266.

Foix (Marie Charlotte de Roquelaure, duchesse de), X, 63, 126.

Foix (Henri François de), X, 63.

Foix (Jean-Baptiste Gaston de), assisté à la mort par Bossuet, X, 63; XIV, 265.

Folliez (Jean), curé de Faremoutiers, recommandé à Mme de Beringhen, XII, 381. Ses difficultés avec cette abbesse, XIII, 37. — XII, 121.

Folligny (Denis et Élisabeth de), V, 221.

Fondamentaux (articles), XII, 146 et suiv.

Fondements de la vie spirituelle, du P. Surin, VIII, 386.

Fonseca (le P. Pierre de), jésuite, XIII, 65.

Fontaine (la M. Eugénie de), visitandine, et Mme Guyon, VII, 500.

Fontaine (Jean, Nicolas et veuve), V, 100, 103.

Fontaine-Guérin (Maine-et-Loire), IX, 17.

Fontaine-les-Nonnes (Seine-et-Marne), monastère, III, 445; IV, 407; VI, 352; XIV, 427.

Fontaine-Saint-Lucien (Oise), XIII, 288.

Fontaine-sous-Jouy (Eure), VIII, 90.

Fontainebleau. Trinitaires, IV, 190. — Séjour de Bossuet, II, 245; III, 144; VIII, 341, 358, 367, 369, 371, 383, 384, 385, 395; X, 231, 255, 256, 264. — IV, 118, 119, 121, 334; VI, 343; VIII, 47, 67, 83, 97, 102, 104, 105, 111, 364, 416, 433; IX, 16; X, 192, 206, 207, 218, 247, 270, 280, 293, 296, 304, 330; XI, 362; XII, 78, 392; XIV, 427.

Fontaines (Charles), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Fontanges (Mlle de), V, 212.

Fontanée (le P.), jésuite. Son voyage en Angleterre, XIV, 49, 50.

Fontenay-le-Comte, XI, 67, 458.

Fontenay-en-Brie, ou Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne), VII, 125; VIII, 426.

Fontenay-le-Marmion (Calva-

dos), abbaye de Saint-Étienne, III, 26.
Fontenelle (Seine-Inférieure), monastère, V, 220.
Fontenelle. Ses éloges de Varignon, IV, 91; de des Billettes, V, 338; XIV, 483; de Saurin, XIV, 479. — III, 500; V, 133.
Fontenier prêté par Condé à Bossuet, III, 21, 123, 144.
Fontenilles (Antoine René de), évêque de Meaux, VIII, 25; XIII, 415.
Fontevrault (Maine-et-Loire), abbaye, III, 445, 450; VIII, 538; XI, 258, 259; XIV, 427.
Fontevrault (l'abbesse de), Marie-Madeleine Gabrielle de Rochechouart-Mortemart, son oraison funèbre, VII, 207. — VII, 201, 207; VIII, 538; XI, 258, 259.
Fontpertuis (Mme Angélique Angran de), V, 410, 413.
Forbes, en latin Forbesius (William), évêque anglican d'Édimbourg, III, 259.
Forbesius. Voyez Forbes.
Force (notion de), V, 130, 131, 337; VI, 341, 520 et suiv., 526 à 530. Voyez Dynamisme.
Forcoal (Jean de), II, 240.
Fordrain (Jean), chanoine, VII, 528; XIV, 213.
Forer (le P. Laurent), jésuite, et la Confession d'Augsbourg, III, 225, 226, 228.
Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure), VI, 392, 394, 410; VII, 197; XII, 84.
Forget de Bruillevert (François), XIV, 388.
Forget de Fresnes (Jean), XIV, 388.
Forli (Italie), XI, 24.
Formaget (Jean), écrit contre l'*Exposition*, III, 352.
Formes substantielles, VI, 347; XII, 317.
Formula concordiæ, III, 228.
Formulaire, dans l'affaire de Jansénius. Mandement de Péréfixe à son sujet, I, 431, 432, 434; lettre de Bossuet aux religieuses de Port-Royal, I, 84 à 146; 430 à 432; réflexions des religieuses sur cette lettre, I, 433 à 440. — Signature du formulaire, II, 47, 49, 50. Il est souscrit par H. Arnauld, I, 431, 432; Diroys décide Duhamel à le signer, I, 248 et 249. Louis XIV et le formulaire, II, 282. Quatre évêques refusent de le signer, II, 282, 283; Vialart intervient en leur faveur, II, 283.
Formulaire des protestants suisses, V, 476, 477, 480.
Forsat (Jean de La Baume de), son régiment, XI, 31.
Fortia (famille de), III, 143; VII, 31.
Fortia (l'abbé de), visiteur des Filles charitables de La Ferté, III, 143; IV, 109, 151; V, 224, 233, 234, 262; VII, 31; XIV, 464.
Fortin (Jacques), curé de Carville, II, 244.
Fortin (N.), jadis feuillant sous le nom de Jean de Saint-Laurent ou de petit Dom Cosme, XI, 60.
Fortin (Thomas), proviseur du collège d'Harcourt, XII, 191.
Fossés-Saint-Victor (rue des), III, 333.
Foucault (Joseph), secrétaire du Conseil, IV, 334.

Foucault (Madeleine Bossuet, dame), sœur de M. de Meaux, III, 538; IV, 334, 335; VI, 89, 91; VII, 190; VIII, 6, 71, 145; X, 5; XI, 116; XII, 385, 386, 391; XIV, 365; elle va aux eaux de Bourbon, VII, 216, 217; elle parle en faveur de Drouyn, XIV, 369. — Sa mort, XIV, 438.

Foucher (Nicolas et Simon), VI, 339, 340.

Foucher de Careil (Louis Alexandre), éditeur de Leibniz, II, 391; IV, 377; V, 549; VI, 217, 336, 348; XI, 68, 169, 312, 359. Corrigé, II, 391.

Foucquet (Gilles), ami de Mme Guyon, VIII, 456.

Foucquet (Madeleine), maréchale de Bellefonds, I, 237.

Foucquet (Marie), duchesse de Charost. Voyez Charost.

Foucquet (Nicolas), surintendant, VI, 7; VII, 306.

Foucquet (François), archevêque de Narbonne, XIII, 400.

Foucquet de Chaslain (Jean), I, 237.

Foudroyant (le), vaisseau, XIV, 218.

Fougères, IV, 376.

Fougueux (le), pseudonyme de Mme Guyon, VIII, 246.

Foulis, lord Clinton (James), III, 294.

Foullé (Aimée), II, 373.

Fouilleuse (L. de), curé de Saint-Augustin, VII, 107.

Fouilloux (Jacques). Lettre à lui adressée sur le prétendu mariage de Bossuet, XIV, 403.

Foullon (Jacques), médecin, VI, 91.

Foulon (Marguerite et Anne), des Filles charitables, II, 372, 374, 491, 492; III, 33; XIV, 458.

Foulques Nerra, comte d'Anjou, XII, 259.

Fouquet (Étienne), chanoine de Meaux et visiteur de Faremoutiers, IV, 282; VI, 87, 89, 99, 102; VII, 528; X, 305; XII, 352; XIV, 213, 216.

Fourberie de Douai, XIII, 517.

Fourberie de Louvain, XIII, 269, 494.

Fourcroy (l'abbé Nicolas Ignace de). Neveu du jésuite Louis, de l'avocat Bonaventure, et de Jean, chanoine d'Orléans. Son éloge du P. de La Tour, VIII, 67.

Fourcy (l'abbé Balthazar Henri de). Sa famille, IX, 162, 188. Il est à Rome, VII, 308; lié avec Petrucci, IX, 250. Sur les divergences entre les prélats adversaires de Fénelon, IX, 162, 163, 167, 188. Il signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Fourcy (Henri de), V, 149.

Fourcy (Henri Louis de), V, 149.

Fourcy (Marguerite de), XI, 165.

Fourcy (Marie de), XIII, 261.

Fourcy (Marie Marguerite de), XIII, 478.

Fouré ou Fourré (Mme), religieuse à Jouarre, V, 53, 199. Voyez Fourré.

Fouré ou Fourré (le P. François), oratorien, V, 349.

Fourier (Pierre), fondateur de la congrégation Notre-Dame, II, 239. Maison de cette congrégation à Charonne, II, 290.

Fourille (Marie de Chaumejan de), VI, 88.

Fourment (Étienne), curé de Boitron, V, 120.

Fournier (Édouard), corrigé, VII, 213.

Fourquemin (Robert), signe la censure des *Maximes*, XI, 471.
Fourré (Sœur Anne Françoise), dite de Saint-Denis, religieuse à Faremoutiers, IV, 163.
Fox (Georges), fondateur de la secte des quakers, II, 210.
Foy (Raoul), chanoine de Beauvais, son procès et son supplice, IV, 130, 132 à 135; XIV, 474.
Francastel (Claude Pierre de), bibliothécaire aux Quatre-Nations, dénoncé par Picques, XIV, 267, 448.
Francastel (Robert de), procureur fiscal de Saint-Lucien, maintenu en fonctions par Bossuet, I, 275; XIV, 448. Lettres que Bossuet lui écrit au sujet de Saint-Lucien, latitude qu'il lui laisse, XIV, 267 à 273, etc.
Francelles (Antoine), curé de Saint-Jean-en-Grève, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Francfort-sur-le-Mein (Allemagne). L'*Exposition*, à la foire de cetteville, II, 249; *Concile*, V, 246. — V, 195; IX, 276; XIII, 259.
Francfort-sur-l'Oder (Allemagne), IV, 269.
Francine ou Francini (famille), III, 100.
Francine (Mme de), femme de Pierre Francine, fonde à Monceaux une chapelle; ses rapports avec Bossuet, III, 100.
Francine de Grandmaison (Thomas Honoré de), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Fransciscains ou Frères mineurs, signataires de la censure des *Maximes*, XI, 471.
Franco, abbé d'Afflighem, XII, 354
François (Marie), nièce et légataire de Claude Lorey, XIV, 230.
François (le P. Raymond), dominicain, XI, 345.
François de Sales (saint). Voyez Sales.
François Ier. Son intervention au sujet du mariage de Henri VIII, III, 358, 360, 363, 385, 386. Il fait enlever les registres de la Faculté de théologie, III, 358, 363, 389. — III, 111, 319; X, 360; XI, 361.
François-Marie de Tours, capucin, XIII, 247.
Francowitz (Mathias), V, 195.
Franeker (Hollande), IV, 184; V, 483; IX, 276.
Frankenthal (Bavière), III, 531.
Franquerue (Lucien), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Franqueville (Jean-Baptiste de), principal des Quatre-Nations, puis grand vicaire de Lisieux, XIV, 422.
Franxault (Côte-d'Or), XIV, 452.
Franzone (Jacques, cardinal), IX, 87.
Frascati ou Frescati (États de l'Église). L'abbé Bossuet y a un domicile, VIII, 437. — VIII, 113, 303, 377, 378, 381, 383, 423, 437; IX, 22, 30, 195, 225, 306; X, 84, 89, 95, 96, 100, 135, 204, 334, 347, 348, 391, 392, 399, 416, 438, 439, 440, 459; XI, 51, 58, 106, 135, 137, 249, 264, 411, 413, 427, 428; XII, 26, 388.
Frassen (le P. Claude), gardien du grand couvent des cordeliers, critique Huet après l'avoir pillé, est réprimandé par Bossuet, II,

77; III, 58. Il signe la censure des *Maximes*, XI, 469, 471. — IV, 70; VIII, 5; XII, 160.
Fraticelles (les), VIII, 56.
Frayer (Louis), docteur de Navarre, signe la censure, XI, 471.
Frazers (clan des), en Écosse, XIV, 400.
Frédéric Ier et Frédéric II, rois de Prusse, III, 158; XIII, 221.
Frédéric IV et Frédéric V, électeurs palatins, III, 395; IV, 304; V, 162; VI, 355.
Frédéric, landgrave de Hesse-Darmstadt et cardinal, III, 226.
Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, III, 395.
Frédéric (le prince), neveu du cardinal de Bouillon, X, 329.
Fréhel (Pascal), curé à Clermont, et le Cas de conscience, XIV, 23, 92, 301.
Fréjus (Var), IX, 441; X, 113; XII, 331, 474, 478; XIV, 500.
Fréjus (l'évêque de). Voyez d'Aquin et Hercule de Fleury, IX, 288.
Frémondie (Glaine de), XIV, 419.
Frémont. Divers personnages de ce nom, XIV, 520, 521.
Frémont (N.), avocat, intervient en faveur d'un curé, XII, 169.
Frémont (Hélène de), XIV, 499, 500.
Frémont (Nicolas de), beau-père du maréchal de Lorges, III, 415.
Frémont (Thomas), XII, 169.
Frémont d'Ablancourt (Nicolas), XIII, 297. Voyez Ablancourt.
Frémoy (le), dépendance du monastère de Torcy (Seine-et-Marne), X, 18, 19, 141.
Fréquente communion (la), ouvrage d'Arnauld, favorisé par Grimaldi, archevêque d'Aix, II, 347. — XIV, 510.
Frère (le cher petit), VIII, 1, 2.
Frère ou du Frère, XIV, 448.
Frescati. Voyez Frascati.
Fresne, ou Saint-Pierre du Fresne (Calvados). Bossuet y nomme un curé, II, 200.
Fresne (de), pseudonyme de Quesnel, XIV, 428.
Fresnes (Antoine Le Viste, sieur de), III, 361, 385, 386.
Fresnes (Jeanne Baillet, dame de), III, 361.
Fresnes-sur-Marne (Seine-et-Marne), VII, 201, 207, 209. Voir Montespan.
Fresnoy-les-Combries (Oise), XIV, 496.
Fribourg (Suisse), IV, 347.
Fribourg-en-Brisgau (Bade), III, 226; VIII, 13.
Fricaule (N.), curé de Crépoil, VII, 134.
Fricx (Eugène-Henri), libraire de Bruxelles, IX, 308.
Frizon (Pierre), XIII, 363.
Froger (Georges), XIV, 525.
Froidmont (Oise), abbaye, VIII, 15; IX, 267.
Froidmont (Libert), VII, 118; XIII, 493.
Froissart (Jean), historien, curé de Lestines-au-Mont, II, 292.
Fromageau (Germain) et Marie d'Agreda, VIII, 12.
Fromont. Voyez Froidmont.
Fronteau (le P. Jean), génovéfain, et Tanneguy Le Fèvre, VIII, 211; éditeur d'Yves de Chartres, II, 429.
Frotté (Jean-Pierre), ex-génovéfain. Sa famille, IV, 453, 454,

455, 456. D'abord bien traité par Bossuet, puis chassé de sa cure, IV, 454 à 461. Son pamphlet contre Bossuet, IV, 453 à 479.
Frowin, abbé d'Engelberg, XII, 355.
Fructueux (saint), IX, 133.
Frumentius, XIII, 178.
Fublaines (Seine-et-Marne), IV, 77 ; XIV, 99.
Fulda (Hesse-Cassel), VIII, 18.
Fulgence (saint), XII, 155.
Fumichon (Calvados), XIV, 424.
Funérailles à Jouarre (sur les), VII, 74.
Furetière (Antoine), lexicographe, et la prononciation de l'*h*, III, 454.
Furstenberg (de). Deux familles de ce nom, I, 286.
Furstenberg (Ferdinand de), évêque de Paderborn, I, 286 ; ami du P. Verjus, I, 290. Sur une version latine de l'*Exposition*, I, 286 à 289. — XIV, 449.
Furstenberg (François Égon de), évêque de Strasbourg, fait traduire en allemand l'*Exposition*, II, 168, 179.
Furstenberg (Guillaume Égon, cardinal de), évêque de Strasbourg, auteur présumé de la version allemande de l'*Exposition*, II, 168 ; candidat au siège épiscopal de Liège, XI, 8. — I, 310 ; VII, 468 ; IX, 44, 53, 190, 267.
Furstenberg (N. de), camérier d'honneur du Pape, XI, 427.
Furstenberg (Marie de Ligny, princesse de), XII, 362.
Fusionienne (*religion*), VIII, 411.
Fyot d'Arbois (Philippe), X, 330.
Fyot de La Marche (Claude), abbé de Saint-Étienne de Dijon, conseiller au Parlement de Bourgogne, X, 330 ; XIV, 182.
Fyot de La Marche (Philippe), conseiller au parlement de Bourgogne, XIV, 464.

G

Gabriel (Jacques), architecte, XII, 489.
Gabriel de Toulon ou de Sainte Claire (Gabriel Vieilh, dit le P.), augustin déchaussé, et la censure d'Érasme, III, 389.
Gabrielli (Jean-Marie), plus tard cardinal, est dit avoir ajouté au texte de Sfondrati, VIII, 231 ; son apologie de ce théologien, VIII, 249 ; IX, 152, 173 ; X, 214, 224. Bossuet le fait maintenir au nombre des examinateurs des *Maximes*, VIII, 385. L'abbé Bossuet regrette de ne l'avoir pas fait exclure, IX, 88, 152. Gabrielli devient général des feuillants, XII, 28. Pauvreté de sa théologie, IX, 163. — VIII, 353, 372 ; IX, 10, 24, 33, 77, 78, 93, 129, 137, 143, 150, 160, 163, 166, 172, 180, 192, 224, 234, 371 ; X, 35, 86, 156, 221, 410 ; XIII, 464 ; XIV, 508.
Gachant (N.), ministre de Chartres ; sa conversion, I, 451.
Gache (Lot-et-Garonne), VI, 367.
Gachon (M. Paul), IX, 319.
Gaël (Ille-et-Vilaine), prieuré, VIII, 358.
Gaétan ou Cajétan de Thiennes (saint), X, 88.

Gaffarel (l'abbé Jacques), orientaliste, II, 220.

Gaignières (François Roger de), VII, 207; XI, 258. Lettre que lui écrit Phelipeaux, XIV, 231.

Gaillard (Antoine), archidiacre de Toul, I, 308.

Gaillard (Charlotte), III, 271.

Gaillard (le P. Honoré Reynaud de), jésuite, IV, 155; IX, 124, 477; X, 431; XI, 128, 432, 433; XIV, 474.

Gaillardon (Claude), prieur-curé de Clave, XIV, 235.

Gaillon (Eure), chartreuse, IX, 286.

Gaitte (Barthélemy), directeur des Nouveaux convertis, signe la censure des *Maximes*, XI, 471.

Gaitte (Jacques Charles), chanoine de Luçon, XIII, 483; réfute Le Correur, III, 7.

Gale (Thomas), éditeur de W. Forbes, III, 259.

Galère, empereur, III, 496.

Galesio (Dominique Galesi, dit), évêque de Ruvo, V, 76.

Galilée (Galileo Galilei), VI, 521.

Galipaud (le P. Jean), oratorien, XIV, 23.

Gall (saint), III, 317, 318.

Gallard (Romain Frédéric), évêque de Meaux, IV, 450.

Galleran (le jeune), VIII, 297; XIV, 506.

Galleran (Jean), bénédictin, XIV, 506.

Galles (Philippe Michel Ellis, dit évêque de), V, 535; XIV, 484.

Galles (Jacques François Édouard, prince de), fils de Jacques II, a pour gouverneur Milord Perth, VIII, 43.

Galleton (Louis), prêtre de Seurre, XI, 385, 387.

Gallia christiana, corrigée, IX, 288.

Gallicanes (*libertés*). Bossuet et Noailles accusés d'y avoir dérogé en portant à Rome l'affaire des *Maximes*, XI, 142; le bref de condamnation de cet ouvrage n'est pas d'accord avec elles, XI, 440; difficultés qu'éprouvera sa réception en France, XI, 215, 235, 271; comment les évêques doivent l'accueillir, XI, 235, 328, 333; pour sauvegarder les libertés gallicanes, on convoquera les assemblées provinciales, XI, 492.

Gallicanisme, autrefois toléré par Rome, III, 82 à 84; a empêché plusieurs abus, XI, 363; on travaille à le rendre odieux, XI, 254; Bossuet travaille à le défendre, VII, 297. Le gallicanisme de Bossuet, II, 274, 277 et suiv.; du cardinal d'Estrées, II, 268; celui des évêques est distinct de celui des magistrats, II, 253, 277, 283, 314. Le gallicanisme et le pouvoir du Pape sur le temporel, II, 327, 328; III, 45. Les causes majeures, voyez Gerbais. — IV, 90; VI, 335, VIII, 75, 325, 338, 339, 345.

Gallot (Raphaël), chanoine de Jouarre, IV, 158.

Galloway. Voyez Ruvigny.

Galloys (l'abbé Jean), rédacteur du *Journal des savants*, I, 261; compétiteur de l'abbé de Varès à la Bibliothèque du Roi, III, 20, 21. Galloys et l'*Histoire critique* de R. Simon, II, 66; XIII, 417. — XIV, 448.

Gamaches (Somme), XIII, 357.
Gamart (Louis), greffier en la Chambre des Comptes, intermédiaire entre P. Ferry et Th. Maimbourg, I, 444, 453, 462 ; XII, 20.
Gand, II, 57, 58 ; XIII, 493.
Gandelu (Aisne), VI, 305 ; VII, 134 ; XII, 111 ; XIV, 473.
Gangres (Asie-Mineure). Concile expliqué par Rancé, II, 361, 362.
Gannat, VII, 206.
Gantrel (Étienne), graveur, X, 288.
Gap, V, 307.
Garçons. Croyance populaire au sujet des septièmes garçons, VII, 47, 48.
Gardeau (le P. Julien), génovéfain, IV, 24.
Gardère (M. Jean), bibliothécaire de Condom, I, 480.
Garnay (Eure-et-Loir), IV, 457.
Garnier (le P. Jean), jésuite, I, 324.
Garson (Charles Nicolas), curé de Saint-Landry, signe la censure des *Maximes*, V, 496; XI, 469.
Gary (Catherine). Voyez Mauléon.
Gary (Claude), XIV, 412.
Gary (François), III, 366.
Gary (Françoise), XIV, 412.
Gary (Nicolas), XIV, 413.
Gary (Pierre), III, 366, 521 ; XIV, 412, 413.
Gassendi (Pierre Gassend, dit), V, 109, 337.
Gassendistes, VI, 347.
Gassicourt-les-Mantes (Seine-et-Oise), prieuré. Bossuet soutient un procès à son sujet, I, 175, 254, 428. — XIII, 266.
Gasté (Armand) a publié des lettres inédites de Bossuet ou adressées à ce prélat, I, 281 ; II, 365, 389; III, 65, 66, 67, 105, 198, 449 ; V, 377; VI, 24, 78, 126, 197, 376 ; VII, 36 ; VIII, 250 ; IX, 2, 32, 134; XI, 110, 256, 257.
Gaston d'Orléans, III, 453; XI, 89.
Gaucher (Paul), vicaire à Saint-Roch, signe la censure des *Maximes*, XI, 471. Son témoignage sur les derniers sentiments de Bossuet, XIV, 234, 243.
Gaudechard (Oise). Réparations à l'église, XIII, 282, 286, 288, 301, 302.
Gauderon (Sœur N.), religieuse à Jouarre, IV, 156, 495.
Gaudon (N. de) chargé de desservir la paroisse de Faremoutiers, IV, 166, 167.
Gaudon (Jean, René et Sylvain), IV, 166 et 167.
Gaultier (Simon), procureur, VII, 459.
Gaureaux du Mont (Renée Madeleine de), belle-sœur de Bossuet, III, 450 ; sa mort, IV, 50.
Gautier (la femme) ou la Gautière, VI, 368, 555.
Gay (Pierre), sulpicien, confesseur de Louis Périer, XIV, 23, 201. — Gay et le Cas de conscience, XIV, 92 et suiv. ; 201, 202.
Gayant (Charlotte et Louis), III, 143.
Gayant (Marie-Geneviève), dame d'Aquin, XIV, 412, 500.
Gaye (ou peut-être Goyet, ou Gayot) favorable à Marie d'Agreda, VIII, 12.
Gayot (Jean ou Barthélemy) signe la censure des *Maximes*, XI,

470. C'est peut-être le même qui donne avis à Bouillon du courrier de l'abbé Bossuet, XI, 278, 279, 340.

Gazette (*la*), rédigée par l'abbé Renaudot, III, 20, 21, 24. Ses bureaux, III, 19.

Gazette d'Amsterdam (*la*), IX, 261.

Gazettes de Hollande, II, 396; IX, 191, 217, 231, 250, 261, 266, 276; X, 29, 44, 45, 208, 209; XI, 359.

Gazier (M. Augustin), éditeur des *Maximes et réflexions sur la comédie*; sa collection, V, 424; XI, 479; textes communiqués par lui, II, 39, 43, 381; XIV, 503.

Gazil de La Bernardière (Michel), supérieur des Missions étrangères. Sur l'élévation de Bossuet à l'épiscopat, XIV, 372.

Gélase Ier (saint), pape, I, 104, 146; XII, 128, 186, 209. Le pape Gélase et le canon des Écritures, XII, 235, 243.

Gélase II, pape, II, 431.

Gellius (L.) Poplicola, magistrat romain, VI, 524.

Gemara (la), III, 407.

Génébrard (Gilbert), archevêque d'Aix. Sur Origène, XIII, 371,

Gênes. Mme Guyon dans cette ville, VII, 488, 492. — IX, 179, 225, 226, 370, 466; X, 17, 253; XI, 14, 241, 247; XII, 60, 78.

Genest (l'abbé Charles Claude) rédige la dédicace de la version de Trévoux, XIII, 313. Sa *Pénélope* lue chez Bossuet, VI, 280. Son poème des *Principes de philosophie*, XIV, 472.

Genest (Marc), ou Marc de la Nativité, carme, IV, 376.

Genet (François), évêque de Vaison, II, 345, 346; brouillé avec Louis XIV, ami du cardinal Le Camus, recueille les Filles de l'Enfance, II, 345; III, 507; est loué par Bossuet, II, 345 à 347. Sa théologie morale, attaquée par Jacques de Rémond, introduite par Bossuet dans le séminaire de Meaux, II, 346, et patronnée par Le Camus et Grimaldi, II, 347.

Genet (Jean François), théologal de Vaison. Louis XIV s'oppose à sa nomination au siège de Carpentras, II, 346.

Genet (Joseph François) fait partie de la maison du Pape, II, 346.

Genève. Collège de Rive, XIII, 359. Bible de Genève, XIII, 363. — III, 105, 205; IV, 192, 347; V, 475, 479, 480, 481; VI, 6, 340, 376, 550; VII, 486; IX, 23, 37, 57, 77, 130, 165, 270, 320, 463; X, 149, 371; XII, 457, 458; XIV, 467, 489, 500.

Geneviève (sainte). Descente de sa châsse, VI, 304; XIV, 490.

Genlis (Charles Brulart de), VIII, 412.

Génovéfains, II, 490; III, 93, 222.

Genséric, roi des Vandales, III, 133.

Gentet (le P. Philippe), jésuite, VIII, 351; IX, 78, 87.

Gentil (la), hostile à Mme Guyon, VI, 368.

Genty de Bussy, VIII, 250.

Geoffroy de Vendôme, abbé de la Trinité de cette ville et cardinal, II, 429, 432.

Geoffroy (N.), prêtre habitué à Saint-Germain-l'Auxerrois, VII, 530.

Geoffroy-Martel, fondateur d'une abbaye à Vendôme, XII, 259.

Géographie (la) dans l'éducation du Dauphin, II, 122, 146.

Georges Ier, roi d'Angleterre, IV, 303.

Geraldini. Voyez Gozzadini.

Gérard (Armand), chanoine de Sarlat, traduit le Cantique des cantiques, VI, 130.

Gérard (Gilles), chanoine de Beauvais, IV, 132.

Gérard ou Girard, sollicite une prébende de Jouarre, IV, 158; difficultés qu'il éprouve à Jouarre, IV, 162, 187, 249. — IV, 248.

Gerbais (Jean), principal du collège de Reims, à Paris, réfute Jean David, II, 283. Son traité *De Causis majoribus* à l'assemblée de 1682, II, 284, 285; condamné à Rome, II, 283; jugé par Diroys, II, 288. Bossuet le blâme d'avoir suivi le sentiment de Gerson, II, 284. — Gerbais approuve l'ouvrage de Merbes, II, 387; écrit contre les génovéfains, IV, 24; intercède en faveur d'Ellies du Pin, IV, 206 et suiv.; V, 72, 73, 80, 114, 115. — Son avis sur les empêchements du mariage, V, 76; son écrit sur la comédie, VI, 257. Il signe la censure des *Maximes*, XI, 470. — XIV, 456.

Gerberon (Dom Gabriel), bénédictin, éditeur de Baïus, VIII, 352; auteur de l'*Histoire du jansénisme*, I, 85; de l'*Église de France affligée*, II, 291. Sur l'amour de Dieu, II, 338; X, 53; sur Noris, VII, 412. — Gerberon offre à Fénelon de le défendre, VIII, 527; il écrit en faveur de ce prélat, XII, 58, 78, 105; XIV, 323 à 333; il en veut à Bossuet, XII, 59, 82. Sa traduction d'un traité de saint Bernard, XIV, 323, 329. Ses remarques sur le bref condamnant Fénelon, XIV, 331. Il combat d'Argentré, XIV, 330 et 331. — Son procès à Malines, XII, 59, 82; XIV, 323. — Sa vie, XII, 79. — X, 159

Gerberon (Jacqueline), prieure de Torcy, VIII, 93, 110.

Gerbet (Mgr Olympe Philippe), évêque de Perpignan, apprécie la polémique de Bossuet, XIII, 155.

Gergy (Saône-et-Loire), VIII, 112.

Gergy (Jacques Vincent Languet de), diplomate, VIII, 112.

Gerhard (Jean), théologien protestant, XII, 207, 222.

Gérin (Charles), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Gérin (Charles), magistrat et historien, redressé, IX, 287. — V, 464.

Germain (Étienne), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Germain (le P. Jean), carme, signe la censure, XI, 469, 471.

Germain (D. Michel), bénédictin, accompagne Mabillon en Italie, III, 117, 147; V, 522.

Germigny-l'Évêque (Seine-et-Marne). Règlement pour la police, XIV, 378. Maison de campagne des évêques de Meaux, sa beauté, IV, 335; VIII, 19; embellie par M. de Ligny, II, 230, et par Bossuet, III, 41;

VIII, 100; ses jets d'eau, III, 144; ses bocages, VII, 49. — Germigny chanté par Santeul et par Fénelon, II, 230; III, 451; visité par Condé, II, 368, par Fénelon, VII, 49. — Bossuet y fait envoyer des œufs de perdrix, XIII, 303. — Réparations à y faire, XII, 488, 490 et suiv.; sommes provenant de la vente des bois, XII, 490, 491. — Portraits des princes à Germigny, XII, 7. — Effets de la foudre à Germigny, VIII, 100. — Élargissement des routes dans les bois, XIV, 387. Réparations entre le château et la Marne, XIV, 224 à 229. — II, 374; III, 128, 201, 281, 369, 400; IV, 31, 35, 79, 141, 228, 241, 263, 391, 473; V, 96, 148, 151, 191, 197, 198, 486, 487; VI, 1, 10, 13, 62, 68, 307, 400; VII, 107, 112, 131, 132, 148, 265; VIII, 6, 35, 111, 323, 331, 332, 374; IX, 29; X, 30, 76, 113, 164, 191, 200, 272, 281, 306, 343, 422; XII, 52, 94, 95, 362, 386, 393; XIII, 405, 423; XIV, 427, 433.

Germon (le P. Barthélemy), jésuite, attaque Mabillon, III, 268; sa critique de l'Histoire de la congrégation *de Auxiliis* et sa polémique avec le P. Serry, XIII, 64, 65; XIV, 428.

Germond de La Vigne (Alfred), traducteur des lettres de Marie d'Agreda, VII, 406.

Gerson (Jean Charlier, dit), chancelier de l'Université, a siégé au concile de Constance, II, 318. Son opinion sur les causes majeures blâmée par Bossuet, II, 284; ses vers sur l'espérance, VII, 120; son traité *De examinatione doctrinarum*, XII, 320, 321. — VII, 223; IX, 403, 404; XI, 478; XII, 320, 321.

Gertrude (sainte), VI, 509; VII, 416; VIII, 23.

Gervais Chrétien (collège de). Voir Du Bois (Philippe).

Gervaise (Dom François Armand), cistercien, XIV, 499; et Rancé, VIII, 101. Sa Vie manuscrite de Rancé, III, 447. Il se plaint de Maisne et de Maupeou, III, 521, 522. Sa critique des biographies de Rancé, XIII, 28, 29. — VII, 306; VIII, 310; XII, 356.

Gervaise (le chanoine Nicolas). Sa Vie de Rancé, XIII, 27, 28.

Gervaise (Nicolas), médecin de Foucquet, VII, 306.

Gervaise (Nicolas), évêque missionnaire, VII, 307.

Gesvres (Léon Potier, duc de), XIV, 408.

Gesvres (Léon Potier de), correspondant de Janson, II, 252; archevêque de Bourges, II, 423; XI, 165.

Gex, VI, 6, 540; VII, 486, 488, 490.

Giacometti (N.), auditeur de rote, XI, 246.

Gibaut (Le) ou Les Gibaux (Charente), IX, 372.

Gibel ou Etna, VIII, 141.

Gibier envoyé à Bossuet, XIII, 256.

Gien, III, 241; XIV, 458.

Gif (Seine-et-Oise), X, 186.

Gilbert (Jacques), professeur à Douai, III, 345 et suiv.; XIV, 468. Accusé de jansénisme, il soumet ses thèses à Bossuet,

III, 345, 346 ; son ouvrage est examiné par la Sorbonne, III, 345. Gilbert se rétracte, puis revient sur sa rétractation ; mesures de rigueur prises contre lui, III, 346; XIII, 518, 531.

Gilbert de La Porrée, sa rétractation, IX, 399, 436 ; XI, 334, 373.

Gille (N.) habitant d'Acy, VII, 139.

Gilles (Jeanne Françoise), femme de Winslow, XII, 101.

Gillet (François), franciscain, signe la censure, XI, 470.

Gillet (L. N.), paroissien de Jouarre, V, 103.

Gillot (Germain), sa communauté d'ecclésiastiques, XIII, 50.

Gimont (Gers), abbaye, III, 189.

Ginestous (N. de), nouveau catholique, IX, 323.

Giori (Angelo), prélat romain, neveu du Cardinal Angelo Giori, VIII. 425. — Services qu'il rend aux bossuétistes, VIII, 425; IX, 119, 192, 205, 270, 276; X, 182, 386, 412 ; sa pension est augmentée, IX, 270, 339. — Correspondant des cardinaux d'Estrées, VIII, 425; X, 103, et Janson, IX, 123; X, 189, 207 ; Giori jugé par Janson, VIII, 425; X, 214; sa lettre à Bossuet, IX, 243 ; il excite Noailles contre Fénelon, X, 14, 380. — Lettres que l'abbé Bossuet demande qu'on lui écrive, IX, 128, 141, 147, 154, 158; lettres que lui écrivent les bossuétistes, IX, 168, 169, 175 ; compliments et remerciements de Bossuet, IX, 169, 170. — Il n'entend pas le français, IX, 119, 128 ; il est trop franc, IX, 175; il est à cultiver, IX, 339. Il est, auprès du Pape, le porte-parole de l'abbé Bossuet, IX, 358, avec qui il doit concerter ses démarches, IX, 453, 462. Ses audiences du Pape, IX, 154, 455, 462; X, 153, 386 ; XI, 1, 4. — Il blâme Bossuet d'avoir laissé nommer Fénelon archevêque, IX, 112. — Ses rapports avec Panciatici, X, 260; avec l'archevêque de Chieti, X, 294. Il dîne chez le cardinal de Bouillon, X, 262, 438. — Giori sur le projet de censure provisoire, X, 377. Il intervient pour faire confier à Casanate la rédaction du décret de condamnation, XI, 132 ; avis qu'il donne au P. Roslet, XI, 195, 265, 287. Giori et l'indult de Besançon, X, 51 ; et celui de l'abbé Bossuet, XII, 63. Cité sur les augustins quiétistes, X, 87. — Giori et l'abbé Bossuet, IX, 450 ; X, 51, 128, 144, 153, 210, 214, 412. — Son éloge, IX, 164, 165 ; X, 303, 447 ; XI, 21, 241 ; remerciements qu'il mérite, XI, 264, 444. — VIII, 438 ; IX, 240, 262, 263, 269, 270, 285, 286, 297, 366, 370 ; X, 270, 335, 417 ; XI, 138, 265, 307, 328, 356 ; XII, 5.

Girard (Antoine) de La Bournat, précepteur du comte de Toulouse; ses pensions. Recommandé par Bossuet à Pontchartrain, IV, 212, 213 ; V, 164 ; nommé à l'évêché de Poitiers, IX, 287 ; XIII, 56.

Girard, confesseur de Jouarre, IV, 249, 250; apporte à Bossuet un

paquet de Jouarre IV, 248; paraît le même que Gérard. Voyez ce nom.

Giraud (N.) conseiller au parlement de Grenoble, VII, 498.

Giribaldi (Maurice), général des barnabites, IX, 466.

Girone (Espagne), IX, 304.

Gisors (Eure), XIV, 477.

Giry (Sœur Marie-Madeleine de Veilhan de), religieuse de, Jouarre, sa réception, V, 463, 467, 469. Son chien incommode la communauté, IV, 211.

Giudice (François, cardinal del), chargé d'affaires d'Espagne, XI, 412 ; son mot à l'oratorio d'Ottoboni, XI, 87, 138. — Giudice et les jésuites de Liège, XIII, 516. — IX, 225.

Giussano (Giovanni Pietro), biographe de saint Charles Borromée, III, 194.

Givry (Gardien), pasteur du Désert, V, 267.

Givry-en-Argonne (Marne), XIV, 351.

Glandèves (Charles de Villeneuve de Vence, évêque de), VIII, 251.

Glasgow, III, 359 ; V, 476 ; XIII, 323.

Glatigny (Guillaume), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Glatigny (Oise), XII, 83, 487.

Gleghorine (Écosse), XIII, 233.

Gnesen (Pologne), VIII, 297.

Goa (Inquisition de), III, 50.

Goar (le P. Jacques), dominicain, III, 402.

Gobelin (famille), IV, 142.

Gobelin (l'abbé François), aumônier du Roi, supérieur de Saint-Cyr, IV, 142; VIII, 494.

Gobelin (Sœur Marie), dite des Archanges, religieuse de Jouarre, IV, 67, 142, 162, 211.

Gobert (Thomas) a mis en musique les psaumes de Godeau, III, 188.

Gobillard (Jean), carme déchaussé, surintendant des jardins du Grand duc, XII, 71.

Gobillon (Nicolas), curé de Saint-Laurent, VII, 406 ; XII, 191. Il refuse d'approuver un ouvrage où Rancé est attaqué, III, 427. Il signe la censure, XI, 469.

Gode (Benjamin), chirurgien à Claye, IV, 466.

Godeau (Antoine), évêque de Grasse et de Vence, nie l'existence d'une secte janséniste en France, XII, 285, 286 ; combat les casuistes, XII, 337. Sa version du Nouveau Testament, III, 164; XIII, 364; XIV, 11, 20. Sa paraphrase des Psaumes réclamée par Fénelon, III, 188; interdite aux nouveaux convertis, III, 164, 188, 189.

Godefroy (I.), secrétaire du chapitre de Metz, I, 77, 427.

Godet des Marais (Paul), évêque de Chartres. Sa famille, IX, 294. Il est en crédit par et à cause de Mme de Maintenon, XI, 337 ; XII, 480 ; partial pour les jésuites, XI, 330 ; prévenu contre les bénédictins, XII, 5, 480 ; candidat à la pourpre, IX, 293, 294, 338, 371 ; X, 8 ; songe à quitter son évêché, IX, 293, 294 ; reçoit une pension et l'abbaye de Joyenval, IX, 294. — Son opposition à Mme Guyon, VI, 366, 369, et aux religieuses quiétistes de Saint-Cyr, VIII, 494 à 498, 500 ; ses griefs con-

tre Mme de La Maisonfort, VIII, 498. — Godet des Marais et le livre des *Maximes des saints*, VIII, 149; il approuve les *États d'oraison*, VIII, 177, 509; son ordonnance contre les quiétistes, VIII, 480, 510, 529. Ses dispositions dans l'affaire des *Maximes* : il a besoin d'être poussé, VIII, 267; il intervient dans cette affaire, VIII, 233, 237, 318; son attitude, IX, 291, 292, 294, 336; sur les explications et les variations de Fénelon, VIII, 246; IX, 298, 461, 462; X, 399, 407, 422; son *Instruction pastorale*, IX, 152; XI, 180. Sa *Lettre pastorale*, IX, 367; X, 25, 30, 43, 45, 46, 62, 71, 72, 78, 101, 152, 374, 389, 394, 451; corrigée par Bossuet, X, 71; comment distribuée à Rome, X, 65, 349, 394. Il prépare un nouvel écrit, IX, 307; propos que lui prêtent les cambrésiens, IX, 163, 167; il nie avoir changé d'avis, IX, 340, 341; il ménage un accommodement, X, 162; il fournit à Bossuet une copie de la lettre confidentielle de Fénelon à Mme de Maintenon, X, 100, 101; XIV, 514, 515. — Lettres qu'il échange avec l'abbé Bossuet, IX, 198, 369; X, 72. Il répond à Fénelon, X, 229, 230, 257, 303; insuffisance de ses réponses, X, 463. — Sa doctrine de la charité diffère de celle de Bossuet, X, 303, 341, 342; XI, 34 à 36, 52, 86, 179, 180; en quoi il déplaît à l'abbé Bossuet, XI, 35, 36; ce qu'il ajoute à la *Réponse d'un théologien*, XI, 129, 184. — Godet des Marais et le Cas de conscience, XIV, 95; et l'affaire Couet, XIV, 437; il s'entend mal avec Noailles, XIV, 95. — VI, 7; VII, 96, 405; VIII, 81, 127, 143, 145, 241, 245, 270, 278, 312, 321, 329, 387, 398; IX, 21, 30, 45, 81, 128, 163, 167, 168, 173, 186, 187, 219, 269, 273, 284, 306, 307, 354, 377, 440, 441, 460, 461; X, 280, 316, 429; XI, 479; XII, 167; XIII, 33; XIV, 492.

Godin (N.), garde des bois de Saint-Lucien, XIV, 424

Goëllo (Anne de Bretagne d'Avaugour de), V, 383.

Goeswin (Gaspar Herman), IX, 234.

Goft ou plutôt Gofft ou Gough (Étienne), aumônier de Charles Ier, III, 115.

Goibaud du Bois. Voyez du Bois.

Goldast (Melchior), historien et érudit suisse, V, 158; VI, 342.

Goldschmidt (Lazarus), traducteur du Talmud, II, 94.

Golfer ou Golefer (l'abbé François de), prieur de Saint-Nectaire, VIII, 26; XII, 301.

Gomer (Jean-Jacques de Lusancy, dit l'abbé de), VII, 125; voyage en Italie, VII, 405, 408, 447. Sa première messe, X, 122. — VIII, 6, 86; XIII, 460; XIV, 221.

Gomer de Lusancy (François de), notice complétée, XIV, 496.

Gomerfontaine (Oise), abbaye, XIV, 476.

Gonard, faubourg de Beauvais, VIII, 215.

Gondi (l'abbé Charles Antoine de), correspondant de l'abbé Bossuet, IX, 157, 247, 292; X,

235, 449 ; l'assure des bonnes dispositions de Fede, IX, 440 à 442, 443. Son éloge de Bossuet, VII, 410 ; ses remerciements pour les ouvrages de ce prélat, X, 450. — Lettre de lui montrée à Regnier Desmarais, XI, 21.

Gondi (Louise de), prieure des dominicaines de Poissy, IV, 85.

Gondi (Pierre de), premier archevêque de Paris, XII, 411.

Gondoald, évêque de Meaux, III, 95.

Gondrin (Gers), XII, 292.

Gondrin (Louis Henri de Pardaillan de), archevêque de Sens, XII, 90, 292.

Gondrin (Roger Henri de Pardaillon de), marquis de Termes, IV, 460.

Gontaric, prince des Vandales, III, 132, 133.

Gonzague (Charles de), frère bâtard du duc de Mantoue. Sa querelle avec un neveu du cardinal de Janson, XI, 326.

Gonzague de Guastalla (Éléonore de), VIII, 24 ; XII, 73.

Gonzalès (Thyrso), général des jésuites, examinateur du livre de Sfondrati, VIII, 230, 242, 244 ; intervient en faveur de Fénelon, IX, 302, 304 ; XI, 190, 204, 215, 228, 308, 345 ; opposé à Hennebel, X, 37, 224, 225, 428 ; son mémoire sur les affaires de Flandre condamné, X, 224, 225, 428 ; son livre sur la probabilité, VI, 376 ; VII, 22 ; abrégé par le P. Blanchet, VIII, 175 ; défendu par Alfaro, XIV, 356. Ouvrage de lui remis à Bossuet, XIV, 356. — Gonzalès et les envoyés moscovites, X, 54. — VI, 3-6 ; VII, 205 ; VIII, 61, 62, 353 ; IX, 59 ; XIV, 493.

Gorcum ou Gorckum (Hollande), VII, 118 ; XIV, 449.

Gordon (Anna), III, 422.

Gordon Huntley (Geneviève de), VII, 171.

Gordon (George de Huntley, duc de), beau-frère de Milord Perth, III, 158, 160, 292, 295, 329. Mal vu des catholiques militants, rend à Guillaume d'Orange le château d'Édimbourg, III, 329.

Gordon (Marie), troisième femme de Milord Perth, III, 158, 422 ; IV, 3, 11.

Gorge (Pierre). Voir d'Entraigues.

Goslar (duché de Brunswick), IV, 261.

Gosseliers ou Gosselies (Belgique), VII, 446.

Gosselin (Jean Edme Auguste), éditeur des lettres de Bossuet à Mme de La Maisonfort, VII, 312. — Son opinion sur le pouvoir du Pape quant au temporel, III, 45.

Goth (Thuringe), IV, 261.

Gotha, duché de Saxe-Cobourg-Gotha, IV, 379 ; X, 266.

Goudimel (Claude), a mis en musique les psaumes de Marot, III, 187.

Goudin (le P. Antoine), dominicain, XIII, 297.

Goué (Jean Athanase), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Gouin de L'Angelière (le P. Michel), oratorien, VII, 471 ; X, 263.

Goujet (l'abbé Claude Pierre), VII, 493 ; XIV, 456.

Gouldman (Francis), lexico-

graphe, éditeur des *Critici sacri*, IV, 184.

Gourgue (Jacques Armand de), intendant à Limoges.

Gourgue (Louis Armand de), député à l'assemblée de 1700, XII, 342.

Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure), XIII, 290.

Gourville (Jean Hérault de), intendant du grand Condé, correspondant de la duchesse de Hanovre, II, 392 ; IV, 298.

Goussault (Sœur Madeleine), prieure de Jouarre, sa famille, IV, 231 et 232.

Goût de Dieu (le), VII, 374.

Gozzadini (Ulysse Joseph), secrétaire des brefs, IX, 239 ; X, 203 ; XI, 351, 368, 369 ; XII, 9, 36 ; XIII, 5.

Grabe (Jean Ernest), éditeur du Dr Bull, XIV, 49, 50.

Grâce (la), V, 402, 406, 407, 412. Nécessaire à tout instant, IV, 329. Grâce suffisante, XIII, 41 ; grâce prévenante, X, 55. L'action de la grâce n'est pas toujours aperçue, VI, 111. Systèmes pour expliquer son efficacité, III, 373 ; XIII, 42, 43 ; XIV, 487. Textes des Pères sur la grâce, V, 387 ; doctrine de Trente sur la grâce, XIII, 41, 43 ; Bossuet projette d'écrire pour défendre la grâce, V, 406. Difficultés faites par l'évêque de Luçon à Germain du Puy, XIII, 39, 55 et suiv. Ordonnance de l'archevêque de Reims, XIII, 69. — Grâce générale, discussion à son sujet, V, 409 à 411.

Grâces (les). Comment les recevoir, V, 370 ; VI, 160. Moins réfléchir sur leur nature, VI, 247, 248.

Grâces (plénitude de), chez Mme Guyon, VI, 164.

Gradi (Étienne), garde de la bibliothèque Vaticane, I, 406. Sa Vie de Benessa, II, 195, 196. Bossuet lui envoie le *Discours sur l'histoire universelle*, II, 295. — Premier voyage de Gradi à Paris ; il est envoyé en mission par l'État de Raguse, XIV, 278. Sa controverse sur la probabilité, XIV, 279.

Grævius (Jean Georges), éditeur des poésies de Huet, etc., II, 214 ; de Lactance, VI, 252 ; correspondant de Huet, III, 524 ; fait hommage d'ouvrages à Bossuet, III, 341 ; XIV, 290, 455 ; il lui écrit, XIV, 422. — Sa dissertation sur l'exil d'Ovide, XIV, 455 ; ses Lettres de Cicéron, XIV, 455, — XIV, 417.

Graffard (Élisabeth de), mère de D. Lamy, III, 457.

Graffin (M. Roger) a publié une lettre de l'abbé Testu, X, 451.

Graimbert de Nogentel (François), XIV, 462.

Grammont (famille de), VIII, 456.

Grammont (François Joseph de), archevêque de Besançon, X, 65 ; XIV, 182.

Gramont (maison de), VIII, 456.

Gramont (Antoine III, maréchal de), I, 201.

Gramont (Antoine Charles IV, duc de), X, 112.

Gramont (Antoine V, duc de), VI, 366, 369.

Gramont (Catherine Charlotte de), maréchale-duchesse de Boufflers, XI, 22.

Gramont (Claude Charlotte de), vicomtesse de Stafford, III, 292.
Gramont (Philibert, comte de), VI, 363.
Gran, ou Strigonie (Hongrie), III, 124, 226.
Grancey (régiment de), IV, 87.
Grancolas (Jean), dédie un ouvrage à Bossuet, V, 231.
Grand (Vosges), XIII, 453.
Grands Bibarteaux (Seine-et-Marne), V, 98, 100.
Grands Couroix (Seine-et-Marne), V, 98, 99, 100, 103.
Grand duc de Toscane (Cosme III), ses jardins, XII, 7 ; il est traité d'*altesse*, XII, 85 ; son ambassadeur refuse ce titre à Bouillon, XII, 39. Le Grand duc fait quitter le chapeau à son frère, VIII, 24 ; part qu'il a à l'élévation de Moriggia, XI, 24, 25, 406 ; compliments et félicitations qu'il adresse à Bossuet, VIII, 14, 234, 235 ; IX, 70, 71, 362, 363 ; XII, 14. — Échange de portraits entre lui et Bossuet, IX, 337, 362, 363 ; X, 1, 60, 81, 328 ; XI, 39, 88 ; XII, 86 ; XIV, 352. Portraits des princes français qui lui sont offerts par Bossuet, VII, 412 ; VIII, 232, 237, 242, 263. Il envoie à Bossuet une caisse de Montalcino, X, 81. — Bossuet lui adresse les *États d'oraison*, VIII, 196, 197, 234, et la version de la *Relation sur le quiétisme*, X, 235. — Estime du Grand duc pour les ouvrages de Bossuet, X, 449 ; ses bontés pour M. de Meaux et pour l'abbé Bossuet, X, 335 ; XI, 39 ; XII, 71, 86. — Il demande une relique de saint Fiacre, VII, 228, 256, 257. Il remercie Bossuet de cette relique, XIV, 314, et demande l'office du saint, XIV, 318, 319. — Services qu'il rend aux bossuétistes, IX, 159, 292, 303, 441, 443 ; X, 2, 34, 81, 85, 93, 450 ; XI, 39, 88, 265. Il fait passer une lettre de l'abbé Bossuet, XI, 4, 18. Fera-t-il pour Bossuet les frais d'un courrier ? XI, 16, 83. L'abbé Bossuet demande que le Grand duc insiste pour la condamnation de Fénelon, X, 236. Le Grand duc approuve le bref de condamnation, XI, 265, 286. Il écrit en faveur de Poussin, X, 157, et accueille Madot à la sollicitation de Bossuet, X, 225 ; XI, 106, 352 ; XII, 24, 25, 49, 50, 57, 64, 72, 388. Il remercie Bossuet de la *Relation sur le quiétisme*, XIV, 322, et de l'Instruction contre Simon, XIV, 437. Ses éloges de l'abbé Bossuet, VII, 410, 422. Ode à lui dédiée, VII, 410. Bossuet lui écrit, VII, 287, 304, 413 ; VIII, 196 ; X, 1 ; XI, 322 ; XII, 85. Ses lettres à Bossuet, VIII, 14, 234, 305 ; IX, 70, 362 ; X, 60 ; XII, 14 ; XIV, 314, 315, 322, 352. — Éloge que le Grand duc fait de Bossuet, XIV, 251. — IX, 302, 337 ; X, 155, 285, 353, 354 ; XI, 216, 255, 279, 298 ; XII, 267 ; XIII, 338. — Voyez Fiacre (saint).
Grand duc, pseudonyme de Fénelon, XI, 458.
Grand prince, titre porté par le fils du Grand duc de Toscane, XII, 73.
Grande Bretagne. Son retour à

l'Église catholique désiré par Bossuet, III, 168.

Grandeurs de Dieu. Impossible d'en parler d'une manière satisfaisante, VI, 80.

Grandin (Martin), professeur en Sorbonne, examinateur de l'*Histoire critique,* XIII, 541.

Grandmont (Indre-et-Loire), prieuré, X, 93.

Grandremy (Michelle), des Filles charitables, II, 372, 373; III, 33.

Grandvillers-aux-Bois (Oise), XIV, 268.

Grandvilliers (Oise). Le prévôt et le curé, XIII, 404. Lettre en faveur des fermiers, XIII, 203, 204.

Granelli (le P. Thomas), cordelier, examinateur d'un écrit du P. Dez, IX, 42, 51; examinateur des *Maximes,* VIII, 353; a la confiance des bossuétistes, VIII, 373; risque d'être récusé, VIII, 417. Ce qu'il dit des *Maximes,* XIV, 345; des rapports de Fénelon et de Mme Guyon, X, 197; son chiffre, VIII, 435. — VIII, 430, 435; IX, 47, 64, 77, 79, 85, 86, 93, 150, 154, 180, 207, 221, 224, 236, 303, 371; X, 15, 55, 212, 262, 312.

Grange (le P. François), augustin, approbateur de la *Mystique cité.* VII, 366; VIII, 5; signe la censure des *Maximes,* XI, 196, 469, 471.

Granges (les), près de Port-Royal, I, 495.

Grangier (le P. N.) et le prêt à intérêt, XIV, 129.

Grangier (Marguerite), femme d'Antoine Goussault, IV, 231.

Granet (l'abbé François), éditeur de Launoy, VI, 37, 38.

Grant (James), grand-père de Georges, premier duc de Gordon, III, 292.

Granvelle (le cardinal), grand-oncle de Bossuet, I, 419; et l'Université de Douai, XIV, 362.

Grasse, III, 188; IX, 190.

Grassins (collège des), V, 523.

Grassot (Sœur N.), de la Congrégation Notre-Dame, III, 423, 424.

Gratien (Décret de), III, 383, 396; XII, 449.

Gravelle (Catherine de), II, 344.

Gravelle (Françoise Julie de), V, 417.

Gravelle ou Graville (le chevalier de), XII, 11.

Gravelotte (Didier), vigneron, I, 30.

Graverol (François). Bossuet désire de lui des renseignements sur les Vaudois, VI, 84, 85.

Graverol (Jean), pasteur, XIV, 488.

Graviano (Italie), VIII, 435.

Gravina (l'abbé Jean Vincent). Éloge de ses *Opuscules,* VIII, 107, 108. — VIII, 31.

Gravina (le P. Joseph Marie), jésuite, XIV, 357.

Gréban (Jacques), notaire à Lizy. Son fils, filleul de Bossuet, VII, 136.

Grébert, aujourd'hui Gresbert (Orne), VII, 22.

Grec (le), jugé par Bossuet peu nécessaire à Mme d'Albert, VI, 497.

Grecque (l'Église). Points par lesquels elle diffère de croyance avec les catholiques, IV, 300, 301.

Greenwich (Angleterre), XII, 322.
Grégoire Ier le Grand (saint), sur les trois Marie, V, 331 ; sur le canon des Écritures, XII, 243. — I, 134, 135, 142 ; II, 329, 434 ; VIII, 166 ; IX, 313 ; XII, 444, 452.
Grégoire II. Sa consultation sur la polygamie, III, 396.
Grégoire VII (saint), XI, 480.
Grégoire X, II, 475 ; VIII, 157.
Grégoire XIII, I, 487.
Grégoire XV érige Paris en métropole, XII, 411.
Grégoire (le Fr.), cellerier de la Trappe, III, 521 ; XIV, 470.
Grégoire de Nazianze (saint) et le canon des Écritures, XII, 226, 228. — I, 385.
Grégoire de Nysse (saint), I, 385.
Grégoire de Tours, III, 245, 246.
Grégoire de Valentia. Son analyse de la foi, XII, 113. — XII, 125, 200.
Grégorienne (*eau*), XIV, 219.
Grenade (Louis de), VII, 128.
Grenet (Claude), curé de Saint-Benoît, approuve des ouvrages, I, 505 ; XII, 191 ; préside une thèse de Le Fèvre de la Bastille, II, 424.
Grenier (Dom Claude), prieur de Saint-Nicaise, à Rouen, VI, 411.
Grenier (Jean), seigneur des Roches, VIII, 41.
Grenier (Pierre) loue Marie d'Agreda, VII, 406.
Grenoble. L'évêque, voir Le Camus. — *Morale*, voir Genet. — Mme Guyon à Grenoble, VI, 547 ; VII, 491, 492, 494, 496, 497, 498. Le quiétisme banni du diocèse, VIII, 516. — Église Saint-André, XII, 343. Visitation, VII, 311 ; VIII, 503. Parlement, XI, 136. — IV, 285 ; V, 307, 350, 475 ; VI, 6 ; VII, 487 ; VIII, 300 ; IX, 43 ; X, 149.
Grestain (Eure), abbaye, IX, 72.
Gretser (le P. Jacques), jésuite, XII, 115.
Gretz (Seine-et-Marne), VIII, 272.
Gridé (les), hostiles aux dominicaines de Rozoy, XII, 356.
Gridé (Mathieu), XIV, 395.
Griffine ou Griffin (Marie) reçue novice à Jouarre, V, 394. Difficultés que souffre son admission à la profession, VI, 288, 295, 296, 298, 301, 312, 325, 330, 331, 332, 354, 386, 389. Dispositions de Bossuet à son égard, VI, 301, 302. Elle est admise à la profession, VII, 8, 13.
Grignan (Marguerite Françoise de Sévigné, comtesse de), cartésienne, V, 108 ; son mot sur Luxembourg et Turenne, I, 395, 396 ; son jugement sur le *Télémaque*, XII, 6. Bossuet lui écrit, XIV, 415, 416. — IV, 146.
Grignan (François Adhémar de Monteil, comte de), IX, 36.
Grignan (Jean-Baptiste Adhémar de Monteil de), archevêque d'Arles, VI, 569 ; IX, 36.
Grignan (Jacques Adhémar de Monteil de), évêque d'Uzès, XIV, 451.
Grignan (Thérèse Adhémar de Monteil de), XI, 282.
Grignan (Mlle N. de), VI, 411.
Grigny (N.), sa défense de l'abbé de Rancé, VIII, 540.
Grille (Thérèse de), mère de l'abbé de Beaujeu, XI, 479.

Grimaldi (Jérôme), archevêque d'Aix, ménage un accommodement entre la France et le Saint Siège, II, 253 ; patronne la théologie de Genet, II, 347, — III, 11 ; XIV, 512.
Grimani (Vincent, cardinal), VIII, 317; IX, 251, XII, 26.
Grimma (Saxe), IV, 261.
Grimoard (le général Philippe Henri de), I, 391 ; XIII, 44.
Griselidis, roman de la *Bibliothèque bleue*, VIII, 478.
Griselle (M. Eugène). Lettres et documents publiés par lui, I, 281 ; II, 134; IV, 130, 132, 362; VI, 21, 88, 298, 419, 483; IX, 429; X, 430, 454; XI, 98, 124, 153. Son sentiment sur l'*Histoire de France* du Dauphin, II, 123. — II, 355; V, 420.
Grivel (le P. Antoine), franciscain, signe la censure, XI, 470.
Groisy (Madeleine de), femme de Noblet d'Auvilliers, XIII, 2.
Gronovius (Jacques), érudit néerlandais, XIV, 29.
Grosbois-en-Montagne (Côte-d'Or), VI, 464.
Grosselières, faute à corriger. Lisez : Gosseliers, auj. Gosselies, près de Charleroi (Belgique), VII, 446.
Groteste. Voyez des Mahis, de La Buffière et de La Mothe.
Groteste de La Mothe (Claude), XIV, 463, 470. Il a écrit à Bossuet, XIV, 423. Sa polémique avec l'abbé de Saint-André, XIV, 423.
Groteste (Abraham et Anne), III, 509.
Grotius (Hugo) et la prophétie de Jacob, II, 11, 19. Jusqu'à quel point il est estimé par Bossuet, IV, 20 ; il mérite d'être lu pour les choses, IV, 184 ; ses sentiments sur la religion, XIV, 100, 101 ; il est accusé d'avoir falsifié les prophéties, XIV, 112. — Bossuet écrit contre lui, XIV, 64. Il se sépare de lui à propos de l'Apocalypse, IV, 21. — III, 259; VI, 29.
Grotte (le chevalier de la). Sa misère, IX, 14, 71. — VIII, 32.
Grouard (Marie), III, 53.
Gruger, prêtre habitué de Seurre, XI, 380, 381, 382, 383.
Gruneberg (Silésie), V, 162.
Gualterio (Philippe Antoine), vice-légat d'Avignon, puis nonce à Paris, XI, 246. Ce qu'on lui écrit du curé de Seurre, XI, 395. — Gualterio et lord Lovat, XIV, 400. — XIII, 443.
Guastalla (Vincent, duc de), XII, 73.
Gueldre (province de), Hollande, II, 262.
Guelphe (Léonard), secrétaire d'Arnauld, II, 270.
Guemené (Mlle Charlotte de Rohan), religieuse à Jouarre, VII, 302.
Guénégaud (Henri de), VI, 22.
Guénon (Charles), directeur de Saint-Sulpice, XI, 168.
Guenyol (ou Gueniot ?), médecin, V, 501 ; VIII, 205 ; XIV, 504.
Guépratte (Mangin), échevin d'Ancy-sur-Moselle, I, 30.
Guéranger (Dom Prosper), bénédictin, sur Marie d'Agreda, VII, 406 ; VIII, 5.
Guérard (Seine-et-Marne), V, 280; XI, 91 ; XII, 104.

Guéret, X, 329.
Guérin (al. Guenin ?), notaire à Lyon, homme d'affaires de l'abbé Bossuet, VIII, 384; IX, 169; X, 288; XI, 177, 256; XII, 386; XIV, 507.
Guérin (famille), XII, 352.
Guérin (Jean et Suzanne), XII, 352.
Gueron (Catherine), des Filles charitables, III, 176.
Guéroult (N.) recommandé à Huet, II, 92.
Guerry (Catherine), IV, 212,
Guéry (M. l'abbé), aumônier du lycée d'Évreux, XII, 100.
Guespier (le P. Antoine), dominicain, prêche à Metz; difficultés à son sujet pour la mission, I, 18, 19, 21, 25, 422, 423.
Gueston (Sœur Madeleine Aimée), VII, 200, 502.
Gueston (Pierre Louis Charles), chanoine régulier de Saint-Victor, signe la censure, XI, 469, 471; est exilé pour le Cas de conscience, XIV, 26.
Guettée (l'abbé René François Wladimir), éditeur de Ledieu, V, 54.
Guiche (Marie Christine de Noailles, comtesse de), VI, 366; VII, 164.
Guiche (Antoine de Gramont, comte de), VI, 366.
Guichenon (Samuel, comte de), historien, XIV, 420.
Guide spirituelle (la), VIII, 399.
Guiers (rivière de Pont-de-Beauvoisin), VII, 63.
Guifon (N.), hostile à Mme Guyon, VI, 368.
Guignard (André), docteur de Navarre, I, 501.
Guillard (Louis), évêque de Tournay, XIII, 322.
Guillaume (Anne), accusée de quiétisme, XI, 395; XIV, 186, 188.
Guillaume d'Orange conclut un accord au sujet de la succession du roi d'Espagne, XII, 427. — II, 501; V, 371, 453; XII, 100.
Guillaume le Wallon, abbé de Saint-Arnoul de Metz, XII, 354.
Guillet de Saint-Georges, jugé par Bossuet; sa polémique avec Spon, II, 105 à 107; 182, 183.
Guilleux (Antoine ?), signe la censure des *Maximes*, XI, 471.
Guilliaud (Claude), théologal d'Autun, XIII, 358, 367.
Guillon (l'abbé Marie Nicolas Sylvestre), IV, 181.
Guilloré (le P. François), jésuite. Son livre sur les tentations n'a pas été lu par Bossuet, VII, 86. — VI, 71.
Guillot (Dom Jean), bénédictin, VII, 529.
Guinefort (saint), XIV, 398.
Guingamp, XIII, 212.
Guinet (François), avocat, et le prêt à intérêt, XIV, 128.
Guiscard (Louis de), lieutenant général, VII, 171.
Guischard (Pierre), grand-maître du collège de Navarre, recommandé à Huet par Bossuet, IV, 285, 286; VIII, 6, 7. Il signe la censure, XI, 469; il défend Drouyn, XIV, 349. — III, 345; VII, 251, 406; XIV, 426.
Guise (château de), Aisne, IV, 468.
Guise (Claude, duc de), III, 111.

Guise (Louis, cardinal de), XI, 494.
Guise (Louis Joseph de Lorraine, duc de), VI, 360 ; XIV, 231.
Guise (Marie de Lorraine, dite Mlle de), XIV, 231.
Guitaut (Antoine Cyprien de Pechpeyrou Cominges de) doyen de Tours, XIV, 481.
Guitaut (Guillaume de Pechpeyrou Cominges, comte de), V, 165.
Guitaut (Louise Madeleine de La Grange, comtesse de). Son estime pour le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, I, 249.
Guiton (le P.), cordelier, empirique, VIII, 73.
Guitton (Dom Michel), bénédictin, dédie un ouvrage à Bossuet, II, 188.
Gumin (Benoîte), IX, 480, 481.
Guyard (Marie), dite la M. Marie de l'Incarnation, VI, 534, 535.
Guyeux (Jeanne), des Filles charitables, III, 517.
Guyeux (Nicolas), III, 517.
Guyon du Chesnoy (Armand Jacques), VI, 6, 536.
Guyon de Sardière (Jean-Baptiste Denis), VI, 535; VIII, 455.
Guyon (Jeanne-Marie), dame de Vaux, VI, 536, 540, 543.
Guyon (Jeanne-Marie Bouvier de La Motte, dame). Sa famille, abrégé de sa vie, VI, 6, 7, 535, 536 ; XIV, 485. Ses belles mains, etc., XII, 15. Ses domestiques. Voyez Champagne, Famille, Marc. Ses pérégrinations, VI, 540, 549; Mme Guyon et les chartreuses, VII, 133. Ses mœurs, VI, 555 à 557 ; IX, 297, 377. Son « corps », VI, 49. Son union mystique avec le P. La Combe, V, 542 et suiv. ; ses rapports avec lui, IX, 297 ; XI, 2, 3 ; elle lui réclame le portrait qu'il a d'elle, VIII, 445, 472 ; lettres qu'elle lui a écrites, VII, 501 ; VIII, 442, 445, 447; libéralités qu'elle lui fait, VIII, 445, 446, 476 ; elle n'a pas été confrontée avec lui, IX, 297 ; ce qu'elle dit d'une lettre de ce Père, IX, 487 ; ses ennemis, VI, 365 et suiv. ; elle se défend des horreurs qu'on lui impute, et demande des juges, VI, 364 et suiv., 550 et suiv., 556. — Mission qu'elle s'attribue, VI, 26, 27, 144, 193. Précautions qu'elle prend avant de s'y adonner, VI, 531 à 537, 539 ; elle annonce sa résolution à son frère et à ses fils, VI, 455, 531, 537 à 539 ; elle renonce à la tutelle de ses enfants, VI, 541 ; ses dispositions dans son apostolat, VI, 546 et suiv. — Ses écrits : dispositions dans lesquelles elle les a composés, VI, 370, 412 à 415 ; ses dispositions à leur égard, VI, 48, 49 ; elle en désavoue les inexactitudes, VI, 158. Le *Moyen court*, VI, 557 ; l'*Explication du Cantique des cantiques*, VI, 557 ; X, 109 ; son *Apocalypse*, VIII, 446, 449, 452 ; ses commentaires de la Bible, VIII, 453. Elle communique plusieurs de ses écrits au P. La Combe, VI, 196. — Sa retraite et ses dispositions à cette époque, VI, 25, 27, 28. Elle témoigne de la

docilité à Bossuet, VI, 47 à 49, 133, 134, 142 à 145. Bossuet examine les écrits de Mme Guyon, VI, 5, 7, 47, 364. Dispositions dans lesquelles elle souhaite qu'il les lise, VI, 5 à 9, 414, 415 ; elle dit à tort qu'il ne les avait pas lus, VI, 412. Texte d'une lettre dont elle avait demandé la destruction, VI, 27, 28. En quel esprit elle avait communiqué sa Vie à Bossuet ; usage qu'il en a fait, VI, 146. — Elle demande une entrevue à Bossuet, VI, 133, 134, et promet de lui obéir, VI, 158, 500, 565 ; ses lettres à Bossuet, détaillées dans la table du tome VI. Elle éprouve une union très réelle avec l'âme de Bossuet, VI, 159, 162 ; espérances qu'elle fonde sur lui, VI, 159 ; elle se croit chargée de lui communiquer un accroissement de grâce, VI, 159, 160. — Son entrevue avec Bossuet, III, 37 ; VI, 143, 156. Son avidité pour les croix, VI, 162. Conseils que lui donne Bossuet, VI, 161 à 192. Prétendue impuissance de Mme Guyon à faire certains actes, VI, 157 et suiv., 165 à 179, à prier pour elle-même, VI, 500. Conférences de Bossuet avec Mme Guyon, VI, 319. Erreurs qu'il lui signale sur l'intérêt et la propriété, VI, 167, 174, 177, 182 ; sur l'obligation d'un effort pour éviter le péché, VI, 169, 181 ; sur la réflexion, VI, 171 et suiv., 183 ; sur les actes réfléchis et distincts VI, 165 et suiv., 170 et suiv., 186, 187, 194, 195 ; sur l'intérieur, VI, 178 et suiv. ; sur l'invocation des saints, VI, 79. Dispositions de Mme Guyon à l'égard du jugement de Bossuet : elle promet de se retirer et de ne plus écrire sur l'oraison, VI, 193, 194, 196. Sa docilité reconnue par Bossuet, VI, 182 ; il consent à la recevoir dans son diocèse, et elle lui demande de la confesser, VI, 495, 496 ; présents qu'elle lui fait, VII, 7 ; négociations en vue de son départ pour Meaux, VII, 7. — Mme Guyon à Meaux, VI, 496 ; VII, 78, 501, 502, 504, 505, 511, 514, 515, 521. Sa soumission aux articles d'Issy, VII, 105, 109. Bossuet résiste à ceux qui voudraient la voir traitée avec plus de rigueur, VII, 117 ; ce qu'il convient d'exiger d'elle, VII, 105, 109 ; il prend garde de n'être pas trompé par elle, VII, 147. Protestation de Mme Guyon contre un acte souscrit par elle, VII, 521 à 524. Ses actes de soumission, VII, 505 à 520 ; témoignage que lui rendent les visitandines, VII, 218, 501, 504 ; XIV, 501. Permission que Bossuet lui a accordée d'aller aux eaux, VII, 163, 164 ; certificat qu'il lui délivre, VII, 164, 165, 217, 218, 224, 225, 506, 507, 512 à 520 ; VIII, 467, 468 ; X, 39, 70, 271, 323 ; XIV, 514. Fac-similé des certificats que lui a donnés Bossuet, VII, 513, 514. — Son départ de Meaux, VII, 163, 164, 165 ; X, 36. Sa rétractation, VII, 184. Reproches que lui fait Bossuet, VII, 218, 298. Elle écrit au P. La Combe,

VII, 501. Elle justifie sa conduite depuis son départ de Meaux, VII, 196 à 198. Imputations élevées contre elle, VII, 487, 489, 491, 492, 493. Témoignages à son sujet, VII, 485 et suiv. ; 495, 499 à 505. — Mme Guyon en prison, VIII, 60. Bossuet s'en réjouit, VII, 298, 422. Livres trouvés chez elle, VIII, 477, 478. Elle est enfermée à Vaugirard, VIII, 488 ; à la Bastille, VIII, 489 ; à Vincennes, VIII, 441 à 488. Ses interrogatoires, VIII, 441, 457, 458, 466, 469, 470, 472, 475, 483 ; X, 308. Explications complémentaires de ses interrogatoires, VIII, 457, 459, 460, 461. Ses lettres à La Reynie, VIII, 457 à 461 ; elle est privée de plumes et d'encre, lettre écrite avec son sang, VIII, 459, 460, 461, 465. Elle est victime d'une tentative d'empoisonnement, VIII, 449, 450 ; régime que lui conseille La Combe, VIII, 451, 452. Pirot et Mme Guyon, ce qu'il exige d'elle, VIII, 461, 462, 463, 464, 465 et suiv. — Ses actes de soumission, VIII, 60, 466, 467, 474, 483 à 488 ; elle nie avoir signé aucune rétractation, VIII, 467, 468. Elle demande à se retirer chez son gendre, VIII, 487 ; elle est tirée de Vincennes, VIII, 488. — Mme Guyon et Molinos, IX, 66. Ses rapports avec Fénelon, IX, 66, 219, 249, 269, 281, 297, 368 ; X, 184. Elle est défendue par lui, IX, 75 ; X, 315, 317. Il ne peut se résoudre à condamner, ni elle, VIII, 125, 126, 127, 129, 185, ni ses intentions, XI, 425 ; mais il s'offre à condamner ses livres, IX, 216. Ce que dit Chantérac des rapports de Mme Guyon avec Fénelon et avec Bossuet, VIII, 376. Ses rapports avec Beauvillier, X, 370. Le P. Le Valois est-il son confesseur ? XI, 62. Mme Guyon est abjurée de ses partisans, X, 82, 99, 102. — Son procès, X, 412 ; ses interrogatoires, X, 308 ; on la questionne sur ses rapports avec Fénelon, XI, 2. Actes la concernant, X, 109. Ce que dit d'elle D. Le Masson, X, 61 ; ce que dit de ses livres le P. Charonier, X, 347. — Ses soumissions, X, 70, 165. Ses intentions ne doivent pas excuser ses livres, X, 323. Bruit de sa mort, XI, 106, 156, 429. Ses pseudonymes, VIII, 246. — Témoignage que lui rend Bossuet dans l'assemblée de 1700, XIV, 56. — Ses rapports avec les quiétistes bourguignons, XIV, 78, 181. — V, 395, 487 ; VI, 353 ; VII, 26, 101, 311, 499 ; VIII, 29, 30, 59, 125, 174, 200, 266, 364, 369, 398, 425 ; IX, 156, 249, 257, 258, 260, 269, 284, 291, 295, 372, 373, 377, 378, 432, 477, 481, 487, 491 ; X, 25, 26, 56, 69, 87, 99, 105, 149, 151, 168, 175, 189, 200, 215, 242, 246, 247, 415 ; XI, 121, 178, 301, 302, 473 ; XII, 38.

Guyot (Jean-Baptiste), notaire, II, 371.

Guyot (Nicolas et Pierre), prêtres du diocèse de Meaux, III, 391.

H

HABERT (Isaac), évêque de Vabres. Son pontifical, III, 406.
HABERT (Louis), grand vicaire de Châlons, sa Théologie, VIII, 25; XII, 303. Il signe la censure, XI, 470; il procède à une information canonique sur les miracles de Vialart, XII, 301.
HABERT (Nicolas), graveur, XII, 93.
Habit ecclésiastique (statuts sur l'), VI, 302.
Habitude (l'), IV, 306.
HACQUEBÉE (G.), prieur de Claye, IX, 52.
HADDINGTON (Écosse), XIII, 323.
HADRIEN (l'empereur), III, 407, 411.
HAGUENIER (Pierre), secrétaire de Bossuet, I, 276; XIV, 271, 458.
HALBERSTADT (Saxe), XI, 68.
HALLEY (Antoine) fait hommage à Bossuet de poésies dédiées au Dauphin, I, 341, 342.
HAM (Somme), IV, 453.
HAMART (Marie Catherine et Marie-Madeleine, dame de Busca), XIV, 411.
HAMBOURG, II, 249; IV, 33; V, 483; IX, 304.
HAMEAU (André), curé de Saint-Paul, I, 246.
HAMEAU (Anne), prieure de Torcy, VIII, 93.
HAMEAU (Renée), femme de Louis Berryer, I, 246; VIII, 109; XIV, 447.
HAMON (Jean), solitaire de Port-Royal. Son avis sur la polémique de Guillaume Le Roy et de Rancé, II, 45.
HAMPTONCOURT (Angleterre). Conférence, XII, 207.
HANNAT (Huguette), II, 497.
HANNAT (Marie), II, 495.
HANNIER (famille), XIV, 222, 224.
HANNIER (Jacques), assesseur. Notice complétée, XIV, 501.
HANNIER (Pierre), chanoine, XIV, 222, 501.
HANNIER (Pierre), prévôt de Meaux. Sa famille; sa part dans les contestations relatives à la préséance, VIII, 41, 42, 492; XIV, 502, 509.
HANOVRE (Charlotte de), duchesse de Modène, XI, 329.
HANOVRE (Ernest Auguste d'Osnabruck, duc, puis électeur de), V, 244, 286; VI, 355.
HANOVRE (Georges Louis de Brunswick-Zell, fils du précédent, électeur de), XI, 170, 171.
HANOVRE (Jean Frédéric, duc de), frère d'Ernest Auguste, fait rechercher des livres pour Bossuet; celui-ci lui envoie l'*Exposition*, II, 179. — II, 94; V, 207.
HANOVRE (Sophie de Brunswick, duchesse de), femme d'Ernest Auguste. Son éloge, estime qu'elle fait de Bossuet, IV, 378. — II, 391; IV, 297, 298, 303, 304, 378; V, 11, 105, 107, 113, 227; VI, 355; XII, 19, 76, 99.
HANOVRE (Sophie Dorothée de Brunswick, électrice de), femme de Georges Louis, XI, 364.
HANYVEL DE SAINT-LAURENT (Pierre), receveur du clergé, XII, 482.
HARCOURT (Henri, marquis d'), ambassadeur en Espagne, IX,

274; X, 33, 78, 337, 379; XII, 75; XIV, 500.

Harcourt-Beuvron (Gillonne d'), IV, 360; V, 53.

Hardouin (le P. Jean), jésuite, VII, 412; VIII, 95. Il défend Drouyn, XIV, 349.

Harlay (famille de), IV, 161.

Harlay de Beaumont (Achille III de), procureur général, puis premier président, proteste contre un bref d'Innocent XI, II, 478; fait rendre un arrêt sur les écoles de La Ferté-Gaucher, II, 489; intervient dans l'affaire de Marie d'Agreda, VIII, 5; est favorable à Fénelon, VIII, 426; accommode l'archevêque de Reims avec les jésuites, IX, 136, 144, 145, 148; sa lettre au provincial des jésuites, IX, 145; procure le *Télémaque* à Quesnel, XII, 6; son éloge, XI, 287. — V, 77, 87; VI, 59, 80; VIII, 34; IX, 35, 286.

Harlay de Beaumont (Achille IV de), conseiller d'État, IV, 133; XII, 468.

Harlay de Beaumont (Christophe Auguste), IV, 161.

Harlay (Charlotte Françoise de Thou, dame de), femme du précédent, IV, 161; V, 3, 4, 192; VI, 488; VII, 111, 112, 113, 148, 183, 282; XIII, 24.

Harlay (Marie Françoise de), religieuse à la Visitation de Melun, IV, 161.

Harlay-Cély (Nicolas Auguste de), conseiller d'État, plénipotentiaire à Ryswick, IV, 161; IX, 8.

Harlay-Cély (Louis Auguste Achille de), fils du précédent, IX, 8.

Harlay-Cély (Françoise de), dame de Vieubourg, VII, 183.

Harlay de Champvallon (François de), archevêque de Rouen, XIII, 387.

Harlay de Champvallon (François de), archevêque de Paris. Son attitude lors de la paix de l'Église, I, 435, 436; il confie à Michel Chamillart la direction de plusieurs communautés, I, 490; son rôle dans l'assemblée de 1682, II, 275; il est mal disposé pour Bossuet, II, 444; IV, 285; VII, 265; mécontent du discours sur l'Unité de l'Église, II, 272, 274, 276; mécontent du procédé de Bossuet dans la condamnation des quiétistes, VII, 101, 102; Harlay et l'*Exposition*, VII, 102. Jugé par Bossuet, II, 274. Harlay et la régale, II, 291; sur les affaires de Charonne et de Toulouse, II, 300; sur la morale relâchée, II, 314; Harlay et les *Devoirs de la vie monastique*, II, 358. Sa maladie, III, 380, 381, 392. Harlay, par Pirot, domine la Faculté de théologie, III, 379. Harlay et la censure de la traduction du Bréviaire, III, 507; XIV, 175. Il interdit des livres, XIV, 13. Il intervient en faveur de Guischard, IV, 286; prend des mesures contre du Pin, V, 78 à 81, 115, 116; il est chargé de faire la visite de l'abbaye de Jouarre, V, 507. Indisposé contre Mme Guyon, VI, 495, 563; VII, 500. Mme Guyon se plaint à lui, VI, 553, 554. Harlay et le P. La Combe, VI, 6, et le P. Caffaro, VI, 294. Les papiers se

perdent chez lui, VI, 312. Son ordonnance contre les quiétistes, VIII, 510. Harlay et le fantôme du jansénisme, XII, 301. Il est favorable à R. Simon, XIII, 299. — I, 382; II, 444; III, 334, 352; IV, 495, 514; VI, 240; VII, 7, 33, 95, 117, 183, 269; IV, 469.

Harmonia IV Evangelistarum, ouvrage du P. Lamy, V, 348, 349.

Harney (le P. Martin), dominicain, professeur à Louvain, dévoué aux jésuites, XI, 3, 29; XIII, 254, 499, 500.

Haro (Louis de), V, 40.

Harré (Jean-Baptiste François de Croy, duc d'), XI, 83.

Harville (François de), V, 349.

Harris (Mlle N.), III, 211.

Hattingais (N.), curé de La Ferté sous-Jouarre, IV, 405.

Haubier (Élisabeth), VII, 200.

Haussonville de Vaubecourt (Françoise d'), XII, 93.

Haute-Fontaine (Marne), abbaye, I, 495; V, 165.

Hautefeuille (Marie Texier de), coadjutrice de Sainte-Glossinde, XIV, 264.

Hautefort (Marie de), veuve du maréchal de Schomberg; lettre à elle adressée par Bossuet, I, 31 à 42. — III, 26; XIV, 445.

Haute-Pierre (hôtel de la), logis du Roi, à Metz, I, 423.

Hautes-Bruyères (Seine-et-Oise), VI, 352.

Hauteseille (commune de Circé, Meurthe), abbaye, XIV, 461.

Hauteville (Élisabeth d'), X, 36.

Hautisle (Seine-et-Oise), IX, 125.

Hautvillers (Marne), abbaye, III, 267.

Hay (Daniel), abbé de Chambon. Sa succession, à l'Académie, briguée par Bossuet, I, 214 et suiv.

Heaume (François de), curé de Lumigny, XIV, 230.

Heauville (Louis Le Bourgeois d'), abbé de Chantemerle. Ouvrage de lui approuvé par Bossuet, I, 388, 506.

Hébert (Barbe), femme de Michel Seguin, XIII, 457.

Hébert (Denis), lieutenant particulier et assesseur à Meaux, IV, 45; VII, 528.

Hébert (François), curé de Notre-Dame de Versailles, puis évêque d'Agen, accusé d'avoir accrédité des bruits fâcheux sur la mort de Pellisson, V, 310, 520. Il a changé d'avis au sujet de Mme Guyon, VI, 366; il défend l'abbé Boileau accusé de jansénisme, XIV, 493; il reçoit le testament de Bossuet, XIV, 252.

Hébert de Rocmont, IV, 45; XIV, 473.

Hébert (Nicolas), fait une fondation à Vareddes, XIII, 32.

Hébert (Nicolas), maire de Soissons, harangue Bossuet, IV, 521.

Hébert (Philippe), mandataire de la marquise de Bonnivet, XIV, 213, 216, 217.

Hébreux. Leur canon des Écritures, XIII, 140 à 142.

Hébuterne (N.), habitant de Vareddes, IV, 240.

Hédouin (Gilles), curé de Planoy, III, 316.

Heidelberg (Bade), V, 163, 193; VI, 340; XIV, 453.

Heilbronner (Jacques), théologien protestant, XII, 115.

Heilly (Charles Antoine, ou Ho-

noré Louis Gouffier, marquis d'), IV, 282.
Heinsius (Daniel), érudit hollandais, I, 465 ; IV, 261.
Hélicourt (Louise Antoinette Théodose Rouhaut, Dlle d'), Sœur de Sainte-Félicité, religieuse à Faremoutiers, XII, 352, 355.
Héliopolis (l'évêque d'). Voir Pallu.
Helladius, XIV, 291.
Helmstadt (Brunswick), V, 541, 548 ; VI, 41.
Héloïse, abbesse du Paraclet, X, 175, 411, 422.
Hélyot (Marie Hérinx, dame), aide Mme de Tanqueux dans la fondation des Filles charitables, III, 32, 33.
Hélyot (le P. Pierre), dit le P. Hippolyte, picpucien, VII, 32.
Hénault (Nicolas), libraire de Toulouse, dédie un ouvrage à Bossuet, XIV, 355, 356.
Hennebel (Jean Libert), lié avec Casanate ; sa supplique, VIII, 98 ; envoyé à Rome par les docteurs de Louvain accusés de jansénisme, VIII, 170 ; XIII, 255, 504, 506, 507. Hennebel et Sfondrati, VIII, 249 ; et les *Maximes*, VIII, 409, 429 ; on le dit faussement gagné par Fénelon, IX, 220, 274, 275 ; Bossuet lui fait remettre ses écrits, IX, 220, 275. — Hennebel accusé par Thyrso Gonzalès, X, 37, 38 ; témoignages qui lui sont rendus, XIII, 507 508. Il succède à Steyaert, XIII, 500. — VIII, 426, 429 ; IX, 248, 249, 272, 274, 275 ; X, 225 ; XI, 29, 30 ; XIII, 254 ; XIV, 428.
Henneguier (le P. Jérôme), dominicain, IX, 366.
Hennequin de Charmont (Louis François), procureur général au Grand conseil, III, 502 ; IV, 16,
Hennequin de Charmont (Louis Léonor), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Henri. Manière de prononcer ce mot, III, 453, 454.
Henri (les trois). Leur *Catéchisme*, XIII, 39, 57.
Henri II, empereur, IV, 508.
Henri II, roi de France. Son ordonnance sur la religion, X, 360. Son édit sur les petites dates, III, 384, 386. — IX, 332.
Henri III. Son ordonnance sur la religion, X, 360. Henri III et l'arrêt de 1578, II, 508. — XI, 362.
Henri IV. Son ordonnance sur la religion, X, 360. Décret de la Sorbonne contre lui, III, 241. Sa conversion, XI, 362, 363 ; sa profession de foi, V, 440 ; son absolution, VI, 35 ; XIII, 193. Il est proposé en exemple à Louis XIV, I, 371, 372. — V, 383.
Henri VIII, roi d'Angleterre, reçoit le titre de Défenseur de la foi, VIII, 9. Consultation sur son mariage, XIV, 468.
Henri le Jeune, duc de Brunswick, III, 397.
Henri Jules de Bourbon, dit M. le Prince, fils du grand Condé, IV, 508.
Henri de Saint-Ignace (le P.), carme, IX, 284.
Henrici (Thomas), professeur à l'Université de Fribourg, III, 226.

Henriette..., IV, 77, 187.
Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Sa mort racontée par Bossuet, chargé de prononcer l'oraison funèbre de cette princesse, I, 199 à 202. Sa maison, XIV, 404.
Henriette de France, reine d'Angleterre, III, 543.
Henry (Pierre), dit le P. Eugène de Saint-Joseph, carme, IX, 342.
Hensible (N.), avocat au Conseil, III, 31.
Herbelot (Barthélemy d'), orientaliste, III, 25.
Herbigny (Henri François Lambert d'), intendant à Lyon, XI, 280.
Hérésie (l') souffle la révolte, IV, 8; ses suites fâcheuses pour l'État, IV, 224.
Hérétique, note absente de la consultation des docteurs contre Fénelon, X, 294.
Hérétiques. Rigueurs exercées contre eux par les princes, III, 243, 246, 247, 248; IX, 312 à 316, 332; XII, 443 et suiv., 455. La contrainte à leur égard, admise par les docteurs protestants, XII, 457, 458.
Hériménil (Meurthe-et-Moselle), VIII, 386.
Herlau (Antoine), signe la censure des *Maximes*, XI, 469.
Hermalle-sous-Huy (Belgique), XIII, 498.
Herman (Nicolas), VIII, 386.
Hermant (Godefroi), chanoine de Beauvais, fournit des renseignements à Bossuet, III, 258 à 260. Une épitaphe composée en son honneur est supprimée, III, 258. — IV, 133; VIII, 386; XIV, 460.
Hermas, auteur du *Pasteur*, XIII, 135.
Herménégilde, III, 245.
Hermenches, autrefois Hermenge (Suisse, canton de Vaud), V, 489, 490.
Hermenge (Agathe Louise d'), femme de J. Saurin, V, 494.
Hermiane (Byzacène), V, 455.
Hermisdal (N.), greffier des commissions, VII, 463.
Hermogène, flétri par saint Paul, I, 141.
Héron (Nicolas), procureur à Beauvais, complice du chanoine Foy; saisie de ses papiers, IV, 130 à 133; son attitude dans le procès, IV, 134, 135; sa famille, IV, 135.
Héron (Nicolas), docteur de Sorbonne, aumônier de la Reine, IV, 131; XIV, 473; signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Hérouval (Antoine Paul Vyon d'), victorin, signe la censure des *Maximes*, XI, 471.
Hérouval (Louis Vyon d'), signe la censure, XI, 471.
Hérouville (Seine-et-Marne), IV, 467.
Hérouville (Antoine de Ricouard d'), et sa famille, IV, 467.
Hervart ou Herwarth (Anne d'). Bossuet demande qu'on interdise l'exercice du culte réformé dans le château de ce seigneur, II, 503 à 512. M. d'Hervart se convertit et épouse Mlle de Bretonvilliers, II, 512. — XIV, 499.
Hervart (Françoise Le Ragois de

Bretonvilliers, dame d'), amie de La Fontaine, II, 503.
Hervaut (Mathieu Isoré d'), archevêque de Tours, VI, 569.
Hervy (le P. F.), prieur de Saint-Quentin, près de Beauvais, VIII, 219.
Hésiode, III, 272.
Hesse (Philippe, landgrave de), dit le Magnanime. Son double mariage, III, 396 et suiv., 411, 412; V, 170.
Hesse (Frédéric, landgrave, puis cardinal de), III, 226.
Hesse (Louis et Guillaume, landgraves de), XII, 116.
Hesse-Rhinfels (Ernest, landgrave de). Voyez Ernest.
Heu (Nicole de), XIV, 263.
Heurtaut, dit le P. Séraphin de Paris, VI, 363.
Hey, fief (Oise), IV, 130.
Heylin (Pierre). Son *Histoire de la Réformation*, etc., III, 435 et suiv.
Hickes (Georges) et la conversion de Mme Nelson, V, 376.
Hideuse, ferme près de La Ferté-sous-Jouarre, V, 98, 103.
Hideux. Voyez Hydeux.
Hiérarchie ecclésiastique. Sa perpétuité, V, 429, 430.
Hilaire d'Arles (saint). Son différend avec le Saint-Siège, II, 278.
Hilaire de Poitiers (saint) et le canon des Écritures, XII, 232. Sur le délai de la béatitude des élus, XII, 203.
Hilaire, diacre de Rome, XIII, 387.
Hilarion (saint), XII, 379.
Hildegarde (sainte), VIII, 23.
Hildesheim (Hanovre), V, 88, 130.
Hinkelmann (Marie-Anne), V, 262, 396.
Hippolyte, évêque de Porto, martyr, XIII, 366.
Histoire (l') exclut les louanges, V, 257. Sa place dans l'éducation du Dauphin, II, 122, 123, 124, 148 à 150.
Histoire abrégée des États de l'Europe, III, 148.
Histoire critique du Nouveau Testament. VI, 29. Avis de Bossuet et de Renaudot, XIII, 534, 535.
Histoire critique du Vieux Testament, II, 65, 66, 72, 73, 74; ce qu'elle a de bon, XIII, 318, 319. Bossuet la fait supprimer, XIII, 308 et suiv, 311 et suiv., 413, 416 et suiv. Documents relatifs à sa suppression, XIII, 538 et suiv. Sa réimpression, III, 97, 98. Cette *Histoire* jugée par les protestants, XIII, 418.
Histoire (l') *des Cinq propositions* signalée à la sévérité de Bossuet, XII, 303.
Histoire de la religion des Églises réformées, IV, 70.
Histoire des Variations, III, 430, 519, 620; IV, 2, 3, 70; V, 209; XIV, 292; louée par Huet, III, 524; réponses qu'elle provoque, IV, 512. Projet de traduction italienne, VIII, 31.
Histoire du droit romain dédiée à Bossuet, II, 52, 59, 61.
Histoire ecclésiastique de Fleury, VII, 88.
Histoire romaine de Coeffeteau, VII, 220.
Histoire universelle (Discours sur l'), son but, II, 131, 157; lu en manuscrit par Huet, II, 217; loué par Huet, II, 217; par

Rancé, II, 218; par Nicole, II, 218, 219, 249; par Cibo, II, 248; par Neercassel, II, 249, 254; jugé par Spon, II, 242; critiqué par le P. Frassen, II, 217; Boursault y signale un tour vicieux, II, 214 à 216. Exemplaires destinés à Rome, II, 227, 230, 269, 294, 295. Éditions hollandaises, II, 271; projet de traduction latine, II, 242.

Historia pelagiana, ouvrage de Noris, VIII, 96; IX, 447.

Historiæ ecclesiasticæ supplementum, V, 193.

Hoche (M.), habitant d'Acy, VII, 139.

Hochheim (Saxe-Gotha), X, 266.

Hocquet (Jean), chanoine de Beauvais, IV, 132.

Hodenc-en-Bray (Oise), XII, 84.

Hodencq (François de), I, 500.

Hohenzollern (François de), VIII, 254.

Holden (Henri), XII, 114. Son analyse de la foi, XII, 309.

Holden (Richard), XII, 114.

Hollande. L'Église catholique en ce pays, II, 231, 233; III, 250. Utilité qu'elle tire des ouvrages de Bossuet, II, 363; éditions hollandaises de ces ouvrages, II, 62, 63, 74, 75, 185, 186, 278, 363. — Gazettes et lardons de Hollande, II, 396; VIII, 232, 425; IX, 191, 217, 231, 250, 261, 266, 276. — Ouvrage imprimé en ce pays, XII, 38, 58. — Pensionnaire de Hollande, VIII, 11.

Holstenius (Lukas Holste, ou). Ses ouvrages excitent l'intérêt de Bossuet, I, 403, 404.

Holyrood-House (Écosse), III, 324.

Homberg (Guillaume), médecin, XII, 83.

Hombliières (Aisne), abbaye, IV, 508.

Homère, sur les Éthiopiens, XIII, 180. Proscrit par Platon, VI, 278. — V, 43, 151; XIII, 364.

Homme (l'). Sa misère, IX, 383; son inconstance, IX, 387.

Honnet (François), procureur fiscal à La Ferté-Gaucher, II, 373.

Honorat, évêque de Verceil, III, 269.

Honoré, valet de Huet. Bruits fâcheux courant sur son compte, I, 410.

Honoré de Cannes (le P.), capucin, V, 172.

Honoré de Paris (le P.), capucin, XII, 99.

Honorius Ier, pape, I, 123; II, 319.

Honorius III, pape, IX, 314.

Honorius (l'empereur) et les dissidents, XIII, 6. — III, 250; VIII, 18; XII, 444, 453.

Hoogland, Hooghelande ou Hoochlandt (Corneille de), VI, 520.

Hoornbeck (Jean), professeur à Utrecht, puis à Leyde, IV, 261.

Hôpital de Crécy, XII, 463 et suiv.; de Rozoy, XIV, 392; de Dammartin, XIV, 396.

Hôpital général, XIV, 412.

Hôpitaux. Ordonnances sur leur administration, XIII, 411. Voyez Mont-Carmel.

Horace, VI, 343; XII, 385.

Hormisdas (saint), pape, et le canon des Écritures, XII, 235. — I, 102, 104, 105, 113, 116, 119, 142, 145; VIII, 169.

Horren (Louisiane), VII, 307.

Hortleder (Frédéric), *De causis belli germanici*, III, 397.
Hosdier (Jacques), premier président en la cour des Monnaies, IX, 35.
Hospinien (Rodolphe), III, 228, 230; V, 132, 170, 192.
Hottinger (Jean Henri), orientaliste, V, 169, 194.
Houdrichon (N.), paroissien de Jouarre, V, 103
Houilles (Seine-et-Oise), XIII, 541.
Houillon (Oise), maladrerie, XIII, 411.
Houllier (Louise), femme Guyeux, III, 517.
Howard (Élisabeth), III, 292.
Howard (Philippe Thomas, cardinal) et le mariage de Milord Perth, III, 158. — III, 146; XIV, 512.
Hozier (les d'), généalogistes, V, 344.
Hubert (Jean), ministre à Mazères, XII, 425.
Hubert (Roch), procureur, VII, 453, 454.
Huet (Pierre Daniel), I, 208; protégé de Montausier, I, 210, 348, 380; nommé sous-précepteur du Dauphin, reçoit les félicitations de Bossuet, I, 208. — Sa mauvaise santé, I, 325, 348, 401, 409; II, 9, 92, 164; III, 341, 417; V, 107; ses yeux malades, I, 212, 222, 262, 316. Huet aux eaux de Bourbon, III, 417; VII, 190, 216. — Lettres de service à lui adressées par Bossuet, I, 212, 291, 292, 337, 338, 339, 340, 349, 363, 380, 393, 394; II, 77, 108, 164; XIV, 277. — Huet fait partie du Petit concile, IV, 82; assiste aux démonstrations de du Verney, II, 130. — Bossuet lui recommande des sujets, I, 336; VI, 357, l'intéresse à la candidature de Cordemoy, I, 379, 382, et agit, à sa requête, en faveur de Ph. Dubois, I, 400, 402, 409. Huet recommande à Bossuet des sujets, II, 67, 68, 78, 244; III, 416, 425. — Huet docteur en droit, II, 109; abbé d'Aulnay, II, 199, 213; revient d'ordinaire de Normandie au mois de novembre, III, 125; son domicile à Paris, III, 47; IV, 266; V, 451; accident survenu à sa bibliothèque, V, 451. — Nommé évêque de Soissons, reçoit les félicitations de Bossuet, III, 162; évêque d'Avranches, est en différend avec son successeur à Soissons, VII, 185, 190, 191, 216, 258, 259, 260, 284, 289; VIII, 213; très attaché aux devoirs de l'épiscopat, V, 451, 452; est en désaccord avec son chapitre au sujet des statuts diocésains, VIII, 50, 51; reçoit l'abjuration de Mlle de Chefboutonne, VIII, 179. Ses entrevues avec Bossuet, III, 257, 325; VII, 291. — Service qu'il rend au P. de La Rue, III, 73, 74. Ses relations avec d'Aguirre, VII, 182; VIII, 52; XI, 276; d'Aguirre le voulait voir cardinal, VII, 204. Bossuet lui demande des textes grecs d'Origène, I, 396, 397, l'informe des bruits courant sur son domestique, I, 410; lui envoie ses ouvrages, IV, 20; IX, 32; XIII, 213. Gradi soumet à Huet la Vie de Benessa, II, 195, 196. — Ou-

vrages de Huet, III, 524; il se plaint d'un plagiat, II, 68, 69. Sa *Démonstration évangélique* louée par Bossuet, II, 75 à 77, 92, 513; opposition faite à cet ouvrage, II, 76. Son traité *De optimo interpretandi genere* jugé par Chapelain, II, 199, par Bossuet, III, 73, 74; sa *Censura philosophiæ cartesianæ*, IV, 18, 22, 23; son *Traité de la situation du Paradis terrestre*, IV, 335, 336, 337; ses travaux sur Origène, XIII, 376; XIV, 450. — Huet avait d'abord été cartésien, VII, 222; ce qu'il dit du cartésianisme de Bossuet, IV, 18, de l'*Histoire critique* de R. Simon, II, 66, 74; de Varillas, III, 394; du *Chrétien intérieur*, IV, 117; de Bull, XII, 322; de Cally, XIII, 37. — Son opinion sur la prophétie de Jacob, combattue par Bossuet, II, 1, 2, 10 à 20; de même que son sentiment sur Moïse, II, 24, 166. Huet cité sur les Livres saints, XII, 133. Huet attaqué par Jean Le Clerc, III, 121, 125; cité par Bull, III, 455; mis par Jurieu en opposition avec Bossuet, IV, 165, 166; pourquoi Bossuet parle de lui dans son *VIe Avertissement*, IV, 256. — Huet loue l'*Histoire des Variations*, III, 524. — Huet et Boileau sur Longin, XIV, 452, 470. Huet et Grævius, XIV, 455. — III, 105; IV, 165; VII, 75, 207; XIV, 418, 450, 479, 482.

Huet de Dampierre (François), VII, 179; XIV, 497.

Hugo (le P. Charles Louis), prémontré, puis évêque de Ptolémaïde *in partibus*, réfute Faydit, VIII, 27; XIII, 36, 37.

Huguenots. Leurs mouvements, III, 526. Hugenots fugitifs, XIV, 467. Voyez Protestants.

Hugues de Saint-Cher, XII, 246.

Hugues de Saint-Victor, VIII, 518; XI, 478; XII, 245.

Huguet (Denis), cousin de Mme Guyon, VI, 6, 533, 540, 541; sa famille, son rôle comme tuteur des enfants de cette dame, VII, 499, 500; sa requête en faveur de Mme Guyon, VII, 499.

Huisseau (Isaac d'), ministre à Saumur. Sa *Réunion du christianisme*, III, 512.

Huîtres en écaille, VIII, 211.

Hujart (Marguerite), paroissienne de Mareuil-sur-Ourcq, XII, 170.

Hulot (Belgique), XIII, 357.

Hulst (Mgr d'), sur l'indissolubilité du mariage, XII, 313.

Humbert (les), parents de Bossuet, V, 149.

Humbert (David), ministre de Lizy-sur-Ourcq, XIII, 415.

Humbert (Françoise Louise Thérèse), femme de Langlois de La Fortelle, VIII, 84.

Humeur noire, V, 254, 266; VI, ,5 129.

Humeur particulière, source de toutes les maladies de l'âme, IX, 382.

Humières (Louise Antoinette de La Chastre, maréchale de), IX, 3.

Humiliations. Joies qu'elles procurent, VI, 125. Humiliations volontaires, VII, 390; VIII, 181, 182. Polémique au sujet des humiliations dans les cou-

vents. Voyez Le Roy et Rancé. — VI, 302, 311; VII, 151, 152.
Humilité, V, 3, 4, 423; VI, 77, 78; VII, 170, 183; VIII, 184, 276.
Hunégonde. Voyez Cunégonde.
Hunéric ou Hunnéric, roi des Vandales, IX, 4; XII, 156.
Hunger (Albert), pro-chancelier de l'Université d'Ingolstadt, XII, 115.
Hunnius (Gilles), théologien luthérien, XII, 115, 143.
Hurault de l'Hôpital (Paul), archevêque d'Aix, XI, 495.
Hureau (N.), notaire à Montargis, VII, 499.
Hurel, ou peut-être Hutrel (Pierre), signe la censure, XI, 471.
Huss (Jean), hérétique, I, 114, 115; XIII, 103.
Hussiel (J.), VII, 139.
Hutterus (Leonhart), auteur de la *Concordia concors*, III, 228; V, 192.
Huxelles (famille d'), II, 348.
Huxelles (Constance du Blé d'), abbesse de Saint-Menoux, II, 348.
Huxelles (Marie Constance du Blé d'), abbesse de Faremoutiers. Ses religieuses prévenues contre elle, II, 348, 349. Ses derniers jours, III, 93, 94. Bossuet console de sa mort les religieuses et prononce son oraison funèbre, III, 94, 96, 97, 111. — III, 25; IV, 314.
Huy (Belgique), V, 57; VIII, 406; IX, 116, 206.
Huyart (Catherine d'), épouse de Léonor Le Cat, XIII, 241.
Huygens (Christian), savant hollandais, VI, 338, 527.
Huygens (Gommaire), théologien de Louvain, estimé de Fénelon, IX, 110; empêché par Precipiano de faire ses fonctions, XIII, 512 à 514. — V, 411; XIII, 254, 494 et suiv.
Hyde (Thomas), sur la religion des Perses, XIII, 152, 153, 181.
Hydeux (Louis), curé des Innocents, signe la censure, XI, 469. — IV, 208; V, 74.
Hydraulique. Bossuet s'y intéresse. III, 144.
Hyménée, dissident flétri par saint Paul, I, 141.
Hymni novi et sacri, de Santeul, IV, 73.
Hyrcan, père de Rabbi Eliézer, III, 410.
Hyvernaux ou Iverneaux (Seine-et-Marne), abbaye, VI, 122.

I

Ibas, évêque d'Édesse, I, 92, 123, 135, 136.
Iconoclastes, hérétiques, V, 246.
Idolâtrie. Ses causes d'après saint Athanase, XIII, 183 et suiv. Cambyse et l'idolâtrie, XIII, 162.
Iglau (Moravie), VI, 342.
Ignace (saint), martyr. Passage jugé décisif contre Fénelon, VIII, 252.
Ignace de Loyola (saint), IV, 172; VII, 321. Panégyrique de ce saint prononcé à Rome, X, 110, 111, 125.
Ignorance vincible ou *invincible*, II, 315; VIII, 148, 164, 165, 166. — Péchés d'ignorance, II, 315.
Iliade (l'), VII, 412.

Illyricus (Mathias Flach Francowitz), Voyez Flacius.
Image représentant Jésus flagellé, VII, 44.
Images (culte des), V, 55, 79, 246, 287, 288, 334, 390. Images données par Bossuet et Rancé, IV, 339.
Imagination (l'). Comment la diriger, VI, 349 ; VII, 20, 155. — V, 52.
Imbert (Michel), II, 175 ; interdit par l'archevêque de Bordeaux, II, 376, 378, implore la protection de Bossuet, II, 375 et suiv. Pourquoi Bossuet n'a pas intercédé pour lui, III, 355. — III, 212, 217.
Imbert (N), curé de Chapaize (Saône-et-Loire), XIV, 185.
Imitation de Jésus-Christ, XII, 315.
Immaculée Conception. Clément X détourné par Diroys de la définir, II, 230. L'Immaculée Conception et la tradition, XIII, 321, 329, et saint Augustin, XIII, 329 à 331, et Sixte IV, XIII, 329, 331, et Maldonat, XIII, 332, et les conciles de Bâle et de Trente, XII, 201 ; XIII, 321, 322, 323, 329, 331. Décret de la Faculté de Paris sur l'Immaculée Conception, XIII, 321, 332. Définition de ce dogme, XII, 201. — V, 270.
Imola (Italie), IX, 239 ; XI, 24, 246.
Imperiali (le cardinal), parent du prince de Monaco, XI, 14. Son attitude dans l'affaire des *Maximes*, XI, 14. — VIII, 414.
Imprimerie (règlements sur l'), XIV, 176 ; exceptions à faire en faveur des évêques, XIV, 176 à 179.
Impuissance de faire certains actes, VI, 157 et suiv., 165 à 179, VII, 357.
Inchofer (le P. Melchior), jésuite, VIII, 18.
Inconnu (l'), pseudonyme de Dorat, X, 36, 37.
Indépendance des rois quant au temporel, affirmée par les gallicans ; l'Inquisition condamne des propositions à ce sujet, II, 327, 328.
Indépendants, (les), secte protestante, III, 513.
Index (l'), condamne les thèses de Boëssel et de Le Fèvre, II, 424.
Index librorum purgandorum, V, 39.
Indifférence. En quel sens Bossuet emploie ce mot, VII, 11. Indifférence et liberté, V, 408. Indifférence pour le salut, VII, 90, 104, 110 ; IX, 85, 207, 221, 224, 233, 235, 410, 415 ; X, 94, 100 ; prêchée à Rome, X, 111, 125. — Indifférence pour les créatures, IX, 415 ; X, 226. — Indifférence des religions, XIII, 144, 153.
Indulgences, fondées sur la mort de Jésus-Christ, VI, 333. Prières pour les gagner, VII, 320. Opuscule de Bossuet, VII, 309, 310. — V, 175, 240, 300 ; VIII, 10.
Indult, pour la nomination au siège de Besançon, X, 52, 63. — Indult sollicité par l'abbé Bossuet, VIII, 255, 257 ; XI, 264, 265, 281, 291, 303, 309, 358, 366, 369 ; XII, 44, 62, 63, 64, 69, 70, 73, 75.
Infaillibilité de l'Église, V, 37, 216,

392, 429 et suiv.; 438 et suiv.; 441, 486; XIII, 196, 197. — L'infaillibilité du Pape, suivant Duval, III, 82, 83. Bossuet croyait que sa définition ferait obstacle à la réunion des hérétiques, II, 321. — II, 320, 321; IV, 475; V, 190; X, 349, 350, 463.

Infirmité, raison d'exclure une novice, VII, 57.

Inger (Charles), curé de Chambry, IV, 240.

Inglesy (le P. Gilbert), III, 333.

Ingold (le P. A. M. P), éditeur des lettres de Le Camus, VII, 486, 490; son *Histoire de l'édition bénédictine de saint Augustin*, III, 267. Il a publié des lettres inédites de Bossuet, I, 229; III, 430; V, 68; VII, 23; VIII, 128; XI, 266.

Ingolstadt (Bavière), XII, 113, 115.

Inguimbert (Joseph d'), dominicain, évêque de Carpentras, éditeur de Barthélemy des Martyrs, III, 194.

Innes ou Innese (Lewis), principal du collège des Écossais à Paris, III, 332; IV, 2; V, 538; XIV, 467.

Innes ou Innese (Thomas), sous-principal du collège des Écossais, III, 332; XIV, 467.

Innocence opprimée (l'), III, 507.

Innocent Ier (saint) et le canon des Écritures, XII, 236, 239, 243; XIII, 123, 124, 125, 231, 232. — VIII, 171, 172; XII, 128, 186, 208, 233.

Innocent III et la régale, II, 437, 438, 471. — VII, 463; IX, 314; XII, 450.

Innocent X. Sa bulle contre Jansénius, XI, 162, 213, 234, 320, 324, 443, 472. Mesures qu'il prend contre Barberini, XII, 411. — I, 284; VIII, 56, 75; IX, 499; XII, 282, 284.

Innocent XI et le mariage de Milord Perth, III, 158; et l'abbaye de Jouarre, IV, 65; V, 507; et Faydit, VIII, 29, et Marie d'Agreda, VIII, 20, 21, 22, et les quiétistes, VIII, 191, et les Filles du Saint-Sacrement, X, 310, et Ant. Arnauld, XII, 290. — Bossuet lui fait présenter l'*Exposition*, II, 79 à 82, 177, et le remercie d'avoir permis d'imprimer à Rome la version italienne de cet ouvrage, II, 82, 86; brefs qu'il reçoit, II, 98 à 102, 227; XI, 79; mot d'Innocent XI sur l'approbation donnée à l'*Exposition*, II, 279. — Innocent XI s'intéresse à l'éducation du Dauphin, II, 99; Bossuet lui écrit à ce sujet, II, 112 à 161, et reçoit un bref en réponse, II, 163. — Éloges que Bossuet donne à Innocent XI en lui demandant la remise de l'annate, II, 226, 227; il obtient le demi-gratis de ses bulles, II, 257, 258. — Innocent XI condamne le livre de Gerbais, II, 279, et la morale relâchée, II, 310, 311, 312, 314, 321, et fait bon accueil à la théologie de Genet, II, 346. — Projet de croisade d'Innocent XI, II, 99, 443. — Innocent XI et la régale, II, 291; lettre que lui adresse l'assemblée de 1682, II, 428 à 444; réponse qu'il y fait, II, 445 à 451; il casse les décisions de

l'assemblée touchant la régale, II, 450, 451. Brefs qu'il donne au cours de cette affaire, II, 475 ; son mécontentement vient de ce qu'il a été mal informé, II, 476, 477. Louis XIV proteste contre la lettre du Pape à l'assemblée, II, 478. — Innocent XI soupçonné de jansénisme, XIV, 279 ; jugé par Bossuet, II, 331, et par l'abbé de Sanctis, I, 274. — II, 173 ; III, 145, 548 ; V, 41 ; VII, 407 ; VIII, 75, 338, 358, 413, 466, 475, 510 ; IX, 116, 272, 457, 499 ; X, 88, 136 ; XI, 8, 391.

Innocent XII. Sa santé, VIII, 317, 380, 381, 383, 392, 400, 403, 419, 430, 437 ; IX, 8, 22, 31, 42, 93, 263, 266, 281, 292, 301, 305, 347, 349, 377 ; X, 137, 153, 220, 224, 234, 240, 274, 331, 408, 417 ; XI, 1, 16, 18, 24, 40, 62, 401 ; XIV, 339. — Son caractère, VIII, 428 ; IX, 119, 269 ; XI, 117, 119, 133, 160. Il hait la plupart des cardinaux, X, 455. — Il accorde un jubilé, VI, 211 ; VII, 293 ; il adresse un bref à Louis XIV, VII, 294. On le dit mal avec Bossuet, VII, 294. Innocent XII et Marie d'Agreda, VII, 406 ; VIII, 23, 24. Sa bulle sur l'abbaye de Rebais, obtenue par D. Méreau, VII, 464. Innocent XII et la Pologne, VIII, 304, et la paix de Ryswick, VIII 370, et le théâtre, VIII, 414, 419, 420. — Ses bulles contre le népotisme et la vénalité des charges de la Chambre, XI, 443. Sa bulle de 1696 sur la Terre sainte, XIII, 462. Ses brefs aux évêques de Flandre, XIII, 255, 487, 505, 506, 509. Il secourt les catholiques d'Angleterre, XII, 39. Sollicité contre Sfondrati, VIII, 151 à 172, 248, 253 ; il répugne à le censurer, IX, 144. Il fait examiner l'ordonnance de Noailles sur la grâce, VIII, 106. — Innocent XII et l'affaire des *Maximes des saints*. Louanges que lui donne Bossuet en lui envoyant les *États d'oraison*, VIII, 190, 191, 192, 195 ; il y répond, VIII, 247, 257, 259. Audiences qu'il donne à l'abbé Bossuet, VIII, 224 et suiv., 240. Précautions que prend l'abbé envers lui, VIII, 401. Innocent XII et Bossuet, VIII, 268 ; IX, 233. Ce qu'il dit de Mme Guyon, IX, 233 ; de Fénelon, X, 283, 285, 395, et des *Maximes des saints*, X, 438. Son attitude dans l'affaire des *Maximes*, X, 13, 16, 30. Ses intentions, VIII, 347, 348, 380 ; XI, 28, 57, 71, 77 ; il a promis de juger lui-même, VIII, 366. Ses dispositions et son embarras, IX, 11, 61, 160, 161, 167, 171, 181, 191, 192, 204, 208, 222, 223, 230, 236, 238, 239, 268, 269, 273, 280, 285, 342, 347, 349, 350, 351, 450, 455, 462 ; X, 224, 234, 235, 455 ; XI, 24, 54. Craintes et espérances fondées sur sa mort, X, 48, 64, 90, 170, 171, 393, 400, 413, 414, 426. Trouble où le jettent les instances de Louis XIV, IX, 349. Ses brefs à Louis XIV, VIII, 522 : XI, 408, 445, 455 ; XII, 399. Il veut lui faire plaisir, X, 57, 286, 327. Il n'entend rien à la ques-

tion, mais a confiance au Saint-Esprit, XI, 161. Instances des jésuites auprès de lui en faveur de Fénelon, XI, 13, 28. L'abbé Bossuet, de la part de son oncle, lui présente trois traités, X, 200, 201. Le Pape favorable aux bossuétistes, X, 213, 224, 259. Craintes qu'on lui inspire, X, 223. Ses entretiens avec le P. Peyra, X, 261 ; avec le P. Roslet, X, 273; avec l'abbé Bossuet, X, 282, 283, 284, 285, 331. Démarches que lui suggèrent les bossuétistes, X, 286. Il refuse un délai à Chantérac, X, 328. Plan de conduite à son égard, proposé par l'abbé Bossuet, XI, 9, 10. Mesures qu'il prend pour éviter les longueurs, X, 4, 26, 27, 31, 33, 34, 36, 37, 50, 61, 77, 96, 177, 405, 406, 417. Il promet à Louis XIV, d'accélérer le jugement, XI, 408, 409. Il n'aime pas les écrits nouveaux, XI, 78, 79, 83, 111, 112, 294, 344. Il gémit de l'adjonction de nouveaux qualificateurs, XI, 78; il demande aux cardinaux de formuler par écrit leurs qualifications, X, 259; XI, 26, 33, 76. Innocent XII et la censure des docteurs de Paris, X, 444, 463 ; XI, 132. Ce qu'il fait de la lettre de Fénelon datée du 13 décembre 1698, XI, 105. Il répugne à formuler des propositions, XI, 200, et à les qualifier, XI, 201. Il nie l'existence du projet de canons, XI, 199, 209. Sa prévention pour Fénelon, qu'il désire voir traité avec indulgence, XI, 188, 189, 201, 208, 209, 210, 217, 228, 229, 232, 249, 250, 354, 444. Il est terrifié par Fabroni, XI, 204 ; démonté par la cabale fénelonienne, XI, 214, 236, 239. Son entourage est vendu au parti cambrésien, XI, 228. — Innocent XII choisit les rédacteurs du décret de condamnation, XI, 175, 176; pourquoi il rétablit parmi eux Casanate d'abord exclu, XI, 182, 183. Sentiments divers dont il est agité après la condamnation de Fénelon, XI, 251 ; il est satisfait de cet acte, XI, 265 ; il semble avoir peur du coup qu'il a fait, XI, 271 ; il désire que les disputes cessent, XI, 252 ; il regrette de n'avoir pas donné une bulle au lieu d'un bref, XI, 265, 292, 305, 444; ses explications à ce sujet, XI, 323, 324 ; est-il disposé à changer le bref en bulle ? XI, 215, 234, 297, 442 ; il est inquiet sur la réception du bref en France, XI, 292, 305 ; satisfaction qu'il reçoit à cet égard, XI, 365; XII, 35. Ses larmes de joie, XI, 297. Il a trompé le P. Roslet, XI, 239. Ce qu'il dit de la soumission de Fénelon, XI, 367. — On craint qu'il ne prenne quelque mesure favorable à Fénelon, XI, 240, 251 ; efforts de l'abbé Bossuet pour l'empêcher, XI, 252. — Audience qu'il donne à l'abbé Bossuet après la condamnation de Fénelon, XI, 235 à 237 ; ses entretiens avec cet abbé sur Mme de Maintenon, XI, 300, 301, 325, 326 ; compliments que l'abbé lui fait sur le bref avec les remerciements de Bossuet, XI, 293, 294, 310, 367. Sa bonté

pour l'abbé Bossuet, XI, 306, 328, 354; éloges qu'il fait de Bossuet et de Noailles, XI, 294; XII, 68, 70. Ses sentiments à l'égard de Mme de Maintenon et de Fénelon, XII, 5, et du prince de Monaco, XII, 68. — Innocent XII et Bouillon. Celui-ci veut faire passer le Pape pour un imbécile, X, 284. Le Pape n'aime pas ce cardinal, IX, 263, 264; XI, 14, 40, 41, 408, 409; XII, 67; parle de lui en mauvais termes, XI, 149; X, 103, 262, 351; est irrité contre lui, après l'arrestation du cocher de la princesse Carpegna, XI, 137; il lui refuse une audience, XII, 27, 36, 45, puis la lui accorde, XII, 61, 62; témoignage qu'il lui rend, XI, 446; il écrit à Louis XIV en faveur de Bouillon, XII, 399. — Mort d'Innocent XII, XII, 399. — Ce que dit de lui Dorat, XI, 176. — IV, 250, 259; V, 41, 45, 359, 363, 464; VI, 74; VIII, 4, 71, 347, 358, 375, 380, 403, 404; IX, 116, 137, 138, 147, 149, 154, 170, 179, 228, 232, 235, 245, 251, 252, 253, 306, 347, 376, 377, 487; X, 240, 241, 247, 320, 323, 335, 344, 380; XI, 51, 53, 172, 197, 202, 262, 266, 270, 281, 285, 286, 293, 327, 335, 348, 349, 405, 406, 411, 412, 413, 418, 424, 426, 427, 435, 436, 437, 442, 444, 445, 489.

Innocentia vindicata, VIII, 116, 236.

In praxi (l'), X, 306.

Inquiétudes. Bossuet les combat, VI, 92, 93.

Inquisition d'Espagne, X, 224, 225, 337, 428. *Directorium inquisitorum* de N. Eymerich, IX, 304. — Inquisition de Goa, III, 50. — Inquisition romaine. Sentences de cette congrégation blâmées par Bossuet, VII, 442; sentences communiquées par Renaudot, VII, 442. Les sentences de l'Inquisition ne faisaient pas loi en France, II, 303, 310, 313, 314. Les bossuétistes craignaient que cette congrégation ne fût mentionnée dans la censure projetée de Fénelon, IX, 356. — L'Inquisition a condamné des propositions favorables à l'indépendance temporelle des rois, II, 328. — X, 87, 88.

Inspiration. Bossuet l'attend avant d'écrire ses lettres de direction, IV, 313, 444, 446; V, 20, 50, 82, 218, 260; VI, 46.

Inspruck (Tyrol), XII, 116.

Instinct divin. L'attendre, X, 23.

Institutes. Bossuet les lit au Dauphin, II, 109.

Instruction sur les états d'oraison. En quel sens Fénelon avait promis d'approuver cet ouvrage, VII, 265; il demande à Bossuet de retarder l'envoi de son manuscrit, VII, 398, 408; s'il a lu ce manuscrit, X, 167. Traduction italienne de cet ouvrage, X, 53. — VII, 85, 102, 111, 140, 193, 214, 265, 267, 290, 298, 299, 408; VIII, 59; IX, 109, 399; X, 70, 167; XIV, 318. — Voyez *États d'oraison*.

Instruction sur la lecture de l'Écriture sainte, IV, 118.

Instruction pastorale de Fénelon, traduite en latin, IX, 29, 30, 34, 37, 192, 207. Ce qu'en dit

Bouillon, IX, 39; jugée par Bossuet, IX, 7, 26, 35, 36, 54, 75, 81, 109, 144, 149, 155; réfutée par Bossuet, IX, 54, 74, 80, 81, 93, 109, 129, 132, 144, 149, 155. Embarras qu'elle donne aux partisans de Fénelon, IX, 164; elle est une raison de plus de condamner les *Maximes*. — *Préface* de Bossuet sur cet écrit, IX, 7; ses remarques, IX, 15, 17, 19, 20, 23, 24, 36, 44, 61, 74; elles sont inutiles à imprimer, IX, 74, 80. Observations de Phelipeaux, leur éloge, IX, 149, 246. — IX, 7, 15, 20, 21, 26, 31, 58, 59, 65, 85, 86, 90, 91, 120, 129, 132, 139, 140, 152, 155, 163, 166, 173, 186, 199, 250, 254, 259, 340.

Instruction pastorale de Noailles sur le quiétisme, en français et en latin, IX, 152, 459, 462; traduite en italien, IX, 152, 201. Son but, IX, 496; ses allusions au livre des *Maximes*, IX, 44, 45, 54, 55, 489 à 496; ce qui y manque, IX, 81; son succès à Rome, IX, 446. Ce qu'en disent Bouillon, IX, 87; Bossuet, IX, 90; l'évêque de Saint-Pons, IX, 438, 439. — Exemplaires d'essai et première édition, IX, 489, 490, 493. — Lettres de Fénelon en réponse, IX, 214, 217, 218. — IX, 26, 35, 41, 54, 55, 58, 60, 65, 76, 78, 80, 87, 88, 113, 201, 207, 237, 446; X, 78.

Instruction sur les promesses de Jésus-Christ à l'Église, envoyée à Leibniz et à Antoine Ulrich, XII, 254; à Mabillon, XII, 257; jugement sur elle, XII, 257, 258, 268. *IIe Instruction*, XII, 213, 220. — XII, 265, 318.

Instructions pour les jardins, ouvrage de La Quintinie, IV, 73.

Instructions sur le Nouveau Testament de Trévoux, XIII, 355; XIV, 45, 63, 64, 179; hommages qu'en fait Bossuet, XIV, 46, 99. Éloges qu'y donnent Mabillon, XIV, 45, et Hercule de Fleury, XIV, 85, 86.

Intention (sur l'), IV, 351. L'intention virtuelle, III, 443.

Intérêt (*prêt à*), III, 6 à 8, 11; XIII. Voyez Le Correur et Lorraine.

Intérêt propre (dans la vie morale). Sentiment de Fénelon, X, 399. — IX, 68, 410; X, 287.

Intérieur (ou vie intérieure). Sermon de Bossuet sur ce sujet, VII, 510.

Intérieur chrétien (l'), ouvrage de Bernières, IV, 116.

In Trullo (concile), III, 405.

Investitures (les), II, 299.

Involontaire (*l'*) ou le trouble involontaire de J.-C., dans les *Maximes*. Proposition de l'involontaire, XI, 107, 135, 206, 208, 229, 239, 254, 285, 424, 427. Fénelon la rejette comme n'étant pas de lui, XI, 107, 135, 231. Figurera-t-elle dans le décret de condamnation? XI, 186, 187, 206, 231. — IX, 69; X, 279.

Irène, impératrice de Constantinople, V, 246.

Irénée (saint). Ses remontrances au pape Victor, II, 478. Sur les trois Testaments, XIII, 175. — IV, 21; XII, 128.

Irénée (le P.), capucin, V, 34.

Irlande, III, 291.

Isaac, VI, 268.

Isabelle de Hainaut, femme de Philippe Auguste, III, 310.
Isaïe. Passage expliqué, V, 457, 458. Versets tirés au sort, VI, 106, 107. Prophétie, XIII, 162. — Difficultés de Valincour sur une prophétie d'Isaïe, XIV, 109 et suiv.; 113 et suiv.; 129 et suiv.
Isidore de Damiette ou de Péluse (saint), cité par Coulau, XIII, 168. — VII, 118.
Isidore de Séville (saint), IX, 313.
Isidore Mercator, auteur présumé des fausses décrétales, XII, 211.
Isle (N. de L'), confesseur des Ursulines, à Meaux, III, 178, 179, 196
Isle-Jourdain (L') (Seine-et-Marne), V, 98, 99.
Isle (la comtesse d'), créancière de l'abbaye de Jouarre, IV, 499.
Isles-les-Villenoy (Seine-et-Marne), XIII, 458.
Isoard (Antoine), bourgeois de Marseille, puis frère convers chez les dominicains, VIII, 413.
Issaly (Jean), avocat, III, 424.
Issigny (Guinée), VIII, 33.
Issoudun, XIV, 474.
Issy (Seine). Conférences d'Issy, VI, 351, 352; VII, 23, 24, 26, 37, 39; VIII, 130 et suiv., 195; XI, 64. — Articles d'Issy, VIII, 185, 233, 278, 329, 398, 409, 461, 466, 467, 468, 483, 528. Voir Articles d'Issy. — V, 337; IX, 307; X, 371.
Ittig (Thomas), théologien de Leipsig, XIII, 259, 260.
Ivry-sur-Seine (Seine), XI, 196.

J

Jablonowski (Stanislas), VIII, 248.
Jacob. Sa prophétie, II, 1, 2, 3, 5 et suiv., 10 à 27; opinion de Grotius, II, 11, 19; de Cajétan, II, 2, 5, 7, 11, 18; de Huet, II, 1, 2, 10 à 20.
Jacob (Claude), marchand à Château-Thierry, III, 151.
Jacob (Jeanne), femme de P. de Vrillac, III, 149, 151; sa conversion, III, 186; son décès, III, 151. — III, 205.
Jacques (saint), patron de Bossuet, IV, 256, 258. Son épître qualifiée irrévérencieusement par Luther, XII, 134; XIII, 120.
Jacques le Mineur (saint). Scission des chrétiens de Jérusalem après sa mort, XIV, 85.
Jacques Ier, roi d'Angleterre, impose à ses sujets catholiques le serment d'allégeance; polémique à ce sujet, II, 328; il écrit contre Bellarmin, III, 438; auteur du Βασιλικὸν δῶρον, XIV, 62. — III, 433, 435.
Jacques II, roi d'Angleterre, à Saint-Germain, III, 192, et Milord Perth, III, 158, 159. Comment il exerçait son autorité sur les affaires de l'Église anglicane, III, 298, 299. Sa politique à l'égard des catholiques, III, 291, 293, 297, 299. Il s'embarque à Brest, IV, 9. Expédition pour le rétablir, XIV, 300, 301. Prières faites pour lui, V, 189. Consultation sur sa déclaration en faveur de ses sujets protestants, avis de Bossuet, V, 357 et suiv. Texte de cette déclaration, V, 527, 528. — Jacques II et

le traité de paix de Ryswick, VIII, 47. Sa conversion et sa mort, XIII, 202; XIV, 62, 523. Son éloge, IV, 2, 9. *Abrégé de sa vie* et ses mémoires, XIV, 61, 467. Ses rapports avec Rancé, XIV, 62. — III, 146, 210, 314, 332, 359, 528, 543, 547; IV, 1, 2, 3, 25, 289; V, 388, 389; VI, 127; VII, 249, 362; VIII, 43, 213; XI, 107, 298, 300; XII, 324.

Jacques de Bourges (le P.), capucin, XIII, 245.

Jacquin (Catherine), accusée de quiétisme, XI, 395; XIV, 186, 188.

Jacquinot (Anne), femme Filzjan, XI, 399.

Jacquot (Antoine), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Jadart (M. Henri), bibliothécaire de la ville de Reims, IX, 432, 446, 447.

Jaillot (famille), VIII, 547. Hubert Jaillot dédie à Bossuet la carte du diocèse de Meaux, VIII, 547. — V, 98; XIV, 509.

Jal (Auguste), redressé, I, 472.

Jalousie, en Dieu, X, 86, 340; XIII, 85; jalousie réciproque de Dieu et de l'âme, V, 206. — Jalousie permise, VI, 47; VII, 123. — Jalousies spirituelles, VI, 47, 71, 72, 105, 130, 135, 331, 459, 461, 463. — Jalousie de Noailles et d'autres prélats contre Bossuet, X, 103, 190.

James (Thomas), gradué d'Oxford, III, 230.

Jamet (Claude), chanoine de Faremoutiers, III, 339, XIV, 468.

Jamet (Dom Noël Philibert), bénédictin. Son *Traité de la circulation des esprits animaux*, III, 426.

Jamet (Jean), ministre à Nanteuil; ses rapports avec Bossuet, II, 344.

Janet (Paul), éditeur de Leibniz, VI, 522.

Jannel (Pierre). Sa famille, XIV, 452; ses rapports avec Bossuet; celui-ci lui destine un bénéfice, II, 68; III, 37, 38. — Jannel à Saint-Lucien, II, 213; et la démission de l'abbé de Rancé, II, 337, 338. Il annonce à l'évêque de Meaux la mort d'Antoine Bossuet, XI, 115, 158. Il possédait l'original de la lettre sur l'éducation du Dauphin, II, 112. Jannel et les finances de Bossuet, XIV, 253. — XII, 142.

Jannon (Hugues). Divers personnages de ce nom, III, 37; XIV, 452, 460. — Hugues Jannon, obéancier de Saint-Just de Lyon; sa famille, III, 36, 37. Il prend, au nom de Bossuet, possession de l'évêché de Condom, I, 480; il est chargé par lui d'une négociation, III, 428; son intervention dans les affaires de Jouarre, IV, 61; ses relations avec M. de La Chétardie, III, 37; sa mort, IX, 191; son testament, III, 37. C'est chez Hugues Jannon que Bossuet vit pour la première fois Mme Guyon, III, 37; VI, 134, 143. — I, 213; V, 427; XIV, 416, 461.

Jans (Charles Jean), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Jansénisme. Imputé aux bossuétistes,

IX, 144. Bossuet et le jansénisme, I, 258. Voyez Cas de conscience, Foi, Formulaire, Port-Royal, Paix de l'Église. — Assemblées tenues pour condamner le jansénisme, XII, 80, 81. — Accusation chimérique de jansénisme, XII, 286; accusation portée contre les professeurs de Louvain, XIII, 501 et suiv.; X, 225; leurs plaintes à ce sujet, III, 501 à 511; ils se défendent à Rome, XIII, 504 et suiv.; brefs du Pape aux évêques de Flandre, VIII, 70, 96, 111, 125, 170, 171; XIII, 255. — II, 270, 48, 271; IX, 398, 405, XIII, 39.

Jansénistes. Les jansénistes et l'ordonnance de Noailles, VIII, 71, 99; la distinction entre le fait et le droit, VIII, 125. Les jansénistes et Sfondrati, VIII, 249; leur résurrection, VIII, 452. — Ils sont pour le Pape contre le Roi dans l'affaire de la régale, II, 457. Les jansénistes et Fénelon, IX, 109, 110; ils travaillent contre lui, IX, 205; X, 37, 38, 182, 250; Bossuet accepte leur concours, X, 280. — Les jansénistes réfugiés à Rome : leur correspondance interceptée par l'ambassade de France, VIII, 349; IX, 43; ils sont liés avec l'abbé Bossuet, XII, 68; ils l'aident puissamment, XI, 217. Voyez Dorat, Maille.

Jansénius de Gand (Cornelius), XIII, 357.

Jansénius d'Ypres (Cornelius), XIII, 368. Son livre, I, 106, 120, 136. Sa personne respectée par Bossuet, I, 206. Jugement de Bossuet sur lui, XIV, 210. L'affaire de Jansénius, X, 172, 207, 219, 220. Le fait de Jansénius, II, 47, 48. Jansénius est mort dans la communion de l'Église, XII, 284. — V, 406, 407, 444, 446; VII, 118; VIII, 125, 160, 250, 352; IX, 11, 55, 376; XI, 150, 213, 231, 234, 243, 251, 303, 346, 403, 404, 420, 443, 472, 473; XII, 61; XIII, 368.

Janson (François Toussaint de Forbin de), dit Rosenberg et Frère Arsène, XI, 236, 326; XIV, 518.

Janson (l'abbé Jacques de Forbin de), VIII, 17.

Janson (Jacques Toussaint de Forbin de), évêque de Beauvais, ambassadeur à Rome. Il approuve la consultation donnée par Bossuet sur la Déclaration de Jacques II, mais il ne la présente pas au Pape, V, 357 et suiv., 388, 389, 528 à 533. Ses familiers, VIII, 97; ce qu'il fait de la correspondance des jansénistes de Rome, VIII, 349; on lui envoie la lettre contre Sfondrati, VIII, 174, 231. — Sa bonté pour les Bossuet, VIII, 69, 106, 114, 116, 177, 362, 392, 393, 404; XI, 73, 165. Bossuet lui est reconnaissant, VIII, 243. Janson et l'abbé Bossuet, VII, 428, 439, 447; VIII, 9, 19, 46, 69, 240, 368, 380; IX, 56; X, 175; il écrit en faveur de l'indult sollicité par l'abbé Bossuet, XII, 44. Ses lettres à cet abbé, VIII, 362, 368; lettre que lui écrit l'abbé Bossuet, X, 125. Son sentiment sur l'aventure de cet abbé,

IX, 200, 449; celui-ci estime qu'il faut se défier de Janson, XI, 96. — Janson revient en France, VIII, 129, 141, 195, 242, 303, 314, 344, 359, 360. Comment il quitta les affaires de Rome, X, 225. Haute idée qu'on a de lui à Rome, VIII, 177, 210, 211 ; XI, 120, 425; regrets qu'il y a laissés, X, 157; XII, 44. — Janson à Paris, X, 47 ; sa maison, rue de Cléry, IX, 449 ; magnificence de sa table, X, 175, 189. — Sa maladie, IX, 191, 449, 450; sa guérison, IX, 200 ; sa santé, IX, 206, 229, 247. — Ses difficultés avec Bossuet à propos de Saint-Lucien, VIII, 230. — Bossuet fait valoir à la Cour les services de Janson, VIII, 231. — Janson et l'affaire des *Maximes*. Ses démarches pour obtenir à l'abbé Bossuet une bonne réception, VIII, 240; ses dispositions à l'égard de l'abbé Bossuet et de Phelipeaux, X, 175 ; son sentiment sur les *Maximes*, VIII, 210; lettres que les bossuétistes lui demandent d'écrire, IX, 119, 156; XI, 38 ; usage que fait de son nom l'abbé Bossuet, XI, 120. Janson et Giori, VIII, 425; X, 214 ; et Gozzadini, IX, 239 ; et Acquaviva, IX, 31, 32 ; et Carpegna, IX, 62 ; et Bouillon, IX, 242 ; XI, 120 ; et Vaïni, IX, 244; et Spada, VIII, 189 ; et Altieri, X, 35 ; et Sperelli, X, 385 ; et Madot, XII, 24, 25, 50 ; et Phelipeaux, VII, 428 ; et Albani, et Panciatici, VIII, 341 ; et Roslet, XIV, 510. Bossuet veut le brouiller avec l'archevêque de Chieti, IX, 247. Lettre que lui écrit Bossuet, XIV, 424. — Janson demande grâce pour un prêtre apostat, XIV, 426. — II, 252 ; III, 303 ; VII, 413, 464 ; VIII, 17, 50, 188, 189, 201, 209, 241, 258, 263, 290, 313, 353, 363, 367, 368, 381, 388, 389, 393, 400, 403, 426 ; IX, 8, 9, 22, 23, 25, 44, 53, 54, 93, 147, 154, 158, 170, 203, 204, 246, 251, 253, 263, 264, 270, 297, 299, 370; X, 98, 103, 121, 134, 138, 145, 189, 207, 225, 262, 293, 411 ; XI, 58, 119, 123, 242, 246, 264, 326, 329, 411, 425; XII, 35, 74 ; XIV, 337, 340.

Janson (Joseph de Forbin de), XI, 326.

Janson (Laurent de Forbin de), frère du cardinal, XI, 326.

Janson (Michel de Forbin de), XI, 326.

Janus, III, 54.

Janvier (Pierre), curé de Saint-Thibaut de Meaux. Ses *Fastes et Annales*, III, 3, 52, 53.

Jardin royal (le), IV, 91.

Jarry (du). Voyez du Jarry.

Jassoy (Jean), ministre à Metz, I, 467.

Jasub pour *Yaschub*, XIV, 136.

Jatin, *Jatinum*, ancien nom de Meaux, III, 54.

Jaubert de Barrault (Gabrielle), marquise de Tavannes, VI, 242.

Jaubert du Lau (Armand), marquis d'Allemans. Sa famille, III, 367. Voyez d'Allemans.

Jaupitre (Jean-Jacques de), III, 241.

Jean (saint), apôtre, à la Cène, V, 226. Sur deux chapitres de

son évangile, V, 365 ; verset expliqué, XIII, 355 à 393. Sa première épître, VI, 10, 11, 15.
Jean-Baptiste (saint), son emprisonnement, V, 348. — VIII, 126.
Jean XXII, pape. Contre Eckhart, X, 266, 267. — VIII, 56 ; X, 280 ; XI, 238.
Jean, patriarche d'Antioche, I, 103, 116, 125, 142.
Jean, patriarche de Constantinople, I, 145.
Jean III, de Pologne, VII, 203.
Jean, roi des Romains, VIII, 48.
Jean Chrysostome (saint). Sa *Lettre à Césaire*, III, 126, 351. — VII, 102, 117 ; VIII, 185 ; IX, 436 ; X, 37, 62 ; XII, 203 ; XIV, 126.
Jean Climaque (saint). Sur les larmes, VI, 457 ; *l'Échelle mystique*, VII, 140 ; — VII, 112 ; IX, 476, 482, 485.
Jean Damascène (saint) et le canon des Écritures, XII, 244.
Jean Maxence, moine scythe, VIII, 53.
Jean Semeca. Voyez Zemeke.
Jean de Capistran (saint), XI, 365.
Jean de Dieu (saint) et l'oraison de quiétude, XI, 383. — VII, 128.
Jean de Pamiers, anti-régaliste, novice dominicain, VIII, 413.
Jean de Saint-Antoine, franciscain, XIV, 499.
Jean de Saint-Jacques, franciscain, XII, 189.
Jean de Saint-Laurent, feuillant. Voyez Fortin.
Jean de la Croix (saint). Jugement sur lui, VII, 105. — VII, 38, 316, 434, 523 ; VIII, 126, 513 ; IX, 189, 200, 407 ; XI, 64, 478.
Jean le Scolastique (autre nom de Jean Climaque), VII, 140.
Jean Frédéric, duc de Hanovre, estime l'*Exposition*, II, 168, 179 ; fait rechercher des ouvrages désirés par Bossuet, II, 179. — II, 90, 91, 94 ; V, 207.
Jean Frédéric, duc de Saxe-Gotha, III, 228.
Jeanne de Chantal (sainte) et l'état passif, XII, 91.
Jeanne, reine de Navarre, contraint ses sujets d'aller au prêche, XII, 458, 459.
Jeannette, quiétiste, VIII, 443, 445, 447, 449, 454 ; XIV, 508. Accusation qu'elle porte contre le P. La Combe, XIV, 508.
Jeffreys (George), chancelier d'Angleterre, III, 299.
Jennet (Jean), pasteur à Courcelles-Chaussy, I, 467, 468.
Jérémie, son éloge, II, 102, 103.
Jérôme (saint). Son éloge de saint Paulin, III, 132. Saint Jérôme sur l'Apocalypse, III, 510, 511 ; sur le jeûne, VII, 30 ; sur le jeûne du samedi, VIII, 250 ; sur les livres deutérocanoniques, XI, 317 ; XII, 185 ; sur Flavius Dexter, VIII, 18 ; sur Aquila, XIII, 360 ; sur Montan, XII, 32, 33 ; son démêlé avec Rufin, XI, 482, 484 ; ses lettres, VII, 220, 221 ; saint Jérôme et le canon des Écritures, XII, 132, 136, 210, 213, 218, 221, 227 ; XIII, 133 et suiv., 236 à 238 ; prologue qui lui est faussement attribué, XIII, 300. — IV, 123.

Jérusalem. Son temple, IV, 186; sa ruine, V, 69. — III, 385, 403.
Jesi, dans la Marche d'Ancône (États de l'Église), VIII, 328; IX, 369.
Jésuites. Leur collège de Paris, VII, 306; leur maison professe, VII, 326. Déclaration qu'ils font sur la nature de leurs vœux, III, 74; procès que leur intentent la mère et la grand'mère du P. de La Rue, III, 74, 75. Ils sont peu aimés de la duchesse de Bourgogne, III, 74. — Les jésuites contre l'Université, III, 258. — Ils sont hostiles au rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique en Angleterre, III, 421. Ils sont du côté de Louis XIV dans l'affaire de la régale, II, 457. — Les jésuites et Bossuet, II, 347, 464; XI, 82; et le cardinal Le Camus, III, 303, et Cally, VII, 222, 223; et l'évêque d'Amiens, IX, 272, 360; et le prince de Monaco, X, 400; et Casanate, X, 437; XI, 251; et les évêques de Luçon, XIII, 39; et Philippe V, XIII, 515; et Chamillart, XIII, 397. — Ils sont introduits au séminaire de Liège, XIII, 515, 516; Precipiano leur est dévoué, XIII, 515. — Ils sont opposés à la canonisation de Palafox, XIII, 515, 516. Ils font circuler un mémoire contre le clergé de France, VIII, 403. Ils accusent de jansénisme Gilbert, de Douai, III, 345. Les jésuites et la fourberie de Douai, XIII, 517; et l'*Amor pœnitens* de Neercassel, II, 380, 381, 388; et l'*Innocence opprimée*, III; et le livre de Sfondrati, VIII, 242; et Port-Royal, VII, 327. Ils font retrancher Arnauld et Pascal du livre de Perrault, VIII, 510, 511; attaquent l'édition bénédictine de saint Augustin, XI, 330; XII, 119; on leur attribue le *Problème*, XII, 59; ils triomphent de cet écrit, XI, 299; les jésuites et le fantôme du jansénisme, XII, 293. — Tragédie qu'ils font représenter à Arras, X, 432. Thèses soutenues chez eux, VIII, 322, 324, 325, 337, 342, 380, 384; XII, 118, 160, 163, 167, 262, 263; XIV, 425. Leurs démêlés avec l'archevêque de Reims, VIII, 231; IX, 55, 136, 144, 145, 205, 448; X, 241; XI, 81; voyez Reims. Ils tiennent une réunion contre la morale relâchée, VIII, 61, 62. — Ils désirent la réunion des protestants de Metz, I, 450. — Ils soutiennent les prétentions romaines, X, 350; leur puissance auprès du Pape, XI, 183; défenseurs des mauvaises doctrines, XI, 215. Il faut se défier d'eux, XI, 412; les abattre, X, 320. — Les jésuites et l'affaire des *Maximes*. Ils sont favorables à Fénelon, VIII, 232, 363, 366; IX, 266, 290; X, 4, 5, 37; XI, 12, 13, 190, 345. Toute leur Compagnie est engagée dans l'affaire, XI, 204, 228, Leur but, X, 269. Leur attitude, X, 11, 12, 86; XI, 404. Les jésuites et le livre des *Maximes*, VIII, 198, 207, 210, 253, 308, 311, 320, 349; IX, 11, 17, 167, 172, 231, 232; ils en sont les seuls partisans, VIII, 206, 207, 513. Leur cré-

dit est en baisse à Rome, VIII, 352, 385, 429; ils se sont rendus odieux et méprisables, X, 428. Ils sont les conseils de Chantérac VIII, 376, et inspirent Bouillon, IX, 264 ; XI, 403, 416 ; ils sont consultés par Ottoboni, XI, 23. Leurs propos, IX, 11, 25, 30, 31 ; X, 117 ; XI, 184. Ils se défendent d'être parties dans l'affaire, IX, 193, 348 ; X, 86 ; ils sont blâmés par le Pape pour avoir pris parti, XI, 78. Ils sont les seuls religieux qui ne sollicitent pas le nonce en faveur de Fénelon, X, 73, 86, 102, 389, 394 ; leurs efforts auprès du Grand duc, X, 354. Intérêt qu'ils ont à allonger l'affaire, XI, 401, 402. — Ils sont déclarés contre les bossuétistes et l'abbé Bossuet, IX, 47, 119, 126, 143, 161, 221, 298 ; insensibles à la gloire de Bossuet en cette affaire, XI, 244. Les jésuites et l'aventure de l'abbé Bossuet, IX, 242, 290. Plaintes des bossuétistes, et rigueurs réclamées par eux contre les jésuites, IX, 88, 153, 250, 264, 265, 371 ; X, 12, 50, 53, 154, 171, 225. — Les jésuites se taisent après que Fénelon et ses amis ont été renvoyés de la Cour, X, 4. Ils cherchent à se procurer *De quietismo*, IX, 86. Ce qu'ils disent de la *Réponse à la Relation*, X, 149, 179. Ils sont favorables au projet de canons doctrinaux, XI, 198, et veulent qu'on distingue les différents sens des propositions, XI, 403, 424. — Leur rage, XI, 39, 177. Ils sont abattus par la condamnation de Fénelon, XI, 444 ; ils l'attribuent à la passion de Mme de Maintenon, XI, 150 ; ils n'épargnent ni Bossuet, ni Noailles, ni le Roi, XI, 61. Ils disent qu'ils ont toujours condamné les *Maximes*, XI, 296, 308, 445. Leurs démarches au sujet de la rédaction du bref de condamnation, XI, 133. Ils cherchent à faire peur du crédit de Fénelon, IX, 151. Ce prélat a trop compté sur leur influence, XI, 345, 346. — Les jésuites et les cérémonies chinoises. Leur différend avec les Missions étrangères à ce sujet, VIII, 383, 402, 417 ; XI, 329, 330 ; XIII, 418 ; enquête de l'évêque d'Héliopolis, III, 146, 147. Ils demandent et obtiennent un délai, XI, 152, 181 ; Bouillon est plus attentif à leurs intérêts qu'aux affaires du Roi, IX, 181. Ce que dit d'eux Noailles, IX, 455, 462 ; X, 386. Les jésuites et l'Université de Douai, XIV, 364, 366, et l'Université de Louvain, XIII, 515, 516. Grâce demandée pour eux à Rome par Louis XIV, XI, 424. — VII, 442 ; VIII, 98, 390 ; IX, 292, 342 ; X, 336 ; XI, 241, 416.

Jésus-Christ. Jésus enfant, VI, 489 ; VII, 277. Jésus admirable, ses beautés, V, 278, 281, 282, 319 ; VII, 238. Il n'a jamais ri, VI, 403 ; XIV, 493 ; XV, vi. Jésus modèle de la vertu chrétienne, VI, 403. Sa flagellation, VII, 44 ; son agonie, VII, 52. Jésus médiateur, XIII, 272. Sa croix, fondement de l'espérance, VII, 120 ; sa mort, fondement des indulgences, VI, 333. Ses dispo-

sitions dans l'Eucharistie, VII, 231. — Son corps mystique, VII, 274 ; son influence sur son corps mystique, VII, 50. — Dévotion à sa personne, VI, 202 ; dévotions qui éloignent de lui, VIII, 235. — Jésus époux, VII, 80. Ses épouses, VII, 52. — Sa pensée dans la vie mystique, VII, 380, 381. Comment le considérer dans la méditation, VI, 42, 43, 202. Son humanité dans l'oraison, VII, 61, 68, 73, 85, 89. — Union à Jésus-Christ, V, 318, 319. Qu'est-ce que lui faire sa cour ? IV, 110. — VI, 10, 11.

Jeûne, V, 68 ; permis le samedi, IV, 109 ; sur le jeûne du carême, V, 46, 52. Dispense du jeûne, V, 185.

Jeux de hasard, VII, 221.

Jeux floraux (académie des), VI, 84.

Job, VII, 21.

Jobert (le P. Louis), jésuite, biographe du P. Crasset, III, 34.

Jodelez (Marie), femme de Le Sueur de Saint-Maur, XII, 478.

Johnson, pseudonyme de Holden, XII, 114.

Johnston (le P. Henri), bénédictin. Sa famille, III, 209, 210. Il traduit en anglais l'*Exposition*, III, 191, 210, 211, et la *Lettre pastorale*, III, 295. Lettres qu'il échange avec Bossuet, II, 483 ; III, 211, 213, 231, 232. Il écrit en faveur de l'*Exposition*, III, 214, 232, 261. Il demande et reçoit des réponses aux objections faites contre l'*Exposition*, III, 211, 213, 347 à 357.

Joie (la), IV, 214, 215, 226. Quelle joie est conseillée, IV, 345. Joies spirituelles, VIII, 43.

Joigny, IX, 190.

Joinville (Haute-Marne), XIV, 231.

Joinville (le sire de). Anecdote tirée de lui, donnée en thème au Dauphin, X, 224.

Joisel (François), doyen de la Faculté de Paris, X, 264 ; XI, 458.

Joisel (Jean François). Voyez Juilly.

Joliet (M. H.), de Dijon, XIV, 454.

Jollain (Jacques), curé de Saint-Hilaire, signe la censure des *Maximes*, XI, 469.

Jollain (Jean), syndic de la Faculté, XI, 196 ; il signe la censure, XI, 469.

Jolly (Edme), supérieur de Saint-Lazare, VII; 34, 251.

Joly (Antoine), greffier du Parlement de Dijon, XI, 395.

Joly (Claude), évêque d'Agen, promet d'approuver l'*Exposition*, I, 260 ; XIV, 492.

Joly (Pierre), recherche Charlotte Mirat, II, 496.

Jonas proposé pour modèle, VII, 54, 55, 56.

Jonathan ben Uzziel. Son targum, II, 17; XIV, 131.

Jonchery-sur-Vesle (Marne), XII, 393.

Joncoux (Mlle Françoise Marguerite de) et Mlle Rose, XIII, 24, 25.

Jonquières (Anne et Jean de Dompierre, sieurs de), I, 166.

Jorel (N.), XIV, 462.

Josaphat (Eure-et-Loir), abbaye, VIII, 359.
José de Séphoris, rabbin, XII, 226.
Joseph (saint). Sa fête, V, 328.
Joseph, chrétien malabare, XIII, 247.
Josèphe (Flavius), flatteur de Vespasien, II, 12, 13. Josèphe, le canon et les livres de l'Écriture, XII, 225 ; XIII, 236, 240.
Jouarre (Seine-et-Marne), abbaye, sur une haute colline, VII, 162. Les abbesses au temps de Bossuet, voyez Lorraine et Soubise. L'abbaye n'avait pas eu de visite canonique depuis cinq cents ans, VI, 235. Attachement de Bossuet à cette maison, IV, 292 ; V, 56, 166, 296, 347 ; VI, 404, 408, 430 ; VII, 226 ; VIII, 40, 114, 115. Bossuet se défend d'être importuné par les lettres qu'il en reçoit, VI, 475 ; il se préoccupe du recrutement de la maison, V, 200. — Accident survenu dans l'église, V, 158. Le temporel, IV, 281, 497 à 501, 503, 506 ; nomination d'une boursière, IV, 280 ; l'architecte, VI, 12 ; la clôture, VI, 106 ; le tour, IV, 280, 281 ; le culte autorisé dans une chapelle, XIV, 523. Travaux exécutés par les religieuses, IV, 248, 249 ; présents faits par elles à Bossuet, VI, 128 ; VII, 278 ; XIII, 1. La poésie cultivée à Jouarre, IV, 174. Maximes tirées au sort à Jouarre, V, 15. — La maladie à Jouarre, V, 48, 301 ; VI, 95 ; VII, 262, 286, 300, 301 ; le médecin, IV, 293 ; V, 24 ; l'infirmerie, VII, 289. Disette dans l'abbaye ; Bossuet prend des mesures pour la subsistance des religieuses, V, 518. — Règlement pour les pensionnaires, VI, 127 ; les chansons d'amour leur sont interdites, VIII, 73. — Les novices, IV, 157 ; VI, 307, 373, 374 ; XIII, 422 ; Bossuet fait un examen de novices, mais s'abstient d'assister à leur profession, V, 234, 235. — Les confesseurs, IV, 249 à 251 ; 293, 313 ; V, 380 ; ils ont le pouvoir d'absoudre des cas réservés, V, 460 ; pouvoirs accordés à des capucins, IV, 276, 279. Confesseurs congédiés par Bossuet, V, 199, 201, 204. — Prédicateur qui émit des idées peu exactes, VII, 363, 372, 374, 399. — L'exemption de Jouarre, V, 121, 122, 138, 167, 171, 172, 182 ; VII, 301. Sa suppression projetée, IV, 25 ; efforts de Bossuet dans cette vue, IV, 25, 51, 57 et suiv., 65 à 68, 72, 77, 83 à 86 ; résistance de l'abbesse, IV, 65 à 68, 72, 77, 78, 84 à 86, 89, 93, 234, 287, 288, 290, 291, 293, 313, 362 ; V, 2, 7, 77, 121, 204, 232, 235. Procès à ce sujet, IV, 51, 52, 57 et suiv. ; phases de ce procès, IV, 479 à 506. L'abbesse s'adresse au cardinal d'Aguirre, IV, 482, 486, 487, 490, 491 ; V, 511, 512 ; échecs qu'elle éprouve au Grand conseil et à Rome, IV, 93, 94, 96, 98. Suppression de l'officialité, IV, 493, 494. — Division mise par le procès dans le monastère, IV, 156, 162, 287. Bossuet se fait renseigner par

Mme d'Albert sur l'état des esprits, IV, 76, 83; il menace de briser toute résistance, IV, 94 et suiv. Religieuses dévouées à Bossuet, IV, 230, 234, 249; il leur écrit, IV, 97, 99 ; comment elles doivent traiter avec celles qui tiennent pour l'abbesse, IV, 143. Mesures projetées par l'abbesse contre les dignitaires, V, 122, 123, 124. — Redevance de blé payée par l'abbaye à l'évêque, IV, 120, 121 ; V, 342. Procès au sujet de cette redevance, V, 117, 119, 121, 122, 124, 134, 135. Bossuet refuse à l'Abbesse la permission de se rendre à Paris pour solliciter les juges, V, 124, 126, 498; XIV, 298. Dans quelle mesure les religieuses dévouées à l'évêque peuvent intervenir à ce procès, V, 121, 122, 135, 169. Bossuet perd ce procès, V, 156, 517. — Mme d'Albert écrit une relation de ce différend, V, 63, 235, 257. Histoire des démêlés de Bossuet avec l'abbaye, V, 506 à 519. L'abbesse, se disant exempte, entendait exercer une juridiction spirituelle, V. 506, 507. Commissaires nommés pour la réforme du monastère, V, 507. Sentence arbitrale du cardinal Romain ; Bossuet en appelle comme d'abus, V, 508, 509, 510 ; il obtient gain de cause, V, 510, mais il lui faut forcer les portes pour procéder à la visite, V, 510, 511. Visite de Bossuet en vue de régler les réceptions de religieuses et les dépenses de l'abbesse, V, 513. Procès-verbaux de visite, V, 497 à 505. Visites canoniques, IV, 122, 141, 144, 145 ; V, 173, 206, 222, 243, 252, 257; Bossuet approuve les règlements antérieurs à son épiscopat, V, 240; et fait signifier les mesures prises dans la visite, V, 257. Ordonnance de visite, IV, 146, 154, 156. — Mémoires pour Bossuet dans cette affaire, IV, 86, 93; liste des pièces relatives à cette affaire, IV, 480 à 482, 486. L'abbesse promet de se soumettre, IV, 155, 156 ; elle demande la permission de demeurer absente de son monastère, IV, 155, 232 ; elle fait une visite à Bossuet, IV, 155 à 158; elle feint de vouloir rentrer à Jouarre, IV, 160, 162 ; elle donne sa démission, IV, 162; V, 281. Elle est peu estimée, VI, 119. — Transition de l'ancienne à la nouvelle abbesse, V, 295, 296. Mise en possession de la nouvelle abbesse, V, 299, 300, 320, 321, 324, 325, 330, 340, 341. Mme de Soubise, nouvelle abbesse, VI, 11, 19, 72, 197, 217, 313, 318, 332, 373, 374, 390, 396, 400, 453, 479, 506. Son caractère, VI, 207, 221. Ses parents, V, 296; VI, 224, 241, 326. Sa maladie, VI, 430. Bruit de mésintelligence entre elle et Bossuet, V, 469. Difficultés entre cette abbesse et Bossuet, VI, 94, 188 à 190, 198, 199, 217, 221, 287, 303, 324, 393, 408, 485, 488. Le secret du vote pour l'admission des religieuses, raisons de l'exiger, VI, 154, 155, 225, 227 et suiv., 233, 236 et suiv., 239 ; 393, 408, 428, 430; VII, 8, 9. Bossuet décidé à l'établir

malgré l'abbesse, VI, 189 à 192, 203. Affaire des fèves, VI, 189 et suiv., 203, 213, 214, 215, 217, 303, 327. Réception des novices, XIII, 422. — Adoucissements à la règle, VI, 1, 2; décisions sur différents points de la règle, XIII, 420; règles établies par l'abbé de Saint-André, XIII, 422. L'esprit de la maison, VII, 9, 12, 294; les religieuses bien disposées pour leur abbesse, VI, 239; avis touchant les rapports de l'abbesse avec ses religieuses, VIII, 8, 9; désordres dans la maison, XIII, 291, 292, 350, 351; XIV, 439; jalousies, VI, 220. Les communions à Jouarre, XIII, 404. On s'y moque de Mme Cornuau, VI, 419; négociations en vue de son admission, VI, 318. — Différend entre les chanoines et Mme de Soubise, V, 505, 519. — Mme d'Alègre à Jouarre, IV, 333, 334. Bossuet à Jouarre, IV, 229, 230, 333, 334, 338, 380; V, 91, 281, 321, 355, 401, 404, 466; VI, 468; VII, 53, 220, 239, 261, 263, 293, 362, 415, 426, 471; VIII, 39, 40, 65, 109; X, 121, 122, 185; XII, 93, 94. L'abbé Bossuet à Jouarre, XII, 140. — Le curé de Jouarre, V, 396; son affaire, VIII, 109, 110, 114, 115. Les habitants des écarts de Jouarre adressent une requête à Bossuet, V, 98. — Mission de Jouarre en 1702; Bossuet s'y rend, XIII, 262, 291. — Différend de l'abbesse avec les chapelains, XIV, 448. — IV, 36, 50, 60, 69, 71, 80, 120, 147, 154, 231, 233, 236, 237, 241, 290, 296, 358, 359, 371, 377, 380, 495; V, 92, 188, 197, 198, 201, 204, 219, 220, 234, 274, 275, 323, 372, 375, 386, 395; VI, 24, 45, 51, 91, 95, 96, 102, 106, 108, 132, 140, 141, 160, 188, 191, 200, 213, 220, 225, 227, 245, 250, 288, 289, 314, 317, 326, 352, 382, 383, 400, 428 à 430; VII, 8, 13, 34, 43, 51, 69, 82, 119, 121, 145, 162, 173, 229; VIII, 91, 92, 93, 99, 222, 251, 256, 323, 396, 504, 519; IX, 104, 106, 210, 211, 390; X, 161, 244, 306; XI, 153, 154; XII, 497; XIII, 403.

Jouglas (l'abbé de) ou Frère Arsène, trappiste, XIII, 24.

Jouissance spirituelle. Ne pas la demander, VI, 501, 506, 507.

Joulet (François), sa famille; il fonde une chaire à Navarre, XII, 483.

Jourdain (le P. Pierre), oratorien, VII, 471.

Jourdan (le P. Adrien), jésuite, II, 56.

Jourdan (N.), lieutenant en la maréchaussée de Lyon, XIV, 467.

Jourdin (Sœur Madeleine), religieuse de Jouarre, V, 269.

Journal de la santé du Roi, V, 427.

Journal des Savants, V, 337; VI, 346; IX, 428. Voyez Galloys.

Journal de Verdun, V, 249.

Jousse (Étienne), notaire, VI, 480, 481.

Jouvray (Jean-Baptiste), lazariste, XIV, 255.

Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise), IX, 16.

Jouy-le-Chatel (Seine-et-Marne), III, 316 ; VI, 222.
Jouy-sur-Morin (Seine-et-Marne), III, 319, 429 ; V, 453 ; VI, 323 ; XII, 255.
Jovinien, hérétique, XII, 148.
Jovy (M. Ernest), corrige A. Floquet, I, 192 ; signale un ouvrage dédié à Bossuet, III, 50 ; éditeur d'une Vie de Bossuet, évêque de Troyes, III, 540 ; du P. Beurrier, VI, 285 ; d'écrits inédits de Pascal, VI, 345 ; de lettres de Bossuet, etc., IV, 227, 239 ; XIV, 451, 453, 460 ; etc.
Joyeuse (Ardèche), maison d'oratoriens, X, 263.
Jubé (Claude Robert et Jacques), XIV, 424.
Jubilés. Jubilé de 1692, V, 45, 171, 172, 175, 177, 181, 182 ; de 1694, VI, 198, 211, 214. Jubilé de 1696, VII, 293, 306 ; opuscule composé par Bossuet à son occasion, VII, 294, 309, 310. — Jubilé de 1699, en faveur des catholiques anglais, XI, 106, 107, 122, 156, 217, 429 ; représentations des amis du prince d'Orange à ce sujet, XI, 122, 426. — Jubilé de 1700, X, 220. — Jubilé de 1702 ou de l'année sainte, XIII, 86, 284.
Juda Arié. Voir Léon de Modène.
Judas, VI, 9.
Judicium unius, etc., Hostilité de Bossuet à cet ouvrage, XIII, 144, 154, 155, 181, 182. Voyez Coulau.
Judith, son histoire d'après Luther et selon Montfaucon, IV, 72, 73.
Judith (le livre de) au concile de Nicée, XIII, 237.
Jugements de Dieu. Y être attentif, V, 274.
Jugements ecclésiastiques (De l'autorité des), XIV, 152.
Juges. Bossuet sollicite les siens, IV, 90.
Juifs. Idée qu'ils se font du purgatoire, III, 410. — Ils n'avaient point de théâtre, VI, 282. — Contraints d'assister à des catéchismes, XII, 443 ; à abjurer, en Espagne, XII, 449. — En quel sens ils sont le peuple de Dieu, XIII, 163 et suiv. ; 185, 188. Distinction des Juifs et des Gentils, d'après saint Paul, XIII, 164, 165.
Juilly (Seine-et-Marne), maison d'oratoriens, III, 223 ; IV, 17 ; V, 60, 223, 502, 518 ; VII, 471 ; X, 263 ; XII, 479 ; XIII, 57, 297 ; XIV, 482. — Inventaire de la fabrique paroissiale, X, 263, 264. — Bossuet à Juilly, VIII, 33, 36.
Juilly (Jean François Joisel, seigneur de). Ses démêlés avec les oratoriens, X, 263, 264.
Jules II, pape, III, 361, 382.
Julien, empereur, VII, 203.
Julien, fermier, V, 100.
Julien (Antoine). Bossuet lui accorde un dimissoire, XIV, 313.
Julien (Michel), curé d'Étrépilly, III, 2 ; XIV, 313, 460.
Julien d'Éclane, hérétique, X, 296, 316.
Julius Africanus (Sextus), XII, 131.
Jumelles (Maine-et-Loire), IX, 460.
Junilius et le canon des Écritures, XII, 243.
Junius (François du Jon, le fils, dit), abréviateur de Seckendorf, V, 131.

Junon, chienne de Bossuet, VII, 447.
Juridiction ecclésiastique (édit sur la), VII, 100, 101 ; prétexte pour indisposer le Pape contre les évêques de France, IX, 181.
Juridiction épiscopale. Déclaration royale en sa faveur, XII, 268.
Jurieu (Pierre). Sa *Politique du clergé de France*, II, 233, 234, 269, réfutée par R. Simon, II, 234, par Arnauld, II, 234, 235, 269 à 271. — Son *Préservatif contre le changement de religion*, II, 257, 379, 480, 481, 484, 485 ; il tire parti contre Bossuet d'un livre du P. Crasset, II, 259, 260, 480, 482 ; III, 353. Ses *Derniers efforts de l'innocence affligée*, II, 263. — Son *Tableau du socinianisme*, IV, 165, 166. — Son Histoire du concile de Trente, II, 341. — Son *Histoire du calvinisme et du papisme* II, 487. — Ses *Lettres pastorales*, III, 307, 313. — Son *Accomplissement des prophéties*, III, 313. — Son égarement, IV, 51. Il est blâmé par Burnet, IV, 269. Il est hostile à Papin, IV, 33 ; V, 187 ; attaque Arnauld, II, 487, et Brueys, II, 394, 395. Il accuse les catholiques, de tolérer le semi-pélagianisme, XIII, 67 ; il oppose Huet à Bossuet, IV, 166. Il critique une lettre de Bossuet à P. de Vrillac, III, 307. Ce qu'il dit du différend entre Bossuet et Fénelon, XII, 80, 105 ; de la satisfaction de Jésus-Christ, III, 456. — Son récit de l'affaire des petites Mirat, II, 500. — Ses insinuations contre les mœurs de Bossuet, XIV, 406. — Les *Avertissements aux protestants* et Jurieu, IV, 256 ; VII, 72 ; XIV, 406. — III, 238, 241, 248 ; IV, 268, 274, 278, 303, 373, 386, 459 ; IX, 95.
Juste (N.), V, 46.
Justice Il faut souffrir pour elle, V, 166. — Justice de Dieu ; il n'y faut pas consentir, VII, 57. — Justice chrétienne mise au-dessus de la justice judaïque, V, 72.
Justification, V, 207. Justification par Jésus-Christ, connue des catholiques avant Luther, V, 184.
Justification des Réflexions morales, XI, 131.
Justin II, empereur, III, 244.
Justinien, empereur, et les dissidents, IX, 315 ; XII, 455 ; XIII, 7, 8. — III, 244
Juvénal, patriarche de Jérusalem, I, 117.

K

Kayserswerth (Rhénanie), IX, 427.
Keith (George), dit Milord Maréchal, ami de J.-J. Rousseau, III, 158.
Keit (George William), maréchal d'Écosse, père du précédent, III, 158.
Kelly (Edmond), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Kergré ou Kerkré, pseudonyme de Gerberon, XII, 79, 82.
Kiang-Si, province de Chine, XIII, 350.
Kilconnell (Irlande), IV, 289.
Kilian ou Chilain (saint), VII, 526.

Kœniggrætz (Bohême), VI, 336.
Kinnouille, ou Kynouille, ou plutôt Kinnoull (Mlle de) et la reine d'Angleterre, VI, 127, 256, 479. Bossuet cherche à débarrasser d'elle l'abbaye de Faremoutiers, VI, 152, 258; VII, 18, 35, 84, 95.
Kinnoull (William Hay, comte de), VI, 128.
Kœnigsberg (Prusse), XIII, 221.
Kœnigsmark (le comte de), XI, 69.
Kourbatov (Alexis), X, 54.
Kuntze (le Dr) conservateur de la bibliothèque de Hanovre, V, 549.
Kynouille (Mlle). Voyez Kinnouille.

L

Labadie (Jean de), XII, 182; XIV, 521.
La Bastide (Antoine de), ancien de Charenton, écrit contre l'*Exposition*, I, 256.
La Baume de Suze (Armand Anne Tristan de), archevêque d'Auch. Impression de son rituel, XIII, 430.
Labbe (le P. Louis), jésuite, IX, 271.
Labbe (le P. Philippe), jésuite, V, 158.
Labbé (N.), prêtre, III, 416, 425.
Labbey (N.), chanoine de Meaux, VII, 129; VIII, 519.
La Beaumelle (Laurent Angliviel, dit de), X, 14.
Labénazie (Bernard), chanoine d'Agen, XII, 262.
La Berchère (Charles Le Goux de), archevêque d'Albi, X, 159.
Labergement-le-Duc, ou les-Seurre. Les ancêtres de Bossuet y furent propriétaires, XI, 379. — X, 184; XI, 386, 387, 388, 390, 393.
La Bletterie (l'abbé Jean Philippe René de) nie l'authenticité d'une lettre de Le Camus, VII, 491.
La Boderie. Voyez Le Fèvre.
Laborie (Jacques Paul), signe la censure des *Maximes*, XI, 471.
Labouderie (l'abbé Jean) publie des lettres de Bossuet, I, 220, 279, 285; II, 246, 266; V, 72, 116, 348; VIII, 193, 194; X, 281; XI, 309; XIV, 447.
La Boulidière (René de Goulard, abbé de), IX, 72.
La Boullaye (Seine-et-Marne), XIV, 520.
La Boullaye (Charles Léonard Cruau de), XII, 66; XIV, 520.
La Boupillière (N.), notaire à Condom, I, 481,
La Bourlie (l'abbé de), VII, 171.
La Boyne (rivière d'Irlande), III, 314.
La Breuille (le P. Charles de), jésuite, XIII, 443.
La Briffe (Arnauld de), procureur général, IV, 507; V, 87; XII, 159. Sa mort, XII, 351; XIV, 426.
La Briffe (Marguerite de), femme de Louis Bossuet, III, 540; V, 87; XI, 158; XII, 159, 167, 351.
La Broue (Jean François de), frère de l'évêque de Mirepoix, est recommandé à Louvois par Bossuet, XIV, 276.

La Broue (Pierre de), évêque de Mirepoix, notice, VI, 83, XIV, 486. Il fit partie du Petit concile, II, 103; IV, 82. — Ses démêlés avec le marquis de Mirepoix, VI, 85, 86; X, 359. — Il réduit à l'obéissance les récollets de Saint-Pons, VIII, 150, 185. — Il veut faire transférer son évêché à Mazerettes, XI, 336, 337. — Il demande la construction d'un nouveau bâtiment, XI, 336. — Il sollicite une délégation des États du Languedoc, XIV, 64; il entre en contestation à ce sujet avec l'évêque d'Alais, XII, 158, 167, 168, 173, 178; Bossuet intervient en sa faveur. — Ses séjours à Paris, VII, 101; X, 158, 338; XI, 337; XIV, 309, 514, 523. — La Broue sur un clerc rebelle, X, 461. — Il s'occupe des nouveaux convertis, XI, 166. Ses sermons, VIII, 253; XII, 169, 176, 178. Il propose de faire imprimer dans le Midi des écrits de Bossuet, X, 75. — Ses écrits, XIV, 65; son avis sur les nouveaux catholiques, IX, 393; conseils qu'il donne pour amener leur conversion, X, 359; ses projets pour les réunis, XII, 265; son ouvrage sur l'Eucharistie, XIII, 393, 394; sa lettre sur les conversions des protestants, XIII, 497; sa lettre à l'évêque de Montpellier, X, 75, 76; il diffère de sentiment avec Bossuet sur la conduite à tenir envers les nouveaux catholiques, X, 357 et suiv.; XII, 344, 423 à 428. — La Broue à Meaux, V, 374. Bossuet promet de l'instruire de ce qui regarde le quiétisme, VII, 421; il lui envoie les *Maximes* et les *États d'oraison*, souhaite son aide dans l'affaire des *Maximes*, VIII, 144, 145, 253; IX, 393; il désirait le voir précepteur des princes, IX, 393. Sentiments de La Broue sur les *Maximes*, VIII, 251; X, 441, 442; sur l'insolence et l'ingratitude de Fénelon, X, 441; ses observations sur les bégards, VIII, 206; ses lettres à l'abbé Bossuet, X, 441, 460. — La Broue et Noailles, VIII, 59. Il loue l'ordonnance de Noailles sur la grâce, VIII, 104, 105; il est mécontent d'Ellies du Pin, VI, 85; il envoie des textes à Bossuet, XIV, 308, 309; sa confiance en Quesnel, VI, 84; sa conduite par rapport à la bulle *Unigenitus*, VI, 86; La Broue et Bissy, XIV, 523. — Copie des lettres à lui adressées par Bossuet, VII, 101, 109. Réflexions de Bossuet sur une lettre de M. de Saussan, calviniste, parent de La Broue, II, 202 et suiv. Bossuet engage celui-ci à publier ses Lettres pastorales, XIV, 440. La Broue met son neveu, l'abbé de Catellan, sous la protection de Bossuet, VI, 86, 87. — La Broue approuve le traité de Pellisson sur l'Eucharistie, VI, 569. — VIII, 76, 354, 382; IX, 364; X, 14.

La Brunetière (Guillaume du Plessis de), archidiacre de Paris, puis évêque de Saintes. Envoyé aux religieuses de Port-Royal, I, 88; légataire de Catherine Gary, XIV, 410. Ouvrages

approuvés par lui, I, 504, 506. — Ce que disent de lui Louis XIV et Fénelon, III, 333, 334. — XI, 382.

La Bruyère (Côte-d'Or), XI, 395; XIV, 186.

La Bruyère, pseudonyme de Fénelon, VIII, 242.

La Bruyère (Jean de), précepteur du duc de Bourbon, III, 539; VI, 28; intermédiaire entre Condé et Bossuet, III, 103; sa mort, VII, 411, 446. Il est remplacé à l'Académie par l'abbé Fleury, III, 15. La Bruyère et Bossuet, VII, 411. La Bruyère et Santeul, IV, 508. — IV, 17, 18; VII, 213; VIII, 9, 53, 106, 293, 469; IX, 97.

La Bruyère (N. de), fermier des messageries, II, 326, 327.

La Buffière (Jacques Groteste de), père de des Mahis, III, 509; V, 495, 496.

La Burie (Daniel François La Vallée, dit), vice-official de Jouarre, IV, 156, 296, 493; V, 298, 316, 329; VI, 99, 141, 287. Bossuet lui fait interdire le séjour de Jouarre, V, 329. — XIV, 474. Cf. La Vallée.

La Cadette, pseudonyme de Pirot, VIII, 100.

La Caille (M.). Sa collection d'autographes, V, 459; VI, 298.

La Celle-en-Brie ou La Celle-sur-Morin, prieuré des bénédictins anglais, IV, 25; IX, 353.

La Chaise (Antoine Dreux d'Aix, marquis de), VIII, 338.

La Chaise (Antoinette d'Aix de), VII, 207.

La Chaise (François d'Aix, comte de), VII, 207; VIII, 338.

La Chaise (le P. François d'Aix de), jésuite. D'abord professeur à Lyon, XIV, 420. Il est « autant jésuite que les autres », VIII, 223. Il assiste aux démonstrations de du Verney, II, 130. — Sa lettre à Spon, II, 233. Le P. de La Chaise et la pension de l'abbé Chabert, XII, 174, et Pellisson, V, 305, et Adrien Pappin, XIV, 308. Il est commissaire dans l'affaire du chapitre d'Uzès, XII, 358. Il fait son neveu grand vicaire de Belley, XIV, 506, 507. — Le P. de La Chaise et l'*Histoire critique* de R. Simon, II, 66. Il fait supprimer une épitaphe élogieuse de G. Hermant, III, 358. — Correspondant de Diroys, I, 248; II, 288. Hostile aux religieuses de Charonne, II, 290. Il prend parti pour Louis XIV dans l'affaire de la régale, II, 457, et est blâmé par Innocent XI, II, 291. — Le P. de La Chaise et l'affaire du livre de Sfondrati, VIII, 232. — Le P. de La Chaise et l'affaire du quiétisme, VIII, 232, 308, 311. Il ne sera pas écouté dans cette affaire, VIII, 338. Son pseudonyme, VIII, 189. Il est hostile à Mme Guyon, VI, 556. Il attaque Bossuet auprès du Roi, VIII, 188; il patronne le cardinal de Bouillon, VIII, 308. Le P. de La Chaise et les *Maximes*, VIII, 186, 187, 189, 198; sa lettre à Janson en faveur de cet ouvrage, VIII, 188, 201, 210, désavouée par le Roi, VIII, 201; sa lettre à

l'abbé Bossuet, IX, 47. Il nie que le P. Dez ait écrit en faveur de Fénelon, X, 167 ; lettre que lui écrit Malaval, IX, 456. Il se déclare contre les *Maximes*, X, 28. Le P. de La Chaise et le refus opposé par Fénelon à un projet de conférence avec Bossuet, X, 405, 430, 431. Le P. de La Chaise attaqué par l'abbé Bossuet, X, 50, est justifié par Amonio, X, 137; XIV, 339. Politique à son égard conseillée par l'abbé Bossuet, XIV, 344. Le P. de La Chaise et les Vies de Rancé, XIII, 38. — Sa circulaire aux évêques sur les cérémonies chinoises; réponse qu'y firent Fénelon, Fléchier et l'évêque de Soissons, Brulart de Sillery, XIII, 463 et suiv. ; XIV, 524. — Le P. de La Chaise et le Cas de conscience, XIV, 25, 202 ; et l'Université de Douai, XIV, 348, 364. — Bossuet lui écrit, XIV, 439. — II, 56, 226; IV, 467; V, 351 ; VII, 207 ; VIII, 141, 415; IX, 115, 153, 172, 197, 214, 231, 253, 302, 348, 469 ; X, 13, 14, 108, 195, 196, 197, 296, 337, 369, 439, 492 ; XIII, 28, 396 ; XIV, 506.

La Chaise d'Aix (Jean Claude de), VIII, 338.

La Chaise (Jean Filleau de). Voyez Filleau de La Chaise.

La Chalade (Meuse), et non La Valasse, abbaye, III, 380 ; XIV, 469.

La Chapelle (Jean de), poète dramatique, III, 533.

La Chapelle (Henri de Bessé, sieur de), neveu de Boileau par alliance, III, 18, 19, 23.

La Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne), XII, 90.

La Chapelle-Saint-Denis (Ile-de-France), XIV, 412.

La Chapelle-en-Soif (Orne), XIV, 497.

La Chapelle-sur-Crécy (Seine-et-Marne), III, 415 ; XII, 121, 465 ; XIV, 496.

La Charmoie (Salomon Séguier de), calviniste, prisonnier au château de Guise. Ses rapports avec Bossuet ; scène que sa femme fait à l'évêché, III, 344 ; IV, 468.

La Chassaigne (Dordogne), III, 369.

La Chastaigneraye (Joseph Butault de) signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

La Chastre (Françoise de), XI, 245.

La Chastre (Louis Claude de), abbé de Saint-Sever et aumônier du Roi, signe la censure des *Maximes*, XI, 470. Il calomnie l'abbé de Coëtelez, XII, 41. — Sa mort, XII, 40.

Lachat (François), éditeur de Bossuet, V, 22, 420; VI, 13, 108 ; IX, 309, 408. Corrigé, III, 94, 526 ; VII, 269 ; VIII, 100, 188, 212 ; X, 140. Publie des lettres inédites, I, 131 ; II, 397 ; III, 14, 42. — Lachat et les lettres de Bossuet à Mme d'Albert, IV, 449, 450.

La Chaussée (Marie Gabrielle Nivelle de), IV, 467.

La Chaussée (Pierre Claude Nivelle de), auteur dramatique, IV, 467.

La Chétardye (Joachim Trotti de), curé de Saint-Sulpice. Ses

relations avec Hugues Jannon, III, 37. — M. de La Chétardye et Mme Guyon, VIII, 60, 483, 487, 488; IX, 487. — Son enquête sur les miracles de Jacques II, XIV, 62. — Il remercie de l'Instruction contre R. Simon, XIV, 436. — XIII, 33.

La Cisterna (le prince de), VII, 134.

La Combe (le P. François), barnabite, VI, 6, 540. Sa santé, VIII, 453. Son *Analysis*, VIII, 454; opinions qu'il blâme chez Malaval, VIII, 454. Accusé de molinosisme, IX, 175, 176; il nie avoir eu aucun commerce avec Molinos, IX, 476, 477; il expose sa doctrine sur l'oraison, IX, 475, 476; son état d'impuissance, VIII, 453, 474. Son union mystique avec Mme Guyon, VI, 542 et suiv.; IX, 218. Mme Guyon lui soumet plusieurs de ses écrits, VI, 196. — Lettres échangées entre eux, VI, 542 et suiv.; VII, 501; VIII, 442 à 455, 466, 472, 474; IX, 377. Leurs rapports ont-ils été criminels? XI, 2, 3. Il propose à Mme Guyon de faire le voyage de Lourdes, VIII, 443, 444, 448, 451, 473. Mme Guyon promet de n'avoir plus de rapports avec lui, VIII, 485. — Fénelon a-t-il été en relations avec lui? IX, 201, 208, 241, 249, 269, 281, 353. Ce que La Combe écrit de Fénelon, XI, 2. — Les aveux de La Combe, IX, 201, 218, 306, 358, 377; X, 8. Ses mœurs, IX, 470, 482, 485. Sa déclaration, IX, 241, 283, 297, 342, 343, 356, 361, 480. — Sa lettre du 25 avril 1698, à Mme Guyon, IX, 377, 487, 488; parti qu'en ont tiré les bossuétistes, ce qu'en dit Mme Guyon, IX, 487 Il n'a pas été confronté avec elle, IX, 297, 361. Sa déclaration à l'évêque de Tarbes, IX, 480 à 486. Informations faites à Tarbes contre lui, XIV, 508, 515; les procès-verbaux en sont remis au Pape et aux cardinaux du Saint-Office, X, 202, 203, 415, 430. — Il a été détenu à la Bastille et à Oléron, IX, 466; il se dit emprisonné sans jugement et sans aucune des formes du droit, IX, 472, 473; rigueurs dont il est l'objet, IX, 473, 474; il reconnaît avoir manqué de prudence, IX, 472, 478, 484, 487; ses dispositions, IX, 478, 479, 485, 486, 488; il s'explique sur les propositions qui lui sont reprochées, IX, 482, 483, 485; il se défend d'être chef de secte, IX, 483, 484; écrits qu'il désavoue, IX, 480, 481; ceux qu'il avoue, IX, 481, 482. Sa lettre au général des barnabites sur les bruits qui courent sur son compte et sur les traitements qu'il a à subir, IX, 466 à 480. — Accusations de Maurice Rouxel contre lui, XIV, 181. — VI, 6, 540, 549; VIII, 68, 425, 460, 462, 475; IX, 269, 281, 353.

La Contour (François de Moussy de), lieutenant de roi à Metz, I, 467. Part qu'il prend à la mission de Metz, I, 14, 17, 25, 423. Ses rapports avec les calvinistes de cette ville, I, 16, 20.

La Contour (Françoise de Moussy

de), fille du précédent et femme de L'Avogadre, I, 467.

La Cosne (M. de) identifié avec l'un des neveux de Bossuet, XIV, 275.

La Coste (Alexandre de), VIII, 99.

La Coste (Philippe de), maître de l'Hôtel-Dieu, puis curé de Saint-Pierre-des-Arcis, signe la censure des *Maximes*, XI, 469.

La Cotardaye (Gabrielle Glé de), marquise de La Vallière, V, 424.

La Cour (Charles de), fermier du Plessis-Grimoult, III, 13.

La Cour (Dom Jacques de), abbé de la Trappe, XII, 356, 371, et la Vie de Rancé, XIII, 28.

La Cour (Marie de), V, 269.

La Court (Louis (?) de), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

La Courtelaye (Élisabeth Le Prévost de), VII, 219.

La Couture (Sarthe), abbaye, VI, 75.

La Croix (Catherine de), dite de Sainte-Françoise, prieure de Jouarre. Sa résistance, puis sa soumission à Bossuet, IV, 57 à 61. Sa maladie, VII, 472. — IV, 210, 249, 503, 505; V, 274, 275, 276, 279, 297, 300, 301, 302, 325, 460, 502; VII, 2, 299.

La Croix (Sœur Marie de), miramionne, VI, 318; VII, 34.

La Croix (Pierre de), chanoine de Meaux, député à l'assemblée du clergé, II, 356; IV, 58; VII, 208; XIV, 215.

La Croix (N. de), peintre, XII, 93.

La Cropte (François Isaac de), comte de Bourzac, III, 367 à 369. Voyez Boursac.

La Croze (Jean Cornand de), IX, 246.

Lactance et le *De mortibus persecutorum*, III, 495 et 496. — IV, 20, 273.

La Cueva (Espagne), X, 192.

La Fayette (Mme de), III, 414.

La Fayolle (N. de), ecclésiastique attaché à l'ambassade de France à Rome. Avances qu'il fait pour Bossuet, II, 252, 296, 315, 326. — Bossuet lui écrit, II, 293. — XIV, 456.

La Fayolle (Nicolas de), XIV, 456.

La Fère-en-Tardenois (Aisne), III, 149.

La Ferrière (Mme de), IV, 449.

La Ferté (Le P. Louis Joseph de Senneterre, dit le P. de), jésuite. Sa famille, etc., X, 59. Sa disgrâce, XII, 33, 34.

La Ferté-au-Col, ancien nom de La Ferté-sous-Jouarre. Voyez ce mot.

La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne). Michel Le Tellier en est seigneur, II, 373, 490. La cure est à la présentation des chanoines réguliers de Saint-Jean-des-Vignes, II, 490. — Bossuet est parrain d'une cloche à La Ferté-Gaucher, II, 373. — Procès et arrêt touchant les écoles de cette localité, II, 398, 489, 490. — Chapelle Saint-Nicaise, VIII, 204. — II, 369, 371, 372, 373; III, 122, 316, 429; IV, 141; V, 249; VII, 135, 472; VIII, 239, 302, 396; XII, 20, 96, 108, 255.

La Ferté-Saint-Samson (Seine-Inférieure), XIII, 290.

La Ferté-sous-Jouarre (Seine-

et-Marne), VII, 162. Filles charitables, II, 372; V, 189; VI, 13, 318; IX, 390; XIV, 464. Voyez ce mot. — Sœurs de Sainte-Anne, XIII, 339. — Prieuré Saint-Martin-des-Champs, VII, 206. — Les baillis et les seigneurs, III, 148, 149. Les curés, III, 150. — Mesures prises contre l'exercice du culte protestant, II, 344. Cf. III, 66, 67. Fermeture du temple, III, 87, 88; douleur des réformés, III, 67, 148, 149, 150, 196. Le cimetière protestant, III, 173. Rigueurs exercées contre le cadavre d'une nouvelle catholique, III, 338. — Louis XIV à La Ferté, XII, 96. — Bossuet et Fénelon dans cette ville, III, 102. Mission donnée par les lazaristes, VII, 251. — Bossuet à La Ferté, IV, 26; VIII, 109, 113. — III, 32, 33; IV, 16, 35, 40, 41, 50, 228, 230, 251, 290, 467; V, 24, 120, 234, 235, 241, 252, 261, 395, 396, 416, 417, 418; VI, 4, 24, 91, 141, 197; VII, 8, 31 et suiv.; 34, 40, 121, 162, 472; VIII, 323; XII, 94, 96, 103, 104, 461; XIV, 221.

La Feuillade (Georges d'Aubusson de), évêque de Metz, VIII, 254.

La Feuillade (François d'Aubusson, maréchal de), XI, 278.

Laffemas (Catherine de), femme de Germain Courtin de Tanqueux, III, 32.

Laffemas (Isaac de), lieutenant civil, III, 32.

La Fitte (Jean François Paul de), sieur de Pelleport, gouverneur de Guise, III, 344.

La Flageole. Voyez La Fayolle.

La Flèche. Bibliothèque, IV, 405. — Jésuites, XII, 292. — VI, 525; XII, 292; XIII, 246.

La Fond (Marguerite de). Sa famille, VII, 134.

La Fontaine (Jean de), le fabuliste. Parent de Valentin Pidoux, II, 372; ami de Mignard, I, 271; hôte de M. d'Hervart à Bois-le-Vicomte, II, 503. Cité sur Pellisson, V, 314. La Fontaine et la prise de Philippsbourg, III, 530. — IV, 288; VII, 128; X, 113; XI, 335; XIV, 475.

La Force (Charlotte de Caumont de), femme de Turenne, III, 149.

La Force (Nompar de Caumont de), III, 148.

La Forge (le P. Grégoire de), trinitaire, IV, 190.

La Fortelle-les-Rozoy (Seine-et-Marne), VII, 201; VIII, 83, 372; XIV, 503. — Bossuet à La Fortelle, VIII, 85, 104, 426.

La Fosse (Simon Pierre de) et Tournely, X, 307.

La Foucherie (François Raimbaud de), maire d'Angers. Son mariage, VII, 165 et suiv.

La Frérie (N. de), félicite Bossuet d'avoir obtenu l'abbaye de Saint-Lucien, I, 259.

La Geneste (Pierre), prêtre habitué à Saint-André, signe la censure des *Maximes*, XI, 469.

Lagnac-en-Rouergue (Aveyron), XIII, 24.

Lagny (Seine-et-Marne), IV, 22, 462; V, 212, 329; VII, 468; VIII, 268; XII, 98, 349, 483.

La Grange (N.) recommandé à Le Peletier par Bossuet; son arrestation, XIV, 295 à 300.

La Grange (Achille de), marquis d'Époisses, IV, 230.

La Grange (Sœur Françoise de), religieuse à Jouarre, IV, 230, 360 ; V, 3, 54, 120, 135, 383 ; VI, 257 ; VII, 2, 42, 43, 51. Sa maladie, VI, 476 ; VII, 3, 143.

La Grange-sur-Aube (Marne), VIII, 84.

La Grotte (le chevalier de). Voyez Tartare.

La Guette (château de), V, 212.

La Guette (Mme de), V, 212.

La Guette (Pierre Testard de), V, 212.

La Guillaumie (famille de), XIV, 476.

La Guillaumie (Jean), greffier du Conseil, IV, 358.

La Guillaumie (Marie-Anne de), femme de M. de Montholon. Sa mort, ses enfants, VI, 352.

La Guillaumie (Marie Geneviève de), religieuse à Jouarre, IV, 358, 359 ; VI, 12, 254, 352.

La Guillaumie (Marie-Madeleine de), dite de Sainte-Madeleine, religieuse à Jouarre, copiste de Bossuet, IV, 361, 362. Ses communications avec Mme Cornuau, VI, 254, 289, 290, 467 ; VII, 68. Elle goûte le livre de Bossuet sur la comédie, VI, 406, 407. Bossuet la console de la mort de sa sœur, VI, 352, 358. — IV, 226, 358, 359, 401 ; V, 18, 200, 383 ; VI, 328, 329, 348, 352 ; VII, 45, 403 ; VIII, 40 ; IX, 105 ; XIII, 87.

La Guilletière (Guillet de), II, 106.

La Gutère (Jean de), promoteur de Condom. Lettres d'administration à lui adressées par Bossuet, I, 194, 197, 213, 232. Sa relation du synode de 1671, I, 480 à 482. Il est recommandé par Bossuet au nouvel évêque de Condom, I, 232.

La Haye, III, 148, 280 ; IX, 201 ; XI, 447. Synode de La Haye, IV, 273. — *Gazette de La Haye* « plus favorable à Fénelon », XI, 359.

La Héronne (de Saint-Paul de), membre du Conseil souverain de Pondichéry, XIII, 244.

La Herpennerie, écart de Jouarre, V, 98, 101.

La Higuera (Jérôme Roman de), jésuite, VIII, 18.

La Hogue, ou La Hougue (Manche), XIV, 300, 301. — Bataille de La Hogue, V, 190, 192.

La Hoguette (Hardouin Fortin de), archevêque de Sens, VIII, 457 ; XII, 291.

La Hoguette (Philippe Fortin de), XII, 291.

La Houssaye, nom pris par Mme Guyon pendant son séjour à Meaux, VI, 496.

La Houssoye (Nicolas Tristan, sieur de), habitant de Beauvais, VI, 22.

L'Aigle (Claude de), archidiacre de Toul, XIII, 455, 456.

L'Aigle (M. le marquis de). Sa collection, VIII, 63 ; X, 79 ; XI, 259.

Laigneau (Marie-Thérèse), femme de Jean d'Abon, VIII, 49.

L'Aisné (le P. Charles), prémontré, signe la censure des *Maximes* (à moins qu'il ne s'agisse de Robert Laisné), XI, 470, 471.

La Jaille (René de), confesseur de Jouarre, V, 380 ; IX, 106, 107.

La Jarriette (collection), V, 301.
Lakshmî, femme de Vichnou, XIII, 249.
Lalemant (le P. Pierre), génovéfain, auteur d'un livre approuvé par Bossuet, I, 507.
Laleu (François), professeur à Douai, XIII, 522.
Lallemand (M. l'abbé L.), curé de Recy (Marne), IV, 227.
Lallemant (Catherine), femme de Jean de La Guillaumie, IV, 358.
Lallemant (Richard), imprimeur, IX, 91.
La Loubère (le P. Antoine de), jésuite, V, 89.
La Loubère (Ignace de), son oraison funèbre de Bossuet, XIV, 249. — V, 90.
La Loubère (N. de) et Fénelon, IX, 363, 364.
La Loubère (Simon de). Sa lettre sur la mort de Pellisson, V, 520. Il se rappelle au souvenir de Leibniz, XII, 254. — V, 89, 130, 338; XIV, 479.
Lallouette du Bac (Charles de), l'un des Treize de Metz. Voir du Bac.
Lallouette de Vernicourt (Frédéric), I, 446, 499.
Lallouette (Gaspard de), avocat, converti par Bossuet. Ouvrage de lui approuvé par Bossuet, I, 499.
Lalouette (Marie de), femme de Gérôme Le Duchat, III, 175.
La Loupe (Eure-et-Loir), III, 457.
La Luzerne (Manche), abbaye, VIII, 358.
La Madeleine (M. de), homme d'affaires de l'abbesse de Jouarre, V, 3, 19, 76, 88, 124, 142, 186.
La Madeleine (Mme de), femme du précédent, V, 186.
La Maisonfort (Mme Marie Françoise Silvine Le Maistre de). Sa parenté, VII, 311 ; VIII, 502 ; XIV, 16, 17, 499. — La M. de Sainte-Agnès lui est hostile, III, 178. — La Maisonfort et Fénelon, VII, 479 et suiv. ; VIII, 504, 505. Sur le conseil de Bossuet, elle cesse de s'adresser à Fénelon, VII, 377. — La Maisonfort et Bossuet, VII, 480 et suiv. Ses difficultés sur les *États d'oraison*, VIII, 276. Avertissements de La Maisonfort sur sa correspondance avec Bossuet, VII, 479 à 484. Bossuet répond aux questions de La Maisonfort, VII, 312 à 357, 376 à 397 ; XII, 187; XIII, 76. Bossuet la rassure sur sa vocation, VII, 430 ; conseils qu'il lui donne, VII, 419, 420, 430 à 437 ; sur l'humilité, VIII, 77, 78, 276 ; sur la simplicité, VIII, 81 ; XI, 310 ; sur le détachement des créatures, XIII, 73; sur la conduite à tenir envers Godet des Marais, VIII, 81, envers Mme de Maintenon, VIII, 77, 78, 180 ; sur la lecture de l'Évangile, XI, 311. — Scrupules de La Maisonfort, son état et son caractère, VII, 314, 315, 316 ; son amour de la liberté, VIII, 499 ; convention qu'elle fait avec Dieu, VII, 387, 391, 392. — Sa direction à Saint-Cyr, VIII, 494, 495. Elle est chassée de Saint-Cyr et reçue dans le diocèse de Meaux, VIII, 250, 256. Son récit du renvoi de quelques religieuses, VIII,

493 à 506. — Son départ de Saint-Cyr, VIII, 493 et suiv. La Maisonfort à Meaux, VIII, 503, 504. Ses rapports avec les religieuses de la Visitation, XIII, 76 à 85. Son passage de la Visitation aux Ursulines, XIII, 200 et suiv.; 205, 207, 211, 212, 213, 451 et suiv. Elle doit perdre tout espoir de rentrer à Saint-Cyr, XIII, 252. — La Maisonfort et Mme de Maintenon, XIII, 252. — Bossuet calme les inquiétudes qu'elle a conçues à son sujet, XIV, 82. Fragments de lettres qu'il lui écrivit, XIV, 16, 17.

La Mare (Charles de), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

La Mare (Guillaume), curé de Saint-Benoît, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

La Mare (Nicolas de) et l'*Histoire critique du Vieux Testament*, XIII, 417.

La Mare (Philibert de), conseiller au Parlement de Bourgogne, a transcrit une lettre de Bossuet sur la mort de Madame, I, 199.

La Marsaille (Piémont), VI, 242.

La Martellière (Anne Angélique Goujon de Thuisy, dame de) et sa famille, XII, 93.

La Martellière (Jean-Baptiste Pierre de), maître des requêtes, XIV, 483.

Lamballe (Côtes-du-Nord), VIII, 60.

Lambert (C. G. A), bibliothécaire à Carpentras, a publié une lettre de Bossuet, II, 345.

Lambert (le P.), carme, signe la censure, XI, 469, 471.

Lambert (Joseph) signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Lambert d'Herbigny (Marie Angélique), ursuline, XIV, 518.

Lambin (M. G.), a étudié les rapports de Bossuet avec l'Angleterre, IV, 453.

La Masure (Michel), V, 98, 99, 100, 103.

La Meilleraye (Armand Charles de La Porte, duc de). Voyez Mazarin.

La Meilleraye (Paul Jules, duc de Mazarin), fils du précédent, XIII, 144.

La Meilleraye (le maréchal de) et son fils, XIII, 256.

Lamet (Léonard de), doyen de Saint-Thomas-du-Louvre, puis curé de Saint-Eustache, docteur de Navarre. Ouvrage approuvé par lui, I, 504. — Ses rapports avec Bossuet, XIV, 404. Il signe la censure des *Maximes*, XI, 469. Sa démission, III, 427; VIII, 119; XIV, 410. — III, 333, 427; XIII, 314; XIV, 404, 410.

Lamet (Adrien Augustin de), docteur de Sorbonne, III, 427.

Lamet (Philippe de), docteur de Navarre, et, à la fin, curé de Saint-Laurent, signe la censure des *Maximes*, XI, 469. — III, 427.

La Milletière (Théophile Brachet de), VI, 337.

La Mivoye (Gaston d'Autry de), VII, 42.

Lamoignon (Chrétien François,) avocat général, proposé pour arbitre entre Bossuet et Mme de La Trousse, VII, 137. Bossuet lui écrit au sujet de La Vallée, IV, 174. Il lui recommande ses

intérêts dans le procès au sujet de la redevance de blé. V, 125 à 127. Lamoignon se défend d'être persécuteur des huguenots. IX, 334. — V, 159, 517; VII, 466; XIII, 220, 221.

Lamoignon (Guillaume de), Premier président. Ses familiers. III, 258. Il fait imprimer un opuscule de Taisand. I, 292. Il s'occupe des petites Mirat. II, 500. — III, 1; VI, 84; IX, 323; X, 359.

Lamoignon (Marie de), IX, 323.

La Monnoye (Bernard de), X, 14, 470. Ses rapports avec Bossuet; il l'accuse de dureté. III, 528 à 531. Sur l'*Histoire des Variations*, III, 529.

La Morlière (Henri) et l'affaire de Marie d'Agreda, VIII, 86; XIV, 503.

La Mothe (Charles de), ministre à Rouen, sa conversion, I, 451; XIV, 153.

La Mothe (Charles Coquart de), archidiacre de Paris, parle de Bossuet au duc de Hanovre, II, 90.

La Mothe (Claude Groteste), ministre à Lizy, puis à Londres, III, 88, 89, 150, 509, 510. Il écrit à Bossuet, sa polémique avec l'abbé de Saint-André, XIV, 423.

La Mothe-en-Bassigny (Haute-Marne), ville ruinée de l'ancienne Lorraine, X, 235.

La Mothe-Houdancourt (Henri de), archevêque d'Auch, III, 9.

La Mothe-le-Vayer (François de). Sur Socrate et le culte d'Esculape, XIII, 181. — XIV, 492.

Lamotte (M. le vicomte de), XIV, 490.

La Motte (N. de), habitant de Madras, XIII, 443.

La Motte (Antoine Houdar de), auteur dramatique, XIV, 490.

La Motte (Claude Bouvier de), VI, 6, 531.

La Motte (le P. Dominique Bouvier de), barnabite, VI, 531, 539; IX, 470; XIV, 494. Il juge Mme Guyon victime d'une illusion, VI, 548.

La Motte (le P. Grégoire Bouvier de), chartreux, VI, 531, 539.

La Motte-Ango (Louis de), Bossuet refuse de l'ordonner, XIV, 423.

Lamousse (Jean), cordelier, XI, 380, 381, 382, 383, 384, 385.

Lamy (le P. Bernard), oratorien. Controverses où il est engagé, V, 348, 349. Son *Harmonia quatuor Evangelistarum*, V, 348, 349. Le P. Lamy et Bossuet, V, 348, 349. — XIII, 372.

Lamy (Charles), baron de Montireau, III, 457.

Lamy (Pierre Michel), libraire, IV, 450.

Lamy (Dom François), bénédictin. Sa famille, ses écrits, etc., III, 456, 457. Il est destitué pour son cartésianisme, III, 457. Il consulte Bossuet sur la satisfaction de Jésus-Christ, discussion à ce sujet, III, 456 à 459, 460 à 468, 469 à 494, 497, 560 et suiv. — Sa défense de Huygens; Arnauld écrit contre lui, V, 411. — Sur l'éloquence de la chaire, VI, 360. Sur l'amour de Dieu, X, 109. Sa polémique avec Malebranche, III, 563; X, 109. Sa

réfutation de Spinoza. III. 469. 493. 494 ; VII. 409. Un de ses écrits approuvé par Fénelon. VII. 409. Son traité *de la Connaissance de soi-même*, difficultés pour l'impression de cet ouvrage. III. 390 ; VI. 389. 405. — Pirot, Mabillon, Courcier et D. Lamy. VII. 409.

La Nauze (Louis Montbroux de). IV. 181.

Landau (Bavière). III. 154 ; VI. 201 ; XIV. 440.

Landévennec (Finistère). VII. 297.

Landry (Thomas Jacques), prêtre du diocèse de Meaux. XII. 121.

Langeac (Haute-Loire). IV. 459.

Langeron (François Andrault, abbé de), sa famille. III. 104. 499. A la mission de Saintonge. III. 202. Son jugement sur l'Apocalypse de Bossuet. III. 499 ; sur le mémoire de Bossuet contre Ellies du Pin. V. 57. — Il projette une visite à Chantilly. III. 104 ; il est chassé de la Cour. IX. 372. 373. 465. — V. 152 ; VII. 423 ; VIII. 511 ; IX. 187. 307 ; XIV. 481.

Langeron (Philippe Andrault, comte de). III. 499 ; XIV. 516.

Langeron (Claude Faye d'Épesses, comtesse de). XIV, 516.

Langevin (Léonor Antoine), du chapitre de Saint-Benoît, chapelain des Grassins, signe la censure des *Maximes*. XI. 470.

Langlade, médecin du cardinal de Bouillon. XIV. 499.

Langle (Pierre de), précepteur du comte de Toulouse. IV. 213 ; nommé évêque de Boulogne. IX. 287. 288. — VIII. 76. 85. 90.

Langlois (Adrien Nicolas) directeur des postes, XI. 65.

Langlois (François), aumônier de la Dauphine. II. 194. Il signe la censure des *Maximes*. XI. 470.

Langlois (Jacques). X. 329, et le prince Frédéric, X, 461. Raisons qu'il donne de son départ de Rome. X. 461. Il s'offre à répondre à Fénelon à la place de M. de Chartres, X, 460, 461. Ses efforts pour disculper le cardinal de Bouillon. X. 461 à 463. Il l'avertit des mauvais bruits qui courent sur lui. XI. 60. 431. Son entrevue avec Bossuet. X. 462. 463 ; XI. 97. 100. Ce qu'il dit du secret du Saint-Office, XI, 431.

Langlois (le P. Jean-Baptiste), jésuite, auteur de la *Lettre de l'abbé allemand*, XI. 131. 347.

Langlois (Pierre), seigneur de La Fortelle. VIII. 83. 85 ; XIV, 503.

Langres. IV. 334 ; V, 307 ; VII. 471 ; IX, 190 ; X. 184 ; XI. 399 ; XIV. 473. 493. — Le chapitre. IX. 72. L'official : voyez Filzjan. L'évêque condamne l'*Histoire du quillotisme*.. XIV. 77. 78. 189 ; accusé de faiblesse en cette affaire. XIV, 81. — Église Saint-Amâtre. XIV. 75 ; église Saint-Martin. X. 308.

Languet (Denis), procureur général à Dijon. VIII. 112.

Languet (Marie Robelin, dame), veuve du précédent, passe pour protectrice de Quillot, XIV, 79. — VIII. 112.

Languet de Gergy (Jacques Vincent), diplomate. Sa parenté avec Bossuet, VIII. 112.

Languet de La Villeneuve de Gergy (Jean Joseph), docteur de la maison de Navarre, évêque de Soissons, puis archevêque de Sens, aumônier de la duchesse de Bourgogne, IX, 72. Sur Mme de Maintenon, VIII, 261. (Ce Languet était frère du précédent et de Jean-Baptiste Joseph Languet de Gergy, docteur de la maison de Sorbonne et curé de Saint-Sulpice).

Lanier (Guy), archidiacre de Brie, au diocèse de Paris, III, 333.

Lannoy (Notre-Dame de) (Oise), abbaye, IX, 73.

La Noue (Denis François de), banquier à Paris, VII, 467 à 470.

Lanti (Antoine de La Rovere, duc de), IV, 491 ; IX, 250.

Lanti (Louise Angélique de La Trémoille, duchesse de), femme du précédent, IV, 491 ; IX, 250, 251 ; XIV, 338. — Bossuet la voit. Sa santé, sa mort, X, 135, 161 ; XI, 83.

Lanti de La Rovere (Marie-Anne Césarine de), XI, 83.

Lantin (Jean-Baptiste), conseiller au parlement de Dijon. Il communique à Bossuet des traits de l'antiquité pour l'instruction du Dauphin ; il lui prête le manuscrit inédit de l'Anthologie grecque, I, 229 à 231.

Lantivaux, al. Lantivot, courrier, IX, 381 ; XI, 192, 219, 435.

Lanvaux (Morbihan), abbaye, VII, 125.

Laodicée (concile de), III. 404 ; XII, 221, 229, 235 ; XIII, 112, 113.

Laon, V, 344 ; VII, 405 ; VIII, 512 ; X, 190. — Abbaye de Saint-Martin, VIII, 294. — L'évêque, IX, 145 ; sa charité proposée pour modèle, V, 307. Voyez Estrées.

La Parre (Claude de), ministre à Montpellier. Sa conversion, I, 451, 453. Il travaille à la réunion des protestants, I, 453, 454. Ouvrage de lui approuvé par Bossuet, I, 503. — XIV, 451.

Laparre (Dom Guillaume), bénédictin, XI, 242.

La Parre (Jean de), père de Claude, contrôleur des gabelles, I, 453.

La Pauze (le P. Christophe du Bois de), oratorien, prend la direction des Filles charitables à La Ferté, V, 50. — Vêture prêchée par lui à Faremoutiers, X, 207. — IV, 229 ; V, 220, 457 ; VI, 161, 204 ; VIII, 25 ; X, 59.

La Pauze (les sœurs de), V, 220.

La Pauze (François du Bois de), V, 220.

La Pauze (Madeleine du Bois de), VIII, 25.

La Pérouse (François de Bertrand de), doyen de la collégiale de Chambéry. Son action à Dijon, XIV, 78.

La Peyre (M. l'abbé G.), II, 93, 167, 178, 391 ; IV, 197.

La Peyre (le P. Bernard), provincial des augustins, XIV, 356.

La Peyrère (Isaac de). Ses *Préadamites*, II, 22.

La Peyrouse (de), lieutenant-colonel, XI, 31.

La Pialière (Durand de), VIII, 444.

La Pierre (Virgile Henri de), signe la censure, XI, 469.

La Planche (château de) (Cher), VII, 311.

La Planche (Marie de), XII, 98.
La Planche (Philippe de), sieur de Villiers, XII, 98.
La Platière (Scipion Nicolas Guillet de), V, 488, 491, 493.
La Porte (Jean), curé de Blaignan (Gironde), II, 378.
La Querre (Tristan d'Usson de), XIII, 19.
La Rasturière (Mme de), confidente de l'abbesse de Jouarre, V, 88, 142.
L'Arbresle (Rhône), V, 238.
Larcher (N.), domestique d'Antoine Bossuet, X, 124.
Larcher (Geneviève), femme de Colbert de Villacerf, VI, 364.
La Réau (Creuse), abbaye, IX, 73.
La Reynie (Gabriel Nicolas, sieur de), lieutenant de police. Il permet l'impression d'un livre du ministre Claude, II, 365. — Il est hostile à Anisson, III, 106. — La Reynie et la circulation des livres, III, 203. Il procure à Bossuet et à Huet des ouvrages imprimés à l'étranger, III, 58, 119, 120. — Délais qu'il doit accorder aux ministres pour leur conversion, III, 155. — La Reynie et Faydit, VIII, 28. — La Reynie contre l'*Histoire critique du Vieux Testament*, XIII, 309, 413, 414, 416; XIV, 4, 166. — La Reynie sur une servante de Mme Guyon, VII, 503, et les interrogatoires de cette dame, VIII, 441, 443, 445. — Son différend avec l'archevêque de Reims, XIV, 441. — III, 152, 446; IV, 130, 132, 133, 134; VI, 78, 80; VIII, 455, 469, 477, 483; XIII, 413.
La Rivière (Marie de), baronne de Batilly, VIII, 84.
Larme (la sainte). Voir *Sainte Larme*.
Larmes (les). Conseils de Bossuet sur leur sujet, VI, 67, 95, 99, 313, 322, 403, 416, 427, 429, 453, 457. — Leur usage, VI, 16, 18, 21. — Saint Jean Climaque et les larmes, VI, 457. Les nouveaux spirituels et les larmes, VI, 416, 427. — IV, 125; V, 255; VII, 19, 173, 233; VIII, 117; IX, 104.
Larnyère (l'abbé de), demande à Bossuet une décision, XII, 254, 255.
La Roblinière (N. de), jadis jésuite, confesseur des religieuses, à Coulommiers, IV, 241; V, 92.
La Roche (Claude ou Michel de), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
La Roche (N. de), commis du trésor, V, 307; VI, 122.
La Roche (Claude Étienne de), valet de la garde-robe du Roi, VI, 122.
La Roche (Jeanne Françoise Florimonde de), dite Sœur Saint-Louis, V, 306; VI, 102, 122, 126.
La Roche (Mme de), mère de la précédente, VI, 122, 126.
La Roche-Aymon (M. le comte Guillaume de), sa collection d'autographes, II, 238; III, 25, 59, 517; V, 13.
La Rochefoucauld (Christine Éléonore de), VIII, 179.
La Rochefoucauld (François VI, duc de). Son mot sur le maréchal de Bellefonds, I, 239. —

Une de ses maximes blâmée par Bossuet, XIII, 83.

La Rochefoucauld (François VII, duc de). Son démêlé avec l'évêque d'Orléans, VIII, 189, 190. Il fait l'éloge de Fénelon condamné, XI, 244, 245. — VI, 375.

La Rochefoucauld (Frédéric de), II, 501.

La Rochefoucauld (Gabrielle Marie de), abbesse de N.-D. de Soissons, VI, 89.

La Rochejaquelin (René Charles du Verger de), aumônier de la Dauphine, II, 194; doyen du chapitre de Langres, abbé de Saint-Polycarpe et de Saint-Martin de Huiron, signe la censure, XI, 471. — IX, 72.

La Rochelle, IV, 303; XIII, 39.

La Roche-sur-Yon (François Louis de Bourbon, prince de), III, 123, 124.

La Rocque (François de), ancien théologal de Meaux, autorisé à prêcher à Faremoutiers, XII, 109, 110; a souscrit le Cas de conscience, XII, 110; XIV, 204.

La Romieu (Gers). Son chapitre, I, 481.

La Ronce (Eure), VIII, 90.

La Roque (Jean Hue de), directeur du *Journal des savants*, et official de Rouen, XII, 110.

Larrey (Louis Lenet, marquis de), IV, 220.

Larroque (Daniel de), III, 283. Il attaque Brueys, II, 395. Il est mis en liberté ; sa pension, XI, 258, 259; XII, 122. Bossuet est consulté à son sujet, XII, 122.

Larroque (Mathieu de), XI, 258; XIV, 467, 517. Il écrit contre *la Communion sous les deux espèces*, III, 283, 310, 311.

La Rue (le P. Charles de), jésuite, Sa famille, ses amis, etc., III, 73, 74, 75. Cartons à son édition de Virgile, I, 378, 379. Sa discussion avec Élie Benoît, III, 74. — Il est opposé à Fénelon, X, 421 ; prêche contre le quiétisme, XI, 66. Il prêche la Saint-Étienne à Meaux, X, 122, 422. Son panégyrique de saint Bernard, X, 175, 307, 421; XIII, 23; il y compare Fénelon à Abélard, sans parler d'Héloïse, X, 175, 307, 421, 422. Il est blâmé de beaucoup de gens, X, 421, 422, 440; XIV, 515. Son panégyrique de sainte Thérèse, X, 307. — Le P. de La Rue à Montauban, XII, 183, 184; à Montpellier, XII, 270. Sa lettre sur les protestants du Midi, XIII, 21 à 23. Il est chargé de dissuader Basville de demander un congé, XII, 270. — Son oraison funèbre de Bossuet, XIV, 251. Il est en correspondance avec le cardinal de Bouillon, XIV, 450. — XIV, 463.

La Ruelle. Voir Maimbourg (Théodore).

La Salle. Voyez Lassalle.

La Salle (François Caillebot de), abbé de Rebais, évêque de Tournay, VI, 75. Fénelon intermédiaire entre lui et Bossuet, VI, 482. — Caillebot de La Salle, intervient au procès de la juridiction de Rebais, VII, 135. — Il fait déposer D. François Lamy, III, 457.

La Séduction éludée, III, 148.

La Serrière, corrigé en La Servière, II, 317 ; XIV, 457.
La Servière (le P. Joseph de), jésuite, III, 317 ; XIV, 457.
Lasherous de Caubotte (de), VIII, 444, 445, 447, 449, 472.
Lasne de Villeneuve (Philbert), curé de Faremoutiers, V, 155, 344, 347 ; VI, 305 ; transféré à Tancrou, XII, 111, 120.
La Soultière (Sarthe), VI, 525.
La Sourdière (Lechat de), XII, 101.
Lassalle (N.), valet de chambre de Bossuet, XIII, 426; XIV, 254.
Lassigny. Voyez Sassigny.
La Suze (Catherine de La Baume de), XI, 281.
La Templerie (Louis Guezet de) et le P. Roslet, X, 165. —VIII, 321 ; IX, 25, 187.
Latenay (le P. François de), carme, théologien du cardinal Altieri, IX, 85 ; examinateur de Sfondrati ou de M. de Saint-Pons, IX, 152. Il est récusé dans l'affaire de M. de Saint-Pons, X, 17, 38 ; XII, 360. Ses rapports avec Pirot, IX, 141 ; avec Bouillon, IX, 140, et Noailles, IX, 141. — L'abbé Bossuet veut qu'il reste à Rome, IX, 140, 151, 155, 169, 176. Latenay protégé par Bossuet, IX, 188 ; est utile aux bossuétistes, IX, 140 ; dénonce le P. Le Valois comme quiétiste, IX, 502 à 504 ; il ne sera compromis en rien, IX, 176. Nommé examinateur des *Maximes*, IX, 151, 153, 154, 155, est exclu sur les démarches de Bouillon, IX, 151, 160, 163, 166, 175, 179, 181. Cf. XI, 59, 416. — Ses souhaits de bonne année à Bossuet, XI, 17 ; éloges qu'il donne à l'abbé Bossuet et à Phelipeaux, XI, 17. — Son mot sur la chapelle Saint-Ignace, XII, 397. — XIV, 510.
La Teulière (M. de). Voyez La Thuillière.
La Thuillerie (Gaspard Coignet de), ambassadeur à Venise, IV, 314.
La Thuillerie (Marie Coignet de), dite Mère du Saint-Sacrement, carmélite, IV, 314.
La Thuillerie (Mlle de), VII, 225.
La Thuillière (M. de), directeur de l'Académie de France, à Rome, de 1684 à 1699, destitué, XI, 306. (Il signait : De La Teulière.)
Latin (le), à Jouarre, VII, 220, 426 ; jugé utile à Mme d'Albert, VI, 497. Remarques sur quelques mots de cette langue, VII, 426.
La Topaia (Toscane), VII, 257.
La Tour (le P. Pierre François d'Arères de), oratorien. Permission que lui donne Bossuet, III, 418. Sur le quiétisme, VII, 117. Il est élu général de sa congrégation, VIII, 67. Il prêche à Faremoutiers, XII, 353. Il échange des lettres avec Bossuet, XIV, 428. — VI, 351, 451 ; VIII, 33 ; XIII, 24, 291.
La Tour (N. de), ancien aumônier des dominicaines de Rozoy, XII, 256.
La Tour (Mme de). Voyez La Tour-Maubourg.
La Tour d'Auvergne (Frédéric Maurice de), VIII, 254.

La Tour d'Auvergne (Louise Julie de), princesse de Montbazon, XI, 432.

La Tour d'Auvergne (Mauricette Fébronie), duchesse de Bavière, sœur du cardinal de Bouillon, XI, 164.

La Tour de Saints, en Brie (Seine-et-Marne), VIII, 84.

La Tour-Maubourg (Éléonore Palatine de Dyo-Montpérioux, dame de), V, 426. — VI, 396, 424; VII, 13; X, 216.

La Tour-Maubourg (Jacques de Fay, baron de), V, 426.

La Tournerie (Jacques de), XIV, 451.

Latran (conciles de). Le iiie, XII, 450; le ive, IV, 62; XII, 450; le ve, II, 461; III, 230. L'œcuménicité du cinquième, contestée, XI, 361.

La Tréaumont (Georges du Hamel, sieur de), complice du chevalier de Rohan, III, 241. Il est aussi appelé La Truaumont, etc.

La Tremblade (Charente-Inférieure), III, 201, 202.

La Trémoille (M. le duc de). Don qu'il a fait à la Bibliothèque Nationale, III, 358.

La Trémoille (Anne-Marie de), duchesse de Bracciano et princesse des Ursins, IV, 490.

La Trémoille (Louis de), duc de Noirmoutier, IV, 490; VIII, 66.

La Trémoille (Louise Angélique, duchesse de Lanti), IV, 491; IX, 250.

La Trémoille (Joseph Emmanuel, de), auditeur de rote, puis cardinal. Son attitude dans l'affaire du quiétisme, X, 138; XI, 254; XIV, 340, 341. Audience où il parle contre Fénelon, X, 303, 304. Il justifie l'abbé Bossuet, IX, 245, 454. Il envoie un courrier de compte à demi avec cet abbé, XI, 14. Il est témoin d'un entretien du cardinal de Bouillon, avec les abbés Bossuet et de Chantérac, X, 95, 145, 213, 390, 391, 395. Ce qu'il en rapporte, X, 145, 198. — Il demande l'archevêché de Besançon, X, 65, 74. — VIII, 268, 375, 400, 422; IX, 138, 262, 454; X, 33, 137, 165, 323, 354, 390; XI, 76, 146, 158; XIV, 507, 513.

La Trétoire (Seine-et-Marne), VI, 388; VII, 455, 456, 471, 472; XII, 255; XIII, 451.

La Trinité, prieuré à Eu (Seine-Inférieure), XIV, 518.

La Trousse (famille de), VII, 134, 136.

La Trousse (Marguerite de La Fond, dame de), VII, 134, 136. Son procès avec Bossuet, VII, 136, 137. Elle est marraine avec lui, VII, 136.

La Truaumont (al. La Trueaumond). Voyez La Tréaumont.

Lattaignant (le P. Louis de), prieur de Saint-Victor, signe la censure, XI, 470, 471.

L'Aubespine (Madeleine de), IV, 142.

Laubouinière (Louis de Kerveno de), IV, 262.

Laud (Guillaume), archevêque de Cantorbéry, et la liturgie anglicane, III, 431, 437.

Launay (N. de) et Huet, XIV, 479.

Launay (l'abbé C. M. de), éditeur de Brueys, II, 394.

Launay (François de) et le *Menagiana*, XIV, 479, 480.

L'Aunay (Gilles de), philosophe, XIV, 479, et les *Nouveaux mémoires* de Huet, V, 109.

L'Aunay (l'abbé Gilles de), XIV, 480.

Launay (Jacques de), V, 179.

Launoi (Jean de), V, 75; XIV, 478. Il est blâmé, VI, 37, 38. Ses conférences sont interdites, à la demande de Bossuet, VI, 37. Bossuet veut le faire censurer, XIV, 438. — Launoi sur la grâce, XIV, 209; sur les empêchements du mariage, V, 76. — Ses lettres, VIII, 4. — IV, 207.

Lauraguais (Louis de Brancas, duc de), VIII, 99.

Laurea ou Lauria (Fr. Laurent Brancati de), examine et approuve l'*Exposition*; sa sympathie pour Bossuet, II, 54, 55, 408, 409. — Laurea et Marie d'Agreda, VIII, 24.

Laurent (le Fr.), objecté à Bossuet, IX, 13, 26, 41, 45, etc.; à Noailles, IX, 262. — VIII, 386, 416, 432, 437, 477, 478.

Laurent (la veuve). Son café, V, 496.

Laurenziana (Bibliothèque), à Florence, où se trouvent les originaux des lettres de Bossuet à Huet, par exemple, III, 325, 326, 340, 416; IV, 17, 20, 22, 165, 266, 285; V, 107, 451; VI, 357, VII, 258, 260, etc., etc.

Lauri (Jean-Baptiste), auditeur de la nonciature, II, 196, 246. Il demande à Bossuet d'écrire au Pape sur l'éducation du Dauphin, II, 110. Il lui envoie copie d'une lettre de Cibo, II, 250. Ses dépêches sur les lettres de l'assemblée du clergé au Pape, II, 320. — Colbert de Croissy refuse de lui céder le pas, II, 110.

Lausanne, V, 476, 478, 479, 488, 489.

Lauzières-Thémines (Louis Arnauld de), maire perpétuel de Meaux, VIII, 4, 490, 491; XIV, 462.

Lauzon (Catherine de), mère du P. Malebranche, IV, 235.

Lauzun (Antoine Nompar de Caumont, duc de) et Mademoiselle, VI, 124, 125.

Laval, IV, 495.

Laval, pseudonyme du duc de Luynes, IV, 123.

Laval (Marie-Thérèse Françoise de Salignac de La Mothe-Fénelon, marquise de). Bossuet la félicite de la nomination de Fénelon au poste de précepteur des princes, IV, 27.

Laval (Pierre de Montmorency), IV, 27.

La Valasse, nom à corriger. Voyez La Chalade.

La Valette (marquis de), XIV, 275.

La Vallée de La Burie (Daniel François), vice-official de Jouarre, IV, 156, 157, 493; V, 298, 302; VI, 99, 287. Il est éloigné de Jouarre, IV, 296; V, 298, 316, 329; VI, 141, 287. — XIV, 474.

La Vallée (Louis de), official de Jouarre, IV, 77, 156, 157, 158, 162, 312, 488, 493; V,

298, 302. Mauvais conseils qu'il donne à l'abbesse, IV, 60. — Sa justification, IV, 156 à 159, 162, 173, 175, 176, 178, 188. — Il est éloigné de Jouarre, IV, 291, 296; V, 316; VI, 141. — Il demande l'autorisation de venir à Paris pour se faire soigner d'un cancer, V, 19. — Consultation de Bossuet sur une somme remise à La Vallée, XIII, 71, 72. — IV, 77, 150; V, 316; XIV, 474.

La Vallière (Charles François de La Baume Le Blanc, marquis de), IX, 463.

La Vallière (Gabrielle Glé de La Cotardaye, dame de), V, 424; VI, 90, 102.

La Vallière (Louis César de La Baume Le Blanc, duc de), VI, 536.

La Vallière (Louise de La Baume Le Blanc, duchesse de), carmélite. Ses projets de retraite, I, 300, 301. Bossuet en traite avec Mme de Montespan, I, 300. Il prêche à la cérémonie de la profession, I, 363. — La retraite de Mme de La Vallière a causé des tempêtes aux Carmélites, I. 323. — Mme de La Vallière à Mme de Beringhen, V, 424. — III, 124; IV, 313; VI, 12, 24, 102, 126, 127, 153, 161.

La Vallière (Marie-Louise Gabrielle de La Baume Le Blanc de), dame de Choiseul, V, 424, 470, 471; VI, 90.

La Vallière (Marie Yolande de La Baume Le Blanc, dite Mlle de), pensionnaire à Faremoutiers, V, 424; difficile à réduire, V, 453; VI, 12, 24, 90, 102; troubles qu'elle excite, VI, 12, 24; ses emportements; Bossuet négocie sa sortie de Faremoutiers, VI, 122, 123, 126, 127. Sa sortie, VI, 152, 162.

La Vallière (Jean François de La Baume Le Blanc, marquis de), V, 424; VI, 123.

Lavardin (Mme de), religieuse du Chasse-Midi, V, 297, 316, 399.

Lavardin (Henri Charles de Beaumanoir, marquis de), ambassadeur à Rome. Hostile à l'évêque de Vaison, II, 345, 346; à Ranucci, à Le Camus, II, 346. Estime l'abbé de Sanctis, I, 274. — V, 297, 399.

Lavardin (Louise Anne de Noailles, marquise de), V, 399.

La Varenne (Guillaume Foucquet, baron de). Sa fille Catherine, V, 383.

Lavater (Jean Gaspard), sur une lettre de Bossuet, II, 304.

La Vauguyon (André de Bétoulat, comte de), II, 375.

Lavaur, VI, 86; VIII, 382; IX, 322.

La Verdure (Nicolas Joseph de), professeur à Douai, XIV, 511. On dit qu'il a perdu la tête, IX, 366. Services qu'il rend à Fénelon, X, 106, 107. — Son enseignement à Douai, XIV, 364. — Sur l'Université de Louvain, VIII, 429. — XIII, 396, 519, 520, 521, 524, 528.

Lavergne (N. de), curé de Tancrou, II, 397.

La Vieuville (Barbe Françoise de), abbesse de Notre-Dame de Meaux. Bossuet la détourne de donner sa démission, III, 340; elle la donne, III, 366. Conseils pour sa santé, III, 401. — Elle

veut passer aux Clairets, VI, 128, 242, 243. — Elle désire voir Mlle de Pont, VI, 251, 256. — Son départ pour les Clairets, VI, 255, 256, 286. Elle est à la Trappe, VI, 305, 306. — Son séjour aux Clairets, VI, 450; elle en sort, VII, 443; VIII, 313, 324. Bossuet veut lui venir en aide, VIII, 10. — Sa famille, VIII, 10; XIV, 477. — V, 34, 67, 419; VII, 130; X, 185, 186.

La Vieuville (Louise de), abbesse de Notre-Dame de Meaux, III, 340.

La Villeblanche (Nicolas Perrot de), V, 379; XI, 30.

La Villegontier (Sébastien Frain de), sénéchal de Fougères, III, 508; IV, 376.

La Villette (Sainte-Périne de), près de Paris, XIV, 429.

Laviron (N.), marchand de bois à La Ferté, IV, 467.

La Vogadre. Voyez Avogadre.

La Vrillière (Louis Phelypeaux de), IX, 85; XI, 165; XIII, 15.

Law (John), financier, XI, 185.

Layrac (Lot-et-Garonne), III, 283; XIII, 478, 479.

Lazaristes (les), V, 211. Ils donnent une mission à La Ferté-sous-Jouarre, VII, 251. Ils ont une maison à Crécy, XII, 463.

Le Bachellé (Pierre), pasteur, correspondant de Bernegger, I, 464, 465; mêlé aux négociations en vue de la réunion des protestants de Metz, I, 468.

Lebarq (l'abbé Joseph), corrigé, III, 111; IV, 185. Il a publié une lettre de Bossuet, I, 2 et 3.

Le Bas (Guillaume), précepteur de l'abbé Berryer, XIV, 504. Curé de Saint-Christophe, signe la censure des *Maximes*, XI, 469.

Le Bastard (Raphaël), XIV, 458.

Le Beau (Pierre), chanoine régulier de Sainte-Croix de la Bretonnerie, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Le Bel (Marie), mère de Mme de Tanqueux, III, 32; V, 199.

Lebert (François), archidiacre de Brie, au diocèse de Meaux, V, 341; VIII, 41. Sa sœur Catherine, VIII, 41.

Lebert (Jean), chanoine de Meaux, signe la censure, XI, 470.

Le Beuve, III, 2.

Le Bigot (Jean François), XIV, 458.

Le Blanc de Beaulieu (Louis), ministre, écrit contre le *Renversement de la morale*, II, 341.

Le Blanc (Augustin), pseudonyme du P. Serry, VIII, 402.

Le Blanc (César), dispute le prieuré de Dammartin, XIV, 396, 397.

Le Blanc (Claude), maître des requêtes, commissaire pour la réformation de l'Université de Douai, XIII, 397, 398; XIV, 397.

Le Blanc (François), proposé pour être gouverneur du comte de Toulouse, VI, 481.

Le Blond (les), XIII, 288.

Le Blond (N.), confesseur à Jouarre, IV, 338.

Le Blond (Louis), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Le Blondel (Charles), à Meaux. Sa collection d'autographes, III, 286; V, 219, 294, 298, 339;

VII, 330; IX, 99, 106; X, 119, 141, 185; XI, 126, 153.

Le Boiteux (François), directeur à Saint-Sulpice, XI, 168.

Le Bon (Marie), femme Berthe, XIII, 37.

Le Boullenger (Jacques), imprimeur, IX, 91.

Le Boults (Louise Marie), prieure de Bray-sur-Seine, III, 306; VI, 62.

Le Boults (Sœur Suzanne), dite de Saint-Maur. Sa famille, VI, 62. — IV, 505; VII, 281.

Le Bourg. Voyez des Alleurs et Monmorel.

Le Boux (Guillaume), évêque de Dax, puis de Périgueux, II, 376; XIV, 473.

Le Breton (M.), cordelier, VIII, 519.

Le Breton (N.), fermier, V, 100.

Le Breton (Denis), professeur à Navarre, XII, 483, 485. C'est très probablement lui qui signa la censure (XI, 469), à moins que ce ne soit son compagnon de licence, Michel Le Breton, curé de Saint-Hippolyte.

Le Breton (François). Son supplice, XIV, 197.

Le Brun (Charles), premier peintre du Roi, I, 271.

Lebrun (Françoise), laitière, XIV, 412.

Le Brun (Pierre), oratorien. Son traité contre le théâtre, VI, 257.

Le Camus (André Gérard), maître des Comptes, III, 303.

Le Camus (Étienne), évêque de Grenoble. Ses frères, III, 88, 303. Directeur du maréchal de Bellefonds, I, 237, 256, 302; ami du curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, I, 249; de Favoriti, II, 166; de Genet, II, 345; de de Barrillon, évêque de Luçon, XIII, 57. — Ses entretiens avec Bossuet sur la régularité, I, 255; il approuve avec Bossuet plusieurs ouvrages de Port-Royal, I, 510. Ce que dit de lui Bossuet, IV, 285. — Le Camus et les jésuites, III, 303. Il est contraire au prêt à intérêt, III, 11; à la morale relâchée, II, 381. Il patronne la théologie de Genet, II, 347, et l'*Amor pœnitens*, II, 381. Le Camus et les lettres de Saint-Cyran, VII, 88. Ce qu'il dit d'une ordonnance de Noailles, VIII, 74, 75, et de Le Tellier, VIII, 427. — Le Camus et les *Devoirs de la vie monastique*, III, 361, 362. — Son élévation au cardinalat, III, 303; Rancé et Bossuet estiment qu'il ne doit plus revenir à Paris, III, 306. Le Camus et Louis XIV, III, 303. Il est mal vu de Lavardin, II, 346. Il cherche à ménager un accommodement entre Louis XIV et le Pape, II, 253. Sa correspondance avec Maille et les autres jansénistes de Rome, interceptée par l'ambassade, VIII, 349, 419; IX, 43; X, 407. — Son procès contre les dominicaines de Montfleury, III, 106, 107; sa lettre à l'évêque de Luçon, III, 107. Le Camus attaqué sur la clôture des religieuses par Philibert Collet, XIV, 464. — Il goûte peu les convertisseurs militaires, IV, 456. Sa lettre relative aux nouveaux convertis est censurée à Rome, III, 380. — Réserve

qu'il veut garder dans la querelle du quiétisme, VIII, 516 ; X, 196. Il est opposé à la doctrine de Fénelon, X, 407. Le Camus sur le P. La Combe, VII, 487 ; sur Mme Guyon, VII, 109, 486 à 493, 495, 506, 522 ; X, 110. La Bletterie nie l'authenticité d'une lettre de Le Camus, VII, 491. Le Camus et la Sœur du Tourp, VIII, 503. On veut le faire intervenir dans l'affaire des *Maximes*, IX, 155, 175 ; XIV, 345. Il félicite Bossuet, IX, 43, 44. Le Camus cité sur le choix de M. de Monaco pour l'ambassade de Rome, X, 220. — Son jugement sur R. Simon, XIII, 419. — Son éloge par Petit, III, 311. — IV, 514 ; VII, 117 ; X, 62, 149, 166 ; XIV, 501, 506.

Le Camus (Jean), maître des requêtes, III, 303 ; lieutenant civil, III, 88 ; VII, 453, 459, 461, 488, 492, 493 ; X, 110 ; XIV, 255.

Le Camus (Nicolas), Premier président à la Cour des Aides, III, 303 ; IX, 35 ; X, 110 ; XIV, 478.

Le Caron (Claude) et Marie d'Agreda, VIII, 12.

Le Caron (Marguerite), V, 296.

Le Cat. Différentes personnes de ce nom, XIII, 241, 290.

Le Cat (N.). Difficultés qu'il fait au sujet des décimes, XIII, 241, 242, 302.

Lecce (royaume de Naples), VIII, 341.

Le Cène (Charles), ministre arminien, IV, 260.

Le Cestre (M. Léon) communique une lettre de Bossuet, I, 203.

Le Chat de La Sourdière, médecin, gendre de Winslow, XII, 101.

Léchaudé d'Anizy (Amédée Louis). Sa copie des lettres de Bossuet à Huet, I, 281.

L'Échelle (Camille Michel de Vérine de), chassé de la Cour, IX, 373, 465.

Le Clerc (le P.), dominicain du faubourg Saint-Germain, VIII, 372.

Le Clerc (Anne), XII, 99.

Le Clerc (Claude), grand-oncle du P. de La Rue, III, 75.

Le Clerc (Jean), suspect de socinianisme. Son ouvrage contre R. Simon, III, 107, 108, 121, 125. Sa *Bibliothèque universelle*, III, 313 ; V, 477. Il a publié un ouvrage du P. Petau, XII, 200.

Le Clerc (Xainte), grand'mère du P. de La Rue, III, 75.

Le Clerc de Verly, avocat à La Ferté-sous-Jouarre, II, 498.

Leclercq (Dom Henri), bénédictin. Cité sur le concile de Gangres, II, 361.

Le Cocq (Nicolas), célèbre en vers latins le triomphe de Bossuet sur Fénelon, XI, 245.

Le Cointe (N.). Dommages causés par lui dans les bois de Saint-Lucien ; Bossuet en poursuit la réparation, XIV, 270 à 272.

Le Comte (le P. Louis), jésuite, et les Chinois, XIII, 145, 441 ; XIV, 427.

Le Comte (Robert), secrétaire du Roi, XIV, 408.

Le Comte (N.), chanoine envoyé par Fénelon à Louvain, X, 444.

Le Comte (Gilles), chanoine de Saint-Honoré, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Le Cop (Luc), traducteur de Chytrée, V, 170.
Le Coq (François), sieur de Germain, conseiller au Parlement, III, 265.
Le Correur (N.), agent de Strasbourg, III, 204, 231.
Le Correur (François). Son *Traité des billets*, III, 6, 7; XIV, 460.
Le Correur (Robert), anobli, III, 6.
Le Corvaisier (René), procureur du Roi au présidial de Rennes, puis conseiller au Parlement de Bretagne, III, 508; IV, 376.
Le Corvaisier (René). Voir René de Saint-Albert.
Le Courayer (Pierre François), génovéfain. Ses ouvrages touchant les ordinations anglicanes, III, 113, 115.
Le Croisic (Loire-Inférieure), VI, 71.
Lecture (conseils sur la), IV, 353; VII, 273, 436; VIII, 80; IX, 102. — Ce qu'en a dit Fénelon, VII, 254, 255. — Sur la lecture de l'Écriture sainte, IV, 353. Sur la lecture des auteurs profanes, VII, 213. — Décision au sujet de certains livres de piété, IV, 292.
Lectures conseillées ou proposées, IV, 149, 186, 288, 289, 293, 381; V, 20, 52, 53, 258, 372, 373; VI, 350; VII, 3, 10, 15, 19, 20, 29, 30, 54, 68, 213, 240, 371, 416; VIII, 79, 265; IX, 247; X, 24.
Leczinski (Stanislas), VIII, 303.
Ledieu (François), secrétaire de Bossuet. Nommé chanoine, XIV, 222; chancelier de l'Église de Meaux, VIII, 243; fait donner une prébende à Moréri, X, 10. Estimé de la famille d'Ormesson, III, 443. Ses écrits, XIV, 477. Il consulte Dodart, XII, 480. Ses héritiers, XIV, 478. — Son chiffre, IX, 153. Sa copie de la seconde rédaction de la lettre aux religieuses de Port-Royal, I, 131, 430 à 432; de la lettre à Innocent XI sur l'éducation du Dauphin, II, 112; des lettres de Bossuet à Mme Cornuau, IV, 219, 398, 403, 404, 408, 412; d'autres lettres de Bossuet, III, 422, 423; IV, 241, 338; V, 5, 8, 35, 115, 156, 214, 244, 406; VI, 1, 51, 113, 140, 161; VII, 97, 125; IX, 184; de lettres de Leibniz, V, 332. 377; d'une lettre de Mme Guyon, V, 546, 547; de documents divers, V, 550; son recueil d'écrits touchant le quiétisme, VIII, 347. — Ledieu cité sur Hugues Jannon, III, 37; sur les fontaines de Germigny, III, 41; sur la M. de Sainte-Agnès, III, 178; sur les Ursulines de Meaux, III, 287; sur la Sœur de la Croix, IV, 58; sur la profession de Mme d'Albert, IV, 185; sur La Charmoie, IV, 468; sur Arnauld, V, 413; sur la date des lettres adressées à Mme Cornuau, IV, 121; sur le chevalier Tartare, VIII, 32; sur la conduite de l'abbé Bossuet, IX, 150; sur les divergences de vues entre les bossuétistes, IX, 337; sur le P. de La Ferté, X, 59; sur la femme de Louis Bossuet, XII, 167; sur l'édition bé-

nédictine de saint Augustin, XII, 480, 481 ; autres citations, IX, 218 ; X, 116 ; XI, 243, 244, 284, 492. Il dessert Chabert, XII, 97. Ses jugements sur Pierre Janvier, III, 53 ; sur la lettre de Fénelon à l'évêque d'Arras, XI, 447 ; sur la lettre de l'abbé Bossuet au Pape, XIV, 246. — Ledieu discuté, V, 148, 149 ; corrigé, VII, 209 ; XIV, 347. — Ses lettres à l'abbé Bossuet, VIII, 243 ; IX, 444 ; Ledieu correspondant de Fleury, XIV, 478. Sa lettre sur la mort de Bossuet, XIV, 251. Rapports de Ledieu avec Mme de Tanqueux, V, 405 ; avec Mme Dumans, XII, 262 ; avec Mme d'Albert, V, 54, 143 ; VI, 324 ; avec la Sœur des Anges, XII, 256. Ledieu et sainte Libiaire, XIII, 453, 460. — V, 134, 239 ; VI, 42, 108, 137 ; VII, 7, 130, 528 ; VIII, 39, 83, 89, 113, 116, 204, 396, 401 ; IX, 58, 61, 79, 87, 170, 171, 305, 354, 361, 377, 392, 460, 496 ; X, 20, 229, 314 ; XI, 153, 168, 184, 263, 284, 288, 289, 290, 291, 313, 459, 492, 497 ; XII, 60 ; XIV, 252, 432, 433, 435, 442, 454.

Le Doulx de Melleville (Claude), conseiller au Parlement, VII, 469 ; XII, 472.

Ledrou (Pierre Lambert), sacriste du Pape. Voyez Sacriste.

Le Duchat (Abraham), conseiller au Parlement de Metz. Sa famille, I, 468. Il est mêlé aux négociations en vue de la réunion des protestants, I, 468, 469, 472.

Le Duchat (Gédéon, et non Gérôme), conseiller au Parlement de Metz, III, 175.

Le Dymieux (le P. Germain), carme, signe la censure des *Maximes*, XI, 469, 471.

Lee (Édouard), en latin *Jovanius Leo*, mandataire de Henri VIII, XIV, 468.

Leerdam (Belgique), XIII, 368.

Leers (Reinier), libraire d'Amsterdam. Ses rapports avec Bossuet et l'archevêque de Reims, VI, 252. — III, 549.

Leewis (Denys de), XIII, 386.

Le Faure (ou Faure), homme d'affaires de l'abbesse de Jouarre, IV, 257.

Le Febvre, dit de la Bastille, ou de Bayeux. Voyez Le Fèvre.

Le Febvre (Nicolas), IX, 375 ; XIV, 512, attaché à la maison du duc de Bourgogne, IX, 375 ; XIV, 512.

Le Febvre (Pierre), prêtre, XII, 369.

Le Febvre (Philippe), contrôleur de l'argenterie, XII, 351, 352.

Le Febvre des Chevaliers (Nicolas), XIV, 458, 512.

Le Febvre d'Ormesson (Claude François de Paule), chanoine de Beauvais, XIV, 469.

Le Febvre de Saint-Marc (Charles Hugues), éditeur de Boileau, XIV, 39.

Le Fée (le P. André), dominicain, signe la censure des *Maximes*, XI, 470, 471.

Le Féron (Anne Marguerite), IV, 29.

Le Féron (Antoine), lieutenant criminel au Châtelet, IV, 29.

Le Féron (Élisabeth), duchesse de Chaulnes, II, 375.

Le Féron (Jean), procureur du Roi à Compiègne, III, 65 ; XI, 257.

Le Féron (Jean-Baptiste), sieur du Plessis, XIII, 405 ; XIV, 463.

Le Féron (Marie Hélène), dame Payen, III, 65 ; XI, 257.

Le Féron (Philippe), chanoine et vicaire général de Reims, approuve l'ouvrage de Merbes, II, 387.

Le Feuvre (Claude), professeur à Navarre, fournit des renseignements sur le mariage de Henri VIII, III, 358 à 365. Il signe la censure, XI, 469. Il écrit à Bossuet contre le P. La Combe, XIV, 427. — II, 424 ; VII, 406 ; XII, 160, 163, 179 ; XIV, 427.

Le Fèvre (Charles), signe la censure des *Maximes*, XI, 471.

Le Fèvre (Jacques), dit de La Bastille, II, 340. On lui attribue à tort l'*Évêque de cour*, II, 427. Sa thèse mise à l'Index, II, 423, XIV, 458. Il écrit contre le *Renversement de la morale*, II, 341. Ses *Motifs invincibles*, II, 341. Sa polémique avec Maimbourg et Arnauld, II, 423. Il soutient Ph. du Bois au collège de Maître Gervais, II, 340.

Le Fèvre (Jean et Marie), V, 100.

Le Fèvre (Nicolas), assassin de Couet, XIV, 94.

Le Fèvre (Tanneguy) et le P. Fronteau, VIII, 211. — I, 24.

Le Fèvre de La Boderie (Antoine et Guy), XIII, 364.

Le Fèvre d'Étaples (Jacques), III, 388 ; XIII, 322.

Le Fort (Marthe), IV, 288 ; XIV, 450.

Le Franc (Louis), vicaire à Saint-Jacques-la-Boucherie, signe la censure des *Maximes*, XI, 471.

Le François (Fleury), vicaire de Vareddes.

Le Frémoy, dépendance de Torcy, X, 18, 19, 141.

Le Gallois (Antoine Paul), bénédictin, cartésien, III, 426.

Leganez (le marquis de), gouverneur du Milanais, VIII, 63.

Le Gendre (Claude), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Le Gendre (Denis Germain), curé de Saint-Barthélemy, VII, 135.

Le Gendre (Gaspard François), intendant. Comment il procède envers les nouveaux catholiques, XII, 169, 175, 176, 178, 181 et suiv. Il demande, à leur sujet, conseil à Bossuet, XII, 184.

Legendre (le chanoine Louis). Ce qu'il raconte de l'abbé des Alleurs, II, 193, 194. Corrigé au sujet de Genet, II, 346. — Cité sur Courcier, II, 273 ; sur M. de Harlay, II, 275 ; sur le P. de La Rue, III, 74 ; sur Pirot, III, 380 ; sur le P. Caffaro, VI, 257 ; sur Boileau, VII, 76 ; sur Marie d'Agreda, VII, 406 ; sur la censure de la *Mystique cité*, VIII, 70 ; sur le peu de succès de la lettre contre Sfondrati, VIII, 171, 248, 249 ; sur la vivacité de Bossuet, VIII, 356. — VIII, 4, 13.

Le Gendre de Lormoy (Paul), procureur général au parlement de Metz, I, 20.

Léger (Denis), précepteur de Michel Le Peletier, IV, 140.

Léger (Étienne), chanoine de Meaux, XIII, 457.
Léger (Jean), notaire à Meaux, IV, 140. Conseils qu'il donne aux dominicaines de Rozoy, XII, 257.
Le Gobien (le P. Charles), jésuite, et les Chinois, XIII, 145, 441.
Le Goux de La Berchère (Charles), archevêque d'Albi, VI, 569.
Le Grand (Guillaume), nommé à la cure de Saint-Martin de Campeaux, II, 92.
Le Grand (Joachim). Son Histoire du divorce de Henri VIII, III, 359, 360, 364.
Le Gras (N.), assesseur à Meaux, VII, 528.
Le Gros (le P. Jean-Baptiste), augustin, XI, 196 ; signe la censure des *Maximes*, XI, 469, 471.
Le Havre, XIV, 153.
Lehmkuhl (Augustin). Son sentiment sur l'attrition, II, 313.
Leibniz (Godefroy Guillaume). Son caractère, VI, 356. Il sollicite une pension de Louis XIV, XI, 364, 365. — Sa vénération pour Bossuet, IV, 377, 378. Estime de Bossuet pour lui, V, 224, 283. Ce que pensait de lui Mme de Brinon, V, 414, 415. Ses rapports avec Arnauld, VI, 337. Il était estimé par l'abbé Bignon, VI, 219. Correspondant de Pellisson, V, 309, 310. Il espère recevoir par l'entremise de Bossuet les documents dont l'a privé la mort de Pellisson, V, 332, 333. — Jugé par le P. Verjus, XIII, 240. Il fait quelques fautes de grammaire dans ses écrits français, V, 35 ; XI, 313. — Il recommande Burnet de Kemney à Bossuet et à Huet, XIII, 258, 261. Il charge Bossuet d'un mémoire pour le *Journal des savants*, VI, 346. — Son opinion sur le pouvoir du Pape quant au temporel, III, 45 ; sur les études des religieux, V, 62 ; sur la scolastique, V, 131 ; sur le médecin de Chaudray, VIII, 72 ; sur l'abbé de Rancé et l'évêque de Noyon, VIII, 295 ; IX, 424 et suiv. ; sur l'amour désintéressé, IX, 425 à 429, et la querelle du quiétisme, IX, 425 à 429 ; X, 242, 243 ; sur le théâtre, XIV, 490 ; sur la notion de force, VI, 34 ; le dynamisme, V, 209, 290, 336, 337 ; VI, 219, 336 et suiv., 346 et suiv. ; utilité de ce système pour l'exposition du dogme de l'Eucharistie, VI, 219 ; ce qu'en pense Bossuet, VI, 336. — Leibniz loue l'*Exposition*, II, 96, 181. Il entre en correspondance avec Bossuet, et le renseigne sur les versions du Talmud, II, 93, 94, 95, 97, 167. Il sert d'intermédiaire entre l'évêque de Thina et Bossuet, II, 391. Sa part dans les négociations en vue de la réunion des protestants d'Allemagne, V, 543 et suiv. Il remercie Bossuet des ouvrages que celui-ci lui a fait envoyer, V, 35. Il demande qu'on suspende à l'égard des protestants d'Allemagne les décrets du concile de Trente, V, 128 et suiv. ; XII, 327 ; donnant pour exemple la conduite du concile de Bâle envers les calixtins, V, 203, et presse Bossuet de dire ce qu'il

en pense, V, 208; VI, 30 et suiv. Il envoie un document relatif aux calixtins et un ouvrage du P. Denis, V, 156, 157, 158; il écrit à Pellisson sur le concile de Bâle, V, 203. — Sur les expressions dures dont Bossuet s'est servi à son sujet, V, 283 à 285. Leibniz change de ton dans ses lettres, V, 546, 547. — Difficultés qu'il fait sur la réception du concile de Trente, VI, 34 à 42 ; VII, 141. — Lettres de lui que Bossuet n'a pas reçues, XI, 68, 312, 313. Cause qui a interrompu sa correspondance avec Bossuet, XI, 68, 69. Conditions dans lesquelles cette correspondance peut se renouer, XI, 69, 70, 169, 170, 312, 313. Lettre de Leibniz à Antoine Ulrich, XI, 318, 319. Procédé de discussion proposé par Leibniz, XII, 326 à 329; la polémique de Bossuet caractérisée par Leibniz, XII, 325, 326; XIII, 240. Celui-ci demande qu'un magistrat prenne part aux négociations, XIII, 91, 92. Il envoie à Bossuet l'écrit intitulé *Secretio*, XII, 111. Difficultés qu'il soulève sur la question des articles de foi, XII, 112 et suiv., 199 et suiv., 224 et suiv, et sur le canon des Écritures, XIII, 221 à 240, — Fin de la correspondance entre Leibniz et Bossuet, XIV, 310 et 491. — IV, 298, 299, 303, 304; V, 105, 106, 160; VI, 217, 218 ; VIII, 196; X, 241.

Leipsig, III, 227; V, 192; XIII, 260.

Leirac (Lot-et-Garonne). Voyez Layrac.

Le Laquais, écart de Jouarre, V, 100.

Lelevel (Henri), oratorien, VI, 257.

Le Long (le P. Jacques), oratorien. Sur l'*Histoire* de Cordemoy, III, 30.

Le Madre (Marguerite), femme de Roch Janvier, III, 52.

Le Maire (N.), chanoine de Beauvais, réfute Le Correur, III, 7, 8. Peut-être à identifier avec le suivant.

Le Maire (François), chantre du chapitre de Beauvais, emprisonné, IV, 132.

Le Maire (N.), curé d'Acy, VII, 139.

Le Maire (N.), dit le P. Séraphin, capucin, VI, 362, 391; XIV, 492.

Le Maire (Claude). Sa veuve, XII, 170.

Le Maire (Jean), prévôt des maréchaux de Brie, III, 505; VIII, 491.

Lemaire (M. Paul) a publié une lettre de D. Desgabets, I, 223.

Le Maire (Pierre), charpentier, XII, 491; XIV, 225, 226, 227.

Le Maire (Philippe), archer de la maréchaussée, III, 505.

Le Maistre (Noël), notaire, XIV, 413.

Le Maistre (Antoine), traducteur de Cassien, VIII, 132.

Le Maistre (Isaac), dit de Saci, traducteur de saint Jean Climaque, VI, 457, et de la Bible, XIII, 378.

Le Maistre (Jeanne), mère de Mme Guyon, VI, 6.

Le Maistre de Saci (pseudonyme d'Isaac Le Maistre). Voir ci-dessus.

Le Mans, III, 265; V, 348; VI, 450; VIII, 109, 121; IX, 443.

Monastère Saint-Vincent, VII, 296.
Le Marchand (Françoise), IX, 125.
Lemarquant (N.), confesseur de l'abbaye de Jouarre, V, 322, 346.
Le Masson (D. Innocent), général des chartreux. Son commentaire sur le Cantique des cantiques, VII, 133. — Son témoignage sur Mme Guyon, X, 61. — Il remercie Bossuet de ses ouvrages, X, 61, 62, et l'associe aux prières des chartreux, X, 63. — VII, 490, 493, 494 ; IX, 219, 249.
Le Mazuyer (C.), député à l'assemblée de 1700, XII, 342.
Le Mesnil (Seine-et-Oise), XII, 86.
Le Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), III, 2.
Le Mière (N.), procureur du collège de Gervais Chrétien. Sa condamnation, II, 238.
Le Mire. Voyez Miro.
Lemoine (M. Jean), éditeur des mémoires des évêques sur les nouveaux catholiques, X, 360.
Le Monier (Marie), dame de Lambermont, VII, 480.
Le Monnier (D. Hilarion), bénédictin, V, 409. Voyez Monnier.
Le Moyne (Étienne), ministre. Cité sur Fr. Le Sueur, III, 150. — Ses *Varia sacra*, III, 126. — Il écrit à Bossuet, XIV, 418 ; à Huet, III, 58. — III, 257.
Le Moyne (Antoine), favorable à Marie d'Agreda, VIII, 12 ; signe la censure des *Maximes*, XI, 469.
Lempereur (N.), ecclésiastique, V, 59, 60, 61.
L'Empereur (Constantin), traducteur du Talmud, II, 95, 96, 179.
Lempereur (Michel), seigneur de Morfontaine, V, 60.
Le Nain (famille), VII, 60.
Le Nain (Jean), conseiller au Parlement, XIII, 29 ; XIV, 523.
Le Nain (Jean), fils du précédent, XIV, 390.
Le Nain (Marie-Madeleine), IX, 444.
Le Nain (D. Pierre), trappiste, favorable à D. Gervaise, VII, 307. — Sa Vie de Rancé, XIII, 29.
Le Nain de Tillemont. Voyez Tillemont.
Lenclos (Anne, dite Ninon de). Son mot sur Mlle Mignard, I, 272.
Lenet (Pierre), procureur général, IV, 220.
Lenet de Larrey (Henri René), abbé de Châtillon. Sa tentative, présidée par Bossuet, I, 147 ; IV, 220.
Lenfant (Jacques), ministre à Berlin, VI, 340.
Lenffant (Étienne), prêtre du diocèse de Meaux, XII, 120, 121.
L'Enfourchure, écart de Dixmont (Yonne), prieuré, VIII, 338.
Lenglet (Marie Agnès), femme de Tristan de La Houssoye, VI, 22.
Lenglet du Fresnoy (Nicolas), sur Marie d'Agreda, VIII, 4.
Le Noble (Eustache), lieutenant général à Troyes, V, 145.
Le Noble (Eustache), baron de Saint-Georges, procureur général à Metz, V, 145 ; XIV, 480. Son éloge de Bossuet, V, 146.
Le Noir (Charles), marchand, XII, 89.

Le Noir (Jacques), chanoine, fils du précédent, envoie à Bossuet des extraits sur l'amour de Dieu, XII, 89.

Le Noir (Jean), magistrat à Alençon, XIII, 388.

Le Noir (Jean), fils du précédent, théologal de Séez, auteur présumé de l'*Évêque de cour*, II, 427. Il attaque Mallet, XIII, 388 et suiv. — Ses démêlés avec l'évêque de Séez, XIV, 523.

Le Noir de Saint-Claude (Jacques), avocat, XII, 89.

Le Normand (François Olivier), curé de Mareuil-la-Ferté. Son procès, XII, 170. Il résigne sa cure, XII, 170, 171.

Le Nostre (André), dessinateur de jardins, XIII, 93.

Le Nourry (D. Nicolas), bénédictin, III, 270, 271; V, 455. Sur le *De mortibus persecutorum*, III, 496.

Lenquest (N.), chanoine de Meaux, VII, 528.

Lens (Pas-de-Calais), XII, 51.

Léon Ier, empereur, XII, 451.

Léon IV, empereur, V, 246.

Léon Ier, le Grand (saint), pape. Sur l'autorité du Saint Siège, II, 339, 431. Il fait appel au bras séculier, XII, 451. — III, 259.

Léon II (saint), pape. Ses lettres, II, 319, 473.

Léon X, pape, et Érasme, XIII, 358. — III, 361; IV, 9; V, 128; XI, 361.

Léon XIII, pape, IX, 495.

Léon (le P.), augustin déchaussé, VIII, 115.

Léon (M. de). Voir Sourdéac.

Léon ou Leoni (Ambroise). Sur saint Paulin, III, 131.

Léon de Juda, XIII, 359.

Léon de Modène. Son traité des cérémonies des Juifs est traduit par R. Simon, II, 220.

Léonard (Frédéric), imprimeur et libraire, I, 340; XIV, 449.

Léonard de Sainte-Catherine (le P.), augustin déchaussé. Cité, VII, 266; VIII, 274; IX, 286. Il a conservé copie d'une lettre de Bossuet, VII, 365. Ses papiers, VI, 550, 553; VII, 365, 499, 501; VIII, 147; XI, 258; XII, 481.

Leontius de Byzance et le canon des Écritures, XII, 244.

Léopold Ier, empereur, et l'Inquisition, VII, 442. — VIII, 48.

Léopold, archiduc, et l'Université de Louvain, XIII, 492.

Le Paige (Pierre), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Le Peletier (Claude), contrôleur général des finances, XIV, 474. Il donne, dans son château de Villeneuve-le-Roi, l'hospitalité à Bossuet convalescent, I, 398, 399; III, 15, 19. Son amitié fort estimée de Bossuet, XIV, 303, 355. Il blâme les procédés de Bossuet dans la querelle du quiétisme, XIV, 101, 102. Il s'intéresse aux sentiments religieux de Grotius, XIV, 100. Le Peletier et Nicolas Payen, III, 197; et Le Camus, III, 305; et Rancé, III, 305; et le chevalier Tartare, XIV, 89. Il est félicité par Bossuet, XII, 86, 87. — III, 201; IV, 75, 139, 454; V, 164; VI, 343; VII, 419.

Le Peletier (Françoise), XII, 87.

Le Peletier (Jérome), VI, 343.
Le Peletier (le président Louis) et Couet, XIV, 94 ; et le procès de Bossuet contre l'abbaye de Jouarre, XIV, 299. — Il règle la question des dettes de Bossuet, XIV, 253, 299. — IV, 159.
Le Peletier (Michel), dit le Borgne, jugé mûr pour l'épiscopat, IV, 139 ; est nommé au siège d'Angers, IV, 140. — VII, 165 ; XIV, 474.
Le Peletier des Forts (Michel Robert), V, 445.
Le Peletier de Rosambo (M. le marquis), XII, 86 ; XIV, 295, 297, 299, 302, 305, 312, 354.
Le Peletier de Souzy (Michel), intendant en Flandre, VI, 343 ; XIII, 529, 530.
Le Pelletier (Guillaume Léger), lieutenant de roi à Meaux, sa famille, ses prétentions, IX, 134. Remboursement de son office, XII, 158. — VIII, 492 ; XIV, 520.
Le Pescheux (Antoine), vicaire à Saint-Jacques du Haut-Pas, signe la censure des *Maximes*, XI, 471.
Le Picard (Marie Lucienne), femme de Dodart, XII, 83.
Le Picart (la M. Françoise Élisabeth), visitandine. Sa famille, VII, 199. Bossuet l'oblige à accepter la charge de supérieure, VII, 420, 421. La M. Le Picart et Mme Guyon, VII, 163, 199, 218, 501, 502. — Lettres détruites par elle, VII, 420. — VII, 165 ; IX, 124.
Le Picart (le P. Jacques), jésuite, VII, 199 ; IX, 124 ; XIV, 497.
Le Pin (Vienne), abbaye, XII, 356.
Le Plessis-Belleville (Oise), IV, 334.
Le Plessis-Feu-Aussoux ou Le Plessis-en-Brie, al. Le Plessis-Vaudoy (Seine-et-Marne), III, 275, 342.
Le Plessis de Gesté (Maine-et-Loire), III, 333.
Le Plessis-Grimould (Calvados), prieuré possédé par Bossuet. Paroisses qui en dépendent, II, 92 ; III, 75, 76 ; XIV, 458. — Bossuet projette de s'y rendre, II, 237, 241, 245. — Bail à Jacques Ravet, XIV, 374. — I, 254, 259 ; II, 244, 365 ; III, 13, 14.
Le Plessis-l'Évêque (Seine-et-Marne), XIV, 477.
Le Plessis-Sainte-Avoye (Seine-et-Marne), XIV, 498.
Leporius. Sa rétractation, VIII, 481 ; XI, 302, 334, 373.
Le Portier (François), chanoine de Saint-Thomas-du-Louvre, V, 495.
Le Preux (Gilles), doyen des chanoines de Jouarre, IV, 251. Ses pouvoirs de confesseur, V, 21.
Le Prince (Michel), tapissier valet de chambre du Roi, XII, 351.
Le Proust (le P.-Ange), augustin, VIII, 60.
Leptines, auj. Les Estines (Hainaut). Le concile de Leptines et la régale, II, 292, 298.
Le Puy-en-Velay, VIII, 297 ; X, 263 ; XIII, 33, 35.
Lequeux (Claude), chapelain de Saint-Yves, éditeur de Bossuet, IV, 449.
Le Quien (le P. Antoine), dominicain, adversaire de Le Courayer, III, 115 ; nie l'authenticité de la Lettre à Césaire, III,

126 ; défend Drouyn, XIV, 349. — V, 296 ; XIV, 468.
Le Ragois (Marie), VII, 60 ; XIII, 29.
Le Rebours (famille), XIV, 351.
Le Redde (N.), dame Dumoustier, mère de Mme Cornuau, IV, 35.
Lérins, îles (Alpes-Maritimes), VI, 40.
Le Roi (le P.), VI, 256.
Le Rouge (Charles), signe la censure des *Maximes*, XI, 471.
Le Roux (François Corentin), signe la censure, XI, 470.
Le Roux (Nicolas, chanoine de Metz, en dissentiment avec ses confrères, I, 76.
Le Roy (N.), de Coulommiers, V, 103.
Le Roy (Mme Albert). Son édition des lettres de Quesnel, XII, 299, etc.
Le Roy (Barbe), femme de Nicolas Bobé, V, 154.
Le Roy (l'abbé Charles François), éditeur de Bossuet, VIII, 540 ; XIV, 403.
Le Roy (François), élève du collège de Navarre, XIV, 402.
Le Roy (Guillaume), abbé de Haute-Fontaine, I, 496 ; ami de Port-Royal, II, 35, 36. Sa polémique avec Rancé au sujet des humiliations imposées par les supérieurs, II, 37 à 43. Cette polémique appréciée par Bossuet, II, 38 à 43 ; par Ant. Arnauld, II, 38, 40, et par M. Hamon, II, 45. Le Roy se range à l'avis de Bossuet et consent à ne pas imprimer sa réponse à Rancé, II, 45. — Il traduit l'*Amor pœnitens*, II, 388. — Il remercie Bossuet de la bonté qu'il a témoignée à son neveu, II, 44, 45. — V, 165 ; VIII, 540.
Le Roy (N.), neveu du précédent. Charité de Bossuet envers lui, II, 44, 45.
Le Roy (Marguerite), première femme de Nicolas Payen, III, 65.
Le Sage (Madeleine), femme Denisart, VI, 380.
Lescalopier (Anne), dame de La Thuillerie, IV, 314.
Le Scellier (François), XIII, 286.
Le Scellier (Jean), procureur fiscal de Saint-Lucien, I, 275 ; opposé à N. Héron, IV, 133 ; consolé par Bossuet de la mort de son fils, VI, 383 ; fondé de procuration de Bossuet, XII, 487. — Sa famille, XIII, 286, 404. — VI, 21, 22 ; VIII, 218, 219 ; XIII, 203 ; XIV, 66, 424, 431.
Le Scellier (Jean), sieur de Hey, XIII, 286.
Leschassier (François), supérieur de Saint-Sulpice, et le Cas de conscience, XIV, 92, 201, 202. — Sur Fénelon, XIV, 221. — VII, 78 ; XI, 168 ; XIV, 493.
Les Chevaliers, commune de Brienne-la-Vieille, (Aube), XIV, 512.
L'Esclache (Louis de), philosophe, V, 417.
Lescolle (Pierre de), signe la censure des *Maximes*, XI, 469.
Lescours (famille de). Abjuration de Lescours d'Oradour, XIV, 380, 381.
Lescure (François de), XIII, 38.
Lescure (Jean François de Valde-

rie de), évêque de Luçon, XIII, 38; et la mémoire de son prédécesseur, XIII, 62, 63; et les *Réflexions morales*, XIII, 39. — Ses difficultés avec Germain du Puy, XIII, 39, 41, 55 et suiv., 62, et avec ses chanoines, XIII, 62, 63.

Lescuyer (D. Louis), bénédictin, prieur de Rebais, harangue Bossuet en latin, VII, 472, 477, 478.

Le Secq (Madeleine), dame de Pennautier, XII, 482.

Lésigny (Seine-et-Marne), VI, 122.

Les Loges (Seine-et-Oise), I, 362.

Les Loges, écart de Jouarre, V, 98, 100.

Lesparre (Gironde), II, 378.

L'Espinasse (le P. Joseph de), oratorien, reçoit des pouvoirs de confesseur pour Faremoutiers, V, 176.

Lespingal (Judith), femme de David de Dompierre, I, 466.

Lespingal (Suzanne), femme de Paul Ferry, I, 466.

Lestines-au-Mont (Hainaut), paroisse de Froissart, II, 292. Voyez Leptines.

Lestocq (Guillaume de), professeur en théologie, III, 345; XI, 458.

L'Estoile (Pierre de), cité sur Fr. Le Breton, XIV, 197.

Le Sueur (Charles), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Le Sueur (François, ministre à Lizy-sur-Ourcq, puis à La Ferté-sous-Jouarre, II, 500; III, 87, 150, 185.

Le Sueur (Jean), ministre à La Ferté-sous-Jouarre, III, 150; XII, 104.

Le Taillandier (Guillaume), curé de La Ferté-sous-Jouarre, puis chanoine de Meaux, III, 151; IV, 16, 188, 290; XIV, 221 à 224.

Le Tellier (Charles-Maurice), archevêque de Reims. Ses rapports avec le libraire Leers, VI, 252. M. d'Avaux lui procure des livres interdits en France, II, 341. — Il recommande la candidature de Renaudot à la Bibliothèque du Roi, III, 21. Il fait rendre un arrêt favorable à Bossuet, dans l'affaire des écoles de La Ferté-Gaucher, II, 489. Il est arbitre entre Huet et Sillery, VIII, 213. Il prend parti pour Valbelle contre le Parlement de Tournay, XII, 268. Son différend avec La Reynie, XIV, 441. Le Tellier et l'Université de Douai, XIV, 363, 364, 365. Il est nommé proviseur de Sorbonne, VII, 194. Bruit de sa disgrâce, X, 119. Sa candidature à la pourpre, ce qu'en dit Quesnel, XII, 271. — Ses papiers, VIII, 94. — Le Tellier et les *Devoirs de la vie monastique*, II, 359, 515, et l'*Explication de la règle de saint Benoît*, III, 526, et le *Paradis terrestre* de Huet, IV, 355. — Le Tellier et Faremoutiers, XIV, 307, 308, et Frotté, IV, 460, 461, et d'Aguirre, VIII, 8, 365; IX, 92, et Mabillon, XII, 354, 355, et D. Gervaise, XIV, 499, et Noris, IX, 447, 448. — Le Tellier rédige le procès-verbal de la petite assemblée de 1681 et la lettre de l'assemblée de 1682, II, 296; cf. 300, 302 et 428. Le Tellier et la

régale, II, 449. Il lit le sermon *sur l'Unité de l'Église*, II, 272. Il se plaint de Rome, X, 75. Il fait faire à Rome des portraits des papes, XII, 393. Il excite Merbes à composer sa théologie, II, 386. Ses ordonnances contre les réguliers, VIII, 306, 307, 342. — Le Tellier passe pour janséniste, XII, 299. Il établit la distinction du fait et du droit, XII, 296. Il blâme la censure de la version du bréviaire, III, 506; son mot sur l'archevêque de Harlay, III, 507. — Il est hostile à Sfondrati, VIII, 171, 172; IX, 67; à Molina, VIII, 416; aux jésuites, VIII, 98. Son ordonnance du 15 juillet 1697 sur la grâce, VIII, 384, 385, 438; IX, 55; XII, 118, XIII, 69. Elle est louée par Bossuet, VIII, 427, et présentée par lui à la Cour, VIII, 394, 416. Querelles de Le Tellier avec les jésuites, XI, 81; XII, 263; XIV, 507, 509 (Voyez Reims et Jésuites). Il dénonce l'*Augustiniana Ecclesiæ Romanæ doctrina*, XII, 273. Il a communication de la lettre de l'abbé d'Ambez, XII. 300. — Il publie la censure de l'assemblée de 1700, XII, 362. — Le Tellier et l'affaire Couet, XIV, 438, et Launoy, XIV, 438, et le Cas de conscience, XIV, 204. — Il est hostile à la version de Trévoux, XIII, 412, 413. — Ce qu'il écrit à Noailles sur l'assemblée de 1700, XII, 398. — On ne voulait pas mêler Le Tellier à l'affaire des *Maximes*, VIII, 267; mais les trois prélats ont dû le mettre dans leur concert, VIII, 340. — Le Tellier sur la version des *Maximes*, VIII, 429; IX, 68. Il demande des écrits de Fénelon, X, 393. Lettre qu'il écrit contre Fénelon, X, 205. Lettre de lui publiée par Phelipeaux, X, 405. Le Tellier et la réponse de Fénelon aux *Remarques* de Bossuet, XI, 2. Sa correspondance avec l'abbé Bossuet, IX, 9, 23, 88, 120, 205, 367, 456; X, 205, 373, 392, 405, 430, 431, 454; XI, 64, 193. Le Tellier sur l'aventure de l'abbé Bossuet, IX, 308, 452, 456. Il communique secrètement à M. de Meaux les lettres que lui écrit D. Estiennot, X, 103, 104. Ce qu'il dit du caractère de Bouillon, XI, 401, et du bref condamnant les *Maximes*, XI, 440. C'est lui qui suggère l'idée de faire recevoir ce bref par des assemblées provinciales, XI, 492. — Ses visites pastorales, X, 104, 392, 393. Pourquoi il n'a pas été visiter Fénelon, IX, 465. Il s'oppose à l'érection de Cambrai en métropole; son différend avec Fénelon à ce propos, VII, 48, 49. — III, 23, 24, 429; IV, 285, 514; VI, 481; VII, 185, 191, 205, 258, 260; VIII, 52, 100, 172, 232, 238, 258, 259, 263, 290, 299, 305, 321, 359, 360, 381, 389, 391, 393, 394, 431; X, 43, 68, 214, 224, 229, 337; XI, 165, 242, 292, 339, 452; XII, 258, 265, 342; XIV, 425, 430. — Voyez Reims.

Le Tellier (Madeleine), sœur du chancelier, VI, 88.

Le Tellier (Michel), chancelier de France, II, 197, 200, 202;

XIII, 414; seigneur de La Ferté-Gaucher, II, 373, 490. — Ce qu'il dit à L. Berryer, I, 246. Bossuet intervient auprès de lui en faveur de P. Ferry, I, 174. — Le Tellier entrave la distribution de l'*Amor pœnitens*, II, 386. — Le Tellier et l'*Histoire critique du Vieux Testament*, XIII, 308. — Son oraison funèbre, III, 154, 174, 178, 200, 203. — III, 429; IV, 454; VIII, 72.

Le Tellier (le P. Michel), jésuite, et les cérémonies chinoises, III, 507; IX, 237.

Le Tonnelier (le P. Louis), victorin, signe la censure des *Maximes*, XI, 469, 471.

Le Tort (le P. Jean), augustin, signe la censure, XI, 469, 471.

Le Tourneux (Nicolas). Sa traduction du bréviaire, III, 165, 518; elle est censurée, III, 506, 507. — Le Tourneux et Pourchot, XIII, 45. — V, 523.

Le Tréport (Seine-Inférieure), VII, 173; VIII, 456.

Lettre confidentielle de Fénelon à Mme de Maintenon, IX, 249, 306, 307; traduite et présentée au Pape, IX, 377.

Lettre de cachet pour l'exécution du bref condamnant les *Maximes*, XII, 403.

Lettre à un ami, réfutée par Bossuet, VIII, 526 à 535. Beauvillier la fait imprimer, VIII, 523, 527.

Lettre au maréchal de Noailles, VIII, 416.

Lettre aux religieuses de Port-Royal, I, 84, 131, 433; à Saint-Cyr, XIV, 446.

Lettre de l'abbé allemand, XI, 131.

Lettre d'un docteur de Louvain, IX, 248, 274.

Lettre d'un ecclésiastique de Flandre, IX, 21; X, 16.

Lettre pastorale aux nouveaux catholiques, III, 233, 234, 257, 263; IV, 205. Version anglaise, III, 295. Édition d'Édimbourg, III, 327.

Lettre pastorale de l'évêque de Chartres, IX, 341, 367.

Lettre sur l'adoration de la Croix, IV, 191.

Lettre... sur la charité, XI, 124, 140, 152, 156, 166, 178.

Lettre... sur la réponse aux préjugés décisifs, XI, 178.

Lettres. Leur affranchissement, XIV, 476. Bossuet ne se plaint pas de leur longueur, V, 270.

Lettres à l'archevêque de Paris, IX, 267, 268, 277, 282, 453. Traduites en latin, IX, 281.

Lettres à l'évêque de Meaux, IX, 277, 278, 300, 305, 342, 343.

Lettres à M. de Meaux sur douze propositions, XI, 140, 156, 166, 168, 178, 184.

Lettres à un duc et pair, ouvrages d'Arnauld, IV, 123.

Lettres portugaises, XIV, 469.

Lettres sincères d'un gentilhomme français, II, 367.

Leudevigilde ou Lewigilde, roi des Wisigoths, III, 245, 246.

Leullier (Catherine), femme Le Cat, XIII, 241.

Leullier (Claude), grand maître du Cardinal-Lemoine, et Leullier (Jacques), curé de Saint-Louis-en-l'Ile, signent la censure des *Maximes*, XI, 470.

Leunckens (Guillaume), recteur de l'Université de Louvain, XIII, 253.

Leuze (Belgique), III, 515.

Le Vachet (Antoine), sulpicien, IV, 88; V, 417.

Le Valois (le P. Louis), jésuite, directeur du maréchal de Bellefonds, VIII, 187; donne des retraites à l'Isle-Marie, domaine de ce gentilhomme, II, 33. — Directeur de Fénelon, IX, 504; nommé confesseur du duc de Bourgogne, IX, 504. — Dénoncé par le P. de Latenay comme quiétiste, IX, 502 à 204. Questions à lui poser sur le quiétisme, VII, 102, 103, 104. Le P. Le Valois et les *Maximes*, VIII, 186. Il se défend d'être quiétiste et dit avoir blâmé Fénelon, VIII, 186, 187. Rigueurs réclamées contre lui par les bossuétistes, X, 225. — Conseil qu'il donne à l'évêque d'Alais, XII, 169. — IX, 124, 252, 348; XI, 62, 88.

Le Vassor (Michel), conseiller au présidial d'Orléans, XI, 141.

Le Vassor (Michel), ex-oratorien, XI, 107, 141. Ce qu'il dit de la querelle du quiétisme, XI, 141, 142.

Levesque (M. Eugène), sulpicien. Sa collection, V, 98, 125, 260, 387; VI, 83, 197; VII, 252, 490; VIII, 225, 228, 347, 405, 518; IX, 43, 45, 122, 170, 184, 444, 455, 460, 480; X, 219, 220, 231, 245; XI, 17, 283, 371. — Sa copie des lettres à Mme Cornuau, IV, 408. — Il a publié des lettres inédites de Bossuet, I, 273, 283; VII, 26; et le second traité sur les *États d'oraison*, VI, 173; VIII, 236; IX, 109; X, 410.

Le Vicomte (Robert), curé de Germigny, VIII, 40.

Lévis (famille de). Son procès avec l'évêque de Mirepoix, X, 359; XI, 337.

Lévis (Chrysanthe de), aumônier de la duchesse de Bourgogne, abbé de Greslain, IX, 72.

Le Viste (Antoine), sieur de Fresnes, III, 361.

Le Viste (Aubert), correcteur de la chancellerie, III, 361.

Le Vray, pseudonyme d'Hubert Mauparty, XIV, 75. Sa lettre à Bossuet; il réclame des mesures de rigueur contre Quillot, XIV, 75 à 82.

Leyde, IV, 184, 261; VI, 520; XIV, 291. — *Gazette de Leyde*, XI, 359. Synode de Leyde, IV, 273.

Leydecker (Melchior), professeur à Utrecht, VIII, 95.

Lézineau (Laurent), banquier expéditionnaire en cour de Rome, IX, 153, 155.

Lherminier (Nicolas), curé de Mory, réclame une pension sur ce bénéfice, VI, 79, 80; XIV, 485, 486; il signe la censure des *Maximes*, XI, 470. Archidiacre du Mans, VI, 80.

L'Hôpital (Guillaume François Antoine, marquis de), mathématicien, VI, 338.

Lhoste (Nicolas), de Vareddes, IV, 240.

L'Huilier (Jeanne), femme du chancelier d'Aligre, VII, 226.

Lhuillier (Alexandre), sieur de Chalendos. Voyez Chalendos.

Lhuillier (Jacques). Incident à propos de sa thèse, II, 425.
Lhuillier (Jean), évêque de Meaux, XII, 99.
Lhuillier (Persidde), femme du seigneur de La Charmoye, IV, 468.
L'Hulliet (Nicolas), agent des libraires Anisson, VII, 203.
Lhumière, écart de Guérard (Seine-et-Marne), XII, 104.
Lhumière (Philippe de Vaultier, sieur de), XII, 104.
Liaisons particulières, IV, 43.
Liban (catholiques du), IV, 300.
Libelli propositiones, etc., XI, 50, 71, 77, 111. Remarques sur cet écrit, XI, 475 à 479.
Libelli (Hyacinthe), maître du sacré Palais. Sa lettre sur l'*Exposition*, I, 250, 263 à 266; II, 405, 406. Bossuet lui fait hommage de ses oraisons funèbres, I, 269.
Liber Psalmorum additis canticis, ouvrage de Bossuet, dédié au clergé de Meaux, IV, 81 à 83; XIV, 111.
Liberté (la), V, 408. Liberté de contradiction, de contrariété, XII, 166, d'indifférence, XIV, 328. La liberté et la grâce, sentiment de saint Augustin, V, 408, 412. — La liberté véritable, V, 373, 469.
Libertins. Leurs railleries sur la confession, III, 91.
Libiaire ou Libaire (sainte). Translation de ses reliques, XIII, 453 et suiv.
Librairie (règlements de la), III, 58, 203; VI, 251, 252. Voyez aussi Pontchartrain.
Libri Salomonis, XIV, 305. Errata, V, 446. Ouvrage offert à Huet, V, 452.
Licinius, empereur romain, XII, 453.
Lidwine (sainte), VIII, 23.
Liebhard (Joachim), dit Camerarius, V, 163.
Liège, III, 145; VII, 242; VIII, 406; IX, 116, 206, 234; XI, 8, 17, 151; XIII, 386, 496; XIV, 452, 517. — Saint-Paul, XI, 151. — Les jésuites sont introduits dans le séminaire, XIII, 515.
Liénard (Jeanne), dite Sœur de Sainte-Auburge, converse à Faremoutiers, VI, 363.
Liénard (Nicolas), curé d'Isles-les-Villenoy, XIII, 458
Lierre (Belgique), XIII, 494.
Liesse (Notre-Dame de), pèlerinage (Aisne), V, 153
Liessies-en-Hainaut (Nord), XI, 72.
Lieu-Croissant, et non Vaucroissant, (Doubs), abbaye, IV, 220.
Lieutaud (Marguerite de), novice de Sainte-Glossinde, de Metz, XIV, 265.
Lieux saints. Mandement de Bossuet à leur occasion, XIII, 461.
Lightfoot (Jean), commentateur de la Bible, II, 94; XIII, 360.
Lignier, ou de Lignières (Marie-Thérèse), femme Le Scellier, XIII, 286.
Lignières (René Frotté de), IV, 455, 456.
Lignières (Pierre Desportes de), IV, 455.
Ligny-en-Barrois (Meuse), IV, 121. Ursulines, XIV, 264.

Ligny (Catherine de), maîtresse d'école à Dammartin, XIV, 220.
Ligny (Dominique de), évêque de Meaux, I, 432; II, 226, 239; III, 142; IV, 17, 58; V, 261; XII, 110; XIII, 76; XIV, 215. — Il a embelli Germigny, II, 230. M. de Ligny et les couvents de Meaux, II, 333, 334.
Ligny (Madeleine de), dite de Sainte-Agnès, sœur du précédent, religieuse à Port-Royal, I, 432.
Ligny (Marie de), princesse de Furstenberg, XII, 362.
Ligny de Rentilly (Marie Eugénie de), supérieure de la Visitation de Meaux, et Mme Guyon, VII, 502. — V, 261; XIII, 76, 452.
Lille, III, 346, 549; IV, 463; VI, 252; IX, 465. — Collégiale Saint-Pierre, X, 183, 251, 412. Notre-Dame des Sept plaies, V, 483. Bibliothèque, IV, 382, 450; V, 120, 185, 188, 204, 234, 241. Archives, IV, 220, 287.
Lillebonne (Anne de Lorraine Vaudémont, princesse de), X, 244, 431.
Limay (Seine-et-Oise), IV, 190.
Limerick (Irlande), XIV, 301.
Limoges, IV, 157; VII, 489; VIII, 358; X, 329. Abbaye de Saint-Martial, VIII, 359.
Lincoln (Angleterre), III, 210.
Linières (le P. Taschereau de), jésuite, s'informe des sentiments de Bossuet sur la grâce, XIV, 208.
Lirot (Claude), femme de Fr. Honnet, II, 373.
Lisbonne, XII, 487.
Lisieux, IV, 240; V, 380; IX, 72; XIV, 459.
L'Isle (M. de), confesseur des Ursulines de Meaux, III, 178, 179, 196.
L'Isle-Jourdain (Gers), IV, 507; V, 98, 99.
L'Isle-en-Médoc (Gironde), XIV, 356.
L'Isle-Marie (Manche), domaine de Bellefonds, VIII, 187.
Lister (Martin), médecin anglais, VIII, 212; IX, 433.
Lisy (Mme de), XIV, 463.
Liturgie anglicane, III, 431, 437.
Liturgie parfaite, III, 402, 403, 404.
Litz (Oise), X, 324.
Livio (Don), neveu d'Innocent XI, n'est point créé cardinal, II, 173.
Livourne, VII, 405; VIII, 306, 317, 424, 427.
Livres. Décision de Bossuet au sujet de certains livres, IV, 292. Livres et oraison, VI, 96. Sur l'impression d'un livre, VI, 308, 349, 387, 405. — Livres prohibés, II, 341; III, 58. Livres imprimés à l'étranger, III, 58, 108, 109. Voyez Nicaise.
Livres saints. Leur authenticité, II, 22, 23. Conditions mises à leur impression, XIII, 537. Règles pour leur interprétation, XIII, 320, 321. Voir Écriture sainte et Canon.
Livry (Seine-et-Oise), II, 510.
Lizet (Pierre), Premier président. Son intervention au sujet du mariage de Henri VIII, III, 359 et suiv., 386. Lettre de lui, III, 360, 363.

Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), II, 494, 495 ; III, 509 ; IV, 131, 464 ; V, 221 ; VII, 134, 136 ; XII, 96, 97, 111 ; XIII, 415. Le culte protestant à Lizy, III, 66, 67, 87, 88, 196. — Bossuet à Lizy, VII, 136, 376.
Loccum (Molanus, abbé de), VI, 346 ; XIII, 89. Voyez Molanus.
Loches, XIV, 465.
Lodève, VIII, 252 ; IX, 322 ; XII, 173, 182.
Logistica probabilitatum, VIII, 175.
Logrono (Italie), VII, 180.
Loiseau (Catherine), femme de Veneroni, XIV, 281.
Lombez, V, 74.
Loménie (Françoise de), femme du chancelier Boucherat, propose à Bossuet un ecclésiastique pour une cure, V, 58 et suiv., 80. — VIII, 178.
Loménie de Brienne (Charles François), évêque de Coutances, II, 33.
Londres, III, 88, 89, 533 ; V, 295, 311, 375 ; X, 235 ; XI, 258 ; XII, 322 ; XIV, 453, 465, 488. British Museum, XI, 90.
Longelet (Louis), protestant de La Ferté-sous-Jouarre, XII, 103.
Longepierre (famille de), XII, 467.
Longepierre (Hilaire Bernard de Requeleyne, baron de). Ses idylles, etc., III, 312.
Longin, XIV, 452.
Longjumeau (Seine-et-Oise), prieuré, VIII, 274.
Longridge (Angleterre), XII, 114.
Longpont (Seine-et-Oise), prieuré de Notre-Dame-de-Bonne-Garde, XI, 412 ; XIV, 521.
Longué (Maine-et-Loire), IX, 460.
Longueil de Maisons (Louise Françoise de), abbesse de Notre-Dame de Meaux, XIV, 429.
Longueil de Maisons (famille). Voyez Maisons.
Longueruana, cité sur le P. Gaillard, IX, 124.
Longuerue (Louis du Four, abbé de). Son sentiment sur le ministre Claude, II, 170 ; sur le mémoire de Bossuet contre du Pin, V, 57 ; sur le *De mortibus persecutorum*, III, 496. — VIII, 347 ; IX, 432.
Longueville (Henri d'Orléans, duc de), VII, 84 ; IX, 126.
Longueville (duchesse de), sœur du grand Condé, nomme Pierre Diroys à la cure de Bracquetuit, I, 248. Elle prend Louis Marcel pour directeur, I, 249. — Sur l'abbé de Fortia, III, 143. — III, 278 ; IV, 372 ; V, 338 ; XII, 83.
Longvilliers (Henri de) de Poincy, seigneur d'Étrépilly, III, 2.
Longvilliers (Louise Henriette de), marquise d'Avernes, fille du précédent. Honneurs à lui rendre à l'église, III, 2. — XIV, 459.
Lonlay (Orne), abbaye, VIII, 109.
Lons-le-Saulnier, VIII, 444.
Lopez (Gregorio), mystique, V, 86, 87 ; VII, 128. Son union avec Dieu, XII, 189, 190.
Lorenzi (le bailli), gendre de R. du Pré, VII, 410,
Loret (Jean). Citation de sa *Muze historique*, I, 296.
Lorette (N.-D. de), chapelle fondée à Monceaux par Mme de

Francine. Difficultés à son sujet entre le chapelain et le curé de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, III, 100 à 102.

Lorey (Claude et Pierre), procureurs du collège de Reims, XIV, 230, 231.

Lorges (le maréchal de), III, 415.

Lorme (Pierre de), dit Frère Armand, trappiste, IV, 191.

Loroy (Cher), abbaye, X, 329.

Lorraine. Le prêt à intérêt dans cette province. Difficultés à son sujet entre le duc Léopold et l'évêque de Toul, XIV, 128, 129.

Lorraine (Anne-Marie de), abbesse du Pont-aux-Dames, IV, 59.

Lorraine (Antoinette de), abbesse de Faremoutiers, III, 111.

Lorraine (Charles V de), bat les Turcs, III, 124 ; commande les Impériaux contre le maréchal de Luxembourg, I, 395.

Lorraine (Charles, cardinal de). Protestation qu'il fait au concile de Trente au nom des maximes gallicanes, II, 286, 287. — Contre Lizet, III, 359. — XI, 493, 494.

Lorraine (Charles-Louis de), évêque de Condom, I, 195, 475, 479, 483.

Lorraine (Claude de), duc de Chevreuse, IV, 59.

Lorraine (François Armand de), évêque de Bayeux, XII, 75.

Lorraine (Henriette de), abbesse de Jouarre. Ses démêlés avec Bossuet, IV, 51, 57 et suiv. ; 287, 288, 290, 291, 293. Elle suit les conseils de La Vallée, IV, 60, 158, 159. Elle est irritée contre Mme de Luynes et Mme d'Albert, IV, 157 ; V, 143, 166, 167. Elle a une entrevue avec Bossuet, IV, 155 à 158, et obtient un congé, IV, 232. Elle songe à permuter ou à démissionner, IV, 162, 187, 291. Elle demande de l'argent pour retourner à son monastère, IV, 283, 284, 293 ; elle reste hors de son couvent sans permission, IX, 288, 290 ; puis elle y rentre, mais en sort avec la permission de Bossuet, IV, 338 ; elle en reste absente, IV, 495 à 498, 501 à 503, 505. Sa résistance à Bossuet, IV, 362, 363, 491, 492, 497, 501. — Procédure contre elle, V, 2, 19, 91. L'abbesse rentre à contre-cœur dans son couvent, V, 2, 19, 77, 91 ; elle a eu auparavant un entretien avec Bossuet, V, 56. Elle voudrait enlever à Mme de Lusancy la charge de dépositaire, V, 87, 124. Elle manque de sincérité, V, 118 ; et ne songe point à sa conscience, V, 271. — Nouveau différend avec Bossuet, V, 87, 122 à 125, 136. Bossuet lui refuse la permission d'aller à Paris défendre ses droits dans le procès au sujet de la redevance de blé, V, 124, 126, 136, 137, 498, 499, 500, 516. Bossuet la presse de revenir à son couvent, V, 271. Elle a des velléités d'y rentrer, V, 297. Ses absences, V, 497, 499, 513 à 515. Pension que lui sert son abbaye, V, 325. Ses infirmités, V, 272, 273. Bossuet lui accorde la permission d'aller aux eaux, V, 501. Elle démissionne, V, 135, 504, 518. Ses

efforts pour revenir à Jouarre, VI, 98, 99. Sa mort, VI, 140, 141. Argent qui lui avait été remis, XIII, 71. — Récit de ses démêlés avec Bossuet, V, 497 à 517. — IV, 59, 64, 66, 154, 250, 281 ; V, 315 ; VI, 65, 203, 228 ; VII, 140 ; XII, 497.

Lorraine (Léopold, duc de), X, 192.

Lorraine (Marie Françoise de) dite Mlle d'Elbeuf. Sa profession à la Visitation, II, 193.

Lorraine (Élisabeth Charlotte d'Orléans, duchesse de), X, 207, 272, 431. Sa réception à Meaux, X, 244.

Los. Ce mot expliqué par Bossuet, VII, 418.

Louanges. Bossuet les exclut de l'histoire, V, 257.

Loubert (François de), seigneur de Dardéis, VIII, 500, 501.

Loubert (Sœur Marie-Anne de), supérieure de Saint-Cyr, VII, 313 ; VIII, 500, 503.

Loudun, III, 156, 512 ; XIV, 465.

Louet (Pierre), bénédictin, prieur de Saint-Lucien, XIV, 66.

Louis (saint), proposé pour modèle au Dauphin, II, 125, 150. — IX, 315.

Louis XII, III, 361.

Louis XIII. Son édit sur les biens des évêchés vacants, II, 434. Sur la religion, X, 360. Il fonde les lazaristes de Crécy, XII, 463. — IX, 86, 348 ; XI, 495.

Louis XIV. Sa santé, VII, 441 ; VIII, 233, 306 ; sa fièvre, V, 427 ; sa goutte, VII, 411, 413 ; VIII, 195 ; sa fistule, III, 320. Louis XIV à Saint-Fiacre, VII, 257 ; son anthrax, VIII, 47, 51, 57, 67. Il prend médecine, IX, 29. Il demande des prières pour la reine Marie-Thérèse, II, 389, 390. Louis XIV et la retraite de Mlle de La Vallière, I, 301. Bruit de la déclaration de son second mariage, XI, 41. — Troubles durant sa minorité, III, 241. Son départ pour Chambord, III, 120. Son voyage en Bourgogne, II, 366, 391. Louis XIV et Strasbourg, III, 203 ; à Chantilly, V, 159 ; XIV, 298, 300 ; à La Ferté-sous-Jouarre, XII, 96. Il part pour le siège de Namur, V, 159, 164, 165, 195, 353, 368 ; XIV, 298, 300. Capitation levée par lui, VII, 262 ; il décharge de la capitation et de l'ustensile, IX, 8. Mesure qu'il prend à l'égard des officiers réformés, XI, 31. Louis XIV et la paix de Savoie, VIII, 35 ; au mariage du duc de Bourgogne, IX, 54 ; sur la duchesse de Bourgogne, VIII, 97, 105, 106. Louis XIV et le testament du roi d'Espagne, XI, 67. Il veut le mariage de Torcy, VIII, 15, 16. Ses scrupules sur la vente des charges ecclésiastiques de la Cour, VIII, 380. Louis XIV et les hôpitaux, XII, 469. Ses libéralités à l'occasion du mariage du comte d'Ayen, IX, 229. Il approuve l'attitude du cardinal de Bouillon à l'égard de Martinitz, XII, 27. — Lettres écrites par lui au Dauphin, I, 377. Ses idées sur l'éducation du Dauphin, II, 56, 112, 113, 135, 136. Il est proposé pour

modèle à son fils, II, 125, 151. — Louis XIV s'intéresse au gratis des bulles de Bossuet, I, 276, 277, 280 à 282. Il répond aux félicitations de Bossuet, I, 391, 392; autres lettres qu'il lui adresse, II, 30, 31, 56, 58, 389; XIV, 442. Il veut que Bossuet prenne part à l'assemblée du clergé, II, 256. Il est scandalisé d'un procédé de Bossuet, VII, 266. Ses dispositions pour le cardinalat de Bossuet, IX, 339. — Bossuet va le saluer, III, 46 ; V, 383, 460 ; il l'amuse des récits de voyage de son neveu, VII, 411 ; il le détache de Mme de Montespan, XIV, 442. Louis XIV et la Trappe, IV, 289 ; et l'abbaye de Jouarre, IV, 490, 492; et Herwarth, II, 503 ; et Pellisson, V, 305, 310, 313 ; et J. Saurin, V, 492 ; et Aniaba, XIV, 502 ; et le cardinal Le Camus, III, 303 ; et le *Paradis terrestre* de Huet, IV, 355 ; et l'édition bénédictine, de saint Augustin, XII, 480 ; et l'aventure de l'abbé Bossuet, IX, 148; et Jacques II, IV, 289; et la consultation donnée à ce prince, V, 358; et G. de La Brunetière, III, 334 ; et Petrucci, VIII, 34 ; et l'abbé de Soubise, VI, 410. Il prend parti contre le duc d'Albret, X, 113; il soutient la candidature de Furstenberg à l'évêché de Liège, XI, 8. Louis XIV et les affaires de Marie d'Agreda, VIII, 34 ; de l'évêque de Saint-Pons, IX, 289 ; et le différend entre les archevêques de Lyon et de Rouen, VIII, 13 ; et le différend des jésuites avec l'archevêque de Reims, IX, 136, 145. Il approuve la lettre des cinq prélats contre Sfondrati, et la fait remettre au Pape, VIII, 174, 178 ; on en fait une version pour lui, VIII, 224. — Louis XIV, « le plus pieux prince de la terre », X, 437. Services qu'il rend à la religion, II, 88 ; X, 273. Recevra-t-il le concile de Trente ? XI, 364. Concessions faites par lui à l'Église, II, 475, 476. Son zèle pour la bonne doctrine, X, 162. Sa déclaration sur la juridiction ecclésiastique, XII, 268 ; appui qu'il prête au clergé, XII, 340. — Louis XIV et le Saint Siège, II, 253 ; VIII, 192. Sa politique à l'égard de la cour de Rome, jugée trop modérée par ses agents, II, 319, 320. Ses entreprises contre les privilèges des religieuses de Toulouse et de Charonne, II, 290, 300 ; ses prétentions touchant les biens d'église, II, 292, 293, 298. Louis XIV et la régale, II, 296. Il impose à la Faculté de théologie la déclaration de 1682, II, 478. Il proteste contre la lettre d'Innocent XI à l'assemblée de 1682, II, 478. Il fut excommunié dans l'affaire de la régale, X, 136. Avertissement qu'il donne au sujet de l'infaillibilité, XI, 12. Voir aussi Régale. — Louis XIV et les protestants, IX, 146 ; et les nouveaux catholiques, IX, 319, 320, 322, 323, 326, 327, 328, 329, 331, 393. Il consulte les évêques sur la conduite à tenir envers les réunis, X,

359. Intérêt qu'il prend à la réunion des Églises, XI, 169, 170. Son zèle à éteindre le protestantisme, XI, 439. — Bossuet lui écrit contre les jansénistes et les casuistes, XIV, 425. Louis XIV accusé de jansénisme, IX, 47 ; X, 379. Louis XIV et les suppressions dans les *Hommes illustres* de Perrault, VIII, 511. — Louis XIV et les *Maximes des saints*, VIII, 129. Il est indigné contre Fénelon et le P. de La Chaise, VIII, 188 ; il désavoue la lettre du P. de La Chaise en faveur des *Maximes*, VIII, 201. Il ordonne à Bossuet d'extraire de ce livre des propositions condamnables, VIII, 197. Il s'entremet entre Fénelon et ses adversaires, VIII, 233. Ses dispositions durant l'affaire des *Maximes*, VIII, 233, 238, 361, 366 ; IX, 33, 34, 109, 111, 186, 188, 220, 221, 351, 352 ; X, 257. Il est favorable à Bossuet, VIII, 246, 292, 387. Il est poussé par Bossuet, IX, 33. Louis XIV contre le quiétisme, à Saint-Cyr, VIII, 262, 502. — Son influence dans l'affaire des *Maximes*, VII, 309 ; c'est lui qui a demandé à Rome d'examiner cet écrit, IX, 48, 50 ; c'est, avec le nonce, « la plus grosse machine » des bossuétistes, X, 413. Il écrit au Pape, VIII, 319, 345, 347 ; sa lettre est faite d'après un mémoire de Bossuet, VIII, 369 ; IX, 31. Il demande un jugement sur les *Maximes*, VIII, 316, 520, et le souhaite défavorable à Fénelon, VIII, 380 ; IX, 303, 365, 372, 376, 498, 499 ; X, 181, 185. Réponse d'Innocent XII, VIII, 521, 522 ; ce qu'il dit de Louis XIV, VIII, 225, 226. Le Roi trouve Noailles trop bon, VIII, 487. Exhortation que lui adresse cet archevêque, VIII, 517. Louis XIV et Mme Guyon, VIII, 441, 487. Reproches qu'il fait à Bossuet au sujet de Fénelon, VIII, 364 ; il lui interdit d'écrire, VIII, 516. Il refuse à Fénelon l'autorisation d'aller se défendre à Rome, VIII, 522, 523. — Sollicitations dont il est l'objet de la part des bossuétistes, IX, 14, 16, 21, 265 ; X, 90, 98, 133, 134, 135, 193, 239, 394 ; XI, 40, 41, 54, 124, 240 ; XIV, 342. Instances qu'il fait auprès du nonce, IX, 16, 30, 137, 158, 162, 174, 205, 208, 228, 372. Il fait remettre au Pape un mémoire rédigé par Bossuet, IX, 158, 174, 221, 496. Bossuet lui rend compte de tout ce que lui écrit son neveu, IX, 186 ; ce neveu n'a aucun secret pour le Roi, XI, 96, 105. Louis XIV voulait attendre la censure de Rome pour agir contre les cambrésiens, IX, 186 ; il chasse de sa cour les amis de Fénelon, IX, 372, 373, 465 ; X, 4, 10, 15, 30, 31, 36, 37, 78, 369, 376, 386, et le raye des états de sa maison, X, 4, 7, 8, 11, 12, 15, 30, 69, 385 ; XI, 84, 133, 426. Il se porte garant de la *Relation sur le quiétisme*, X, 3, 7, 174, 210. Ses bonnes dispositions pour l'abbé Bossuet, X, 198, 276 ; XI, 334. Il écrit contre le P. Charonier, X, 223. — Instances

qu'il fait pour la décision de l'affaire, X, 275, 339, 433 ; XI, 223. Bruits qu'il se désintéresse de l'affaire, IX, 167, 280, 281, et qu'il a changé d'avis sur Fénelon, X, 410. Services qu'il rend aux bossuétistes, X, 293 ; IX, 86, 117. Lettres pressantes qu'il écrit au Pape, XI, 41, 42, 51, 52, 71, 77, 128, 215, 286, 407, 413 ; effets qu'elles produisent, XI, 57, 58. Son irritation des lenteurs de la cour de Rome, XI, 84. Louis XIV et le projet de canons doctrinaux, XI, 218, 435, 437, 438. Il demande que son intervention ne soit pas mentionnée dans le décret de condamnation, XI, 187, 237. En quel sens il est intervenu, XI, 223, 224, 435, 436, 437. — Il est ravi du bref de condamnation, XI, 243, 268, 292, 294, 295 ; cependant il avait demandé une bulle, et non un simple bref, XI, 233, 234. Il est mécontent de n'avoir pas été personnellement informé de la condamnation, XI, 268, 446. Ses remerciements au Pape pour la condamnation du livre, XI, 326, 349, 449 ; bref qu'il reçoit du Pape, XI, 455. — Les bossuétistes le sollicitent de nouveau contre Fénelon, XI, 357, 372, 415 ; effet de ces instances, XI, 415, 417, 418, 420, 421, 423. Mémoire qu'on lui adresse sur les assemblées provinciales à convoquer pour recevoir le bref de condamnation, XI, 492 et suiv. Il décide de ne pas se faire représenter à ces assemblées, XI, 493. Il écrit à Fénelon et aux autres métropolitains au sujet de ces assemblées, XI, 320, 333, 337, 372, 452 ; comment cette circulaire est jugée à Rome, XII, 8, 11. Ce que Casanate dit de Louis XIV, XI, 56. Louis XIV est attaqué par le P. Charonier et les jésuites XI, 7, 61. — Louis XIV et le cardinal de Bouillon, IX, 52, 188, 274 ; XI, 250. Il était averti des préférences de ce prélat, VIII, 263 ; il le laissa libre d'agir selon sa conscience dans l'affaire des *Maximes*, X, 352, et il lui permit de se défaire de Poussin, X, 353. Son irritation contre Bouillon, XI, 41, 42, 85, 98 ; il lui adresse une lettre comminatoire, XI, 9, et le rend responsable de la décision de l'affaire, X, 295. Ingratitude et haine de Bouillon envers Louis XIV, XI, 7, 241. — Éloges de Louis XIV, II, 83, 84, 87, 88 ; IV, 47 ; X, 207 ; XI, 287. — III, 101, 152, 153, 361 ; IV, 155, 212, 213, 220, 341, 342 ; V, 74, 152, 167, 388, 389, 424, 457 ; VI, 86, 153, 257, 258 ; VII, 96, 100, 223, 410, 423 ; VIII, 5, 9, 11, 43, 125, 189, 200, 232, 261, 263, 269, 270, 274, 289, 297, 304, 315, 316, 320, 329, 358, 363, 364, 368, 378, 379, 384, 389, 392, 393, 397, 400, 401, 410, 411, 422, 424, 425, 427, 428, 457 ; IX, 1, 6, 12, 25, 30, 31, 48, 61, 63, 117, 118, 128, 130, 132, 141, 153, 155, 158, 162, 187, 193, 197, 204, 230, 242, 244, 250, 252, 254, 263, 264, 265, 269, 297, 298, 347, 349, 350, 352, 353,

359, 370, 376, 378, 457, 458 ; X, 50, 69, 78, 79, 118, 122, 131, 193, 223, 241, 269, 281, 284, 313, 315, 317, 320, 349, 380, 400, 404, 424, 428, 431, 456, 457, 483, 484; XI, 31, 59, 108, 149, 170, 197, 203, 236, 240, 246, 251, 252, 263, 264, 270, 271, 272, 278, 282, 286, 295, 304, 308, 309, 322, 326, 337, 338, 339, 354, 355, 358, 363, 365, 371, 407, 418, 429, 432 ; XII, 292, 301, 356.

Louis XV, VIII, 243 ; IX, 15, 374.

Louis-François d'Argentan (le P.), capucin, éditeur du *Chrétien intérieur*, X, 310.

Louise Hollandine de Bavière, abbesse de Maubuisson, VI, 355.

Lourdes (Hautes-Pyrénées), VI, 6; VIII, 443, 472 ; IX, 297, 486 ; XI, 2.

Louvain (N.), boucher de Jouarre, IV, 156, 497.

Louvain, III, 272, 549 ; V, 407, 411 ; VII, 118 ; VIII, 75, 352, 406, 407, 408, 409; IX, 116, 119, 248 ; X, 13, 38, 225 ; XIV, 419. — Bible de Louvain, III, 163. — Collèges : d'Arras, XIII, 254; de Baïus, XIII, 498 ; de Dives, XIII, 254, 297; de Drieux, XIII, 254 ; du Faucon, XIII, 494 ; de Leyde, XIII, 254 ; du Pape, XIII, 254, 495, 496, 501 ; du Porc, XIII, 493, 497, 498 ; du Saint-Esprit, XIII, 254, 493 ; de Saint-Yves, XIII, 253; des Trois langues, XIII, 493. — Église Saint-Pierre, XIII, 253, 254, 493, 497, 498, 501, 512. — Université, III, 272, 549 ; VIII, 98 ; X, 13, 225 ; XI, 151, 404, 412 ; XIII, 322 ; XIV, 419. L'Université de Louvain et l'*Amor pœnitens*, II, 385 ; et Gilles de Witte, III, 213 ; et les *Maximes des saints*, VIII, 429 ; et Fénelon, X, 298, 321, 444, 456. On y soutient deux thèses, l'une favorable, l'autre contraire à Fénelon, XI, 3, 29, 97, 129 ; XI, 97. Propositions envoyées à l'Université par Fénelon, XI, 151, 155. — L'Université censure la morale relâchée, XII, 338. Brefs adressés à l'Université de Louvain, XII, 282 ; XIV, 524. — Bossuet écrit contre des thèses ultramontaines de Louvain, XIV, 428, 429. — L'Université de Louvain louée par Léon X, XIII, 254 ; opposée à la fondation de celle de Douai, XIV, 362. Elle demande l'appui de Bossuet, XIII, 322 ; réponse que lui adresse ce prélat, XIII, 268. Sa requête à Louis XIV, XIII, 486. Échec de ses démarches, XIII, 269. Ses divisions, XIII, 254, 269 ; mémoire sur ces divisions, XIII, 489 ; leurs causes, XIII, 501 et suiv. Nomination aux chaires, XIII, 490, 491, 492. Professeurs accusés de jansénisme, leur plainte à ce sujet, XIII, 501 à 511 ; l'Université envoie Hennebel à Rome pour la défendre sur ce chef, XIII, 504, 506, 507, etc.

Louvigny de Boisney (Alexandre), oratorien, curé de Juilly, X, 263.

Louville (Charles Auguste d'Allonville, marquis de). Sa famille, V, 280 ; VI, 379. Il demande

une partie des biens de Jacques de Vrillac, XII, 104. — VI, 362, 391 ; XIV, 493, 500, 509.
Louvois (Camille Le Tellier, abbé de), maître de la Bibliothèque du Roi à neuf ans, III, 19. Il subit un examen devant Bossuet ; et est chargé d'une commission pour ce prélat, VII, 412. — VIII, 17 ; IX, 374 ; XII, 342.
Louvois (Michel Le Tellier, marquis de), ministre de Louis XIV, III, 19. Louvois et la conversion de M. de Bordes, III, 154. Diverses lettres qu'il écrit à Bossuet au sujet des protestants, III, 170, 171, 175, 187. Diocèses où il est chargé des affaires des protestants, III, 187. Louvois et la révocation de l'édit de Nantes, III, 171, 175, 264. Lettre de lui à M. de Menars, III, 338, 339. Il promet de s'intéresser à Varignon, III, 505, 406. — I, 244 ; III, 304, 305, 320 ; IV, 219, 284, 285, 461 ; IX, 16, 202 ; XI, 63 ; XIII, 414.
Lovat (Simon Fraser, lord), recommandé à Bossuet par Mabillon, XIV, 44, 45. Bossuet lui envoie ses ouvrages, XIV, 67 à 69, et s'occupe de son instruction, XIV, 400. Conversion de lord Lovat, et sa lettre au Pape, XIV, 399.
Lovinus (N.), docteur de Louvain, XIII, 498, 513, 514.
Loyseau (N.), avocat, XII, 371 ; XIV, 523.
Loyson (l'abbé Jules Théodose), professeur à la Sorbonne, V, 464.
Lubeck (Allemagne), III, 269.
Lubert (Louis et Marie de), parents de Pocquelin, docteur de Sorbonne, VI, 372.
Lublin (Pologne), IV, 261.
Lucerne (Suisse), III, 225.
Lucien, écrivain grec, III, 511 ; VIII, 215.
Luçon. Affaire du théologal, XIII, 480 à 485. — IV, 157 ; XII, 463 ; XIII, 39, 55,
Lucques (Italie), VII, 405 ; XI, 51.
Lucquet (Jeanne), accusée de quiétisme, XI, 395 ; XIV, 186, 188.
Lucy (Denise), paroissienne de Jouarre, V, 100.
Lude (Marguerite Louise de Béthune, duchesse du), IX, 132.
Luigi, pseudonyme de Maille, IX, 378 ; XII, 395 ; XIV, 186, 188.
Lulle (Raymond), philosophe franciscain, IX, 304.
Lulli (Jean-Baptiste), musicien, VI, 260 ; VIII, 510.
Lullier (le Docteur), arrière-petit-fils de Winslow, XII, 100.
Lumigny (Seine-et-Marne), V, 263 ; XI, 91 ; XIV, 230.
Lundin (Sophie), femme de Melfort, III, 192.
Lunebourg (Christian Louis et Jean Frédéric, ducs de), V, 541.
Lupatinus (Baldus), cordelier, V, 195.
Luquet. Voyez Lucquet.
Lusancy, aujourd'hui Luzancy (Seine-et-Marne), VII, 126. Bossuet à Lusancy, X, 122 ; XII, 94. — IV, 154.
Lusancy (M. de), fils d'Arnauld d'Andilly, VII, 125. Le faux Lusancy, VII, 125 ; XIV, 523.
Lusancy (famille de Gomer de), IV, 154 ; VI, 140 ; VII, 125, 126 ; XIV, 221 à 224 ; XIV, 474.

Lusancy (Charlotte Nicole de Gomer de), religieuse à Jouarre, V, 277 ; VII, 126 à 261.

Lusancy (François de Gomer de), député à l'assemblée du Clergé, en 1685, III, 84 ; archidiacre de Brie, XIV, 304. — III, 343 ; VII, 125, 408.

Lusancy (Henriette de Gomer de), dépositaire, puis prieure de Jouarre, IV, 154, 161, 209, 281. Bossuet l'exhorte à la patience, IV, 221. Appui qu'elle prête à Bossuet, IV, 339. Mme de Lorraine veut la déposer, V, 87, 124. Consultation donnée par Bossuet à Mme de Lusancy, IX, 106 à 108. Éloge de cette religieuse, IV, 365. — V, 3, 23, 24, 25, 53, 56, 86, 87, 90, 91, 118, 119, 147, 169, 198, 199, 243, 244, 252, 257, 270, 271, 274, 277, 297, 460, 468, 503 ; VI, 1, 2, 5, 12, 19, 216, 308, 393, 406, 410, 474 ; VII, 261, 267, 278, 403 ; VIII, 273 ; IX, 105 ; XIII, 2, 87 ; XIV, 49.

Lusancy (l'abbé Jean-Jacques de). Voyez Gomer, et XIV, 221.

Lusancy (Louis de Gomer de), VII, 126 ; XIV, 489.

Lusancy (Madeleine de Gomer de), IV, 32, 154.

Luther (Martin). Son mérite, d'après Leibniz, XIII, 231. Sa *Captivité de Babylone*, IV, 9. Luther et le double mariage du landgrave de Hesse, III, 396, 398, 411, 412. Son mépris pour l'épître de saint Jacques, XII, 134 ; XIII, 120. — V, 131, 184, 195, 207 ; X, 297, 443, 449.

Luthériens. Voyez Augsbourg.

Luthériens d'Allemagne. Travaux en vue de leur réunion à l'Église romaine, IV, 297 et suiv. Négociations à cet égard, V, 8 à 11, 40 à 43, 105, 127 et suiv., 414, 415, 418, 541 à 550. Le secret en est ébruité, V, 43. Méthode de controverse employée contre eux par Obrecht, V, 161. Méthode pour leur réunion : exposition de la doctrine, V, 290. Cette exposition suffit-elle ? V, 336. Leibniz demande qu'on suspende à l'égard des protestants les décrets du concile de Trente, V, 128 et suiv. Concessions que peut leur faire l'Église romaine, V, 392. Voir aussi Bossuet, Brinon, Leibniz, Molanus.

Luthgarde (sainte), VIII, 23.

Luxembourg (ville de), V, 486 ; VIII, 100. Elle est prise, III, 5.

Luxembourg (Marie Auguste de Béon, chevalier de), XI, 282.

Luxembourg (François Henri, duc de), maréchal de France. Bossuet le félicite d'un succès militaire, I, 394, 395. — III, 415 ; IV, 87 ; V, 371 ; VI, 394.

Luynes (Catherine Angélique d'Albert de), V, 271, 383.

Luynes (Charles Hercule d'Albert, chevalier de), V, 427.

Luynes (Charles Honoré d'Albert, duc de), IV, 64 ; V, 316 ; XIII, 95.

Luynes (Charles Philippe d'Albert, duc de), mémorialiste, X, 329.

Luynes (Françoise Paule Charlotte d'Albert de), V, 297.

Luynes (Honoré Charles d'Albert de), duc de Montfort, IV, 211.

Luynes (Louis Charles d'Albert,

duc de), III, 415; IV, 123, 282, 387; V, 427; VI, 367; XIV, 492.

Luynes (Marie-Louise d'Albert de), religieuse à Jouarre, désignée dans la correspondance de Bossuet sous le nom de Mme de Luynes. Élevée à Port-Royal et suspecte de jansénisme, VI, 111, 119; VI, 268. Sa profession et sa vêture, XIV, 473. Son talent d'écrivain, VII, 4. Ses vers, VII, 417, 418. Bossuet la juge capable de pénétrer dans l'étude de l'Écriture sainte, VI, 118. Il lui propose de traduire la préface de son édition des Psaumes, IV, 181. Bossuet trouve qu'elle « façonne » trop avec lui, V, 394. Il l'assure de son amitié, IV, 181, 182; compliments qu'il lui fait, VII, 12, 13, 14. Il lui fait remettre des livres de sa part, IV, 337; VI, 392, et veut lui donner une image, IV, 339. Il la remercie des présents qu'elle lui a faits, VI, 117, 118. Elle se plaint du silence de Bossuet, V, 276; elle lui envoie une eulogie, VI, 128. — Maladie de Mme de Luynes, VI, 10, 16, 21; elle désire aller aux eaux, VI, 129. — Elle prend parti pour Bossuet contre l'abbesse de Jouarre, VI, 119; celle-ci est irritée contre elle, V, 143, 166, 167. — Mme de Luynes est capable d'être abbesse, VI, 416, 417, 418. Bossuet souhaite qu'elle obtienne le monastère de Notre-Dame de Soissons, VI, 111, 115, 116. Échec de cette candidature, VI, 119, 120; elle le supporte chrétiennement, VI, 125, 128. Attitude qu'elle doit garder à l'égard de Mme de Fiesque, qui lui a été préférée, VI, 120. Elle s'affectionne à son office de chantre, VI, 456. Bossuet croit que Dieu ne veut pas qu'elle soit supérieure, VI, 131, 220. — Mme de Luynes et le prieuré de Villarceaux, VII, 225, 226, 229, 230, 238, 239, 245, 268, 271. Mme de Luynes prieure de Torcy, VII, 242; VIII, 93, 110, 114, 123. Elle hésite à s'y engager définitivement, VIII, 176, 184, 205. Bossuet lui écrit sur ses nouveaux devoirs, VIII, 94; il lui recommande Mme Cornuau, X, 141; XII, 118, à qui il la recommande elle-même, XII, 350. Séjours qu'elle fait à Paris, VII, 438; VIII, 3, 19; XII, 105, 106, 117. Mme de Luynes et les agrandissements de Torcy, IX, 311; X, 19. Mme de Luynes et la mort du chevalier d'Albert, XIII, 95, 96. — IV, 36, 122, 123, 124, 147, 230, 233, 235, 281, 282, 283, 284, 313, 360, 362, 364, 371, 448, 449; V, 3, 15, 18, 27, 48, 53, 85, 86, 91, 169, 173, 174, 175, 186, 192, 199, 222, 243, 252, 257, 277, 302, 316, 330, 353, 383, 400, 402, 448, 449, 460; VI, 17, 18, 141, 161, 199, 249, 296, 299, 307, 308, 324, 326, 350, 401, 410, 418, 430, 475, 477, 488, 510; VII, 2, 8, 12, 29, 53, 74, 82, 99, 129, 189, 220, 238, 261, 278, 430; VIII, 38, 65, 103, 115, 123, 184, 206, 208, 274, 318, 319, 323; IX, 131, 177, 210, 211, 255, 256, 354,

391 ; X, 217 ; XI, 125 ; XII, 372, 494 ; XIV, 482.

Luynes (Marguerite d'Aligre, duchesse de), troisième femme de Louis Charles d'Albert, IV, 153. Elle sollicite les juges contre Bossuet, V, 142, 167, 263. Elle fait une visite à Bossuet, V, 271.

Luynes (Anne de Rohan-Montbazon, duchesse de), seconde femme de Louis Charles d'Albert, IV, 282, 387 ; V, 427.

Luynes (Louise Marie Séguier, marquise d'O, duchesse de), première femme de Louis Charles d'Albert, IV, 64.

Luynes (Jeanne-Marie Colbert, duchesse de), femme de Charles Honoré d'Albert, XIII, 95.

Luynes (Mmes de), c'est-à-dire Marie-Louise, religieuse à Jouarre, et Mme d'Albert, sa sœur. Voyez Luynes (Marie-Louise) et Albert (Mme d').

Luynes (M. le duc de). Sa collection d'autographes, VII, 172, 219, 290 ; VIII, 322.

Luzancy. Voyez Lusancy.

Luzarches (Seine-et-Oise). Bossuet à Luzarches, IV, 213.

Lyon. Second concile général, II, 302 ; IV, 301 ; VIII, 157. Cathédrale, usage particulier des chanoines, XII, 142 ; Église Saint-Paul, X, 140 ; XIV, 448. Fourvières, XI, 282 ; Saint-Just, III, 37 ; Oratoire, IV, 146. Séminaire Saint-Irénée, XIV, 496. Collège de la Trinité, IX, 86 ; Rue Mercière, IX, 271, 274. — Faux bruit de l'élévation de Bossuet au siège de Lyon, V, 420, 457. — L'archevêque félicite Bossuet, XI, 244, — III, 317, 346, 361 ; IV, 383 ; V, 64, 152, 238, 350, 455 ; VI, 6 ; VII, 200, 294, 361 ; VIII, 66, 199, 290, 518 ; IX, 16, 88, 222, 225, 236, 349, 367, 444, 445, 460, 481 ; X, 290, 303, 347 ; XI, 63, 67, 186, 256, 265, 278, 279, 281, 282, 295, 300 ; XII, 269, 281, 354, 386, 446 ; XIV, 461, 467.

Lyons-la-Forêt (Eure), IV, 297.

M

M***, VIII, 104.

Mabille (Nicolas), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Mabillon (Jean), bénédictin. Bossuet lui propose de venir se reposer aux Loges, I, 362. Mabillon à Germigny, III, 318 ; à Reims, XII, 320, 330 ; en Italie, III, 113, 114, 147, 307, 308. Il est recommandé par la Dauphine à l'Électeur de Bavière, XIV, 420. Ses écrits : sur la sainte larme de Vendôme, XII, 259 ; sur le culte des saints inconnus, XII, 261 ; sur la vie de saint Fiacre, XIV, 83 ; ses *Annales ordinis sancti Benedicti*, XIII, 296 ; XIV, 102 ; ses *Analecta*, XII, 354 ; sa *Diplomatique*, XIII, 538 ; ses *Œuvres posthumes*, III, 527. Mabillon et l'édition de saint Augustin, XI, 131 ; XII, 119, 320, 330 ; XIII, 75. — Il approuve la censure de l'assemblée de 1700, XII, 319. Son avis sur les études des religieux, V, 62 (voyez Rancé) ; sur les reliques, IX, 254 ; sur saint Potentien, VII, 43 ; et la communion sous les deux espèces, III, 145, 146.

— Sa lettre à Ledieu, XII, 480. — Il défend Drouyn, XIV, 349; il est défendu par D. Ruinart contre le P. Germon, III, 267. — Mabillon cité sur D. Muguet, III, 57; sur le comte de Fénelon, III, 103; sur le prieuré de D. Ruinart, III, 268; sur Phelipeaux, XII, 78. — Ses rapports avec Colloredo, III, 307, 308, 527. Mabillon correspondant du cardinal Bona, II, 401; de Milord Perth, III, 160; intermédiaire entre son général et Bossuet, III, 48. Il remercie Bossuet de l'*Instruction sur les promesses de l'Église*, XII, 257, 258; il lui fournit des renseignements sur l'office du vendredi saint, III, 317, 318, et sur l'histoire des empereurs, III, 495 à 497. — V, 54; VII, 373; VIII, 540; IX, 380, 408; X, 462; XII, 12; XIV, 421.

Mabillot ou Mabillotte (Suzanne), des Filles charitables, IV, 129, 165; VII, 33, 34.

Mabre-Cramoisy (Sébastien), directeur de l'Imprimerie royale, III, 106; éditeur de Bossuet, III, 200, 220.

Macao, XIV, 430.

Maccioni (Valerio), V, 541.

Macé (famille), II, 371; XII, 108.

Macé (Antoine) et l'affaire du présidial de Meaux, XII, 107.

Macé (Jean-Baptiste), archiviste de l'ordre de Saint-Lazare, XII, 469, 470.

Macé (Nicolas), mari de Romaine Monguillon, II, 371; XIV, 458.

Macé (Nicolas), fils du précédent, président en l'élection de Meaux, VIII, 490, 491, 492.

Macé (Romaine Monguillon, dame), II, 371; XII, 108. Elle fonde à La Ferté-Gaucher une maison de Filles charitables, II, 489, 490; procès à ce sujet, II, 490 et suiv. — XIV, 458.

Macédoine. Voir Macédonius.

Macédoniens, disciples de Macédonius, XII, 148.

Macédonius, ou Macédoine, patriarche de Constantinople, I, 92, 135.

Machabées (livre des), XII, 235, 240, 243, 245, 247.

Macheret (Marne), abbaye), V, 338.

Mackenzie (Georges de), III, 294.

Mackey (Dom B.), bénédictin. Sur les *Entretiens* de saint François de Sales, VIII, 199. Cité, VII, 103.

Maclot (Jeanne), VII, 440.

Macon, V, 154; XI, 282. L'évêque, Michel de Castagnet écrit à Noailles, XIII, 418; consulte Noailles sur la circulaire du P. de La Chaise, XIII, 465.

Madagascar, XIII, 292.

Madaillan (Mme de), VIII, 102.

Madame (Henriette d'Angleterre), Son oraison funèbre, VI, 417.

Madame (Élisabeth Charlotte de Bavière), son procès avec l'Électeur palatin, XIV, 520. — IX, 54.

Madeleine (les trois), III, 388.

Madeleine de Saint-Joseph (La M.), I, 189.

Mademoiselle (Anne Marie-Louise d'Orléans, la grande), fille de Gaston, et duchesse de Montpensier, III, 100, 448; VI, 125; XIII, 337.

Mademoiselle (Élisabeth Char-

lotte d'Orléans), fille de Philippe, frère du Roi. Sa parenté, X, 192. Dispense pour son mariage, X, 192, 417. Son mariage, X, 207, 431.

MADERNI (Alexandre), général des barnabites, IX, 476.

MADOT (François de), évêque de Belley, puis de Chalon. Son éloge, X, 354. L'abbé de Madot intermédiaire entre Noailles et l'abbé Bossuet, X, 396. Son panégyrique de saint Éloi, X, 328 et 329. L'abbé de Madot et Charles d'Aubigné, XIV, 437. — X, 121, 269; XI, 102, 179.

MADOT (Pierre de), docteur en théologie, X, 269, 329.

MADOT (N. de), frère des précédents. Son duel, XIV, 516. Ses pseudonymes, IX, 203; XI, 285, 370; XII, 50. Il est blessé, IX, 203, 209. Il est recommandé au Grand duc, X, 225, 239, 269, 321, 328; XI, 332. Il porte en France le décret condamnant Fénelon, XI, 216, 218, 247, 265, 285. Colère et plaintes de Bouillon à ce sujet, XI, 216, 247, 265, 285, 298 et suiv., 359; XII, 21 et suiv., 48, 54 et suiv. Bossuet prend la défense de Madot, XI, 340, 341; XII, 49, 55 et suiv., 64. Madot retourne à Rome, XII, 21. Il trouve un asile à Florence, XI, 102. Faveurs que lui accorde le Grand duc, XII, 24, 25, 49, 50, 57, 64, 72. Madot, Noailles, Janson et d'Estrées, XII, 24 et 25. — XI, 30, 138, 179, 241, 280, 295, 320, 328, 333, 370, 451; XII, 14, 386, 387, 388.

MADRAS, XIII, 243, 245.

MADRID, V, 87; VIII, 20, 21, 33; IX, 64; X, 88, 192.

MAESTRICHT, III, 548; XII, 489.

MAFFEI (le chevalier Paul Alexandre). Son éloge de Bossuet, XIV, 250, 251. — X, 88.

MAGALOTTI (Bardo de' Bardi), avait dû épouser une sœur de Bossuet, I, 425; X, 235.

MAGALOTTI (Laurent), secrétaire des lettres latines, ami de Benessa, II, 195. Sa famille, X, 235, 236. Un exemplaire de la *Relation sur le quiétisme* lui est destiné, X, 235.

MAGDEBOURG (les centuriateurs de), V, 195.

MAGNY (Mme de), IX, 84.

MAGNY-L'ESSART, aujourd'hui Magny-les-Hameaux (Seine-et-Oise), XIV, 456, 468.

MAGNY-EN-VEXIN (Seine-et-Oise), VII, 225; VIII, 72.

MAGUINOT (le P. N.), XIV, 464.

MAHON (Sœur), XIII, 411.

MAIGNAN (le P. Emmanuel), minime, justifie le prêt à intérêt, III, 7. Sa doctrine sur l'Eucharistie, XII, 316.

MAIGROT (Charles), évêque de Conon. Son rôle dans l'affaire des cérémonies chinoises, III, 147; IX, 237; XIV, 320, 321.

MAILLAC (Anne de), VIII, 500.

MAILLARD (Antoine), signe la censure des *Maximes*, XI, 469.

MAILLARD (Sœur Claude). Sa profession prêchée par Bossuet, I, 63.

MAILLARD (le P. Jean), jésuite. Son livre sur les trois états, VII, 92, 115.

Maille (Antoine), oratorien, XIV, 513.

Maille (Louis), XIV, 462, 512. Son pseudonyme de Luigi, IX, 378. Maille correspondant de Tourreil, X, 406; XI, 16; du cardinal Le Camus, VIII, 419 (Voyez Jansénistes). Son influence sur le Pape, IX, 378. Conseils qu'il donne à Chantérac, X, 85; services qu'il rend aux bossuétistes, X, 407, 408; XI, 16, 217. Son mot sur le secret du Saint-Office, XI, 431. Il visite l'abbé Bossuet, XII, 59. Maille et le prince de Monaco, IX, 378. Il se juge mal récompensé, XII, 78. — Maille cité, VIII, 349; IX, 253, 361, 362, 462; X, 16, 52, 85, 115, 116, 182; XI, 250; XII, 11. — VIII, 405, 413; X, 98, 214, 255; XI, 149; XII, 68, 395.

Mailly (Marie-Anne Françoise de Sainte-Hermine, comtesse de), VIII, 62; IX, 132.

Mailly (François de), archevêque d'Arles, IX, 287.

Mailly (Victor Augustin de), évêque de Lavaur, VI, 86; IX, 322.

Maimbourg (le P. Louis), jésuite. Son testament, XIV, 451. Son *Histoire du Luthéranisme*, V, 161. Il écrit contre les quatre évêques opposés à la signature pure et simple du formulaire, II, 283.

Maimbourg (Théodore), cousin du précédent, I, 169, 459, 463. Il est pensionné par le maréchal de Schomberg, I, 169; précepteur des fils du marquis de Bougy, I, 453, 461. Ses pseudonymes, I, 444, 445, 462. Ses rapports avec Bossuet, I, 291, 447; avec Conrart, III, 352; avec Daillé, I, 447; avec Paul Ferry, I, 444, 445, 454, 460. Il réfute un traité de Richelieu, I, 445; l'*Exposition*, III, 211, 216, 352. Son sentiment sur les projets de réunion des protestants à l'Église romaine, I, 451, 452, 461.

Maïmonide, XII, 228; XIV, 453.

Maine (le duc du), a eu pour précepteur Caton de Court, V, 57. On lui attribue la nomination de Mme de Fiesque à l'abbaye de Soissons, VI, 125. Il s'intéresse au chevalier Tartare, XI, 191; XIV, 89, 91. Le duc du Maine, La Broue et la députation des États du Languedoc, XII, 159, 172, 173, 264, 265; XIV, 64. Le duc félicite Bossuet de la victoire remportée sur Fénelon, VI, 279; XI, 244. La version de Trévoux lui est dédiée, XIII, 311, 313, 316. Son théâtre, VI, 279. — VIII, 32, 33.

Maine (la duchesse du), VI, 279; VIII, 297; XI, 244.

Mains (Mme), VI, 107.

Maintenon (Mme de). Son mariage secret avec Louis XIV, VIII, 418; bruit de la déclaration de ce mariage, XI, 41. — Mme de Maintenon et Mme Cornuau, VI, 197; et Mme Guyon, VI, 366, 367, 495, 555, 556. Mme Guyon lui écrit pour demander des juges, VI, 555, 556. Ce que Mme de Maintenon pensait de la conduite de Mme Guyon, VI, 556. Mme de Maintenon et Mme de La Maisonfort, VII, 311, 480, 481, 483; elle expose à Bossuet les difficultés de Mme

de La Maisonfort, etc., VIII, 80, 144; XIII, 205, 206, 219, 252. Cette religieuse exhortée à ne s'éloigner d'elle sous aucun prétexte, VIII, 77. Mme de Maintenon et les religieuses quiétistes de Saint-Cyr, VIII, 493 et suiv. — Ses lettres à Antoine de Noailles, VII, 7; X, 372. Elle est plus attachée à Noailles qu'à Bossuet, VIII, 257, 267. Elle appuie la candidature de Noailles au chapeau, XIV, 505. Elle est sous l'influence de l'évêque de Chartres, XII, 480, et favorise ce prélat, XI, 337. — Mme de Maintenon et le sacre de Fénelon, VII, 96. Lettre confidentielle que lui écrivit Fénelon, VIII, 30, 59; IX, 219; Bossuet en reçoit par l'évêque de Chartres une copie collationnée, X, 100, 101. Mme de Maintenon et les *Maximes des saints*, VIII, 129, 173, 174. Pourquoi elle s'est tournée contre Fénelon, VIII, 418. Mme de Maintenon et les lettres de Rancé contre Fénelon, VIII, 542. Elle agit de concert avec les adversaires de Fénelon, VIII, 364, 365; IX, 80. Ses dispositions dans l'affaire des *Maximes*, IX, 186. Elle raconte ce que lui a dit Bouillon, VIII, 233. Fénelon attribue sa condamnation à Mme de Maintenon, XI, 2; il en est de même des jésuites, XI, 61, 150; mauvais propos tenu sur elle par le P. Charonier, XI, 7. — Elle est indisposée contre le cardinal de Bouillon par Mme de Noailles, instrument de Mme des Ursins, XI, 83. — Elle s'est déclarée pour Bossuet, VIII, 188, 292. Ses dispositions pour la candidature de Bossuet au chapeau, IX, 339. Elle lui demande une copie de la *Relation sur le quiétisme*, XIV, 441; cf. X, 3. Elle remet à Louis XIV un mémoire de Bossuet, XII, 51, 64. Ce prélat met son espoir en elle dans son différend avec Pontchartrain, XIII, 428, 434. Rôle de Mme de Maintenon dans l'affaire du Nouveau Testament de Trévoux, XIV, 18, 19. Bossuet lui envoie son livre contre R. Simon, XIV, 435. Il lui écrit sur l'aventure de l'abbé Bossuet, IX, 244, 254; sur des thèses soutenues chez les Jésuites, XIV, 425; sur l'affaire Couet, XIV, 437; sur la nomination de l'abbesse de Notre-Dame de Meaux, XIV, 428, 429; sur la prise de Landau, XIV, 440; il lui fait ses condoléances sur la mort de Charles d'Aubigné, XIV, 437; il lui demande d'appuyer son placet en faveur de l'abbé Bossuet, XIV, 74. Mme de Maintenon et les jansénistes, XIV, 425. — L'abbé Bossuet n'a point de secret pour elle, XI, 96, 105, et elle peut ainsi avoir communication du journal du Saint Office, XI, 127. L'abbé demande qu'on fasse sa cour à Mme de Maintenon, XI, 264. Entretiens de l'abbé avec le Pape sur Mme de Maintenon, XI, 300, 301, 325, 326. — Mme de Maintenon sur l'ordonnance de l'archevêque de Reims, VIII, 394; sur l'abbé

Bossuet, XII, 64 ; sur les ducs de Beauvillier et de Chevreuse, X, 372 ; sur l'abbé de Madot, X, 329 ; sur une dévote de Bossuet, XII, 197, 198 ; sur le réquisitoire de Daguesseau, XII, 413. — Mme de Maintenon et Poussin, X, 353. Ses recommandations au prince de Monaco, XI, 139. Bien que dit d'elle Mme des Ursins, XI, 326. Mme de Maintenon et Innocent XII, XII. 5. — Éditions de sa correspondance, IV, 79. — IV, 37, 88, 297, 298 ; V, 312 ; VI, 6, 7, 64, 75, 122, 134 ; VII, 265, 266, 298 ; VIII, 30, 35, 66, 238, 256, 270, 276, 317, 320, 367, 398, 457 ; IX, 52, 81, 128, 130, 153, 229, 238, 242, 244, 264, 265, 269, 272, 273, 282, 293, 294, 297, 306, 347, 348, 353, 359, 365, 451, 453, 454 ; X, 25, 55, 118, 131, 132, 156, 167, 170, 193, 196, 223, 262, 315, 320, 340, 457 ; XI, 32, 59, 71, 143, 264, 359 ; XII, 34 ; XIII, 33 ; XIV, 422, 439, 446.

Mairot (L.), chanoine de Meaux, VII, 528.

Maisne (N.), secrétaire de Rancé, VIII, 228 ; cousin de M. de Saint-André, II, 330 ; guéri par Mlle Rose, XIII, 25 et 26. Il communique à Bossuet un manuscrit de cet abbé, II, 307 ; il est justifié sur la publication des lettres de Rancé contre Fénelon, VIII, 536. D. Gervaise se plaint de lui, III, 521, 522. Bossuet lui envoie des oraisons funèbres, II, 330 ; XIV, 457.

Maisoncelles (Seine-et-Marne), III, 316 ; VII, 41, 42.

Maisons (Jean de Longueil, marquis de), président à mortier. Son arrêt sur les écoles de La Ferté-Gaucher, II, 489.

Maisons (Louise de Fieubet, marquise de), femme du précédent, X, 290.

Maisons canoniales de Meaux. Contestations à leur sujet, XIV, 221 à 224.

Maître du sacré Palais. Sur la traduction latine des *Maximes des saints*, IX, 70. Il traduit en italien l'Instruction pastorale de Noailles, IX, 152. — VIII, 427 ; IX, 21, 24, 47, 61, 67, 78, 93, 150, 154, 207, 224, 240, 379 ; X, 55, 85, 190, 94, 153, 214, 240, 378. Voir Bernardini.

Maîtres et maîtresses d'écoles, X, 367.

Majainville (Louis Le Besgue de), chantre de Saint-Honoré, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Major ou Mair (John), XIII, 323.

Malachie. Sa prophétie, XIII, 162.

Maladies, temps d'expiation, IV, 189, 190 ; ne sont pas toujours les marques du courroux divin, IV, 212. Maladie et tentation, IV, 212. Maladies de l'âme, IX, 382. Conseils sur la maladie, VII, 285, 286, 290, 295, 301, 417.

Maladreries (édit sur les), VI, 79.

Malassis (Claude), femme du procureur général Jannon, III, 37, 38.

Malatra (le P. Jean François), jésuite, XI, 411.

Malaval (François). Son livre, VI,

42, 63, 64; VII, 66; IX, 458. Bossuet en permet la lecture à Mme d'Albert et l'interdit à Mme de Baradat, VI, 65. Ce que ce livre a de bon, VII, 79; son erreur, VII, 397. Propositions notées par Bossuet, VII, 85. Malaval et Molinos, IX, 457, 458. Rapports de Malaval avec Bossuet; il se précautionne contre les attaques de ce prélat, IX, 458, 458. Il explique sa conduite, IX, 457. Sa lettre au P. de La Chaise, IX, 456. Sa lettre à Foresta-Colongue, IX, 457; X, 212, 244. Malaval et l'Eucharistie, XIV, 485. Jugement de Bossuet sur Malaval, VI, 69; VII, 98. — VII, 66; VIII, 68, 417; IX, 477.

Maldonat (Jean), jésuite. Procès qui lui est intenté à propos de l'Immaculée conception, XIII, 332. Opinion de Maldonat blâmée par Bossuet, XIV, 432.

Malebranche (Nicolas), oratorien, IV, 235. Diroys le fait condamner à Rome, I, 29. La *Recherche de la vérité*, II, 242. Le *Traité de la nature et de la grâce*, II, 242; V, 482; combattu par Bossuet, II, 243, 382; III, 374; réfuté par Arnauld, II, 382, 383, 389, 486 à 488; III, 549. Malebranche, Bossuet et le marquis d'Allemans, III, 367 et suiv. Bossuet demande à conférer avec Malebranche, III, 371, 372, 375, 376, 378. Malebranche s'y refuse; voit Bossuet chez le duc de Chevreuse, III, 393, 394; cf. VIII, 356. Malebranche et Leibniz, VI, 338. Malebranche et la satisfaction de Jésus-Christ, III, 456, 468. Controverse de Malebranche avec D. Lamy sur l'amour de Dieu, X, 109, Malebranche se réconcilie avec Bossuet, X, 109. Opinions de Malebranche adoptées par des religieuses, XII, 309. — V, 108; VI, 337, 339, 340, 342; VIII, 26; XIV, 471.

Maléchard (Guillaume), curé de Chives. Sentence arbitrale rendue entre lui et le curé de Seurre, XI, 388, 389.

Maléchard (Marie), XIV, 186, 188.

Malet (Adrien), chanoine de Lisieux, XIII, 387.

Malet (le P. Hilarion), carme, signe la censure, XI, 469, 471.

Maleval (Sibille de), III, 418.

Malézieu (Élisabeth de), VII, 480.

Malézieu (Nicolas de), chancelier de Dombes, VIII, 32; XIII, 337. Sa famille, VIII, 31, 32. Sa composition en l'honneur des Condé, VI, 279. Il lit chez Bossuet la *Pénélope* de l'abbé Genest, VII, 250. Il prête sa maison à Fénelon, VIII, 211. Malézieu et Bossuet, VIII, 32. Malézieu s'intéressait au chevalier Tartare, VIII, 384; XIV, 89. Malézieu et R. Simon, XIII, 296. Ce qu'il répond à Bossuet au sujet du Nouveau Testament de Trévoux, XIII, 336 et suiv.; cf. XIII, 308 et suiv. — VIII, 31, 32, 46.

Malézieu (l'abbé Nicolas de), fils du précédent, plus tard évêque de Lavaur. Sa tentative présidée par Bossuet, VII, 75, 259.

Malherbe, le poète, III, 525.

Malines, III, 212, 549; VIII, 352; IX, 237; XIII, 493, 496.
Malinguehen (Pierre de), lieutenant général à Beauvais, XIV, 384.
Mallemans (Claude), physicien, III, 505.
Mallet (famille), XIV, 351.
Mallet (Angadresme), VI, 372.
Mallet (Catherine Suzanne), dame d'Arconville, VII, 268.
Mallet (Charles), chanoine de Rouen. Ses idées sur la lecture de l'Écriture sainte combattues par Arnauld, II, 270, 480. Il attaque le Nouveau Testament de Mons, II, 480; XIII, 387. Il est attaqué par Le Noir, XIII, 388.
Mallet (l'abbé Edme), et d'Avaux, II, 341.
Malnoue (Seine-et-Marne), abbaye, V, 320; VI, 230; XIII, 403.
Malplaquet (Nord), IX, 134; XII, 51.
Malte, XI, 282, 326. Chevaliers de Malte, XI, 282.
Malteste (Claude), conseiller au parlement de Dijon, XIV, 76.
Malteste (Étienne), conseiller au parlement de Dijon, rapporteur du procès fait au curé de Seurre, XI, 395. — XIV, 76, 81.
Manassès, évêque de Meaux. Concession faite par lui au curé de La Ferté-Gaucher touchant l'enseignement, II, 490 et 491.
Mancini (François Marie, cardinal), abbé de Saint-Lucien de Beauvais. Sa famille, etc., I, 275, 277; XIII, 256.
Mancini (Hortense), V, 217; IX, 344; XIII, 256.
Mancini (Laurent), XIII, 256.
Mancini (Marie-Anne), duchesse de Bouillon, IX, 463; X, 113.
Mandatum ad abbatem Bossuetum, X, 244, 245, 282, 284, 308, 327.
Mandement de Bossuet, IV, 179; XII, 395.
Mane (Joseph), pseudonyme de Dorat, VIII, 413.
Manfredonia, VIII, 412.
Manichéens, III, 247.
Manlieu (Puy-de-Dôme), abbaye, XIV, 496.
Manneville (Charles Bonaventure, marquis de), IV, 153.
Mansart (Jules Hardouin), VI, 12.
Mansel (André), nommé principal du collège de Maître Gervais, II, 339, 340; il signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Mansfeld (le comte de), VIII, 48, 63, 76.
Mansuerk ou Manswerk (Mansuet, dit le P.), capucin, III, 545.
Mantes, II, 438; IV, 190; VIII, 72; XIII, 314. — Bossuet à Mantes, VIII, 90.
Mantoue, VIII, 314; IX, 190; XII, 77.
Mantoue (Ferdinand Charles de Gonzague, duc de). Son frère bâtard a une querelle avec un neveu du cardinal de Janson, XI, 326.
Manuce (Paul) et le catéchisme du concile de Trente, III, 356.
Manuel, chrétien malabare. Cérémonies du mariage de sa fille, XIII, 248 et suiv.
Maquelot, al. Maclot, VII, 440.
Marbach (Jean) et ses enfants, V, 193.
Marbeau (Mgr), évêque de Meaux, VIII, 92.

Marbourg (Hesse), XII, 116.
Marc (Françoise), servante de Mme Guyon, VII, 503; VIII, 446.
Marc de la Nativité (le P.), carme, IV, 376.
Marc-Aurèle, XII, 228.
Marca (Pierre de), archevêque de Toulouse, puis de Paris. Sa doctrine de l'inséparabilité du fait et du droit, I, 436. — XI, 374.
Marcel (saint), pape. Ses actes, III, 495.
Marcel (Louis), curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, intermédiaire entre Diroys et Bossuet, I, 249, 263, 267; correspondant de la duchesse de Longueville, III, 143. — I, 248, 249; III, 115; VII, 487; VIII, 515.
Marcel (M. Louis), chanoine de Langres, XIV, 493.
Marcella, III, 511.
Marcellin, consul, III, 511.
Marcellis (Pierre), XIII, 254.
Marchal (le chevalier), sur l'*Histoire de France* du Dauphin, II, 123,
Marchant (Pierre), pasteur converti, III, 156; XIV, 465.
Marchesi, al. Marchese (François), oratorien, I, 276; XIV, 462.
Marciani (Mgr), clerc de chambre, agent du duc de Modène, correcteur des Contradictoires, VII, 463. Il est compromis avec les augustins quiétistes, IX, 305; X, 87, 88.
Marcien, empereur, III, 243, 247; XII, 451.
Marcilly-le-Hayer (Aube), XIII, 44.
Marcoul (saint), VII, 48.
Marcouvile (Eure-et-Loir), VII, 307; XIII, 29.
Mardochée. Sa prière, XIII, 148.
Marennes (Jésuites de), III, 201, 202.
Mareschal (Georges), chirurgien, consulté par Bossuet, XIV, 66, 70.
Marescotti (Galéas, cardinal), neveu de sainte Hyacinthe Marescotti, VIII, 436. Il avait la tête dure, X, 49, 382, et ambitionnait la tiare, IX, 292. Ce qu'il disait de la consultation des docteurs de Paris, X, 443. Il voulait noter d'hérésie les *Maximes des saints*, XI, 207, et s'opposa à l'envoi d'un bref louangeur à Fénelon, XI, 356. — IX, 63, 225, 299, 351; X, 221, 272, 294, 315, 318, 457, 458; XI, 14, 38, 92, 102, 147, 161, 175, 188, 229, 239, 308, 327.
Mareuil-la-Ferté, aujourd'hui Mareuil-sur-Ourcq (Oise), XII, 169, 170, 171; XIII, 411, 412; XIV, 520.
Mareuil-les-Meaux (Seine-et-Marne), II, 351; IV, 495; V, 2; XII, 96; XIV, 420.
Margeret (Marguerite), veuve d'André Bossuet, III, 38.
Marguerie (Jean), curé de Carville, II, 244.
Marguerite (la reine), femme de Henri IV, 310.
Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, XIII, 527.
Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston d'Orléans, III, 448.
Marguerite du Saint-Sacrement (la M.), VI, 178; VII, 320.
Marguerite de Sainte-Agnès, ursuline, II, 333; III, 117; IV, 222.

Marguerite de Sainte-Gertrude du Pré (la M.), religieuse de Port-Royal. Péréfixe lui propose Bossuet pour confesseur, I, 88, 130.
Maria optimam partem, ou *Porro unum est necessarium*. Sermon sur ce texte, V, 222, 419, 440, 456.
Mariage. Sa validité, V, 39. Empêchements du mariage, V, 76. Son indissolubilité, même en cas d'adultère, XII, 312, 313. L'état du mariage, VI, 419, 431. Mariage entre parents, VII, 166 et suiv. Dispense en vue d'un mariage accordée par Bossuet, VII, 8. Le mariage au théâtre, VI, 267 à 270. Mariage spirituel, VII, 448. Mariage d'une nouvelle catholique, IX, 52. Mariages des réunis, X, 359, 363, 364; XII, 176, 177, 426, 427, 459. Mariage des prêtres grecs, IV, 300. Cérémonies du mariage d'un Hindou, XIII, 248 et suiv.
Mariau (René), franciscain, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Marie (la Vierge) est la nouvelle Ève, V, 27.
Marie (les trois), V, 331, 348.
Marie, femme de Guillaume d'Orange, III, 168.
Marie d'Agreda. Voyez Agreda.
Marie de l'Incarnation (Mme Acarie, Sœur), carmélite, VII, 320, XII, 195.
Marie de l'Incarnation (Marie Guyard, dite Sœur), ursuline. Son union avec Dieu, XII, 188, 191. — VI, 534, 535; VII, 115, 320.
Marie du Saint-Sacrement (la M.), carmélite, IV, 314; VII, 255.
Marie Angélique de Sainte-Thérèse Arnauld (la M.), nièce de la M. Agnès, religieuse à Port-Royal, internée à la Visitation, I, 85. Ce qu'elle dit de Bossuet, I, 87.
Marie-Madeleine (sainte), V, 331.
Marie-Madeleine de Pazzi (sainte), VIII, 23.
Marie-Thérèse, reine de France. Elle fait son jubilé, III, 481. Lettre écrite par elle à Bossuet; ses sentiments sur les dangers courus par le Roi, II, 57. Sa mort, II, 368. Son oraison funèbre par Bossuet, II, 368, 370; par l'abbé des Alleurs, II, 193; par le chanoine Bobé, II, 390. Louis XIV demande pour elle des prières publiques, II, 389, 390. — III, 368.
Marillac (Louis de), maréchal de France. Son procès, I, 416.
Marillac (René de), conseiller d'État, intendant en Poitou, accusé de violences contre les protestants, II, 263; commissaire pour la réformation de l'Université de Douai, XIII, 397, 398, 430. — IV, 133.
Marin (Jeanne-Marie), VIII, 387.
Marines (Seine-et-Oise). Le maréchal de Créquy s'y retire par ordre, I, 240.
Marion (Antoine et Brigide), XIII, 93.
Marion (Catherine), XII, 276.
Marion (Marianne), religieuse à Faremoutiers, XIII, 93.
Marion (Simon), avocat, VI, 242.
Marionnettes. Bossuet en sollicite l'interdiction, III, 332.
Marius Mercator. Édition donnée par le P. Garnier, I, 324.
Marle (Sœur Anne de), dite de

Sainte-Foy, religieuse de Jouarre, IV, 148.
Marlin (Pierre), curé de Saint-Eustache, I, 503, 505; XII, 191.
Marly (Seine-et-Oise), III, 339; IV, 289; VII, 144; VIII, 9, 11, 35, 51, 67, 195, 238, 289, 377, 398; X, 26, 69, 84, 94, 100; XI, 302; XII, 15; XIII, 431; XIV, 428, 433. — Bossuet à Marly, VIII, 362, 364; IX, 15, 38.
Marmorin (Nicolas), V, 100.
Marmoutier (Indre-et-Loire), abbaye, IX, 353; XIV, 486.
Marne, rivière. Dégâts causés par elle et réparations qu'elle entraîne, XII, 488 et suiv.; XIV, 224 à 229.
Marolles (château de), près de Coulommiers, III, 275.
Marolles (Michel de), abbé de Villeloin, IV, 495; XIV, 519. Sa version des Psaumes et du Bréviaire, III, 164.
Maronites, IV, 300.
Marot (Clément). Ses *Psaumes*, III, 187.
Marquelet de La Noue (Florent), procureur du Roi à Meaux, II, 493; XIV, 459. Son rôle dans l'affaire des petites Mirat, II, 494 et suiv. Bossuet lui donne son portrait, II, 493. — VIII, 48, 492.
Marquelet de Rutel (Jean François), lieutenant général à Meaux, II, 493; VII, 528.
Marquet (l'abbé Claude), VII, 34.
Marrier (Jacques), III, 316.
Marsan (comte et comtesse de), V, 142.
Marseille, V, 388; VI, 6; VII, 220, 294, 304, 405; VIII, 258, 290, 317, 413; IX, 342, 458; X, 184; XII, 12, 78. — Abbaye de Saint-Victor, VIII, 131; XIV, 273. — Mme Guyon à Marseille, VII, 492. — L'évêque, de Vintimille du Luc, à l'assemblée de 1700, XII, 342.
Marsilly (Mlle Marie Claire Isabelle des Champs de), épouse du marquis de Villette, XIII, 44, 253.
Marsollier (Jacques), génovéfain. Son *Apologie d'Érasme*, III, 389. Sa *Vie* de Rancé, VII, 307; XIII, 28.
Martaigneville (Marguerite Gaude de), V, 417.
Martel (André), ministre à Puylaurens, III, 260.
Martène (D. Edmond), bénédictin, remercié par Bossuet de l'ouvrage: *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, XII, 141. Son commentaire de la règle de saint Benoît, IV, 51, 52. — XIII, 296.
Martianus Capella, XIII, 339.
Martin (saint), IX, 385.
Martin V, pape, I, 115; II, 318.
Martin (Aimé), XIV, 442.
Martin (Arnaud), marchand, recommandé à Colbert, I, 298.
Martin (D. Claude), bénédictin, consulté par Mme Guyon, VI, 532, 534; écrit la Vie de sa mère, VII, 115; chargé de corriger un ouvrage du P. Mège, III, 445.
Martin (Étiennette), XI, 395; XIV, 186, 188.
Martin (Francis), élu à la place de Steyaert, XIII, 254, 493, 500.
Martin (François), gouverneur de Pondichéry, XIII, 244, 245, 246.

Martin (Jacques), avocat, témoin au mariage de Mme de Tanqueux, III, 31.
Martin (Jeanne), IX, 281.
Martin (Pierre), frère de François, trésorier de l'extraordinaire des guerres, XIII, 245.
Martin (le P. Pierre), jésuite, XIII, 243.
Martineau (le P. Isaac), jésuite, IX, 124, 145 ; XII, 34.
Martini (Raymond), auteur du *Pugio fidei*, XIV, 520.
Martinitz (le comte de), ambassadeur de l'Empereur, IX, 266. Il sollicite pour Fénelon, IX, 300. Il est brouillé avec le Pape, XI, 137, 427. L'intimité du cardinal de Bouillon avec Martinitz indispose le Pape, XI, 81, 137. — XI, 307 ; XII, 26, 36.
Martinitz (la comtesse de), IX, 369.
Martyrologe romain, III, 131.
Marville (Madeleine de), VII, 41.
Mascaron (Jules), évêque de Tulle, puis d'Agen, écrit à Bossuet en faveur du P. Bordes, XIV, 425. — VI, 367; XIV, 492.
Massa-Carrara (Italie), XIV, 453 à 456.
Massac (le P. Claude de), trinitaire, signe la censure des *Maximes*, XI, 470, 471.
Massac (Jeanne de), XIII, 218.
Massay (Indre), abbaye, IX, 287.
Masseket Kallah, III, 408.
Massieu (l'abbé Guillaume), professeur au Collège royal, XIV, 60.
Massingy (Côte-d'Or), III, 319.
Massinissa. Sa robuste vieillesse, III, 133.
Massol (Antoine Bernard de), XIV, 408.
Masson (Charles François, ou Jean Nicolas), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Masson (Gustave), XIV, 418.
Masson (Maurice), VI, 163, 194.
Massoulié (le P. Antonin), dominicain, attaqué par le P. Dez, VIII, 352 ; IX, 24. Son *Traité de la véritable oraison*, VIII, 410. Son attitude dans l'affaire des *Maximes*, XI, 345, 346. Il sert les bossuétistes, VIII, 430. Ses rapports avec Chantérac, VIII, 372; XI, 346. Massoulié et les notes explicatives de Fénelon, IX, 64, 67, 68 ; et la traduction latine des *Maximes*, IX, 70. Son avis sur une thèse de Louvain, XI, 29. Sa lettre au P. Raymond François, XI, 345. Il demande l'appui de Bossuet, XI, 330, 345. — VIII, 353, 402, 409, 413, 435 ; IX, 47, 67, 68, 93, 150, 154, 205, 207, 224, 236, 240, 379 ; X, 15, 153, 180, 214, 389, 410.
Matha (N. de), signe la censure, XI, 471 (C'est probablement François Gaspard de Lamer de Matha, abbé de Saint-Cyran en 1700, puis évêque d'Aire en 1707, ou peut-être Léon Jean de Matha.)
Mathématiques. Leur place dans l'éducation du Dauphin, II, 130, 131, 157.
Mathieu (le Frère), lazariste. Voyez Renard.
Mathon (Jean), secrétaire du Roi, XII, 267.
Matière. Sa notion, V, 130. Matière première, XIII, 51.

Matignon (François de). Sa famille, V, 136.

Matignon (Jacques de Goyon de), abbé de Thorigny, grand doyen de Lisieux, puis évêque de Condom, I, 233. — VIII, 511; XIV, 273, 485.

Matignon (Léonor de Goyon de), frère aîné du précédent, évêque de Lisieux, I, 233.

Matines. Heure à laquelle on les récite, V, 90.

Matry (Étienne), commis à la recette générale du clergé, XIV, 285.

Matti (Suzanne), V, 485.

Maubeuge (Nord), VII, 38.

Maubourg (Mme de). Voir La Tour-Maubourg.

Maubranches (Claude Biet de), à l'assemblée de 1700, XII, 342.

Maubuisson (Seine-et-Oise), abbaye, IV, 298, 304; V, 35, 542. Bossuet à Maubuisson, V, 377.

Maubuisson (Mme Louise Hollandine, abbesse de), II, 392; IV, 303, 304; V, 105, 310, 414; VI, 74, 355; VII, 141. — L'abbesse de Maubuisson et le médecin de Chaudray, VIII, 90. Mme de Maubuisson intermédiaire entre Bossuet et Leibniz, XIII, 107.

Maucarré (Nicole), XIV, 460.

Maucroix (François de), chanoine de Reims, secrétaire de l'assemblée de 1682, II, 273, 444. — III, 496; V, 314; VI, 360.

Maudet (Anne Madeleine), VII, 200, 201.

Mauduit (le P. Michel), oratorien, dénoncé comme janséniste, mais justifié par Bossuet, IV, 182, 183. Il travaille à une traduction versifiée du Psautier, IV, 183. Il remercie Bossuet de trois traités et soumet un manuscrit au jugement de ce prélat, X, 291. — V, 348.

Mauléon (fief de), à Saint-Brice-sous-Forêt (Seine-et-Oise), III, 366, 521; XIV, 413.

Mauléon (Catherine Gary, dite demoiselle de). Sa parenté, XIV, 404; son âge, XIV, 404; ses maux de tête, III, 413. Son testament, XIV, 407 et suiv. Ses rapports avec Bossuet, XIV, 403 et suiv. Elle lui a prêté 4000 livres, XIV, 377; il s'est porté caution pour elle, XIV, 254, 404, 405, 408. Mlle de Mauléon, marraine, V, 494, 496. Mlle de Mauléon et Mme de Beringhen, III, 412, 521. — III, 366; VIII, 102.

Maulers (le bois de), XIII, 294.

Maulevrier (Charles Louis Andrault de Langeron, abbé de), aumônier de la Dauphine, II, 194; V, 152; VIII, 125; XIV, 481. Il siège à l'assemblée de 1700, XII, 343.

Maulevrier (François Édouard, et non Edmond, Colbert, abbé de), prieur de Reuil, IV, 26.

Maulevrier (Charles Louis Colbert, abbé de), prieur de Reuil, V, 152.

Mauparty (le P. François), jésuite, et l'*Histoire du quillotisme*, XIV, 75. Il réclame des mesures de rigueur contre Quillot, XIV, 79.

Mauparty (Hubert). Voyez Le Vray.

Maupas du Tour (Henri Cauchon de), successivement évêque du Puy et d'Évreux. Sa Vie de saint François de Sales, VII, 68. Sur un passage de ce livre, VII, 103. — VII, 346, 347, 393.

Maupeou (Jean de), dit Frère Grégoire, trappiste, III, 521 ; XIV, 470.

Maupeou (Pierre de), curé de Nonancourt. Sa Vie de Rancé, VII, 307 ; VIII, 334 ; XIII, 28. Jugement de D. Gervaise sur lui, III, 521. Bossuet détourne Maupeou de publier un ouvrage contre D. Mège, III, 521, 523.

Maupertuis (château de), en Seine-et-Marne, VI, 88.

Maupertuis (Louis de Melun de), VI, 88.

Maupertuis (Mme de), VI, 200.

Mauré (Jean), berger, condamné à mort, gracié sur l'intervention de Bossuet, XIV, 425.

Mauregard (Seine-et-Marne), III, 101, 122, 391 ; VI, 330 ; XII, 71, 121.

Maurepas (Jérôme Phélypeaux, comte de). Son mariage, VIII, 178, 179 ; VIII, 234, 238 ; XII, 122.

Maurès (Marie de), XIV, 458.

Maurice (l'empereur), II, 434.

Maurice d'Épernay (le P.), capucin, XIII, 244.

Maurice de Saxe, III, 228.

Maurin (le P. Claude), prieur des chartreux de Paris, X, 61.

Maurisseran (N.), courrier, X, 243, 265, 270 ; traité de fripon, X, 307, 314.

Maurolique (la), pamphlet, IX, 432.

Mauroy (commune de Doue, Seine-et-Marne), IX, 134.

Mauroy (Jean Testu de), III, 532 ; XIV, 397.

Maussion (M. Ludovic de), II, 371.

Maxence, compétiteur de Constantin, III, 495.

Maxime (l'empereur), III, 143.

Maximes tirées au sort, à Jouarre, V, 15.

Maximes chrétiennes de Rancé, VIII, 546.

Maximes des saints (*Explication des*). Cet ouvrage en projet, VIII, 125, 126, 127. Son but, VIII, 137 à 139, 369 ; X, 40. Son impression, VIII, 129, 199. *Errata*, XII, 46, 53. Fénelon rend compte à Bossuet de ce qui a rapport à sa publication, VIII, 129 à 140. Pourquoi a-t-elle précédé celle des *États d'oraison*, VIII, 139, 140, 143 ; cf. 508. Le livre a été publié sans l'aveu du Roi, ni de Mme de Maintenon, VIII, 129, 142, 195. Cabale en faveur de ce livre soutenu par les jésuites, VIII, 189, 196, 206, 207, 513. Soulèvement contre lui, VIII, 143, 145, 146, 149, 173, 177, 186, 186, 195, 196, 206, 207, 211, 237, 508, 509, 512. Opposition formée contre l'auteur par Noailles et Mme de Maintenon, VIII, 189 ; Bossuet en est le principal ressort, VIII, 189, 329, 364. Ce que dit Bossuet aussitôt après la publication du livre, VIII, 142, 143 ; cf. 198. Le livre apprécié par La Broue, VIII, 251 ; par D. Hilarion Monnier, IX, 408 à 423 ; par André Morell, IX, 429 à 432 ; par Leibniz, XI, 171 ; par le Pape, X, 438. Les *Maximes* et

l'Université de Douai, IX, 366. Sur les différents sens découverts dans les propositions extraites des *Maximes*, XI, 13, 16, 40, 42, 46, 54, 80, 94, 95, 145, 147, 148, 161, 403, 409, 415. Ces sens sont insoutenables, X, 268, 269; XI, 471 à 475. — Résumé de l'affaire par l'abbé Bossuet, X, 400 à 405. L'affaire change un instant de face, grâce au cardinal de Bouillon, X, 344, 345, 349. Efforts de ce prélat pour retarder la condamnation, X, 4, 403. Menaces adressées à Rome par les bossuétistes, IX, 130; X, 68, 69, 78, 97, 98, 384, 385, 484; XI, 10, 28. Inquisition des bossuétistes à Rome, XI, 52. Écrit de Fénelon communiqué à l'abbé Bossuet, IX, 21. Instances de Louis XIV pour une prompte décision, XI, 19; sa lettre au Pape : il le menace d'agir par lui-même, XI, 439, 440. Rome pressée d'en finir, XI, 185, 189. Les congrégations de cardinaux sont doublées, XI, 33, 57, 84. Compte rendu de ces congrégations, XI, 4, 7, 11, 12, 14, 22, 37, 39, 50, 57, 58, 61, 73, 75, 91, 102, 118, 119, 145 à 148, 159, 161, 162, 167, 172 et suiv., 182, 187, 188, 197, 201, 210, 404, 414, 419, 423. Difficultés soulevées par les cardinaux favorables à Fénelon, XI, 146; l'abbé Bossuet s'efforce de les lever, XI, 147. Réponse à l'argument tiré du partage des examinateurs, XI, 54, 55, 78, 422; bruit de partage des cardinaux, XI, 222, 224. Difficultés sur la rédaction des propositions à censurer : sous quelle forme seront-elles condamnées? XI, 39, 40, 164, 173, 174, 175, 182. Projet de prohiber les écrits composés pour la défense des *Maximes*, XI, 40, 124, 180, 203, 219, 231, 357, 372; Bossuet, par crainte des longueurs, conseille de n'y pas insister, XI, 219, 231, 239. Projet de canons doctrinaux, XI, 192, 195, 197, 209, 210, 218, 219, 435; mémoire remis à Louis XIV sur ce projet; lettre que ce prince en écrit au Pape, XI, 437, 438. — Les *Maximes*, envoyées en Italie, VIII, 196, 368, 375, 423. Différentes éditions, VIII, 279, 280, 517; IX, 86, 276, 278, 279, 430; XI, 142. Les *Maximes* traduites en anglais, IX, 172; XI, 142; en italien, IX, 160; en espagnol, XI, 222. — VIII, 26, 174, 244.

Maximes (affaire des). Propositions extraites du livre par ordre de Louis XIV, VIII, 197, 233, 237, 241, 245, 307, 308, 509, 513, 536. Traduction latine du livre, VIII, 256, 257, 329, 372, 375, 376, 385, 390, 400, 429, 430; IX, 14, 23, 39, 47, 48, 67 à 70, 172; X, 139, 164, 474; cette traduction critiquée par les bossuétistes, IX, 68, 75, 120, 121, 122, 149, 270, 274, 343, 498. Explications de Fénelon, estimées pires que le texte, VIII, 246, 329. Bossuet et ses alliés ne gardent plus le silence sur cette affaire, VIII, 241, 245. Ils décident de dénoncer le livre, VIII, 262, 266, 269, 270. Influence

prédominante de Bossuet, VIII, 267, 268; influence de Louis XIV et de Mme de Maintenon, VIII, 309, 311, 315, 317, 320. La querelle théologique se complique d'une cabale de cour, IX, 112. Procédés de Fénelon, VIII, 308, 309, et de ses adversaires, VIII, 312, 369. — Qui a déféré le livre à Rome ? VIII, 262, 266, 269, 276, 290, 305, 316, 330, 354, 522; IX, 48, 50; X, 43, 97, 174, 400; XI, 187, 452, 453, 454. Bossuet se défend d'être la partie de Fénelon, VIII, 308; IX, 34, 112. Intervention de Louis XIV, sa lettre au Pape, VIII, 329, 345, 347, 361. Il demande un jugement, VIII, 316, et désire qu'il soit défavorable à Fénelon, VIII, 380. Négociations avec Fénelon; leur longueur exaspère Bossuet, VIII, 279, 303, 304. Noailles consulte les docteurs, VIII, 304, 312. Fénelon exilé dans son diocèse, VIII, 314; dépose une protestation entre les mains du nonce, VIII, 314, 315, 329. Déclaration des trois prélats, VIII, 305, 308, 311, 316, 319, 330, 331, 339, 347, 348, 373, 391, 401; pourquoi elle est envoyée à Rome et imprimée, VIII, 330, 332, 361. Mémoire confidentiel sur lequel elle a été faite, VIII, 373, 386. Méthode conseillée par Bossuet, VIII, 336, 338, 339, 345, 401. Au début, il demande seulement une condamnation générale du livre, VIII, 339, 345. — Il envoie à Rome des qualifications, VIII, 339, 344, 346. Tactique qu'il conseille à son neveu, VIII, 308, 309. Mission officielle de l'abbé Bossuet, VIII, 339; il fait espionner Chantérac, VIII, 349; mesures qu'il suggère à son oncle, VIII, 382, 383. — Intentions du Pape, VIII, 347, 348, 380. Nomination des examinateurs, VIII, 347, 350, 351, 353, 361, 366, 380, 383. Bruit que le livre ne sera pas condamné, VIII, 359, ou qu'il sera simplement mis à l'Index, VIII, 383; projet d'une condamnation *in globo* ou *donec corrigatur*, VIII, 414, 415. Les examinateurs sont pourvus du livre, VIII, 399, et de sa traduction latine, VIII, 429, 430. Propositions extraites du livre par les examinateurs, VIII, 392; X, 466 à 481. Chantérac espère en avoir communication, VIII, 392. Avis de Noris, de Casanate, de Petrucci et de Damascène sur les *Maximes*, VIII, 420; IX, 21. Les bossuétistes se défient des examinateurs, VIII, 424, 425. Remarques de Bossuet sur les *Maximes*, VIII, 435. — Marche de la procédure, VIII, 354, 399, 401, 427, 429, 430; IX, 9, 10, 17, 23, 24, 37, 39, 40, 48, 61, 76, 77, 85, 88, 93, 111, 114, 115, 127, 137, 143, 150, 154, 166, 179, 180, 191, 205, 221, 224, 230, 240, 269, 270, 272, 279, 280, 283, 285, 291, 301, 302, 306, 341, 344, 345, 347, 351, 358, 360, 361, 371, 379, 440, 442, 462, 464; X, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 39, 51, 54, 55, 64, 72, 73, 75, 83, 84, 85, 86, 94, 98, 100, 109, 114, 115, 118, 124, 133,

139, 148, 155, 156, 171, 180, 197, 200, 204, 208, 209, 211, 221, 222, 239, 245, 246, 249, 258, 259, 271, 272, 283, 286, 293, 294, 299, 300, 311, 314, 318, 319, 323, 331, 332, 334, 335, 344, 345, 346, 369, 374, 375, 376, 380, 381, 385, 388, 390, 394, 395, 398, 400 à 405, 408, 409, 417, 418, 424, 433, 436, 438, 444, 445, 447, 451, 455, 456, 457, 458, 460, 462, 464; XIV, 346.

Cabale bossuétiste, cabale de cour, IX, 80, 112; X, 131. Cabale fénelonienne, hostile aux évêques, X, 428; soutenue des jésuites et du cardinal de Bouillon, IX, 240, 359; XI, 8; sa faiblesse, IX, 263; elle n'espère qu'en la mort du Pape, IX, 347; elle est très forte, IX, 46, 350; XI, 183, 188, 228; ce qu'elle dit, IX, 152, 221, 233, 264, 265, 280, 342, 350, 351, 353, 357, 361; elle obtient que les examinateurs des *Maximes* discuteront entre eux, IX, 137, 150, 151, 159, 168; elle fait ajouter deux examinateurs, IX, 166, 167; traîne l'affaire en longueur, IX, 147, 152, 159, 161, 166, 174; XI, 20, 22; puis veut la précipiter, IX, 498, 499; manœuvre pour l'étrangler, IX, 230; tend à ce qu'on s'en tienne à une simple prohibition du livre, IX, 159, 171; favorise le projet de canons de doctrine, XI, 198, 221; veut ménager des échappatoires à Fénelon, XI, 20, 22, 201; gagne Albani et Ferrari, XI, 211; démenti que lui donne la censure des docteurs de Paris, XI, 433; ses efforts, XI, 7, 16, 62, 74, 96, 97, 145, 190, 193, 196, 197; sa fureur, XI, 41, 101, 214; sa déception, XI, 204, 213, 241. — VIII, 263, 266, 268, 309, 362, 387; IX, 34, 109, 114, 129, 184, 186, 220, 378, 450, 453; X, 132, 134, 248, 331; XI, 7, 16, 62, 74, 96, 97, 145, 190, 193, 196, 197, 322, 354, 355, 402; XIV, 335.

Instances des bossuétistes : le livre ne pourra être sauvé, IX, 17; il excuse Molinos et Mme Guyon, IX, 258. Dans cette affaire, il va de l'entière subversion de la religion, IX, 290; il s'agit de juger le livre en lui-même, et non d'après les notes et autres écrits de Fénelon, IX, 48, 49; X, 452. Les bossuétistes se plaignent des lenteurs de Rome, IX, 10, 48, 49, 52, 199, 448, 452; X, 45, 75, 78, 454; XI, 23, 109, 407, Procédés proposés pour les abréger, IX, 217, 344, 345; X, 11, 16, 30, 36, 48, 64, 66, 79, 82, 90, 91, 94, 374, 375, 381, 385, 386, 402; XI, 31, 72, 73, 405, 406. Mémoire de Bossuet à ce sujet, IX, 174, 221, 496, 497; projet de Bouillon, XI, 261. Le Pape double les conférences des examinateurs, IX, 191, et les fait présider par deux cardinaux, IX, 159, 160, 163, 166. Faux bruit de la création d'une congrégation spéciale pour juger le livre, IV, 30, 40, 74. Mémoire de Bossuet sur l'affaire, IX, 147, 148. Mezzo termino proposé par Bouillon, IX, 262, 263, 264, 265, 281,

299, 347, 349, 351, 365, 380; X, 138, 377, 435. Fin de l'examen du livre, IX, 301. L'abbé Bossuet ne veut pas que Rome donne une exposition doctrinale sur la vie intérieure, IX, 346; XI, 16. Mémoire prouvant que Rome ne doit pas se borner à une simple prohibition du livre, mais qu'elle en doit qualifier les propositions, IX, 498 à 502. Projet d'une censure provisoire, X, 32, 49, 76, 77, 81, 82, 382. Avantages d'une condamnation *in globo* avec la clause *respective*. Projet d'une condamnation générale, XI, 175. On décide de ne pas s'en tenir à une simple prohibition, mais de qualifier des propositions, XI, 148, 161. La condamnation des *Maximes* est une sorte de miracle, XI, 358; difficultés que l'abbé Bossuet a rencontrées et avec quels concours il en a triomphé, XI, 116, 117, 227 et suiv. — Lettre de Louis XIV aux métropolitains, XI, 320, 333, 337, 372, 452. Condamnation des écrits apologétiques des *Maximes*, XII, 1, 2, 3, 27. Protestation contre le bref de condamnation, XII, 361. Sur la traduction de ce bref, XII, 46, 53, 54; commentaire de Terzago sur les propositions condamnées, XI, 206. = Voyez Assemblées du clergé, Bossuet, l'abbé Bossuet, Bouillon, Fénelon, etc. — VIII, 496, 498, 507, 520, 539; IX, 187, 188, 297, 340, 399, 465, 466; XI, 284, 308, 453, 460, 471 à 475.

Maximes et réflexions sur la comédie. Exemplaires qu'en veut donner Bossuet, VI, 389, 392, 393. — XI, 284, 407, 409.

Maximien, patriarche de Constantinople, I, 144; III, 249.

Maximilien, duc de Bavière, XII, 115.

Maximin, empereur, III, 495.

May-en-Multien (Seine-et-Marne), V, 139.

Mazarin (cardinal), I, 270; abbé de Saint-Lucien, I, 277, et de Cluny, I, 428. — V, 40; VIII, 539; IX, 343, 344; X, 113; XIII, 256.

Mazarin (Armand Charles de La Porte, duc de La Meilleraye, puis de), et les réparations réclamées par l'abbaye de Saint-Lucien, XIII, 144, 256, 257, 288, 302. — V, 217.

Mazarin (Hieronyma), XIII, 256.

Mazarin (Olympe Emmanuelle), V, 217.

Mazarin (collège), III, 505, 506; XIV, 267, 448. Voyez Picques et Francastel.

Mazaugue (M. de), président à Aix, V, 445.

Mazdéisme, XIII, 155.

Mazères (Ariège). Abjuration du ministre Jean Hubert, XII, 425. — XII, 175, 425, 426.

Mazerettes (Ariège), maison de campagne de La Broue, X, 76; XI, 337; XII, 175.

Mazuel (Agnès), grand'mère de Molière, VI, 372.

Mazure (F. A. J.), inspecteur général de l'Université, V, 358.

Mazure (Nicolas), curé de Saint-Paul, I, 246, 505. Part qu'il prend à l'administration du collège de Maître Gervais, II, 246. Il soutient Ph. du Bois, II, 340.

Il préside la thèse de Boëssel, II, 424.

Mazza (le P. Thomas), dominicain, commissaire du Saint-Office, IX, 179.

Meaux. Bossuet et l'administration de son diocèse, II, 309. L'évêché, IV, 513; ses revenus, V, 127. Carte du diocèse, VIII, 547. Bossuet à Meaux, II, 332; VIII, 17, 35, 42, 48, 203, 261, 266, 310, 323, 357, 358; IX, 54, 81, 127, 176, 182, 217, 227, 245, 254, 307, 338, 432, 460; X, 60, 80, 82, 122, 207, 216, 217, 218, 227, 254, 256, 258, 264; XI, 3, 19, 31, 64, 90, 194, 242, 279, 285, 288, 336, 343, 347, 365, 367, 401, 452. — Interdiction des représentations données par les comédiens, III, 449. — Chapitre de Meaux, XIV, 496, 501. Contestations au sujet des maisons canoniales, XIV, 221 à 224, 439. Le présidial contre le chapitre, XIV, 436. Le doyen du chapitre commis pour juger l'affaire de Rebais, VII, 464 à 468. Les chanoines et les reliques de saint Fiacre, VII, 528. Le chapitre décide de tenir pour présent Phelipeaux alors à Rome, X, 314. — Les magistrats et les reliques de saint Fiacre, VII, 256, 257, 526, 527, 528. Échevins et gouverneurs de Meaux, VII, 526, 527, 528. Injures au présidial, XII, 107. Querelles de préséance entre les magistrats, IX, 131, 135; VIII, 41, 42, 48, 76, 490. Différend entre le présidial et le lieutenant de roi, IX, 134; XII, 157. Le bailliage, XIV, 502. Offrande royale et seigneuriale de la Saint-Étienne, XIV, 212. — Les habitants ont vainement demandé dispense de l'ustensile, VI, 460. Ils étaient peu empressés aux sermons de Bossuet, VIII, 76. — La cathédrale, XIV, 492. Sermon du P. de La Rue, X, 422. Confrérie des agonisants, XI, 497. Paroisse de Chaage, IV, 45; VI, 391; VII, 242; XIII, 457. Autres paroisses : Saint Nicolas, XII, 121; Saint-Remy, XIV, 523; Saint-Saintin, VII, 179; Saint-Thibault, XIII, 349. — Hôpitaux, IV, 45. Ils bénéficient des matériaux des temples protestants démolis, III, 153, 156, 157. Hôtel-Dieu, III, 173, VIII, 25; X, 10; XIII, 156; XIV, 501. Hôpital Jean Rose, III, 93; VI, 384, 391. — Couvents : Bénédictins de Saint-Faron, XII, 75; XIV, 452. Capucins, IV, 238; VIII, 396. Cordeliers, XI, 365. Abbaye Notre-Dame, II, 333; IV, 26; V, 35; VI, 232, 243, 251, 255, 256; VII, 35, 134; VIII, 313, 324, 504, 519; X, 324, 325; nomination d'une supérieure, XIV, 429. Trinitaires, IV, 22; XI, 497. Union chrétienne (filles de l'), au faubourg Saint-Nicolas, III, 344. Ursulines, II, 333, 334; conseils sur la visite de leur maison, III, 76 et suiv.; IV, 222; V, 179, 182, 183, 189, 356; VII, 311; VIII, 25; XIII, 200, 201, 206, 212, 213; Bossuet préside une prise d'habit, V, 355. Visitandines, II, 333; III, 65, 122, 275; IV, 170,

234; V, 154, 261; VI, 319; VII, 162, 163, 196, 197, 198, 199, 501; VIII, 256, 441, 476, 478, 504; XII, 353, 472; XIII, 44, 200, 201, 206, 212, 214; XIV, 501. Mme Guyon à la Visitation, VIII, 457. — Protestants, IV, 456; protestants prisonniers, VI, 90. Nouveaux catholiques fugitifs arrêtés à Sedan, V, 267. — III, 31, 124, 343; IV, 7, 9, 16, 27, 45, 58, 69, 79, 84, 109, 118, 119, 140, 189, 240, 285, 291, 234; V, 60, 250, 307; VI, 66, 72, 79, 108, 112, 160, 191, 350, 381, 483; VII, 74, 75, 77, 125, 129, 130, 131, 136, 260, 265, 296, 307, 312, 408, 469, 501; VIII, 19, 25, 29, 92, 214, 304, 395, 444, 455, 466, 470, 476; IX, 3, 108, 124, 137, 204, 262, 279, 290, 298, 302, 336, 371, 381, 394; X, 9, 10, 106, 114, 119, 146, 159, 161, 179, 244, 272, 281, 314, 454; XI, 82, 242; XII, 34, 96, 106, 117, 141, 350, 352, 369, 371, 493; XIV, 424, 459, 520.

Meaux (Charles de), seigneur de Charny-en-Brie, IV, 228.

Mécanisme de Descartes, V, 209.

Mechtilde (sainte), VIII, 23.

Mechtilde du Saint-Sacrement (Catherine de Bar, dite la M.), X, 309.

Meckelbourg (Élisabeth Angélique de Montmorency, duchesse de), assiste aux derniers moments de Madame, I, 201.

Mecthilde ou Mectilde du Saint-Sacrement voir Mechtilde.

Médavy (François Rouxel de), évêque de Séez, XIV, 523.

Médecin. Obéissance qui lui est due, VII, 404. Un médecin envoyé à Jouarre, V, 24.

Médicis (les), XIV, 354.

Médicis (Catherine de), III, 369; VII, 288; XIV, 387.

Médicis (Cosme III de). Voyez Grand duc.

Médicis (Ferdinand de), prince de Toscane, VIII, 422.

Médicis (François Marie, cardinal de), VII, 410; VIII, 24; XII, 72.

Médicis (Jean Gaston de), grand duc de Toscane, VII, 287.

Médicis (Jérôme de), dominicain, auteur d'un ouvrage approuvé par Bossuet, I, 500.

Médicis (Marie de), VII, 288.

Medina Celi (duc de), XIII, 507.

Medina del Campo (Vieille-Castille), XII, 113.

Méditation, ou réflexions, dans la vie mystique, VII, 380, 382, 389: XII, 192. Manière d'y considérer Jésus-Christ, VI, 42, 46. Sujets indiqués, IV, 35.

Méditations sur l'Évangile, IV, 254; V, 240, 258, 330; VI, 110, 116, 288; VII, 162.

Méditations sur le jubilé, V, 175.

Méditations sur la rémission des péchés, XIV, 6.

Mée (Seine-et-Marne), IV, 120; XIV, 473.

Mège (D. Antoine Joseph), bénédictin, adversaire de Rancé, auteur d'un ouvrage supprimé grâce à Bossuet, III, 426 à 429, 445 et 446; réfuté par Maupeou et désavoué par les bénédictins, III, 521, 522. Sa mort, III, 522. — IV, 15, 16; XIV, 469.

Mégissier (Jeanne), III, 278, 279.
Mégissier (Marie), III, 424.
Meissen (Saxe), XIII, 260.
Méjanes (bibliothèque), à Aix-en-Provence, XIV, 454.
Mélanchton (Philippe), censuré par la Sorbonne, III, 338. Sur le double mariage du landgrave de Hesse, III, 396. Son gendre, III, 398. — III, 228, 229; V, 170, 172, 195; VI, 30; XII, 206.
Mélancolie (sur la), IV, 345, 351; VI, 5, 129. Elle est conciliable avec la joie, IV, 345. Cf. Humeur noire.
Melander (Denis) et le double mariage du landgrave de Hesse, III, 396.
Mélanie (sainte), III, 511.
Melchites, III, 405.
Meldiste et Moliniste, IX, 250.
Melenet (Jean), avocat de Quillot, XIV, 78.
Melfort (Jacques Drummond, comte de). Sa conversion, III, 192. Jugé funeste aux jacobites, III, 192. Ses bonnes dispositions pour la religion, III, 307, 328. Sa lettre sur la déclaration de Jacques II, V, 536 à 538. Lettres échangées avec Bossuet, XIV, 422, 483, 484. — III, 295, 299, 314; IV, 2, 11; V, 358, 389.
Méliand (Marguerite), femme Chérière, V, 463; XI, 30; XIV, 484.
Méliand (Nicolas), intendant de Montauban, V, 379, 463.
Méliand (Nicolas), conseiller de grand'chambre, VIII, 218.
Méliapour, ou Saint-Thomé (Inde anglaise), XIII, 245.
Mélicque (les), XIV, 404, 405 408.
Mélicque (Catherine), III, 366; XIV, 408.
Mélicque (Louis), XIV, 409.
Mélicque (Madeleine Charlotte), XIV, 408.
Mélicque (Nicolas I et Nicolas II), XIV, 404, 408.
Mélin, al. Meslin-l'Évêque, en Hainaut (Belgique), VIII, 352.
Méliton (saint), évêque de Sardes, et le canon des Écritures, XIII, 112, 115. — XII, 221, 228.
Mellini (Savo), nonce en Espagne, VIII, 21, 22; IX, 244.
Melun. Saint-Nicolas, XII, 93; abbaye de Saint-Pierre, XIV, 502; Ursulines, XIII, 353; Visitandines, IV, 161, 162, 234; V, 4. — IV, 32, 119; VII, 102, 112.
Melve (ou Mesne ?), IX, 445.
Mémoire de ce qu'il y a à corriger dans la Bibliothèque de M. Dupin, V, 74, 76, 78, 80, 115.
Mémoire sur la consultation signée par les docteurs de Paris. Remarque de Bossuet sur cet opuscule, XI, 180.
Mémoire pour prouver que Rome ne doit pas se contenter d'une prohibition simple des *Maximes*, IX, 498 à 502.
Mémoires pour Bossuet dans l'affaire de Jouarre, IV, 86, 93, 487.
Ménage (Gilles), ami de Grævius, II, 214. Sa physionomie, II, 330.
Menagiana, XIV, 480.
Ménard (Pierre Paul), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Menars (Jacques Charon de), intendant de Paris, signifie aux

protestants l'avertissement de l'assemblée du clergé, II, 343. Son zèle pour la religion catholique, II, 344. Ses rapports avec les protestants, III, 87, 88, 171, 172, 224, 265; avec les nouveaux catholiques, III, 338. Il est invité à s'entendre avec Bossuet sur l'internement de certaines femmes protestantes, III, 339. — III, 444; IV, 458, 462, 466, 468; V, 267.

Menassier (Simon), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Ménétrier (le P. Claude François), jésuite, XIV, 420.

Ménidrieu (Jean), signe la censure XI, 470.

Menin (Belgique), VIII, 13.

Menize (M. de), recommandé à Bossuet par Milord Perth, VII, 249, 252. Sa lettre à Bossuet, VII, 252.

Menochius (le P. Jean Étienne), jésuite, XII, 359.

Menou (familles de), IV, 281, 282; VII, 42.

Menou (Anne de), dite de la Visitation, religieuse de Jouarre, IV, 281, 284; V, 12, 219, 269. Bossuet ne lui permet pas d'aller à Faremoutiers, V, 219, 220.

Menou (Marie de), dite de Saint-Alexis, religieuse de Faremoutiers, III, 112, 113; IV, 281, 282; V, 12, 219; VII, 42; VIII, 102, 239.

Menou (René de), III, 112; VIII, 102.

Mépris des règles monastiques, V, 26.

Mer (Loir-et-Cher), IX, 294.

Méral (Antoine), archidiacre de Condom, etc., I, 198 et 476.

Merbes (Bon de), excité par l'archevêque de Reims à composer ss théologie, II, 386; il soutient la nécessité de l'amour de Dieu, II, 386. Il est loué par Neercassel, II, 386.

Mercier (Louis), curé de Pommeuse, VII, 106.

Mercier de Saint-Léger (Barthélemy), génovéfain, cité sur P. Frotté, IV, 453; il a publié un placet de Bossuet, XIV, 69. Lettre écrite par lui à Deforis, XIV, 70. — II, 186, 242; III, 38, 140.

Mercure galant (*le*). Son article sur Pellisson, V, 526.

Méreau (Sœur N.) et l'école de La Ferté-Gaucher, II, 373; XIV, 458.

Méreau (Nicolas), bénédictin, dénonce Bossuet à Rome au sujet du monastère de Rebais, VII, 296, 297, 462 à 470.

Mérigny (Mlle de), IV, 227.

Mérindol (Vaucluse), V, 296.

Mérite (sur le), VI, 404; VIII, 220. Son principe est la charité, VII, 128.

Merlat (Élie), recteur de l'Académie de Lausanne. Ses rapports avec Saurin, V, 479.

Merlemont (Oise), IV, 76, 78, 130, 132.

Méron (Maine-et-Loire), IV, 55.

Méron (Claude), cordelier, et l'affaire de Marie d'Agreda, VIII, 4, 5; XIV, 501.

Mersenne (le P. Marin), minime, VI, 525.

Méru (Oise), IV, 297.

Mervoyer (Pierre Maurice), VI, 523.

Mesland (Denis, et non Pierre),

jésuite, correspondant de Descartes, XII, 314; XIII, 47.

Mesmes (Jean Antoine de), mort Premier président du Parlement, neveu du comte d'Avaux, II, 225, 341; III, 548.

Mesnard (Jean), ministre protestant à La Haye, III, 280.

Mesne (ou Melve?), IX, 445.

Mesnil-Amelot (Le), Seine-et-Marne, III, 2; VI, 330; XIV, 313, 398.

Mesnil-Hubert ou Ménil-Hubert-en-Exmes (Orne), VII, 222.

Messe. Attitude de Bossuet pendant la messe, IV, 473, 474. Les trois messes du jour de Noël, V, 281. Sur l'assistance à la messe, V, 235; VII, 385; VIII, 203; IX, 131. Pèche-t-on en assistant à la messe en état de péché mortel? XIII, 3. Faut-il contraindre les nouveaux catholiques à assister à la messe? IX, 311 à 314; XII, 169, 176, 177, 178, 182, 183, 343 et suiv., 365 et suiv., 428, 437, 440; XIII, 6 et suiv., 21 à 23. Lettre de Bossuet à ce sujet communiquée aux évêques de Rieux, de Mirepoix et de Nîmes, XII, 343, 344, 363; ces prélats estiment qu'on peut user de contrainte, XII, 423, 428, 437; XIII, 466 et suiv., 472 et suiv. La contrainte est interdite, XII, 356, 363. — Messe des catéchumènes, XIII, 469.

Messine, VI, 257; XIV, 489.

Métaphysique (la). Son avancement selon Leibniz, VI, 503.

Mets (Théophile de), beau-frère de Souin et verdier de Saint-Lucien. Scellés apposés après son décès, VI, 458, 459; XIII, 265.

Metz. Cette ville rançonnée par Condé, négociations à ce sujet, I, 3 à 7. Verneuil, évêque, I, 1. Le chapitre et les salines de Lorraine, I, 426. Il consulte les autres chapitres du royaume, I, 75. Bossuet chargé de ses affaires, I, 77, 426; il lui envoie sa démission de doyen, I, 192. — Évêques, I, 1; IX, 16. — Paroisse Saint-Gorgon, VII, 440. Séminaire, XIV, 259 à 264. Antoinistes, VIII, 99; Prêcheresses, XIV, 260. Maison de la Propagation de la foi, I, 31, 42. Abbaye de Saint-Arnoul, I, 78; VII, 440; IX, 190; XII, 154; XIV, 265. Abbaye de Sainte-Glossinde, sa réforme, I, 489; XIV, 264 à 266. — Mission donnée par les lazaristes à Metz, I, 11 à 29; 421, 423; XIII, 400. Une demoiselle de Metz: lettres que lui écrit Bossuet, I, 42, 48, 54, 59; voyez Clerginet. — Les protestants accusés de violences, I, 14, 20, 77 à 79; négociations en vue de leur réunion, I, 147 à 168, 446 à 474. — Les juifs, I, 421. — Le Parlement, I, 416, 419; VII, 440; VIII, 64; IX, 16; X, 308. — Rue du Sac, XIV, 445. — III, 317; IV, 235, 467; V, 483; VII, 208, 220; VIII, 190, 254, 263, 386; IX, 8, 190, 408; X, 393; XII, 354; XIV, 415.

Meudon (Seine-et-Oise). Les Capucins, IV, 238. — VI, 362; VIII, 45; XIII, 349.

Meurs (Vincent de), premier supérieur des Missions étrangères, XIV, 373.

Meursius (Jean de Meurs, dit), XIV, 290.
Meximieux (Ain), III, 453.
Meyer (John), XII, 226.
Meynel ou Bons-Hommes (Seine-et-Oise), prieuré, IX, 162.
Mézenge (André de), XIV, 103.
Mézeray (François Eudes de). Son *Histoire de France*, III, 454.
Mezeret (Ch. Phil. de), banquier expéditionnaire en cour de Rome, XIII, 71.
Michaut (M. Gustave), professeur à la Sorbonne, XIV, 490.
Michel (saint), VII, 428.
Michel (Antoine), signe la censure des *Maximes*, XI, 471.
Michel (Francisque), IV, 3.
Michel-Joseph de Saint-Marc (le P.), carme, IV, 376.
Michel (Marguerite), V, 102.
Michel IV, le Paphlagonien, empereur grec, XII, 259.
Michel de Paris (le P.), vicaire des Capucins de Coulommiers, reçoit des pouvoirs de confesseur pour Faremoutiers, V, 279. — V, 347 ; VIII, 396.
Michel-Ange de Bourges (le P.), capucin, XIII, 443.
Michelins (les), VI, 412.
Mico (l'abbé), traduit les *Réflexions d'un docteur de Sorbonne*, IX, 14, 60, 78, 87 ; IX, 149.
Middleton (Charles, comte de), XIV, 46, 47.
Mignard (Catherine Marguerite), comtesse de Feuquières. Faux bruit de sa mort, I, 272.
Mignard (Pierre), premier peintre du Roi. Sa famille, I, 271, 272. Il fait un portrait de Bossuet, I, 271. Bossuet le console de la mort de sa fille, I, 271 à 273. — XIV, 409.
Milan, III, 269, 272, 544 ; VI, 230 ; IX, 267, 475 ; XI, 24, 246 ; VII, 76, 77.
Milanges (Étienne), docteur de Navarre, bibliothécaire de ce collège, XIV, 349. Il avait signé la censure, XI, 470.
Milet ou Millet (le P. Antoine), prieur de Saint-Arnoul, et la réforme de Sainte-Glossinde, XIV, 265, 266.
Milève (concile de), VIII, 712 ; IX, 313.
Milhau, IV, 4.
Milice, IX, 8.
Millénarisme, XII, 203.
Miller (Emmanuel), a publié des lettres de Bossuet, II, 70 ; IV, 14 ; XI, 154. Corrigé, III, 537.
Millet (Guillemette), tante maternelle de Bossuet, III, 319.
Millet (l'abbé Louis), précepteur des neveux de Bossuet. Il se brouille avec Antoine Bossuet, XIV, 423. Sa mort, XIV, 518. Sur la jeune Mme Bossuet, XII, 167. — XI, 265 ; XIV, 420, 423, 478.
Millet de Jeurre (Guillaume), sous-gouverneur du Dauphin, II, 109 ; XIV, 277, 454.
Millin (Marie-Madeleine), femme Langlois, XI, 65.
Millot (l'abbé Claude François-Xavier). Ses *Mémoires du duc de Noailles*, III, 38.
Milon (Louis), évêque de Condom. Sa lettre sur les nouveaux convertis, XIII, 477. — VIII, 512.
Milot (Marie Françoise), VIII, 239.
Minerve (le général de la). Voyez Cloche.

Minori (Italie méridionale), VII, 158.
Miossens d'Albret (Élisabeth de Pons, comtesse de), abjure entre les mains de Bossuet, XIV, 383.
Miqueau, protestant, condamné aux galères, III, 519.
Miramion (Marie Bonneau, dame de). La présidente de Nesmond, sa fille, III, 1. Sa communauté, III, 143, voyez Miramionnes. Ses dispositions à l'égard de Mme Cornuau, VI, 197. — V, 386, 395, 401, 405, 415, 416, 418, 422; VI, 6, 318; VII, 69, 161, 251; XIV, 456.
Miramion (Jean-Jacques de Beauharnais de), V, 395.
Miramionnes. Leur union avec les Filles charitables de La Ferté-sous-Jouarre, III, 33, 143; VI, 6, 13; VII, 31 à 34; XIII, 339.
Mirat (les petites), jeunes protestantes. Procédure relative à leur éducation, II, 493 à 504; résumé de cette affaire, II, 494; Bossuet y intervient, II, 495, 496; interrogatoire de ces enfants, II, 498. Remises à leurs parents catholiques, elles se réfugient chez un médecin calviniste. Elles sont ensuite placées à l'Union chrétienne, et s'échappent de cette maison, II, 499 à 502.
Mirat (Charlotte), opposition à son mariage, II, 495.
Mirepoix (Ariège), VI, 84; IX, 364; XI, 337; XII, 343. — L'évêque, voyez La Broue.
Mirepoix (le marquis de), ses contestations avec l'évêque et le chapitre, VI, 85, 86; XIV, 486.
Miro (Jean-Baptiste de), bénédictin du Mont-Cassin, examinateur des *Maximes des saints*, VIII, 353, 435; IX, 93, 149, 150, 154, 207, 224, 371; X, 35, 86, 156; examinateur de l'ouvrage du P. Dez, IX, 42, 51, 149; du livre de l'évêque de Saint-Pons, X, 17; de la lettre de Malaval, X, 212.
Miromesnil (Thomas Hue, marquis de), XIII, 27.
Miron (Robert), prévôt des marchands, XIII, 91.
Miséricorde de Dieu, VII, 122, 123.
Mishna. Voyez Talmud.
Mission à Metz, I, 11 à 29, 421, 423; XIII, 400; à La Ferté-sous-Jouarre, VIII, 251; à Meaux, V, 172, 175, 177, 180; à Claye, III, 222, 223.
Missions étrangères (Société des), desservie par Fabroni, X, 118; ses bons rapports avec Bossuet, XIV, 320, 373. Son différend avec les jésuites au sujet des cérémonies chinoises, XII, 297, 303; XIII, 418; XIV, 320, 321. Son église, XIV, 320. Voyez Cérémonies chinoises.
Mitry (Seine-et-Marne). M. d'Hervart, seigneur de ce lieu, II, 503, 504, 510 à 512. Léproserie de Mitry, VI, 79.
Mochet (Marguerite), mère de Bossuet. XIV, 259.
Mochet (Marie), tante de Bossuet. Sa famille, I, 419.
Modène, X, 146, 147; XII, 5, 19, 67, 74, 76.
Modène (Renaud d'Este, duc de), IX, 305; XI, 329; XII, 77.
Modo (le P. Pierre Antoine), jésuite, et le prêt à intérêt, XIV, 129.

Moët (Jean), notaire, V, 495.
Moidière (Isère), V, 488.
Moines (les), mal disposés pour Bossuet, VII, 308; X, 240, 262.
Moisant de Brieux (Jacques), conseiller au parlement de Metz et poète latin, II, 199.
Moïse, auteur du Pentateuque, XIII, 318. — Explication de son désir pour le salut des Israélites, VII, 60, 83, 86, 102, 330, 333. — X, 261, 441, 454.
Moissac, XIV, 485, 486, 487.
Moissy (l'abbé de Baragnes de), auteur d'un ouvrage approuvé par Bossuet, II, 515.
Molac (Catherine Gasparde de Scoraille de Roussille, marquise de). Sébastien de Rosmadec, marquis de Molac, son époux, V, 211; XIV, 481.
Molanus (Gérard Wolter van der Muelen, dit), luthérien, abbé de Loccum. Son caractère, VI, 30, 356. Estime de Bossuet pour lui, V, 224. Il fait cas des écrits de Bossuet, IV, 378. Il méritait d'être encouragé, VII, 141. Il prit part aux négociations en vue de la réunion des luthériens d'Allemagne à l'Église catholique, mais fut relégué à l'arrière-plan par Leibniz, V, 544. Ses *Cogitationes privatæ*, V, 8, 14, 36, 40, 41, 43, 88, 105; traduction de cet écrit, V, 226, 237. Réflexions de Bossuet sur cet écrit, V, 157; réponse qu'y fait Molanus, V, 226, 227, 229. Molanus prépare une réplique à Bossuet, V, 333, 377; VI, 33, 334. Il demande que Rome suspende à l'égard des luthériens les décisions du concile de Trente, VI, 334 et suiv. — Si Bossuet a refusé de traiter avec lui, XIII, 89, 97, 98, 99, 100, 191. Réponse que Bossuet attendait de lui, VI, 218. Réponse que lui a faite Bossuet, XII, 155, 253. — IV, 378, 388; V, 11, 14, 107, 160, 203, 244, 289, 541, 543; VI, 346; X, 241; XI, 69, 70, 170, 312, 313, 314, 317; XII, 327; XIV, 491. Voyez Loccum.
Moléon (le sieur de), pseudonyme de Le Brun des Marettes, XIV, 467.
Molien (les demoiselles). Bossuet demande qu'on les enferme, XII, 100, 102, 103.
Molière. Sa parenté, sa tante religieuse, VI, 372; XIV, 493. Ses comédies, VI, 259, 267; on en trouve chez Mme Guyon, VIII, 478. — I, 205, 271; VI, 294.
Molin (Fleury), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Molin (Louise), dite Sœur de Saint-Antoine, XIII, 94.
Molina (Louis), jésuite. Son système sur l'efficacité de la grâce, VIII, 170; XIII, 42, 55, 66. Ordonnance de l'archevêque de Reims contre lui, VIII, 416; IX, 262. — I, 259; VIII, 120, 384, 385, 416; IX, 56, 432, 447.
Molinisme. Système de Molina (voyez ce nom). Ce système combattu par Malebranche, III, 371; par Bossuet, I, 258; par l'archevêque de Reims, VIII, 416; IX, 262. Renouvelle-t-il le semi-pélagianisme? XIII, 67. Il n'a pas été condamné par les papes, VIII, 427. — IX, 398, 447.

Molinos (Michel). Ses écrits, son procès, III, 114, 438, 439. Sa condamnation, III, 380; son abjuration, X, 332, 333. En quoi son quiétisme diffère de celui de Mme Guyon et de celui de Fénelon, X, 327, 328. Fénelon accusé de ressusciter le molinosisme, IX, 66, 74. Pseudonymes de Molinos, VIII, 246. — VI, 64; VII, 218; VIII, 23, 68, 191, 266, 328, 338, 340, 345, 399, 420, 424, 425, 513; IX, 21, 143, 150, 156, 215, 216, 258, 259, 297, 370, 399, 444, 470, 476, 477, 483; X, 69, 97, 134, 203, 210, 215, 219, 287, 301, 319, 459; XI, 46, 55, 65, 72, 141, 149, 161, 182, 229, 243, 251, 253, 305, 391, 417, 443; XII, 16; XIV, 464.

Molloy (le P. François), franciscain irlandais, I, 270.

Molosme (Yonne), abbaye, VIII, 294; IX, 190.

Mombrizio (Bonino), ou Mombritius, III, 272.

Monaco (ville de), X, 147; XI, 303, 334.

Monaco (Louis Grimaldi, prince de), parent du cardinal Imperiali, XI, 14; ami du cardinal de Bouillon, XI, 142; nommé ambassadeur à Rome, X, 146, 147, 148, 156, 161, 399. Ce qu'on dit de lui, X, 146, 147, 153, 187. Monaco à la Cour, X, 218. Il est attendu à Rome avec impatience, X, 220, 456. — Monaco et l'affaire des *Maximes des saints*. L'abbé Bossuet veut lui être recommandé et gagner sa confiance, X, 194, 195, 199, 205, 354; XI, 32; lettres échangées entre Monaco et l'abbé Bossuet, X, 212, 400; XI, 344; l'abbé met l'ambassadeur au courant de l'affaire, X, 400, 425; de leur côté, Noailles et Bossuet en entretiennent aussi Monaco, X, 425; XI, 3, 20, 139; conseils que lui fait donner l'abbé Bossuet, X, 252; XI, 14, 32. Noailles assure que Monaco servira bien, X, 414. Monaco et les jésuites, X, 153, 400. Conduite que devra tenir envers lui l'abbé Bossuet, XI, 143; qualification qu'il devra lui donner, X, 172. 199. Ce que Monaco dit de l'abbé Bossuet, XI, 3, 139. Son départ pour Rome, X, 451, 460, 465; XI, 3, 20, 32, 47, 62, 73, 82, 139, 191, 204, 241, 281, 292, 299, 303, 308, 309, 329, 334, 335, 344, 358, 366, 369, 401, 402, 407, 418, 421, 429. Sa joie de la fin de l'affaire des *Maximes*, XI, 298. — Son arrivée à Rome, XII, 60, 66, 388. Sa première audience du Pape, XII, 68, 70. Cause de son insuccès à Rome, XII, 66. Monaco et l'indult de l'abbé Bossuet, XII, 69, 70, 73, 75. — IX, 88, 217, 244, 251, 298, 304; X, 112, 134, 170, 171, 196, 198, 280, 430; XI, 264, 416, 458; XII, 5, 11, 19, 27, 35, 45, 59, 62, 395; XIV, 338, 339, 345, 346.

Monadologie, V, 130 à 134. Voyez Dynamisme.

Monastères. En quoi ils sont soumis aux évêques, V, 123; VII, 100, 101. Entrée des princesses dans les monastères, VII, 84; entrée des autres séculiers, VI, 152, 153, 200, 201, 323, 363;

VII, 200, 201, 243, 270, 306; VIII, 36; XIII, 93, 94.
Monblain (Seine-et-Marne), VII, 41, 42.
Monceau (Catherine de), veuve Villerot. Son abjuration reçue par Bossuet, XIV, 382.
Monceaux-en-Brie (Seine-et-Marne), sur la paroisse de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux. Mme de Francine y a fondé la chapelle de Lorette, III, 100, 101. — III, 369, 517; X, 36; XIII, 301; XIV, 387.
Monceaux (Claude de), marquise de Bonneval, III, 319.
Monchy-le-Pierreux, auj. Monchy-Humières (Oise), IX, 2.
Mondains. Ne pas leur communiquer les écrits touchant les matières de piété, IV, 366.
Monde (le). Dédaigner son opinion, IV, 312; VI, 132.
Mondollot (Henri), official de Meaux, met Mme de Beringhen en possession de l'abbaye de Faremoutiers, III, 99, 122. — VII, 528.
Mondollot (René), procureur au bailliage de Meaux, II, 496.
Mondonville (Mme de), fondatrice des Filles de l'Enfance, XII, 301, 339.
Mondrainville (Calvados), III, 416, 425.
Monestay (François de), XII, 51.
Monguillon (Romaine), dame Macé. Voir Macé.
Moniano (Scipion de Capoue, duc de), IX, 194.
Monier (Jacob), XIV, 273.
Monique (sainte), III, 86; VI, 50, 254.
Monita salutaria B. V. Mariæ, II, 483.
Monitum envoyé à son neveu par Bossuet, X, 69.
Monjuich ou Montjouy (Catalogne), VIII, 328.
Monluc (Jean de), évêque de Condom, I, 488.
Monmorel. Voyez Montmorel.
Monmouth (le duc de), III, 547.
Monnerais (Perrine), III, 508; IV, 376.
Monnier (Dom Hilarion), bénédictin de Saint-Vannes, auteur présumé du *Problème*, XI, 130. Son avis sur les *Maximes des saints*, IX, 408 à 423.
Monnier de Richardin (N.), Sa famille, son exil, XIII, 395. L'évêque d'Arras intervient en sa faveur, XIII, 395. Les démarches de Monnier de Richardin en vue de la réforme de l'Université de Douai, XIV, 346 à 348, 361 à 367. Il renseigne Bossuet sur cette Université, XIII, 397, 517. Il implore la protection de Bossuet, XIV, 347. Audiences qu'il a de ce prélat, XIII, 396; XIV, 361 à 367. — XI, 291; XIV, 522.
Monnot (Françoise), VII, 42.
Monophysites, hérétiques, III, 405.
Monothélites, hérétiques. Décision prise contre eux, V, 245, 246, 247, 286; XIII, 195. — V, 335, 391; XII, 202.
Monroy (le P. Antoine de), général des dominicains, VII, 441.
Mons, IV, 211, 212, 213; V, 232; VII, 171, 398; XIII, 500.
Mons (Nouveau Testament de), IV, 123; V, 408; VIII, 409;

XIII, 378, 383, 385; XIV, 20, 171, 172, 174. Jugé par Bossuet, I, 333 à 335; attaqué par le chanoine Mallet; défendu par Arnauld, II, 480; XIII, 387; condamné par le Conseil d'État, XIV, 21, 173.

Monsieur, frère du roi Louis XIV, protecteur de Huet, VIII, 56, 213. Il sollicite les juges contre l'évêque de Grenoble, III, 107. Monsieur et l'Académie, III, 532. — VII, 258; VIII, 97, 105, 107; IX, 54; X, 225.

Montagnier (Anne), VIII, 26.

Montagu (Pierre), marquis d'O, III, 319.

Montagu (Ralph de), ambassadeur d'Angleterre, et la mort de Madame, I, 201.

Montagu (l'abbé de). Voyez Montaigu.

Montaigle (François de), VIII, 496.

Montaigle (Sœur Françoise Louise de), religieuse de Saint-Cyr, VIII, 496, 498, 500, 501.

Montaigne (Michel Eyquem de), auteur des *Essais*, IV, 224.

Montaigne (Claude Louis de) et Tournely, X, 307.

Montaigu ou Montagu (l'abbé Gautier de), traduit en anglais l'*Exposition* de Bossuet, I, 269, 429. — XIV, 448.

Montal (Charles et François Ignace de Montsaulnin de), VI, 201.

Montal (Louis de Montsaulnin de), VI, 201, 242.

Montal (Gabrielle de Solages, dame de), VI, 201.

Montalcino, vin renommé, envoyé par le Grand duc à Bossuet, VIII, 263; X, 81.

Montan, hérétique, X, 149, 421; XI, 350. Fénelon, le Montan de Mme Guyon, XII, 15, 16, 17, 32, 33.

Montani, vicaire général de Verceil, IX, 468.

Montanistes, XII, 148.

Montardy (Dordogne), III, 379; XIV, 468.

Montargis, VI, 6, 536; VII, 499; VIII, 105; XIV, 494.

Montargis (M. et Mme de), VI, 12.

Montataire (Oise), prieuré, VIII, 109.

Montauban, III, 260; V, 379, 476; XI, 280; XII, 168, 169, 171, 175, 178, 181, 182, 440, 442; XIII, 479; XIV, 485, 509, 516, 521. — L'évêque de Montauban, Henri de Nesmond, XIII, 6. Son mémoire sur les nouveaux catholiques, XII, 363, 368, 440.

Montauriol (Lot-et-Garonne), prieuré, I, 489.

Montausier (le duc de), gouverneur du Dauphin, I, 204; son éloge, II, 114, 137. Ses maladies, II, 213; III, 120, 127. Bossuet lui fait les compliments du maréchal de Bellefonds, I, 242, et est chargé de ceux de l'évêque de Paderborn, I, 288 et 289. Montausier assiste aux démonstrations de du Verney, II, 130. Il protège Huet, I, 210, 348, 380; et l'abbé Renaudot, III, 24; il recommande à Bossuet le P. de La Rue, III, 74, 75. Cas qu'il fait de Jacques Spon, II, 182; celui-ci lui envoie son Histoire de Genève, II, 184. Montausier et les *Miscellanea* de Spon, II,

187; et l'*Histoire critique* de R. Simon, II, 66; et la *Censura philosophiæ cartesianæ*, IV, 18, 22. Il présente au Roi l'Apocalypse de Bossuet, IV, 20. Montausier et Gradi, XIV, 278, 279. Oraison funèbre de Montausier par l'abbé Anselme, IV, 508. — V, 107; VI, 482; VIII, 32; XIV, 446.

Montausier (Marie Julie de Sainte-Maure de), duchesse d'Uzès, VI, 296.

Montbayeux (René François Couet de), avocat, XIV, 94.

Montbazin (Hérault), prieuré, VIII, 411.

Montbazon (Marie de Bretagne-Avaugour, duchesse de), V, 383; XIV, 457.

Montbazon (François Armand de Rohan-Guémené, prince de), IX, 463; X, 10.

Montbazon (Louise Julie de la Tour d'Auvergne, princesse de), XI, 432.

Montbouchet, prieuré, sur la paroisse d'Amillis (Seine-et-Marne), III, 143.

Montbouchet ou Bouchet (Puy-de-Dôme), abbaye, III, 143.

Montbron (François, comte de), gouverneur de Cambrai, signalé comme favorisant Fénelon, X, 107. — XI, 446.

Montbron (Marie Gruyn de Valgrand, comtesse de), X, 107.

Mont-Carmel et de Sant-Lazare (les Ordres du) et les hôpitaux, VI, 79; VII, 137; XII, 469, — III, 155.

Mont-Cassin (le), abbaye, III, 147.

Montceaux. Voyez Monceaux.

Montchal (Charles de), archevêque de Toulouse, X, 140.

Montchevreuil château, commune de Fresneaux (Oise), IV, 298.

Montchevreuil. Voyez Mornay-Montchevreuil.

Mont-Denis, prieuré transféré à Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne), IV, 84; VI, 380, 384, 468; VII, 147; VIII, 519; XIV, 493.

Mont-des-Anges ou Engelberg (Suisse), XII, 355.

Montdidier, VII, 223; XIII, 387.

Monte-Cavallo, ou Quirinal, X, 98; XII, 26.

Montefalco (Italie centrale), VIII, 328.

Montefiascone (États de l'Église), VIII, 410.

Montemajore el Novo (Portugal), VII, 128.

Montenay (le P. Jean de), génovéfain, prieur claustral du Plessis-Grimoult, II, 245; III, 14; supérieur de Sainte-Geneviève, III, 93.

Monte-Pulciano (Toscane), III, 80.

Monterey (Jean Dominique de Haro y Gusman, comte de), XIII, 507.

Montespan (Louis Henri de Pardaillan, marquis de), IV, 460.

Montespan (Françoise Athénaïs de Rochechouart, marquise de). Bossuet traite avec elle de la retraite de Mlle de La Vallière, I, 300. Louis XIV se sépare d'elle, I, 349; la rupture définitive, I, 353. Mme de Montespan à Fresnes, VII, 201. — III, 320; IV, 213; X, 290; VIII, 538; XII, 292; XIV, 143.

Montesquieu (Haute-Garonne), V, 89; XIV, 479.
Montézon (le P. Fortuné de), ou Demontézon, jésuite, XIV, 449.
Montfaucon (Meuse), X, 393.
Montfaucon (le P. Bernard de), bénédictin. Sa *Judith*, IV, 72, 73; ses autres publications, XIV, 27. Montfaucon sur l'abbé Bertet, IX, 120, 121; sur les livres deutérocanoniques, XIII, 109, 110. — V, 455; VII, 529.
Montfleury-les-Grenoble (Isère), couvent de dominicaines, en procès avec Le Camus, III, 106, 107.
Montfort (Henri Charles d'Albert, duc de), IV, 211; V, 399.
Montgaillard (Pierre Jean François de Percin de), évêque de Saint-Pons. Voyez Saint-Pons.
Montgaillard (l'abbé Charles de Percin de), neveu de l'évêque de Saint-Pons et son agent à Rome, IX, 288; X, 16, 17, 38, 407; XII, 361.
Montgommery (famille de), XIV, 262, 263.
Montgommery (hôtel de), à Metz, XIV, 262, 263.
Montgon (Louise Sublet d'Heudicourt, comtesse de), VIII, 62.
Montholon (famille de), XIV, 492.
Montholon (Charles François de), et sa femme, VI, 352.
Montiérender (Haute-Marne), abbaye, I, 241,
Montigny (Marie Honorine de Berghes de), VII, 171.
Montireau (Eure-et-Loir), château, III, 457.
Montis (l'abbé N. de), censeur royal, vicaire général de Bordeaux, IV, 314.
Montjeu (Philibert de), évêque de Coutances, VI, 342; XI, 359.
Montlhéry (Seine-et-Oise), XI, 412; XIV, 48.
Montluçon, XIV, 455.
Montmartre (abbaye de), VI, 229.
Montmédy, X, 393.
Montmignon (François Joseph de), signe la censure, XI, 470.
Montmirail (Marne), X, 244.
Montmorel (Manche), abbaye, IX, 374.
Montmorel (Charles Le Bourg de), II, 194; IX, 72, 73.
Montmorency (Seine-et-Oise), III, 223, 366.
Montmorency (Anne de), III, 360.
Montmorency (Charles François Frédéric de), VI, 394.
Montmorency (Louise Marguerite de), V, 154; VII, 172.
Montmorency (Marie-Anne d'Albert de Luynes, duchesse de), VI, 394, 397, 406, 410. Sa maladie, VI, 301.
Montmorin (Armand de), archevêque de Vienne. Conseil que lui donne Bossuet, XII, 302, 303.
Montmorin (Gilbert de), XII, 302.
Montmorin-Saint-Hérem (Angélique Cécile de), V, 250.
Montmort (Jean-Baptiste Mathieu Payen de), chanoine, III, 65.
Montmort (M. de). Voyez Payen.
Montpeiroux (Hérault), château, XII, 482.
Montpellier, IV, 4; V, 108; VI, 85, 91; VIII, 15; IX, 438; X, 76, 146. 358, 359; XII, 78, 270, 482; XIV, 510.

Montpellier (Catéchisme de), VIII, 15; IX, 267; XIV, 20, 166, 176, 177.
Montpellier (Charles Joachim Colbert, évêque de). Voir Colbert de Croissy.
Montpensier (Melle de), la grande Mademoiselle, II, 504; III, 100, 326, 418, 448; XIV, 465.
Montpensier (Louis, duc de), III, 111.
Montpezat de Carbon (Joseph de), archevêque de Toulouse, X, 140.
Montréal, IX, 225.
Montreuil, VIII, 109; IX, 310.
Montreuil-sous-Bois (Seine), XIV, 303, 468.
Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), X, 19.
Montrevaux (le président de), a communiqué à Deforis une lettre de La Broue, X, 357.
Montrevel (le maréchal de), V, 91.
Montrevel (Marie de La Baume de), abbesse de Saint-Andoche, V, 91.
Monts (le P. Bernard de), oratorien, VIII, 10.
Mont-Saint-Vincent (Saône-et-Loire), X, 126.
Montsaulnin (Louis de), VI, 201.
Montsoreau (Marie Geneviève de Chambes, comtesse de), XII, 41.
Mont-Valérien (ermites du), XIII, 38.
Monville (l'abbé Simon Philippe Mazières de), auteur d'une Vie de Mignard, I, 271.
Monza (Lombardie), IX, 466, 476.
Moquerie. Bossuet la déteste, VI, 396.
Morale pratique des jésuites, XIII, 243.
Morale relâchée. Sa condamnation projetée en 1682. Bossuet la combat, II, 303, 308 et suiv., 321 et suiv. — VII, 181, 182, 183; VIII, 111.
Morale (la) et les sociniens, IV, 259 à 262.
Morand (Antoine), signe la censure des *Maximes*, XI, 471.
Morangis (Antoine de Barrillon de), intendant à Caen, et les protestants, III, 224.
Moras, écart de Jouarre (Seine-et-Marne), VIII, 99.
Moras (famille de), VIII, 99.
Moreau (Catherine), III, 539.
Moreau, *Morellus* (Denis), premier valet de chambre du duc de Bourgogne, IV, 74.
Moreh-Neboukhim, célèbre traité de Maïmonide, XII, 228.
Morel (le P.), augustin, VIII, 5.
Morel (François Philippe), conseiller au Parlement et abbé de Molosme, IX, 190. Il signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Morel (Gilles), imprimeur du Roi, VII, 118.
Morel (Jean), abbé de Saint-Arnoul et diplomate, IX, 190.
Morel (Joseph), vicaire général de Toulouse, X, 139, 140.
Morel (L.), vicaire d'Étrépilly, III, 2; IV, 334.
Morel d'Arleux (Albert Louis), notaire, V, 494.
Morelet (Jean ?), chanoine de Nuits, intermédiaire de P. Taisand, II, 61.
Morell (André), numismate, IX, 430.

Morelli (Jacques), pseudonyme du P. Muguet, XIV, 462.
Morellus. Voyez Moreau (Denis).
Morelly (N.), publie une lettre de Bossuet, I, 392.
Moréri (Jean), chanoine de Meaux, X, 10.
Moréri (l'abbé Louis), auteur du *Dictionnaire historique*, II, 183. Corrigé, V. 35. — VIII, 298, 446, 476.
Moret (le P. Pierre), oratorien, correspondant de Mme d'Albert, IV, 146, 158; professeur à Saint-Magloire, XIV, 202; négociateur entre Bossuet et l'abbesse de Jouarre, VI, 488. Bossuet lui fait remettre son *Ordonnance sur les états d'oraison*, VII, 99. Rapports du P. Moret avec Mme d'Albert et avec Bossuet, V, 295, 297; VI, 160, 221, 248, 253, 287, 308, 349, 359, 387, 389.
Moreuil (Somme), prieuré, IX, 348.
Moreuil (ou peut-être Mareuil), village, XIV, 222.
Morey (Doubs). Prieuré de Sainte-Servule, IX, 408.
Morfontaine, VII, 179.
Moriggia (Antoine), archevêque de Florence. Ses qualités, XI, 24, 26, 30. Il reçoit le chapeau, XI, 24, 406, 445. Démarches de l'abbé Bossuet auprès de lui, XI, 39, 421. — XI, 245, 256; XIV, 516.
Morigia (Jacques), fondateur des barnabites, IX, 475.
Morin (le Petit), rivière, VII, 162.
Morin (Charles), médecin à Meaux, soigne les religieuses de Faremoutiers, III, 112, 117, 173, 180; VI, 91; VIII, 71; X, 10; XIII, 457.
Morin (François), abbé de Sainte-Geneviève, IV, 459, 461.
Morin (Jean), oratorien, IV, 146. Son traité sur la confession, III, 90.
Morin (la M. Marguerite), dite de Sainte-Agnès. Voyez Sainte-Agnès.
Morin (Pierre), chanoine de Meaux, III, 112, 117, 180; VIII, 71; XIV, 216.
Morin, officier à Meaux, VIII, 492.
Morins (les), *Morini*, tribu gauloise, VII, 49.
Morinville (Élisabeth de), III, 113; VIII, 102.
Moriset (Marie), XIII, 537.
Morlaix. Les Carmélites de cette ville résistent au Pape, II, 287.
Mormant (Seine-et-Marne), IV, 119.
Mornay (famille de), IV, 297, 298; VIII, 504.
Mornay-Montchevreuil (François de), abbé de Saint-Quentin, près de Beauvais, VIII, 215.
Mornay-Montchevreuil (René, et non François, abbé de), vicaire général de Beauvais et diplomate. Son voyage à Rome, VII, 308. Son enquête sur Bonnières, XIII, 440. — XII, 487; XIII, 352.
Mornay-Montchevreuil (Mme Marie-Madeleine de), abbesse de Notre-Dame de Meaux, VIII, 504. Lettre écrite en son nom à Bossuet : elle s'oppose au retranchement de certains exercices de piété, X, 324, 325, 236. — Sa démission, XIV, 429. — VIII, 313.
Morose (*pensée* ou *délectation*), VI, 497.

Morsang-sur-Seine (Seine-et-Oise), IX, 310.
Morstein (Marie-Thérèse d'Albert de Luynes, comtesse de), VII, 164, 504; VIII, 441, 455.
Morstein (Michel Adalbert, comte de), VII, 170, 171.
Morstein (Michel Albert, comte de), fils du précédent, VII, 501.
Mort. Sur la mort, IV, 124; V, 47, 48; sur ses pressentiments, VII, 210; sur le désir de la mort, V, 67. Préparation à la mort, V, 45, 53, 177, 187; VI, 490.
Mort chrétienne (la), ouvrage de Mabillon, XIII, 295.
Mortagne, XIII, 26. Abbaye de Saint-Pierre, XIII, 216.
Mortcerf (Seine-et-Marne). Protestants de ce village, III, 66, 153, 157. Leur cimetière, III, 173. Les matériaux de leur temple attribués aux hôpitaux, III, 153, 157.
Mortemart (Gabrielle de Rochechouart), abbesse de Fontevrault, échange des lettres avec Bossuet, XIV, 427.
Mortemart (Louis de Rochechouart, duc de), VI, 366.
Mortemart (Marie-Anne Colbert, duchesse de), VI, 366; VII, 164, 504; X, 99.
Morthon (M. et Mme de), amis de Port-Royal, XIV, 419.
Mortier (Merry), docteur, et l'affaire de Marie d'Agreda, VIII, 12, 34.
Mortification. Décisions et conseils de Bossuet, VII, 155; VIII, 184; XIII, 75, 86, 420. Mortifications qu'il approuve, V, 302.
Morton (Thomas), docteur et évêque anglican, XII, 222.
Morts (prières pour les), III, 407, 409.
Mory (Seine-et-Marne), VI, 79, 80; XIV, 485, 486.
Moscorovius (Jérôme), XIII, 391.
Moscovites. Bruit de leur réunion à l'Église romaine, X, 53, 54.
Motifs de nos actions. Impossible de les connaître parfaitement, V, 447.
Motifs de la conversion de P. Frotté, IV, 453.
Motteux (Pierre Antoine), et le P. Caffaro, VI, 295.
Motteville (Françoise Bertaut, dame de). Ses *Mémoires* cités, III, 26.
Motu proprio, terme employé dans le décret condamnant Fénelon, et pourquoi, XI, 213, 237, 293, 295, 297. Il aurait fallu l'éviter, X, 172. Difficultés qu'il a entraînées, XI, 233, 234, 250, 297, 338, 349, 356, 357. Explications au sujet de ce terme, XI, 442, 443, 444; XII, 18, 396, 411.
Mouchy ou Monchy-le-Pierreux. Voyez Monchy.
Mouchy (Michel de), curé, XIII, 349.
Mouhy (Bénigne Augustin et Odette de), III, 312.
Moulins, VII, 208, 223; X, 212.
Mouroux (Seine-et-Marne). Nomination à la cure, XII, 120, 121. — XII, 93.
Moussy (de). Voyez La Contour.
Moutier-la-Celle (Aube), abbaye, XII, 487.
Moutiers-Saint-Jean (Côte-d'Or), abbaye, III, 48; V, 152.
Mouvement (*premier*), IV, 381.
Mouvement (le), suivant les carté-

siens et Leibniz, VI, 337 et suiv., 520 et suiv., 527.
Mouy (Oise), XIII, 217.
Moya (Mathieu de), jésuite, dit *Amadæus Guimenius*, XII, 337.
Moyen court (le), opuscule de Mme Guyon, VI, 9; VII, 522, 524; VIII, 30, 462, 466, 473, 476; IX, 481, 491.
Moynet (Ambroise), procureur fiscal à La Ferté-sous-Jouarre, II, 498, 499; III, 151.
Moynier (al. Monsnyer), ministre converti, recommandé à Colbert, XIV, 273.
Muguet (François), imprimeur, éditeur de Rancé, II, 338, 369; III, 35, 47, 49, 57; XIV, 459, 462. Sa famille, III, 57.
Muguet (Pierre), fils du précédent. Il passe des bénédictins à la Trappe, etc. III, 47 à 49; 55 à 57; XIV, 461.
Mühlberg (Saxe), III, 228.
Muis (Siméon Mariotte de). Son éloge, IV, 184; son *Analyse* des Épîtres saint Paul, IV, 185.
Muisson (Catherine), femme d'Abraham Le Duchat, I, 468, 472.
Muisson (Madeleine), sœur de la précédente et femme de Conrart, I, 472.
Muly (Denis), avocat du roi, puis président en l'élection de Meaux, bailli de l'évêché, etc., VIII, 492; XII, 108.
Muly (Jean-Baptiste), conseiller au présidial de Meaux, IV, 45; VIII, 48, 492.
Munderkingen (Wurtemberg), VI, 355; XI, 68.
Muniera (diocèse de Saragosse), XIV, 464.
Munster (Westphalie), XIV, 449.
Murray (Alexandre de), III, 294.
Musch (Corneille et Élisabeth Marie), XIV, 296.
Musique (sur la), VII, 188. La musique au théâtre, VI, 261.
Musnier (le P. François), jésuite, et le péché philosophique, VIII, 164, 165.
Musnier (Geneviève Henriette et Pierre), IX, 134.
Musnière (Madeleine de), VI, 91.
Mutel (Florent), chanoine de Meaux, III, 112; X, 9, 10.
Mutel (Gilles), chanoine de Meaux, confesseur de la Visitation, III, 112, 122; X, 9, 10.
Mutel (Nicole, al. Claude), sœur des deux précédents, III, 112; X, 9, 10.
Mutel (Pierre), avocat, puis lieutenant de police à Meaux, XIV, 107. Doit probablement être identifié avec Mutel qualifié d'élu et d'échevin, VI, 528; VIII, 492.
Muyn (Charles Honoré Lucas de), prémontré, signe la censure des *Maximes*, XI, 470, 471.
Mystici in tuto, X, 4, 52, 71, 154; X, 114. Réponse faite à cet écrit par Fénelon, XI, 67, 76, 87. — IX, 189, 228, 245, 266, 277, 338, 343, 349, 352, 355, 365, 372, 376.
Mystique cité (la), ouvrage de Marie d'Agreda, VII, 366. Soulèvement excité par cet ouvrage, VIII, 5. Sur l'impression et la condamnation de la *Mystique cité*, VIII, 20 à 24. — VIII, 34.
Mystiques. Ils sont tenus en médiocre estime par Bossuet, VIII, 186; X, 341; XI, 46. Ils sont craints et méprisés à Rome, XI,

252, 253. Leur place dans la théologie, IX, 404, 405. Bossuet met en garde contre leurs expressions, IV, 354. Faux mystiques, VIII, 220; vrais mystiques, IX, 184, 185, 189, 200. Nouveaux mystiques blâmés, VII, 110, 111, 121, 245, 354, 396, 397. Mystiques blâmés, VII, 234, 235, 236. On trouve chez les mystiques les propositions de Fénelon, IX, 240; parallèle de leurs propositions avec celles de Fénelon, XI, 64, 71, 76, 77, 87, 122. Bouillon propose de les examiner en même temps que les propositions de Fénelon, XI, 213. Leurs sentiments mettent Rome dans l'embarras, XI, 64, 71. Leur autorité ne doit pas empêcher de qualifier les propositions de Fénelon, IX, 501. Tort qu'on fait aux vrais mystiques en leur comparant Fénelon, IX, 189, 192. Fénelon abuse de leur langage, X, 246, 247, 267; cf. XI, 180. Mystiques favorables à Bossuet, X, 224.

Mythologie. Utilité qu'on en peut tirer pour la religion, IV, 336, 337. Usage qu'en peuvent faire les prêtres chrétiens, VI, 344, 345.

N

N*** (Sœur), IV, 279, 280.

Nabo, pseudonyme de Chantérac, VIII, 321.

Nabuchodonosor, XIII, 160.

Nacquart (famille), XIII, 292.

Nacquart (Louis), III, 149; XIV, 465.

Nacquart (Louise et Madeleine), religieuses à Jouarre, XIV, 464, 465.

Naigeon (Jacques André), IV, 260.

Naissance. Si Bossuet y fait attention, VII, 122. Voyez Noblesse.

Namur, V, 195; VII, 170, 171, 183; VIII, 243; XI, 73; XIV, 298.

Nancy, IV, 122; VIII, 473. Visitation à Nancy, IV, 410.

Nangis (Seine-et-Marne), V, 221.

Nantes, III, 240, 415, 508; IV, 377; V, 211.

Nantes (édit de), II, 505, 508, 509; V, 361; XI, 479, 495. Mesures préparatoires à sa révocation, II, 326, 327, 335, 336; III, 85. Sa révocation, IV, 6; V, 475, 476; VI, 84.

Nantes (Mlle de), III, 320.

Nanteuil-le-Haudouin (Oise), III, 401; VII, 220; XIV, 496.

Nanteuil-les-Meaux (Seine-et-Marne). Les protestants de cette localité et leur temple, II, 343, 344, 495, 497; III, 66, 196, 515, 517. Les matériaux du temple attribués aux hôpitaux de Meaux, III, 153, 157. Assemblée clandestine de protestants, III, 515; IV, 465. Hameau de Chermont, XII, 96. — III, 276; V, 267.

Nanteuil (Manche), abbaye, VII, 48.

Nanteuil (Robert), graveur. Son portrait de Bossuet, III, 26; IV, 3; VIII, 288.

Nantouillet (Seine-et-Marne), XII, 479.

Nanu (N.), cartésien, contredit Leibniz, VI, 530.

Naples, III, 147; IV, 259; V, 76;

VII, 202, 204; VIII, 8, 115, 124, 141, 225, 341, 435; IX, 12, 18, 31, 194, 225, 251, 361, 370; X, 52, 85, 201, 413. — L'abbé Bossuet à Naples, VIII, 107, 115, 124, 128, 141, 145, 171, 175.

Narbonne, IX, 16, 72, 85; X, 18, 158; XII, 168. Concile de Narbonne, XIV, 172.

Nardeau de La Grange (Jérôme). Fondation faite par lui à Rebais et aux environs, XIII, 449 et suiv.

Narri (le P.), cordelier. Sa thèse sur l'attrition, XII, 90.

Narsès, général de l'empereur Justinien, III, 244.

Narsès, patrice, XII, 452.

Nassau (Guillaume Ier et Guillaume II de), XI, 107.

Nau (François), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Nau-tchank-Fou (Chine), XIII, 350.

Navarre (collège de), III, 358; IV, 285, 286; XIII, 285. Bossuet supérieur de cette maison, VII, 193, 223; on y célèbre pour lui un service funèbre, XIV, 249. Voir Cornet, Favart, Le Breton.

Navarre (Nicolas), théologal d'Arras, aumônier du Dauphin, signe la censure, XI, 469.

Navarre (Olivier), chanoine de Meaux, XII, 108.

Navarrete (le P. Fernandez), dominicain, XIII, 463.

Naves (famille Villette de), III, 43.

Naveus, al. Naveau (Joseph Ferdinand), écrit contre l'amour pur, XI, 151. Naveus et Quesnel, XIV, 517.

Nazareth (couvent de), à Paris, VI, 242.

Nazzari (François), traducteur italien de l'*Exposition*, I, 375; présent que lui fait Bossuet, II, 252, 269. Bossuet lui envoie le *Discours sur l'histoire universelle*, II, 295.

Nebridius, évêque d'Egara, en Catalogne, XII, 412.

Nécessité de moyen..., de précepte, XII, 153; XIII, 193.

Nécrologe des plus illustres défenseurs de la vérité, ou Nécrologe de Cerveau, IX, 374.

Neercassel (Jean), évêque de Castorie, I, 383. Lettres échangées entre lui et l'abbé de Pontchâteau au sujet de l'*Exposition*, I, 387, 495 à 498; cf. II, 25, 32, 62, 63; réponse aux observations qu'il a faites sur cet ouvrage, I, 383 à 387. Neercassel et la troisième édition de l'*Exposition* II, 185, 223. Bossuet lui envoie l'Avertissement placé en tête de l'*Exposition* et traduit par Fleury, II, 191, ainsi que des *errata* pour cet ouvrage, II, 255 et suiv. Neercassel promet de songer aux moyens de répandre l'*Exposition* dans les pays du Nord, II, 231, et engage Bossuet à répondre à Fr. Spanheim, II, 232. Son traité *De cultu sanctorum*, troubles qu'il excite, I, 389; II, 26. Neercassel remercie Bossuet de l'envoi de l'*Histoire universelle*, II, 231; cf. 249, 253, 254; il lui adresse l'*Apologie pour les catholiques* composée par Arnauld, II, 269, et l'*Amor pœnitens*, II, 363. Renseignements sur ce dernier ouvrage et lettre de Bossuet à son sujet, II, 380, 381, 383, 384, 388. Neercassel

loue Bossuet, I, 387, 388 ; M. d'Avaux, II, 232, et l'ouvrage de Merbes, II, 386. Il ne croit pas à la validité des ordinations anglicanes, III, 115. Bossuet lui demande des prières pour l'assemblée du clergé, II, 255, 258 et 259 ; éloges qu'il lui donne, II, 186, 223. Il n'a pas approuvé le *Traité des billets*, III, 6-8, 11. Il est chez Van Heussen, III, 11. Lettre que lui écrit Arnauld, III, 548. Voir *Exposition* et *Amor pœnitens*.

Négligence, VI, 140.

Negroni (Jean-François), cardinal, VIII, 414.

Nelson (John), marchand, V, 375.

Nelson (Robert), envoie à Bossuet les ouvrages de Bull et le questionne sur le *Télémaque*, XIV, 49, 50. — V, 375 ; XII, 322.

Nelson (Mme), femme du précédent, V, 375, 376 ; XII, 324 ; XIV, 50.

Nemius Gaspard, prénoms de Dubois, archevêque de Cambrai (1649-1667), qui permit l'impression du Nouveau Testament de Mons, XIV, 174.

Nemours (Seine-et-Marne), XII, 90.

Nemours (Henri de Savoie, duc de), VII, 84 ; IX, 126.

Nemours (Marie d'Orléans, duchesse de), VII, 84 ; XIV, 435. Son procès avec le prince de Condé, IX, 126, 229.

Nérac. Procédure dirigée contre les Clarisses ; religieuse privée de l'habit monastique, I, 197, 198, 475, 476. Filles de la Foi, XIII, 477.

Nerli (François), cardinal, archevêque de Florence, puis évêque d'Ostie. Lettre et mémoire que lui adresse Bossuet sollicitant le gratis des bulles de Saint-Lucien, I, 276 à 278. Entretiens de l'abbé Bossuet avec ce cardinal, VIII, 436 ; X, 260, 261 ; XI, 147, 162. L'abbé veut le déterminer à une censure détaillée des *Maximes des saints*, X, 171. Fluctuations du cardinal, X, 171, 260, 261 ; XIV, 346 ; il ménage le cardinal de Bouillon et l'archevêque de Chieti, XI, 94, 95, 103, 238. Ce qu'il dit de l'amour du cinquième état, XI, 56 ; son *mezzo termine*, XI, 94, 95, 103 ; il propose une condamnation générale du livre, XI, 175, 198 ; ce qu'il pense du projet de canons doctrinaux, XI, 198. Avis comminatoire que lui fait donner l'abbé Bossuet, XI, 103 ; Nerli tremblant est rassuré par cet abbé, XI, 147, 162. Congrégation à laquelle il n'assiste pas, XI, 188. Avis qu'il donne à l'abbé Bossuet, XI, 201. Ce qu'il dit au général des jésuites, XI, 215, 308. Il perd un œil, X, 198, 205, 430. Sa vénération pour Louis XIV, X, 49. — III, 147 ; VIII, 385 ; IX, 63, 139, 225, 242, 262, 351, 379 ; X, 98, 121, 204, 218, 222, 272, 301, 318, 347, 382, 395, 416, 427, 430, 437, 443, 457 ; XI, 28, 38, 92, 102, 161, 188, 356, 369.

Nerli (le marquis de), frère du précédent, VIII, 385.

Néron, pseudonyme du Saint Office, IX, 74.

Nerwinde (Belgique), V, 371, 427; X, 337; XII, 51.
Nesles (Seine-et-Marne), VII, 201; VIII, 83.
Nesmond (François de), évêque de Bayeux, II, 237; XIV, 456, 459. Ses scrupules sur les nominations aux cures, XIV, 452, 453. Bossuet ne nommait à aucune cure dépendante de son prieuré sans prendre l'avis de ce prélat, II, 78, 244, 365. Fr. de Nesmond et Huet, XIV, 452, et le collège de Gervais Chrétien : il est hostile à Ph. du Bois, II, 238, 239. — VIII, 536; XII, 440.
Nesmond (le président Guillaume de). Bossuet lui demande sa protection pour M. de Simony, III, 1.
Nesmond (Henri de), évêque de Montauban, puis successivement archevêque d'Albi et de Toulouse. Son mémoire sur les nouveaux catholiques, XII, 440.
Nesmond (Henri de), président au parlement de Bordeaux, XII, 440.
Nestorius, patriarche de Constantinople, I, 111, 116, 125, 134, 144; II, 434; III, 249; V, 248; VIII, 481; XI, 141. Rigueurs exercées contre lui, III, 250.
Nestoriens (les) subsistent encore, III, 248, 250, 405. — XII, 148.
Nétumières (Toussainte de Cornulier, femme de Jean Paul Hay, comtesse de), III, 508; IV, 376.
Neubourg (Philippe Guillaume de), prince palatin, III, 146.
Neufbrisach (Haut-Rhin), III, 394; VIII, 13, 100.
Neufchâteau, III, 545.
Neufchatel (Suisse), III, 519; V, 476. Sa principauté, IX, 126.
Neufchâtel-en-Bray, VI, 392.
Neufchèze (Éléonore Angélique de), VIII, 304.
Neuhaus, résidence des évêques de Paderborn, I, 288.
Neustadt (l'évêque de) et les négociations en vue de la réunion des protestants à l'Église romaine, III, 226; IV, 378, 388; V, 9, 11, 203.
Neuvaine. Conseils pour une neuvaine, VI, 402; VII, 20.
Neuville (famille de), XII, 99.
Neuville (Mlles de). Bossuet demande qu'on les enferme, XII, 102.
Nevers, VI, 62, 525; VIII, 26; XI, 245.
Nevers (Philippe Jules François Mazarini-Mancini, duc de), IV, 457; VII, 201, 207; IX, 343, 344. Ses vers sur le quiétisme; il attaque Bossuet et Rancé, VIII, 537, 539; IX, 344.
Neveu (Louis), chanoine et official de Reims, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Newcastle (Angleterre), IX, 429.
Newton ou Newtown Stewart (Irlande), III, 314.
Nicaise (l'abbé Claude), ami de Claude Drouas, II, 108; correspondant de Bossuet, II, 104; III, 105, 311; VI, 376; VII, 21; de Rancé, II, 369; de La Monnoye, III, 531; de Turettini, XIV, 489; intermédiaire entre Spon et Bossuet, II, 187; Bossuet lui demande de lui procurer des ouvrages imprimés à l'étranger, III, 105, 108, 109; VI, 376; VII, 22. Rancé lui expose ses vues sur la lecture de l'Ancien Testament, IV, 116.

Rapports de Nicaise avec Genève, III, 105. — V, 172, 420; VIII, 420; IX, 430; X, 42, 430; XI, 86; XIV, 422, 453, 483.

Nicander (N.), gentilhomme suédois, V, 202.

Nice, IV, 463; VIII, 12.

Nicée (Bithynie), IX, 62. Le premier concile de Nicée n'a rien changé à la doctrine des anciens Pères, VII, 359. Peu d'évêques d'Occident y assistaient, V, 439. Le livre de Judith et le *Pasteur* d'Hermas à ce concile, XII, 212, 229, 232; XIII, 237. — XII, 451. Le second concile de Nicée et les iconoclastes, V, 287, 288, 334; son autorité, V, 287, 288, 334; XIII, 104. — Symbole de Nicée, XIII, 380, 381.

Niceron (le P. Jean-Pierre), barnabite, IV, 91.

Nicholson (Thomas), évêque catholique d'Écosse, III, 419.

Nicodème, disciple de Jésus-Christ, XIII, 43.

Nicodème, pseudonyme de Charlas, puis de Campioni, IX, 272 et 273.

Nicolaï (Jean Aymar), Premier président de la Chambre des Comptes, IX, 35.

Nicolaïtes, III, 238.

Nicolas (Jacques, et non Jean), VII, 139; XIV, 497.

Nicolas de Cusa, XII, 211; XIII, 224; XIV, 523.

Nicolas de Lyra, XII, 246; XIII, 223.

Nicole (Pierre). Il est en dissentiment avec Diroys au sujet du formulaire, I, 248; il réfute la doctrine de la foi humaine, I, 434. Il est opposé à Arnauld sur la grâce générale, V, 409, 410; XIII, 516; Nicole et D. François Lamy, V, 411. Nicole est hostile au probabilisme en morale, II, 312, 313; il traduit en latin les *Provinciales*, II, 312; cette version réimprimée, XIII, 516. Nicole contraire à l'*Histoire critique* de R. Simon; jugement de R. Simon sur Nicole, II, 65, 72, 73; XIII, 309. Nicole blâme Rancé d'interdire aux religieuses l'Ancien Testament, IV, 116; il s'entretient sur ce sujet avec Bossuet, IV, 116, 118. Il est opposé à Rancé sur la question des études des religieux, V, 62. — Son traité *de l'Éducation d'un prince*, II, 129; son *Traité sur la comédie*, VI, 269, 285. Extraits de ses ouvrages, VII, 45. Sa spiritualité, VII, 211; ses idées sur l'oraison et sur l'abandon, VI, 66; VII, 215; sa réfutation des quiétistes, VIII, 446, 453, 473; il est accusé d'avoir altéré un passage de Mme Guyon, VIII, 473. — Bons rapports de Nicole avec Bossuet, XII, 276, 277, 298. Nicole choisit Bossuet pour reviseur de ses ouvrages, I, 437, 510. Bossuet reçoit avec joie les marques d'amitié de Nicole, IV, 372, et déclare que ses ouvrages sont un arsenal pour l'Église, IV, 374; cf. VII, 267; il s'en rapporte à la décision de Nicole pour l'annotation de certaines parties de la Bible, V, 445. Ce que Nicole dit de l'*Histoire universelle*, II, 218, 219; sur l'*Histoire des Variations*, XIV, 291, 292. — Testament de Nicole, XIV, 94. — I, 24; III, 560;

VI, 29, 51, 360; IX, 408, 502; XIV, 452.

Nicolini (François), nonce en France, porte plainte contre Ellies du Pin, V, 79.

Nicot (Jean). Son dictionnaire cité, VIII, 328.

Nieuport (Belgique), XIII, 322.

Nigeon, couvent de minimes, à Chaillot, VI, 525.

Nil (saint). Ses opuscules publiés par l'évêque de Vaison, I, 324.

Nimègue (Hollande), II, 262; VIII, 19, 125.

Nîmes, IV, 191; VI, 84; VIII, 382; XI, 479; XII, 436, 440; XIV, 455, 516.

Ninon. Voyez Lenclos.

Ninove (Belgique). Arrêt de Ninove, II, 47.

Niort (oratoriens de), XIII, 55.

Nivelon (ou Nevelon) de Cherisy, évêque de Soissons, III, 310.

Noaillé, auj. Nouaillé (Vienne), abbaye, VIII, 304.

Noailles (maison de), IX, 246, 270; X, 113, 115. Elle est hostile à la maison de Bouillon, IX, 229. — VII, 446; VIII, 66.

Noailles (Anne Jules, maréchal duc de). Bossuet lui recommande Brueys, II, 395, et le frère de l'abbé de Varès, III, 43. Il le rassure à propos des papiers qu'il lui a confiés, III, 14, 15; il le félicite du rétablissement de sa santé, III, 38, et de l'élévation de Gaston de Noailles, VII, 269. Intérêt que prend le duc au projet de réunion des protestants élaboré par Dubourdieu, III, 39. Il signale à Bossuet le Fr. Laurent, VIII, 432; IX, 26. — VI, 369; VII, 446; IX, 282, 463.

Noailles (Louise Boyer, duchesse de), VII, 446; VIII, 263, 264; IX, 438.

Noailles (Emmanuel Jules), XIII, 431.

Noailles (Gaston de), évêque de Châlons-sur-Marne. Sa nomination, VII, 269; sa sainteté, VII, 269; son sacre, VII, 405; son opposition à Mme Guyon, VI, 369; son mandement sur la mort de Bossuet, XIV, 246. Ce qu'il dit du *Télémaque*, XII, 6. — VII, 96, 104; VIII, 275; XII, 394; XIV, 493.

Noailles (Jacques, bailli de), à Civita-Vecchia, X, 194, 218. L'abbé Bossuet lui fait une visite, XIV, 343.

Noailles (Jean François, marquis de), VII, 446; X, 191.

Noailles (Louis Antoine de), évêque de Châlons, puis archevêque de Paris, II, 422. Il subit l'influence d'une fille de lord Melfort, III, 192. Il perd sa mère, VIII, 263. Il est nommé à Paris, VII, 190, 192; conservateur des privilèges de l'Université, VII, 265, 266; il reçoit le cordon bleu, IX, 91. Sa candidature à la pourpre, favorisée de Mme de Maintenon, VIII, 299; IX, 164, 229, 270, 293, 338, 339; X, 8; XIV, 505; elle détermine sa conduite, XII, 27. Il est élu à la présidence de l'assemblée de 1700, XII, 398. Harangue qu'il adresse au Roi au nom de l'assemblée de 1702, XIII, 340 à 343. Sa santé, X, 351, 450, 451, 458; XI, 402; XII, 65, 389; XIII, 349. Lettres anonymes écrites contre lui, XI,

402. Bruit fâcheux qui court sur lui à Rome, XI, 162, 163. Son éloge, par Bossuet et par le Pape, XI, 222, 294; XII, 68, 70, 324. — Lettre que lui écrit l'archevêque de Spalatro, III, 103. Noailles et Marie d'Agreda, VII, 406; VIII, 85; et d'Aguirre, VIII, 8, 19; et Bourret, XIII, 538; et Cally, XIII, 32, 33, 34; et Coulau, XIII, 144, 145, 154, 155, 181, 182; et du Pin, XIV, 474, et Faydit, VIII, 27, 28; et J. Fr. de Lescure, XIII, 39; et le P. de Latenay, IX, 141, 456; et le P. de La Tour, VIII, 33; et Madot, XII, 24, 25, 50, et Mlle Rose, XIII, 24; et Saurin, V, 496; et Sfondrati, VIII, 171; XII, 27; et l'abbé de Tourreil, XI, 41; et Vaïni, X, 386; et Valbelle, XI, 374; XII, 268. Il s'entend mal avec Godet des Marais, XIV, 95. Sa lettre sur le mariage du maire d'Angers, VII, 168. On demande son avis sur les écrits de Gerberon et de Jurieu, XII, 105. Il est consulté par l'évêque de Mâcon sur une circulaire du P. de La Chaise, XIII, 418, 465. Son jugement sur le *Télémaque*, XII, 6. — Lettres que lui écrit Mme de Maintenon, VII, 7; crédit qu'il a grâce à elle, VIII, 257. — Caractère des rapports de Noailles avec Bossuet, XIII, 409, 410; il est jaloux de Bossuet, X, 154, 190, 226; il intervient en faveur de Bossuet contre Pontchartrain, XIII, 431; il fait échouer un projet de Bossuet à l'avantage de son neveu, XIV, 74; il officie au service funèbre de Bossuet au collège de Navarre, XIV, 249. Noailles et les lettres de Bossuet à Mme Cornuau, IV, 398, 399, 404, 405, 414. Pour Bossuet, Noailles est un saint, VII, 269; il a le Saint-Esprit, VIII, 254, 263; il est nécessaire à l'Église, X, 292, 458. Bossuet lui demande sa protection pour son neveu, X, 78, 126; il recourt à lui dans l'affaire du Nouveau Testament de Trévoux, XIV, 1, 3, 19, 21; il le sollicite d'appuyer un placet en faveur de son neveu, XIV, 74. — Noailles et l'aventure de l'abbé Bossuet, IX, 244, 451, 452, 453. Il le défend contre le cardinal de Bouillon, XI, 302. L'abbé se défie de lui, XI, 83; il lui recommande la candidature du P. Serrani, XI, 108. Insinuations de l'abbé Bossuet contre Noailles, X, 262, 288. — Visites pastorales de Noailles, X, 25, 372, 393, 434. Noailles et le prieuré de Torcy, X, 18, 19, 41, 217. Il prend Couet pour grand vicaire, XIV, 94. Mémoire qu'il doit composer sur le mariage des nouveaux catholiques, VI, 566. Son ordonnance sur la préparation aux ordres, VIII, 59. Bossuet l'engage à faire examiner des thèses soutenues chez les religieux, VIII, 326, 327, et correspond avec lui au sujet des thèses soutenues chez les Jésuites, XII, 160; XIV, 425. — Noailles n'a rien retranché aux litanies, XI, 436; son édition de l'office de la Vierge, VII, 383, 384; XIV, 517.

Il est invité par Bossuet à soutenir la doctrine de saint Au-

gustin, XII, 53. Noailles et la préface de l'édition bénédictine de saint Augustin, XIII, 70, 71, 75. Sa doctrine de la grâce, X, 437. Son ordonnance sur la grâce, VIII, 52, 55, 69, 70, 71, 74, 75, 87, 94, 95, 97, 99, 104, 105, 106, 111, 325; XI, 130, composée en partie par Bossuet, VIII, 55; remise à Casanate, VIII, 54, 56; à La Broue, VIII, 52, 56; à Noris, VIII, 52; elle est louée par Bossuet, VIII, 55, 56. Noailles en attend de Rome un bref approbatoire, VIII, 253, 257. Il reçoit un bref, VIII, 368.

Il est accusé de jansénisme pour avoir approuvé les *Réflexions morales* de Quesnel, XI, 129, 130. Noailles et le « fantôme du jansénisme », XII, 288; et les jansénistes, XII, 298. Il a communication de la lettre de l'abbé d'Ambez, XII, 300. Il est attaqué dans le *Problème*, XI, 129, 130, 131, 185. Son rôle à l'assemblée de 1700, XII, 398; XIV, 426; il en publie les censures, XII, 362. Son ordonnance sur le *Cas de conscience*, XIV, 204. Il publie la lettre de Bossuet aux religieuses de Port-Royal, I, 129 à 131; lettre que lui adressent ces religieuses à ce sujet, I, 129, 433 à 440.

Noailles et le Nouveau Testament de Trévoux, IX, 375; XIII, 324 et suiv.; 344, 340, 341. Il est excité par Bossuet contre R. Simon, XIII, 344; XIV, 431 Son ordonnance contre le Nouveau Testament de Trévoux, XIII, 297, 344, 406 et suiv., 412, 416, 419; XIV, 5, 7, 8, 165, 171 et suiv., 178. Ses plaintes au Chancelier, XIII, 355. Ses négociations pendant le différend de Bossuet avec Pontchartrain, XIV, 18, 19, 22.

Noailles indulgent pour Mme Guyon, VIII, 487; il lui envoie Pirot, VIII, 461, 462. Noailles aux conférences d'Issy, VIII, 130, 131; et les articles d'Issy, VIII, 483. Il avait approuvé les *Maximes des saints*, VIII, 376, 398, 418; ce qu'il dit de ce livre et de sa publication, VIII, 134, 149. Ses négociations avec Fénelon, VII, 36; VIII, 303, 377; leur échec, VIII, 535. Noailles redoutable par son crédit auprès de Mme de Maintenon, VIII, 257. Fénelon cherche à le détacher de Bossuet, VIII, 224, et use de ménagements envers lui, VIII, 364, 365; X, 409. Dispositions modérées de Noailles dans la querelle du quiétisme, VIII, 275, 276; IX, 4, 5; X, 228; il est peu disposé à écrire contre Fénelon, X, 1, 2, 82, 83; Bossuet le stimule et le contraint, VIII, 267, 279, 280, 292; il le met en garde contre les cambrésiens, X, 39, 40. Noailles communique à Bossuet un écrit confidentiel de Fénelon, VIII, 246, 274; il consulte des docteurs sur les *Maximes des saints*, VIII, 304, 312. Son *Instruction pastorale* sur le quiétisme, VIII, 362, 367, 373, 391, 466, 467, 507, 510, 529; IX, 267, 282; elle est mise en latin, XI, 288; jugée par Bossuet, IX, 3, 4, 5. Noailles en

est-il l'auteur? IX, 156. Propos que lui prêtent les cambrésiens, IX, 163. Il approuve les *États d'oraison*, VIII, 507, et projette d'écrire contre les *Maximes*, VIII, 536, 538. Ses ordonnances, VIII, 432, 515. Il demande à Louis XIV d'empêcher Fénelon d'écrire, VIII, 517. Sa *Réponse aux quatre lettres de M. de Cambrai*, IX, 298, 336, 339, 366, 368, 371, 376; X, 19, 20, 25, 70, 71, 78. Il promet contre Fénelon des actes qui étonneront, IX, 459. Réponse confidentielle que lui adresse Fénelon, X, 148, 155, 157, 158; Bossuet lui demande de la réfuter, X, 160. Les notes de Noailles sur la *Réponse à la Relation*, jugées très faibles et inutilisables, X, 252, 293, 322, 442. Ce que dit Noailles sur la confession prétendue de Fénelon à Bossuet, X, 321. Effet de sa réponse à Fénelon, X, 368, 374, 383. Projet d'écrit contre Fénelon, X, 396. Noailles demande que Rome se presse sans rien précipiter, IX, 465; projet qu'il propose, X, 8. Ses menaces contre Rome, X, 68, 384, 385, 395, 484; il veut intimider Rome, XI, 222, 439, 440. Noailles et la censure des docteurs de Paris; il la fait prendre en bonne part à Rome, X, 253, 254, 255, 296; XI, 402; lettre qu'il écrit au nonce à ce sujet, X, 253, 254, 255, 256, 257, 258. Plaintes qu'il portera à la Cour contre le cardinal de Bouillon, XI, 18; cf. X, 386, 433. Il voit le journal du Saint Office frauduleusement obtenu par l'abbé Bossuet, XI, 127. Il approuve les dispositions du duc de Beauvillier, X, 371. Son manège déplaît à l'abbé Bossuet, XI, 82. Il est attaqué par les jésuites, XI, 61; ce qu'il dit d'eux, X, 386. — Noailles et le décret condamnant Fénelon, XI, 440; il travaille à suppléer aux défauts de ce bref, XI, 449, 450. Noailles et les assemblées provinciales, XI, 492; à l'assemblée de la province de Paris, XII, 43. Il rend compte à la Cour d'une lettre de l'abbé Bossuet, ainsi que de l'assemblée de Cambrai, XII, 30. Il est jugé insuffisant dans l'affaire des *Maximes des saints*, XI, 14. Sa correspondance, au cours de cette affaire, avec Phelipeaux, VIII, 309; XI, 151, 152, 194; avec le P. Roslet, IX, 198; XI, 414. Lettres qu'il reçoit de l'abbé Bossuet, IX, 192, 193, 281, 284; X, 155, 193, 208, 209, 374, 379, 387, 390, 397, 409, 414, 417, 425, 435, 443, 455, 457; XI, 67, 125, 139, 165, 172, 190, 192, 193, 197, 205, 241, 263, 287. Lettres qu'il adresse à l'abbé Bossuet, IX, 290, 461, 462; X, 30, 130, 268, 368, 373, 384, 385, 393, 395, 396, 414, 424, 429, 433, 434; 442, 450, 460, 463. — III, 39; IV, 37, 227; V, 231; VI, 362, 367, 368; VII, 23, 24, 25, 26, 75, 206, 405; VIII, 126, 127, 140, 145, 146, 197, 238, 241, 245, 259, 270, 274, 290, 292, 308, 312, 321, 329, 386, 387, 394, 398, 410, 416, 423, 480, 483, 515, 537; IX, 21,

23, 30, 36, 41, 73, 80, 90, 93, 113, 119, 125, 128, 139, 152, 168, 173, 180, 186, 187, 204, 238, 241, 252, 257, 262, 267, 270, 273, 278, 284, 288, 289, 298, 299, 339, 343, 344, 348, 354, 361, 377, 380, 433, 451, 488; X, 50, 83, 85, 131, 132, 165, 184, 188, 193, 196, 202, 208, 209, 229, 250, 273, 316, 322, 337, 353, 354, 359, 380, 392, 396, 401, 429, 484; XI, 21, 28, 55, 62, 63, 103, 138, 141, 143, 153, 177, 185, 187, 193, 195, 209, 216, 219, 242, 243, 248, 249, 262, 267, 276, 290, 292, 299, 309, 320, 331, 333, 337, 339, 359, 370, 382, 437, 472; XII, 85, 342, 361, 396, 399; XIV, 28, 341, 436, 437, 438, 492, 510.

Noailles (Marie-Thérèse de), marquise de La Vallière, IX, 463.

Noblesse. Quel cas on en doit faire dans les monastères, VI, 154; VII, 64, 65, 127; XIV, 265, 266. Voyez Naissance.

Noblet (Charles), secrétaire du Roi, VIII, 314.

Noblet (Charles François), secrétaire du cardinal de Janson, etc., VIII, 97, 314, 317; X, 262, 293; XI, 16; XII, 11.

Noblet (Gertrude), XIII, 3.

Noblet d'Auvilliers (le P. Jean François), oratorien et curé, IV, 358; VII, 471.

Noblin (Guillaume), chanoine de Meaux, VIII, 48; XIV, 303.

Nodus prædestinationis dissolutus, ouvrage de Sfondrati. Voyez Sfondrati.

Noé, III, 370.

Noëfort, prieuré, à Meaux, IV, 84.

Noël. Exercice pour cette fête, V, 276 à 279. Les trois messes de ce jour, V, 281. Sermons pour cette fête en 1692 et 1693, V, 276 à 279; VI, 106.

Noelle (Sœur), institutrice à Faremoutiers, XII, 381.

Nogaret (Marie-Madeleine Agnès de Gontaut-Biron, dame de), VIII, 62.

Nogent-le-Rotrou, III, 457.

Nogent-sur-Seine, III, 171; XIII, 44; XIV, 472.

Nogentel (Jacques de), vicomte de Trolly, III, 275.

Nogentel (Marie de), fille du précédent, III, 275.

Noguier (David), ministre, écrit contre l'*Exposition*, etc., I, 291, 388; II, 179; XIV, 449, 455.

Nointel (Louis Béchameil, marquis de), beau-père du marquis de Louville, VI, 379.

Noirmoutier (Antoine François de La Trémoille, duc de). Paquet qui lui est remis, IX, 251; XI, 21.

Noirmoutier (Louis de La Trémoille, duc de) et Renée Julie Aubery, sa femme, IV, 490; VIII, 66, 268.

Noirot (Charles), prêtre de Seurre, XI, 385, 387.

Noisy-le-Roi (Seine-et-Oise), VII, 311; VIII, 493.

Noizette (Antoine), V, 101.

Nole (Italie), fête qu'on y célébrait en l'honneur de saint Paulin, III, 131. Saint Paulin, évêque de cette ville, III, 269. — III, 269, 511.

Nolet (Gaspard Claude), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Nolongue, écart de Jouarre (Seine-et-Marne). Château, etc., V, 98, 101, 103; VIII, 41.
Nonancourt (Eure), III, 521; XIII, 28.
Nonce en France (Marc Delfini), évêque de Brescia, X, 229. Considération dont il jouit, VIII, 19, 368. Il intervient en faveur de Marie d'Agreda, VII, 445. Audience qu'il a du Roi, VIII, 322. Delfini et l'ordonnance de Noailles sur la grâce, VIII, 74, 75. Dîner que lui donne l'archevêque de Reims, VIII, 19; festin auquel il invite Bossuet et d'autres prélats, VIII, 368. Il désire être cardinal, VIII, 317, 322; il reçoit enfin le chapeau, XI, 246. — Il est mal disposé à l'égard de Fénelon, VIII, 317, 322, 535. Il proteste de son impartialité, XI, 101, 102. Il est favorable aux bossuétistes, VIII, 385; X, 257; son caractère leur est utile, X, 253; sa bienveillance pour l'abbé Bossuet, X, 276, 277. Delfini et l'aventure de cet abbé, IX, 278. Services qu'il rend aux bossuétistes, IX, 295; X, 125, 293; obligations qu'ils lui ont, XI, 289, 325, 444; XII, 5, 42. Instances des bossuétistes auprès de lui, IX, 52, 205, 235, 269, 281, 347, 349, 350; X, 3, 9, 204, 208, 211, 260, 396, 419, 420. Il communique à Rome tout ce qu'il sait, XI, 105; ses lettres sont lues au Saint Office, X, 419; il envoie au Pape les lettres écrites par Rancé contre Fénelon, VIII, 536; il a vu l'original du mémoire confidentiel de Fénelon, X, 3, 7. Le nonce et la censure des docteurs de Paris, X, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 294, 296, 297; XI, 29, 112; lettre que Fénelon lui écrit à ce sujet, XI, 101, 112, 128. Fénelon lui communique sa *Réponse aux Remarques*, XI, 2. Ce que le nonce dit d'un écrit de Fénelon, XI, 129. Lettres qu'il échange avec l'abbé Bossuet, XI, 107. Instances qu'il fait à Rome au nom du Roi, X, 258, 433. Il n'approuvait pas que Bossuet répondît davantage à Fénelon; raison que l'évêque de Meaux lui représenta, XI, 1, 111, 321, 322. Il remet à Louis XIV le bref condamnant Fénelon, XII, 400. Il avait promis une bulle, XI, 233. Il demande à Bossuet de ne plus écrire, XI, 272, 273; il veut accommoder Bossuet et Fénelon, XI, 303. — Bruit de son rappel, XI, 354, 355; XII, 45. — VII, 439; VIII, 19, 270, 291, 292, 308, 309, 310, 311, 319, 329, 330, 344, 347, 368, 369, 373, 423, 428, 437, 520, 521, 522; IX, 18, 118, 130, 147, 154, 158, 187, 188, 197, 198, 201, 214, 216, 217, 219, 244, 249, 265, 267, 269, 301, 358, 361, 366, 367, 369, 378, 487, 496; X, 71, 73, 78, 79, 98, 144, 172, 173, 274, 275, 276, 281, 284, 331, 335, 389, 394, 417, 428, 433; XI, 96, 97, 124, 194, 214, 241, 259, 261, 268, 270, 271, 292, 294, 322, 328, 330, 333, 352, 354, 368, 369, 411. — Voyez aussi Nicolini et Ranucci.

Norbert (Pierre Parisot, dit le P.), capucin, XIII, 246.
Norfolk (Henri Howard, duc de), V, 534.
Norfolk (Thomas Philippe Howard, cardinal de), et la déclaration de Jacques II, V, 534. — III, 159; XIV, 512.
Noris (Henri), religieux augustin et cardinal, correspondant de Thoynard, XIV, 449. Ses travaux, I, 323, 324; son *Historia pelagiana*; son apologie, VII, 407, 412, 423; VIII, 95. Il combat le prédéterminisme et le molinisme, VIII, 95. Noris et les jésuites, IX, 162, et les cérémonies chinoises, XI, 330, 358; il attaque le P. Adam, jésuite, I, 464. Noris et Gerberon, VII, 412; et Sfondrati, VIII, 230. Noris et la doctrine de saint Augustin, VIII, 52, 53; et l'ordonnance de Noailles sur la grâce, VIII, 52, 56, 94, 95, 96, 98, 100, 104, 111; sur la *Défense de l'Église romaine* par Quesnel, VIII, 95. Noris qualifié de Père de l'Église, VIII, 53; il mécontente l'archevêque de Reims en ne lui accusant pas réception de son Ordonnance, IX, 432, 444, 447, 448. — Noris et la cour de Florence, VIII, 34, 35; avances que lui fait Bossuet, VIII, 34, 35. Il aide de ses conseils l'abbé Bossuet, IX, 17. Lettres que cet abbé demande qu'on lui écrive, IX, 162; démarches faites auprès de lui par l'abbé Bossuet, X, 138, 163, 238. Noris contre les *Maximes des Saints*, VIII, 420; IX, 159, 163, 186; X, 171; ce qu'il pense qu'on doit faire de Fénelon, IX, 139. Il n'estime pas le sacriste, IX, 167; il assiste à l'abjuration de Paolo, X, 333. Ce qu'il dit de la réponse de Fénelon à l'évêque de Chartres, X, 441. Son projet pour abréger l'affaire des *Maximes*, X, 11; XIV, 340. Noris et la rédaction du bref de condamnation, XI, 120, 175, 186, 187, 238, 307, 424, 429, 434; incident entre lui et Bouillon, XI, 162. Noris attribue à Albani les adoucissements apportés à la condamnation de Fénelon, XI, 296, 297. Sa faiblesse; il s'est montré « Pantalon », XI, 238. — VII, 428, 441; VIII, 148, 158, 238, 321, 327, 341, 428, 435; IX, 10, 38, 40, 46, 62, 63, 88, 139, 142, 156, 157, 179, 221, 222, 224, 225, 230, 234, 240, 243, 261, 265, 269, 275, 280, 285, 300, 301, 303, 342, 345, 346, 351, 352, 464; X, 13, 15, 36, 72, 85, 87, 117, 205, 212, 238, 249, 261, 272, 279, 294, 318, 319, 332, 402, 427, 444, 455, 457; XI, 14, 22, 38, 39, 58, 92, 95, 102, 105, 117, 161, 172, 184, 186, 187, 229, 234, 239, 295, 405, 430; XII, 11; XIV, 511.
Normande (M. de), VIII, 445.
Normandie. Voyage de Bossuet en cette province, II, 317. Voyez Trappe.
Norris (John). Sur l'amour de Dieu, IX, 429.
Notre-Dame, de Meaux, abbaye, III, 94, 340; IV, 26; VI, 232, 243, 251, 255, 256.
Notre-Dame, de Soissons, abbaye,

VI, 89, 111, 115, 116, 119, 120. Voyez Fiesque.

Notre-Dame (cloître), à Paris, VI, 6.

Notre-Dame (congrégation), à Coulommiers, II, 239; III, 59, 60.

Notre-Dame-des-Anges, XIII, 20.

Notre-Dame, de Vertus, abbaye (Marne), II, 90; VII, 125; XIV, 453.

Notre-Dame-des-Vertus, maison des oratoriens, à Aubervilliers, près de Paris, XIV, 48.

Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare (ordre de). Voyez Mont-Carmel.

Notre-Dame du Thil (Oise), paroisse dépendant de Saint-Lucien, XIII, 203.

Nouaillé. Voyez Noaillé.

Nouet (Claude), avocat, XIII, 218.

Nouet (Guy), dit Nouet le jeune, avocat, IV, 486; V, 140, 159, 517; VII, 466, 467; XIII, 218.

Nouet (le P. Jacques), jésuite, XIII, 218.

Nouet (Jean-Jacques), conseiller au Parlement, XIII, 218.

Nourry (Jean), curé de Bannost, V, 221.

Nouveau Testament de Mons. Ce que Bossuet y trouvait à blâmer; ce qu'il pensait de la condamnation de cette version, I, 333 à 335. — IV, 123.

Nouveau Testament de Trévoux, IX, 375; XIII, 296 et suiv.; 325 et suiv.; 355 et suiv.; XIV, 431. Ordonnance de Noailles prohibant cette version, XIII, 297; remarques de Bossuet, XIII, 324 et suiv., 333, 337, 348. Observations de Malézieu, XIII, 336 et suiv. Négociations et remarques de Bertin, XIII, 355 et suiv. Difficultés entre Bossuet et Pontchartrain à l'occasion de la condamnation de cette version, XIV, 1 à 29. Lettre de Capperonnier à son sujet, XIV, 38.

Nouveauté (la) est blâmable en théologie, III, 375.

Nouveaux catholiques. Livres qu'on leur distribue, XIV, 11, 12. Déclarations royales à leur sujet, IX, 146, 331, 335. Leurs mariages, XII, 176, 177, 426, 427, 459; XIII, 15, 16, 17; règlements pour l'éducation de leurs enfants, III, 224, 444; XIII, 18. Leurs dispositions, IX, 318, 319; XII, 440, 441, 442; leur conduite, XII, 169, 171, 172. Bossuet signale leurs mouvements, III, 514; leurs assemblées clandestines, III, 515; mesures prises contre eux, III, 515, 516, 518, 519. Bossuet intercède pour eux, III, 517, 518; et prêche contre eux, III, 519. Conduite à tenir envers eux, X, 357 à 367; manière de les traiter, XII, 269; mesures à prendre contre eux, XII, 460; scrupules de Bossuet, XII, 318, 319. Louis XIV et les nouveaux catholiques, IX, 319, 320, 322, 323, 326, 327, 328, 329, 331. Procédés de Basville, IX, 311 à 334; XII, 175; procédés de Legendre, XII, 169, 175, 176, 178, 181 et suiv. Les nouveaux catholiques et leur assistance à la messe, XII, 169, 176, 177, 178, 182, 183; s'il faut user de contrainte pour les y résoudre; XII, 343 et suiv., 365 et suiv.

428, 437, 440; IX, 311 à 334; XIII, 6 et suiv., 21 à 23; sentiments de Basville, de La Broue et de Nesmond à ce sujet; XII, 344 et suiv., 440 et suiv. Idées de Bossuet discutées par l'évêque de Rieux, XIII, 466 et suiv., par celui de Mirepoix, XIII, 472 et suiv., et par celui de Condom, XII, 477. Défense d'user de contrainte, XII, 356, 363. — Nouveaux catholiques du diocèse de Meaux; mémoire de Bossuet, XII, 95, avec la réponse, XII, 102, 174. — Documents, XIII, 466 à 479. — X, 105; XI, 166. Voyez Réunis.

Nouvelles catholiques de Paris. Fénelon directeur de cette maison, III, 102.

Nouvelles conjectures sur la pesanteur, ouvrage de Varignon dédié à Bossuet, IV, 91.

Nouvelles de la République des lettres, III, 390; V, 477, 478.

Novare (Italie), XIII, 385.

Novat (hérésiarque), XIII, 372.

Novatien (antipape et hérésiarque), XII, 152; XIII, 259, 372.

Novatiens, disciples de Novat, XII, 148.

Novelles (les), XII, 455.

Novices. Bossuet, pour assurer la liberté du vote, veut que leur admission ait lieu au scrutin secret, VII, 9, 12 et 13. Conseils pour leur admission, VII, 27, 57, 58; pour leur direction, VI, 511; VII, 5, 6, 12, 13, 14, 27, 64, 65, 67, 125, 130; leur réception, VII, 173, 281, 282, 289; VIII, 183. Bossuet n'entrait pas volontiers dans leur examen, VI, 385. Les novices de Jouarre, VII, 8, 9. Sur l'emploi de maîtresse des novices, VII, 282.

Novion (Marthe Agnès Potier de), femme La Briffe, XII, 159.

Nowel (Alexandre), doyen de Saint-Paul de Londres, III, 438.

Noyé ou Noyer, banquier à Paris, VII, 463, 467, 468, 469, 470.

Noyelle (le P. Charles de), général des jésuites, et les cérémonies chinoises, III, 147. — VI, 32.

Noyer (Marie de), dame d'Hérouville, IV, 467.

Noyers (Yonne), V, 165.

Noyon. L'évêque écrit contre les quiétistes, VIII, 294, 295; sa lettre appréciée par Leibniz, IX, 424. L'évêque cité sur le cardinal de Coislin, VIII, 314. — V, 522; VIII, 5, 496; X, 190; XI, 282; XII, 333; XIII, 50, 541; XIV, 467.

Nucci. Voyez Nuzzi.

Nueil-sous-Faye-la-Vineuse (Vienne), XIV, 460.

Nuit. Usage qu'en faisait Bossuet, IV, 338, 442.

Nully (Jacques de), chanoine de Beauvais, IV, 132.

Nuñez (le P. Dominique), jésuite, auteur de la *Regula honeste vivendi,* abrégé du livre du P. Thyrso Gonzalez, VIII, 175.

Nu-pieds (les), XIII, 414.

Nuzzi (Ferdinand, cardinal), IX, 121, 122, 370; X, 8.

Nyellé (Anne de), mère de Boileau, XIV, 412.

Nyons, V, 477.

O

O (Pierre de Montagu, marquis d'), III, 319.
O (Marie-Anne de La Vergne de Guilleragues, marquise d'), VIII, 62.
O (les) de l'Avent, VII, 263.
Oates (Titus), III, 292.
Obéissance (l'), II, 354, 355; IV, 332, 354, 367; V, 384; VI, 105; VII, 431, 432, 433; VIII, 117. Avis de Bossuet et de Fénelon, XIII, 79. L'obéissance vaut mieux que les oraisons, IV, 255; elle est le seul remède aux peines intérieures, IV, 126; VI, 478; elle supplée à tout, VI, 104. Obéissance par amour, IV, 328; obéissance à la règle, IV, 41 à 44; aux ministres de Dieu, IV, 126; au directeur, V, 222, 235; VII, 324; au médecin, VII, 404.
Obermüllen (duché de Bade), IV, 121.
Objat (Corrèze), VIII, 92, 108.
Obrecht (Georges), III, 202; V, 193.
Obrecht (Jean Henri), III, 203.
Obrecht (Ulrich). Sa famille, ses rapports avec Bossuet, sa conversion, III, 202. Comment il procède en discutant avec les luthériens, V, 161. Il est brouillé avec Hennequin, XIV, 466. Bossuet lui demande des livres et des documents, III, 203, 231; V, 169, 170. Renseignements qu'il fournit à Bossuet, III, 395; V, 160 à 163, 192 à 195. Les lettres de Bossuet à Obrecht, XIV, 443.
Observationes in librum Francisci de Perea. Auteur de cet ouvrage, XIV, 356.
Ocquerre (Seine-et-Marne), VII, 134.
O'Croully (Marianus), agent de Jacques II, III, 422.
Odensee (Fionie, Danemark), XII, 100.
Odescalchi (Livio), IX, 274.
Odile (le P.), récollet, VII, 499.
Odyssée (l'), VII, 412.
Œcumenius, VII, 118.
Œdipe, roi de Thèbes, III, 137.
Office (l') *romain* comparé à celui de saint Benoît, IV, 13.
Office de la sainte Vierge, VII, 383, 384; XIV, 517.
Ogier de Baulny (M.). Communication faite par lui, II, 489.
Oisé, auj. Oizé (Sarthe), VI, 525.
Oisillier (Anne d'), XII, 302.
Olbreuze (Alexandre Desmier d'), IV, 303.
Oléron (l'île d'), VI, 6; IX, 466.
Olier (Jean-Jacques), supérieur de Saint-Sulpice, VII, 309, et Gondrin d'Antin, futur archevêque de Sens, XII, 292. Sur le pur amour et sur l'enfer, VII, 333, 336. — IV, 27; VI, 51; VII, 45; XIII, 76.
Olin (Pierre), chanoine de Meaux, X, 9.
Olivet (l'abbé d'), corrigé, XIV, 492. Il a publié un fragment de discours de Bossuet, II, 142, 412. — I, 296; XI, 258.
Ombre de Scarron (l'), XI, 258.
Onction (l'), VI, 7, 8, 460, 466, 469. L'onction divine, VII, 2.
Ondedei (Joseph Zongo), évêque de Fréjus, IX, 441; X, 113.
Ondoiement (l') des enfants. Bossuet y est opposé, VI, 249.

Onesimus, correspondant de Méliton, XII, 228.
Onkelos, XIV, 130, 131.
Opéras, VI, 260, 261. Opéras spirituels, VIII, 478.
Opiniâtreté (l'). Ses causes; ses remèdes, IV, 63.
Opstraet (Jean), disgracié par Precipiano, XIII, 496, 497. — XIV, 428.
Optat de Milève (saint), XII, 443.
Orage essuyé par Bossuet, V, 401, 404.
Oraison (l'). Notes de Bossuet, IV, 377. Notions, conseils et explications sur l'oraison, IV, 111 à 114; V, 465; VI, 52 et suiv., 96, 97, 114, 115, 205, 223, 394, 502, 503; VII, 56, 66, 433; VIII, 270, 271; XIII, 44. — Différentes espèces d'oraison : VII, 90, 99; oraison méthodique, V, 146; de pure foi, VI, 53, 65, 443 à 447; de présence, VI, 66; d'amour, VI, 66; passive, VI, 378; VII, 326, 342 à 345, 347, 395; de quiétude, VII, 162; IX, 408; d'admiration, VII, 299; de simplicité, VII, 279; active et passive, VII, 435; XII, 91; de patience, XII, 197. L'oraison en Jésus-Christ, VI, 97, 98. — Il est inutile de savoir en quel état d'oraison on est, VII, 366, 367. — Le principe de l'oraison est la foi, VI, 443. Le progrès spirituel est une preuve de sa bonté, VII, 323, 324. Ne pas trop s'y observer et n'en parler pas trop, VI, 115, 455. Il vaut mieux ne pas écrire ses oraisons, IV, 114. — Les actes dans l'oraison, XII, 192 et suiv., 197; l'attrait, VI, 56; la présence de Dieu, VI, 65, 66, 68, 69; le raisonnement, VI, 66; le recueillement, VI, 53. — L'oraison n'est pas mise en péril par Bossuet, VIII, 528, 529. Méthode d'oraison dans les premiers siècles de l'Église, IX, 399 à 402. — Dieu, suivant Mme Guyon, veut établir son règne par l'oraison, VI, 144. Elle promet de ne plus écrire sur l'oraison, VI, 194, 196. — Bossuet redresse une personne sur son oraison, XII, 91. — Oraisons jaculatoires, VII, 317.
Oraisons funèbres : de la reine d'Angleterre, II, 163; de Madame, I, 202; II, 330; de la Reine par Bossuet, II, 368, 370, par le chanoine Bobé, II, 390, par l'abbé des Alleurs, II, 193; de Mme de Fontevrault, par l'abbé Anselme, VII, 207. — Bossuet envoie à M. Maisne des oraisons funèbres, II, 330. — IX, 125, 171, 444.
Orange. Concile tenu en cette ville, XIII, 41. Principauté de ce nom, IX, 146.
Orange (Guillaume, prince d'). Ses préparatifs de guerre, III, 526, 528; ses succès, III, 533. Faux bruit de sa mort, IV, 97. Guerre qu'il fait à la France, VII, 411, 423, 440, 441, 445. Représentations faites à Rome par ses amis à propos du jubilé des catholiques anglais, XI, 122, 123, 426. — III, 210; IV, 1, 133, 455; V, 151; VII, 411; VIII, 11, 16, 35, 46, 261; XI, 107, 123, 426; XIV, 295, 296, 301.
Oratoire (congrégation de l').

Bossuet assure qu'elle ne sera pas compromise du fait de R. Simon, II, 65. — XIV, 445, 460. Institution, ou noviciat de l'Oratoire, XII, 20; XIV, 467.
Oratoriens. Mission qu'ils donnent à Claye, III, 222, 223, 224; à Jouarre, XIII, 291.
Ordinaire (l') de Rome, courrier. Ses départs, II, 294.
Ordinations anglicanes, III, 115.
Ordonnance de Blois, VII, 454; XIII, 434; XIV, 9.
Ordonnance d'Orléans, XIV, 10.
Ordonnance de visite, II, 354.
Ordonnances de Bossuet et de Noailles contre les quiétistes, VII, 169, 170, 184, 189, 190, 506, 509.
Ordonnances des évêques. En quoi elles sont sujettes à l'appel, V, 122, 123.
Ordres romains (les), III, 311, 317.
Orelli (Jean Conrad d'), éditeur de Sanchoniaton, XIII, 151.
Organistes, V, 235.
Orgueil (sur l'), VII, 273.
Origène. Il peut être lu aujourd'hui, IV, 305, 306. Il est taxé d'obscurité par Ellies du Pin, V, 452. — Origène contre Celse, II, 13, 14. Ses *Hexaples*, etc., XIII, 361. Origène et *le Pasteur*, XIII, 139; et les sibylles, XIII, 172; et le canon des Écritures, XII, 212, 221, 226, 228; XIII, 228; sur les livres deutéro-canoniques, XIII, 109, 117, — IX, 436; XI, 482; XII, 131.
Origny-Sainte-Benoîte (Aisne), abbaye, V, 321.
Orléans pendant la minorité de Louis XIV, III, 241. Recherches à faire chez les notaires, XIII, 72. L'Ordonnance d'Orléans, XIV, 10. — III, 508, 509; IV, 33, 281; V, 220; VI, 537; VII, 529; VIII, 190, 291; IX, 271; X, 29; XI, 141; XII, 446; XIV, 481.
Orléans (Anne-Marie d'), duchesse de Savoie, VIII, 11.
Orléans (Charlotte Élisabeth de Bavière, duchesse d') en procès avec l'Électeur palatin, XIV, 519. — X, 192.
Orléans (Élisabeth d'), duchesse de Guise et d'Alençon, III, 326.
Orléans (Élisabeth Charlotte d'), duchesse de Lorraine, X, 192.
Orléans (Gaston, duc d'), III, 448, 453.
Orléans (Jean-Louis Charles, abbé d'), IX, 126.
Orléans (Henriette Anne d'Angleterre, duchesse d'), récit de sa mort, son oraison funèbre, I, 199 à 202.
Orléans (Madeleine d'), abbesse de Faremoutiers, III, 111.
Orléans (Marguerite de Lorraine, duchesse d'), III, 448.
Orléans (Marie d'), duchesse de Nemours, IX, 126.
Orléans (Philippe, duc d'), I, 200, 201; V, 231; VIII, 11; X, 192; XII, 83.
Ormesson (famille d'), XIV, 469.
Ormesson (Antoine François de Paule Le Fèvre d'), maître des requêtes, etc., III, 440 (cf. XIV, 469); IV, 133; XIII, 261.
Ormesson (l'abbé Claude François de Paule Le Fèvre d'), vicaire général de Beauvais. Bossuet lui écrit, XIV, 431, 469. — XIII, 261, 264, 283, 286, 302, 352.
Ormesson (Françoise Le Fèvre d'),

abbesse du Pont-aux-Dames, XIII, 261.
Ormesson (Olivier Le Fèvre d'), maître des requêtes, XIII, 261.
Ormesson d'Amboile (André Le Fèvre d'), maître des requêtes, et les fils de Cordemoy, III, 540. — III, 22, 30.
Ornans (Doubs), IX, 408.
Orose (Paul), VIII, 18.
Orsay (Marguerite Boucher d'), VIII, 504.
Orsini (Pierre François), dominicain, puis pape sous le nom de Benoît XIII, VIII, 412.
Orta (États de l'Église), IX, 121.
Orte (Anne d'), baronne de Courcelles, I, 466.
Orval (Luxembourg), abbaye, lieu de retraite de M. de Pontchâteau, I, 496.
Orvieto (États de l'Église), IX, 122; XI, 246.
Osma (Vieille-Castille), IX, 64.
Osnabrück (Hanovre), XIII, 221.
Osnabrück (Ernest Auguste d'), 5, 542.
Ossat (Arnaud, cardinal d') négocie à Rome l'absolution de Henri IV, VI, 35.
Osseville (M. le comte d'), VII, 36.
Ostie (États de l'Église), VIII, 69; IX, 225, 226; XI, 24, 264; XII, 77.
Ostorodus (Christophe), IV, 261.
Othis (Seine-et-Marne), XIV, 399.
Ottoboni (Pierre), pape sous le nom d'Alexandre VIII, X, 287; XII, 291.
Ottoboni (Pierre, cardinal), VIII, 397. Ses liaisons avec les protestants anglais, XI, 123; oratorio donné par lui, XI, 87, 138. Son théologien veut être évêque, X, 350; XI, 5. « Innocent artifice » dont usent l'abbé Bossuet et Poussin pour l'attacher à leur parti, X, 251. Entretiens de l'abbé Bossuet avec Ottoboni et le théologien de celui-ci, X, 286; XI, 23, 38. Ottoboni tient une réunion de théologiens, qui se prononcent contre les *Maximes des saints*, XI, 24. Il est gagné par le cardinal de Bouillon, XI, 5. Il biaise sur le sens des *Maximes* sans approuver la doctrine de ce livre, XI, 28; c'est moins que rien, XI, 53. Il parle contre les *Maximes*, XI, 103, 122; l'abbé ne change pas d'avis pour cela sur lui, XI, 122, 138, 426. Ottoboni et la distinction des sens des propositions examinées, XI, 404. Il a « bien fait », à la fin, XI, 238. Il a été piqué par la hauteur du cardinal de Bouillon, XI, 238. — IX, 264, 299, 343, 351; X, 221, 332, 334, 344, 350, 416, 427, 430, 458; XI, 14, 22, 39, 52, 58, 61, 92, 95, 102, 161, 172, 188, 198, 327, 356, 405, 421; XIV, 507.
Oudenarde (Belgique), IV, 184; IX, 134; XII, 158.
Oudin (le P. François), jésuite, XIV, 75, 101.
Ouen (saint), archevêque de Rouen, VIII, 478.
Ourscamp (Aisne), abbaye, XIII, 487.
Outarville (Loiret), VII, 268.
Outarville (Charlotte Frétart d'), VII, 268.
Ovide, II, 4, 20. Ses œuvres données en présent par Bossuet, III, 66.

Over-Yssel, province de Hollande, II, 262.
Oxford, III, 509, 513; IV, 25. Université, III, 433; Collège de *Corpus Christi*, XII, 207.
Ozanne (Christophe), empirique, VIII, 72. Voyez Chaudrez.
Ozanne (Jacques), VIII, 72.
Ozenne (Charles), supérieur des Lazaristes de Varsovie, I, 22.

P

P. *** (Mme de), V, 299.
P. *** (le P.), IV, 217.
Pacat ou Pacatus, III, 129, 130.
Pacien (saint), VIII, 18.
Paderborn (Westphalie), III, 302; XIV, 449. L'évêque de Paderborn; voyez Fürstenberg.
Padoue (Vénétie), XII, 77. Université, VIII, 402, 408.
Pageau (René), avocat, prête de l'argent à Mlle de Mauléon sous la caution de Bossuet, III, 366; XIV, 404, 405, 408.
Pageau (Françoise Crestot, femme), XIV, 405.
Pagès (Jeannette de). Voyez Jeannette.
Paget (Mme), religieuse à Jouarre, demande un confesseur extraordinaire; sa famille, V, 269.
Pagny-le-Château ou Pagny-sur-Saône (Côte-d'Or), XIV, 180, 184, 187.
Païens. Sur leur salut, XIII, 144 et suiv.; 169 et suiv.
Païsant (Louis Jacques), chanoine et curé de Faremoutiers, XIII, 94.
Paix (la) *intérieure*. Elle ne s'obtient que par l'abandon à la volonté de Dieu, VI, 113, 121; VII, 99.
Paix de l'Église ou de Clément IX, I, 435 à 438; II, 50; XII, 304.
Paix de Savoie, VII, 441, 445; de Ryswick, VIII, 392.
Pajon (Claude), ministre d'Orléans, IV, 33.
Pajot (famille), IX, 16, 17.
Pajot (François Séraphin), dit le P. Séraphin de Paris, capucin, VI, 363.
Pajot (le P. Jean-Baptiste), dominicain, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Pajot (Marie-Anne), femme de l'intendant Le Gendre, XII, 175.
Palafox (Jacques de), archevêque de Séville, hostile à Fénelon, X, 219, 337.
Palafox de Mendoza (Jean de). évêque d'Osma. Sa canonisation, obstacles qu'elle rencontre, IX, 59, 64, 222, 225, 226, 273, 330; XIII, 516. — XI, 404, 431.
Palamos (Catalogne), XIV, 506.
Palatin (le prince). Philippe Guillaume de Neubourg, III, 146.
Palatinat (le) envahi, III, 528.
Palatine (Anne de Gonzague de Clèves, princesse). Réception de son cœur à Faremoutiers, III, 15; son oraison funèbre prononcée par Bossuet, III, 104, 105. — II, 392; V, 65, 414, 542.
Palatine (Charlotte Élisabeth de Bavière, princesse), duchesse d'Orléans, citée sur la fréquentation du théâtre de la Cour par Bossuet. VI, 279, sur des propos de Bossuet dans la querelle du quiétisme, X, 26, 199; sur

Télémaque, XII, 6. — IX, 54; X, 192.
Palestine, VIII, 69.
Palestrine (États de l'Église), VIII, 189; IX, 225, 226; X, 88, 146; XIV, 281.
Palinods de Rouen et de Caen, IV, 182.
Pallavicino (Ranuccio), gouverneur de Rome, puis cardinal, XI, 136.
Pallu (François), évêque d'Héliopolis. Son enquête sur les cérémonies chinoises, III, 146, 147.
Paludanus, ou Pierre de La Palud, dominicain, III, 385.
Pamiers, IV, 288; VIII, 363; XI, 191; XIV, 508. Affaire de l'évêché de Pamiers, II, 257. Les chanoines de Pamiers, V, 413.
Panciatici (Bandino, cardinal), VIII, 341. Prodataire, XI, 119. Ami de Janson, IX, 299; de Casanate, XII, 35. Il est instruit par l'abbé Bossuet de l'affaire des *Maximes des saints*, IX, 280. Ses dispositions dans cette affaire, X, 260; il est hostile à Fénelon, XI, 119, 238, 264. Panciatici cité sur Bouillon, X, 260; scènes entre lui et Bouillon, XI, 118, 119, 183, 424, 425, 426, 427, 431. Sa conférence avec l'abbé Bossuet, X, 260. Panciatici et Giori, X, 260. Sa lettre à Godet des Marais, X, 72. Il voulait infliger à une proposition de Fénelon la note d'hérésie, XI, 207. — IX, 350, 351, 379; X, 221, 297, 427, 437, 480; XI, 14, 28, 38, 92, 102, 146, 147, 161, 175, 188, 189, 239, 295, 298, 358; XII, 35, 44, 64, 68, 395.
Panégyrique de saint Ignace à Rome, X, 110, 111, 125; de saint Bernard, par le P. de La Rue, X, 175, 421, 422; de sainte Thérèse par le même, X, 307; de saint Éloi par Madot, X, 328 et 329.
Pantaléon (Charles), chanoine de Metz, I, 78, 79.
Pantenus. Sa mission dans l'Inde, XIII, 178.
Paolo (le Fr. Pietro), augustin déchaussé, X, 87. Son abjuration, X, 318, 332, 333, 455, 459.
Paolo Sarpi (Fra), servite. Son histoire du concile de Trente, III, 381.
Paolucci (Fabrizio, cardinal) reçoit le chapeau, XI, 24, 406. — XIII, 12; XIV, 435.
Pape (le), est l'Antéchrist pour les protestants, IV, 477. Ses droits, XIII, 309; sa primauté, XIII, 311; son infaillibilité, II, 320, 321; III, 82, 83; X, 349, 350, 463; sentiments de M. Émery, II, 320; de Duval, III, 82, 83; Bossuet estimait que la définition de l'infaillibilité pontificale ferait obstacle à la réunion des hérétiques, II, 321. Son autorité d'après Bossuet et G. de Witte, III, 218; son autorité sur les conciles, III, 230. Le concile de Constance et l'autorité du Pape, II, 281. Droit qu'a le Pape de juger de la doctrine, II, 285, et de déposer les évêques, II, 286. Sur les dispenses accordées par lui, III, 385. Comment, selon les gallicans et les ultramontains, il peut être procédé contre le Pape, II, 280, 281. Différentes

opinions touchant le pouvoir du Pape sur le temporel, III, 45. Bossuet juge ce pouvoir préjudiciable à la conversion des hérétiques, II, 281, 327, 328. — Voyez Causes majeures, Gallicanisme, etc.

Papebroch ou Papenbroeck (le P. Daniel), jésuite. Sa polémique au sujet de l'origine des carmes, VII, 424; IX, 225. Projet de censure à porter contre lui, VII, 424, 446. Papebroch et l'Inquisition d'Espagne, VIII, 12, et Rome, VIII, 17, 352.

Papillon (l'abbé Philibert), bibliographe, XIV, 421.

Papin (Isaac), ministre converti. Son père, IV, 33. Ses filles, XIV, 472. Sa vie, ses écrits, IV, 33, 34, 268. Papin chez Bossuet, IV, 263. Sa conversion jugée par Jurieu, V, 187. Sa *Tolérance des protestants*, dédiée à Bossuet, IV, 268; V, 187. Ce qu'il dit de la tolérance, IV, 268 à 278. Requête de Papin, IV, 34.

Papin du Fresnel (Charles), ancien chanoine de Beauvais, IV, 132.

Pappin (Adrien), curé d'Ussy-sur-Marne. Il traite avec les religieux de Rebais, XIV, 96. Mesures prises contre lui, IV, 96, 97. Ses démarches à Toul et à la Cour, ainsi qu'au Parlement de Paris, XIV, 98. — XIV, 438.

Pâques. Considérations sur cette fête, V, 324, 325, 326. Controverse à son sujet, V, 348, 349.

Paradis terrestre, XIII, 225. Traité de P. D. Huet sur sa situation, IV, 355.

Paraza (M. de), conseiller au Parlement de Toulouse, XIII, 24, 26.

Parfait (Guillaume), VI, 88.

Parigault (Michel), prêtre du diocèse de Meaux, III, 316.

Parigot (Marguerite), dite Marguerite du Saint-Sacrement, VI, 178.

Paris (Antoine ou Nicolas), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Pâris (le diacre), VI, 76; X, 329; XIV, 512.

Paris. *Académies*, Académie française, IV, 507; Académie des Inscriptions, IV, 507; Académie des Sciences, XI, 365. — *Archevêché*. Son érection, XI, 338, 339, 494; XII, 411. — *Arsenal*, IV, 133. — *Avis à la main*, IX, 231. — *Barrière d'Enfer*, VIII, 34. — *Bastille*, IV, 130, 132; IX, 430, 468; X, 26, 114, 122, XI, 130; XII, 87; XIV, 300. — *Bibliothèques :* du Louvre, VII, 269; VIII, 87, 104, 324; du Roi, XII, 100; Mazarine, XIII, 101. — *Café* de la veuve Laurent, V, 496.

Collèges : de Beauvais, VIII, 109; IX, 374; XII, 479; de Boncourt, XII, 273; des Bons Enfants, XIV, 512; de Bourgogne, IX, 367; XI, 108; du Cardinal-Lemoine, XIII, 322, 541; de Clermont, depuis nommé Louis-le-Grand, III, 74, 258; IV, 155; VII, 306; IX, 124; XII, 160, 484; XIII, 2, 55; des Écossais, IV, 2; X, 62; de Gervais Chrétien (Voyez P. du Bois); des Grassins, V, 523; X, 368; XII, 90, 484; XIII, 45, 57; d'Harcourt, IV, 206, 372; VIII, 298;

XII, 191; d'Inville, XIII, 541; de La Marche, XIII, 55; XIV, 349; Montaigu, XIII, 323; de Navarre, IV, 285; V, 74, 81, 154; VII, 193, 406; VIII, 76; XII, 110, 483, 484, 485; XIII, 285, 322, 323, 363; XIV, 249, 349, 401; du Plessis, III, 505; VII, 284; X, 19, 368; XII, 261; XIII, 2; des Quatre-Nations ou Mazarin, III, 505, 506; IV, 91, 93; VIII, 25; XIII, 45, 50, 144; XIV, 448, 522; de Reims, V, 73; XIV, 456; Royal, IV, 184, 206; VII, 284; XIII, 537; XIV, 456; Saint-Cosme, XIII, 541; Sainte-Barbe, XIII, 45; de Sorbonne, IV, 206, 372; V, 81; VII, 406; X, 307; XI, 104, 290, 382, 393; XIII, 50, 297; XIV, 349.

Communautés religieuses : Abbaye-aux-Bois, V, 35; Anglaises (augustines), V, 223; Assomption, V, 379; Augustins, XI, 308, 309; Augustins déchaussés ou Petits-Pères, VIII, 115; Augustins (Petits), IV, 55; Barnabites de Saint-Éloi, VI, 1; VIII, 327; X, 328. Bénédictines de la Présentation, VII, 219; du Saint-Sacrement, V, 212; VI, 143; X, 309; du Chasse-Midi, V, 297, 316, 399, 504, 518; VI, 229; du Val-de-Grâce, IV, 69; VI, 229; XIV, 294. Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, IV, 262; VII, 490; VIII, 190; XII, 481. Bénédictins anglais, ou de Saint-Edmond, IV, 25; IX, 353. Capucins du Marais, V, 172; Capucins, rue Saint-Honoré, V, 79; VI, 362; Capucins, rue Saint-Jacques, IV, 238; V, 280. Carmélites du faubourg Saint-Germain, XI, 83; de la rue Saint-Jacques, IV, 314; V, 149; VI, 140; VII, 254, 255; XIV, 407. Carmes déchaussés, de la rue de Vaugirard, VII, 307; IX, 281; Carmes de la place Maubert, IX, 85, 252; Carmes des Billettes, IV, 376; X, 309. Chartreux, IV, 266; IX, 311; X, 62; XIV, 273. Conception (Filles de la), XIV, 407. Cordeliers, VIII, 4. Doctrine chrétienne (Pères de la), IX, 374; XIV, 512. Feuillants de la rue Saint-Honoré, X, 175; XI, 60; XII, 484. Génovéfains, ou chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, VII, 242. Jacobins, ou dominicains, du faubourg Saint-Germain, VIII, 2, 372; XII, 489; de la rue Saint-Honoré, IV, 4; V, 296; de la rue Saint-Jacques, X, 66; XIII, 536. Jésuites, de la Maison professe, rue Saint-Antoine, IV, 155; VI, 240; VII, 326; du noviciat, rue du Pot-de-fer, IX, 124, 145; XI, 479 (Voir aussi Collège de Clermont ou Louis-le-Grand). Lazaristes, XIV, 261. Miramionnes, ou Filles de Sainte-Geneviève, V, 395. Miséricorde (Dames de la), rue du Vieux-Colombier, X, 6. Missions étrangères, IV, 263; VIII, 22; IX, 348; X, 118; XI, 88, 89, 119; XII, 93. Nazareth, ou Picpuces, VI, 242; Nouvelles catholiques, VII, 255; XII, 98. Oratoriens, rue Saint-Honoré, IV, 33; V, 223; X, 263; XII, 479; XIV, 407; de l'Institution, VIII, 34; IX, 311;

XIII, 297 (Voir aussi, plus bas, Saint-Magloire). Pentemont (cisterciennes de), VIII, 145. Petits Pères, VIII, 115. Port-Royal (cisterciennes de), IV, 234, 288; V, 88; VI, 140; VII, 500. Saint-Antoine (cisterciennes de), X, 324. Saint-Martin-des-Champs, prieuré de la Congrégation de Saint-Maur, IV, 250. Saint-Séverin (communauté de), IV, 166. Saint-Sulpice, IV, 88; XI, 168 (Voyez aussi plus bas les Séminaires). Saint-Victor (chanoines réguliers de), IV, 90, 91; XIII, 29. Sainte-Agnès (Filles de), V, 487. Sainte-Aure (Filles de), IX, 375. Théatins, VII, 228; IX, 450. Union chrétienne, V, 417. Val-de-Grâce, IV, 69; VI, 229; XIV, 294. Visitation près de la porte Saint-Antoine, VI, 6, 558, 560; VII, 500; et rue Saint-Jacques, XIV, 522, 523.

Églises : Saint-André-des-Arcs, V, 280; VIII, 112; IX, 94; XII, 483. Saint-Barthélemy, XIV, 467; Saint-Benoît, V, 231; XII, 100, 191. Saint-Christophe, XIV, 285, 504. Saint-Étienne-des-Grès, IX, 69. Saint-Étienne-du-Mont, IV, 24; IX, 94; XII, 100; XIII, 45. Saint-Eustache, III, 427; V, 74; VII, 440, 455; VIII, 28, 119, 230, 387; X, 308; XII, 191; XIII, 314; XIV, 362, 504. Saint-Germain-l'Auxerrois, IV, 508; XII, 83; XIV, 460, 506. Saint-Germain-le-Vieil, XIII, 539. Saint-Gervais, IV, 35; V, 463; VII, 34; XII, 87. Saint-Hippolyte, XIV, 485, 504. Saint-Jacques-de-l'Hôpital, V, 74, 158; XIII, 55. Saint-Jacques-du-Haut-Pas, VII, 487. Saint-Landry, V, 496; XII, 373. Saint-Laurent, III, 427; VII, 406; XII, 191. Saint-Lazare, XIV, 261. Saint-Leu, XI, 456. Saint-Louis-en-l'Ile, XIV, 143. Saint-Martial, XII, 97. Saint-Médard, IX, 267. Saint-Merry, V, 74. Saint-Nicolas-des-Champs, IV, 297; V, 463; XIV, 481. Saint-Nicolas-du-Chardonnet, X, 19; XI, 65; XII, 114; XIII, 212; XIV, 450. Saint-Paul, V, 149; IX, 134; XIII, 314. Saint-Roch, XII, 33; XIV, 234. Saint-Séverin, VIII, 28; XIII, 538, 539. Saint-Sulpice, VII, 409, 455; VIII, 112; XII, 353; XIV, 281, 412, 455, 459. Saint-Thomas-d'Aquin, VIII, 3, 372. Saint-Thomas-du-Louvre, V, 494; VII, 84; XIV, 407, 413, 487. Sainte-Chapelle, IV, 141; VII, 75; IX, 125; X, 307; Sainte-Geneviève, IV, 459. Sainte-Geneviève-des-Ardents, IV, 55, 56. Sainte-Pélagie, XIV, 473. Saints-Innocents, IV, 208; V, 74.

Faculté de théologie, XI, 456 à 471; XIII, 321. Voyez Agreda.

Faubourgs : Saint-Antoine, V, 223; VII, 197; XIII, 3; Saint-Germain, VII, 197; VIII, 372; Saint-Honoré, XII, 484; Saint-Jacques, IV, 314; V, 451; XII, 20; Saint-Marcel, IV, 142; VII, 219; IX, 374; Saint-Victor, IV, 91; IX, 374.

Gobelins (les), IV, 142.

Hôpitaux : Hôpital général ou Salpétrière, IX, 375; XIV, 412. Incurables, VIII, 274. Petites-

Maisons, X, 26. La Pitié, IX, 375. La Trinité, XIV, 481. Hospitalières de la Roquette, XIII, 3.
Hôtels : d'Aumont, XI, 378 ; d'Effiat, XII, 87 ; de Longueville, IX, 449 ; de Luynes, VIII, 2, 3 ; de Saint-Chaumont, IV, 89 ; des Ursins, V, 496 ; XII, 373.
Jardin royal, IV, 91 ; XII, 400.
Louvre, IX, 449 ; Galerie du Louvre, XII, 97.
Luxembourg, III, 325, 326 ; IX, 311.
Places : de Grève, IV, 220 ; Royale, IV, 281 ; des Victoires, VII, 455, 458 ; X, 18 ; XII, 486 ; XIII, 351 ; XIV, 362.
Porte Richelieu, XI, 239 ; XII, 3.
Quai des Augustins, XII, 483.
Rues : de l'Arbre sec, XIV, 516 ; du Bac, VII, 455 ; Boileau, VII, 76 ; des Bons-Enfants, XIV, 143 ; Bourbon, VIII, 388 ; Cassette, VI, 143, 356 ; X, 309 ; Christine, V, 496 ; Cœur volant, XIV, 281 ; du Colombier, VII, 409 ; Coq-Héron, XIV, 285 ; Dauphine, V, 496 ; d'Enfer, IV, 266, 314 ; IX, 311 ; aux Febvres, XII, 97 ; Férou, X, 309 ; des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois, XIV, 375, 376 ; des Francs-Bourgeois, VII, 34 ; des Juifs, XI, 378 ; des Mathurins, XIV, 479 ; Molitor, VII, 76 ; Neuve-de-Luxembourg, XIV, 407 ; Neuve-des-Petits-Champs, IX, 32 ; Neuve Sainte-Geneviève, IX, 375 ; des Nonnains-d'Yerre, XIV, 153 ; des Petits-Augustins, XIV, 479 ; des Petits-Champs, X, 308 ; du Petit Reposoir, XIV, 459 ; Plâtrière, IV, 281 ; V, 487 ; VIII, 28, 230 ; XIV, 349. Pont-aux-Choux, III, 32 ; VII, 34 ; des Portes, VII, 219 ; du Pot de Fer, IX, 124, 145 ; Richelieu, XIV, 143 ; des Rosiers, III, 22 ; Saint-Antoine, IX, 124 ; XI, 378 ; Saint-Denis, IV, 89 ; Saint-Dominique (cul-de-sac), V, 451 ; Saint-Étienne-des-Grès, XIII, 536 ; Saint-Germain-l'Auxerrois, VIII, 470 ; Saint-Honoré, XI, 60 ; XIV, 407 ; Saint-Jacques, V, 280 ; IX, 124 ; XIV, 407 ; Saint-Louis-au-Marais, III, 32 ; V, 212 ; X, 309 ; Saint-Martin, XIV, 481 ; Saint-Paul, XIV, 153 ; Saint-Thomas-du-Louvre, XIV, 377 ; Saint-Victor, XIV, 450 ; Sainte-Anne, XIII, 351 ; Sainte-Avoye, XIV, 518 ; des Sept-Voies, XIV, 456 ; de Sèvres, VIII, 60 ; de Vaugirard, VII, 207 ; Ventadour, IX, 32 ; de Verneuil, XIV, 412 ; Vieille-du-Temple, XII, 87 ; des Vieilles-Haudriettes, V, 463.
Séminaires : Missions étrangères, XIV, 373 ; Saint-Magloire, IV, 146 ; IX, 72 ; XIV, 202 ; Saint-Nicolas du Chardonnet, V, 59 ; VII, 34 ; Saint-Sulpice, IV, 27 ; XI, 168 ; XII, 292 ; XIV, 349.
Domiciles de Bossuet à Paris, VII, 455 ; XIV, 234, 374, 375, 376.
Assemblée de la province de Paris pour la réception du bref condamnant les *Maximes des saints*, XII, 43. — Les curés de Paris contre les casuistes, XIII, 337. — Conciles de Paris, XII, 450. — III, 89 ; IV, 142, 145, 179, 220, 223, 238, 240,

254, 264, 266; V, 83, 146, 148, 220, 223, 257, 260, 264, 341, 400, 402, 405, 416, 449; VI, 21, 62, 71, 114, 137, 138, 203, 525; VII, 77, 84, 95, 99, 120, 163, 164, 173, 199, 201, 296, 464, 516; VIII, 5, 65, 66, 89, 91, 187, 205, 234, 362, 372, 395, 416, 446, 447; IX, 8, 36, 38, 114, 156, 172, 173, 180, 181, 190, 197, 228, 235, 242, 262, 276, 281, 305, 369, 371, 372, 374, 429, 430, 469, 487, 488, 502; X, 67, 92, 105, 107, 108, 114, 154, 165, 271, 307, 358, 389, 431; XI, 41, 63, 66, 82, 88, 101, 102, 163, 164, 220, 224, 243, 269, 337, 347, 362, 382, 412, 458, 494; XII, 51, 141, 287, 293, 299, 350, 362, 370, 372, 386, 446.

Parisot (Claude), seigneur de Sainte-Sabine, procureur général à Dijon. Ce qu'il dit du curé de Seurre et de ses adhérents, XI, 395; XIV, 186. Il passe pour favoriser Quillot, XIV, 79. Il requiert contre l'*Histoire du Quillotisme*, XIV, 80, 82, 194 et suiv. — XI, 392, 393, 394, 395, 396; XIV, 519.

Parker (Mathieu), prélat anglican. Son ordination, III, 115.

Parlement de Paris (le) et la thèse de Jacques Lhuillier, II, 425. Ses arrêts dans l'affaire de Rebais, VII, 465 à 470. Il ne recevra pas le bref condamnant les *Maximes des Saints*, XI, 357. Il interdit certains ouvrages, XIV, 13. Son arrêt contre l'évêque de Clermont, XIV, 56, 57. — IV, 235; VIII, 499.

Parme, XII, 77.

Parmentier (Antoine), professeur à Louvain, XIII, 254.

Parole de Dieu (la), VI, 321,

Parrains d'origine protestante, III, 337.

Parthenay, XIV, 473.

Pascal II, pape, II, 467.

Pascal (Blaise), V, 338; VI, 417; VII, 119; VIII, 164; XIV, 147; 151, 490, 500, 502.

Pascal (Marthe), VII, 119.

Pascal Baylon (saint), XI, 365.

Pascalis (N.), pourvu abusivement d'une chapelle à Meaux, XII, 493.

Pascaly (M. de), prébendé à Vains, VIII, 214.

Paschase. Voyez Radbert.

Pasquier (Étienne), XII, 483.

Passages éclaircis (les), VIII, 335, 341; IX, 178, 194, 205, 253, 264, 299. Réponse de Fénelon à cet ouvrage, XI, 299, 330.

Passais (Orne), XIV, 103.

Passi, pseudonyme de Fede, IX, 302.

Passions. La médecine céleste les guérit par elles-mêmes, VIII, 88.

Passiveté ou *Passivité*, VI, 52; VII, 37 à 40, 393, 396. Si Fénelon soutient la passivité perpétuelle, VIII, 126, 132, 133, 139; XII, 91. Voir État habituel.

Passy, près de Paris, VIII, 445, 472.

Pastel (famille), VIII, 25 et 26.

Pastel (Charles), supérieur des Ursulines de Meaux, II, 334; IV, 222; XIV, 457; grand vicaire de Bossuet, II, 368; son discours au temple protestant de Nanteuil, II, 343, 344. Éloge que lui décerne Bossuet, II, 335. — IV, 80.

Pastel (Jean-Antoine), maître de mathématiques, XI, 270. Lettres que lui écrit Bossuet, VIII, 27; XIII, 43, 45. Lettres qu'il écrit à Bossuet, XIII, 40; Pastel et Vertamon, XIII, 60. Il est recommandé pour un poste de principal des Quatre-Nations, XIV, 152.

Pastel (Pierre), chanoine de Meaux, VII, 240. Pastel et secrétaire Lézinier, XIII, 260. Éloge fait de lui par Bossuet, VIII, 28.

Pastor (le) d'Hermas, XII, 111, 117, 118, 119, 124, 256.

Pasteurs (les) sont un instrument pour les âmes mondaines à leur conduite, V, 311.

Pataline (Espagne), III, 111.

Pater (le). Méditations des missionnaires sur cette prière, V, 211.

Pater (le) des quakeres, X, 261.

Paterson (le P. Thomas), jésuite, III, 333.

Patin (Guy), III, 258.

Patouillat (le P. Louis), jésuite, XIV, 109.

Patrizzi (?), correspondant présumé de saint Grégoire, XII, 152.

Patroclus (Jacques), éditeur du Codex Alexandrinus, XII, 251.

Patru (Olivier), avocat, III, 241.

Paul, VIII, 111; XII, 1-5.

Paul (saint) et l'ange de Satan, VI, 280. Épîtres, VII, 187; IX, 100. Son zèle d'être anathème, VII, 60, 88, 89, 101, 108, 120, 122. Sur sa distinction entre les Juifs et les Gentils, XIII, 161, 165. — VII, 118; IX, 165; X, 282.

Paul (le Frère). Voyez Paulo.

Paul V condamne le serment d'allégeance, II, 208; demande à Dollermain de réfuter G. Barclay, III, 55. — III, 80; V, 280; VIII, 190; XI, 80.

Paul de Samosate, III, 107, 262; V, 434, 460, 550. Il est cité dans l'Apocalypse, III, 320 et suiv.

Paul de Vendôme (le Fr.), capucin, XIII, 262.

Paula (sainte), III, 341; VI, 534.

Paulet. Voyez Pollet.

Paulian (ou Paulian (Aimé-Henri), jésuite, XII, 136, 137.

Paulinistes, XII, 258.

Paulin, diacre. Sa Vie de saint Ambroise, III, 262.

Paulin (saint), évêque de Nole, sujet d'un poème de Perrault, III, 107; ses hagographes, 180, III, 192, 280, 282, 284, 286. Trait de sa vie, III, 119 et suiv., 262. Tout. — I, 305.

Paulinus. Voyez Paulin.

Pauneux (Marne-et-Loire), IV, 55.

Pauvres. Soinent principal de leur subsistance, V, 305; VI, 21, 22. Mesures prises pour leur soulagement, VI, 59, 60, 76, 77, 80 à 83, 90, 91. Difficultés qu'elles rencontrent dans l'application, VI, 80 à 83, 90, 100, 102.

Pauvreté. Bossuet l'aime, V, 291; VI, 51. Ce qu'en dit le P. Taquet, V, 291. Sur la pauvreté religieuse, V, 256. VII, 192, 197; VIII, 78; XIII, 96, 97; XIV, 36.

Pauwels (Nicolas), XIII, 252.

Pava, XI, 24; XII, 77.

Pavillon (Marthe), épouse de Jacques Thevenin, III, 24.

Pavillon (Nicolas), évêque d'Alet.

Sa famille, I, 80. Il convertit le prince de Conti, I, 264. Ses rapports avec Hippolyte Féret, I, 84. Sa défense des religieuses de Port-Royal, I, 82. Sa réponse sur le formulaire, I, 80 à 82. Il nie l'existence d'une secte janséniste, XII, 280, 282, 283. Ses sentiments attestés par Dodart, I, 83. Il proteste contre l'extension du droit de régale, II, 291, 457. — III, 24; XI, 371, 372; XII, 81; XIII, 400; XIV, 446.

Pavillon Adam, VIII, 441.

Payen (famille), III, 65; XIV, 31, 462.

Payen (Jacques), maître écrivain à La Ferté-sous-Jouarre, II, 500.

Payen (Jean-Baptiste), maître d'hôtel du Roi, se défait de sa charge pour entrer à l'Oratoire, IX, 32; XIV, 31, 32, 33, 48. Il quitte l'Oratoire pour le clergé séculier, XIV, 96; chanoine, III, 65, 321.

Payen (Marie Hélène Le Ferron, femme de Nicolas), VIII, 514.

Payen (Nicolas), lieutenant général à Meaux. Ses voyages, etc., III, 65. Son recueil de lettres, III, 65 à 67; IX, 2, 32, 134; X, 324. Son rôle dans l'affaire des petites Mirat, II, 498, 499. Il met des obstacles à l'exercice du culte protestant, III, 65, 66; il ferme le temple de La Ferté-sous-Jouarre, III, 87, 88; il demande une gratification pour les peines qu'il s'est données à l'occasion des protestants, III, 196 à 198. Il interdit à Meaux les représentations des comédiens, III, 449. Il est chargé d'exécuter les ordres donnés contre le curé d'Ussy, XIV, 97. Il sollicite Bossuet d'intervenir auprès de l'Intendant, XII, 157. Félicitations qu'il adresse à Bossuet, III, 67, 68; IX, 2, 3. Il raconte le succès obtenu par l'abbé Bossuet au synode, XIV, 106 à 108. Bossuet fait au contrôleur général l'éloge de Nicolas Payen, III, 67. — III, 321, 322; VI, 112; VIII, 41, 48, 49, 492; XI, 256, 257; XII, 107, 109.

Payen (Paule), femme de Hugues de Lyonne, XIV, 462.

Payen de Montmort (Mathieu), maître d'hôtel du Roi, III, 65. Il veut faire passer sa charge à son neveu, IX, 32; XIV, 31.

Payva d'Andrada (Diego), théologien portugais. Son autorité invoquée par R. Simon, XIII, 320.

Péan (Daniel), curé de Thury, VI, 481.

Pearson (John), évêque de Chester, éditeur de saint Cyprien et des *Critici sacri*, III, 273; IV, 184.

Pearson (Richard), IV, 184.

Peau d'âne, VIII, 478.

Péché. Pourquoi Dieu le permet, VI, 19, 20. Il change les dispositions de Dieu, VI, 205. Péchés remis, quoique non confessés, IV, 236; V, 225; VI, 453. Péchés véniels et péchés mortels, VI, 205; VII, 97; XII, 166. Bossuet n'aime pas à en faire la distinction, IV, 381. Comment se corriger des péchés véniels, V, 461. Péchés dont on doute, IV, 257. Péché contre le Saint-Esprit, V, 18, 19, 69. Péché

originel, IV, 321; VIII, 156, 162; XIII, 327 à 329; saint Ambroise et Ellies du Pin sur le péché originel, IV, 206 et suiv.; XIV, 308, 309. Péché philosophique, VIII, 148, 164; XII, 294. L'exemption de péché est préférable même à la possession du ciel, VIII, 154, 155.

Pécherard (Anne), VIII, 466.

Pécheurs endurcis, V, 6, 7; XII, 161, 162, 163, 164, 165.

Pechini (al. Pequini et Pighini), bénéficier de Saint-Pierre de Rome. Correspondant du cardinal de Janson, IX, 112, 113. Comment il définit Fénelon, X, 103; confidence que lui fait Rodolowich, XI, 25. Il traduit un mémoire de Phelipeaux contre le projet de canons doctrinaux, XI, 197, 199. Ce qu'il dit de la soumission de Fénelon, XI, 328. Reconnaissance que lui ont les bossuétistes, XI, 335. Bossuet souhaite son amitié, XII, 4, 45. — IX, 297, 298, 450; X, 313; XI, 412.

Pecquet (Antoine), commis de M. de Torcy, XIV, 255.

Pecquot (Mathias), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Peines intérieures. Si elles sont un effet du courroux divin, IV, 305. Leurs remèdes, IV, 126; VI, 477, 478. Il faut les laisser s'écouler, n'en point parler, ne pas s'en confesser, V, 265; VI, 111; VIII, 226. Bossuet ne se rebute point des peines de ses pénitentes, IV, 209. Conseils et décisions qu'il donne, IV, 247; V, 1, 2; VI, 137, 308, 392, 511; VII, 3, 4, 10, 18, 20.

Pélage, I, 111; III, 250; VII, 357, 489; VIII, 160, 172, 231; XI, 478; XII, 61.

Pelagiana (*Historia*), ouvrage du cardinal Noris, IX, 447.

Pélagiens, III, 250; V, 438; VIII, 147.

Peleus (Geneviève), dite Sœur de Saint-Étienne, ursuline, IV, 222; XIV, 467.

Pelletier, lieutenant de roi à Meaux, voir Le Pelletier.

Pellisson (Paul), III, 189, membre du Petit concile, IV, 82. Pellisson et les protestants, III, 189; XIV, 310. Sa part dans les négociations avec les luthériens d'Allemagne, V, 543. Cité sur Balzac, I, 294; sur Louis XIV, V, 43. Lettre de lui, II, 422 et suiv. Ouvrage qui lui est attribué à tort, III, 256. Son projet d'une réfutation d'Aubertin, V, 312. Son *Traité de l'Eucharistie*, V, 313; VI, 219, 355, 356, 567 à 569; VII, 142. Il est favorable au dynamisme de Leibniz, V, 337; VI, 339, 340. Attaques dont il est l'objet, V, 285; différents jugements portés sur lui, V, 310, 313, 314, 332. Lettres sur sa mort, V, 303, 309, 311, 332, 350, 520 à 526. Sa mémoire défendue par Mlle de Scudéry, V, 312. Sa succession, XIV, 483. Ses papiers remis à Racine et à Bossuet, V, 333. Pellisson et Rancé, III, 305. — IV, 262, 298, 299, 304; VIII, 510; XI, 69; XIV, 466, 491, 517.

Pénitence. Ses rigueurs, V, 198. Temps accordé pour elle, V, 72. Pénitences surérogatoires permises à Mme Cornuau, IV, 254.

Pénitence (sacrement de). Amour de Dieu requis par ce sacrement, V, 129; XII, 89, 90. Voyez Attrition. Des pénitences imposées en confession, VI, 211; Bossuet les oublie aussitôt après les avoir indiquées, V, 255; VI, 461.

Pénitencerie. Ses officiers trouvés trop rigoureux, III, 10. — III, 79.

Pennautier (Pierre Louis Reich de), XII, 482. Bossuet lui recommande Jacques Régnier, protestant converti, et la veuve de celui-ci, XIV, 285 et 302.

Pennotto (Gabriel), chanoine de Latran, et Dexter, VIII, 18.

Pensées de Pascal, II, 69; V, 338; VI, 417; XIV, 147, 490, 502.

Pensionnaires à Soissons et à Jouarre, VI, 316; VII, 145; à Faremoutiers. Voir Coeffeteau, Dumans, La Vallière.

Pensions sur les cures, VIII, 119, 368, 369. Pensions pour les dots des religieuses, VI, 153.

Pentecôte. Sur cette fête, V, 353, 355.

Pequigny. Voyez Pechini.

Pentemont, abbaye cistercienne, à Paris, VII, 145.

Pente sensible (la), selon Mme Guyon, VI, 149.

Péran (Gabriel Louis Calabre, dit l'abbé), éditeur de Bossuet, IV, 181, 409, 411.

Pérault (Jeanne-Marie de Fay, marquise de), XI, 136; XIV, 518.

Péray (Charlotte Guichard de), en religion Sœur Charlotte de Saint-Cyprien, convertie par Bossuet, VII, 255; XII, 99. Sa vêture prêchée par Bossuet, IV, 17; VII, 255. Mlle de Péray et Fénelon, VII, 255, et Jean Saurin, XIV, 498.

Percin de Montgaillad (Pierre Jean François de), évêque de Saint-Pons. Voyez Saint-Pons.

Percy (Antoine Guillaume), VII, 411; XII, 389.

Percy (Jean-Baptiste), sieur de Monchamp, VII, 411; XII, 390.

Perdrigeon (Antoine), oratorien, XIV, 467.

Perdrigeon (Jean-Jacques), génovéfain, IV, 462; XIV, 477.

Perdrigeon (Louis Mathieu), oratorien, III, 222, 223; IV, 462; XIV, 467.

Perea y Porrès (François de), pseudonyme du P. Bernard Sartolo, jésuite. On lui attribue le *Lydius lapis*, XIV, 355, 357.

Péréfixe (Hardouin de Beaumont de), archevêque de Paris. Sa doctrine de la foi humaine, I, 434, 435 Ses mandements pour la signature du formulaire, I, 431, 432, 434. Démarches ordonnées par lui auprès des religieuses de Port-Royal, I, 86, 88, 129, 431, 432, 490. Sa réponse à Arnauld attribuée à Bossuet, XII, 279. Péréfixe et les jansénistes, XIV, 521, 522. Il condamne le Nouveau Testament de Mons, XIV, 21, 171 à 174. Usage observé par lui pour l'approbation des livres, XIV, 19, 20, 171. Péréfixe et Louis XIV, XII, 279. — I, 84; III, 334; VII, 500; XII, 291; XIV, 11.

Péréfixe (Louise de), XII, 291.

Pères de l'Église, On trouve chez

eux ce qu'il y a de bon dans les interprètes protestants de l'Écriture, IV, 184.

Peresius (Jean) attaque l'*Amor pœnitens*, II, 388.

Perfection (règles de) tirées de saint Paul, IV, 150, 151. Différentes voies de perfection, VIII, 220.

Périer (famille), IV, 182.

Périer (Louis) et l'origine du *Cas de conscience*, XIV, 23, 201, 202.

Périgny (Octave de), président aux Enquêtes, précepteur du Dauphin, I, 479; XIV, 454.

Permissions données par Bossuet, leur interprétation, IV, 230.

Pernes (Vaucluse), VIII, 382; XI, 411.

Pernot (Jean-Baptiste), curé de Saint-Jean, à Dijon, XIV, 180.

Péronne, V, 54.

Perpétuité de la foi, III, 20; V, 522.

Perrault (Charles) contrôleur des bâtiments du Roi, III, 18, 127. Son *Épître sur la pénitence* louée par Bossuet, III, 128. Il traduit Vitruve, III, 141. Il dédie à Bossuet son *Saint Paulin*, III, 127, et sa version des Fables de Faërne, XIV, 353. Ses *Hommes illustres*, VIII, 510. Il trouve Bossuet trop indulgent pour Fénelon, X, 56. Son poème sur un portrait de Bossuet, IX, 338; X, 81.

Perrault (Claude, Nicolas et Pierre), frères du précédent, III, 141.

Perrecy (Saône-et-Loire), IV, 26. Prieuré de l'abbé Berryer, V, 220; XIV, 432.

Perrenot (Antoine), cardinal de Granvelle. Voyez Granvelle.

Perrenot (Étiennette), sœur du précédent, et bisaïeule de Bossuet, I, 419.

Perrin (Anne), fondatrice des Filles charitables. Voir Mme de Tanqueux.

Perrin (le P. François), jésuite, III, 203. Il dénonce le P. Mauduit comme janséniste, IV, 182.

Perrin (François), curateur de Charlotte Mirat, II, 496, 499.

Perrin (le P. Laurent), cordelier, signe la censure des *Maximes*, XI, 470, 471.

Perrot (Madeleine), XI, 30.

Perrot d'Ablancourt (Nicolas), oncle de Frémont d'Ablancourt, II, 223.

Perruzzi. Voyez Peruzzi.

Perseigne (Sarthe), abbaye, IV, 192, 193.

Perses (les). Leur religion, XIII, 146 et suiv., 152, 157 et suiv.

Persévérance (la), IV, 215; V, 255.

Personne. Si ce mot est pris au sens de *nature*, V, 454 à 456.

Perth (Jacques Drummond, duc de). Sa famille, III, 158; XIV, 403, 465. Fonctions qu'il remplit en Écosse, III, 294, 295. Sa conversion, dont il se dit redevable à Bossuet, III, 158 et suiv., 167, 191, 543 à 547; il en est félicité par ce prélat, III, 166 à 170. Il demande à Bossuet de prier pour lui, III, 190, 195, et de protéger son fils, III, 314. Bienveillance de Bossuet pour ce jeune homme, III, 322, 323, 327, 331, 421. Ce que Perth fait pour le catholicisme en Écosse, III, 329, 330, 407. Il fait réimprimer une version anglaise de l'*Exposition*, III, 191.

Ses lectures, III, 194; effet produit sur lui par les ouvrages et les lettres de Bossuet, III, 295 à 298. Il promet des renseignements sur l'histoire du protestantisme en Écosse, III, 324. Son respect pour la hiérarchie ecclésiastique, III, 193, 194, 298; IV, 4. Sa vie à partir de 1688, IV, 1. Traitement qu'il endure pour son roi et pour la religion, IV, 1 à 4; il écrit en cachette, IV, 3, 6; il recommande son fils et sa femme à Bossuet, IV, 3. Bossuet l'encourage, etc., IV, 7, 8, 10, 11, 12. Perth obtient la liberté de quitter la Grande Bretagne, Bossuet l'en félicite, V, 453, 454. Perth à Rome, VII, 227. Il arrive en France, VII, 283, puis à Paris, VII, 361, 362. Efforts de Bossuet pour le voir, VII, 362. Sentiments réciproques de Perth et de Bossuet, VII, 227, 250; VIII, 212. Perth nommé gouverneur du prince de Galles, VII, 43, 47. Bossuet le console de la mort de Jacques II, XIII, 202, et lui envoie ses ouvrages, XIII, 220; XIV, 46, 47, 99, 435. Perth et Mabillon, XIV, 45. — Les fils de Milord Perth, XIV, 100, 403.

Perthshire (Écosse), III, 313.

Pertinax (l'abbé), surnom de Regnier-Desmarais, X, 93.

Pertuys (le P. François), augustin, signe la censure des *Maximes*, XI, 196, 469, 471.

Péruviens. Leur religion, XIII, 161.

Peruzzi (Balthasar), peintre et architecte, VIII, 247.

Pesanteur. Conjectures de Varignon, IV, 91.

Pesaro (États de l'Église), VIII, 341.

Pessole (N.) attaché à la Bibliothèque du Roi, regrette l'abbé de Varès, III, 17, 21, 22, 23.

Pestri (?) (Sœur), XIV, 490.

Pétard (Pierre), mégissier à Claye, IV, 466.

Petau (le P. Denis), jésuite, attaqué par Bull, XII, 322; accusé de prêter des erreurs aux Pères des premiers siècles, XII, 200. Il croyait Grotius catholique, XIV, 101. — III, 455; V, 456; VIII, 157, 158.

Pétel (M. le chanoine), curé de Saint-Julien (Aube), V, 179.

Peters (Édouard Petre, ou Spencer, dit le P.), jésuite, confesseur de Jacques II, III, 421.

Petiot (le P. Étienne), jésuite, I, 171.

Petison. Faute à corriger; lire : Fétizon (Paul), ministre protestant, II, 367.

Petit (N.), receveur des économats, XIV, 519.

Petit (Dominique), administrateur de l'Hôtel-Dieu de Vareddes, IV, 240.

Petit (Eustache), vicaire à Jouarre, V, 120.

Petit (Jean, cordelier, ou François, cistercien), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Petit (Pierre), III, 311.

Petit de Ravanne (J. F.), député à l'assemblée de 1700, XII, 342.

Petit concile (le), II, 34, 55; IV, 81, 82; V, 147; VII, 359.

Petit-Didier (le P. Joseph), jé-

suite, contre le prêt à intérêt, XIV, 129.

Petit-Didier (Dom Mathieu), bénédictin, écrit contre du Pin, IV, 207 ; V, 73.

Petit Maître (le), VIII, 447, 450.

Petitpas (Étienne), conseiller au Châtelet, IV, 291.

Petitpied (Nicolas), l'ancien, curé de Saint-Martial, conseiller au Châtelet, I, 505 ; il signe la censure des *Maximes*, XI, 469.

Petitpied (Nicolas), le jeune, professeur à la Sorbonne, neveu du précédent, signe la censure, XI, 469 ; traduit un écrit de Maigrot contre les jésuites, XIV, 321 ; exilé pour le Cas de conscience, XIV, 26, 210. Ses papiers, III, 6. — XIV, 403.

Petite Église quiétiste, VIII, 443, 445, 450, 451, 454, 477.

Petits Bibarteaux (les), écart de Jouarre, V, 98 à 100.

Petits Couroix (les), écart de Jouarre, V, 98 à 102.

Petizon. Voyez Fétizon.

Petrobrusiens, VIII, 544 ; XII, 245.

Petrucci (Pierre Mathieu, cardinal), VIII, 328, compromis avec Molinos, IX, 21 ; dépossédé de son évêché, XI, 254 ; lié avec l'abbé de Fourcy, IX, 250 ; condamne les *Maximes des saints*, VIII, 349 ; IX, 21. — VIII, 392 ; IX, 150, 167, 215, 304 ; X, 287.

Peucer (Gaspar), gendre de Mélanchthon, III, 398, 399 ; V, 193.

Peultier (Philibert), curé de Saint-Vincent à Chalon-sur-Saône, condamné pour quiétisme, XIV, 180, 182, 183, 186, 187, 188.

Peyra (le P. Thomas Marie), dominicain, correspondant du cardinal d'Estrées, VIII, 12, 393. Son entretien avec le Pape au cours de l'affaire des *Maximes des saints*, X, 261. — IX, 18, 29, 66, 450 ; X, 197 ; XI, 176, 411 ; XIV, 345.

Pézenas (Hérault), XIV, 470.

Phantosme du jansénisme, voir Fantôme.

Pharaon, III, 243.

Phèdre, tragédie de Racine, IX, 344 ; X, 113.

Phelipeaux (Jean), grand vicaire de Bossuet, IV, 78. Sa famille, XIV, 233. Sa santé, VIII, 50 ; IX, 173 ; XI, 138 ; XII, 78. Sa maîtrise ès arts, XIV, 473. Il est supérieur des Ursulines et official, IV, 222, 290. Ses talents pour l'administration, XI, 335. Intermédiaire entre Bossuet et Jouarre, IV, 147. Phelipeaux à Jouarre, V, 174, 180, 201, 422, 423, 449. Sa direction, VI, 316 ; il accompagne Bossuet aux Filles du Saint-Sacrement, où le prélat voit Mme Guyon, VI, 143. Son voyage en Italie, VIII, 405, 418, 428. Son témoignage sur la conduite de l'abbé Bossuet à Rome, IX, 148, 208, 209 ; XI, 242. Il demande à rentrer en France, IX, 180, 218 ; il est prié de ne pas quitter l'abbé Bossuet, VIII, 262 ; il s'y résigne, VIII, 350. Bossuet recommande de l'aider pécuniairement, X, 5. Phelipeaux continue à jouir des fruits de sa prébende, X, 314. Sa lettre sur Marie d'Agreda, VIII, 19 à 24. Travail auquel il se livre, VIII, 350.

Ses remarques sur les *Maximes des saints*, VIII, 317, 416; IX, 58, 60; ce qu'il dit des examinateurs de ce livre, VIII, 350. Grâce à lui, Charlas change d'avis, VIII, 363. Il traduit les remarques de Bossuet sur l'Instruction pastorale de Fénelon, IX, 12, 13, 18, 20, 23, 24, 28, 29, 30, 54. Mouvement qu'il se donne, ses procédés, IX, 23. Il réfute la doctrine de l'amour naturel de Dieu, IX, 155. Ses observations sur les écrits de Fénelon, IX, 165, 166, 168; sur l'indifférence pour le salut, IX, 207, 226, 235; sur l'Instruction pastorale de Fénelon, IX, 246. Travail qu'il fournit à Bossuet, X, 46. Il envoie un émissaire chez Chantérac, X, 89. Il écrit contre Fénelon, X, 299, 303. Sa correspondance avec Noailles excite le mécontentement de l'abbé Bossuet, X, 380, 438, 447; XI, 151, 152, 164, 165, 194; une de ses lettres est ouverte par cet abbé, XI, 151, 164. Ses cachets, IX, 57. Il se procure une lettre que Bouillon voulait tenir secrète, XI, 42. Son écrit sur la distinction des sens dans les ouvrages à condamner, XI, 29, 71, 403, 471 à 475. Son mémoire contre le projet de canons, XI, 197, 489. Il ne se laissera pas tromper par Bouillon, XI, 409. — Phelipeaux sur Pirot, III, 380; sur l'abbé de Langeron, III, 499; sur l'entrevue de Bossuet et de Mme Guyon, VI, 143; sur Mme Guyon, VII, 196, 197, 198; sur le cardinal de Janson, VIII, 210; sur les abbés Boileau et de Beaufort, VIII, 274; sur le P. Philippe, IX, 50, 64; sur Carpegna, IX, 62; sur l'archevêque de Chieti, IX, 115; sur Ledrou, IX, 116; sur Giori, IX, 141; sur Sperelli, IX, 369; sur l'abbé de Coëtelez, IX, 286; sur la déclaration du P. La Combe, IX, 480; sur Poussin, X, 136; sur la cour de Rome, X, 439, 440; sur la censure de Paris, X, 312. Phelipeaux et Gravina, VIII, 108; et Sfondrati, VIII, 147, 148, 174. — Sa *Relation du quiétisme*, VI, 47, 50; VII, 7, 16; XI, 4. Il publie des lettres de Mme Guyon, VI, 143, 144, 159, 192, 495, 542, 555; de Bossuet, VI, 161; de Fénelon, VII, 254, 264; VIII, 29, 89; de Le Camus, VII, 490; de Le Tellier, X, 405. — Phelipeaux cité, VII, 506, 507, 515, 518, 519; VIII, 383; X, 32, 54, 209, 241, 262; XI, 119, 135, 137, 176, 184, 195, 221, 232, 298. — Phelipeaux corrigé, VII, 517. — Mensonge des bossuétistes au sujet de Phelipeaux et des jésuites, IX, 302. — Bon témoignage rendu à Phelipeaux, VIII, 362; XI, 217, 335. — Ses dispositions, XII, 63, 74.

Il aime peu l'abbé Bossuet, XI, 242; celui-ci le met dans son tort, XI, 283. Les services de Phelipeaux mal reconnus, XI, 142; XII, 78. Bossuet veut lui faire octroyer un bénéfice, qui lui est refusé, XI, 260, 269, 270, 304, 357. — Phelipeaux et sainte Libiaire, XIII, 453. —

M. de Meaux lui écrit au sujet d'un sermon prêché avec succès par l'abbé Bossuet, XIV, 439. — État d'esprit de Phelipeaux à la mort de Bossuet, XIV, 231 à 233. Sa maison, XIV, 221. Ses tableaux, IX, 445. — IV, 108; V, 63, 118, 126, 167, 239, 243, 393; VI, 542, 543; VII, 128, 328, 408, 445, 447, 484, 528; VIII, 6, 19, 35, 46, 59, 70, 75, 86, 118, 120, 124, 129, 143, 147, 201, 211, 230, 233, 241, 243, 245, 255, 303, 309, 320, 322, 353, 371, 373, 374, 389, 394, 415, 416, 417; IX, 11, 14, 31, 37, 40, 42, 47, 76, 81, 82, 88, 89, 90, 205, 219, 221, 238, 245, 249, 262, 269, 278, 301, 308, 337, 339, 341, 349, 355, 361, 376, 498; X, 9, 10, 39, 51, 66, 83, 123, 139, 180, 219, 244, 270, 278, 301, 304, 308, 350, 446; XI, 21, 47, 63, 72, 96, 98, 100, 124, 138, 143, 156, 181, 184, 263, 287, 301, 302, 321, 344, 395, 411, 432, 449, 475, 489; XII, 4, 19, 34, 55, 57, 63, 67, 75, 256, 389, 399; XIII, 206.

Phelipeaux (Louis Balthazar) signe la censure, XI, 471.

Phelypeaux (Jacques Antoine), évêque de Lodève, IX, 322.

Phelypeaux de Pontchartrain (Jean), intendant de Paris, frère du chancelier Pontchartrain. Chargé d'exécuter les ordres donnés contre le curé d'Ussy, XIV, 96, 97, et contre deux mauvais catholiques, XIV, 99. Phelypeaux et les réparations à la rivière de Marne, XIV, 225. Bossuet l'entretient de son différend avec Pontchartrain, XIII, 432. — III, 149; VI, 72; VIII, 42; XII, 102, 468, 489, 491, 492; XIII, 203.

Phelypeaux de Maurepas (Jérôme), fils du chancelier Pontchartrain. Son mariage, VIII, 178, 179. Voir Maurepas.

Phelypeaux de Pontchartrain (Louis Ier), président aux Comptes, secrétaire d'État, père du chancelier Pontchartrain, VI, 72; XIII, 203.

Phelypeaux de Pontchartrain (Louis II), contrôleur des finances, puis chancelier. Voyez Pontchartrain.

Phelypeaux de Pontchartrain (Paul), grand-père du chancelier. Il a sa notice dans les *Hommes illustres* de Perrault, VIII, 510.

Phelypeaux de Villesavin (Anne), dame de Chavigny, VI, 123.

Phelypeaux de Villesavin (Jean), VI, 123.

Philastrius (saint), sur Montan, XII, 32, 33.

Philippe II, roi d'Espagne, fonde l'Université de Douai, XIII, 527; XIV, 362, 363.

Philippe IV, roi d'Espagne. Sa correspondance avec Marie d'Agreda, VII, 406.

Philippe V, roi d'Espagne, V, 162; VI, 122, 379; VIII, 67, 314; IX, 194, 225; X, 89; XII, 374.

Philippe Auguste. Son expédition contre la Bretagne, II, 437, 438. — III, 310.

Philippe de Néri (saint), VII, 329, 330.

Philippe de Saint-Nicolas (le P.), général des carmes. Examinateur du livre de Sfondrati, VIII, 230, et des *Maximes des saints*; il est favorable à Fénelon et substitué au P. Damascène, IX, 50, 57, 63, 64, 77, 93; X, 116. Les bossuétistes s'efforceront de calmer son inquiétude au sujet des vrais mystiques, IX, 164, 172, 206, 228, 234. Le P. Philippe et le projet de canons doctrinaux, XI, 198, 221, 296, 489. Il gagne Ferrari, XI, 198, 204, 489. — IX, 115, 150, 154, 192, 200, 224, 240, 272, 283, 301, 342, 352, 376, 379.

Philippe de Valois et Benoît XII, II, 438, 439. Il étend le droit de régale, II, 439.

Philippsbourg (Bade), III, 154; V, 282. La prise de cette ville, célébrée, III, 530, 531.

Phillips (Sir Thomas). Sa collection d'autographes, V, 404; IX, 310, 448, 449.

Philon de Byblos, XIII, 151.

Philon le Juif, I, 405.

Philosophes, nom donné aux lettrés de l'entourage de Bossuet. Celui-ci leur soumet le manuscrit de son Apocalypse, III, 500.

Philosophie. Bossuet s'en occupe à ses moments de loisir, V, 184. Il est favorable aux nouveautés en philosophie, V, 451, et fait peu de cas du « pur philosophique », XIII, 49.

Photius. Sa *Bibliothèque*, XIV, 291. — VIII, 148.

Phygelle, flétri par saint Paul, I, 141.

Picard (N.), messager, XIII, 71.

Picard (Laurent), fermier, V, 100.

Picardet (Marie), V, 315.

Picart (Jacques), XIII, 221.

Pichon (le P. Jean), jésuite, IX, 202.

Pichon (le baron Jérôme), VI, 15.

Pichon de La Chapelle (Edme Marguerite), V, 344.

Picot (l'abbé Claude), prieur du Rouvre, ami de Descartes, V, 111.

Picpus et Picpuces, religieux du tiers-ordre de saint François, VI, 242.

Picques (Louis), bibliothécaire des Quatre-Nations, dénonce Pierre de Francastel, XIV, 267. — III, 210.

Pidou (Marie-Louise), épouse de Pierre Francine, III, 100 à 102. Voyez Francine (Mme de).

Pidoux (famille), apparentée à La Fontaine, II, 372. Voir La Fontaine.

Pidoux (Valentin), chantre de Meaux, IV, 288; V, 117; grand vicaire de Bossuet, XI, 335. Pidoux à Faremoutiers, V, 154. Il est soupçonné de favoriser les frères Biberon, XIV, 396. Sa lettre sur Larnyère, XII, 255. Pidoux et Mme de La Maisonfort, XIII, 201. — VII, 128, 471, 474, 528; XIII, 206.

Pidoux de Montanglaut (Philippe), IV, 288.

Pie IV, pape. Sa profession de foi, III, 230; V, 444; VI, 35, 37, 38; XI, 363. Interprétation de ce document par Bossuet, III, 68 et suiv. — Pie IV et Faërne, XIV, 353, 354. — IV, 302.

Pie V (saint), pape, et le Catéchisme du concile de Trente, III, 356. — VI, 230.

Pie VI, pape. Son décret sur la fête de saint Charles, X, 270.
Piednud (Jacques), professeur au collège d'Harcourt, puis au Collège royal, V, 349.
Pierrard (Guillaume ?), professeur à Douai, XIII, 520.
Pierre (saint). Passage expliqué, V, 32. — Bossuet et la chaire de saint Pierre, VIII, 191.
Pierre (Jean Claude), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Pierre de Bruys, VIII, 544; XII, 245.
Pierre Chrysologue de Paris (le P.), capucin, IV, 71, 238, 375; V, 263.
Pierre Comestor, XII, 246.
Pierre Encise, forteresse, à Lyon, III, 346.
Pierre le Grand, IV, 206; X, 54.
Pierre Lombard, XII, 246.
Pierre le Vénérable, XII, 245.
Piétistes, X, 242.
Piètre (N.), de Vareddes, IV, 240.
Pignatelli (Antoine), élu pape sous le nom d'Innocent XII, IV, 259.
Pignay (Nicolas), docteur, I, 505.
Pignerol (Piémont), VI, 125; VIII, 12, 13, 35.
Pillault (Louis), notaire, XIII, 538.
Pillaut (Nicolas), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Pille (Jacques), signe la censure, XI, 470.
Pillier (N.), principal de collège à Reims, VI, 411.
Pinchard (le P. Pierre Nicolas). Sa copie des lettres de Bossuet à Noailles, X, 39, 76, 78, 104, 123, 160.
Pinette (Nicolas), bienfaiteur de l'Oratoire, XIV, 445.
Pinhoe, près d'Exeter (Angleterre), XII, 206.
Pinon (Simon), conseiller de Grand'chambre, II, 344.
Pinondel (famille), VIII, 239.
Pinondel (Marie Augustine), femme Drouet, XII, 20.
Pinorel (Pierre), fermier, V, 103.
Pinsonat (Jacques), principal des Grassins et professeur royal en langue hébraïque, signataire de la censure, XI, 470.
Piron (Aimé), apothicaire à Dijon, III, 530.
Pirot (Edme), syndic de la Faculté de théologie, professeur en Sorbonne II, 65. Ses écrits, XIV, 469, 509. Indécision de ses jugements, III, 379; V, 109 à 111; VIII, 376, 398, 418. Pirot et Dubois de La Cour, II, 69; et Ellies du Pin, V, 57, 78 et suiv., 147, 151; et le P. Fr. Lamy, VII, 409; et Mme Guyon, VII, 500; VIII, 461, 462, 480, 481, 482; lettre qu'il écrit à cette dame, VIII, 463 à 482. Pirot et le P. de Latenay, IX, 141; et l'aventure de l'abbé Bossuet, IX, 292; et N. Vuitasse, XIII, 50, 52. — VIII, 275.
Il approuve le *Catéchisme historique* de Fleury, II, 516; le *Traité de l'Eucharistie* de Pellisson, VI, 569; le Nouveau Testament de Bouhours, XIV, 11; difficultés qu'il oppose à la réfutation de Spinoza par D. Lamy, III, 493. Il est commis à l'examen d'un écrit de Bossuet, XIV, 18, 164, 165, 166, 168. Il fournit des renseignements à Bossuet, III, 379 et suiv., XII, 320, 321. Il lui recommande un sujet

pour la cure de Mauregard, III, 391. Il lui rend compte de l'examen d'un prêtre, V, 58 et suiv. — Bossuet le fait choisir par Noailles pour vicaire général, III, 379. Pirot assure la domination de l'archevêque dans la Faculté, III, 379. Son avis sur la consultation de la Sorbonne touchant le mariage de Henri VIII, III, 383 et suiv. — Sa dissertation sur le concile de Trente, V, 435, 437, 545; VI, 35; VII, 142; réponse qu'y fait Leibnitz, V, 545. Pirot et le projet de réimpression de l'*Histoire critique* de R. Simon, III, 97, 98; il est mécontent du procédé de cet auteur, III, 390, 406; cf. XIII, 348, 417, 539, 540, 541. Pirot et le Nouveau Testament de Trévoux, XIII, 296 et suiv., 306, 324 et suiv., 333 et suiv.; 340, 341; XIV, 1. Pirot sur le rituel d'Auch, XIII, 430. Ses variations au sujet des *Nouveaux mémoires sur le cartésianisme*, de Huet, V, 109 à 111. Il avait été consulté sur les *Maximes des saints*, VIII, 139, et avait approuvé cet ouvrage, VIII, 376, 398, 418. Son pseudonyme dans la correspondance de Bossuet, VIII, 100. L'abbé Bossuet demande qu'il donne un démenti à Fénelon, X, 206. Pirot et la censure des docteurs de Paris, X, 254, 292; part qu'il y a prise, XI, 456; il y appose sa signature, XI, 469. Sa lettre de consolation à l'abbé Bossuet, XI, 164, 190. — VIII, 59, 100, 212, 275, 488, 515; IX, 76, 82, 93; X, 34, 104; XI, 30; XII, 160, 161; XIV, 164, 431.

Pirot (le P. Georges), jésuite, III, 379; XII, 161, 337.

Pise (Toscane), III, 361; VII, 405; VIII, 385; XI, 279.

Pisseleu (Charles de), évêque de Condom, I, 487.

Pistoie (Toscane), VIII, 390; XI, 51.

Pistorius (Jean), luthérien converti, III, 226.

Pitcairn (Archibald), médecin et poète, III, 296.

Pitra (Dom J.-B.), bénédictin et cardinal. Sur les lettres à Mme Cornuau, IV, 405.

Plairville ou Plerville. Voir Maimbourg (Théodore).

Plaisance (Estramadure), VIII, 20. Évêque de cette ville, VIII, 20.

Plaisance (Italie), IX, 179; XII, 77.

Planoy, paroisse auj. réunie à celle de Voinsles (Seine-et-Marne), III, 316.

Plateau (Nicolas), de Vareddes, IV, 240.

Platon et les poètes, VI, 277, 278. Sur le sens du mot οὐσία, XIV, 58 à 60. — IV, 19; VIII, 212, 370; XIII, 362.

Plaute, VI, 269.

Plauzac (Puy-de-Dôme), VIII, 15.

Plessier (Victor), XIV, 458.

Plessis-Belleville (Le), (Oise), IV, 334.

Plessis-Grimoult (Le), (Calvados), prieuré, II, 67. Bossuet s'y rend, II, 317. Bail de ce prieuré, XIV, 374.

Plieux (Amable), sur l'épiscopat de Bossuet à Condom, I, 482.

Pline l'Ancien, VIII, 141.

Pline le Jeune, VIII, 141.

Pluies qui désolent les jardins, VII, 446.
Plurier (Didier), curé de Trilport, VIII, 475, 477.
Plutarque sur la religion des Perses, XIII, 152, 158, 159. — VIII, 212.
Pluvault (le marquis de), X, 225.
Pocquelin (famille), VI, 372, 373.
Pocquelin (Adrienne), tante de Molière, XIV, 493.
Pocquelin (Louis) sollicite une charge de l'abbaye de Saint-Lucien, V, 372, 373.
Pocquelin (Robert), chanoine de Beauvais, cousin-germain de Molière, VI, 372.
Pocquelin (Robert), curé de Saint-Sauveur, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Podenstorf, dit Torf ou Storf. Sa famille, XIV, 285, 286.
Poésie. Bossuet l'aime, mais trouve le public mal disposé pour elle, IV, 183. Poésies de Bossuet, VIII, 74.
Poètes latins. Il y a longtemps que Bossuet en a quitté la lecture, VI, 343.
Poggiani (Jules) et le Catéchisme du concile de Trente, III, 356.
Poggi-Bonzi (Toscane), XII, 69.
Pohroncz (Georges Szelepcsémyi), archevêque de Strigonie, contre les propositions de 1682, VIII, 325.
Poignant (Jacques), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Poillot (Denis), président à mortier, III, 361, 385, 386.
Poilly-sur-Tholon (Yonne), XIII, 45.
Poilou ou Poulou, dieu des Hindous, XIII, 250.
Poilly (François de), graveur, X, 288; XIV, 409.
Poiret (Pierre), ministre protestant, éditeur de Mlle Bourignon, IX, 276; de Mme Guyon, VI, 542. Il excuse d'idolâtrie les catholiques, V, 483. — VII, 177; IX, 430.
Poissy (Seine-et-Oise). Monastère de dominicaines, IV, 85. Ursulines, VIII, 501. — X, 290; XIV, 518.
Poitevin (François), pseudonyme de Gerberon, II, 291.
Poitiers, IV, 212; V, 64, 164; VI, 303, 360; VIII, 457; IX, 286, 287, 288, 399, 436, 437; XI, 282; XII, 292; XIII, 56; XIV, 197, 414, 465. — Faux bruit de la mort de l'évêque Baglion de Saillans, VI, 303. — L'évêque de Poitiers, Girard de La Bournat, et le Cas de conscience, XIV, 56.
Poitou. Les protestants de cette province se plaignent de violences exercées contre eux; enquête à ce sujet faite par Basville, II, 480. — II, 263; III, 339.
Polallion (Mme de), fondatrice de la Providence, etc., III, 51; IV, 88; V, 417.
Polastrie de Saint-Cartongathe (Sœur), VI, 351.
Polhénas, auj. Poliénas (Isère), IX, 480.
Police (la) et les écrits de Fénelon, IX, 222; X, 40, 41, 204.
Polignac (Melchior de), plus tard cardinal. Ami et correspondant du cardinal de Bouillon, IX, 15, 51, 67. Sa mission en Pologne, IX, 37. Il écrit à l'abbé Bossuet, IX, 42. Sur sa nomination éventuelle au poste d'auditeur de rote, X, 65, 74. — VIII, 296, 297.

Politi (Lanceloto), connu sous le nom de Catharin, VIII, 158.
Politique (la) du clergé de France, ouvrage de Jurieu, II, 233, 234, 235, 269 à 271.
Politique tirée de l'Écriture sainte, II, 133, 159; XIV, 355.
Pollet ou du Pollet (le P. Alexis), oratorien, et la mission de Claye, III, 222, 223. — X, 19; XIV, 466.
Pollet (Firmin), de Saint-Nicolas-du Chardonnet, X, 19.
Pologne (la reine de). Voyez Arquien. Affaires de Pologne, VIII, 437. Voyez Conti et Polignac. — VIII, 306, 321, 322, 328, 363, 381; XI, 245.
Polus. Voyez Poole.
Polygamie, III, 396.
Polyglotte d'Anvers, XIII, 364.
Pomard (Côte-d'Or), VIII, 211.
Pommade dissimulant une lettre, X, 63.
Pommereau (le P. Pierre), jésuite, IX, 124, 125.
Pommeuse (Seine-et-Marne), VI, 364; VII, 106, 107; XI, 91.
Pomone, III, 54. Dans les poésies de Santeul, IV, 73, 74, 75, 90.
Pomponne (Seine-et-Marne), XII, 349.
Pomponne (Antoine Arnauld de), abbé de Saint-Pierre de Chaumes, IX, 202.
Pomponne (Catherine Félicité Arnauld de), épouse M. de Torcy, VIII, 15, 16; XIV, 316.
Pomponne (Henri Charles Arnauld, abbé de). Élève de Pourchot, XIII, 45. Il est à Rome, VII, 308. Siège à l'assemblée de 1700, XII, 342. — IX, 201; XI, 165; XII, 305.
Pomponne (Simon Arnauld, marquis de), ministre de Louis XIV. Ce que le cardinal d'Estrées lui écrit de Cibo, I, 280. Bossuet le console de sa disgrâce, XIV, 280, et le félicite du mariage de sa fille, XIV, 316. — VIII, 5, 15, 16, 381; IX, 154, 293.
Pomponne (Catherine Ladvocat, marquise de), VIII, 16; X, 252.
Poncet de La Rivière (Michel), évêque d'Uzès, et la députation des États du Languedoc, XII, 265. Il est en différend avec son chapitre, XIII, 358.
Poncher (Marie), mère du P. de La Rue, III, 74.
Ponchon (Alexandre), procureur fiscal de Vareddes, IV, 240.
Pondichéry. La cure disputée aux capucins par les jésuites, XIII, 244 et suiv.
Pongoin (Pougoin, Pontgouin) (Eure-et-Loir), X, 101; XIV, 515 (?) 525.
Pont (Élisabeth Bossuet, femme de Bouthillier de Chavigny, dame de). Bon accueil que lui a fait l'abbesse de Faremoutiers, XIV, 306. — V, 378; VIII, 234, 266.
Pont (Élisabeth Le Bouthillier de Chavigny, demoiselle de). On lui apprend la mort de sa grand'-mère, VI, 123. Bossuet la recommande à Mme de Beringhen, VI, 243. Elle se rend au monastère des Clairets, VI, 251, 256, 286, 305, 306. Sa vêture, VI, 450. — III, 523; V, 378, 379; VII, 179.
Pont-Audemer, paroisse Saint-Ouen, IX, 73. — VII, 255.
Pont-aux-Dames (Seine-et-

Marne), abbaye, IV, 59; IX, 163; XII, 464, 465. Mme d'Ormesson en est supérieure, XIII, 261.

Pont-de-Beauvoisin (Isère), VIII, 63.

Pont-de-Vaux (Ain), V, 57.

Pont-de-Veyle (Ain), VIII, 64, 387.

Pont-Saint-Pierre (Mme de), VII, 200.

Pont-sur-Seine (Aube), III, 523; V, 378.

Pontailler (Côte-d'Or), X, 330.

Pontanus (Grégoire Brück, dit), III, 228.

Pontarlier, V, 488, 490, 492, 493.

Pontas (Pierre), confesseur à Faremoutiers, IV, 55; VI, 350.

Pontas (Jean) dédie des ouvrages à Bossuet, IV, 55, 179.

Pontcarré (Jacques Camus de), évêque de Séez, VII, 328.

Pontchartrain (Seine-et-Oise), V, 164; XII, 40.

Pontchartrain (Jean Phelypeaux de), intendant. Voir Phelypeaux.

Pontchartrain (Louis Phelypeaux de), président en la Chambre des Comptes, père du chancelier, V, 164; VI, 72; XIII, 203.

Pontchartrain (Louis Phelypeaux, comte de), contrôleur général des finances, puis chancelier, XII, 489; XIII, 203. Bossuet lui recommande l'abbé Girard, V, 164; un placet, V, 173; Claude Chérière, V, 462; Poussin, XIII, 293; le chevalier Tartare, XIV, 87 à 92. Il lui demande de laisser entrer en France des livres imprimés à l'étranger, VI, 251. Pontchartrain et les *Maximes des saints*, VIII, 174; et les écrits de Fénelon, X, 41; sur Mme Guyon, VIII, 441; et le chanoine Gervaise, XIII, 27, 28; et les réunis du diocèse de Meaux, XII, 95. Son différend avec Bossuet au sujet de R. Simon et du Nouveau Testament de Trévoux, XIII, 423, 426 et suiv., 433; XIV, 1, 2 et suiv., 5, 19, 28, 29; lettres échangées à ce sujet, XIV, 169 et suiv., 431, 432, 433. Conférence entre Pontchartrain, Bossuet et Noailles, XIV, 28. — Pontchartrain surveille les écrits des évêques, XIV, 29. Il est contraire à l'*Histoire du Quillotisme*, XIV, 80, 82. — Ses lettres sur Daniel de Larroque, XI, 259; XII, 122. Sa circulaire sur la fête de l'Assomption, XIV, 352. — IV, 135; V, 89; VI, 72, 566; VIII, 42, 510; IX, 222; XII, 122; XIII, 212; XIV, 483.

Pontchat (Anne-Marie de Taillefer de Roussille, baronne de). Lettre que lui écrivit Chantérac, VIII, 336, 337, 511 à 514. — VIII, 358, 360.

Pontchâteau (Sébastien du Cambout, abbé de). Son pseudonyme, I, 496. Ami de Favoriti, II, 166. Intermédiaire entre Bossuet et Neercassel, I, 498; II, 255. Lettres échangées au sujet de l'*Exposition*, I, 495 à 498. — L'abbé de Pontchâteau blâme les démarches faites par Bossuet contre le P. Mège, III, 446.

Pontgouin (Eure-et-Loir), X, 101; XIV, 515.

Pontlevoy (Loir-et-Cher), abbaye, IV, 212.

Pontoise, III, 81; IV, 191, 304; V, 35, 83; VI, 409; VII, 225; VIII, 73; IX, 267, 397; XII, 335. — Bénédictines anglaises, III, 544.
Poole (Mathieu), auteur de la *Synopsis criticorum*, IV, 183.
Popincourt, partie du faubourg Saint-Antoine, à Paris, VIII, 441.
Poquelin. Voyez Pocquelin.
Porcher (Marie), XIII, 454.
Porphyre réfuté par Eusèbe, XIII, 151.
Porro unum est necessarium ou *Maria optimam partem*. Sermon sur ce texte, V, 222, 419, 448, 456.
Port-Marly (Seine-et-Oise), VIII, 145.
Port-Royal (Seine-et-Oise), abbaye. Ouvrages des MM. de Port-Royal approuvés par Bossuet, I, 510. Port-Royal et Bossuet, IX, 54. Les jésuites et Port-Royal, VII, 327. Péréfixe et Port-Royal, VII, 500. Les religieuses de Port-Royal défendues par Pavillon, I, 82; démarches ordonnées par Péréfixe pour vaincre leur résistance, I, 85, 86, 88, 129, 431, 432, 490. Rapports de Bossuet avec elles, I, 130; lettre écrite par lui pour les amener à signer le formulaire, I, 84 à 146, 430 à 432; protestation des religieuses au sujet de cette lettre, I, 433 à 440. — Guillaume Le Roy ami de Port-Royal, II, 35, 36. — Térence traduit dans les écoles de Port-Royal, II, 121. Copies d'écrits de Port-Royal par Mlle de Théméricourt, II, 39, 46. Port-Royal opposé à R. Simon, XIV, 167. — Destruction de Port-Royal-des-Champs, X, 19. — IV, 123; V, 338, 523; VI, 124; VII, 268; VIII, 452, 466; IX, 398; XII, 301, 496.
Port-Royal de Paris. Séjour qu'y fait l'abbesse de Jouarre, IV, 288. — V, 88.
Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne), II, 375; XIV, 458.
Portail (Antoine), conseiller au Parlement, VIII, 215; IX, 443, 444; XIII, 440.
Porter (le P. François), observantin, auteur d'une adaptation irlandaise de l'*Exposition*, I, 270.
Porto (États de l'Église). Bouillon en est nommé évêque, X, 88. — IX, 225; XIII, 366.
Porto Carrero (Louis Manuel Fernandez Boccanegra, cardinal). Différend à son sujet, X, 88, 89.
Porto-Maurizio (Ligurie), IX, 466.
Portraits de Bossuet, III, 26; IV, 3; IX, 338, 362, 363; X, 81, 288, 328. Portraits de papes exécutés pour l'archevêque de Reims, XII, 393; portraits des princes français destinés au Grand duc, VII, 411, 412, 413, 440; VIII, 70, 76, 85, 116, 119, 174, 178, 196, 232, 237, 242, 263, 290; XII, 73.
Possédés (les) figurent les âmes pécheresses, etc., V, 69 à 72.
Poste (la) ne perd rien, IV, 107, 149.
Post-scriptum à la première lettre d'un théologien, XII, 38, 58.
Posuel (Jean), imprimeur, XIV, 463.
Potentien (saint), VII, 43.
Potet (Ozias), banquier, I, 298.

Pothé (Michel), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Potier (N.), fermier des moulins de Beauvais, VIII, 216.
Potier (Nicolas), paroissien de Jouarre, V, 100.
Potier (Siméon), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Potier de Gesvres (Léon), archevêque de Bourges, II, 423.
Potier de Novion (Jacques), évêque d'Évreux, III, 521.
Potier de Novion (Marthe Agnès), V, 87.
Potier de Novion (le président Nicolas), V, 87.
Pottin (François), curé de Boitron, V, 120.
Pouffier (Hector Bernard), conseiller au Parlement de Dijon, fondateur de l'Académie de cette ville, III, 537.
Pouget (le P. François Aimé), oratorien, docteur de Sorbonne, vicaire à Saint-Roch, auteur du *Catéchisme de Montpellier*, XIV, 12, 166. — VIII, 15; IX, 267.
Pouget (Joseph), chapelain de Lorette. Ses difficultés avec le curé de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, III, 100 à 102.
Poulangy (Haute-Marne), monastère de chanoinesses, VI, 242.
Poulpry (Anne du), IX, 286.
Pour (le), X, 172, 173.
Pour que. Ce que Bossuet et Bouhours pensaient de cette locution, XIII, 326, 336.
Pourchot (Edme) possédait des lettres de Descartes, XIII, 45, 46, 49. Pourchot et Bossuet, XIII, 45 à 47, 49. — XIV, 522.
Poussay (Vosges). Chapitre, VII, 311.
Poussin (Jean-Baptiste), VIII, 388, 389; IX, 303. Son pseudonyme, IX, 302. Son rôle à Rome, X, 34. Services qu'il rend aux bossuétistes, IX, 280; X, 225, 352, 353, 411; XI, 191; XII, 22, 49, 55, 56. Il dessert le cardinal de Bouillon, X, 55, 198, 251, 439. Il favorise la correspondance de l'abbé Bossuet, XI, 4. Il est accusé d'avoir divulgué une lettre adressée à Bouillon, XI, 42, 81; il fait lire aux cardinaux la lettre comminatoire de Louis XIV à Bouillon, XI, 81. Il espionne Bouillon au profit de l'envoyé du Grand duc, XI, 192. Il révèle ce que Louis XIV a écrit du P. Charonier, X, 347. Il est mécontent de Bouillon, X, 198. Il est tombé dans la disgrâce de ce cardinal, XI, 61, 62, 191, 415. Ce que Bouillon écrit de lui, XI, 191, 192.
Poussin demande qu'on rétablisse en sa faveur l'agence, X, 157. Ce que disent de lui l'abbé Bossuet, X, 136, 154, 162, Phelipeaux, la princesse des Ursins, X, 136, 157; XIII, 293; et Roslet, X, 273. Le Grand duc écrit en sa faveur, X, 155, 157. Poussin est bien servi à la Cour, XI, 20. Bossuet s'emploie pour lui, X, 190, 281, 293. Poussin recommandé à Bossuet et à Noailles, X, 446, 464; XI, 81, 415. Il apaise le Pape irrité de l'arrestation du cocher de la princesse Carpegna, XI, 137, 148. Il revient en France, XI, 32; XII, 65. Il est recommandé à Pontchartrain par Bossuet,

XIII, 293. — IX, 241, 302, 303, 304.
Pouvoir indirect du Pape sur le temporel, III, 45.
Pouvoirs de confesser et de prêcher donnés ou refusés à des réguliers, V, 276, 279; III, 514. Bossuet peu disposé à les accorder à des gens de passage, X, 276.
Powis (William Herbert, comte de), III, 299.
Pouzols (Aude), IX, 85.
Pozzo (le P. Andrea), jésuite, XII, 397.
Pradel (Charles de), évêque de Montpellier, et Brueys, II, 395.
Prague (Bohême), VI, 336, 342; XII, 116.
Pratique (la) du cavalier, IV, 281.
Pratique (la) facile, ouvrage de Malaval, IX, 458.
Pratiques de piété. Bossuet en blâme la multiplicité, IV, 114; V, 265. Il aime peu les pratiques extraordinaires, IV, 149.
Pré-au-Val (le), écart de Maisoncelles (Seine-et-Marne), VII, 42.
Préaux (Calvados), abbaye, VII, 145.
Pré-Saint-Gervais (Seine), IV, 64.
Précaire, II, 292.
Précelles (Claude de), approuve le Nouveau Testament de Bouhours, XIV, 11.
Précepte affirmatif; précepte négatif, VI, 166.
Precipiano (Humbert Guillaume de), archevêque de Malines, disgracie Opstraet et lui substitue Fr. Martin, XIII, 493, 496, 497. Il envoie à Rome le P. Désirant pour soutenir l'accusation de jansénisme portée contre les professeurs de Louvain, XIII, 504 et suiv. Il favorise Steyaert, XIII, 511; est dévoué aux jésuites, XIII, 515; et hostile à Gomaire Huyghens, XIII, 512 à 544. — III, 212; VIII, 351.
Prédestination, V, 29 et suiv., 32; VII, 292; VIII, 169, 170; prédestination gratuite, IX, 56. Conduite à tenir par rapport à la prédestination, VI, 19.
Prédication interdite à un carme, III, 514. Voyez Pouvoirs.
Préface sur l'Instruction pastorale de M. de Cambrai, IX, 7, 192, 207, 209, 217, 221, 222, 223, 224, 228, 233, 234, 235, 236, 239, 240, 243, 254, 270, 272; X, 69, 164. Réponse qu'y fait Fénelon, IX, 277.
Préface aux Divers écrits, IX, 109.
Préjugés décisifs pour M. l'archevêque de Cambrai, XI, 48, 49, 71, 410. Réponse de Bossuet, XI, 101, 111, 144, 194. Réplique de Fénelon, XI, 178.
Premier (M. le). Voyez Henri de Beringhen, IV, 119, 121; VI, 161; IX, 356; X, 186.
Premier écrit ou mémoire, VIII, 377, 378.
Prémol (Isère), monastère de chartreuses, VII, 492.
Premoli (le P. Orazio), barnabite. Ses communications sur le P. La Combe, IX, 466 à 480.
Prémontrés (les) et la censure, XI, 471. — VII, 220.
Prémotion physique, XIII, 65.
Présanctifiés (messe des), III, 402 à 404.
Présence de Dieu. Moyen de s'y tenir, V, 267. — VI, 65, 66,

68, 69, 387; VII, 378, 381, 382; XII, 187 et suiv.

Présence réelle, III, 204, 207, 251, 252, 253, 254; XII, 317; difficile à expliquer avec la doctrine cartésienne de l'étendue, VI, 529.

Présents faits à Bossuet, par Mme Guyon, VII, 7; par des religieuses, V, 186, 189, 330, 331; ce qu'il en pensait, V, 186, 189. Présents que se faisaient les religieuses avec l'autorisation de Bossuet, V, 153.

Présidial. Ses attributions, VIII, 41.

Presly-le-Chétif (Cher), VII, 311.

Pressiat (les Couraut de), VII, 166; XI, 121, 424.

Prestet (le P. Jean), oratorien, III, 222 à 224.

Preston (Richard Graham, lord), III, 210.

Prêt à intérêt. Discussions à son sujet, sentiment de Bossuet, III, 6 à 8, 11; XIII, 272. Arrêts des parlements, XIII, 272, 273. — XIV, 127, 128, 129.

Prêtres. Bossuet redoute pour eux l'oisiveté, et voudrait qu'ils fussent maîtres d'école; mais les paysans ne le souhaitent pas. Pénurie de prêtres dans le diocèse de Meaux, III, 34, 35.

Prévost (Françoise de Courcelles, femme), XIV, 485, 486.

Prévôté. Ses attributions, VIII, 41.

Prière. Raisons qui y obligent, VI, 19, 20. Discours sur la prière, V, 505; cf. VII, 115. Les prières vocales, VII, 383, 437; VIII, 80; elles ne conviennent pas à l'état de Mme Cornuau, V, 68. Les prières vocales de surérogation, V, 83. Prière pour unir ses souffrances à celles de Jésus-Christ, V, 22, 45. Prière pour la préparation à la mort, V, 45, 53, 177, 187. Prières conseillées, IV, 236; VII, 52, 55. Prières demandées pour le Roi et pour l'État, V, 165, 242, 343, 344.

Prières (Morbihan), abbaye, XIV, 470. L'abbé charge Michel Guitton de recevoir la profession de Rancé, II, 188.

Primat (Ardennes), IV, 460.

Prince (M. le) et la maison du Roi, IX, 33.

Prince (M. le), Henri Jules de Bourbon. Ses pseudonymes, VIII, 237. Petite « débauche » faite chez lui par Janson et Bossuet, VIII, 362. — V, 64; VII, 411. Voyez Bourbon et Condé.

Princes (les), petits-fils de Louis XIV. Leurs portraits destinés au Grand duc, VII, 411, 412, 413, 440.

Princesse (Mme la), Anne de Bavière, femme de Henri Jules de Bourbon, recommande l'abbé Bossuet, XII, 74, 76. — V, 65; XII, 19.

Princesses. Privilège qu'elles ont de pénétrer dans les monastères, VII, 84.

Principales propositions du livre des Maximes, etc., XI, 111, 122, 205, 410. Réponse qu'y fait Bossuet, XI, 111, 178, 205, 224.

Prinstet (le P.), procureur général de Cîteaux, X, 312.

Prior (Mathieu), poète et diplomate anglais, X, 422.

Priorato (Gualdo), VIII, 111.
Prioux (Jean), procureur en Parlement, XII, 93.
Prioux (Salomon), des Missions étrangères, XII, 93. Il signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Priscal (Alexandre), curé de Dammartin, XIV, 396.
Priscille, X, 149, 221.
Priscillien, III, 243.
Privilège pour les livres à imprimer, VI, 284.
Probabilisme, en morale, V, 129; VII, 181, 183, 204, 205; VIII, 62; XII, 306. Il est condamné par Bossuet, Pascal et Nicole, II, 311, 312, 314, 322. Opinion de saint Antonin, II, 312, 313.
Probabilité intrinsèque, extrinsèque, II, 297 (Ce mot se prend aussi pour probabilisme).
Problème ecclésiastique, IX, 409; X, 29; XI, 129, 130, 185, 299. Attribué aux jésuites, XII, 59. Réquisitoire de d'Aguesseau, XI, 185. Si Bossuet a fait supprimer un écrit composé contre le *Problème*, XI, 344.
Procès avec l'abbesse de Jouarre. Voyez Jouarre et Henriette de Lorraine.
Procès sur la juridiction de Rebais, VII, 135.
Procès-verbal de l'ouverture de la châsse de saint Fiacre, VII, 525; de la visite épiscopale à Rebais, VII, 470.
Prochain (le). Sur ses défauts, VII, 271, 280, 281. Rapports à entretenir avec lui, VII, 149, 152, 153, 160. Comment parler de lui, VIII, 183. Comment il est permis de le tromper, VII, 272 (Voyez Stratagèmes). Il faut chercher ce qui lui est utile, IV, 331, 332; VII, 437.
Procope le hussite, V, 129.
Procureur général (le) des augustins, IX, 150, 152, 154; X, 35, 86, 156, 287. Voyez Serrani.
Procureur général (le) de Saint-Marcel (Servites), théologien du cardinal Ottoboni; il veut être évêque, X, 350; XI, 5.
Profession d'une religieuse. Son cérémonial, IX, 275.
Profession de foi de Pie IV. Voyez Pie IV.
Professoribus (de) confessionis augustanæ, XIII, 204, 240.
Proissy (Mme et Mlle de). Leur parenté, etc., V, 344, 345.
Prologus galeatus, XII, 221, 227, 236, 247, 248.
Prophète. Divers sens de ce mot, XIII, 140. Si la mission des prophètes s'étendait au monde entier, XIII, 136.
Prophéties. Leur valeur, XIV, 148, 149. Il en est de différentes sortes, VI, 98. Explication de la prophétie d'Isaïe, XIV, 109 et suiv., 113 à 127, 129 à 151.
Propositions (les cinq) de Jansénius, IX, 405.
Propositions extraites des *Maximes des saints*, VIII, 392; IX, 359, 360, 361; X, 466 à 481. Leur réduction à un petit nombre de chefs, IX, 291; X, 31, 48, 55, 72, 77, 78, 82, 102, 104, 222, 223, 375, 380, 381, 387, 427, 436, 481 à 483. Il faut les qualifier dans la censure, IX, 498 à 502. Bouillon y distingue deux sens, l'un soutenable, et l'autre digne de censure,

X, 345, 346, 349, 351. Propositions omises, IX, 361.

Propositions extraites d'un panégyrique de saint Ignace, X, 110, 111.

Propositiones ab adversariis impugnatæ.... XI, 111, 205, 410. Réponse faite à cet écrit par Bossuet, XI, 111, 178, 205, 224.

Propriété, ou intérêt propre. Propriété, selon Mme Guyon, VI, 158, 167, 174, 177, 182.

Propylæum ad Acta sanctorum, ouvrage de Papebroch, VIII, 17.

Prost (Jacques), XI, 395; XIV, 186.

Prosternement approuvé par Bossuet, VI, 291.

Protestants. Ministres convertis, I, 451. — Les protestants de Metz accusés de violences, I, 14, 20, 77 à 79. Négociations en vue de leur réunion, I, 147 à 168, 446 à 474. Sentiments des pasteurs sur ces pourparlers, I, 467. Voyez P. Ferry. — Ils se font une arme de la lettre d'Imbert, II, 379. — Projet de Dubourdieu pour leur réunion; III, 116. En quel sens ils disaient qu'on peut se sauver dans l'Église romaine, III, 183. Concessions qui pourraient leur être faites, IV, 301, 302, 303. Le rétablissement de la coupe favoriserait leur réunion, III, 116. Leurs procédés, IV, 193, 194. Leurs interprètes de la Bible ne méritent pas d'être lus, IV, 184; ils sont inférieurs aux catholiques, IV, 185. Différentes méthodes de controverse avec eux, XI, 315. Comment amener leur réunion, XII, 187. Bossuet aimait mieux traiter avec eux de vive voix que d'écrire contre eux, III, 396, 397. Louis XIV s'efforce de les faire disparaître, XI, 439. Édits préparatoires à la révocation de l'édit de Nantes, II, 326, 327, 335, 336. Mesures prises contre les protestants au sujet de leurs enfants, II, 261; III, 88. Conseils donnés par Bossuet pour l'éducation de leurs enfants, III, 176, 177. Les protestants excitent les États de Hollande contre les catholiques, II, 262. Ils se plaignent de violences exercées sur leurs coreligionnaires du Poitou, II, 263, 480; Basville fait une enquête à ce sujet, II, 263; ces violences blâmées par Arnauld, II, 263. Plaintes du clergé contre les protestants, III, 85. Raisons qu'ils opposent à la révocation de l'édit de Nantes, III, 239, 251. Leurs cimetières donnés à des établissements catholiques, III, 172, 173.

Déclaration au sujet des protestants, IX, 146. Rigueurs exercées contre eux, III, 233, 234, 236; V, 267; ce qu'en dit Bossuet, III, 263 et suiv. Il demande qu'on châtie les mal convertis, III, 321, 322. Missions pour leur conversion, III, 326. Calomnies des protestants contre Bossuet, IX, 95. — Si les protestants favorisent Fénelon, IX, 276, 277. Les protestants d'Angleterre n'ont pas cru Fénelon partisan de Molinos, IX, 66, 125, 155, 246, 247, 502; leur recueil sur le quiétisme,

usage qu'en font les bossuétistes, IX, 171, 502. — Les protestants dans le diocèse de Meaux, II, 343, 344. Obstacles à l'exercice de leur culte, lettre de Seignelay à ce sujet, III, 65. Bossuet nie qu'on ait usé de violence à leur égard, III, 353, 354. Rigueurs exercées dans le diocèse de Meaux, IV, 464, 466, 467, 468. Femmes internées dans les couvents de Meaux et de Beauvais, III, 344. Assemblée clandestine de Nanteuil, IV, 465. Conversions, IV, 465. Protestants fugitifs pour qui Bossuet a demandé grâce, VI, 112, 113. — Protestants d'Allemagne, négociations pour leur réunion, II, 391, 392, 393; VIII, 60; XIII, 199 (Voir Spinola, Leibniz et Molanus). Méthode de discussion avec eux, V, 207, 208, 213, 215, 224; difficulté des négociations, V, 227, 228, 229, 245. Leur réunion déclarée impossible si on ne peut suspendre les décrets de Trente, V, 443. Reprise des négociations interrompues, X, 241, 242; XIII, 89 et suiv.; 97 et suiv.; négociation par voie diplomatique, XIII, 204, 205, 240; méthode à suivre, XIII, 192 et suiv.; concessions à faire par les catholiques, XIII, 100 et suiv; disposition du Pape, XIII, 205. Antoine Ulrich comptait sur Bossuet pour faire aboutir la négociation, XII, 198; pourquoi elle a échoué, XIII, 240. — Voir Mirat, La Charmoye, Nouveaux catholiques, *Exposition*.

Protocanoniques (livres), XII, 113, 126 et suiv., 315. Voyez Canon et Deutérocanoniques.

Provence. Le parlement contre l'évêque d'Apt.

Provinciales (les), ouvrage de Pascal contraire au probabilisme, traduit en latin par Nicole, II, 312, 313; XIII, 516. — VIII, 164; XII, 272, 337; XIV, 500.

Provins. Capucins, IV, 238. Notre-Dame, XIII, 522. — III, 171; IV, 468; VI, 81; VII, 20.

Prudence, poète, VIII, 18.

Prudence, femme quiétiste de Chenove, XIV, 186, 187, 188.

Pruines (Michel de Brancalis de), IX, 310.

Prusse (roi et reine de), XIII, 221.

Przypcopius, biographe de Socin, IV, 259; V, 407.

Psaumes. Ouvrage de Bossuet sur les psaumes, IV, 181, 183. Traduction en vers projetée par le P. Mauduit, IV, 183.

Psaumes graduels, IV, 186; XIII, 281.

Psautier de saint Bonaventure, IV, 42.

Psautier de Marie, IV, 42.

Pseudo-Énoch (le). Sa prophétie, XII, 203, 212.

Psyché, VIII, 478.

Puaux (M. Franck) publie un écrit de Barrillon, III, 168.

Puebla (Mexique), IX, 64.

Puffendorf (Samuel) et les opuscules de Meursius, XIV, 291. — III, 227; IV, 70.

Pugio fidei, ouvrage de R. Martini, XIV, 520.

Pujolas (N.), ministre protestant, XIV, 455.

Pulchérie, impératrice d'Orient, XII, 451.
Pultawa (Ukraine), VIII, 303.
Pupilla augustanæ confessionis, III, 228.
Pur amour. Voyez Amour.
Pure nature (état de), XIV, 328.
Pureté du cœur, V, 256; VI, 55, 62, 70.
Purgatoire (le), d'après les Juifs, III, 410; IV, 301; VII, 274.
Purgatoire mystique, VI, 67.
Pusey (le Dr), XII, 324.
Pussyran (J.-B.). Remontrances qu'il adresse à Bossuet, XIV, 151, 152.
Puteaux (Seine), XIII, 245.
Puy-en-Velay (le), X, 263.
Puylaurens (Tarn). Académie protestante, XIII, 478. — III, 260.
Puylon (Denis), signe la censure des *Maximes*, XI, 471.
Puymorin (Gironde), VIII, 363.

Q

Quæstiuncula de actibus a caritate imperatis. Voyez *De Actibus*.
Quakers, II, 210.
Qualificateurs du Saint Office, X, 13, 156; invités à être courts, X, 388. Voyez Examinateurs.
Qualifications envoyées à Rome par Bossuet, VIII, 339, 344, 346.
Quareux (Claude de), étudiant à Louvain, XI, 3, 29.
Quartodécimans, XIII, 148.
Quatre-Nations (collège des). Voir Paris (collège Mazarin).
Québec, VI, 535; XII, 161.
Quedlimbourg (Saxe), XII, 207.
Quentin de Richebourg (Charles Bonaventure), maître des requêtes, puis intendant de Rouen, IV, 133; XIII, 543.
Quenyot (ou Guenyot?), V, 501; VIII, 205; XIV, 504.
Quéras (Mathurin) soutient la nécessité de l'amour de Dieu dans le sacrement de pénitence, II, 388. — VII, 501; XII, 90.
Querbeuf (le P. Yves de), jésuite, éditeur de Fénelon, VIII, 129.
Quesnel (Pasquier). Libelle qu'on lui a attribué, VII, 365. Sa *Défense de l'Église romaine*, VIII, 95; son édition de saint Léon, III, 259; du P. Serry, XIII, 65. Son apologie contre l'Index, III, 259. Il voulait se servir d'une lettre de Bossuet, II, 380. Ses *Réflexions morales*, XIII, 39; corrections à cet ouvrage, XIV, 2. Elles ont été approuvées par Noailles, XI, 130; et Bossuet en a pris la défense, XII, 52. Quesnel chez Noailles, XII, 299; il procure à Noailles des écrits de Fénelon, IX, 453. Confiance de La Broue en Quesnel, VI, 84. Quesnel, directeur de des Mahis, III, 509. Il s'évade de sa prison, XIV, 517. — Quesnel cité sur le P. Soanen, IV, 313; sur Gerberon, XII, 59, 82; sur Fénelon, IX, 109, 110; XIV, 251; sur les *Remarques sur la Réponse*, X, 256; sur *Télémaque*, XII, 6; sur les assemblées provinciales, XII, 40; il estimait qu'on n'aurait pas dû inscrire le nom de Fénelon dans le décret de condamnation des *Maximes*, XI, 231. Quesnel et le sacriste, IX, 116. Quesnel cité sur l'archevêque de Reims, IX,

164; sur Bossuet et le jansénisme, XII, 299; sur Noailles et Bossuet candidats à la pourpre, IX, 229; XII, 271; sur Gerberon, XII, 59, 82. — V, 76, 116; X, 25, 38, 290; XI, 73, 151, 231, 266, 493; XII, 79; XIV, 403, 510.

Quesnoy (le) (Nord), VII, 179.

Questions de Mme Cornuau, VII, 148 à 161; 366 à 371; — de Mme de La Maisonfort, VII, 312 à 357; 376 à 397; XII, 187; XIII, 76.

Questions indiscrètes. Réponses à y faire, VII, 370.

Quiétisme. Sa définition, VII, 53. Ses origines, X, 267. Ses dangers, VIII, 365. Moyens d'en arrêter les progrès, X, 113. Questions à poser au P. Le Valois, VII, 102, 103, 104. — Quiétisme de Bossuet, V, 393, 465; VI, 111, 114, 310, 312, 508. Le quiétisme banni du diocèse de Grenoble, VIII, 516. Le quiétisme en Bourgogne, X, 105, 184; XIV, 180 à 200 (Voir Quillot, Le Vray et Seurre). Le quiétisme en Allemagne, X, 242; en Espagne, X, 337; dans le royaume de Naples, X, 354; à Rome, IX, 266, 305, 342, 362; à Saint-Cyr, X, 110. — La querelle du quiétisme n'est pas l'affaire particulière de Bossuet, X, 25. Bossuet fait rechercher les anciens décrets sur le quiétisme, VIII, 75, 120, 124, 177. —Voir Bossuet, Fénelon, Guyon, La Combe, Malaval, Molinos. — VI, 6; IX, 399, 407.

Quiétisme (*Relation du*), ouvrage de Phelipeaux, IV, 78, etc.

Quiétisme (*Relation sur le*), ouvrage de Bossuet. Voy. *Relation...*

Quietismo in Galliis refutato (*De*), IX, 7, 21, 28, 38, 66, 129, 155, 171, 233. Usage qu'en fait l'abbé Bossuet, IX, 57, 61, 62, 63, 86, 136. Effet produit par cet écrit sur le Pape, IX, 238, 239, 240. Les jésuites cherchent à se le procurer, IX, 86 — X, 44.

Quietismus redivivus, IX, 184, 228, 336, 355, 379, 461; X, 4, 14, 37, 52, 55, 56, 71, 90, 92, 110, 119, 121, 127, 134, 154, 158. 165, 183, 197, 230, 257, 289; XIV, 333, 337. Dans cet écrit, Bossuet a fait le dernier effort de l'esprit, IX, 296. Réponse qu'y oppose Fénelon, XI, 67.

Quiétistes. Leurs procédés, VII, 310. Du Vaucel écrit contre eux, III, 380. Voyez Quiétisme, Guyon, La Combe, etc.

Quiétude (oraison de). Voyez Oraison.

Quillebeuf (Eure), III, 241.

Quillot (Claude), accusé de quiétisme. Son procès, XIV, 78, 79, 180, 186. Ses protecteurs, XIV, 79. Mesures de rigueur réclamées contre lui, XIV, 79, 80.

Quillotisme (*Histoire du*), XIV, 75 et suiv. Procès à son sujet, XIV, 76 et suiv., 80, 82. Elle est condamnée par l'évêque de Langres, XIV, 189 et suiv., et par le Parlement, XIV, 194 et suiv.

Quimper, VII, 297; XII, 477.

Quinault (Philippe) et ses opéras, VI, 260. — III, 533; VIII, 510.

Quincy (Seine-et-Marne). École, III, 172; XIV, 458. Cimetière protestant, III, 173. Réconcilia-

tion de l'église, XIV, 219, 220. — IV, 465; IX, 150; XII, 96, 121, 369.
Quinquina (le) guérit Noailles, XII, 65.
Quintilien dans l'éducation du Dauphin, II, 128, 155.
Quiquéran de Beaujeu (Honoré de), évêque de Castres, Voir Beaujeu.
Quiros (Don François Bernard de), et l'affaire de Marie d'Agreda, VIII, 22.
Quistorp (Jean). Son récit de la mort de Grotius, XIV, 101.

R

Raab (Hongrie), III, 226.
Rabache (Anne), XII, 273.
Raban Maur et le canon des Écritures, XII, 242.
Rabelais cité sur Major, XIII, 323.
Rabiet (Claude), promoteur en l'officialité de Besançon, XI, 390.
Rabouin (Jean) signe la censure des *Maximes*, XI, 169.
Rabusson (le P. Claude), cluniste, XIV, 497.
Rabusson (le P. Paul), cluniste, VII, 206, 209; XIV, 497.
Rabustin (?) (le P. Paul), VII, 206, 209.
Rache (M. de), II, 367, 368.
Racine (Jean). Sa parenté, II, 372. Il intervient en faveur d'Ellies du Pin, V, 81, 151. Il reçoit les papiers de Pellisson, V, 333. Sa *Bérénice*, etc., VI, 261. Sa *Phèdre*, VIII, 537. Sa conversion, VI, 261. Racine et Fénelon, V, 81; X, 14. Racine cité sur Bossuet, VIII, 384. Racine et la lettre de Rancé, VII, 22. — I, 24, 271; IV, 206; V, 57; VI, 294; XII, 89.
Racine (Jean-Baptiste) et Fénelon, X, 14.
Racine (Robert), bénédictin. Son Nécrologe de Saint-Denis, XIV, 470.
Racow ou Rakow (Pologne), III, 261.
Radbert (Paschase). Son traité de l'Eucharistie, I, 226.
Rader (le P. Mathieu), jésuite, traducteur de saint Jean Climaque, VI, 457. — VII, 140.
Radulovic. Voyez Chieti.
Radziejowski (Michel), VIII, 298.
Raguenet, famille de Coulommiers, IV, 225
Raguenet (Eustache), aumônier du Roi, IV, 225.
Raguenet (François), dédie à Bossuet son *Histoire de Cromwell*, IV, 224; son Histoire de l'*Ancien Testament*, XIV, 293. — X, 309, 329; XIV, 474, 475.
Raguse, IX, 115; XIV, 278.
Raimbauld (François). Voyez La Foucherie.
Rainaldi, al. Rinaldi (Odoric), en latin Rainaldus, continuateur de Baronius, II, 319; V, 158; X, 267, 280.
Rainolds (ou Reynolds) (Jean et William), XII, 206 et 207.
Rainssant (Pierre), numismate, IX, 430
Raisin (Grégoire), courrier, VIII, 388, 423.
Raisin (Jean), cavalier de M. de Torcy, VIII, 388.
Raison ou *essence*, XII, 197.

Raisonnement (le) dans l'oraison, VII, 316, 317, 321, 340, 354, 355, 393, 433, 435. Il ne vaut rien dans les choses de la foi sans l'Écriture et la tradition, VIII, 154.

Ram (N.), habitant d'Acy, VII, 139.

Ramadier (Geneviève), VII, 207, 208.

Rambervillers (Vosges). Bénédictines de la Conception, X, 309, 310.

Rambouillet. Présence de Bossuet en cette ville, IV, 457.

Rambouillet (Hôtel de), V, 311.

Ramefin (N.), cabaretier à Meaux, VIII, 48, 49.

Ramillies (Belgique), VI, 140; IX, 134; XII, 158.

Ramon (Jean), fermier, V, 100, 103.

Ramsay (André Michel, chevalier de) a publié des lettres de Fénelon et de Bossuet, IV, 27; VII, 404; XI, 446. Cité sur l'archevêque de Chieti, IX, 115.

Rancé (Armand Jean Le Bouthillier, abbé de). L'abbé Favier, son précepteur, II, 39. Rancé, aumônier du duc d'Orléans, III, 448. Ses rapports avec Mme de Montbazon, XIV, 457; sa vivacité blâmée par Fléchier, II, 39. Sa profession, II, 188. Sa bienveillance pour P. de Maupeou, III, 531. Son crédit auprès du Grand duc, XII, 267; ses relations avec Jacques II, XIV, 62. Il est attaqué par le duc de Nevers, IX, 344. Rancé correspondant de l'abbé Nicaise, II, 369; de Mme d'Albert, IV, 179, 220, 221, 233, 383; VI, 141, 204, 206; 353; 488; il donne une image à Mme d'Albert, IV, 339. Rancé et Mme de Luynes, IV, 283, 289, 292. Rancé directeur des Clairets, V, 154. Son secrétaire, M. Maisne, II, 330, 331. — Rancé et Bossuet, XIII, 27, 28, 29, 30. Celui-ci lui envoie l'*Exposition*, I, 233, 234; l'*Histoire universelle*, II, 218; la *Conférence avec M. Claude*, II, 330; il lui demande des prières pour l'assemblée du clergé, II, 257; il se propose de faire une retraite auprès de lui, II, 241; il lui recommande trois amis défunts, III, 35; il se promet de l'aller voir, IV, 50; il empêche les bénédictins de l'attaquer, VI, 389; il le rassure, au sujet de certains bruits, III, 451. Éloge de Rancé par Bossuet, XII, 357; XIII, 27 à 31. Rancé recommande à Bossuet un sujet pour l'ordination, II, 240. — Rancé et Le Camus, III, 304; et l'abbé de Saint-André, XIII, 30; et Mlle Rose, XIII, 25; et Barrillon, XIII, 57. — Rancé demande un successeur; réflexions de Bossuet à ce sujet, II, 337; VII, 148. Faux bruit de la mort de Rancé, IV, 292. Sa maladie, VII, 113, 148, 172, 178; VIII, 101, 334; XII, 266, 267. Circonstances de sa mort, XII, 357, 378, 379, 380. — Bossuet se défend d'écrire la biographie de Rancé, XII, 369; l'abbé de Saint-André met en sûreté les papiers utiles à cet ouvrage, XII, 370; précautions à prendre pour qu'on ne fasse pas de cette bio-

graphie une œuvre tendancieuse, XII, 369, 370. Différentes Vies de Rancé, XIII, 27, 28, 29. — Rancé cité sur Pellisson, V, 521; sur le concile de Gangres, II, 361, 362; sur la réception des religieuses, VI, 354; sur leur clôture, X, 185. Ce qu'il dit de la nécessité de l'amour de Dieu, II, 386; de l'attention aux jugements de Dieu, V, 274; il interdit aux religieuses la lecture de l'Ancien Testament, IV, 116. Rancé et *le Chrétien intérieur*, IV, 116, 117; et l'ouvrage de D. Lamy, VI, 389. — Polémique entre Rancé et G. Le Roy au sujet des humiliations imposées aux religieux, II, 38 à 43; sentiments de Bossuet, d'Ant. Arnauld et de M. Hamon sur cette querelle, II, 38, 39, 40, 45. — Rancé consulte Pavillon sur le formulaire, I, 83. Ce qu'il dit de la signature des quatre évêques amis de Port-Royal, II, 47; sa lettre sur la mort d'Ant. Arnauld, VII, 22. Rancé et le jansénisme, XIII, 30. — Son traité des *Devoirs de la vie monastique*, communiqué confidentiellement à Bossuet, II, 306, 307; examiné par Le Camus et Bossuet, II, 329, 330; ses approbateurs, V, 62; il est livré à l'impression, II, 329, 330, 338; attaqué par D. Mège, III, 426 à 429. Ses *Éclaircissements*, III, 49, 57, ouvrage approuvé par l'archevêque de Reims et par Bossuet, III, 564; celui-ci se charge de le faire imprimer, III, 49, 57. Son *Explication de la règle de saint Benoît*, III, 445, 447, 450, 451, 525, 526; IV, 13, 15, 523; comment Rancé accueille le commentaire de D. Martène, IV, 51. — Invité par l'évêque de Noyon à écrire sur le quiétisme, Rancé en est détourné par Bossuet, VIII, 292, 295. — Ses lettres contre Fénelon, VIII, 201, 202, 228, 229, 264, 293, 295; XIV, 317. Pourquoi ces lettres ont été rendues publiques, VIII, 536; émotion produite par leur divulgation, VIII, 539, 540; Bossuet en est responsable, VIII, 334, 541; Rancé demande une copie de ces lettres, VIII, 259. Ces lettres appréciées par l'abbé Testu, VIII, 538, 541, 544, 545, par Deslyons, IX, 379, 406, 408, et par Leibniz, IX, 424 et suiv. — III, 56, 343, 418; V, 155, 508, 521; VII, 306, 493; VIII, 310, 382, 538.

Ranson (Jean), VI, 480, 481.

Ranucci ou Ranuzzi (Angelo Maria, cardinal), nonce extraordinaire en France, IX, 469; mal vu de Lavardin, II, 346.

Raoul (Marie-Madeleine Thérèse), dite Sœur de Saint-Placide, religieuse à Faremoutiers, V, 343; VI, 351.

Raoul (Nicolas), notaire, V, 343.

Raoul (Pierre), procureur fiscal de l'abbesse de Faremoutiers, III, 429; V, 343.

Raousset (le chevalier de), écuyer du cardinal de Bouillon, ami de l'abbé Bossuet, envoyé en mission à Paris, X, 63; attentat dont il a été victime, XI, 135, 136, 427.

Raousset-Boulbon (Gaston de), XI, 136.

Rapin (le P. René), jésuite, précepteur du président Lamoignon, IX, 335. Son Éloge de Condé; il s'excuse d'avoir loué Turenne, III, 414; son poème sur la maison d'Auteuil, III, 415. Son neveu, IX, 335. — III, 413; IV, 74; V, 304.

Rapin-Thoiras (Paul), historien, V, 314.

Rapoil (famille), alliée à celle de Boileau, III, 143.

Raquet de Cuisy (les) et les Raquet de Moliens, XII, 100.

Raroy, paroisse de Crouy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), prieuré-cure des oratoriens, XIV, 34, 48. Ce que Bossuet y dit de la pluralité des bénéfices, I, 254, 493.

Rasponi (César, cardinal). Son oraison funèbre, I, 407.

Rassan (Nicolas de), neveu du curé de Tournan, XIV, 496.

Rassicod (la Sœur). Sa famille, XIII, 403, 421. Cette religieuse met le désordre à Jouarre, XIII, 403; elle est exilée à Malnoue, XIII, 353. Sa tante, officière de Jouarre, XIII, 421.

Ratisbonne. Colloque ou conférence, XII, 115, 143, 144. Diète, III, 228. — III, 225; VIII, 112.

Ravechet (Hyacinthe), précepteur de l'abbé de Pomponne, IX, 201. Il signe la censure des *Maximes*, XI, 471.

Raveneau (Jean-Baptiste), curé de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, III, 101. Son *Journal*, cité, III, 264; XII, 461.

Raybaud (François), chanoine de Saint-Thomas-du-Louvre, V, 495.

Raymond François (le P.), dominicain, XI, 345.

Raynaldus. Voyez Rainaldi.

Raynaud (le P. Théophile), jésuite. Sa discussion avec Casalas; il accuse de jansénisme les dominicains, XII, 281, 282.

Read (Charles) a publié des lettres adressées à Bossuet, II, 364; III, 153, 155, 224; XI, 109, 258; a réimprimé un pamphlet de Frotté contre Bossuet, IV, 453.

Rebais (Seine-et-Marne), abbaye. Église Saint-Jean et Saint-Nicolas, VI, 388; VII, 17, 455, 472, 473; XII, 99. Difficultés au sujet de la juridiction de l'abbaye, VI, 75, 83, 387, 388; VII, 135, 289, 291, 296, 453 à 478; l'affaire portée à Rome, VII, 296, 297, 300, 308 (Voir Méreau); projet de transaction, VII, 453 à 461. Bossuet à Rebais, VII, 362, 415, 427; il y est reçu solennellement, VII, 373, 472, 477, 478. Procès-verbal de visite, VII, 470. Les religieux et Bossuet, XIV, 422. Fondation à Rebais, XIII, 450. — III, 457; IV, 58; V, 120, 249; VII, 457, 471; VIII, 239; XII, 102.

Rébecca, VI, 268.

Rébelliau (M. Alfred). Ses travaux sur Bossuet, IV, 146; V, 549; IX, 338; XIV, 264, 265.

Rebenac (Catherine Charlotte de Pas-Feuquières de), épouse du marquis de Souvré, IX, 202.

Récarède, roi des Wisigoths, III, 246.
Rechenberg (Adam), XIII, 260.
Recherches sur la noblesse de Champagne, par d'Hozier, V, 344.
Rechutes (les), V, 26.
Reclus (le), commune de Saint-Prix-les-Hameaux (Marne), abbaye, VII, 307.
Récollets (les) et l'évêque de Saint-Pons, VIII, 150, 185; IX, 288; X, 18; XII, 360, 361.
Reconnaissance (sur la), VII, 189.
Récrimination (projet de), XI, 112 à 114, 165
Recueillement (sur le), V, 268; VI, 53; VII, 317, 318, 376, 377, 378, 384; XIII, 354.
Redevance de blé payée par l'abbaye de Jouarre à l'évêque de Meaux. Procès à son sujet, perdu par Bossuet, V, 516, 517. Voyez Blé.
Reere (Richard), bénédictin anglais, IV, 25.
Réflexions dans l'oraison. A qui elles sont utiles, V, 465. En faire peu, IV, 111. — VII, 3, 316, 317, 321, 340, 354, 355, 393, 433, 435.
Réflexions d'un docteur de Sorbonne, IX, 13, 14, 21, 25, 37, 42, 46.
Réflexions morales (les) de Quesnel et les évêques de Luçon et de La Rochelle, XIII, 39. Corrections à l'édition de 1699, XIV, 2. Voyez Noailles et Quesnel.
Réflexions sur les différends de religion, ouvrage de Pellisson, V, 543.
Réflexions sur le Préservatif, ouvrage d'Arnauld, XIV, 419.
Réforme (la). En quoi elle peut consister, V, 216. Son utilité, V, 207, 216.
Réfutation du catéchisme de P. Ferry, IX, 95.
Régal offert à Bossuet à Faremoutiers, VI, 323.
Régale. Ses origines suivant les magistrats, II, 437, 456, 462. Elle est étendue à tous les diocèses de France, II, 457, 469; opposition des évêques d'Alet et de Pamiers, II, 291. Le concile de Leptines, II, 292, 298. La régale approuvée par Alexandre III, Innocent III, etc., II, 431, 432, 437, 438. La régale en Angleterre, II, 461. La régale à l'assemblée de 1682, II, 295, 296, 297. Les archevêques de Toulouse et de Reims, Bossuet, Diroys et la régale, II, 291, 296, 297, 302, 449. Innocent XI et la régale, II, 291. Lettre que lui écrit l'assemblée de 1682, II, 296, 297, 300, 428 et suiv.: la régale a été consentie par le clergé par amour de la paix, II, 432; c'est affaire, non de dogme, mais de discipline, II, 432, 455. Réponse d'Innocent XI au clergé de France: il casse tout ce que l'assemblée a fait sur la régale, II, 445 à 451. Expédient auquel a eu recours le clergé pour mettre fin au conflit, II, 452. Circulaire de l'assemblée au sujet de la réponse du Pape: elle explique la conduite des prélats, et montre qu'elle ne mérite pas les blâmes du Pape, II, 452 à 478. — Violences de la Cour au temps de la régale, XI, 106. L'abbé Bossuet demande à être

chargé d'une négociation au sujet de la régale, et il juge Casanate très propre à traiter cette affaire, XI, 56, 57. Voir Louis XIV.

Régent (le), Philippe d'Orléans, IX, 374.

Reggio (duché de Modène), X, 146, 147.

Régis (Pierre Sylvain Le Roy, dit) contre Huet, V, 108.

Règle des associés à l'enfance de Jésus, IX, 481.

Règle monastique. Elle n'oblige pas sous peine de péché mortel, VII, 57; X, 22. Sur les infidélités à la règle, X, 23.

Regnard (Jean François), auteur comique, XI, 31.

Regnauld (Marie), femme Chubéré, XI, 124.

Regnier (Didier), chanoine de Meaux, VII, 528.

Régnier (Jacques), proposant converti, XIV, 285. Sa veuve, XIV, 302.

Regnier (le P. Nicolas), franciscain, signe la censure des *Maximes*, XI, 469, 471.

Regnier (Pierre), l'aîné, prêtre à Seurre, XIV, 185, 188.

Regnier (Pierre), le jeune, prêtre à Seurre, XIV, 181, 183, 186, 187, 188.

Regnier Desmarais (François). Sa famille, X, 92. Sa version italienne de la *Relation sur le quiétisme*, X, 92, 101, 111, 121, 122, 138, 144, 162, 165, 173, 183, 235, 248, 253, 273, 429, 449; XIV, 340. Sa traduction italienne des *Remarques sur la Réponse*, X, 265; XI, 21; Anisson ne se décide pas à l'imprimer, X, 306.

Regnoust (Thomas), docteur, I, 502.

Réguliers. Règlement de l'assemblée de 1700 les concernant, XII, 322 et suiv.

Rehm, courrier ou commis, V, 192.

Reims. Abbaye Saint-Nicaise, V, 383; VI, 411. Abbaye Saint-Remy, VII, 173, 478; XI, 269; XII, 354. Conciles provinciaux, XI, 493, 494. Assemblée provinciale pour la réception du bref condamnant les *Maximes*, XI, 366. Bossuet à Reims, V, 383; VI, 410, 411; VII, 209. Thèses soutenues chez les Jésuites, VIII, 120. L'archevêque: voir Le Tellier (Charles Maurice). Son ordonnance contre les Jésuites, IX, 23, 24, 28, 46, 55, 88, 262, 432, 444; elle passe pour l'œuvre de Witasse, IX, 156; elle est présentée au Roi et défendue par Bossuet, IX, 47, 55, 56. Ses démêlés avec les Jésuites, IX, 156, 164, 165, 168, 172; X, 241; écrits composés contre lui, IX, 73, 164, 165, 432; X, 432. Son accommodement, IX, 205; il demande la liberté de l'imprimeur des Jésuites, IX, 91. Le Tellier sur la science moyenne, IX, 55, 56. — IV, 285, 355, 460; V, 194, 307, 383; VII, 296, 412; VIII, 172, 258, 263, 290, 584; IX, 3, 6, 36, 37, 43, 93, 124, 141, 146, 155, 173, 262, 279, 338, 445, 463; X, 119, 430; XI, 357, 452, 493; XII, 161.

Reisseissen (François), XIV, 466.

Relaps. Leurs cadavres traînés sur la claie, etc., XII, 461.

Relation de la bataille de Fleurus, par Caton de Court, V, 57.
Relation de l'origine, du progrès et de la condamnation du quiétisme, par J. Phelipeaux, IV, 78.
Relation sur le quiétisme. Son but, IX, 297, 307, 336. Elle a été soumise au jugement de la Cour et imprimée de son consentement, IX, 365; X, 3, 4, 7. Louis XIV s'en porte garant, X, 210. Ses éditions, X, 75. Elle est traduite en latin et en italien, X, 7, 52, 68, 71, 85, 90, 92, 93, 110, 111, 119, 121, 122, 144, 162, 165; XIV, 340 (Voir Regnier-Desmarais); en anglais, X, 68, 93. Envoyée à Mme d'Albert, X, 20, 21; à Rome, X, 47, 71; XI, 39. Son effet, X, 25, 87, 90, 99, 101, 102, 106, 111, 120, 127, 129, 133, 140, 151, 162, 384, 449. Bruit d'une réponse secrète de Fénelon, X, 89. Ce que dirent de la *Relation* Bouillon et Chantérac, X, 128, 138; XIV, 340. Réponse de Fénelon, X, 106, 112, 117, 118. — VIII, 30; IX, 354, 355, 376, 379; X, 9, 14, 52, 61, 62, 75, 78, 164, 197, 369, 373, 374, 383, 389, 394, 397, 405, 430; XIV, 514.
Religieuses. Sur leur direction, I, 489; IV, 95; VII, 9. Toutes ne sont pas exemptes de grands péchés, III, 62. — Leur réception, VI, 326, 349, 354, 373, 374 (Voyez Naissance); Bossuet en détermine le mode, VI, 17, et veut établir à Jouarre le scrutin secret, VI, 72, 154, 155 et suiv., 224 et suiv., 228 et suiv., 234 et suiv., 239; difficultés à ce sujet, VI, 248 à 250, 253. Cf. VI, 393, 408, 428, 430. Les règlements en cette matière ne sont pas susceptibles d'appel, VI, 238. Autorités citées sur la réception des religieuses : saint Charles Borromée, VI, 230 à 234; le concile de Trente, VI, 231 à 234; Rancé, VI, 354; consultation de Sainte-Beuve, VI, 234 à 236. — Examen canonique des religieuses, VI, 351. Leurs dots, VI, 153, 154, 326; leurs pensions, XIII, 218; les religieuses et leurs parents pauvres, IV, 100. Leur clôture, X, 185; leurs sorties, IV, 290; VI, 129, 135, 307; VII, 82, 100, 112, 126, 127, 131, 144; IX, 131; leurs vœux, V, 153. Leurs devoirs, IX, 386 et suiv.; si elles peuvent lire l'Ancien Testament, IV, 115 et suiv.; leurs privilèges par rapport aux reliques, IV, 154, et aux linges sacrés, V, 196. Elles n'ont pas à rendre compte à leur abbesse des permissions accordées par l'évêque, IV, 101. Retraite pour une religieuse, IX, 309. Religieuse marraine, VII, 58. Une religieuse qu'on ne doit pas recevoir à Jouarre, VI, 307. Une autre demande à passer à Faremoutiers, conditions qu'on y met, V, 34. — I, 405, 406.
Religieux, moins propres que les évêques à diriger les couvents de femmes, IV, 95. Leur crédit à Rome, VIII, 408.
Religion. Toute sorte de simplicité n'est pas une preuve de la vérité de la religion, II, 210. En quoi consiste sa simplicité, X, 227,

228, 229, 245. Place de la religion dans l'éducation du Dauphin, II, 115, 138 à 143. Ordonnances des rois sur la religion, X, 360.

Reliques. Mabillon et Fabretti, IX, 254. Descente des reliques de Jouarre, IV, 230, 231. Cf. saint Fiacre. Privilège des religieuses, IV, 154.

Remarques de Bossuet et de Phelipeaux sur les *Maximes des saints*, VIII, 386, 387, 398, 416; sur l'*Instruction pastorale* de Fénelon, IX, 28, 29, 54, 78; leur effet, IX, 139; s'il est utile de les imprimer, IX, 74, 80, 93.

Remarques sur les méthodes du clergé de France, ouvrage de G. Burnet, IV, 269.

Remarques sur la Réponse à la Relation. Raisons qui ont fait écrire cet ouvrage, X, 245 à 247. Sa distribution à Rome, X, 270, 271, 283. Sa version italienne, X, 245, 265, 274, 281, 283, 288, 303. Son effet, X, 256, 265, 271, 306, 338, 433, 434. Anisson ne se décide pas à l'imprimer, X, 306; XI, 21, 82. Réponse de Fénelon, X, 312, 314, 315. — X, 199, 200, 206, 210, 218, 223, 244, 245, 253, 254, 270, 271, 278, 308, 427, 431.

Rembold (Berthold), imprimeur, III, 271.

Remi (saint), patron de la France, V, 241, 242, 244.

Remiremont (Vosges), abbaye, VIII, 546.

Rémond (N.), XIV, 475.

Rémonde (Jacques de), adversaire de la théologie de Genet, II, 346.

Remontrance à l'archevêque de Reims, IX, 55, 88, 90, 91, 113, 123, 125, 152, 432, 433.

Renard (Mme), dite Sœur de Saint-Placide, religieuse à Jouarre. Bossuet prend part à ses peines, VI, 161; et la recommande à Mme d'Albert, VI, 473. Mme Renard et Villarceaux, VII, 230. — IV, 62, 67, 230, 249, 258; V, 48, 53, 120, 169, 199, 252, 333, 400; VI, 12, 62, 203, 466; VII, 2, 129, 184; XIV, 482.

Renard (Marguerite), XIII, 297.

Renard (le Frère Mathieu), lazariste, ses nombreux voyages pour secourir la Lorraine, I, 24; XIV, 445.

Renardy (Guillaume), XIII, 254, 498, 513, 514, 515.

Renaudot (Eusèbe), médecin du Dauphin, II, 56. — XIV, 407.

Renaudot (l'abbé Eusèbe), III, 19, membre du Petit concile, IV, 82. Diversité de ses occupations, III, 406. Ses correspondants, Thoynard et Bernou, III, 20, 24, 30, 84. Il désire être mis à la tête de la Bibliothèque du Roi, III, 20, 21. Condé et Bossuet appuient sa candidature, III, 27, 28. Renaudot intermédiaire entre Milord Perth et Bossuet, III, 158; IV, 6; VII, 283, 361, 362; XIV, 316, 317. Bossuet lui écrit, VII, 75, 76, 77; XI, 288; XII, 3. Son élection à l'Académie, désirée par Bossuet, III, 532, 533. Il juge Melfort préjudiciable à la cause des jacobites, III, 192. Il fournit à Bossuet des renseignements sur les liturgies orientales, III, 402 et suiv.; des décrets de l'Inquisition, VII, 442; des extraits de lettres sur

l'aventure de l'abbé Bossuet, XIV, 423; bien qu'il publie de cet abbé, VIII, 212. Renaudot hostile à R. Simon, III, 97, 98; il sollicite des mesures contre lui, XIII, 542. Renaudot corrigé, XIV, 452. — VII, 410; IX, 231, 245, 290; X, 34; XIV, 407, 408.

Renault (Pierre) signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

René (le P.), capucin de Madras, XIII, 443.

René de Saint-Albert (le P.), carme, directeur de Bossuet, et très estimé de lui, lui recommande une personne, III, 508, 509; VI, 180. Sa mort, IV, 376.

Rennes, III, 508; IV, 49, 55, 376; VI, 122; VII, 326; VIII, 222; XII, 79.

Rentilly, écart de Bussy-Saint-Martin (Seine-et-Marne). Bossuet s'y trouve, XII, 362.

Renusson (Philippe de), jurisconsulte, XIII, 218.

Renversement de la morale par les calvinistes, ouvrage d'Arnauld, V, 479.

Réponse confidentielle de Fénelon à Noailles. Copie faite sur un exemplaire procuré par Vaïni, X, 148, 160, 397; insérée en partie dans la *Réponse à la Relation*, X, 409. — X, 155, 157, 158, 405, 414.

Réponse à la Déclaration des trois prélats, IX, 149, 218, 226, 227, 236, 279; différence des éditions de cet écrit, IX, 282, 283, 308.

Réponse à quatre lettres de M. de Cambrai, par Bossuet, IX, 355, 379, 391; X, 75, 279, 340, 341, 342, 343; XI, 113.

Réponse aux quatre lettres de Fénelon, par Noailles, imprimée en dehors de lui, IX, 376, 377, 391, 392, 459, 461, 462, 464; X, 52, 78.

Réponse à la Relation sur le quiétisme, ouvrage de Fénelon. Ses diverses éditions, X, 143, 145, 165, 166. Effet qu'elle produit, X, 173, 179, 188, 193, 217, 218, 407, 408, 409. Elle est lue au Pape, X, 194, 416. Ce qu'en dit Maille, X, 406. Comment Bossuet se la procure, X, 109, 112, 127; ce qu'il en dit, X, 145, 159, 173; réponse qu'il y fait, X, 160, 162, 166, 174, 179, 188. Les notes de Noailles sur cet ouvrage de Fénelon, jugées trop faibles et inutilisables, X, 252, 293, 322. — VII, 506, 507; VIII, 29; X, 149, 227, 397, 405, 406, 414.

Réponse de Fénelon aux *Remarques* de Bossuet. Ce qu'on en dit à Rome, X, 312, 314, 315. Ce qu'en disent Antoine Bossuet et Chasot, XI, 1. Cet écrit est remis au Nonce, XI, 2. Son effet, X, 321, 336; XI, 459. Il est nécessaire que Bossuet y réponde, X, 336; XI, 1. Errata de cet ouvrage, XI, 12, 13. — X, 321, 336, 465; XI, 2, 12, 32, 78.

Réponse d'un théologien, ouvrage de Bossuet, XI, 86, 101, 111, 112, 128, 133, 134, 179, 184, 223, 224, 264, 299, 436. Réplique de Fénelon, XI, 299, 330.

Réponse au Traité des études monastiques, ouvrage de Rancé, V, 62, 154, 155. Opposition à cet ouvrage, V, 426.

Respective. Sens de ce terme; avantages qu'offrirait aux bossuétistes son insertion dans la bulle condamnant Fénelon, etc., XI, 149, 161, 164, 182. — VIII, 338, 345, 346; IX, 143, 500; X, 82, 97, 114, 116, 121, 125, 138, 414; XI, 175, 202, 207.

Responsio ad epistolam Parisiensis archiepiscopi, IX, 222, 223.

Responsio ad libellum cui titulus Summa doctrinæ, IX, 123, 149, 191, 271, 279, 283, 346.

Restitution. A qui elle doit être faite, XII, 314.

Résurrection des corps (la), XII, 312.

Retenue (brevet de), VIII, 338.

Rethel, XII, 93,

Retour à Dieu (simple), VII, 317, 353, 354, 377, 387, 394, 433.

Retraite. Conseils pour des retraites, VI, 10, 11, 108, 109, 121, 207 à 210, 319, 321, 449, 501, 504; VII, 122, 123, 171, 172, 184, 185, 244, 263, 415, 416, 417; VIII, 265. Retraite pour une religieuse, IX, 309. Esprit de retraite, VII, 189.

Retz (le cardinal de) à Commercy, IX, 408. — VI, 24.

Reuil (Seine-et-Marne), prieuré. Bossuet désapprouve les relations des Filles charitables avec cette maison, IV, 26, 28, 250. Il sollicite contre le prieur, XIV, 431. — V, 152, 457; VII, 206.

Reuilly, château près de Guérard (Seine-et-Marne), V, 280.

Réunion du christianisme, ouvrage d'Isaac d'Huisseau, III, 512.

Réunis. Mémoire sur leurs mariages, projeté par Bossuet et Noailles, VI, 566. Bossuet promet d'écrire ses réflexions à leur sujet, X, 105; sur la conduite à tenir envers eux, X, 359 à 367; XII, 95. Voir aussi Nouveaux catholiques.

Révélation, XII, 124.

Reynaud (Barthélemy), oncle et tuteur des petites Mirat, II, 494, 498, 502.

Rez (Anne de), VIII, 41.

Rhétorique. Sa place dans l'éducation du Dauphin, II, 128, 154.

Rhodès (le P. Christophe, et non Claude de), jésuite. Ses rapports avec P. Ferry; part qu'il prend au projet de la réunion des protestants, I, 455, 456, 463, 471, 472. Le P. Annat lui écrit au sujet de P. Ferry, I, 463. — XIV, 451.

Rhodes, V, 79.

Ribeauvillé (Haut-Rhin), XIII, 259.

Riberolles (le P. Gabriel de), génovéfain, cité sur les ordinations anglaises, III, 115. Son témoignage sur les derniers sentiments de Bossuet, XIV, 433. — VI, 384, 391; VII, 242; VIII, 36; IX, 148; X, 122; XIII, 351; XIV, 210.

Ricard (Jean François), lieutenant à la justice de Saint-Lucien, XIII, 301; XIV, 383, 384, 386.

Ricasoli (le comte), diplomate, VII, 410, 423.

Ricci (le P. Jacques), dominicain, VIII, 411, 413; X, 390.

Ricci (Michel Ange), consulteur du Saint Office, II, 407. Forcé par le Pape d'accepter le chapeau, II, 208; III, 308. Examinateur et approbateur de l'*Ex-*

position, II, 53, 407. Son éloge par Bossuet, II, 53, 54. Estime et reconnaissance de Bossuet envers lui, II, 268, 269, 294.

Richard, évêque de Rochester, III, 385.

Richard (Bénigne), grand'mère de Saumaise ; sa parenté avec Bossuet, I, 417.

Richard (Madeleine), V, 237.

Richardot (François), évêque d'Arras, et l'Université de Douai, XIV, 362.

Riche (l'abbé A.), traducteur du *Combat spirituel*, XI, 37.

Richebourg. Voir Quentin de Richebourg.

Richebraque (Dom Nicolas), bénédictin, et Mme Guyon, VII, 493 et suiv., 522. Ses lettres sur Mme Guyon, VII, 494 à 499, 506 ; XIV, 501.

Richelieu (le cardinal de), abbé de Saint-Lucien, I, 277 ; a bâti le château de Bois-le-Vicomte, II, 504 ; opposé à Arnauld, XII, 276. Ouvrage de lui réfuté par Th. Maimbourg, I, 445. — VIII, 510.

Richelieu (duc et duchesse de), III, 457 ; X, 191.

Richelieu (Marie Françoise Vignerot de), prieure de Mont-Denis, à Crécy. On dit qu'elle pourrait être abbesse de Jouarre, IV, 84. — VI, 107, 380 ; VII, 147 ; VIII, 519.

Richer (Charles François), chanoine de Meaux, défend Drouyn, XIV, 349. — VII, 208, 528 ; XIV, 213, 214, 216.

Richer (Denis et Louis), XII, 121.

Richer (Edmond), adversaire des idées ultramontaines, combattu par Duval et Ubaldini, III, 80 à 82 ; XI, 494.

Richer (Pierre), bénédictin, prieur de Saint-Lucien, XIII, 266, 267 ; XIV, 524.

Richérisme, IX, 398.

Ricovrati (académie des), VIII, 382.

Ricquebourg (Oise), V, 120.

Ricquier (Jacques), curé de Douy. Son différend avec Mme de Beringhen, IV, 80 ; VII, 362, 443 ; VIII, 121, 204, 239, 323, 357.

Ridley (Nicolas), évêque de Londres, III, 437.

Rieutort ou Riotort (N. de), sa famille, etc., III, 515, 516.

Rieux (Haute-Garonne). L'évêque Antoine François de Berthier, favorable à Fénelon, VIII, 367 ; XI, 55. Il a communication de la lettre de Bossuet sur l'assistance à la messe, XII, 343, 344, 363 ; sa réponse, XII, 437. Son mémoire sur les nouveaux convertis, XIII, 470. — VIII, 252 ; XII, 343, 437.

Riez (Basses-Alpes), XII, 335.

Riflessioni d'un dottore di Sorbona, VIII, 377 ; IX, 58, 60, 65. Voyez *Réflexions*.

Rigal (Vincent), dominicain, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Rigaud (Claude), beau-frère d'Anisson, libraire, III, 106.

Rigaud (Hyacinthe), peintre. Ses portraits de Bossuet, II, 493. — IX, 338 ; X, 10, 81, 288.

Rigault (Nicolas), magistrat de Metz, recommande Bossuet aux frères Dupuy, I, 415 à 418.

Rigny (Yonne), abbaye, VI, 201.

Rigo (N.), VI, 530.

Rigobert L'Évêque (Dom), maître des novices à la Trappe, II, 37.
Rigolet de Juvigny (Jean Antoine). Reproches qu'il fait à Bossuet, III, 531.
Rimini (Italie), VIII, 304; IX, 22.
Rinfrescata, X, 147.
Riom, IV, 66, 80; V, 110, 220; XIII, 371.
Ripa (Victor Auguste) évêque de Verceil, IX, 468, 469, 477.
Risaucourt (Adrien), signe la censure des *Maximes*, XI, 471.
Rites particuliers à certaines Églises, IV, 300, 301.
Ritter (M. Eugène) et la lettre de Fénelon sur les missions du Levant, XIV, 289.
Rivière (le P. Edme), jésuite, auteur présumé d'une lettre hostile à l'archevêque de Reims, XIV, 509.
Rivière (le P. Ernest), jésuite, IV, 288; XIV, 356.
Rivière (Barthélemy de), IV, 208.
Rivières-les-Fosses (Haute-Marne), III, 1 ; X, 308.
Rizon, notaire à Condom, I, 480.
Roannez (Arthus Gouffier, duc de), V, 338.
Roard (Pierre), supérieur de l'hôpital de la Trinité, XIV, 481.
Robe nuptiale (la), V, 72.
Robelin (Marie), femme de Denis Languet, VIII, 112.
Robert (Anne Madeleine Maudet, dame), sa famille, VII, 200, 201.
Robert (Charles et Louis), seigneurs de La Fortelle, VIII, 83; XIV, 503.
Robert (Claude), procureur du Roi au Châtelet. Sa lettre sur le procès du chanoine Foy, IV, 134, 135. — XI, 258.
Robert (François), conseiller au Parlement, XIV, 228, 229.
Robert (Germain), curé de Bernières-Patry, II, 365.
Robert (Jean), pénitencier de Notre-Dame, professeur en Sorbonne, III, 345 ; XIII, 519.
Robert (N.), chanoine de Meaux, XIII, 462.
Robert (Philibert), curé de Seurre. Sa lettre à la Sœur Billot, XI, 377. Excuses qu'il fait à Michel Dupuys, XI, 379; leur accommodement, XI, 379 à 389. Sentence arbitrale entre Robert et Guillaume Maléchard, XI, 389. Robert condamné par l'official de Besançon et par le parlement de Dijon, XI, 390 à 395. Il s'enfuit de Rome, XI, 370; il est arrêté, XII, 12, 27, 38; jugé, XII, 59; il est mis en liberté, XII, 12. Ses adhérents, XIV, 200. — X, 105, 165, 183, 184, 185, 203, 415; XI, 370; XII, 38.
Roberthon (Jean), III, 509.
Robertine, thèse, VIII, 17.
Roberts (Delicia), femme de John Nelson, V, 375.
Robey (le P. Thomas), jésuite, III, 333.
Robichon (Madeleine), XIV, 404, 408, 409.
Robichon de Cheurliers (Charles), XIV, 407, 409.
Robine (le P. Nicolas), augustin, a signé la censure des *Maximes*, XI, 469, 471. S'il s'en est repenti, XI, 195, 196.
Robineau (Charles), secrétaire du Roi, XIV, 407.
Robineau (Marguerite), XIV, 409.

Robinieux (Claude Bertin de), VII, 259.
Robline (Nicolas). La peine de mort commuée pour lui en celle des galères, III, 518, 519.
Rocaberti (Thomas), général des dominicains, archevêque de Valence, adversaire du gallicanisme, VII, 297, 441. Bossuet le réfute, XIV, 312.
Rochard (Claude), chirurgien à Meaux. Son *Recueil* cité, III, 171, 172, 519; V, 374.
Rocheblanche (le P. Charles de), cordelier, signe la censure des *Maximes*, XI, 470. — VIII, 58.
Rochebonne (N. de Châteauneuf de), gouverneur de Lyon, XI, 282.
Rochechouart (Gui de Sève de), évêque d'Arras, services qu'il rend à Fénelon, X, 106. Signe la lettre des cinq prélats, VIII, 151, 176. L'évêque d'Arras et l'Université de Douai, XIII, 394, 519, 520, 531; XIV, 361, 362.
Rochechouart-Mortemart (Gabrielle de), abbesse de Fontevrault. Voir Fontevrault.
Rochester (Angleterre), III, 299; IV, 25.
Rochester (Laurence Hyde, comte de), III, 299.
Rocmont (l'abbé François Hébert de), dédie à Bossuet une Vie de saint Faron, IV, 44. Ouvrage de lui approuvé par Bossuet, III, 565. Ses sermons à la Visitation de Meaux, VII, 503.
Rodenborgh (Jean) écrit contre l'*Exposition* de Bossuet, II, 213.
Rodez, XII, 279.
Rodil (Durand), XII, 463.
Rodolowich (Nicolas), archevêque de Chieti. Voyez Chieti.
Rodolphe II, empereur, III, 226.
Rodolphe de Flavigny et le canon des Écritures, XII, 244.
Rodon (Mme de), dite de Saint-Michel, religieuse à Jouarre, a guidé Bossuet dans sa première visite, IV, 169. Ce prélat lui recommande Mme Cornuau, VI, 221, et la recommande à Mme Dumans, XII, 141. — IV, 67, 155, 157, 343, 363, 371; V, 47, 56, 153, 168, 169, 210, 222, 252, 277, 369, 375, 385, 467; VI, 3, 12, 393; VII, 51, 278; VIII, 113; XIII, 2, 262, 263.
Rodriguez (Alphonse), jésuite, écrivain ascétique, XI, 478.
Rœmer (Olaüs), mathématicien et astronome, II, 130; IV, 92.
Rogat, donatiste, IX, 313.
Rogations (les), V, 160.
Rohan. Filles de cette maison pensionnaires à Jouarre, VII, 145.
Rohan (Armand Gaston Maximilien, cardinal de), évêque de Strasbourg, d'abord appelé l'abbé de Soubise, VIII, 98.
Rohan (le chevalier Louis de), III, 240.
Rohan (Marie de), duchesse de Chevreuse, IV, 59.
Rohan (Hercule Mériadec, prince de), VI, 18, 19.
Rohan (princesse de), abbesse de Jouarre. C'est la même qu'Anne Marguerite de Rohan-Soubise. Voyez ce nom.
Rohan-Guéméné (François Armand de), prince de Montbazon, IX, 463; X, 10; XIV, 513.

Rohan-Guéméné (Charles et Charlotte de), VII, 302.
Rohan-Montbazon (Anne de), duchesse de Luynes, IV, 282, 387; VI, 489.
Rohan-Soubise (Anne Marguerite de), abbesse de Jouarre, V, 504, 518; VI, 417 et 430; XIII, 1. Lettres que lui écrit Bossuet, VI, 224, 244; VII, 438. Voir Soubise.
Rohan-Soubise (Éléonore Marie-Anne de), dite Mlle de Soubise, V, 321.
Rohan-Soubise (Marie Éléonore de), abbesse de Malnoue et de Chasse-Midi, VI, 230; IX, 106.
Rohaut (Jacques), physicien, IV, 92; précepteur de D. François Lamy, III, 457.
Roi des Romains (le), VIII, 48.
Rois. Leur indépendance absolue soutenue par les gallicans, II, 327, 328.
Rollet (Claude), curé de Pagny, XIV, 180, 184, 187.
Rollin (Charles), recteur de l'Université, VII, 284.
Romain Bonaventura (le cardinal), V, 147. Sa sentence arbitrale; Bossuet en appelle comme d'abus, V, 508 à 510.
Romain (François). Voyez Maimbourg.
Romain (le Frère), dominicain. Ses devis pour les réparations de Germigny, XII, 489, 490, 491, 492, 493; XIV, 225, 226, 227, 228.
Romains (le roi des), VIII, 48.
Romans (Drôme), VI, 481.
Rome. Le Capitole, IX, 273; le Corso, VIII, 247; Monte Cavallo (Quirinal), X, 98; XII, 26; le Pincio, XII, 389; Ponte-Molo, XII, 26. — *Églises* : des Anglais, XI, 106; de l'Anima, X, 89; Chiesa Nuova, IX, 272; XI, 87; Saint-Jean de Latran, XI, 107; Saint-Louis-des-Français, XI, 65, 121; Santa Maria in Vallicella (ou Chiesa nuova), IX, 272; Sainte-Marie Majeure, VIII, 380; Saint-Pierre, XI, 107, 298; Saint-Pierre-ès-liens, XIII, 224; San Stefano in Piscinula, VIII, 363. — *Couvents* : Ara Cœli, VIII, 391; Santa Maria in Campitelli, IX, 273; les Chartreux, XI, 66; le Gesù, XII, 397; Giesù Maria, X, 87; la Minerve, VIII, 408; IX, 357; X, 35; XI, 161, 167, 182, 210, 217; Oratoire, VIII, 363; Sainte-Sabine, VIII, 363, 405, 413; XI, 138, 179; XIV, 508; la Trinité du Mont, IX, 73, 80; XI, 241; XII, 21. — *Académies et collèges* : Académie des Arcades, VIII, 107; Académie de France, XI, 306; Propagande, VIII, 152; Collège romain, VIII, 421; XI, 357; Sapience, VIII, 107, 151. — *Monuments* : Château Saint-Ange, IX, 60; palais Capranica, VIII, 414; palais Massimi, VIII, 247, 519; théâtre, VIII, 414.
La scolastique perd tout à Rome, XI, 217. Les abbés de qualité avaient l'usage de faire un voyage à Rome, VII, 308. — IV, 3, 78; V, 162, 388, 455; VII, 180, 291, 304, 305, 308, 361, 424, 441; VIII, 69, 75, 128, 129, 150, 194, 268, 269, 290, 291, 292, 309, 311, 320, 371, 372, 375, 383,

384, 387, 391, 397, 414, 418, 421, 422, 522, 523; IX, 31, 56, 62, 85, 120, 127, 129, 138, 143, 148, 157, 190, 194, 195, 203, 204, 205, 219, 225, 231, 237, 252, 253, 267, 277, 278, 283, 294, 340, 343, 344, 350, 367, 368, 430, 449, 450, 453, 461, 464, 465, 468; X, 107, 172, 240, 270, 294, 432; XI, 63, 67, 71, 82, 88, 90, 123, 139, 155, 162, 163, 180, 195, 203, 214, 225, 231, 240, 244, 245, 292, 293, 302, 303, 316, 317, 320, 345, 356, 361, 411, 432, 435, 437, 438, 445, 447, 451, 458; XII, 59, 387, 393, 443; XIV, 461.

Rome (cour de). Son caractère, IX, 139; ses lenteurs, IX, 17, 109, 111, 118, 138; X, 75, 78, 92. Bossuet la ménage, II, 278; il craint d'y être censuré, VII, 227; bruit qu'il y a des affaires, VII, 307. Rome et l'affaire de Rebais; voyez Rebais et Méreau. Dispositions de la cour de Rome à l'égard de Bossuet, VIII, 268. Peu d'estime des bossuétistes pour elle, IX, 182; ce qu'en dit l'abbé Bossuet, IX, 13; il conseille de n'y plus apporter d'affaires à juger, XI, 215. Elle semble avoir peur du coup qu'elle a fait en condamnant Fénelon, XI, 271, 324. Elle est contente de l'acceptation du bref condamnant cet archevêque, XII, 34, 42. — Explication de la maxime : *Roma locuta est, causa finita est*, XII, 61. — VII, 227; IX, 499, 500; X, 89.

Rommel (Christoph von), éditeur de la correspondance de Leibniz avec le landgrave de Hesse, V, 160.

Ronsard (Pierre de), poète, XI, 362.

Ronsin (François), VIII, 48.

Rooman (François), XII, 489. Voyez Romain (le Frère).

Roquelaure (Gaston Jean-Baptiste Antoine, duc de), VI, 280.

Roquemont (Marie-Thérèse de), dame de Proisy, V, 344, 345.

Roquépine (François Jules du Bouzet de), X, 120.

Roquépine (Gilles du Bouzet de), VI, 88.

Roquépine (C. Maurice du Bouzet de) siège à l'assemblée de 1700, XII, 343.

Roquépine (Claude Antoinette de Cassagnet, dame de), VI, 88, 200; X, 120. Mme de Roquépine et Faremoutiers, VI, 88.

Roquépine (Louise Madeleine Brulard, dame de), X, 120.

Roquette (Gabriel de), évêque d'Autun. Son oraison funèbre de la princesse de Conti, appréciée par Bossuet, I, 268. Bossuet lui recommande un prêtre, X, 212. — III, 307.

Roquette (Henri Emmanuel, abbé de), académicien, neveu du précédent, I, 269

Rosambo (M. Le Peletier, marquis de). Ses archives, XII, 86; XIV, 100, 295, etc.

Rose (Rose Catherine d'Almayrac, dite Mlle). Hostile à Mme Guyon, VI, 367, 368, 555; XIII, 24. Information à son sujet, XII, 261. Ses amis, XIII, 24. Mlle Rose à la Trappe, XIII, 24 à 26, 31; elle guérit M. Maisne, XIII, 25, 26. Mlle Rose et Du-

guet, J.-J. Boileau, Mlle de Joncoux, Noailles, J.-B. Thiers, etc., XIII, 24 à 26. Mlle Rose et Bossuet, XIII, 24, 31.
Rose (Jean), VI, 384.
Rosemond (Jean-Baptiste de), traducteur de G. Burnet, III, 387, 454; IV, 269.
Roslet (le P. Zacharie), minime, XIV, 510; correspondant de Noailles, IX, 73, 80; X, 273, 308, 380, 382, 384; XI, 19, 185, 209, 214, 359, 404, 418; agent de l'abbé Bossuet, IX, 120; intermédiaire entre cet abbé et les jansénistes de Rome, IX, 73. Son accord avec l'abbé Bossuet, IX, 198, 451; XI, 450. Il est d'avis qu'on éclate en France contre Fénelon, IX, 139. Audiences qu'il a du Pape, IX, 351; X, 273, 284; on le dit trompé par le Pape, XI, 239. Il entretient Bouillon, qui cherche à le tromper, X, 49, 54, 91. Roslet et La Templerie, X, 165; et Bouillon, X, 196, 382; et Chantérac, X, 252; et Albano, X, 286, 378; il répond de ce cardinal, X, 350; ses efforts pour le gagner, XI, 24; il est dupé par lui, XI, 6, 24, 95, 103, 104, 238; d'accord avec l'abbé Bossuet, il veut le faire exclure de la rédaction du bref condamnant Fénelon, XI, 120, 124; conversation qu'il a avec lui, XI, 429. Il remet au maître du sacré Palais une dissertation du P. Alexandre, XI, 19. Roslet et la censure des docteurs de Paris, X, 297; et le projet de canons doctrinaux, XI, 197, 208, 209. Son intervention en faveur de Casanata, XI, 176, 177. Sa maladie, XI, 308. Avis qui lui est donné secrètement par un courrier de Bouillon, XI, 181. Accueil fait à Roslet par Monaco, XII, 388. Roslet félicite Madot et l'abbé Bossuet, XII, 388, 394. Il apaise le mécontentement des Romains choqués du réquisitoire de Daguesseau, XII, 395. Son éloge, X, 382, 442; XI, 216, 217. — VIII, 402; IX, 201, 237, 339, 342, 368, 455, 459; X, 13, 71, 202, 222, 266, 287, 301, 345, 347, 348, 368, 385, 386, 389, 393, 427, 433, 440, 443; XI, 21, 96, 131, 195, 205, 214, 299, 307, 321, 357, 359, 370, 406, 412, 428; XII, 10, 21, 48; XIV, 345.
Rosiers (rue des), III, 32.
Rosiers d'Égletons (Corrèze), XIII, 279.
Rosmadec (Charles de), évêque de Vannes, etc., IX, 286.
Rospigliosi (maison), XI, 119.
Rossano (prince de), IX, 194.
Rosset (Charles Benjamin) signe la censure des *Maximes*, XI, 469.
Rossi, al. Rozzi (le P.), jésuite, et les Moscovites, X, 53, 54.
Rossignol (Catherine), IX, 460.
Rossignol (Jeanne), V, 267.
Rossillion de Bernex (Michel Gabriel), évêque de Genève, VIII, 446.
Rossolis, liqueur, VIII, 452.
Rostock (Mecklembourg), V, 193.
Rothilde, abbesse de Faremoutiers, III, 111.
Rotterdam. Gazette, XI, 358. Synode, IV, 269, 270, 273. — IV, 71, 454; IX, 217.
Rou (Jean). Ses mémoires. Il fut

l'ami de P. de Vrillac retiré à La Haye, III, 148, 149. Ses rapports avec Bossuet ; il lui écrit au nom de P. de Vrillac, III, 181 et suiv., 205, 235 et suiv. Réfutation de sa lettre, III, 256.

Roucy (comte et comtesse de), VIII, 62 ; XIV, 382.

Rouen. Place de la Rougemare, XIV, 153. Églises Sainte-Croix-Saint-Ouen, XIV, 466 ; Saint-Godard, XIV, 153 ; Saint-Martin, XI, 68. Abbaye de Saint-Ouen, III, 309, 565. Prieuré de Saint-Lô, VII, 405. Collège des jésuites, XIII, 297. Parlement, VIII, 111. Curés contre casuistes, XII, 337. Factum de l'archevêque, XI, 81 ; ce prélat félicite Bossuet, XI, 81. Concile provincial de Rouen, XI, 494. — III, 48, 89, 223, 278, 283, 309, 455 ; IV, 98, 141, 167, 182 ; V, 220, 348 ; VI, 91 ; VII, 204, 205, 225, 494, 503 ; VIII, 13, 109 ; IX, 90, 91, 162, 168, 267 ; XI, 68 ; XIV, 455.

Rouillé (familles), IX, 16, 17.

Rouillé de Meslay (Jean), magistrat, IV, 133.

Rouillé (N.), de Lyon, IX, 16 ; XI, 300.

Rouillé (Élisabeth), dame d'Herbigny, XI, 280.

Rouillé (Marguerite Thérèse), X, 191.

Roulier. Voyez Rouillé.

Roulland (Thomas), grand vicaire et prévôt de Reims, signe la censure, XI, 470. — VII, 406 ; XII, 160, 163, 179.

Roullay (Denise), VIII, 72.

Roure (N.), ministre protestant, XIV, 455.

Rousseau (Catherine), femme Himbert, III, 142.

Rousseau (Gilles), prêtre habitué à La Ferté-sous-Jouarre, III, 142.

Rousseau (Jean-Baptiste). Son différend avec Saurin, V, 475. — V, 96, 164.

Rousseau (Jean-Jacques), et le *Dictionnaire de musique* de S. de Brossard, XIV, 104.

Roussel (le P. Fursy), augustin, signe la censure des *Maximes*, XI, 469, 471. — XI, 196.

Roussel (Jacques), procureur en Parlement, chargé des intérêts de Bossuet, I, 29 à 31.

Roussille (Catherine de Scorailles de), abbesse de Chelles, IV, 85.

Roussillon (Annet de Clermont Chaste de), VII, 405.

Roussin ou Ronssin de Saint-Paul (la M. Françoise), ursuline, III, 286 ; XIV, 467.

Roussy (Jean de), XIV, 402.

Rouveau (F.), paroissien de Jouarre, V, 103.

Rouvres-en-Multien (Oise), VII, 136, 139.

Rouvroy (Mme de) et sa famille, VIII, 49.

Rouxel (al. Roussel), chapelain de Saint-Pierre de Besançon, mêlé à l'affaire du quiétisme, XIV, 181, 184, 185, 186, 188.

Royat (Puy-de-Dôme), XIV, 471.

Roye (Somme), IV, 133.

Roye (Frédéric Charles de La Rochefoucauld, comte de), II, 498 ; VIII, 179.

Roye (Élisabeth de Durfort, comtesse de), II, 498.

Royer (Ange Pierre), conseiller au présidial de Meaux, VIII, 48.

Royer (N.), notaire à Paris, I, 480.
Royer (Jean), chanoine de Metz, commis à la réforme de Sainte-Glossinde, XIV, 264.
Royer (Pierre), secrétaire de l'évêché de Meaux, VIII, 528.
Roynette (Simon), abbé de Haute-Fontaine et vicaire général de Noailles, signe la censure des *Maximes*, XI, 469.
Roze (Jean), curé de Coulommes, VII, 258; XIV, 498.
Roze (Pierre), valet de chambre de la garde-robe du Roi, I, 202.
Rozoy-en-Brie (Seine-et-Marne). Notables, XIV, 395; hôpital, VIII, 84; XIV, 392 et suiv. Dominicaines, XII, 256, 257. Bossuet à Rozoy, VIII, 83, 84; XIV, 392. — III, 275, 316; IV, 119, 141; VI, 68, 222; VIII, 426; XII, 464.
Rozzi (al. Rossi), jésuite, et les Moscovites, X, 53, 54.
Rueil (N.), recommandé à Bossuet par Mme de Beringhen, III, 306.
Ruellan (Guyonne), IV, 84.
Ruffin (Sœur Geneviève Angélique), de la Visitation de Meaux, VII, 502.
Ruffin (Jean François), prieur de Sainte-Croix de la Bretonnerie, signe la censure, XI, 470.
Rufin et le canon des Écritures, XII, 221; XIII, 232. Son démêlé avec saint Jérôme, XI, 482, 484.
Ruinart (Dom Thierry), bénédictin, éditeur de Victor de Vite, IX, 4. Ami de Mabillon, le défend contre le P. Germon, III, 267. Bossuet le consulte sur la vie de saint Ambroise, III, 269, 270; il lui fait accorder un prieuré, III, 268. Ruinart fournit des renseignements à Bossuet, II, 267, 268, 270 à 273, 552 à 559. — I, 406; VI, 411; XII, 258, 481, 482; XIII, 296; XIV, 46, 102, 419, 421, 467.
Rulhière (Claude Carloman de). Ses copies de documents, IX, 311 et suiv.
Rupé, dit le P. Chérubin de Sainte-Marie, récollet, mis à l'Index, X, 18. Son hostilité à l'évêque de Saint-Pons, IX, 288.
Rupelmonde (Marie Marguerite Élisabeth d'Alègre, comtesse de), IV, 333; XIV, 476.
Rupert de Tuits ou de Deutz, théologien, XII, 245.
Rupois, nom à corriger, II, 284; XIV, 456. Lisez : Époye.
Ruremonde (Hollande), XIII, 386.
Ruspoli (le marquis de), VIII, 436.
Russell (Wriothesly, lord), XI, 299, 300.
Russes. Projet de les réunir à l'Église romaine, XIV, 424.
Rutel (Jean François Marquelet, sieur de), magistrat à Meaux, II, 493; VIII, 492.
Ruth d'Ans (Ernest), correspondant d'Arnauld, XIV, 419.
Ruvigny (Henri de), comte de Galloway, député général des réformés, II, 501.
Ruvo (royaume de Naples), V, 76.
Ry (Orne), III, 454.
Ryckel (Belgique), XIII, 386.
Rymer (Thomas), historien, III, 362.
Ryswick (Hollande). Paix de Rys-

wick, négociations, VIII, 11, 16, 112, 119, 125, 195, 233. Traité, VIII, 142, 261, 370, 392, 426; IX, 1, 35, 148, 188, 189, 190, 331, 375, 393, 429. Difficultés qui en résultent pour la religion, XI, 313, 314. — IX, 1, 8; X, 29.

S

Saacy-sur-Marne (Seine-et-Marne), III, 443; XII, 96.

Saal (Marguerite de), seconde femme du landgrave de Hesse, III, 396.

Sabbathier (Pierre), bénédictin, XIV, 413.

Sabellius et Sabelliens, XII, 148, 457.

Sabine (Italie), XII, 77.

Sablé (Madeleine de Souvré, dame de). Lettres écrites par elle à Bossuet, I, 207; XIV, 442, 446. Ce qu'elle dit des divertissements, VI, 285; XIV, 490. Voyez Pascal.

Sacchetti (Urbain, cardinal), IX, 225.

Saci (Isaac Le Maistre, dit M. de), traducteur de la Bible, XIII, 378.

Sacramentaires (les), protestants qui nient la présence réelle, VI, 219; XII, 149.

Sacrements. Leur causalité, IV, 390. Sur une religieuse qui s'était privée longtemps des sacrements, IV, 62, 63.

Sacré Palais (Maître du), VIII, 353.

Sacrifice. Sur sa nature: sentiments de Bellarmin, I, 180; de Bossuet, I, 178 à 180; de Suarez, I, 180, 457; de Vasquez, I, 180.

Sacrilège préparatoire à la justice, X, 164; sacrilège véniel, VII, 399. Sacrilèges occasionnés par la révocation de l'édit de Nantes, X, 358.

Sacripante (Joseph, cardinal). Démarches de l'abbé Bossuet auprès de lui, IX, 142; XI, 120, 425. Estime qu'il professe pour le cardinal de Janson, XI, 425. — VIII, 414; XI, 121.

Sacripante de Sainte-Marie (le P.), carme, IX, 142.

Sacriste du Pape (Pierre Lambert Ledrou). Il ne fait point partie du Saint Office, IX, 205. Il est payé par l'Empereur, IX, 300. Il est porté au jansénisme, IX, 116, 136. Il est dévoué à Bouillon, IX, 160, 167; X, 237. Le sacriste et l'abbé Bossuet, IX, 151, 249; X, 236, 237, 442. Il excuse les *Maximes des saints*, IX, 154; X, 116, 408. Il favorise le projet de canons, XI, 198, 221. Son vote dans l'affaire des *Maximes* X, 215, 259; il le regrette, X, 313; il est déshonoré, X, 294, 295, 447. — IX, 116, 121, 127, 138, 142, 151, 167, 192, 224, 233, 234, 240, 279; X, 11, 52, 55, 83, 85, 94, 99, 221, 345, 389, 436, 440; XI, 50, 54, 410; XIII, 498, 503, 512. — Voir Ledrou.

Sacristine. Décision pour une sacristine, IX, 107.

Sacy (Louis de), académicien, XIII, 45.

Saetrude, abbesse de Faremoutiers, III, 111.

Saillant (François Ignace Baglion de), évêque de Poitiers, VI, 303 ; IX, 447.

Sainfray (Pierre), tuteur de Mlle de Besmaux, XI, 90, 91.

Saint-Aignan (François de Beauvillier, duc de), XIV, 408.

Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher), VII, 423.

Saint-Albert (le P. René de). Voyez René de Saint-Albert.

Saint-Alexis (Marie de Menou, dite de), religieuse de Faremoutiers, III, 112, 113 ; IV, 281, 282 ; V, 12, 219 ; VII, 42 ; VIII, 102, 239.

Saint-Amand (Nord), XIII, 395.

Saint-Ambroise (Marie de La Fond, dite de), religieuse à Notre-Dame de Meaux, VII, 134.

Saint-Ambroise, ou plutôt Saint-Ambroix, abbaye, à Bourges, IX, 162.

Saint-Amour (Jura), XIV, 511.

Saint-Amour (Louis Gorin de), III, 258.

Saint-Andoche, à Autun, abbaye, V, 91.

Saint-Andoche, collégiale, à Saulieu (Côte-d'Or), XI, 390.

Saint-André (Écosse), III, 322, 324 ; XIII, 323.

Saint-André (André Chapperon, dit l'abbé de), curé de Bannost, puis de Vareddes. Ses sœurs, VII, 179 ; sa maison, XIV, 224. Confiance que lui témoigne Bossuet, VII, 133 ; VIII, 322, 323. Bossuet lui demande d'examiner un jeune gentilhomme, VII, 136 ; il le charge d'une démarche auprès de Fénelon, XI, 274 ; il le mande dans sa dernière maladie, XIV, 67. Saint-André, parrain de Winslow, XII, 101 ; sa polémique avec Groteste de La Mothe, XIV, 423. Saint-André et l'abbé Berryer, VII, 109 ; et Rancé, VIII, 507 ; XIII. 30. Il met en sûreté les papiers utiles à la Vie de Rancé, XII, 370. Il est chargé de prononcer sur l'affaire de l'abbé de Larnyère, XII, 255. Il ménage un accommodement entre Mme de Beringhen et Mme de Bonneval, V, 221. Rapports de Saint-André avec les monastères de Faremoutiers, VI, 286, 363 ; VII, 49, 95, 137, 201, 206 ; de Jouarre, X, 305 ; XIII, 279, 422 ; et de Torcy, VIII, 205. Il témoigne des sentiments de Bossuet sur la grâce, XIV, 208 et suiv. ; sa relation des derniers moments de Bossuet, XIV, 243, 244. Ce qu'il a écrit des lettres de Bossuet à la Sœur Subtil, III, 279. On lui doit la conservation des lettres à Mme d'Albert, IV, 448, 449. Saint-André et les lettres à la Sœur Cornuau, IV, 398, 407 ; XIV, 51, 52. — V, 292 ; IX, 99, 101 ; XIII, 282 ; XIV, 442, 482.

Saint-André (F.). Sa mort laisse vacant un bénéfice, II, 67.

Saint-Antoine (Sœur Louise Molin de), religieuse de Faremoutiers, XIII, 94.

Saint-Antoine (Sœur Subtil de), religieuse de Coulommiers, Bossuet l'a recommandée à l'abbé de Saint-André ; les lettres qu'il lui écrivit ont été brûlées, III,

278. — IV, 108; VII, 131. Voyez Subtil.

Saint-Arnoul, abbaye de Metz, XII, 354.

Saint-Asaph (Pays de Galles), XIV, 443.

Saint-Aubin, paroisse de Rennes, III, 508; IV, 376.

Saint-Augustin (Seine-et-Marne), VI, 350, 364; VII, 106, 107; IX, 134.

Saint-Augustin (Marie-Madeleine Berthe de), religieuse de Faremoutiers, XIII, 37, 40.

Saint-Barthélemy-en-Beaulieu (Seine-et-Marne), VII, 135; XIV, 497.

Saint-Bauzille, à Nîmes, prieuré, XIV, 516.

Saint-Belin, prieuré, VII, 412.

Saint-Benoît (l'abbé de). Voir Michel Guitton.

Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret), abbaye, V, 522.

Saint-Bernard (Catherine de Vaultier, dite de), religieuse de Faremoutiers. Son goût pour la moquerie, VI, 153. Ses difficultés avec Mme de Beringhen, VI, 362, 363. Mme d'Albert autorisée à lui écrire, à certaines conditions, VI, 116. Mme de Saint-Bernard demande un confesseur extraordinaire, V, 280, 291; VII, 35, 36, 40, 41, 48, 50. Elle veut changer de monastère, VI, 379, 380, 381, 384, 391; XIII, 37, 40. On lui refuse l'autorisation de passer à Mont-Denis, VI, 468. — VI, 103, 115, 138, 139; XIII, 37, 40.

Saint-Bertin, abbaye à Saint-Omer. Son procès avec l'Université de Douai, XIII, 396; XIV, 348, 363. Pension assignée à cette Université sur les revenus de Saint-Bertin, XIII, 529.

Saint-Blaise, prieuré près de Noyon (Oise), donné à Dom Ruinart, XIV, 467, III, 268.

Saint-Blaise, prieuré possédé par Brisacier, IX, 348.

Saint-Brice-sous-Forêt (Seine-et-Oise), III, 366, 521; VIII, 102.

Saint-Brieuc, XII, 292.

Saint-Calais, XII, 79.

Saint-Chamond (Loire), VIII, 64, 387.

Saint-Charles, collège des barnabites, à Montargis, VI, 536.

Saint-Chaumont (hôtel de), IV, 89.

Saint-Christophe, paroisse de Meaux. Différend du curé avec le prieur de Reuil, XIV, 431.

Saint-Cloud (Seine-et-Oise), XIV, 143.

Saint-Cloud, pseudonyme du Grand duc, IX, 302.

Saint-Corentin-les-Mantes, abbaye, IV, 211; VIII, 501.

Saint-Crépin, prieuré à Soissons, VII, 242.

Saint Crépin, pseudonyme de l'abbé de Barrière, IX, 380.

Saint-Cyr (Seine-et-Oise). Bossuet à Saint-Cyr, ses conférences, VII, 312, 480 et suiv. Changements dans la maison, VIII, 179. Religieuses chassées pour quiétisme, VIII, 256, 493 à 506. Ce que Louis XIV y dit des quiétistes, VIII, 260, 261. — IV. 7, 298; VI, 7, 366; VII, 96, 140, 311; VIII, 80, 81, 262, 276; XIV, 499.

Saint-Cyr-de-Berchères (Seine-

et-Oise), abbaye bénédictine, VIII, 226, 239.
Saint-Cyr-sous-Dourdan (Seine-et-Oise), X, 124.
Saint-Cyr-sur-Morin (Seine-et-Marne), V, 297, 380; VII, 161; XIV, 296.
Saint-Cyran (l'abbé de). Ses lettres, VII, 87, 88, 89, 98; VIII, 74, 102, 103. — IV, 167; VI, 124,
Saint-David (Angleterre), XII, 322.
Saint-Denis-en-France, abbaye, Nécrologe, XIV, 470. — III, 89, 284, 288, 300, 301, 310, 457; IV, 69; VI, 36; XI, 269; XII, 79: XIV, 452, 465.
Saint-Denis-de-la-Châtre, à Paris, prieuré, VIII, 538.
Saint-Denis-les-Rebais (Seine-et-Marne), VI, 388; VII, 17, 455, 456, 471.
Saint-Dié, VIII, 473.
Saint-Dizier (Haute-Marne), IV, 121.
Saint-Dominique (cul-de-sac), V, 451.
Saint-Domnin, à Chamdieu-en-Forez (Loire), prieuré, XIV, 496.
Saint-Edmond, maison des bénédictins anglais, à Paris, III, 209; IV, 25.
Saint-Éloi, couvent de barnabites, à Paris, VI, 1.
Saint-Éloi (M. de), pseudonyme de D. Muguet, XIV, 461.
Saint-Erme (Aisne), V, 344.
Saint-Esprit (le), X, 176; esprit de vérité, V, 353, 355; meut diversement les âmes, IV, 111; comment il prie en nous, VI, 205; son onction, VI, 460, 469; sa procession rejetée par les Grecs, IV, 301. Le péché contre le Saint-Esprit, V, 18, 19, 69.
Saint-Esprit (Sœur du), religieuse de Coulommiers. Ses peines, IV, 108.
Saint-Étienne (la). Offrande faite au nom du Roi à la messe de cette fête; difficulté à son sujet, XIV, 212 et suiv.
Saint-Étienne (Loire), IV, 146; XIV, 511.
Saint-Étienne, cathédrale de Meaux, III, 53.
Saint-Étienne (Élisabeth Doré, Sœur de), religieuse à Faremoutiers, VII, 17.
Saint-Étienne (Mme de). Voyez Peleus.
Saint-Étienne, de Fontenay (Calvados), abbaye, III, 26.
Saint-Eustache, à Paris, III, 427; V, 74.
Saint-Faron, abbaye bénédictine, à Meaux, III, 48, 53, 268, 457; XIV, 414.
Saint-Félix (Oise). Réparations au clocher, XIII, 217, 288.
Saint-Fiacre (Seine-et-Marne), prieuré et lieu de pèlerinage, V, 374; XIV, 83, 84, 421.
Saint-Flour, III, 346; IV, 157; XII, 463; XIV, 485.
Saint-Gabriel (Mme de), religieuse à Jouarre, V, 2, 24; VII, 290, 291.
Saint-Gall (Suisse), abbaye, III, 317; VIII, 152.
Saint-Georges (Cantal), XII, 463.
Saint-Georges (le chevalier de), fils de Jacques II, XIV, 46, 63.
Saint-Georges (Claude de), archevêque de Lyon. Son différend avec l'archevêque de Rouen, VIII, 13.

Saint-Georges (Eustache Le Noble, baron de). Voyez Le Noble.
Saint-Georges-sur-Loire (Maine-et-Loire), abbaye, IX, 197; XIV, 478.
Saint-Geosmes (Haute-Marne), prieuré, XIV, 473.
Saint-Germain-des-Prés (bénédictins de), à Paris. Legs que leur fait H. Jannon, III, 37. Ils adhèrent à l'appel au futur concile, III. 527. — III, 48; V, 202, 203.
Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), III, 332; IV, 3, 9; V, 527; VII, 361; X, 290; XII, 257, 351. Siège d'une assemblée du clergé en 1685, III, 84; en 1700, XII, 267, 319, 335, 341.
Saint-Germain-sous-Doue (Seine-et-Marne), V, 101.
Saint-Germer-de-Flay (Oise), abbaye. Ses démêlés avec Saint-Lucien, XIII, 301, 302, 304.
Saint-Gervais (Isère), fonderie de canons, XIV, 275.
Saint-Gervais, paroisse de Paris, III, 31, 32; IV, 35.
Saint-Gervais, quartier de Genève, VI, 550.
Saint-Gilles (le P. Robert de), éditeur des *Œuvres spirituelles* de Bernières, IV, 117.
Saint-Hilaire (le P. de), dominicain, III, 97.
Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche), IV, 55.
Saint-Ignace (Mme de), religieuse à Jouarre, recommandée à Mmes Dumans et Derodon, V, 23. Sa maladie, V, 152, 159; sa mort, V, 166, 167. — IV, 284, 341; V, 13, 46, 52, 56.
Saint-Jacques de l'Hôpital, à Paris, V, 74, 158.
Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or), IV, 52; VI, 242; XII, 141; XIV, 452.
Saint-Jean-les-deux-Jumeaux (Seine-et-Marne). Dédicace de l'église, III, 439. — III, 100, 101; IV, 77; VII, 135; XII, 462.
Saint-Jean-des-Vignes, abbaye, à Soissons, II, 490; III, 122; XIV, 458, 471.
Saint-Julien (Aube), V, 179.
Saint-Julien-du-Pré, abbaye, au Mans, III, 320; VIII, 121.
Saint-Julien-les-Rouen, chartreuse, IX, 286.
Saint-Jure (le P. Jean-Baptiste), jésuite, VII, 331.
Saint-Just-Sauvage (Marne), V, 338.
Saint-Laon, abbaye, à Thouars, X, 93.
Saint-Laurent (vin de), VIII, 211, 212.
Saint-Laurent (Pierre de Hanyvel, sieur de), receveur général du clergé, et ami de Port-Royal, I, 86; XII, 482.
Saint-Lazare (ordre de), III, 155; VI, 79; VII, 137; XII, 469.
Saint-Léger (D. Charles de), bénédictin, XIV, 38.
Saint-Léger-les-Rebais (Seine-et-Marne), VII, 455, 456, 471, 472; XIII, 450.
Saint-Léonard (Oise), V, 64.
Saint-Léonard, prieuré, à Montataire (Oise), VIII, 109.
Saint-Leu-d'Esserent (Oise), XIV, 461.
Saint-Lô de Bretteville (Calvados), II, 92.

Saint-Louis (Mme de), religieuse à Jouarre, V, 52, 394; VII, 12.
Saint-Louis (Jeanne Florimonde de La Roche, dite de), religieuse à Faremoutiers, V, 306, 307; VI, 102, 122, 126, 299, 354.
Saint-Louis (Louis Le Loureux de), familier de la Trappe, III, 304, 305; XIII, 26.
Saint-Louis-au-Marais (rue), à Paris, III, 32.
Saint-Luc (Louis d'Espinay, abbé de), II, 55, membre du Petit concile, IV, 82; est à Saint-Lucien, II, 213; sur l'*Exposition*, II, 53; son rôle à la mort de l'abbé de Varès, III, 18, 19, 22. Il recommande à Bossuet Pessole et l'abbé Renaudot, III, 23, 24. Sa mort, III, 36. Il est recommandé aux prières de Rancé, III, 35. — II, 273; III, 30.
Saint-Lucien de Beauvais, abbaye donnée à Bossuet, I, 247, 253. Ses précédents titulaires, I, 277. Bossuet demande le gratis de ses bulles et l'obtient, I, 276 à 282, 284, 285. Devenu évêque de Meaux, il demande à conserver ce bénéfice, II, 247. Les procureurs fiscaux, I, 275; le verdier, VI, 458, 459; XIII, 265, 294, 295, 404; le bailli, XIII, 301; le garde-bois, XIV, 424; le procureur, XIII, 216, 242, 257, 264, 351. Interruption de la justice, IV, 131, 133, 134. Bossuet permet d'aller cueillir l'herbe dans les bois, mais réserve la chasse, XIV, 268, 269. Dommages causés dans les bois, XIV, 270. Réparations, VI, 483; XIII, 256, 257, 286, 288, 302, 460, 461. Le clocher, XIII, 294. Chauffage, XIII, 216, 243, 256, 286, 289, 405, 460, 461, Démêlés avec Saint-Germer, XIII, 304. Bossuet fait à Saint-Lucien la translation d'une relique, II, 213. Il donne procuration pour un accord avec Boufflers, XII, 486 et suiv. Ferme et partage des biens de l'abbaye, XI, 99; XIII, 289. Redevance due par les religieux à Bossuet, XIII, 216; ils tardent à s'acquitter, XIII, 266, 267, 286, 287, 302, 351; XIV, 66; ils ont abattu des arbres appartenant à Bossuet, XIII, 294. Bossuet se défie d'eux, XIII, 373. Différends entre Bossuet et les religieux, XIV, 383, 384, 386, 424. Bossuet se plaint de l'augmentation des impôts, XIII, 288, 289, 295, 302, 305. Détails d'administration, XIII, 216, 242, 243, 256, 257, 261, 263, 264 et suiv., 266, 301, 304, 351, 352, 404; ajoutez toutes les lettres de Bossuet à Le Scellier. — III, 269; IV, 513; VI, 22, 371; VII, 277; VIII, 218; IX, 367, 380; XII, 84; XIV, 518, 523.
Saint-Maffre de Bruniquel (Tarn-et-Garonne), prieuré, XIV, 486.
Saint-Magloire, IV, 146; V, 348, 451.
Saint-Maixent (Deux-Sèvres), abbaye, IX, 201.
Saint-Malo, V, 179; VIII, 469; XII, 335.
Saint-Marc (Marguerite), des Filles charitables, III, 176.
Saint-Marcel (le procureur de), théologien du cardinal Ottoboni, X, 350.

Saint-Marcel-les-Paris, XIV, 478.
Saint-Marcellin (Isère), IX, 481.
Saint-Mars (Seine-et-Marne), XII, 20.
Saint-Mars (famille), de Jouy-sur-Morin, IV, 264.
Saint-Mars (Geneviève Marguerite), doit quitter les Filles charitables, IV, 264, 267.
Saint-Martin, prieuré près de La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), II, 490.
Saint-Martin, près de Montreuil, prieuré, VIII, 109; IX, 310.
Saint-Martin (Paul de), valet de chambre de Bossuet, XIV, 254.
Saint-Martin, de Bosgouet (Eure), V, 495.
Saint-Martin, de Campeaux (Calvados), II, 92.
Saint-Martin-du-Fresne (Ain), XIII, 359.
Saint-Martin de Huiron (Marne), abbaye, IX, 72.
Saint-Martin, de Pontoise, abbaye, III, 309.
Saint-Martin, de Tours, III, 302.
Saint-Maur (les bénédictins de), désavouent le P. Mège, III, 522. — III, 89; IV, 52; V, 455, 522; VI, 76.
Saint-Maur (P. Joseph Antoine Le Sueur de), oratorien, XII, 478.
Saint-Maur (Suzanne Le Boults de), religieuse à Jouarre, VI, 12, 61, 62; VII, 278.
Saint-Maxien-les-Beauvais, prieuré, VI, 372.
Saint-Médard (convulsions de), IX, 267.
Saint-Médard de Soissons, abbaye, IX, 201; XII, 343.
Saint-Menou (Mme de), religieuse à Faremoutiers, VIII, 84, 102; et le médecin de Chaudray, VIII, 72, 90, 91.
Saint-Menoux (Allier), abbaye, III, 26, 27; VII, 207, 208.
Saint-Merry, à Paris, V, 74.
Saint-Michel (Mme de Rodon de), religieuse à Jouarre. Voir Rodon.
Saint-Michel-en-Thiérache (Aisne), abbaye, VIII, 173.
Saint-Mihiel (Meuse), abbaye, IX, 408.
Saint-Nectaire (la M. Thérèse de Saint-André de), religieuse à Faremoutiers, X, 59.
Saint-Nicaise de Reims, abbaye, XIV, 414.
Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, XIV, 481.
Saint-Nicolas (M. de). Voir Henri Arnauld.
Saint-Nicolas (Sœur de), religieuse de Jouarre, V, 24.
Saint Office (le). Il est contraire aux mystiques, XI, 253. Les consulteurs, IX, 205; cardinaux composant cette congrégation, IX, 351. Le secret du Saint Office, XI, 64, 95, 96, 103, 168, 327, 431. Ce qui se passe dans les conférences des examinateurs est l'objet du secret, IX, 130. Les prisons du Saint Office, XI, 168. Les bossuétistes veulent empêcher que le Saint Office soit chargé de l'affaire des *Maximes des saints*, VIII, 366. Bossuet se défend d'y recourir, III, 354. Si les bossuétistes ont l'intention de reconnaître l'autorité de ce tribunal, IX, 50. Le secret du Saint Office est violé, IX, 130; X, 7. L'abbé Bossuet se procure le journal du Saint

Office, XI, 76, 92, 95, 96, 127, 128, 429; on lui promet copie du vœu du cardinal de Bouillon, XI, 103. Les bossuétistes approuvent cette violation du secret, XI, 127. — Le commissaire du Saint Office favorable aux bossuétistes, XI, 34, 53, 107, 161; il les renseigne sur ce qui se passe dans les congrégations, XI, 94; il est opposé au projet de canons doctrinaux, XI, 199, 209. — L'assesseur du Saint Office; voyez Sperelli. Visite du commissaire et de l'assesseur au cardinal de Bouillon, XI, 182. — VIII, 208, 354, 392; XI, 406, 432.

Saint-Omer. L'évêque; voyez Valbelle. Le séminaire, XIII, 522. — III, 155, 544; XI, 371; XII, 46.

Saint-Ouen, abbaye, à Rouen, III, 309.

Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise), IV, 304.

Saint-Ouen-des-Besaces (Calvados), XIV, 479, 480.

Saint-Paul (Mme de), religieuse à Jouarre. Voyez Bobé.

Saint-Paul-aux-Bois (Aisne), VIII, 33.

Saint-Paul-de-La-Héronne (M. de), du Conseil souverain de Pondichéry, XIII, 244.

Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), V, 307.

Saint Paulin, poème de Perrault, loué par Bossuet, jugé sévèrement par Boileau, III, 140. Discussion sur le choix du sujet, III, 129 et suiv.

Saint-Père-en-Vallée (Eure-et-Loir), abbaye, XIV, 519.

Saint-Pierre (Charles Irénée Castel, dit l'abbé de), publiciste, III, 505; IX, 190; XIV, 447.

Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône, abbaye, V, 152.

Saint-Pierre de Domène (Isère), prieuré, XIV, 475.

Saint-Pierre de Lyon, abbaye, III, 59.

Saint-Pierre-le-Vif, abbaye, à Sens, VII, 43.

Saint-Placide (Mme Renard, dite de), religieuse à Jouarre, VI, 62; VII, 230, 278; VIII, 239; XIII, 2. Voyez Renard.

Saint-Placide (Marie-Madeleine Thérèse Raoul de), novice de Faremoutiers, VI, 351.

Saint-Polycarpe (Aude), abbaye, IX, 72.

Saint-Pons-de-Tomières (Hérault). L'évêque, Percin de Montgaillard, correspondant de la marquise d'Huxelles et du cardinal Cibo, XIV, 460. Ses liaisons avec les jansénistes, III, 5; il a pris la défense du rituel d'Alet, IX, 434. Il a approuvé l'*Amor pœnitens*, II, 388. Il est mal en cour, IX, 288, 289. Sa controverse avec Fénelon, ses publications : Bossuet s'entremet pour lui obtenir un privilège, III, 4, 5. Sa lettre à une carmélite, IX, 433. Sa maladie, IX, 433. Son attitude dans l'affaire des *Maximes des saints*, VIII; 252, 355; IX, 434, 438, 439; XI, 55. Il se défend d'avoir écrit pour soutenir Fénelon, IX, 433. Son sentiment sur la première instruction pastorale de Noailles, IX, 438, 439. Ses démêlés avec les récollets de son diocèse, III,

45 ; VIII, 150, 354, 355 ; IX, 110, 288 ; X, 18 ; XII, 360, 361, 388. Ouvrage de lui déféré en cour de Rome, X, 17. Accusations calomnieuses portées contre lui, IX, 437. Procès qu'il soutient à Rome et à Toulouse, III, 4, 5 ; X, 18, 255. — VI, 86 ; IX, 252.

Saint-Pouange (Pierre Gilbert Colbert, marquis de), III, 305.

Saint-Priest (M. Guignard de), président au Parlement de Grenoble, XI, 136.

Saint-Quentin, III, 346 ; XIII, 541 ; XIV, 143.

Saint-Quentin, prieuré, à Troyes, VII, 501.

Saint-Remy-la-Vanne (Seine-et-Marne), II, 373 ; VII, 84.

Saint-Riquier (Somme), abbaye, VI, 79.

Saint-Robert-de-Cornillon, commune de Saint-Égrève (Isère), couvent. Le prieur de Saint-Robert, D. Nicolas Richebraque, VII, 494, 496, 497, 522 ; XIV, 501.

Saint-Romain-sous-Gourdon (Saône-et-Loire), X, 126.

Saint-Ruf, abbaye, à Valence (Drôme), XIV, 26.

Saint-Sacrement (le). Le salut, V, 260, 281. Le Saint-Sacrement exposé, VII, 156 ; VIII, 84. Les Filles charitables de La Ferté désirent l'avoir dans leur chapelle, IV, 366, 367. — IV, 110 ; V, 159, 299.

Saint-Sacrement (Compagnie du), IV, 27.

Saint-Sacrement (les Filles du), III, 37 ; VI, 134, 143.

Saint-Sacrement (Marie-Madeleine de Taillefer, dite la M. du), VIII, 514.

Saint-Sacrement (Marguerite du). Voyez Marguerite.

Saint-Sever (Landes), patrie du P. Cloche, VII, 441. Abbaye, IV, 507.

Saint-Sever (Calvados), abbaye, IX, 162.

Saint-Siège. Il peut en émaner des choses où l'on prétend que la règle n'est pas toujours observée, III, 357. Son indéfectibilité, VIII, 240. Sa politique à l'égard de la France, II, 319, 442. Le Saint-Siège et le gallicanisme, II, 283 ; ses défenseurs, II, 283. Vénération de Louis XIV pour le Saint-Siège, VIII, 192. Sentiments du clergé de France à son égard, II, 283, 314, 315 ; sentiments de Bossuet, II, 81 à 84, 227, 228, 265, 277, 279, 280, 314, 315, 317, 329, 337.

Saint-Siméon (Seine-et-Marne), XII, 96.

Saint-Simon (le duc de), hostile à D. Gervaise, VII, 307. Cité : sur le marquis d'Allemans, III, 367 ; l'abbé de Beaumont, IX, 373 ; le cardinal de Bouillon, XII, 37 ; le baron de Breteuil, X, 454 ; le comte de Brionne, XII, 75 ; Bontemps VI, 122 ; Chamilly, III, 399 ; la pension de l'évêque de Chartres, IX, 294 ; l'abbé de Coëtelez, IX, 286 ; le mot *désoccupation*, VI, 18 ; Dongois, IX, 125 ; le médecin Duchesne, III, 23 ; le cardinal d'Estrées, I, 252 ; les *États d'oraison*, VIII, 210 ; le comte de Fénelon, IX, 394 ; Mlle de Goëllo, V, 383 ; Gorge

d'Entragues, III, 415 ; la duchesse de Guise, III, 326, 448 ; le P. de La Rue, III, 74 ; Mme de Lavardin, V, 399 ; L'Échelle, IX, 373, 374 ; le P. Le Valois, VIII, 187 ; l'abbé de Madot, X, 329 ; Maisne, II, 330 ; l'abbé de Montmorel, IX, 73 ; le prince de Monaco, XII, 66 ; Noailles, XI, 62 ; la publication des lettres de Rancé, VIII, 542 ; Sanlecque, IV, 457 ; l'abbé de Sourches, XII, 41 ; la princesse des Ursins, IX, 273 ; Valbelle, XI, 372 ; Mlle de Vivonne, X, 290.

Saint-Sulpice. Communauté : ses docteurs ne signent pas la censure contre les *Maximes des saints*, XI, 168, 459. Clerc enfermé à Rome pour quiétisme, XI, 168. Voyez Tronson. — Paroisse. Les curés : Jean du Lau, III, 368 ; de La Barmondière, IV, 88 ; XIV, 412. Le curé, de La Barmondière, remet à Bossuet le cœur de la Princesse palatine, III, 15. — IV, 50 ; VIII, 483 ; XIII, 33, 38 ; XIV, 455, 459. — Séminaire, III, 352 ; IV, 27 ; VIII, 321 ; IX, 373 ; XIII, 33 ; XIV, 493.

Saint-Théodore (Sœur de), religieuse à Jouarre, VII, 278 ; VIII, 40 ; IX, 105 ; XIII, 202.

Saint-Thibault, paroisse de Meaux, III, 53.

Saint-Thomas-du-Louvre. Séjour qu'y fait Bossuet, ses commensaux, II, 376. — XIV, 410, 411, 487.

Saint-Thomas-de-Villeneuve (Sœurs de), VI, 229 ; VIII, 60.

Saint-Thomé ou Méliapour (Inde anglaise), XIII, 245.

Saint-Ulphace (Sarthe), VI, 80.

Saint-Vallier (M. de), sollicite les juges contre Le Camus, III, 107.

Saint-Victor, abbaye et faubourg de Paris, IV, 90, 91 ; XIV, 273.

Saint-Victor de Marseille, abbaye, VIII, 512.

Saint-Vincent, pseudonyme de Madot, IX, 203, 209.

Saint-Waast d'Arras, abbaye, III, 309. Son collège dans l'Université de Douai, XIII, 521.

Saint-Wandrille (Seine-Inférieure), abbaye, IX, 162.

Sainte-Agathe (Sœur), ursuline de Meaux, II, 334.

Sainte-Agnès (la M. de), religieuse de Faremoutiers, III, 112.

Sainte-Agnès (Marguerite Morin, de), supérieure des Ursulines de Meaux, III, 117. Hostile à Mme de La Maisonfort, III, 178. — II, 333 ; XIV, 467.

Sainte-Anne (Mme de), religieuse à Jouarre, IV, 148.

Sainte-Avoye (Mme de), était une religieuse, ou la châtelaine du Plessis-Sainte-Avoye (Seine-et-Marne), VII, 243.

Sainte-Beuve (Charles Augustin), critique, II, 43 ; VII, 75, 88.

Sainte-Beuve (Denis Eugène de), a publié une lettre de Jacques de Sainte-Beuve, I, 489.

Sainte-Beuve (Jacques de), docteur. Ses rapports avec Michel Chamillart, I, 490. Sa lettre sur la direction des religieuses, I, 489 ; sa consultation sur le mode de réception des religieuses, VI, 213, 215, 234, 235, 236. Il donne une décision différente de celle de Bossuet, V, 274, 275.

Sainte-Beuve (Jérôme de), frère du précédent, prieur de Montauriol, I, 489.
Sainte-Brigitte (Marianne Marion, dite Sœur de), religieuse à Faremoutiers, XIII, 93.
Sainte Cécile (Sœur Burelde), religieuse à Faremoutiers, XIII, 93.
Sainte-Claire (Fare Françoise de Chéry, Sœur de), religieuse à Faremoutiers, VII, 84.
Sainte-Dorothée (Sœur Bérard, dite de), religieuse à Jouarre, VI, 390; VII, 141, 144.
Sainte-Foy (Jean de), pseudonyme du P. Surin, jésuite, I, 501, 504.
Sainte-Foy (Mme de), XIV, 413.
Sainte-Geneviève (congrégation de). Voir Génovéfains.
Sainte-Geneviève (Filles de). Voyez Miramionnes.
Sainte-Gertrude, paroisse d'Utrecht, II, 253, 258; III, 6.
Sainte-Gertrude (Henriette de Baradat, dite de). Voir Baradat.
Sainte-Glossinde, abbaye, à Metz. Sa réforme, XIV, 264 à 266.
Sainte-Hélène (Mme de Lusancy, dite de). Voyez Lusancy.
Sainte Larme de Vendôme, attaquée par J.-B. Thiers, XIII, 259 à 261; défendue par Mabillon, XII, 259; XIV, 521.
Sainte-Luce. Festin donné ce jour-là par le cardinal de Bouillon, où l'abbé Bossuet n'a pas été invité, XI, 98, 100, 123, 151.
Sainte-Madeleine (Mme de La Guillaumie de). Voyez ce nom.
Sainte-Marguerite (île), V, 267.
Sainte-Marguerite (Mme de), confidente de Mme de Luynes, IV, 448.
Sainte-Marie (Mme de), religieuse à Jouarre, VII, 11.
Sainte-Marthe (famille de), II, 64; III, 89.
Sainte-Marthe (Abel Louis de), général de l'Oratoire, et le P. Lamy, V, 348; et la mission de Claye, III, 222. Il se démet de sa charge, VIII, 33, 67, et reçoit une pension du clergé, XIV, 452. Bossuet lui écrit au sujet de R. Simon, II, 64, 65. — IV, 66.
Sainte-Marthe (Claude de), confesseur de Port-Royal, I, 491.
Sainte-Marthe (D. Denis de), bénédictin. Son traité de la confession dédié à Bossuet, III, 89.
Sainte-Menehould. Congrégation Notre-Dame, IV, 227.
Sainte-Pélagie (Marie Drouault de), religieuse à Jouarre, V, 198, 243; XIII, 71.
Sainte-Scholastique (Marie-Thérèse Denisard de), religieuse à Faremoutiers, V, 346; VI, 380.
Sainte-Thérèse (Mlle de Beringhen, dite Sœur de), VIII, 121.
Saintes. Évêque, III, 264, 333, 334; XI, 282. Bénédictines, XIV, 264. La ville demande à être exempte du logement des gens de guerre, III, 264. — III, 201, 333; V, 479; XIV, 154.
Sainteté (de la) *et des devoirs de la vie monastique*, II, 514; XIV, 459.
Saintin (saint), premier évêque de Meaux, III, 53.
Saintonge. Mission de Fénelon en cette province, III, 188, 198 et suiv., 202, 509, 513.
Saints (Seine-et-Marne), VII, 107; VIII, 84; XIV, 473.

Saints (les). Sentiments divers sur leur science, I, 385. Leur invocation, utile, mais non obligatoire, III, 68 et suiv. ; discussion à ce sujet, III, 355 ; erreur de Mme Guyon sur leur invocation, VI, 179, Les saints du ciel et les saints de la terre, I, 190.

Saints-Anges (Sœur des), religieuse à Jouarre, VI, 15.

Saire, al. Serre (l'abbé de), collaborateur de Fénelon en Saintonge, III, 202.

Saladin (le sultan), XII, 228.

Salamanque. L'Université et Fénelon, X, 253. — VI, 376 ; VII, 180 ; VIII, 412 ; X, 17, 33, 38, 78, 80, 91, 192, 290, 378, 379, 444 ; XI, 294.

Salers (Cantal), III, 359.

Sales (Charles-Auguste de), biographe du suivant, III, 194.

Sales (saint François de). Ses *Entretiens* ; si Fénelon en a altéré le texte, VIII, 198, 199, 200. Son autorité, VIII, 406, 407. Sur l'oraison de patience, XII, 197. Sur la passivité, VII, 37 ; sur les austérités, VI, 402, 421, 478 ; VIII, 505 ; sur l'amour et l'absence, XIII, 83. Saint François de Sales et la congrégation *de Auxiliis*, VIII, 170. Fénelon abuse-t-il de saint François de Sales ? VIII, 336 ; IX, 75. Passages expliqués, VII, 324, 326, 329, 333, 337, 338, 340, 341, 342, 343, 347, 348, 353, 354, 378, 379, 394, 395. — VII, 118, 163, 199, 523 ; VIII, 129, 130, 186, 320, 513, 529 ; IX, 69, 189, 249, 291, 431, 475 ; X, 203 ; XI, 64, 145, 478.

Salignac (François de), évêque de Sarlat, ne consent pas à la fondation d'un couvent de capucins, III, 102, 103, 105.

Salignac (Joseph François de), comte de Fénelon. V. Fénelon.

Salisbury, IV, 268, 269, 273. L'évêque, Gilbert Burnet, XI, 364.

Sallo (Denis de), fondateur du *Journal des savants*, I, 261.

Salluste. Sa place dans l'éducation du Dauphin, II, 120, 145, 414, 418.

Salm (Charles Théodore Othon, prince de) et Couet, XIV, 94.

Salomon. Ouvrage de Bossuet sur Salomon, V, 300. — XIV, 355.

Saluces (Italie), IV, 87.

Salut. Son incertitude, VIII, 38. Sacrifice du salut, VII, 103, 110, 117, 118, 159. Indifférence au salut, VII, 329, 330, 334.

Salve Regina, V, 24, 25, 86.

Salviati (les), VII, 40 ; IX, 294.

Salviati (Averardo, marquis), représentant du Grand duc à Paris, VII, 228, 256, 304, 409, 525 ; VIII, 290 ; IX, 337 ; X, 60, 269, 335 ; XI, 19, 102 ; XIII, 338 ; XIV, 50, 329.

Samer-au-Bois (Pas-de-Calais), abbaye, V, 315.

Samosate (Comagène), V, 439, 440.

Samuel (le prophète), VII, 115.

Sanadon (le P. Nicolas), jésuite, avertit Fénelon d'un propos malveillant de Bossuet, XIII, 342.

Sanchoniaton, historien phénicien, XIII, 151.

Sancroft (William), archevêque de Cantorbéry, III, 299.

Sanctis ou Santis (l'abbé de), secrétaire italien de l'ambassade de

France, s'intéresse à l'*Exposition* de Bossuet, I, 274.
SANCY, arrondissement de Provins (Seine-et-Marne), V, 453.
SANCY, près de Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne), VI, 380.
SANDERS (le P. François), al. Baines, jésuite, confesseur de Jacques II, V, 539.
SANDOMIR (Pologne), XI, 245.
SANLECQUE (Louis de), génovéfain, IV, 457; XIV, 477.
SAN-MINIATO (Toscane), XI, 24.
SAN-PIETRO IN MONTORIO (près de Rome), IX, 343.
Sans-tête, pseudonyme, IX, 70.
SANTA-CROCE (André, cardinal de), XI, 246.
Santé. Soin qu'il en faut avoir, V, 384; VII, 56, 59, 83, 400.
SANTEUIL (Pierre de), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Santeuilliana, IV, 73, 89; VI, 343, 381.
SANTEUL (Jean de), et les hymnes du bréviaire de Paris, III, 334. Ses vers sur le P. Cossart, I, 377; sur Germigny, II, 230; sur sainte Cunégonde, IV, 508; sur la bibliothèque de Huet, V, 451. Pièces de Santeul traduites par G. du Puy, XIII, 55. Bossuet remercie Santeul de l'envoi de ses *Opera*, VI, 343. Santeul fait sa cour à Bossuet, IV, 91, 507. Santeul et la mythologie, IV, 89, 90; VI, 344, 345; il s'excuse de sa *Pomone*, IV, 73, 74, 75, 76, 96; son *Amende honorable*, IV, 90. Santeul et l'abbé Anselme, IV, 508; et La Bruyère, IV, 508; et Arnauld, VI, 345. Lettre de Fénelon sur une pièce de Santeul, IV, 508. Santeul entend un sermon de Bourdaloue à Meaux, VI, 381. — III, 525; VII, 22; VIII, 272; XIV, 450.
SAPOR, roi de Perse, et les chrétiens, XIII, 180.
SARA, VI, 270.
SARAGOSSE (concile de), III, 243.
SARASVATE, divinité des Hindous, XIII, 249.
SARDI (le P. Dominique), jésuite, X, 440; XI, 51.
SARDIÈRE (M. de). Voyez Guyon de Sardière.
SARDIQUE (auj. Sofia, Bulgarie), concile, XII, 229.
SARLAT, III, 102, 201. L'évêque de Sarlat et le Cas de conscience, XIV, 56.
SARPI (Pietro) ou Fra Paolo, III, 381; XI, 361.
SARZANA (Italie), IX, 370.
SASBOUT (Adam), commentateur de saint Paul, V, 406.
SASSIGNY, et non Lassigny (Suzanne de Calluart de), IV, 297; XIV, 475.
SASSUOLO (Italie), XII, 77.
SATAN (ange de), IV, 324, 340.
SAULIEU (Côte-d'Or), XIV, 182. Saint-Andoche, XI, 390.
SAULNIER (Michel), seigneur de Condé-Sainte-Libiaire. Sa famille, XIII, 454. Voyez Libiaire.
SAULX-TAVANNES (Henriette Marguerite de), dame de Druy, VI, 201, 242.
SAULX-TAVANNES (Noel de), VI, 242.
SAUMAISE (Anne), V, 57.
SAUMAISE (Claude), parent de Bossuet, I, 416, 417; maître d'Ézéchiel Spanheim, I, 465. Son

traité des Plantes, II, 214. — I, 230; IV, 261; V, 57.

Saumaise de Chasans (Charlotte), dame de Brégy, n'était point parente de Bossuet, I, 417.

Saumery (Jacques François de Johanne de La Carre, marquis de), grand maître des Eaux et forêts, XIV, 388.

Saumur. Château, XII, 99, 103, 122. Hospitalières, XII, 99. — V, 476; VI, 340; VIII, 211; IX, 323; XI, 258, 479; XIV, 465, 472.

Saurin (Bénigne Catherine), filleule de Bossuet et de Mlle de Mauléon, V, 97, 496.

Saurin (Bernard Joseph), V, 97.

Saurin (Jacques Bénigne), filleul de Bossuet et de Mlle de Mauléon, V, 97 et 494.

Saurin (Jacques), XIV, 498.

Saurin (Joseph), ministre converti, V, 96, 97. Sa famille, XII, 373. Sa conversion racontée par lui-même, V, 475 à 496. Ses rapports avec Bossuet, V, 485 et suiv., 488, 491, 492. Pension qu'il reçoit du clergé, V, 496. Ce qu'il dit de la vivacité de Bossuet, VIII, 356. Il travaille à l'Histoire de France de Cordemoy, pension qui lui est due, V, 96, 97. Son éloge par Fontenelle, XIV, 479. Une de ses filles veut entrer en religion, XII, 373. — VI, 251.

Saurin (Pierre), père du précédent, V, 475.

Saussan (François Ricard de), protestant, conseiller à la Cour des aides de Montpellier. Ses idées sur la religion, II, 203 à 205.

Saussoy (Jean), professeur royal à Navarre et grand vicaire de Paris. Il rend compte d'une thèse présidée par Bossuet, II, 164. Il signe la censure, XI, 469. — III, 345; VII, 406.

Sautreau (Louis), notaire à Crécy, XII, 467.

Sauvage (François), curé de Saint-Hippolyte, XIV, 485.

Sauvageot de La Villeneuve (la M.), religieuse de Saint-Thomas-de-Villeneuve, VIII, 489.

Sauvé (Mlle), hostile à Mme Guyon, VIII, 470.

Sauveur (Joseph), Ses rapports avec Bossuet, Condé et Cordemoy, III, 28, 29.

Sauzay (Lancelot Turpin de Crissé, comte de), V, 463.

Savary (Mathurin), évêque de Séez. Censure qu'il a droit de porter, VIII, 51. Permission qu'il a donnée, rendue inutile par sa mort, XIV, 423.

Savatry, ou Sarasvate, divinité des Hindous, XIII, 248, 249.

Savelli (les), seigneurs de Cantalupo (Italie), IX, 244.

Savennières (Maine-et-Loire), XIII, 362.

Saverdun (Ariège), XII, 175.

Savigny (Rhône), abbaye donnée à l'abbé Bossuet. Ses avantages, IV, 383; V, 12. L'abbé demande de pouvoir conférer les bénéfices qui en dépendent, VIII, 255, 257; voyez Indult. — V, 64, 238; VII, 458; X, 288; XI, 62, 265, 282; XII, 343.

Savinien (saint), VII, 43.

Savoie (paix de), VII, 441, 445.

Savoie (le duc de), conclut une trêve, VIII, 12, 13, 16. Sa paix

avec la France, VIII, 30, 31, 35, 42, 63, 75. Il commande des troupes françaises, VIII, 48, 57, 68. — VIII, 64 ; XI, 329 ; XII, 76, 78.

Savoie (la duchesse de). Sa garde allemande, VIII, 11. — VIII, 49 ; XI, 329.

Savoie (Henriette Adélaïde de), femme de l'électeur de Bavière, Ferdinand Marie, VIII, 422.

Saxe (Auguste, électeur de), III, 228.

Saxe (Frédéric Auguste, électeur de), sa candidature au trône de Pologne, VIII, 296, 303 ; IX, 42 ; sa conversion, VIII, 303. Son élection, IX, 208.

Saxe (Jean Frédéric, électeur de), III, 228.

Saxe (Jean Georges III, électeur de), III, 227 ; V, 170.

Saxe (Maurice, électeur de), III, 228.

Saxe-Gotha (Frédéric I, duc de), IV, 379.

Saxe-Gotha (Frédéric II, duc de), XIII, 204.

Saxe-Zeitz (Christian Auguste de), candidat à la pourpre romaine, IX, 164.

Saxe-Zeitz (Maurice, duc de), IV, 379.

Scattergood (Antoine), théologien anglican, IV, 184.

Sceaux (cour de), VIII, 99.

Scheeben (Joseph), théologien, XII, 216.

Scheffler (Jean), surnommé Angelus Silesius, IX, 427.

Scheol (le), XII, 312.

Schola in tuto, IX, 228, 296, 306, 338, 355, 365, 368, 372, 377, 460 ; X, 28, 71, 154, 174, 202, 289, 342. Réponse de Fénelon à cet ouvrage, XI, 48, 87, 410.

Schomberg (Charles de), maréchal de France, considéré du grand Condé, I, 4. Il commande en Portugal, III, 399. Il pensionne Th. Maimbourg, I, 169. Bossuet lui dédie sa *Réfutation du catéchisme de P. Ferry*, I, 8.

Schomberg (la maréchale de), XIV, 416. Voir Hautefort.

Schomberg (Frédéric Armand, comte, puis duc de), I, 258.

Schomberg (Jeanne Élisabeth de). Bossuet consent à s'entretenir de la religion avec elle, I, 258.

Schrodère, al. Schrœder (Jean), médecin. Son baume, VIII, 57.

Schulze. Voyez Scultetus.

Schwab (Moïse), traducteur du Talmud, II, 94.

Schwartsbourg (comte de), IX, 430.

Science moyenne (la), mal vue de l'archevêque de Reims, IX, 55, 56.

Scolastique (la), réhabilitée par Leibniz, VI, 347.

Scorailles (Jeanne de), abbesse de Chelles, V, 212.

Scot (Duns), III, 385 ; VIII, 20.

Scotistes. Leur sentiment sur l'Incarnation, III, 492 ; sur l'espérance naturelle, IX, 254. — VIII, 283, 284.

Scrupules. Bossuet les combat, IV, 171, 236, 257, 294 et suiv., 344, 348, 349, 359, 360, 363, 364, 369, 384, 387, 434 ; V, 1, 2, 17, 21, 26, 63, 77, 86, 181, 190, 251, 254, 263, 298, 320, 325, 341, 393, 420, 425, 426, 457, 460, 465, 467 ; VI, 92, 105, 202, 214, 243, 288, 296,

317, 333, 395, 405, 460, 464 et suiv., 471, 472, 478, 487, 497; VII, 3, 4, 10, 18, 20, 24, 74, 80, 81, 100, 114, 131, 132, 169, 175, 211, 233, 240, 246, 271, 280, 286, 287, 289, 364, 373, 374, 375, 399, 400, 401, 402, 428, 436, 444; VIII, 39, 82, 83, 264, 276, 277, 301, 343; IX, 103, 107; X, 57, 226. Décision de Bossuet, XIII, 276, 277 et suiv., 282. Scrupules sur la confession, V, 447.

Scrutin pour l'admission des novices, VI, 226; VII, 9, 12; pour la réception des religieuses. Voyez Jouarre et Religieuses.

Scudéry (Louis Armand de), et Mélicque, XII, 99.

Scudéry (Madeleine de), correspondante du P. Verjus, I, 290. Ses rapports avec Bossuet, XIV, 483; avec Hébert, V, 520; avec Pellisson, V, 520, 526. Bossuet la renseigne sur la mort de Pellisson; elle défend la mémoire de celui-ci, V, 312. — VII, 142.

Scultetus (Abraham Schulze, dit). Ses *Annales*, V, 162, 169, 194.

Scultetus (Daniel Severinus). Son *Antididagma*, III, 58, 119, 125.

Scupoli (le P. Lorenzo), théatin, auteur du *Combat spirituel*, XI, 36.

Sécheresses (les) dans la vie spirituelle, VII, 46, 66, 143, 177, 215, 302, 321, 367, 380, 382, 395.

Seckendorf (Guy Louis de). Son histoire du luthéranisme, IV, 379, 380, 512; V, 10, 36, 88, 131, 132, 169, 170, 194; jugée par Obrecht, V, 161. Abrégé de cette histoire, V, 131, 132.

Secousse (François Robert), vicaire, puis curé de Saint-Eustache, III, 427; XIV, 410. Il signe la censure, XI, 469.

Secret du Saint Office. Voyez Saint Office.

Secretio eorum quæ de fide catholica, etc., XII, 111, 123, 154.

Séculiers. Leur entrée dans les monastères, V, 58, 152, 153, 180, 186, 200, 201, 211, 237, 323, 341, 363, 379, 383, VI, 323, 363; VII, 200, 201, 243, 270, 306; VIII, 36; X, 120.

Sedan, V, 267, 476; XI, 89.

Seder Abelut, III, 409.

Seder Olam, XII, 226.

Sedis apostolicæ primatu (*De*), VI, 376.

Séduction éludée (la), III, 148, 182.

Séez (Orne), III, 388, 448; VII, 328; XII, 85, 89, 331, 476, 500. Évêques : J. de Silly, III, 388; Savary, censure qu'il a le droit de porter, VIII, 51; sa mort, XIV, 423.

Segneri (le P. Paul), jésuite, adversaire de Molinos, III, 114, et de Malaval, VI, 64.

Segrais (Jean Regnaud de), académicien. Son suffrage sollicité par Bossuet en faveur de Cordemoy, I, 379.

Séguier (famille), IV, 58; XIV, 198, 212.

Séguier (Dominique), évêque de Meaux, II, 239; V, 250, 261; VI, 384.

Séguier (Jacques), évêque de Nîmes, XII, 436.

Séguier (Jean), lieutenant civil, XIV, 198.

Séguier (Louis), fermier, V, 103.
Séguier (Louise Marie), marquise d'O, duchesse de Luynes, IV, 58 ; XII, 496.
Séguier (Pierre), chancelier de France. Sa bibliothèque, III, 405. Requêtes à lui adressées par Bossuet au sujet de Gassicourt, I, 428, 429, et par Louis de Compiègne, II, 95. — VIII, 190, 510 ; XIII, 424 ; XIV, 163, 165, 173.
Séguier de La Charmoie. Voyez La Charmoie.
Séguin (Cécile), V, 60.
Seguin (Jean et Michel), médecins, XIII, 457.
Seguin (N.), magistrat de Meaux, VIII, 492.
Seguin (N.), chanoine d'Avignon, X, 184.
Seignelay (Guillaume de), évêque d'Auxerre, II, 437, 438.
Seignelay (Jean-Baptiste Colbert, marquis de), élève de l'abbé Bertin, XIII, 314 ; chargé des affaires relatives à la religion protestante ; III, 66, 87, 88, 201. Seignelay et les protestants du diocèse de Meaux, III, 66, 197. Ses lettres à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes, III, 152, 153, 155. Son avis sur un placet de N. Payen, III, 197. — IV, 34, 131.
Seignelay (Manassès de), évêque d'Orléans, II, 437, 438.
Seigneur anglais converti, XI, 297, 300.
Seigneuret (Louis Vespasien de), seigneur de Saint-Pair, XIV, 484.
Seigneurs. Décision sur les honneurs à leur rendre dans l'église, V, 249, 250.
Seleucus Philopator, roi de Syrie, XIII, 149.
Seleucus, correspondant d'Amphilochius, XII, 231.
Semeca (Jean), ou Zemeke, canoniste, XII, 247.
Semery (le P. André), jésuite, écrit en faveur de Fénelon, IX, 14 ; X, 295 ; XI, 357, 358.
Séminaires d'épargne, XII, 32.
Semi-pélagiens (les), sont-ils tolérés dans l'Église catholique ? XIII, 67.
Semur, III, 48 ; XIII, 371.
Seneff (Belgique), IX, 323.
Senez (Basses-Alpes), IV, 66 ; XII, 174. L'évêque de Senez ; voyez Soanen.
Senlis, III, 51, 300, 309 ; VII, 199, 220 ; IX, 397, 398 ; X, 10 ; XIV, 481.
Sens. Diocèse, XII, 293. L'archevêque, IX, 288. Assemblée provinciale à l'occasion des *Maximes des saints,* XI, 494 ; XII, 40. Le bréviaire de Sens, XIV, 178. Conciles, de 1140, II, 490 ; de 1528, XIII, 537 ; XIV, 9, 172. — Notre-Dame de La Pommeraye, XIII, 44. Les Ursulines, VIII, 239 ; XIII, 415. — Le doyen de Sens commis pour juger l'affaire de Rebais, VII, 464 à 468. — V, 74, 307, 453 ; VI, 81 ; VII, 43, 75, 112, 296 ; VIII, 112, 351, 457 ; IX, 450 ; XI, 362 ; XII, 291, 292.
Sensibilité, ses degrés, VI, 104.
Sensible (le), VII, 46.
Sensus obvius dans les querelles du jansénisme, VIII, 70, 96, 98, 99, 111 ; et du quiétisme, IX, 250.

Sentences pieuses, IV, 142; V, 199, 200.
Sentiment et consentement, IV, 369.
Séparation des deux parties de l'âme, X, 447, 452, 453, 459.
Septa, quiétiste, VIII, 443.
Septante (les). Leur version de la Bible, XIV, 130, 131.
Sépulture ecclésiastique. Quand refusée par Bossuet, III, 337.
Séquestration (état de), V, 435.
Séraphin (le P.). Divers religieux de ce nom, VI, 362, 363.
Séraphin de Paris (Le Maire), capucin, prédicateur du Roi, VI, 362, 363. Ses homélies, VIII, 36. Il prêche à Meaux la Saint-Étienne, VIII, 36. — XIII, 247; XIV, 492.
Séraphins (Sœur des), VII, 303.
Seraucourt (le P. François de Y, de), jésuite, XI, 81.
Seraucourt (N. de Y de), grand vicaire de Reims, XI, 81.
Seraucourt (N. de Y de), grand vicaire de Rouen, XI, 81.
Sergeant (John), controversiste, dédie un ouvrage à Bossuet et sollicite sa protection, I, 317 à 320; XIV, 449.
Serment prêté par Bossuet, aumônier de la duchesse de Bourgogne, IX, 132.
Sermons donnés par Bossuet, VII, 373. Il ne les écrit plus, IX, 381. Il trouve bon qu'on les écrive de mémoire, V, 24, 25. — Sermon sur l'Unité de l'Église, II, 256, 258; V, 146, 464. Ce qu'en disent Bossuet, II, 268, 272 et suiv., 282; Lauri et Servien, II, 268. Ses reviseurs, II, 272, 273. Il est imprimé, II, 272 et suiv.; envoyé à Rome, II, 294, 299; n'y est pas censuré, V, 464. Jugé trop modéré par Servient, II, 319, 320. — Sermon de Noël 1691, IV, 382; V, 6, 18; de Noël 1693, VI, 106. Sermon pour une mission, V, 175. Sermon perdu sur le pur amour, V, 243. Sermon pour la profession de Mme Cornuau, IX, 381 et suiv. Sermon que Bossuet promet d'écrire après l'avoir prononcé, V, 148.
Serrani (le P. Nicolas), procureur général des augustins. Bossuet travaille à le faire nommer général de cet ordre, XI, 108, 142, 308, 309, 429, 434. Serrani nommé général, XII, 28. — VIII, 353, 435; IX, 150, 152, 154.
Serrant (Marguerite Bautru de), marquise de Vaubrun, IX, 196, 197.
Serranus ou Jean de Serres, éditeur de Platon, XIV, 58.
Serrigny (Brunet de), recommandé à Huet par Bossuet, VI, 357.
Serry (le P. Hyacinthe), dominicain. Son opposition aux *Maximes des saints*, VIII, 407; IX, 75; et ses suites, VIII, 408, 420; IX, 9. Le cardinal de Bouillon le fait sortir de Rome, XI, 416. Le P. Serry voudrait ne pas se rendre à l'Université de Padoue, VIII, 408. Son traité *D. Augustinus summus*, etc., XIV, 250. — IX, 11.
Sertes (Charles de), maître de chambre du cardinal de Bouillon, X, 209; XI, 76, 107, 432; correspondant de la Gazette de La Haye, XI, 359.

Servante de Dieu (une), VII, 130, 169.

Servaville (Claude Chapperon de), V, 221.

Servet (Michel), victime de Calvin, III, 205, 239, 247; XII, 457, 458. Servet et le cardinal de Tournon, III, 205.

Servien (Antoinette), duchesse de Saint-Aignan, VII, 423.

Servien (l'abbé Augustin), diplomate, et le gratis des bulles de Saint-Lucien, I, 282. Ce qu'il dit de la politique de Clément X, I, 280. Son jugement sur Ricci, II, 252. Il dessert Gradi auprès de Pomponne, XIV, 279. Il juge trop modéré le sermon sur l'Unité de l'Église, II, 319, 320. — III, 303.

Servin (Louis), avocat général, a fait étendre la régale au diocèse de Belley, II, 469.

Seton (David de), de la garde écossaise du Roi, VII, 179.

Seurre (Côte-d'Or). Église Saint-Martin, XI, 379, 381, 394. Les Clarisses, XI, 377. L'hôpital, XI, 379, 381. Le curé, voyez Robert. — XI, 388, 389, 390, 391, 393, 394, 395, 398.

Sève de Rochechouart (Guy de), évêque d'Arras. Il signe la lettre contre Sfondrati, VIII, 172; il est cambrésien de cœur, XI, 44, 55, 373. Son rôle dans l'assemblée provinciale de Cambrai, XII, 31, 40. Jugement de Bossuet sur lui, XI, 44. Lettre que Fénelon lui écrit, XI, 272, 291, 325, 328, 446, 447; XII, 13; elle est communiquée à Bossuet, XI, 447. L'évêque d'Arras écrit en faveur de l'Université de Douai, XIII, 394 et suiv.

Sévère, césar, III, 496.

Sévigné (Mme de). Son amitié pour Gabriel de Roquette, I, 268. Son témoignage sur le maréchal de Bellefonds, I, 236; sur Mme de Thianges, I, 307; sur le mot *désoccupation*, VI, 18. Bossuet lui a écrit, XIV, 415. — IV, 155; V, 165, 395; VI, 534; VII, 134; IX, 36; XI, 282.

Séville (l'archevêque de), X, 219, 337. Ses rapports avec Bossuet X, 290; XI, 245, 288.

Sézanne (Marne), VI, 458.

Sfondrati (Célestin, cardinal). Son *Nodus prædestinationis*, VIII, 151 à 172, 174, 298, 410, 412, XIV, 504. Écrits composés à l'occasion de ce livre, VIII, 249, 255, 260; le P. Augustin lui est contraire, VIII, 410, 411. Il est dénoncé au Pape par cinq prélats français dans une lettre dont Bossuet est l'auteur, VIII, 151 à 172, 174, 253, 298, 518; IX, 74; X, 432. Cette lettre n'a pas été répandue dans le public, VIII, 224. Bossuet impatient de savoir l'effet produit à Rome par cette lettre, VIII, 197, 223. Les cinq prélats attendent une réponse à leur lettre, VIII, 242, 244. Effet qu'elle produit, VIII, 230, 231, 248, 249. Commission nommée pour examiner le *Nodus*, VIII, 230. Réponse du Pape aux cinq prélats, VIII, 248, 258, 259. Rome ne s'est pas prononcée, VIII, 168. Le Pape répugne à censurer Sfondrati, IX, 144. Careña, apologiste de Sfondrati, IX, 141; l'abbé Bossuet réclame

contre lui des mesures de rigueur, IX, 141; 155, 173, 447. Les bossuétistes trouvent à propos de laisser dormir l'affaire du *Nodus* jusqu'à la décision de celle des *Maximes des saints*, IX, 43; 66, 67, 75; X, 432; XII, 27; ils projettent de la reprendre, XI, 281, 335, 404, 412, 431. L'assemblée de 1700 juge prudent de ne pas examiner cette affaire, XII, 359, 360. Sfondrati sur saint Augustin, VIII, 160, 161. Ce qu'il dit en mourant, VIII, 153. — VIII, 116, 121, 144, 172, 173, 174, 178, 232, 236, 304, 410; IX, 37, 43, 121, 140, 143, 144, 152, 175, 272; X, 53, 214, 215, 245, 401.

Sheringham (Robert) a traduit une partie du *Talmud*, II, 179.

Shirburne (le P. Joseph), bénédictin, annonce la version anglaise de l'*Exposition*, III, 209, 210.

Siam, VII, 405.

Sibbald (le chevalier Robert). Sa collection de mémoires sur les origines du protestantisme, III, 296.

Sibourd (Jacques), curé de Saint-Fiacre, XIV, 421.

Sibylles (les), XIII, 171, 172.

Sienne (Italie), III, 361; IV, 259; VIII, 158.

Sigismond (l'archiduc), XIII, 224.

Silence (le), recommandé pour la vie intérieure et dans les couvents, III, 86; IV, 371; V, 27, 205, 461; VI, 203, 501, 502, 504; VII, 51, 66; VIII, 181, 183.

Silence respectueux sur le fait de Jansénius, I, 96, 437, 439; XII, 295, 296; XIV, 151, 152, 204, 205, 251.

Sillery (Fabius Brulart de), évêque de Soissons. Sur l'éloquence de la chaire, VI, 360. Insinuations contre lui, X, 226. Il est jaloux de Bossuet, X, 190. Son différend avec Huet, VII, 185, 216; VIII, 7, 213. — IX, 145.

Silly (Jacques de), évêque de Séez, III, 388.

Silvegane (Marie de), dame de Ferriol, VIII, 64.

Siméon (le vieillard), VII, 21.

Siméon, évêque de Jérusalem, XIV, 85.

Siméon (le P.), augustin, VII, 498.

Siméon de Thessalonique III, 402, 403.

Simon (les), parents des petites Mirat, II, 499.

Simon le Magicien, V, 140.

Simon (Joachim), XIII, 297.

Simon (N.), bibliothécaire de l'abbé Bignon, XIII, 543.

Simon (Richard). Maître de N. Le Fèvre, IX, 375. Son caractère, VI, 29. Ses idées sur l'interprétation de l'Écriture, V, 406, 407. Ses lettres sur l'inspiration des Livres saints, III, 390. Un de ses écrits dédié à Bossuet, II, 220 à 222. R. Simon réfute *la Politique du clergé de France*, II, 234. Bossuet le juge socinien, XIII, 425, 428, 432, et voit dans tous les ouvrages de R. Simon le dessein de saper les fondements de la religion chrétienne, IV, 374; XIII, 334; il se propose d'écrire contre lui, V, 406. Polémique R. Simon avec

Le Clerc, III, 107, 108, 121, 125. Sa *Créance de l'Église orientale*, III, 406. Son *Histoire critique du Vieux Testament*, II, 65, 66, 72, 73; XIV, 15; ce qu'en dit La Reynie, XIV, 4. Ses ouvrages sur le Nouveau Testament, XIII, 317. Le Nouveau Testament de Trévoux. Imputations élevées contre lui, XIII, 333, 334, 335. Bertin en prend la défense, XIII, 326 et suiv. Bossuet excite Noailles contre lui, XIII, 306. Les *Instructions* de Bossuet contre le Nouveau Testament de Trévoux, XIV, 438, 440 (Voyez Nouveau Testament). Remontrance de R. Simon à Noailles, XIV, 2, 3, 13. Il croit que Bossuet fut l'instrument de Port-Royal contre lui, XIV, 167; ce qu'il dit des sentiments des Pères sur la grâce, XIV, 209. R. Simon jugé par Huet, XIII, 345; par Hercule de Fleury, XIV, 86; critiqué par Capperonnier, XIV, 39, 40, 44. Dispositions de Bossuet envers R. Simon, III, 109; XIII, 533, 534; XIV, 3, 4. Témoignage de R. Simon sur Th. Maimbourg, I, 169; sur Nicole, II, 73; sur les sentiments religieux de Grotius, XIV, 101. — R. Simon exclu de l'Oratoire, XIII, 540. Sa situation de fortune, XIII, 345. — III, 126; V, 454; VII, 118; VIII, 26; XIII, 297, 311, 320; XIV, 416, 438.

Simony (Bernard de), X, 308.

Simony (Claude de), président au Parlement de Metz, cousin germain de Bossuet, I, 419, qui sollicite pour ce parent la protection de Condé, II, 304, du président de Nesmond, III, 1. Sa famille, sa mort, X, 308; XI, 17. — XIV, 451.

Simple retour dans l'oraison, VII, 317, 353, 354, 377, 387, 394, 433.

Simplicité (la) recommandée dans la vie spirituelle, IV, 114; VI, 455; VII, 3, 15, 155, 161, 247, 251, 273, 274, 280, 397.

Sinaï (le mont), VI, 457.

Sincérité (la) envers le directeur, IV, 325.

Singlin (Antoine), directeur célèbre, I, 249, 495.

Singularité (la). Bossuet la désapprouve, VIII, 103.

Sirlet (le cardinal) et le catéchisme du concile de Trente, III, 356.

Sirmond (famille), VII, 119.

Sirmond (le P. Antoine), jésuite, sur l'amour de Dieu, XII, 179, 180.

Sirmond (Gilberte), V, 220; XIV, 473.

Sirmond (le P. Jacques), jésuite, IV, 66; V, 220, 455; VII, 119; VIII, 26.

Sirmond (Jacques), père de Gilberte, V, 220.

Sirmond (Jean), académicien, VII, 119; XIV, 473. Son *Coup d'État de Louis XIII*, V, 310.

Sisebut, roi des Visigoths, contraint les Juifs à abjurer, IX, 314; XII, 449.

Sisteron, IX, 88.

Sixte IV et l'Immaculée conception, XIII, 329, 331.

Sixte Quint, pape, III, 230.

Sluze (famille des barons de), III, 145.

Sluze (Jean Gualter, cardinal de), III, 145, 549 ; IX, 116.
Smalcius (Valentin), socinien, IV, 261 ; XIII, 391.
Smiglecki (le P. Martin), jésuite, IV, 261.
Smiglen (Livonie), IV, 261.
Smyrne, III, 387.
Soanen (Jean), oratorien, puis évêque de Senez, XIV, 473 ; IV, 66 ; V, 165, 220 ; VI, 287, 295, 296 ; VII, 99, 119, 303 ; XI, 480 ; XIII, 50. Il « tortille et pateline », IV, 313. Ses prédications à Toulouse, XII, 174.
Sobieski (Jean), roi de Pologne, III, 124 ; V, 132, 388.
Socin (Fauste et Lelio), IV, 259 ; V, 407 ; XIV, 475.
Sociniens (les) et la morale, IV, 259 à 262. Ils vont jusqu'à l'indifférence, III, 108. Ils sont combattus par l'abbé de Cordemoy, VII, 358, 359 ; VIII, 371 ; et par le cardinal d'Aguirre, IX, 257. Sociniens cachés, parmi les calvinistes, IV, 373. Leur histoire par Jurieu, IV, 165, 166. — II, 205, 206, 210.
Socrate, l'historien, cité contre Coulau, XIII, 178.
Socrate, le philosophe, et le culte d'Esculape, XIII, 181.
Sœurs de charité (les), établies à Vareddes, IV, 240.
Soif (sur la), VII, 306.
Soissons. Saint-Crépin, prieuré, VII, 242. Saint-Jean-des-Vignes, abbaye, VII, 466, 468 ; Saint-Médard, VII, 494 ; Notre-Dame, abbaye, IV, 360 ; V, 53 ; VII, 82, 144, 145, 229 ; VIII, 179. L'abbesse de Notre-Dame, VII, 82. L'évêque : voyez Nivelon, Huet, Sillery. Les protestants de Soissons, III, 265. — Bossuet à Soissons, III, 417 ; VII, 209 ; il est harangué par le maire et préside une séance de l'académie de Soissons, IV, 521. — III, 122, 162, 310, 325, 416, 417 ; IV, 15, 184 ; V, 197 ; VI, 111, 115, 116, 132, 360, 410 ; VII, 127, 185, 216, 466, 468 ; VIII, 7, 179 ; IX, 201, 374 ; X, 190 ; XII, 440.
Soizy (Jean de Creil de), maître des requêtes, IV, 133.
Solanet. Divers personnages de ce nom, XIV, 509.
Solennel ou Solanet, VIII, 351 ; IX, 25 ; XIV, 509.
Soleure, V, 492.
Solitaire des Rochers (la). Ses lettres, VI, 134.
Solitude (sur la), IV, 54 ; VII, 73.
Solution de divers problèmes très importants..., XII, 58 et 59.
Sommeil (sur le), IV, 316, 326 ; VII, 74. Scrupules de Mme d'Albert à son sujet, V, 26 Manière de consacrer son sommeil à Dieu, V, 82.
Sommervogel (le P. Charles), jésuite, sur la date d'une lettre de Bossuet, VIII, 357.
Sophie, duchesse de Hanovre, V, 286. Ce qu'elle aimait dans Pellisson, V, 310.
Sophie, impératrice d'Orient, III, 244.
Sora (Danemark), XIV, 291.
Sora (Italie), XIII, 69.
Sorbon (Robert), VIII, 17.
Sorbonne (la), collège, IV, 372 ; V, 81. L'archevêque de Reims en est fait proviseur, VII, 193. — Faculté de théologie : Bossuet

tient à honneur d'en être, III, 215. La Sorbonne et sa délibération sur le mariage de Henri VIII, III, 358 et suiv., 381 et suiv. Ses censures contre Érasme, III, 362 ; contre Ch. du Moulin, III, 362. Son décret contre Henri IV, III, 246. La Sorbonne et l'*Exposition*, III, 211, 215, 218, 232, 263, 347, 348, 349 ; et l'affaire de Marie d'Agreda, VIII, 3, 4, 5, 6. L'abbé Bossuet demande qu'elle agisse contre Fénelon, IX, 22 ; la Sorbonne et l'amour pur, X, 204, 230. Elle est ravie du décret porté contre les *Maximes des saints*, XI, 243. — IX, 182, 398 ; X, 287, 312, 313 ; XI, 104, 105, 229.

Sorèze (Tarn), abbaye, IV, 72 ; VIII, 268.

Sorges (Maine-et-Loire), III, 512.

Sospello (Alpes-Maritimes), XII, 281.

Sothère (sainte), I, 405.

Soto (Dominique), dominicain, III, 385.

Soubise (Anne de Rohan-Chabot, princesse de), mère de l'abbesse de Jouarre, V, 296. Ce qu'elle demande à Bossuet pour le gouvernement de ce monastère, VI, 485. — V, 325, 461, 463, 469 ; VI, 125, 326, 330, 506 ; VII, 19.

Soubise (Anne Marguerite de Rohan, dite Mme de), abbesse de Jouarre. Sa bénédiction et sa prise de possession, V, 315, 316. Sa famille et l'administration du couvent, VI, 141 ; VIII, 117. Son caractère, VI, 207, 221. Difficultés qu'elle a avec Bossuet, VI, 94 ; voir Jouarre et Religieuses. Lettre que lui écrit Bossuet sur le mode de réception des religieuses, VI, 244. Elle envoie une eulogie à Bossuet, VI, 128. Ses bons procédés pour Mme de Luynes, VI, 125 ; VII, 12, et pour Mme d'Albert, VII, 438. Elle souhaite que ses religieuses lui parlent franchement, VII, 289. Ses efforts pour maintenir la régularité, VII, 214. Elle désire assister à la bénédiction de Mme de Fiesque, et à celle de Mme de Beringhen : Bossuet s'y oppose, VI, 214, 240 ; X, 185. Elle est blâmée par Bossuet, VI, 287. — IV, 85, 187, 291 ; V, 281, 302, 369, 383, 384, 461, 463, 469 ; VI, 330 ; VII, 9, 14, 106, 107, 113, 125, 170, 175, 188, 221, 250, 263, 268, 278, 418 ; VIII, 117.

Soubise (Armand Gaston de Rohan, abbé de), frère de l'abbesse, candidat à l'évêché de Strasbourg, VI, 410 ; VII, 418 ; XI, 250.

Soubise (Éléonore Marie-Anne de Rohan, dite Mlle de), sœur de l'abbesse, V, 321. Elle témoigne de la froideur à Bossuet, VII, 2. Sa prise d'habit, VI, 428, 485, 506 ; VII, 51, 53 ; sa robe, VI, 506. Sa maladie, VII, 262.

Soubise (François de Rohan, prince de), père de l'abbesse de Jouarre, V, 296 ; VI, 141 ; VII, 19 ; VIII, 396.

Soubise (Marie Éléonore de Rohan), abbesse de Malnoue et de Chasse-Midi, tante de l'abbesse de Jouarre, VI, 230.

Souches (Louis Ratuit, comte de), II, 367.
Souciet (le P. Étienne), jésuite, XIV, 211.
Soudin (Denis Nicolas), huissier à Crécy, II, 373.
Souillac (Lot), abbaye, V, 315.
Souilly (Seine-et-Marne), IV, 453, 455, 459, 461, 462.
Souin (Clément), agent d'affaires de Bossuet. Beau-frère de Th. de Mets, VI, 458 et 459. Sa maladie et sa convalescence, VI, 411, 419, 483. Ce qu'il dit des dépenses de Bossuet pendant la querelle du quiétisme, IX, 380; XII, 392. Sa mort, XIII, 216. Quittances qui lui avaient été remises, XIII, 216, 241, 257, 264, 265, 283, 287, 295, 301. Sa veuve, XIII, 242, 265, 266, 286. — IV, 133; VII, 277; VIII, 218; XI, 123, 138, 265; XII, 63.
Souin (Louise), femme de Th. de Mets, VI, 458.
Soulage ou Soulatge (Aude), IV, 72.
Soulet (Jean), docteur de Navarre, signe la censure, XI, 469.
Soupçons (décision sur les), VIII, 109.
Souques (Jean), XIII, 24.
Sourches (Jean-Louis de Bouschet, abbé de), XII, 42,
Sourches (Louis François de Bouschet, marquis de), cité sur l'abbé Belot, VIII, 69; sur Pellisson, V, 520. Il rapporte une anecdote douteuse de la vie de Bossuet, IV, 97. — VIII, 314; IV, 197; XII, 41.
Sourdéac (René de Rieux de), évêque de Saint-Pol-de-Léon, a soutenu les carmélites de Morlaix contre le Saint-Siège, II, 287. Il fut compromis pour avoir favorisé la reine-mère, II, 287.
Southampton (Angleterre), III, 512.
Souvré (Anne de), femme du ministre Louvois, VII, 412; IX, 202.
Souvré (Louis Nicolas Le Tellier de Louvois, marquis de), IX, 202.
Sozomène, cité contre Coulau, XIII, 178, 180.
Sozon, évêque de Philippes, I, 117.
Spada (Fabrice, cardinal), et Marie d'Agreda, VIII, 24; et les *États d'oraison*, VIII, 193, 194, 264. Bossuet lui offre ses *Divers écrits*, IX, 184, 185, 189, 197. Spada sur l'addition de deux examinateurs des *Maximes des saints*, X, 99; sur la censure des docteurs de Paris, X, 297, 298, 443. Audiences accordées par Spada à l'abbé Bossuet, IX, 239, 240; XI, 74. Témoignage qu'il rend à cet abbé, X, 274, 275, 281. Il excuse et ménage le cardinal de Bouillon, XI, 34, 53, 92, 93, 414. Son attitude dans l'affaire des *Maximes des saints*, XI, 47, 238. Ses explications sur les défectuosités du bref condamnant cet ouvrage, XI, 322; XII, 8. Remerciements que lui adresse Bossuet, XI, 309. Son éloge par l'abbé Bossuet, X, 348, 349. — V, 533, 535; VII, 463; VIII, 189, 339, 341, 373, 375, 390, 422, 434, 436; IX, 10, 18, 49, 50, 117, 118, 120, 121, 137, 147, 159, 248, 299, 345, 346, 349,

350, 351, 358; X, 11, 69, 71, 72, 83, 94, 150, 202, 203, 205, 221, 234, 235, 236, 248, 257, 270, 275, 282, 315, 317, 330, 332, 348, 375, 387, 390, 399, 417, 427, 443, 458, 481; XI, 4, 14, 38, 51, 77, 80, 102, 105, 111, 149, 161, 175, 199, 202, 215, 234, 252, 264, 298, 303, 307, 321, 322, 324, 327, 328, 368, 369, 411, 423, 442; XII, 11, 35, 60, 73, 399.

Spalatro (Dalmatie), III, 103.

Spamondrine, étoffe, XI, 321; XII, 63.

Spanheim (Ézéchiel), diplomate, I, 465; II, 214, 225; IX, 429. Son jugement sur Bossuet, IV, 510 à 514.

Spanheim (Frédéric), orientaliste, frère du précédent, écrit contre l'*Exposition* et est réfuté par Arnauld, II, 225.

Spee (Friedrich von), IX, 427, 428.

Spener (Philippe Jacques), XIII, 259, 260.

Sperelli (Sperello), assesseur du Saint Office, IX, 369; X, 369, 376, 385; XI, 34, 105. Il veut épargner Fénelon, XI, 198. Il tient au projet de canons dogmatiques, XI, 201. Renseignements qu'il donne à l'abbé Bossuet, XI, 209. — IX, 462; X, 300; XI, 202, 212.

Spinola (Christophe de), évêque de Thina. Voyez Thina.

Spinoza (Baruch), réfuté par D. Lamy, III, 469, 493, 494; VII, 409.

Spiritualité. Principes de spiritualité de Bossuet, VII, 214, 215. — Conseils qu'il donne, VII, 28, 43, 44, 45, 50, 54, 55, 56, 74, 147 et suiv., 173 à 178, 186, 187, 189, 193, 194, 195, 210, 211, 230 à 238, 240, 245, 246, 271 à 275, 276, 277, 279, 280, 289, 290, 292, 299 à 303, 312 à 357, 375 à 397, 447 à 449; VIII, 77, 78, 79, 80, 122, 123, 176, 179 à 183, 184, 220, 221, 227, 264, 270, 271, 278, 301, 342 et suiv.; IX, 82, 83, 99 à 108, 183, 210 à 213, 226, 227; X, 20, 21, 28, 57, 215, 226.

Spiritualités (fausses), VIII, 235.

Spirituels (les nouveaux) et les larmes, VI, 426. Ils se font une loi de leurs expériences, VI, 456. Ils sont jugés sévèrement par Bossuet, VI, 52, 53, 54, 57, 101, 105.

Spon (Jacob). Ses sentiments sur la religion, II, 239, 243. Sa polémique avec Guillet de Saint-George, II, 105 à 107, 182, 183. Estimé du Dauphin et de Montausier, II, 182. Il veut dédier un ouvrage au Dauphin, II, 104, 105. Il envoie son *Histoire de Genève* à Bossuet, au P. de La Chaise et à Montausier, II, 182, 184. Bossuet lui promet son appui en vue d'obtenir un privilège pour ses *Miscellanea*, II, 183. Ce que disent de cet ouvrage Bossuet, Montausier et le Dauphin, II, 186, 187. L'abbé Nicaise intermédiaire entre Bossuet et Spon, II, 187. Spon et Bossuet, II, 186, 187, 233. Lettres de Spon à Nicaise, II, 242. La lettre de Spon au P. de La Chaise, jugée par lui-même et par Bossuet, II, 242, 243; réfutée par Arnauld, etc., II,

232, 234. Voyage de Spon à Paris, II, 187. Spon corrige les épreuves de du Cange, III, 105, 106. — XIV, 453, 455.

Spotswood, al. Spottiswood (John), archevêque de Saint-André. Son Histoire ne mérite aucune créance, III, 322, 325.

Sprat (Thomas), évêque de Rochester, III, 299.

Spyck (Hollande), XIV, 449.

Stabilité (l'esprit de), VIII, 37. Vœu de stabilité, IX, 211.

Stadler (Frédéric de), abjure entre les mains de Bossuet, XIV, 382.

Stafford (Howard, comte de), III, 292.

Stanislas Leczinski, VIII, 303; X, 120.

Statuts et ordonnances synodales de Bossuet, IV, 285.

Steinkerque (Belgique), IV, 31; V, 217.

Stenay (Meuse). Bossuet s'y rend, I, 5, 7.

Stenon, al. Stensen (Nicolas), anatomiste et vicaire apostolique du Nord, estimé de Leibniz, II, 180, 181. — V, 451; XII, 100, 101.

Stensen. Voyez Stenon.

Stephens (Edward), XIV, 521.

Steyaert (Martin), représenté comme hostile à Fénelon, VIII, 429; XI, 3, 29. Il fait soutenir une thèse favorable à Fénelon, XI, 3, 29. Son attitude dans l'affaire des *Maximes des saints*, VIII, 407, 408; IX, 59, 65; X, 38. — Il vote pour le P. Désirant, XIII, 495; pour Damen, XIII, 497, 498. Il est favorisé par l'archevêque Precipiano, XIII, 511, et trouble l'Université de Louvain, XIII, 515. — V, 407; XIV, 508.

Steyaertes (les), ouvrage d'Arnauld, XIII, 299.

Stilicon, XII, 445.

Stirling (Écosse), IV, 1; V, 454.

Stockholm, XIV, 418.

Stof identifié avec Potenstorf, XIV, 285.

Strabon, géographe grec, cité sur Calanus, XIII, 167; sur les Éthiopiens, XIII, 180; sur les Indiens, XIII, 168; sur Zarmanochêgas, XIII, 168.

Strabon (Walafrid) et le canon des Écritures, XII, 244, 246.

Strasbourg, III, 202, 203; V, 160, 162, 193; VIII, 13, 100, 254, 292; XI, 68, 250; XIII, 259, 431; XIV, 442.

Stratagèmes destinés à tromper l'ennemi, autorisés par Bossuet, VII, 272, 273.

Strigonie (Georges Szelepcsémyi de Pohroncz, archevêque de), contre les propositions de 1682, VIII, 325.

Strimesius (Samuel), professeur à Francfort-sur-l'Oder, IV, 269.

Stuffa (l'abbé), secrétaire du cardinal de Médicis, XI, 42.

Suarès (Joseph Marie), ancien évêque de Vaison, I, 324.

Suarez (François), jésuite. Son sentiment sur la nature du sacrifice, I, 180, 457; sur l'Eucharistie, XII, 317; sur le pouvoir du Pape quant au temporel, III, 45. Suarez et le congruisme, XIII, 68, 69. — VIII, 120.

Subtil (Sœur) l'aînée, religieuse à Coulommiers, III, 279.

Subtil de Saint-Antoine (Sœur), religieuse à Coulommiers, III,

278, et les écrits de Bossuet, V, 191 ; VI, 116. Les lettres de direction adressées par Bossuet à cette religieuse ont été détruites, III, 279; XIV, 442. Bossuet l'avait recommandée à l'abbé de Saint-André, III, 279. Sœur Subtil et Mme d'Albert, V, 402. — IV, 108 ; V, 210; VI, 17, 18 ; VII, 129, 131.

Suède (la) et les catholiques, III, 250, 251.

Suède (Ulrique Éléonore, reine de), IV, 70.

Suèvres (Loir-et-Cher), VI, 537; VII, 307.

Suidas, lexicographe et compilateur grec, XIV, 291.

Sullivane (Florent), élu successeur de Charneux à l'Université de Louvain, XIII, 500, 508.

Sullivane (Jean), professeur à Louvain, XIII, 254, 255, 496, 497, 512.

Sully (les), IV, 58.

Sully (Maximilien Henri de Béthune, duc de), second mari de la fille de Mme Guyon, VI, 536.

Sulpice Sévère, III, 243 ; VII, 221.

Sultzbourg (Bade), V, 193.

Summa controversiarum, de Hoornbeek, IV, 261, 262.

Summa doctrinæ. Impression confidentielle de cet écrit, VIII, 373, 374, 384 ; envoyée à Rome, VIII, 415, 420. — VIII, 328, 330, 331, 335, 339 ; IX, 9, 12, 13, 17, 19, 20, 32, 40, 48, 57, 77, 80, 81, 110, 139, 143, 149, 155, 156, 171, 191, 205, 246, 271, 294, 295 ; X, 52, 78, 340, 341 ; XI, 113.

Sunderland (Robert Spencer, comte de), président du Conseil et membre de la commission des affaires de l'Église anglicane sous Jacques II, III, 299.

Superstitions, V, 444.

Supplenda in Psalmos, VII, 3 ; XIV, 111. Projet de traduire cet ouvrage, V, 446.

Suppositions impossibles (les) dans l'affaire du quiétisme, VII, 334; IX, 19, 292.

Surin (le P. Jean Joseph), jésuite. Ouvrages de lui approuvés par Bossuet, I, 501, 502, 504, 505 ; VIII, 386; IX, 31.

Surius (le P. Laurent), chartreux, écrivain ascétique. Ses Exercices sur la Passion, I, 506 ; ses *Vies des saints,* III, 269.

Surville (marquis et marquise de), XIII, 93.

Swallow Street, à Londres, III, 89.

Sylvestre (Anne), femme de Th. Maimbourg, I, 459.

Sylvius (François du Bois, dit), professeur à Douai, XIV, 362. Son sentiment sur le mariage, V, 39. — XI, 479; XIII, 396.

Symboles de foi : des apôtres, III, 229 ; XII, 147 ; de saint Athanase, III, 229 ; XII, 147 ; XIII, 381 ; de Constantinople, III, 229 ; XIII, 381 ; de Nicée, XII, 147 ; XIII, 381. — Le symbole des apôtres est à réciter dans les tentations contre la foi, VII, 70 à 72.

Symmaque, traducteur de la Bible, XIII, 360, 361 ; XIV, 131.

Synger (Édouard), archevêque de Tuam, XIII, 493.

Synopse (la) attribuée à saint Atha-

nase, et le canon des Écritures, XII, 230, 238; XIII, 113.
Synopse (la) *d'Angleterre*. Bossuet s'en est peu servi pour son travail sur les Psaumes, IV, 183, 184.
Synopsis, ouvrage du cardinal d'Aguirre, VII, 181, 182.
Synode présidé par l'abbé Bossuet, XIV, 106 à 109.
Synodes tenus par Bossuet, III, 526; VI, 395, 418, 428, 429; VIII, 48, 341, 345; X, 207, 227.

T

T*** (Touron ou Toquet), IX, 213.
Tabaraud (Mathieu Mathurin), oratorien, reproche à M. de Bausset une citation infidèle, II, 51. — V, 358.
Tabart (Pierre). Voyez Thabart.
Tableau offert à Bossuet par Mme d'Albert, IV, 293. Autre, par Mme Guyon, VII, 7. Bossuet fait acheter et copier des tableaux en Italie, VIII, 57, 116, 178.
Tachard (le P. Guy), jésuite, XIII, 244.
Tacite, XIII, 503.
Tacor (N.), reviseur des commissions, VII, 463.
Tagaste, aujourd'hui Souk-Arras (Numidie), XII, 446.
Taillefer (Claude), époux de Charlotte Mirat, II, 497.
Taillefer (Marie-Madeleine de), dite la M. du Saint-Sacrement, carmélite à Bordeaux, VIII, 514.
Taillefer de Barrière. Voyez Barrière.
Taisand (Dom Claude), fils de Pierre II, prépare pour l'impression un ouvrage de son père, I, 296.
Taisand (Pierre Ier), oncle de Pierre II, et procureur général au bureau des finances de Dijon, II, 197.
Taisand (Pierre II), cousin de Bossuet, au jugement de qui il soumet ses ouvrages, I, 294, 295. Il le remercie d'une démarche, I, 292; le félicite de l'heureuse issue du procès d'Antoine Bossuet, I, 196; lui dédie une *Histoire du droit romain*, II, 52, 59, 61, 70, 71. Un écrit de Taisand publié par les soins de Lamoignon, I, 292. Taisand propose à Bossuet de lui dédier une version des *Lois* de Cicéron, II, 71, 72; il lui demande sa protection, grâce à laquelle il est nommé trésorier de France à Dijon, II, 196, 197, 198, 200, 201; il félicite Bossuet nommé au siège de Meaux, II, 228, 229, 236. Il offre aux frères Bossuet l'hospitalité à Dijon, II, 366. Taisand correspondant d'Antoine Bossuet, III, 537; IV, 15. Bossuet lui fait remettre ses ouvrages, III, 538. Taisand fait des extraits des poètes, et écrit un opuscule sur l'*Éternité*, IV, 14, 15. Il remercie Bossuet des *États d'oraison*, VIII, 243. — XIV, 446.
Talart? (de), sollicite les juges contre l'évêque de Grenoble, III, 107.
Talcy (Loir-et-Cher), IX, 294.
Tallard (Camille d'Hostun de La Baume, duc de), IX, 304.
Talmud (le). Ses différentes par-

ties, II, 90, 91, 94 ; XII, 228 ; ses traducteurs, II, 179. Bossuet en recherche les versions, II, 90, 94. Il projette de le faire traduire, II, 94, 167, 168. — III, 407, 410.

Talon (Denis), avocat général, IV, 158, 159. Son réquisitoire contre Innocent XI, XIII, 59. Sa citation d'Yves de Chartres, XIII, 59. Il est opposé à Bossuet dans le procès de celui-ci contre l'abbaye de Jouarre, V, 119, 125, 126, 136, 140. — Sa mort, IX, 202.

Talon (le P. Jacques), oratorien. Sa correction d'un passage de la Vie de la M. Madeleine de Saint-Joseph, I, 188 à 190. Ouvrages de lui approuvés par Bossuet, I, 505, 506.

Talon (Omer), avocat général, IV, 159. Contre un bref d'Innocent X, XII, 411. Il conclut contre un seigneur calviniste, II, 506 et 507.

Talon (Marie Suzanne), femme de Louis Phelypeaux, président de la Chambre des Comptes, V, 164; XIII, 203.

Tamizey de Larroque (Philippe) a publié des lettres de l'orientaliste Gaffarel, II, 220 ; du P. Estiennot, XIV, 498 ; et le témoignage de Fleury sur la querelle du quiétisme, VIII, 207. — VII, 75, 269; XIV, 492.

Tanara (Sébastien Antoine, cardinal), dataire, IX, 22 ; XI, 264 ; XII, 35.

Tancrou (Seine-et-Marne). Nomination d'un curé, XII, 111. — II, 397 ; VI, 305.

Tanner (le P. Adam), jésuite, XII, 115, 116, 143.

Tanqueux (château de), IV, 228.

Tanqueux (Mme de), née Anne Perrin. Sa famille, III, 31, 32, 34. Réhabilitation de son mariage, III, 31. Elle désire qu'on dise deux messes à Chamigny, III, 34. Elle fonde les Filles charitables de La Ferté-sous-Jouarre, II, 372 ; III, 32, 33, 176 ; IV, 264. Toute cette communauté repose sur elle, IV, 252. Conseils que lui donne Bossuet pour la conduite de cette maison, IV, 136. Elle reçoit des inspirations, IV, 130. Entretien qu'elle a avec Bossuet, V, 50. — IV, 35, 49, 88, 106, 109, 355 ; V, 149, 199, 234, 386, 395, 396, 405, 422 ; VII, 34 ; X, 240.

Tanqueux (Pierre Courtin, sieur de), III, 31, 32 ; V, 234, 346.

Tanqueux (Pierre François Courtin de), ses campagnes, ses blessures, IV, 29, 31, 32 ; sa maladie, X, 240.

Tarascon, IX, 120.

Tarbes. Enquête de l'official contre le P. La Combe, XIV, 508, 515. — VIII, 442 ; IX, 480.

Tarboicher de Monville (Alphonse), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Targas (Pierre), secrétaire du Roi, XIV, 408.

Targny (Louis de), abbé de Saint-Lô, garde de la Bibliothèque du Roi. Il signe la censure, XI, 470. Il est corrigé, VIII, 94. — XII, 160, 163, 179.

Targum, paraphrase de la Bible, XIV, 130.

Tarin (Jean), professeur au Collège royal, XIV, 456.
Tarneau (Marie de), XII, 440.
Tarpinelle (la), XI, 192.
Tarragone (Espagne), IX, 133. L'évêque, VIII, 20.
Tartare (le chevalier). Sa vie, VIII, 32 ; XIV, 87 et suiv. Sa détresse, XI, 191. L'abbé Bossuet intercède pour lui, VIII, 384. Bossuet le recommande à Pontchartrain, XIV, 87. — VIII, 68 ; IX, 42, 71 ; X, 207, 208.
Tartuffe (*le*), VI, 280.
Taschereau de Baudry (les), XIV, 209.
Tasse (Le), XIV, 411.
Tassin (Dom René Prosper), bénédictin, cité sur D. Mège, III, 445. Son *Histoire littéraire* des bénédictins, III, 456.
Tassy (Henri Félix de), évêque de Chalon-sur-Saône, à l'assemblée de 1700, XII, 342. Ses difficultés avec le chancelier, XIV, 1, 2. — XIV, 183.
Tauler (Jean), dominicain, écrivain ascétique, I, 506 ; IX, 407, 431 ; X, 267.
Teillard (Germain), desservant de Saint-Barthélemy, VII, 135.
Teissier (le P.), général des trinitaires, IV, 190.
Télémaque (*le*), poursuivi par la police, XII, 7. Divers jugements sur cet ouvrage, XII, 6.
Temesvar (Hongrie), VIII, 68.
Témoins célestes (sur le verset biblique des), XII, 116, 143, 155, 156 ; XIII, 299, 300.
Température froide en juin 1697, VIII, 263
Temple (le) de Jérusalem, IV, 186.
Tencin (Claudine Alexandrine Guérin, marquise de), VIII, 64.
Tencin (Pierre Guérin, cardinal de), archevêque d'Embrun, IV, 66.
Tendresses de cœur (sur les), IV, 383.
Tentations (sur les), IV, 215, 218, 323, 324, 331 ; VI, 106 ; VII, 353, 354. La tentation et la maladie, IV, 168, 171, 172, 176, 179. Les tentations de l'imagination, V, 52.
Térence, traduit par Port-Royal, II, 121 ; mis entre les mains du Dauphin, II, 109, 120, 121, 145, 146. — VI, 269 ; IX, 41 ; XIV, 277.
Termes (le marquis de), lieutenant de roi à Sedan, IV, 460. Voyez Gondrin.
Termino (*de*) *pœnitentiæ peremptorio*. Controverse à son sujet, XIII, 259.
Terni (Italie), IX, 369.
Terrier (Jean-Baptiste), lieutenant civil et criminel à Meaux, XIV, 222. — VIII, 492.
Tertullien, XII, 138.
Terzago (Nicolas), théologien mystique, XI, 206.
Tessé (René de Froullay, comte de), V, 486 ; négocie avec le duc de Savoie, VIII, 12. — IX, 132.
Test (le serment du). Le parlement d'Écosse refuse d'en dispenser les catholiques, III, 407. — III, 435, 544 ; V, 359, 362, 536.
Testard (la veuve), à Claye, IV, 466.
Testu (l'abbé Jacques). Ce qu'il écrit sur les lettres de Rancé contre Fénelon, VIII, 538. Son avis sur l'Instruction pastorale de l'évêque de Chartres et les ré-

ponses de Fénelon, XI, 451 à 454. — XIV, 397.
Testu de Mauroi (l'abbé Jean), prieur de Dammartin, VIII, 539 ; XIV, 397, 509.
Teutechilde (sainte) ou Théodechilde, première abbesse de Jouarre, VI, 428.
Texier (Élisabeth), femme des Loges, XIV, 465.
Tezio (Catherine), femme du cavalier Bernin, VIII, 380.
Thabart (Pierre), maître de musique de la cathédrale de Meaux, V, 211 ; XIV, 103, 481.
Thalassius, évêque de Césarée, I, 117.
Théasius, député du concile de Carthage à Honorius, XII, 444.
Théatre (le). Il doit s'accommoder aux mœurs du temps, III, 136, 137. Le théâtre et le clergé, VI, 257, 275, 279. La question du théâtre à Rome, VIII, 414. Bossuet au théâtre, VI, 279, 280. Polémique sur l'innocence du théâtre, XIV, 489, 490 ; Bossuet et le P. Caffaro, VI, 257 et suiv. L'amour au théâtre, VI, 260 et suiv. ; la musique au théâtre, VI, 261 ; le mariage au théâtre, VI, 267 à 270. Le théâtre et les riches, VI, 273 ; le théâtre et les Pères, VI, 276 et suiv. Écrits condamnant le théâtre, VI, 285. Le théâtre n'existait pas chez les Juifs, VI, 282.
Thebert (Henri ou Pierre), signe la censure, XI, 471.
Theiss (la), rivière de Hongrie, VIII, 68.
Theizé (Rhône), XI, 281.
Thème tiré de Joinville, proposé au Dauphin, X, 224.
Théméricourt (Mlle Marie Scholastique de). Ses copies d'écrits de Port-Royal, II, 39, 46.
Thémines (famille de), VIII, 41.
Thémines (Catherine de Lauzières de), V, 307.
Thémines (Louis Arnauld de Lauzières de), VIII, 41.
Thennelières (Aube), XIV, 480.
Théodebert II, IV, 45.
Théodechilde ou Teutechilde. Voyez Teutechilde.
Théodore (sainte), VII, 273.
Théodore, vierge et martyre, tragédie de Corneille, VII, 273.
Théodore (le Frère), abbé de la Trappe, certifie l'exactitude d'une copie de lettres de Bossuet, II, 239.
Théodore de Bèze approuve la contrainte en matière de religion, XII, 457.
Théodore de Mopsueste, VIII, 96.
Théodoret. Sur l'amour du bien pour lui-même, VII, 61. Cité contre Coulau, XIII, 178. — III, 127 ; VII, 102, 118 ; IX, 304.
Théodose, empereur. Mesures prises par lui contre les manichéens, XII, 453, 454. — I, 144 ; III, 243, 247, 249 ; IV, 48.
Théodote de Byzance, III, 503.
Théodotion, traducteur de la Bible, XIII, 360, 361 ; XIV, 131.
Théophile de Viau, poète, II, 375.
Theophilus Alethinus, pseudonyme de Jean Le Clerc, XII, 200.
Thérain, rivière, VIII, 215.
Thérasie, femme de saint Paulin, III, 136.

Thérèse (sainte). Son intérieur, VI, 178, 180. Bossuet s'accommode de cette sainte, VI, 105. Sainte Thérèse et l'oraison de quiétude, XI, 383. Le Pape craignait que la condamnation de Fénelon ne retombât sur elle, XI, 236. — V, 461, 465; VII, 38, 118, 176, 332, 353, 371, 448; VIII, 205, 337, 406, 454, 512, 513, 529; IX, 83, 164, 182, 189, 200, 206, 403, 407, 431, 475; X, 203, 416; XI, 64, 145.

Thérèse de Jésus (Mlle Tomezon de Remenecour, dite Sœur), carmélite de la rue du Bouloi, II, 40.

Thérèse de Jésus (Marie Angélique Lambert d'Herbigny, Sœur), XIV, 519.

Thérèse du Saint-Sacrement (Abigaïl Jeanne Mathieu, Sœur), V, 149; XIV, 481. Voir de Villers.

Thèses : d'Antoine de Noailles, II, 420, 422; de Le Fèvre de la Bastille, II, 423; de Jean de Boëssel, II, 424. — Thèses soutenues chez les jésuites, VIII, 120; XIV, 425. Bossuet engage Noailles à faire examiner les thèses des religieux, VIII, 326, 327.

Thessalonique, III, 402.

Thésut (Charles Bénigne de), doyen du Parlement de Dijon. Sa sentence arbitrale entre Robert et Maléchard, XI, 389. Il passe pour protéger Quillot, XIV, 79.

Thésut (l'abbé Louis de), chargé des affaires de Madame, XIV, 520.

Thésut (la M. Madeleine Séraphine de), visitandine, XI, 390.

Theval (Joachim Patras de), nouveau converti, mis en liberté à la prière de Bossuet, XI, 109. — XIV, 518.

Thevenin, huissier priseur, VII, 453.

Thevenot (Jacques), époux de Marthe Pavillon, III, 24.

Thevenot (Jean), voyageur, I, 80.

Thevenot (Melchisédech), garde de la Bibliothèque du Roi, ami de Stenon, II, 180; du cardinal d'Estrées, III, 25. — Thevenot et le dynamisme de Leibniz, VI, 339. — III, 18, 24, 25; V, 337.

Thianges (Diane Gabrielle Damas de), duchesse de Nevers, VII, 206.

Thianges (Gabrielle de Rochechouart-Mortemart, marquise de), I, 307.

Thierry, roi d'Austrasie, IV, 45.

Thierry (Guillaume), fontainier. Ses travaux à Germigny, III, 41.

Thierry Fagnier de Viaixnes (Dom), bénédictin, auteur présumé du *Problème*, XI, 130. Il prend la défense de l'archevêque de Reims, IX, 433. — IX, 409.

Thiers (J.-B.), curé de Vibraye, correspondant du cardinal Bona, II, 401. Ses écrits contre la sainte Larme de Vendôme, IV, 203; XII, 259. Il est blâmé par Bossuet, XII, 261. Son interrogatoire de Mlle Rose, XII, 261; XIII, 24 à 26. Thiers et l'aventure de l'abbé Bossuet, IX, 290. — III, 346 : XII, 261; XIV, 496, 521.

Thieux (Oise). Échange projeté de

cette terre, VI, 22. — V, 60; XII, 487.

Thina (Christophe de Rojas de Spinola, évêque de), II, 96; s'intéresse à la réunion des Églises, II, 179, 180. Il prend part aux négociations engagées à cette fin, V, 541, 542; VI, 334; XI, 171. Ses écrits en vue de la réunion des protestants, II, 392.

Thiolet (Simon de), maître échevin de Metz. Bossuet le tient au courant des démarches qu'il fait en faveur de cette ville, I, 5 à 7.

Thiolly (Jean), imprimeur lyonnais, IX, 271, 274.

Thiret (Jacques), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Thisy (Rhône), prieuré, XIV, 500.

Thivol de Sainte-Foy (Jacques), valet de chambre de Monsieur, XIV, 409.

Thomas (M. le chanoine), curé de Notre-Dame de Dijon, IV, 407.

Thomas, habitant d'Acy, VII, 139.

Thomas a Kempis, III, 421.

Thomas d'Aquin (saint). Son autorité chez les dominicains, VIII, 158; entraves mises à l'enseignement de sa doctrine, XI, 345. Il est attaqué, XI, 347. Pour l'enseignement de sa doctrine à Toulouse, XII, 310. — Saint Thomas sur les dispenses accordées par le Pape, III, 385; sur le mérite des bonnes œuvres, III, 440; sur l'adoration de la Croix, IV, 202, 203; sur la charité, VII, 348; sur la liberté et la grâce, V, 408, 412; sur la contrainte à l'égard des hérétiques, XII, 447. — L'opuscule *De Beatitudine* lui a été faussement attribué, XI, 44; Bossuet interprète cet opuscule dans le sens de sa propre opinion sur la charité, XI, 44, 45. — VII, 441; VIII, 170, 285, 289, 376, 407; IX, 58, 180, 220, 275, 296, 301, 313; X, 163, 177, 178, 222, 340, 341, 427.

Thomas du Fossé (Gentien), maître des Comptes, V, 523.

Thomas du Fossé (Pierre), historien, I, 248; V, 523.

Thomasius (Christian Thomasen, dit), avocat, jurisconsulte, III, 227.

Thomassin (N.), chanoine de Saint-Honoré, approuve un écrit de Taisand, I, 292.

Thomassin (le P. Louis), oratorien, III, 168; VIII, 511; XIII, 518.

Thomassin de Saint-Paul, député à l'assemblée de 1700, XII, 342.

Thomisme (le), combattu par Malebranche, soutenu par Bossuet, III, 371.

Thomistes. Leur système sur l'efficacité de la grâce, XIII, 43.

Thonon. Les Ursulines, VIII, 446. — VI, 6, 540; VII, 486; IX, 469.

Thorentier (le P. Jacques), oratorien, réfute son confrère Chaduc, sur le prêt à intérêt, III, 7.

Thorney-Abbey (Angleterre), III, 150.

Thoron d'Artignole (de). Son oraison funèbre de Grimaldi, II, 347.

Thou (Charlotte Marie de), religieuse à Jouarre, tenant pour l'abbesse, est éloignée de son couvent, V, 315.

Thou (Jacques Auguste de), historien, II, 180; V, 315. Son ou-

vrage, retiré de l'Index, XIV, 469. Il est cité sur une consultation de la Sorbonne, III, 381.
Thou (l'abbé Jacques Auguste de), V, 315.
Thou (Jacques Auguste de), baron de Meslay, V, 315.
Thouars (Deux-Sèvres), III, 156; XIV, 465.
Thoulouze (le P. Jean de), victorin. Son histoire de l'abbaye de Saint-Victor, IV, 90.
Thouron (le P. Jean-Baptiste), oratorien, XIII, 262, 279, 291. Il prêche la vêture de Mlle de Pont, VI, 450, 451. — IX, 213.
Thouret (Jacques Guillaume), jurisconsulte et homme politique, XIV, 520.
Thoynard (Anne), VI, 537.
Thoynard (Nicolas), membre du Petit concile, II, 103; IV, 82. Correspondant de La Monnoye, XIV, 470; de Noris, XIV, 449; de Renaudot, III, 20. Il reçoit par Bossuet un livre de l'étranger, VI, 252. Opposition de Thoynard à R. Simon, II, 65; XIII, 309. — IX, 172; X, 44.
Thubières (Anne de), XIII, 38.
Thuillier (D. Vincent), bénédictin, ami de Le Courayer, lui communique une lettre de Bossuet, III, 113.
Thuisy (Jérôme Ignace Goujon, marquis de), maître des requêtes, IV, 133; XII, 93.
Thulé, pays à l'extrémité du monde, suivant les anciens, VII, 253.
Thureau (Charles), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Thuret (Isaïe), horloger, XIII, 415.
Thuret (Rachel), parente du précédent, XIII, 415.
Thury-sous-Clermont (Oise), VI, 481, 483.
Thyard (Pontus de), évêque de Chalon-sur-Saône, VIII, 304.
Thyeste, III, 137.
Tiberge (Louis), supérieur des Missions étrangères. Ses rapports avec Mme de La Maisonfort, VII, 313, 324; VIII, 498, 499, 500. Son oraison funèbre de la sœur du cardinal de Bouillon, XI, 36, 52, 88, 89, 90. Bossuet le croit disposé à écrire contre Coulau, XIII, 177. — VII, 483, 484; IX, 293; XIV, 516.
Tiersonnier (Maurice), chanoine de Beauvais, IV, 130.
Tigeaux (Seine-et-Marne), XIV, 495, 496.
Tigeou (Jacques), chancelier de l'Église de Metz, XII, 446.
Tilenus (Daniel), théologien calviniste, V, 476.
Tilladet (Michel de Cassagnet de), évêque de Mâcon, VI, 88.
Tilladet (l'abbé Jean Marie de La Marque de), IV, 70.
Tillemont (Louis Sébastien Le Nain de). Sa famille, VII, 60. Lettre à Bossuet, VII, 59. Sur l'Église de Sens, VII, 43, — VI, 130; VIII, 26; IX, 444; XIII, 29; XIV, 478.
Tilly (Anne Antoinette d'Aspremont de Lynden, comtesse de), citée sur Bossuet, IV, 71.
Tilly-sur-Seulles (Calvados), III, 425.
Tina (l'évêque de). Voyez Thina. *Titre clérical*, VI, 323.
Tizé (Paul Hay, marquis de), III, 508; IV, 376.

Tobie. Son chien, XII, 116, 143, 144. — VI, 270.
Tocsins (*les*), X, 29.
Tolède. Conciles de Tolède, IX, 314; XII, 413, 449. — VIII, 12; X, 88; XII, 81.
Tolérance (la), III, 512, 513; IV, 268 à 278.
Tolérance des protestants (*la*), ouvrage d'Isaac Papin, IV, 268; V, 187.
Tolérance des religions (*la*), ouvrage de Pellisson, V, 187, 202.
Tolet (François), jésuite et cardinal, XIII, 390.
Tollius (Jacques), alchimiste et philologue. Sur la religion des anciens, XIII, 181.
Topaia (la), près de Florence, VII, 257.
Toquet (le P. Marc-Antoine), cluniste. Estime que fait de lui Bossuet, V, 457; VI, 405. Présent qu'il a fait à Bossuet, V, 447, 448, 457. Le P. Toquet et Mme d'Albert, V, 63, 85; il est chargé de consoler Mme Cornuau et Mme de Luynes, XI, 125, 126. Sa convalescence, VII, 294. Son traité de l'oraison, VI, 395, 397, 488. Ce qu'il dit de la pauvreté, V, 294; de la privation des consolations intérieures, IX, 103, 104; sur des vers de Bossuet, VII, 426. — IV, 250; V, 17, 21, 27, 294, 295, 297, 321; VI, 47, 68, 72, 418, 475, 476, 487, 497; VII, 29, 184; IX, 213.
Torbay, baie et port d'Angleterre, III, 533.
Torck (Jean Roger), chanoine de Paderborn, poète latin, I, 291.
Torcy (Seine-et-Marne), V, 329; XII, 349, 494, 498. Le prieuré de Torcy: sa fondation, VIII, 92, 93; XIV, 504; ses agrandissements, IX, 310, 311; X, 18, 19, 41, 141, 228. Bossuet à Torcy, VIII, 219, 221, 250; IX, 256, 275, 309, 354; XI, 125; — IV, 35, 65; VII, 242; VIII, 88, 91, 117, 176, 183, 205, 265; IX, 131, 210; X, 57, 305.
Torcy (Jean-Baptiste Colbert, marquis de). Son mariage, XIV, 316. Billet de lui, VI, 77. Torcy sur les pauvres, VI, 100, 101. Il fait les fonctions de surintendant des postes, XI, 63; il appuie Sertes, XI, 76; il refuse de s'occuper des querelles du ménage Carpegna, XI, 93. Ce que Bouillon lui écrit de Poussin, XI, 191. Torcy intermédiaire entre Bouillon et Bossuet, XI, 335, 336, 339, 340. Torcy et les lettres de Leibniz, XI, 68, 69, 170, 319; il est renseigné au sujet de Madot, XII, 51, 54 et suiv., 64. Torcy et les négociations avec les protestants d'Allemagne, XIII, 204. Torcy et le chevalier tartare, XIV, 91. Bossuet lui envoie un mémoire, XIV, 311. — V, 267; VIII, 116, 299, 358, 387, 388, 389; IX, 135, 154, 197, 217; X, 14, 51, 53, 58, 73, 74, 75, 118, 129, 138, 139, 146, 211, 217, 262, 264, 270, 275, 293, 417; XI, 63; XII, 70, 106, 117, 118, 199; XIII, 15; XIV, 255, 333, 340, 341, 506.
Torf ou Storf (Henriette Françoise et Jonas) de Podendrof, XII, 99.
Torrents (*les*), opuscule de Mme

Guyon. Ce qu'elle en dit, VII, 511. — VIII, 465, 473, 479, 480, 482; IX, 491; X, 166, 327.
Tortum Torti, III, 438.
Toscane (Grand duc de). Voyez Grand duc.
Toscane (prince et princesse de), VIII, 422.
Tostado (Alonso), ou Alphonse Tostat, évêque d'Avila, et exégète, III, 386; XII, 216, 236, 247, 250; XIII, 223.
Tougard (Albert), chanoine de Rouen, IV, 297.
Toul. Les Dominicaines, XII, 256. L'évêché; voyez Bissy et Libiaire (sainte). — Bossuet prononce un discours à Toul, I, 499. — IV, 212; V, 164; VIII, 304; IX, 348, 447; XIV, 128.
Toulon, VIII, 360, 401; XII, 78, 446.
Toulouse. Concile, XII, 450, 451. L'archevêque; voir Montpezat de Carbon (Joseph), II, 290; X, 140. Le Parlement, VIII, 150. La Dalbade, X, 140. Le collège de l'Esquille, XIV, 485. L'Université: le P. Cloche veut y fonder des chaires, XI, 330, 331. Les Urbanistes et l'assemblée de 1682, II, 290, 300. Les Dominicains, VIII, 411. Rue de Peyré, VIII, 445. — III, 43, 44, 219; IV, 288; V, 88, 108; VI, 450, 481; VII, 440: VIII, 199, 410, 447; IX, 35, 252; X, 158, 159, 359; XII, 168, 173, 174, 287, 306, 310, 339, 437, 440; XIV, 143, 520.
Toulouse (Raymond VI, comte de), protecteur des Albigeois, XII, 450.
Toulouse (Louis Alexandre de Bourbon, comte de), VI, 481; Il a eu pour précepteurs les abbés Girard et de Langle, ainsi que Longepierre, III, 312; IV, 212, 213; V, 164, VIII, 76, 90; et pour sous-précepteur Valincour, XIV, 143.
Toulouse (Jura), IX, 408.
Toulouze (le P. Jean de). Voy. Thoulouze.
Touquin-en-Brie (Seine-et-Marne), XIV, 230.
Tournan (Seine-et-Marne), VII, 84; XIV, 496.
Tournay (Belgique). Paroisse Saint-Jacques, XIII, 322. Les évêques; voir Gilbert de Choiseul, I, 389; II, 477; XIV, 450; Caillebot de La Salle, V, 119, 120; VII, 135; X, 252; les bossuétistes comptent sur lui, XI, 373. Le Chapitre, XIII, 519. Le Parlement et les officiaux, XII, 267; son arrêt contre l'évêque d'Ypres est cassé, XII, 268. — III, 457; VI, 387; VII, 398; VIII, 243; IX, 366.
Tournefort (Joseph Pitton de), médecin et botaniste, est consulté par Bossuet, XIV, 65, 66.
Tournelle (la), IV, 159.
Tournely (Honoré), professeur à Douai, puis à la Sorbonne, XIII, 519. Tournely et la fourberie de Douai, XIII, 517. Son doctorat à Douai, XIII, 518. Tournely et Marie d'Agreda, VIII, 4. Il signe la censure des *Maximes*, XI, 469. — X, 307; XII, 160.
Tourneval (N.), courrier (?), VIII, 321.
Tournie (N. de), et la mission de Saintonge, III, 202.

Tournon, VIII, 199.
Tournon (François, cardinal de), et Michel Servet, III, 205.
Tournon (Charles Thomas Maillard de). Sa mission en Chine, XIV, 429 et 430.
Tournus (Saône-et-Loire), abbaye, III, 309.
Touron (le P. Antoine), dominicain, VI, 450; XIII, 279.
Tourreil (famille), VIII, 410 et 411.
Tourreil (Amable de), prieur de Montbazin, tracassé par les jésuites, recommandé à M. de Meaux par l'abbé Bossuet, IX, 300, 301; XI, 41. Ses amis jansénistes, X, 328. Son voyage en France, VIII, 410, 411; IX, 300, 361. Il communique une lettre de Maille, X, 406, 409. Lettre que lui fait passer l'abbé Bossuet, XI, 16. — VIII, 413; X, 98, 115, 182, 250, 464; XI, 30, 217; XIV, 508.
Tourreil (Jacques de), académicien, VIII, 411; X, 250.
Tours. Conciles, I, 487; III, 289. Les archevêques Mathieu Isoré d'Hervaut, VII, 251, et A. de La Croix, IX, 16. Saint-Martin, III, 302; IX, 17. Carmes, IV, 376. Jésuites, X, 59. Oratoriens, III, 89. — IV, 62; V, 220; VI, 535; VIII, 233; IX, 197; XI, 269; XII, 175; XIV, 481.
Tourteau (Nicolas), secrétaire du P. Désirant, XIII, 269.
Tourville (Anne Hilarion de Cotentin, comte de), à La Hougue, XIV, 300.
Tousin (Joseph), vicaire général du chapitre de Condom, I, 475.
Tractatus theologico-canonicus de Sedis apostolicæ primatu, VI, 376.
Tradition (la) défendue sur la communion, III, 309.
Tradition de l'Église, ouvrage d'Arnauld, IX, 100.
Tradition (la) des nouveaux mystiques, VIII, 251.
Tradition des Pères (la), règle pour l'interprétation de l'Écriture, XIII, 320 à 334.
Tradition sur la vie intérieure, VIII, 376.
Traité de la communion sous les deux espèces, VII, 282, 294.
Traité de la dévotion à la sainte Vierge, ouvrage de Baillet, VII, 406, 442.
Traité de l'Eucharistie, ouvrage de Pellisson, V, 313.
Traité de la situation du Paradis terrestre, ouvrage de Huet, IV, 266, 267. Bossuet le distribue à la Cour, IV, 335; ses réflexions sur cet ouvrage, IV, 336, 337.
Trajan, empereur romain, III, 273.
Transfiguration (sur la), VII, 171.
Transports de l'amour divin, IV, 218; VII, 123.
Transsubstantiation. Sa définition, XII, 202. — XIII, 35, 36, 46.
Trappe (la), abbaye (Orne). Bossuet projette d'y faire une retraite, II, 241, 256, 257. Voyages qu'il y fait, II, 308, 317; III, 305; IV, 281, 287; VI, 424; VIII, 335. Croix qu'il en rapporte, VIII, 94. Son attachement à cette maison, III, 451; IV, 205. — Louis XIV et la Trappe, IV, 289. Copie des lettres à Mme Cornuau venue de la Trappe, IV, 407. L'abbé

Jacques de La Cour, XII, 356, 371. — III, 343; IV, 51, 163, 192, 233, 288, 290; V, 155, 196, 221, 257, 342; VI, 319, 320; VII, 184; VIII, 101, 109, 110, 310, 327; IX, 183, 210; XI, 326; XII, 356, 357, 367; XIV, 461, 517, 518. Voyez Rancé, Gervaise.

Trappiste (un) au prieuré de Torcy; ses idées sur la perfection, IX, 183, 210.

Travail des jours de fête. Décisions de Bossuet, XIII, 280, 281.

Tréguier (Côtes-du-Nord), IX, 447.

Tréloup (Aisne), XIII, 292.

Tremblement de terre, V, 238.

Trencart (Nicolas), confesseur à Saint-Étienne-du-Mont, demeurant au collège des Cholets, signe la censure, XI, 470.

Trente (concile de). Protestation qu'y fait le cardinal de Lorraine, II, 286, 287. Autorité de ce concile, V, 39; VI, 34 à 46; s'il est reçu partout en ce qui regarde la foi, V, 10, 39, 88, 432, 433; en quel sens il n'est pas reçu en France, IV, 299, 300; XI, 362 et suiv.; XIII, 193, 434, 435; XIV, 485. Dissertation de Pirot à ce sujet, et réponse de Leibniz, V, 378, 435, 437; VI, 35; mémoire de Bossuet, V, 428 à 447. On conteste l'œcuménicité de ce concile, XI, 317, 359, 361, 362 et suiv.; opposition de Leibniz, XII, 329; difficulté soulevée contre son autorité à propos du décret sur les livres deutérocanoniques (voyez ce mot), V, 547; XIII, 110 et suiv., 136, 138, 143. Ses anathèmes, V, 434, 435. Ses décisions doivent-elles faire obstacle à la réunion des protestants? V, 442. Peuvent-elles être suspendues pour ce qui regarde les luthériens d'Allemagne? VI, 30 et suiv.; X, 242; XI, 359 et suiv., 364; XIII, 102 et suiv., 107, 191; en quel sens Leibniz demande cette suspension, XII, 327. Ce concile a condamné les protestants sans les nommer, X, 249, 250, 277. Usage qu'on en peut faire pour l'accommodement des deux Églises, XIII, 107. Il distingue entre les points de dogme et les opinions d'école, II, 407. Sur la distinction entre l'autorité des chapitres et celle des canons, V, 349; XII, 308. — L'assemblée de 1682 se l'est proposé pour modèle dans la condamnation des erreurs sur la morale, II, 326. Le concile de Trente sur la certitude de l'état de grâce, V, 447; sur la grâce, XIII, 41, 43; sur l'Immaculée conception, XIII, 321, 329, 331; sur le canon et l'interprétation des Écritures, XIII, 110 et suiv., 136, 138, 143, 320, 321; sur la Confirmation, VII, 266; sur le concours pour les cures, X, 367; sur la réception et la dot des religieuses, VI, 231 à 234, 317. Le concile de Trente et Durand, XIII, 35; sa citation de Moïse et de saint Paul, X, 261. — Son Catéchisme, I, 505; III, 356. — III, 259, 260; VI, 218, 230: VII, 181; VIII, 158, 307, 406; IX, 503; XI, 108, 141, 224, 312, 314, 315, 317, 330, 478,

492, 493; XIII, 537; XIV, 425.
Tréport (le), abbaye (Seine-Inférieure), VII, 173; VIII, 456.
Tresnel ou Traisnel (Louise Madeleine Le Blanc, marquise de), IV, 405.
Tressan (Louis de La Vergne de Monténard de), évêque du Mans, VI, 80.
Treuvé (Pierre), provincial des doctrinaires, V, 165.
Treuvé (Simon Michel), théologal de Meaux, XIV, 481; protégé par Marcel, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, I, 249. Il dédie un ouvrage à Bossuet, IX, 94 à 99. Il prêche à un anniversaire de Bossuet, VIII, 76, et à la translation des reliques de sainte Libiaire, XIII, 459. — V, 165; VII, 473, 528.
Trèves, III, 243, 317; IX, 427.
Trévoux. Nouveau Testament imprimé dans cette ville, son succès, XIII, 535; remarques de Bossuet, XIII, 533; incidents à l'occasion de cette version : Bertin, XIII, 314 et suiv., 319 et suiv., 326 et suiv., 337, 355 et suiv., 392; Bourret, XIII, 314 et suiv., 316, 319, 324, 325, 355 et suiv., 392, 533, 535; Noailles, XIII, 324 et suiv., 334, 340, 341; Malézieu, XIII, 336 et suiv., 346. Voyez R. Simon. — IX, 375; XIII, 296 et suiv., 306 et suiv.
Trianon, dépendance de Versailles, VII, 411; VIII, 9.
Triboulard (Jean), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Triget (Claude), femme Doré, VII, 18.
Trilbardou (Seine-et-Marne), VI, 329.
Trilport (Seine-et-Marne), III, 369; VII, 112; XIV, 108.
Trinitaires de Meaux et de Coupvray, IV, 21, 22.
Trinité (sur la), IV, 386; VII, 72.
Tristan (Charlotte), femme Le Féron, XI, 257.
Tristan (Claude), chanoine de Beauvais, VI, 22.
Tristan (Léonor), président en l'élection de Beauvais, VI, 22.
Tristan (Nicolas), sieur de La Houssaye, VI, 22.
Tristesse (sur la), V, 143, 144; VII, 211.
Troarn (Calvados), abbaye, XII, 41.
Trobat (Bénigne), enfant trouvé, VII, 429.
Trochu (Gilles), recommandé à Huet par Bossuet, VIII, 214.
Trocy (Seine-et-Marne), V, 139.
Trois-Fontaines (Marne), abbaye, VIII, 304.
Trois témoins (verset des). Voyez Témoins célestes.
Troisville ou Tréville (Henri de Peyre, comte de), ami du maréchal de Bellefonds, I, 255; membre du Petit concile, II, 103; confère avec Bossuet au sujet de Bellefonds, I, 241, 245. Ce que Bossuet dit de lui, I, 256, 293. Bossuet parle de lui au Roi, I, 256, et le défend de l'accusation de jansénisme, I, 258. Tréville intermédiaire entre l'abbesse de Jouarre et Bossuet, IV, 293.
Trolly (Jacques de Nogentel, vicomte de), III, 275.
Tronchay (Michel), secrétaire et

biographe de Le Nain de Tillemont, VII, 59.

Tronchet (Le), abbaye (Ille-et-Vilaine), VIII, 109.

Tronson (Louis), supérieur de Saint-Sulpice, directeur de Beauvillier, X, 371. Ce que dit de lui Mme Guyon, VI, 369. Son enquête sur les mœurs de cette dame, VI, 557. Son union avec Bossuet, VII, 309. Bossuet et Noailles lui demandent à dîner, VII, 23, 24, 25, 26. Tronson aux conférences d'Issy, VIII, 130. Ce qu'il écrit d'un certificat donné à Mme Guyon, VII, 217. Fénelon lui expose les raisons qu'il a de ne pas se déclarer contre Mme Guyon, VIII, 127, et reçoit de lui le conseil de la condamner de vive voix, VIII, 127, 128. Attitude de Tronson à l'endroit des *Maximes des saints*, VIII, 134, 139, 143, 508. Il est jugé trop indulgent pour Fénelon, VIII, 508. — IV, 27; VI, 351, 364; VII, 77, 490, 491, 516; VIII, 29, 125, 275, 337; IX, 307, 480, 487; X, 188, 370; XIV, 81, 493.

Trophime, nom par lequel Bossuet est désigné dans les *Caractères* de La Bruyère, VIII, 293.

Trouvain (Antoine), graveur, IV, 73.

Troy (François de). Ses portraits des petits-fils de Louis XIV, VII, 440; VIII, 35, 237; XI, 39.

Troy (Jean François de), fait une copie du portrait de Bossuet, XI, 39.

Troyes. Évêché, XIII, 362. Évêque, VII, 185; voyez aussi Bouthillier de Chavigny. Abbaye de Notre-Dame, X, 6; abbaye Saint-Martin, XIV, 502; prieuré de Saint-Quentin, VII, 501; XII, 90. — V, 145, 178, 179, 307; VI, 86; VII, 119, 307; VIII, 233; IX, 202; XIV, 512.

Troyes (Anne de), belle-mère de Mme Guyon, VI, 6, 541; VII, 499.

Trubert (Cantienne), femme du libraire Jean Billaine, XIII, 538.

Trullard (Jean), supérieur de l'hôpital de Seurre, ménage un accommodement entre Michel Dupuys et Robert, XI, 380 à 387.

Tschirnhausen (Ehrenfried Walther de), correspondant de l'abbé Catelan, VI, 338.

Tual (Guillaume), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Tuam (Irlande), XIII, 493.

Tubeuf (Michel), évêque de Saint-Pons, XIV, 396.

Tubeuf (Jacques), intendant des finances, président en la Chambre des Comptes, XII, 90.

Tubingue, XII, 116.

Tulle, V, 176.

Tullibardine (comtesse Lilias de), III, 158.

Tullins (Isère), IX, 480.

Tullou (André des Marets), curé de Saint-Benoît, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Turcs. Innocent XI aurait voulu qu'on leur fît la guerre, II, 443.

Turenne (terre de), en Limousin, X, 113.

Turenne (le maréchal de), maréchal général, I, 235; seigneur de La Ferté, III, 149. Il arrive à Saint-Germain, I, 300. Sa conversion, III, 232; IV, 510;

XIV, 238. Il protège Frémont d'Ablancourt, II, 223. Turenne dans le Palatinat, III, 395. Les éloges qui lui sont décernés déplaisent à la famille de Condé, III, 414. — IX, 124.

Turenne (Louis Charles de La Tour d'Auvergne, prince de), neveu du cardinal de Bouillon, IX, 124; est compromis dans l'affaire des princes de Conti, XI, 58.

Turgis (famille), XI, 98 et 99.

Turin. Traité, VIII, 42. Mme Guyon à Turin, VII, 492. — VI, 6, 549; X, 270; XI, 264, 329; XII, 67, 68, 74, 387.

Turner (François), évêque d'Ely, IV, 24, 25.

Turpin (Élisabeth), veuve du chancelier Le Tellier, II, 373; VIII, 172, 302.

Turpin de Crissé (Lancelot), V, 463.

Turrettini (Jean Alphonse), théologien génevois, correspondant de l'abbé Nicaise, V, 420; VI, 376; VII, 22.

Tusculum, VIII, 106.

Tutiorisme (le) en morale, V, 17.

Typicon, livre ecclésiastique des Grecs, III, 403.

Tyrconnel (Richard Talbot, duc de). Son oraison funèbre par l'abbé Anselme, V, 223.

Tyrnau (Hongrie), VIII, 175.

U

Ubald d'Alençon (le P.), capucin, III, 545.

Ubaldini (Robert). Sa nonciature en France, son opposition à Richer, ses lettres, III, 80, 81. Ubaldini et Bellarmin, III, 81 et 82.

Ubi circumscriptivum, definitivum, XII, 317.

Ulrique Éléonore, reine de Suède, IV, 70.

Ultramontains (les). Leurs doctrines représentées par Bellarmin et blâmées par Bossuet, II, 317. Comment ils disent qu'on peut procéder contre le Pape, II, 281. Les ultramontains et le quatrième article de 1682, II, 320, 327, 328. Leur doctrine de la subordination du pouvoir des princes est jugée par Bossuet préjudiciable à la conversion des hérétiques et des infidèles, II, 281. Ultramontains et gallicans, VI, 335. Voyez Infaillibilité du Pape.

Unigenitus (bulle), IV, 66; V, 231, 237; VI, 369; VII, 107, 135, 242; VIII, 25, 76, 109; IX, 85, 373, 374; X, 29, 329; XI, 480; XII, 100, 111, 335, 353, 479; XIII, 93, 94, 497; XIV, 424, 468, 480, 487.

Union de l'âme et du corps, VI, 525, 527. L'union au Verbe, V, 318. L'union mystique ne doit pas être produite par des efforts, VI, 448, 449; c'est une union nuptiale, VII, 18, 19, 158; une union corps à corps, VI, 324. Union immédiate avec Dieu, VII, 46.

Union chrétienne (Filles de l'), IV, 88; V, 417. Les Filles charitables de La Ferté s'agrègent à cette congrégation, III, 33.

Unitaires (les), VI, 29.

Unité de l'Église (sermon sur l'),

Ses reviseurs, II, 272, 273; ce qu'en dit Bossuet, II, 272 à 282. Il est imprimé, II, 272 et suiv. Il est envoyé à Rome, II, 294, 299; il n'y a pas été censuré, V, 464. Il est jugé trop modéré par Servien, II, 319, 320. — V, 146.

Université de Douai. Détails relatifs à sa réformation, XIII, 394, 395, 397, 398. Son différend avec l'abbaye de Saint-Bertin, XIII, 396. La commission nommée pour la réformer est suspendue, XIII, 430.

Université de Louvain. Voyez Louvain.

Université de Paris, contre les jésuites, III, 258. Sa juridiction porte ombrage, VII, 284. Conservation de ses privilèges, VII, 284.

Universités sollicitées en faveur de Fénelon, X, 38. Voyez Alcala, Louvain, Salamanque.

Unken (Tyrol), XII, 116.

Upsal (Suède), V, 195.

Urbain VIII, I, 276, 284; II, 195; IV, 350; VIII, 235; X, 235.

Urbain (André), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.

Urbanistes de Toulouse (les) et l'assemblée de 1682; bref du Pape à leur sujet, II, 290, 300.

Urbin (Italie), IX, 121; X, 33, 35.

Ursins (hôtel des), V, 496.

Ursins (le prince des), IX, 273, 281.

Ursins (Anne Marie de La Trémoille, princesse des). Ses rapports avec l'abbé Bossuet, IX, 282; services qu'elle rend aux bossuétistes, XI, 83. Ses griefs contre le cardinal de Bouillon, IX, 282; elle lui nuit dans l'esprit de Mme de Maintenon, XI, 83. Bien qu'elle dit de Mme de Maintenon, XI, 326. Mme des Ursins et Poussin, XIII, 293. — IV, 490; VI, 379; VIII, 33, 63, 66, 268; IX, 38, 205, 250, 273, 274, 284, 381; X, 89, 323; XI, 136; XIV, 500.

Ursulines de Meaux. Leurs règlements, II, 333, 334. Leurs dignitaires en 1686, XIV, 467. Conseils de Bossuet sur la visite de leur maison, III, 76 et suiv. Bossuet les remercie d'un présent, leur envoie son ordonnance de visite et leur recommande le silence, III, 85 et 86. Bossuet préside chez elles une prise d'habit, V, 355. Mme Cornuau fait une retraite dans leur maison, V, 356, 368. — III, 85, 86, 195, 196; IV, 222. Voir Sainte-Agnès.

Usson (famille d'), XIII, 19, 20.

Usson (le P. N. d'), dominicain, XIII, 20.

Ussy-sur-Marne (Seine-et-Marne), XII, 100, 103; XIV, 438. Le curé : voyez Pappin.

Ustensile (l'), IX, 8. Les habitants de Meaux en ont demandé dispense, VI, 464.

Usure (l'), III, 383. Mandement de Bissy, XIV, 127. Voir Intérêt.

Utrecht (Hollande), IV, 261; VIII, 95. Paroisse Sainte-Gertrude, III, 6. L'archevêque, III, 6.

Uxelles. Voyez Huxelles.

Uzès (Gard). Différend entre l'évêque et le chapitre, XII, 486. — XII, 265; XIV, 286, 451.

Uzès (Emmanuel de Crussol, duc d'), VI, 296.
Uzès (Marie Julie de Sainte-Maure, duchesse d'), IV, 457.

V

Vabres (Aveyron). Monastère de Saint-Affrique, IV, 495.
Vacant (M. l'abbé J. M. A.). Sur l'auteur du *Problème*, XI, 130. — IX, 409.
Vadot (Jean), paroissien de Jouarre, V, 103.
Vaillant (N.), avocat de l'abbesse de Jouarre, V, 159, 517.
Vaillant (Mme), compagne de la Sœur Bérin, III, 365.
Vaillant (Valentin), chanoine de Faremoutiers, III, 174, 365; V, 237.
Vaïni (Dominique, marquis), IX, 244.
Vaïni (Gui, prince). Services qu'il rend aux bossuétistes, IX, 244, 249, 301; X, 13, 210, 375; XI, 107, 288, 429; il leur procure un écrit confidentiel de Fénelon, X, 109, 148, 397. Il est l'ami du nonce, XI, 107. Il va en France, XI, 241, 288, 444, et voit Bossuet, XI, 334. — XII, 4.
Vains (Manche), VIII, 214.
Vaison (Vaucluse), XIV, 461.
Valbelle de Montfuron (Louis Alphonse), évêque de Saint-Omer, XIV, 520. Ses rapports avec Bossuet au sujet de l'assemblée provinciale de Cambrai, XI, 371, 372, 373, 374; XII, 1, 28; son attitude en face de Fénelon dans cette assemblée, XII, 28, 29, 30, 31, 32, 39, 69. Son affaire avec le parlement de Tournay, XII, 267, 268. Valbelle a accompagné à Saint-Denis le corps de la Dauphine, XIV, 294. — XI, 371.
Val-des-Écoliers (le), abbaye, au diocèse de Liège, VII, 242. Ne pas la confondre avec une abbaye fondée à Luzy (Haute-Marne), puis réunie à la congrégation de Sainte-Geneviève.
Val-des-Écoliers (Sainte-Catherine de La Couture, du), prieuré à Arpajon (Seine-et-Oise), VII, 440.
Val-de-Grâce (le), abbaye, III, 59, 60; IV, 69; VI, 229.
Val-Saint-Martin, prieuré, à Louvain, III, 272.
Valady (Aveyron), XII, 287.
Valdécie, et non Valdérie (Manche), VI, 37.
Valençay (Françoise Angélique d'Estampes de), abbesse des Clairets, V, 154; VI, 364.
Valençay (Julie d'Estampes de), femme de Gorge d'Entraigues, III, 415.
Valence (Drôme), V, 307; VI, 86. L'évêque Guillaume Bochart de Champigny et son grand vicaire, dans leurs rapports avec les nouveaux convertis, XIII, 15, 16.
Valenciennes. Prise de cette ville, II, 30.
Valentinien, empereur, III, 247.
Valérien, empereur, III, 504.
Valin ou Vallin (Antoine), secrétaire du Roi, XIII, 221.
Valincour. Sa vie, XIV, 143. Ses difficultés sur une prophétie d'Isaïe, XIV, 109 et suiv., 113 et suiv., 129 à 151, 218. Sa lettre à Ledieu, XIV, 113, 218.

Valladores (Didace Garmiento de), évêque de Plasencia, ou Plaisance, en Espagne, VIII, 20.
Vallier (le P. Laurent), provincial des dominicains, III, 106, 107.
Vallot (Antoine), médecin du Roi, XIV, 412.
Vallot (Édouard), évêque de Nevers. Son mandement sur les *Maximes des saints*, VIII, 26.
Valmagne (Hérault), abbaye, IX, 16.
Valois (Henri de). Son édition d'Eusèbe, XII, 443.
Valois (Pierre), permute la cure d'Épinay-sur-Orge contre une prébende de Dammartin, III, 51, 52.
Valon (Jean), signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Valtrin (le P. Claude Louis), augustin, signe la censure, XI, 196, 469, 471.
Van der Beets (le P.), jésuite, recommande l'*Amor pœnitens*, II, 385.
Vandoire (Marthe Raymond de), VIII, 321.
Van Eck (le P.) al. Van Eyck, attaque l'*Amor pœnitens*, II, 388.
Van Erkel (Jean Chrétien), ecclésiastique hollandais, correspondant d'Arnauld, II, 270.
Van Espen (Bernard), canoniste de Louvain, XIII, 269. Ses luttes contre Damen, XIII, 497, 513.
Van Heussen (Hugues François), ecclésiastique hollandais. Arnauld et Neercassel chez lui, III, 11.
Vannes, V, 74; VII, 125; VIII, 359; IX, 286, 288.
Van Ortroy (le P. François), jésuite bollandiste, II, 385.
Vanves (Seine), XIV, 424.
Vaquart (François), XIII, 314.
Vardes (François René du Bec-Crespin, marquis de), V, 108.
Vareddes (Seine-et-Marne). École, III, 172; Hôtel-Dieu, requête des habitants à son sujet, IV, 239, 240, 263. Sœurs de charité, IV, 240. Séminaire projeté, XIII, 32. Fondation Nicolas Hébert, XIII, 32. Sépulture de Vauquelin des Yveteaux, IV, 141. — IV, 140, 141; V, 221; VII, 446; IX, 99, 101; X, 306.
Varenne (N.), intermédiaire de Th. Maimbourg, I, 446.
Varenne (Indre), XI, 281.
Varennes (Côte-d'Or), VII, 296.
Varès (l'abbé François de). Sa famille, XIV, 460. Il est nommé, grâce à Bossuet, garde de la Bibliothèque du Roi, III, 16, 20. Récit de sa mort, III, 15 et suiv.; il est regretté, III, 21, 22; Bossuet le recommande aux prières de Rancé, III, 35. Son frère désire être capitoul de Toulouse, III, 43. — III, 30; VIII, 58.
Varese (le P.), cordelier, examinateur de l'ouvrage de Sfondrati, VIII, 230.
Varese (Pompeo), nonce à Paris, II, 196, 246. Ses explications sur une censure de Rome, II, 426.
Varet (Alexandre), grand vicaire de Sens, auteur d'un ouvrage approuvé par Ph. du Bois, II, 238. — V, 74.
Varet (Noël), vicaire à Saint-Eustache, puis chanoine de Saint-Jacques de l'Hôpital, V, 74; auteur présumé de l'*Affaire de*

Marie d'Agreda. XIV, 503 ; signe la censure des *Maximes*. XI, 469.
VARGAS (Francesco de), ambassadeur de Charles-Quint au concile de Trente, XI, 108, 141.
VARGAS (Tamayo de), traducteur de Flavius Dexter, VIII, 18.
Variations (*Histoire des*), louée par Huet, III, 524 ; jugée par La Monnoye, III, 529. Réponses provoquées par cet ouvrage, IV, 512. On projette de le traduire en italien, VIII, 31. — III, 230, 378, 519, 520 ; V, 11, 36, 484 ; X, 68, 343.
VARIGNON (Pierre), nommé, sur la recommandation de Bossuet, au Collège Mazarin, III, 505, 506. Il dédie à ce prélat un ouvrage sur la pesanteur, IV, 91. Éloge de Varignon par Fontenelle, IV, 91.
VARILLAS (Antoine). Son *Histoire des révolutions... en matière de religion*, III, 394. Sur le double mariage du landgrave de Hesse, III, 397.
VASQUEZ (Gabriel), jésuite. Son sentiment sur la nature du sacrifice, I, 180.
VASSÉ (Emmanuel Armand, marquis de), VIII, 205 ; XIII, 93.
VASSÉ (Louis Alexandre, marquis de), XIII, 93.
VATABLE ou Wattebled (François), hébraïsant, XIII, 357, 359.
VATICAN (concile du), V, 190.
VATIN (Mme), XIII, 221.
VATTIER (M. G.). Son article sur Cally, XIII, 37.
VAUBAN (Sébastien Le Prestre, marquis de), XIV, 505.
VAUBRUN (Guillaume Bautru, abbé de), correspondant du cardinal de Bouillon, IX, 196.
VAUCRESSON (Seine-et-Oise), VII, 423 ; VIII, 387.
VAUCROISSANT, faute à corriger : Lieu-Croissant (Doubs), abbaye, IV, 220.
VAUDOIRES (Périgord), III, 369.
VAUDOIS (les), hérétiques, VIII, 544 ; XII, 364.
VAUDOY (Seine-et-Marne), III, 275.
VAUGELAS (Claude Favre de). Sa règle sur la prononciation de la lettre *h*, III, 453. Vaugelas et Coeffeteau, VII, 220. — VI, 187.
VAUGIRARD, VIII, 488. Rue Copeau, VIII, 60
VAUGRIGNEUSE (Seine-et-Oise), XIV, 424.
VAULET (Pierre), clerc minoré, III, 401.
VAULTIER (Catherine de), dite Sœur de Saint-Bernard, religieuse à Faremoutiers. Sa famille, V, 280.
VAULTIER (Charlotte de), femme de Jacques d'Allonville, VI, 379 ; XIV, 493.
VAULTIER (Philippe de), sieur de L'Humière, XII, 104.
VAULTIER (Charles de), sieur de Moyencour, V, 280 ; VI, 379.
VAULUISANT, abbaye, à Courgenay (Yonne), VII, 412.
VAUQUELIN DE LA FRESNAYE (Jean), poète, XIII, 364.
VAUQUELIN DES YVETEAUX (Nicolas), poète, fils du précédent, inhumé à Vareddes, IV, 441.
VAUTIER (le P. Jacques), jésuite, VI, 368, 555, 556.
VAUX (Louis Nicolas Fouquet,

comte de), gendre de Mme Guyon, VI, 7, 8, 368, 536.
Vaux (Jeanne-Marie Guyon, dame de), VII, 163, 197.
Vavasseur (le P. Francois), jésuite. Ses vers sur la mort du P. Sirmond, I, 418.
Veil (Charles Marie de), juif converti, et plus tard anglican, dédie un ouvrage à Bossuet, I, 328 à 330. Bossuet le presse de revenir à l'Église catholique, II, 26 à 28.
Veil, dit Louis de Compiègne, frère du précédent, juif converti, passé au protestantisme, traducteur du Talmud, I, 328; II, 94, 95. — XIV, 453.
Veil (N.), frère des deux précédents, XIV, 445.
Veilhan de Giry (Marie-Madeleine), religieuse à Saint-Corentin-les-Mantes, puis à Jouarre, IV, 211.
Velletri (États de l'Église), VIII, 69; IX, 226; XI, 24.
Velogny (Côte-d'Or), I, 360.
Velogny (famille Drouas de), I, 360.
Venafro (Olympia Cesarini, princesse de). Sa famille, IX, 194.
Vence (Alpes-Maritimes), III, 188, 189; XII, 337. L'évêque, voyez Godeau.
Vendôme. Abbaye de la Trinité, VII, 296, 294; XII, 259, 260; XIII, 266. La sainte Larme, IV, 203, 204; XII, 259 et suiv.
Vendôme (Louis Joseph, duc de). Ses succès, VIII, 42. — VIII, 328; X, 114, 122; XIV, 506.
Vendôme (Philippe, grand prieur de). Sa querelle avec le prince de Conti, X, 114, 122.
Vendôme (Louis, duc de Mercœur, cardinal de), X, 309.
Vendredi saint (le). En quelle mesure c'était une fête d'obligation dans le diocèse de Meaux, VI, 216. — IV, 196, 204.
Veneroni (Jean Vigneron, dit), interprète pour l'italien, dédicace qu'il fait à Bossuet, XIV, 281.
Venier (Mme), XIII, 478.
Venise. Sa lutte contre la cour romaine, XII, 74, — IV, 314; VIII, 112, 389, 397, 410; IX, 251; X, 17, 253; XI, 37, 158, 255, 264, 361; XII, 77, 78.
Ventabrun (N. de), X, 141, 142.
Veræ oppositiones, IX, 207, 223, 224, 226, 236.
Verbe (le), est venu au monde pour corriger l'idolâtrie, XIII, 187.
Verceil (Italie), III, 269; VI, 6, 549; VII, 485, 493; VIII, 475; IX, 468. Mme Guyon à Verceil, VIII, 498.
Verdée, cru d'Italie, VIII, 263; XIV, 505.
Verdelle (Portugal), III, 194.
Verdun (Meuse), III, 532; VIII, 473; XIV, 281. L'évêque, Hippolyte de Béthune, IX, 73.
Verdun-sur-Saône, auj. Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire), XII, 302.
Vergier (Jacques), poète, familier de M. d'Hervart, II, 503.
Vergnies (Hainaut), XIII, 493.
Véritables oppositions entre la doctrine de M. l'évêque de Meaux et celle de M. l'archevêqae de Cambrai, IX, 223, 224, 226, 236.
Vérité (la). Cas où il faut la cacher, VII, 273. Comment on

le peut faire en conscience, VII, 272. Dans quel esprit il la faut défendre, VII, 297. — La vérité en littérature et au théâtre, III, 36, 37.
Vérité de l'histoire de Judith, ouvrage de Montfaucon, IV, 72.
Vérité de la religion catholique, ouvrage de des Mahis, VII, 529.
Vérités générales (connaissance des), V, 411.
Verjus (Antoine), bailli de Joigny, IX, 190.
Verjus (le P. Antoine), jésuite, fils du précédent, correspondant de Diroys, II, 301, 303. Sur Leibniz, XIII, 240. — I, 290; IX, 190; X, 195.
Verjus (le P. François), oratorien, puis évêque de Grasse, I, 290; IX, 190.
Verjus (Jean), docteur de Navarre, I, 290.
Verjus (Louis), comte de Crécy, diplomate, I, 290; VIII, 119; IX, 190.
Vermandois (Louis de Bourbon, comte, et non duc, de), fils de Mlle de La Vallière, VIII, 504.
Verneuil (rue de), à Paris, XIV, 412.
Verneuil (Henri de Bourbon, duc de), fils légitimé de Henri IV, évêque de Metz. Bossuet lui dédie sa mineure ordinaire, I, 1. — XIV, 212.
Verneuil (Charlotte Séguier, duchesse de), XIV, 212.
Vernicour (Frédéric de Lallouette de), protestant fugitif. Ses biens donnés à ses filles. Bossuet avait intercédé pour lui, III, 175; XIV, 465.
Vernon (Eure), X, 29.
Vernon (N. de), chanoine de Meaux, décédé le 30 décembre 1702, VII, 528.
Vernon (Louis de), élu à Meaux, III, 321.
Vernon (Louis Roland de), fils du précédent, procureur du Roi au bailliage de Meaux, son zèle contre les assemblées des nouveaux catholiques; Bossuet lui demande d'interdire les spectacles, III, 321. — VII, 528; VIII, 48, 49; XIV, 212.
Vernon (Renée de), femme de Pierre Hannier, VIII, 41.
Vernon (T. de), magistrat à Meaux, VIII, 492.
Veroli (États de l'Église), X, 263.
Véron (Antoine), trésorier de l'Église de Langres, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Véron (François), curé de Charenton, controversiste, XIII, 363.
Verrue (Jeanne-Baptiste d'Albert, comtesse de), IV, 387; V, 142.
Vers de Bossuet. Voyez Bossuet (p. 62). Vers de Mme de Luynes, VII, 417, 418.
Versailles. Notre-Dame, XIV, 285. Le curé, Hébert, VI, 366. Voyez Hébert. — Bossuet à Versailles, VII, 191, 293; VIII, 9, 15, 16, 85, 88, 89, 116, 146, 150, 178, 190, 291, 364, 546; IX, 278; X, 2, 4, 27; XI, 115, 116, 129, 192, 285, 302, 304, 321, 428. Ses domiciles à Versailles, II, 78; XIV, 374, 375, 376. — III, 428, 532; IV, 17, 69, 80, 86, 109, 175, 212, 213, 267, 287, 289, 290, 492; V, 35, 152, 162, 195, 266, 310, 313, 350, 357, 368; VI, 108, 114, 121, 122, 137, 138, 156,

203, 279, 297, 366; VII, 34, 260, 312, 405, 408; VIII, 360, 511; IX, 46, 72, 76, 89, 91, 92, 108, 125, 134, 137, 145, 147, 177, 191, 238, 281, 451; X, 129, 141, 193, 280, 281, 290, 383; XI, 18, 21, 102, 115, 129, 195, 401, 402, 412, 417, 418, 428, 433, 435, 441; XII, 5, 59, 106, 160, 370, 464; XIV, 431, 435, 436, 437, 438.

Versalieu (Jean Bouhier de), président à mortier, à Dijon. Peu favorable aux jésuites; son avis sur Quillot, XIV, 80.

Verschueren (François), professeur à Louvain, XIII, 254, 496, 497.

Versions de la Bible et des livres liturgiques recommandées par Bossuet, III, 163, 164. — Versions des Psaumes, III, 164. Versions du Missel, III, 164, 165. Version du Bréviaire, III, 165, 518.

Versoris (Marguerite de), XII, 483.

Versoris (Pierre de), avocat des jésuites, XII. 483.

Vert (D. Claude de). Voyez Devert.

Verteuil, voyez Verthueil.

Verthamon (Catherine Madeleine de), dame de Caumartin, VII, 244.

Verthamon (François de), rapporteur du procès au sujet du prieuré de Gassicourt, I, 429. Marie Boucher d'Orsay, sa femme, VII, 244.

Verthamon (Michel François de), maître des requêtes, IV, 133; président au Grand conseil, sollicité par Bossuet, XIV, 431.

Verthueil ou Verteuil (Alexandre de La Rochefoucauld, dit l'abbé de), abbé de Bonport et de Molesme, XIV, 497.

Vertus (Marne), IV, 227.

Vertus (Claude de Bretagne, comte de), V, 383.

Verviers (Belgique), XIV, 419.

Vervins. Protestants de cette ville, III, 265.

Vésuve (le), VIII, 141.

Veuves (les), suivant saint Paul, VI, 409, 420, 431.

Vexin (Louis César de Bourbon, comte de), fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, IV, 212.

Vezin (N.), avocat, VII, 466, 467.

Via pacis, ouvrage du P. Denis, V, 88, 157, 163, 183, 206, 207.

Viaixnes (D. Thierry Fagnier de). Voyez Thierry de Viaixnes.

Vialart de Herse (Félix), évêque de Châlons, I, 80. Son rôle dans la paix de l'Église : il intervient en faveur des quatre évêques qui refusaient de signer purement et simplement le formulaire, I, 435; II, 283. Vialart et Mme de Beauvau, IV, 227. Sa seconde lettre à Louis XIV, XII, 301. Information sur ses miracles, XII, 301. Bossuet voulait se former à la pratique de l'épiscopat sous la direction de Vialart, II, 241; XII, 301. — V, 165; XIII, 400.

Viart (Anne), femme d'Isaac Papin, IV, 33.

Viart (Anne), religieuse à Jouarre, VII, 140.

Viatique (le), VII, 303.

Viau (Théophile de), poète, II, 375.

Vibet (N.), curé du diocèse de

Coutances. Sa déclaration au sujet du formulaire, I, 436.
VIBRAYE (Sarthe), XII, 261. Le curé ; voyez Thiers.
VIBRAYE (la marquise de), protectrice de la Sœur Rose, XIII, 24.
VIC-SUR-SEILLE (Meurthe), chef-lieu de la justice de l'évêché de Metz, I, 30.
Vicaires (les), recevaient de leur curé leur juridiction, IV, 462.
VICHNOU, divinité des Hindous, XIII, 248.
VICHY (Allier), VII, 411 ; XIV, 437.
VICTOR (saint), martyr. Son panégyrique par Bossuet, IV, 90.
VICTOR Ier (saint), pape. Lettre que lui écrit saint Irénée, II, 478.
VICTOR II (?), pape, X, 97.
VICTOR (saint), évêque de Vite, IX, 4.
VICTOR-AMÉDÉE II, duc de Savoie, IV, 387.
VICTORINS, signataires de la censure des *Maximes*, XI, 471.
Viduité (la), VI, 409, 420, 431.
Vie cachée en Dieu (*Discours sur la*), IV, 406, 421.
Vie chrétienne (la). Son sérieux, VI, 407, 409.
Vie future (la), VI, 507.
Vie intérieure ou *spirituelle*. Conseils et décisions de Bossuet, VI, 289, 290 ; XIII, 271, 274, 276, 354.
Vie religieuse (la). Sa perfection, VII, 431.
Vie de saint Faron, ouvrage de l'abbé de Rocmont, IV, 44.
Vie de saint François de Sales, par Maupas du Tour, VII, 103.
Vie de la M. Marie de l'Incarnation, VII, 115, 173.
Vies des Pères du désert, VII, 88.
Vies des saints (les), contiennent des détails qu'on n'est pas obligé de croire, IV, 116.
VIEFVILLE (Somme), VIII, 496.
Vieil homme (le), VII, 429.
VIEIRA (le P. Antonio), jésuite portugais, prédicateur, I, 290.
VIEMME (Belgique), XI, 151.
VIENNE (Autriche), IV, 259 ; VIII, 304 ; IX, 22, 190 ; X, 408 ; XI, 246 ; XII, 116.
VIENNE (Isère), III, 205 ; V, 307 ; VIII, 254 ; XI, 411 ; XIV, 416. Concile de Vienne, VIII, 185. L'archevêque Armand de Montmorin à l'assemblée de 1700, XII, 342.
VIERGE (la sainte). Son culte, II, 481, 482, 483 ; VII, 406, 442 ; X, 18. (Voyez Baillet et Crasset). Prière à lui adresser, VIII, 45. — VII, 90, 91.
Vierges (les), I, 405.
VIEUXBOURG (Louis, marquis de), IV, 161 ; VII, 183.
VIEUXBOURG (Françoise de Harlay-Cély, marquise de), protectrice de la sœur Rose, XIII, 24.
VIEUXPONT (Alexandre, marquis de), IV, 87.
VIGIER (Jacques), avocat, XIV, 485.
VIGIER (Jérôme), frère du précédent, curé de Saint-Hippolyte, XIV, 485.
VIGNAMONT (camp de), près de Huy, en Belgique, V, 57.
VIGNIER (Marie), VIII, 294.
VIGNOLI, banquier expéditionnaire, VII, 463.
VIGNORY (Haute-Marne), prieuré, XIV, 450.

Villacerf (Édouard Colbert, marquis de), premier maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne, IX, 132; XI, 90.
Villacerf (Marguerite Geneviève Colbert de), marquise de Besmaux, XI, 90.
Villacerf (Pierre Gilbert Colbert, marquis de), premier maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne, IX, 132.
Villamblard (Dordogne), VIII, 358.
Villarceaux, prieuré à Chaussy (Seine-et-Oise), VII, 225, 226, 229, 230, 268. Voyez Mme de Luynes.
Villars (Claude Louis Hector, maréchal duc de), I, 235.
Villars (Louis Antoine de Brancas, duc de), VIII, 99.
Villaucourt (N. de), sous-écuyer du cardinal de Bouillon, porte à la Cour de France le décret de condamnation de Fénelon, XI, 205.
Ville-l'Évêque (la), XIII, 93.
Villefranche (Aveyron), XIV, 486.
Villefranche (Rhône), VII, 78; XIII, 358.
Villemont (château de), à Vensat (Puy-de-Dôme), III, 59.
Villemur (François de Rieutor ou Riotor, marquis de), III, 515.
Villenauxe (Aube), V, 151.
Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne). Hôpital, XII, 464, 465, 468, 469, 470, 471.
Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise). Séjour qu'y font Bossuet et Fleury, I, 399; III, 15, 19; VII, 419. — XII, 87; XIV, 305, 354.
Villeneuve-Saint-Denis (Seine-et-Marne), V, 212.
Villeneuve-sous-Dammartin (Seine-et-Marne), V, 60; XII, 121.
Villeroy (Seine-et-Marne), XIV, 477.
Villeroy (François de Neufville, maréchal-duc de). Son départ pour la guerre, VIII, 243. Il a failli mourir, X, 169, 321. — XIV, 505.
Villers (Abigaïl Jeanne Mathieu, al. Béthaud, dame de), dite Sœur Thérèse du Saint-Sacrement, carmélite, XIV, 481. Sa profession prêchée par Bossuet, V, 149.
Villers (Lazare de), conseiller au Parlement de Bourgogne, V, 149.
Villers-en-Argonne (Marne), IV, 226, 227.
Villers-sur-Fère (Aisne), V, 523.
Villers-Vicomte (Seine-et-Marne), VI, 480.
Villesavin (Isabelle Blondeau, dame de), VI, 123.
Villette (Marie Claire Isabelle des Champs de Marsilly, marquise de), et Mme de La Maisonfort, XIII, 44. — XIII, 253.
Villette (Philippe Le Valois, marquis de), XIII, 44, 252.
Villiers-en-Arthies (Seine-et-Oise), VIII, 72.
Villiers-Saint-Paul (Oise), XI, 98.
Vimbray ou Vimbré (Josias de Chevry, sieur de), III, 275.
Vin de la messe (sur le), VI, 421.
Vin de la nouvelle alliance; vin nouveau de l'Évangile, IV, 170; VI, 118.

Vincennes (Seine). La sainte Chapelle, XIV, 473. Mme Guyon au château de Vincennes, VII, 298; VIII, 441 à 489. — V, 267; VI, 123, 137; VII, 298; VIII, 60, 63, 468, 481; IX, 297; XII, 79.

Vincent, familier du cardinal de Janson, VIII, 97.

Vincent de Lérins. Sa règle de foi, VI, 40; XII, 150, 204.

Vincent de Paul. Lettres à lui écrites au sujet de la mission de Metz, I, 11, 14, 21, 24, 26, 421; au sujet du séminaire de Metz, XIV, 259 à 264. Témoignage que lui rend Bossuet auprès du Pape, XIII, 398. Béatification de Vincent de Paul, XIV, 510. — IV, 232; XIV, 415.

Vincent le Rogatiste, hérétique, IX, 312, 313; X, 358.

Vindiciæ Augustinianæ, IX, 447.

Vindiciæ Nodi prædestinationis, VIII, 255.

Vins de la cave de Bossuet. Voyez Montalcino, Saint-Laurent, Verdée, Volnay.

Vintimille (l'abbé de), X, 88 (Il appartenait sans doute à l'une des branches de la maison de Vintimille fixée en Sicile, à moins qu'il ne s'agisse de François de Vintimille de Seissons, grand vicaire de Marseille, docteur de la Faculté de Paris).

Vintimille du Luc (Charles de), évêque de Marseille, IX, 458; archevêque de Paris, prend Couet pour grand vicaire, XIV, 94; interdit le P. Bérard, VII, 120.

Violences blâmées dans la vie spirituelle, VII, 175.

Virgile dans l'éducation du Dauphin, II, 120, 145. Sa quatrième églogue, XIII, 171. Cité, VII, 49. — VI, 343; XII, 305; XIV, 277.

Virginité (la), VI, 419, 420, 431.

Virot (Antoine), grand-père de Saumaise, I, 417.

Visinier (Nicolas), procureur, VII, 459.

Vision de Dieu (désir de la), VI, 306.

Visitandines de Meaux, III, 122, 175; IV, 170, 234, 358, 361, 362; V, 154, 261; VI, 319; VII, 162, 163, 199, 501; XIV, 501. Mme Guyon chez les Visitandines de Meaux, VII, 501, 502, 505, 511, 514, 515, 521; témoignage qu'elles lui rendent, VII, 501, 502, 504. — Visitandines de Melun, IV, 162. — Visitandines de Paris, VI, 319; VII, 500; XIV, 501.

Visite des couvents. En quel esprit Bossuet la fait, VI, 422.

Visites mondaines. Bossuet n'en fait point, VII, 304.

Visites pastorales de Bossuet, III, 94, 222, 401, 506; IV, 26, 32, 144, 145, 230, 347, 380; V, 91, 219, 223, 252, 281, 353; VI, 46, 62, 68, 91, 99, 222; VII, 128, 130, 131, 136, 139, 219, 220, 362, 376, 427, 429.

Vitart (Marie), mère d'Ellies du Pin, IV, 206.

Vitart de Passy (Claude Auguste), parent de Racine, II, 372.

Vite, en Byzacène, IX, 4.

Vitelli (marquis Clément de), ambassadeur du Grand duc à Rome. Son entrée dans cette ville, XII, 26, 27, 36.

Vitré (Ille-et-Vilaine), XI, 258.
Vitré (Antoine), imprimeur libraire, XI, 374.
Vitringa (Campège), adversaire de Bossuet. Son *Archisynagogus*, III, 119, 125.
Vitruve, traduit par Ch. Perrault, III, 141.
Vitry (Charles de), dit Vitry-Bosco, chanoine de Meaux, XIV, 303.
Vitry (Jean-Baptiste de), chanoine, archidiacre de Brie. Sa famille, XIV, 303. Il fait une retraite à la Trappe, recommandé par Bossuet, III, 343. Il prend l'habit dans ce monastère sous le nom de D. Dorothée, V, 323, 329; XIV, 468. Sa mort, V, 322, 329; XIV, 303. — VII, 125.
Vitry (Pierre Ferry de), chanoine de Meaux, frère du précédent, XIV, 303; XV, v.
Vitry-le-François, IV, 227; V, 165; IX, 190; XII, 161; XIV, 213.
Vitteaux (Côte-d'Or), III, 319.
Vitteaux (Antoine du Prat, baron de), III, 319.
Vitteaux (Anne Lenet, baronne de), IV, 220.
Vittement (l'abbé Jean). Ses harangues, IX, 375. Accusé de jansénisme, IX, 374; nommé sous-précepteur du duc de Bourgogne, IX, 374.
Vivant (François), curé de Saint-Leu, pénitencier et grand vicaire de Paris. Sa part dans la censure des docteurs, XI, 456, 469. — VIII, 98.
Vivant (Jean), promoteur, chanoine et grand vicaire de Paris, syndic de la Faculté, puis coadjuteur de Strasbourg, correspondant de Pirot, VIII, 97, 98, 100; IX, 82. Il est à Rome avec le cardinal de Janson, et pour cela on l'appelle le Romain, VIII, 97, 240, 241; XII, 296. Il signe la censure, XI, 469. — IX, 446.
Vivier-en-Brie (Le), château, en Seine-et-Marne, VIII, 426.
Vivonne (Gabrielle Victoire de Rochechouart, dite Mlle de). Son mariage, X, 290.
Vœux (les), IV, 150, 440; V, 153; VI, 78; VII, 14. Sur le renouvellement des vœux, IV, 338, 339, 343, 358.
Vogt (M. Albert), professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), IV, 347.
Voile des religieuses (l'étoffe du), V, 341.
Voinsles (Seine-et-Marne), III, 316; VI, 88; XIV, 304.
Voisin (Joseph de), XIV, 518, 519. Sa traduction du Missel condamnée, III, 164, 165; XI, 297, 343; XII, 18;
Voisin (le P. Pierre), jésuite. Son oraison funèbre de G. de La Brunetière, III, 334.
Voisin ou Voysin (Daniel François), conseiller d'État, et plus tard chancelier, l'un des commissaires pour la réformation de l'Université de Douai, XIII, 397, 398.
Voisin (Catherine Deshayes, femme), empoisonneuse, IX, 120.
Volkelius (Jean), IV, 261.
Volnay, cru de Bourgogne, VIII, 211, 212.
Volonté (la). Nature de ses actes, XII, 314. Ses actes sont de deux sortes, selon Fénelon, IX, 410,

414, 416. Les deux parties de la volonté, selon Fénelon, IX, 419.
Volonté de Dieu (la). C'est l'unique règle de Bossuet, VII, 226, 227. Comment saint François de Sales l'entend, VII, 337, 338. Elle est signifiée par la nécessité, VIII, 222. Ses effets, selon Mme Guyon, VI, 148, 149. Son accomplissement est la seule chose à désirer, V, 398. Il ne faut rien voir que dans la volonté de Dieu, XIV, 30. Sur la soumission et la conformité à la volonté de Dieu, IV, 39, 220, 221, 234, 283, 339; VI, 2, 3, 103, 113, 125, 223, 245, 289, 318, 453; VII, 11, 25, 29, 44, 46, 289, 295, 366, 368, 417, 425, 429; VIII, 185.
Voltaire, concurrent malheureux de l'abbé du Jarry, XIV, 155. Cité sur Giori, VIII, 425. Corrigé sur Mlle de Mauléon, XIV, 413. — IV, 387; VIII, 387; XI, 281.
Voulges (Guillaume de), curé de Saint-Martin, au cloître Saint-Marcel, signe la censure des *Maximes*, XI, 470.
Voyage du monde de Descartes, ouvrage du P. Daniel, V, 108.
Vrillac (famille de), III, 148, 149, 151.
Vrillac (Charlotte de), femme de François Le Sueur, III, 149, 150; XII, 104.
Vrillac (Jacques de), ancien de La Ferté, III, 87, 148. Partage de ses biens, XII, 103, 104. — XII, 461.
Vrillac (Pierre de), protestant fugitif à La Haye. Bossuet l'exhorte à rentrer en France, III, 148 à 152. P. de Vrillac avait promis de se convertir, III, 149, 183. Pourquoi il a quitté le royaume, III, 184; réponse à ses objections, III, 205. Il refuse de faire sienne une lettre de J. Rou, III, 256, 280. Il revient en France, puis retourne à l'étranger, III, 280. Lettre qu'il écrit à J. Rou, III, 280. — III, 87, 235.
Vrocourt (Oise), IV, 130; XII, 487.
Vuillart (Germain), secrétaire de l'abbé de Haute-Fontaine, et correspondant de Quesnel, etc., VIII, 511.
Vuitasse ou Witasse (Charles), professeur du Roi en théologie. Il passe pour avoir composé l'ordonnance de l'archevêque de Reims contre les jésuites, VIII, 385; IX, 156. Il signe la censure, XI, 469. Il se défend de suivre le sentiment de Cally, XIII, 50 et suiv. Extrait de son traité de l'Eucharistie, XIII, 52 et suiv. Vuitasse, Pirot, Pastel et Bossuet, XIII, 50 et 51.
Vulgate (la), III, 229, 330. En quel sens elle est authentique, XIII, 232, 235.
Vuraucourt, al. Vrocourt (Oise), XII, 487.
Vuytiers Barchman (Corneille Jean), archevêque d'Utrecht, écrit à Bossuet, évêque de Troyes, III, 6.

W

Waddington (Francis), éditeur de J. Rou, III, 148, 151, 182.

Waesberg (Jansson-), libraires d'Amsterdam, III, 524.
Wagenseil (Christophe), traducteur du Talmud, II, 96.
Wailly (Mlle de), parente de Malebranche, XIV, 471.
Wake (William), combat l'*Exposition*, III, 210; publie une lettre d'Imbert, II, 375, 379; engage avec Ellies du Pin des négociations en vue de la réunion des anglicans à l'Église catholique, IV, 206,
Walcourt (Belgique), VI, 140, 537.
Wallace (Euphémie), seconde femme de Melfort, III, 192; XIV, 466.
Wallace (John), gouverneur du fils de milord Perth, III, 192, 296, 332. Sa conversion, III, 193.
Wallace de Craigie (Thomas), III, 192.
Walloni, pseudonyme de du Vaucel, III, 548; XIV, 462.
Wariville (Oise), prieuré, X, 324.
Warmie (Pologne), VIII, 298.
Wasiers (Nord), XIII, 520.
Watson (Robert), pseudonyme de Widdrington, III, 544.
Watt (Robert). Sa *Bibliotheca Britannica*, III, 434.
Wavre (Belgique), VIII, 98.
Weislandin (Ursule), femme de Jean Marbach, V, 193.
Wendrock (Guillaume), pseudonyme de Nicole, II, 312. On réimprime sa version des *Provinciales*, XIII, 516.
Wenilon, archevêque de Sens, VII, 43.
Werel (Jérôme), huissier à Beauvais, IV, 133.
Werel (Marie), femme Héron, IV, 133.
Wesel (Allemagne), V, 485.
Westminster (Angleterre), V, 376.
Westphalie (traité de), XI, 314.
Wetstein (Jean Rodolphe), professeur à Bâle, éditeur d'Origène. Sa famille, I, 397.
Wheler (Georges), voyageur, a relevé les erreurs de Spon et de Guillet, II, 183.
Wiclef (Jean), hérétique, I, 114, 115; XIII, 103.
Widdrington (Robert), jésuite, et Milord Perth, III, 544, 545.
Widenfeldt (Adam de). Ses *Monita salutaria B. V. Mariæ*, condamnés à Rome : ce qu'en pense Arnauld, II, 483.
Wilfrid (Richard Reere, dit le Fr.), bénédictin, IV, 25.
Willis (Thomas), XIV, 420.
Winnenden (Wurtemberg), XII, 116.
Winslow (Jacques Bénigne), anatomiste, neveu de N. Stenon, II, 181. Son voyage à la Trappe, XII, 100, 102, 267.
Witasse. Voyez Vuitasse.
Witte (Gilles de), curé de Sainte-Marie, à Malines, III, 212, 213, 357; et l'Université de Louvain, III, 212, 213. Ce qu'il dit de l'autorité du Pape, III, 218. Il défend P. Codde, III, 213. Son *Motivum juris*, III, 218. — III, 217.
Wittemberg (Saxe), III, 227, 228; V, 192, 193, 195; XII, 106, 206.
Wolfenbüttel (Brunswick), XI, 68, 171, 318; XII, 140.

Wolfenbüttel (Prince de), Voir Brunswick-Lunebourg (duc de).
Wolzogen (Jean-Louis), socinien, IV, 260.
Wolzogen (Louis van), socinien, IV, 260.
Worms (Hesse-Darmstadt). Colloque de Worms, III, 228.
Wymar (Esther), mère de M. d'Hervart, II, 511, 512.
Wynants (le P.), dominicain, attaque l'*Amor pœnitens*, II, 388.

X

Xénophon, sur Cyrus, XIII, 150, 159. — XIII, 369.
Ximenès de Cisneros (François, cardinal), XII, 216, 248.

Y

Yetsirah, ouvrage attribué à R. Akiba, III, 407.
Yon (Jean), dit le jeune, fait une fondation à Navarre, XII, 484.
York (le duc d'), plus tard Jacques II, roi d'Angleterre, III, 168.
York (Anne Hyde, duchesse d'), première femme de Jacques II. Écrit prouvant sa foi, III, 168.
Ypres (Belgique). Prise de cette ville, II, 57. L'évêque, Martin de Ratabon, VII, 251. — III, 515; V, 406, 446; VIII, 409.
Ysambert (Nicolas), théologien. Sur l'Immaculée Conception, XIII, 332.
Ythier, ou Ithier (Edmond), professeur à Douai, XIII, 522, 525.
Yverdun (Suisse), V, 476, 478, 480, 481, 491, 493.
Yves de Chartres, cité par Denis Talon contre Innocent XI, XIII, 59. Sa fermeté à l'égard de Philippe Ier, II, 429, 446, 465, 466, 467. — II, 471.

Z

Zaccaria (Antoine Marie), fondateur des barnabites, IX, 475.
Zacharie (le P.). Voyez Roslet.
Zamet (Sébastien), évêque de Langres, IV, 334.
Zamoyski (Jacob Radziwill, comte de), XI, 245.
Zarmanochêgas, Indien, XIII, 168.
Zeccadoro (N.), camérier d'honneur. Son attitude dans l'affaire des *Maximes des saints*, X, 335; XI, 228, 308; XIV, 343. L'abbé Bossuet est exhorté à se défier de lui, X, 425. Zeccadoro communique frauduleusement à Phelipeaux un écrit de Fénelon, X, 68, 109. Ses efforts pour gagner Ferrari, X, 222, 237. Il est intermédiaire entre Bouillon et Ferrari, XI, 204. Sa volte-face, sa mort, X, 194, 237. — X, 252, 281, 427.
Zell (Georges Guillaume de Brunswick, duc de), IV, 303.
Zell (Éléonore Desmier d'Olbreuse, duchesse de), IV, 303; V, 208.
Zemeke (Jean), ou Semeca, canoniste, XII, 247.
Zénon de Paris (le P.), capucin, V, 467.
Zerola ou Zerula (Thomas), canoniste. Son autorité invoquée par Bossuet, I, 486.

Ziska (Jean), hussite, V, 129.
Zonaras (Jean), historien byzantin, III, 403.
Zorobabel, II, 430; IV, 186.
Zozime, pape, V, 438.
Zozime (Dom), trappiste, VII, 172, 178, 306; XIV, 497.
Zurich (Suisse), V, 478.
Zwingle (Ulrich). Sur le salut des païens, XIII, 181. — III, 228; XIII, 359.
Zwoll (Corneille), libraire d'Amsterdam. Abus qu'un faussaire fait du nom de Zwoll pour proposer à Bossuet l'achat d'un manuscrit, III, 42, 55.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES EXPRESSIONS EXPLIQUÉES DANS LES NOTES

DE LA CORRESPONDANCE DE BOSSUET

A

à (par), VI, 135, 153; VII, 147.
à (explétif), VI, 92.
abandonnement, V, 274.
abécé, VI, 455.
abîmer, I, 370.
abjection, VI, 417.
abois (*être aux*), IX, 41.
abord, XIV, 89.
abord (*d'*). III, 36, 235, 307, 372 ; VII, 194.
abrouti, XIV, 387.
acception de personnes, VIII, 298.
accident, XIII, 52.
accidentaire, VI, 520.
accoiser, VI, 16, 470.
accommodé, I, 15.
accoutumée (*à l'*), III, 181.
action, IV, 455.
actus primus, V, 335.
actus secundus, V, 335.
adagio, IX, 11.
adhérence, VI, 135, 205; VII, 18.
ad ki, II, 6.
adminicules, XI, 162.
adresses, I, 17.
affectation, XIII, 98.
agape, VII, 278 ; VIII, 203.
agrégé, VI, 519.
aheurtement, IV, 63 ; VI, 176.
ainsi ne soit (*qu'*), III, 219, 482 ; V, 82, 433 ; XII, 365.
ainsi serait (*quand*), III, 219.
ajustement, IX, 380.
ajuster, IX, 262.
alerte, XI, 414.
alexipharmacon, II, 261.
allégeance (serment d'), II, 328.
analogie de la foi, III, 491.
angelots, III, 385.
angoisseux, VI, 56.
animadversion, IX, 58.
annate, II, 227.
année sainte, IX, 180; X, 220.
annexe, IV, 517.
anticipation, VII, 171 ; XIII, 141.
antipode, II, 73.
apathie, VII, 63.
appel, XII, 475.
appeler, I, 121.
appellation, XII, 474.

appréhender, VI, 429.
approbatoire, IX, 81.
approprier, IV, 164.
après à (être), III, 233 ; VII, 105.
architectonique, VI, 523.
articulément, VII, 290.
assurer, VI, 136 ; VII, 24.
assurer (s'), II, 201, 219 ; III, 34 ; VI, 505.
asymptote, XIV, 146.
attachements, I, 215.
atterrer, I, 346 ; V, 420.
aucun, III, 345 ; VI, 421.
audience, X, 103.
aussi (pas), VI, 222.
austérité, V, 41.
autant que... autant, III, 149 ; IV, 189 ; V, 184.
avancer, I, 343 ; VI, 455.
avantage, III, 133.
aver flemma, X, 214.
averruncarius, XIII, 158.

B

baliure, VI, 534.
barbouilleries, VII, 107.
bassette, IX, 288.
battre les oreilles, IX, 378.
beau (donner), X, 315.
bénéfices, VI, 516.
bénite, II, 15.
besoin (de), III, 262.
bête (la) de quelqu'un, VIII, 256.
bidental, II, 261.
bonum in se, VIII, 281.
bonum sibi, VIII, 281.
bref (en), VI, 115 ; X, 216.
brelu-breloc, IX, 150.
bride en main (aller), VII, 416 ; X, 103.
brouilleries, VI, 474.

C

cabinet, V, 132.
cachet volant, V, 200 ; XI, 336.
calende, III, 392.
canons, VI, 267.
capable, VI, 408.
capacci, X, 484.
capitalement, V, 28.
capitation, VII, 262.
capitulante, VI, 229.
capituler, VI, 327.
caractère, I, 444.
carreau, IV, 473.
cas privilégié, XIV, 188.
cas réservés, IV, 338 ; XIV, 20.
causé, IV, 146.
ce, II, 184.
ce que (le fait que), III, 376 ; V, 138, 143.
célébrité, X, 59.
celui à qui, III, 177 ; VI, 97, 118 ; XIII, 161, 185.
celui qui, III, 177 ; VI, 118 ; XIV, 380.
celui qui (comme), XIV, 207.
cependant, IV, 162.
certain, II, 41.
certifier, VI, 462.
chacun (un), I, 357.
change (rendre le), VII, 415.
chapelle, X, 271.
chargé, XIII, 257.
charité, VI, 194 ; VII, 250.
charte, VII, 220.
choses (sur toutes), III, 60 ; IV, 244 ; 367 ; VI, 415, 477 ; VII, 310 ; VIII, 205.
clair, I, 182.
clairette (eau), VIII, 452.
clefs, IV, 216.
cœur (parler par), IX, 260.
combattre, VI, 339.

comédie, VI, 266.
commodité, XIII, 284.
communiquer, IV, 108.
comparaison (*à*), VI, 70.
compatir, VII, 318.
compétentes, VII, 137.
competentes, XIII, 469.
componction, VI, 272.
composer, XIII, 101.
compromis (*mettre en*), VI, 41 ; VII, 137 ; X, 221.
compte, X, 411.
comté, III, 291.
conclusion, III, 358.
concomitance, XIII, 36.
concordats, XIII, 444.
concours, I, 283 ; V, 248 ; VI, 528 ; VII, 398 ; VIII, 42.
conduite, I, 256 ; VI, 5, 454 ; VII, 401.
conduites, I, 240 ; IV, 193 ; VI, 466.
conférences, III, 392, 401.
confesse, V, 468.
confiance (en), I, 177.
confidentes (adj.), IX, 112.
confier que (*se*), V, 382.
conflant, I, 289.
confraternités, V, 207.
congruisme, XIII, 68.
congruité, XIII, 68.
constamment, III, 40, 73, 291 ; IV, 344 ; V, 141 ; VII, 107 ; VIII, 426 ; X, 384 ; XII, 365.
contentieux, I, 100 ; III, 349.
contraignante, VI, 264.
contraire (*au*), IV, 96 ; VI, 294.
contraire de, IV, 250.
contribuer, V, 308.
coutumace, V, 69.
convenir, V, 465 ; VI, 118 ; VII, 136 ; VIII, 49.
copie, XIV, 99.
corban, III, 405.
corne, III, 444.
correspondance, I, 209 ; IV, 268, 385 ; VIII, 180.
coup (*à ce*), V, 204.
coup (*prendre*), II, 17.
courir, II, 66, 147 ; III, 121 ; X, 127.
court (*demeurer*), XIII, 104.
court (*pour le faire*), VI, 34.
crieries, VII, 184.
crosses, VI, 456 ; VII, 241.
croyance, IV, 80.
cueilloir ou *cueilleret*, XIV, 268.
cupidité, VIII, 282 ; IX, 385.

D

dans (d'ici à), VIII, 308.
débord, XII, 498.
débris, V, 371.
deça (*de*), VIII, 339.
décharge, I, 297 ; VII, 127.
décider, VI, 20.
décimes, VIII, 239.
décision, VI, 29.
déclaratoire, XIII, 101.
déclaré, XIV, 114.
décrétales, II, 361.
décrétistes, III, 383.
décrire, IV, 361 ; V, 176 ; VII, 112, 290 ; XII, 368.
dédire, VII, 137 ; VIII, 42.
défait, VI, 177.
défendre, V, 1.
délicatesse, XII, 334 ; XIII, 85.
démentir, VI, 261.
demeure, VI, 81.
démission, VI, 48.
dépérir, VI, 454.
déploré, IV, 94 ; VI, 239.
dépositaire, III, 286.
dernier (*le*), III, 498 ; IV, 312 ; VIII, 400.
dérober, IV, 169.

désappropriation, VI, 313; VIII, 78.
désoccupation, VI, 18.
désoccuper (se), VI, 359.
dessein, XI, 66.
dessein (de), I, 302; V, 251.
déterminément, VI, 155.
déterminer, II, 356.
détourné, II, 14.
devant, I, 88; II, 18, 19; VIII, 533.
devoir (verbe), V, 2; VI, 215; IX, 502; XIII, 68, 339.
dévouer, V, 242.
diction, VI, 143.
dignité, I, 30; VII, 208.
dilater, VII, 186.
dilayer, IX, 198.
dimissoire, VIII, 7; XII, 20; XIV, 313.
diocésain, X, 190.
dire (c'est à dire, c'était à dire), VII, 175; XIV, 115.
discipline, IV, 316; V, 218.
discourir, VI, 444.
discours, II, 147; VI, 295, 425; VII, 321.
discrépance, III, 227.
discret, IV, 54, 218.
discursif, VI, 425; VII, 382.
disputer, IX, 137.
documents, II, 421.
donner à, II, 12.
dont (tours divers), III, 287; VI, 33, 152, 424; VIII, 256, 332; IX, 45; X, 254.
doute (il est sans), VI, 430.
doute (emporter un), I, 121.
droit (à), IX, 388.
dynamiques, VI, 347.

E

écorce, VI, 120.
écritoire, VIII, 78; XV,
écrivain, IX, 78.
effet (en), I, 365, 390; II, 35; III, 336; IV, 163; VII, 231; XIV, 147.
efficace (subst.), III, 199; IV, 390.
égaler, VII, 46.
égard humain, VII, 17.
embrouillement, IX, 245.
empan ou *espan*, XII, 317.
empêcher, VI, 395.
emporter, XII, 262.
en (à), XIV, 117.
enchanter, IV, 465; VI, 261.
enclouure, X, 115.
enfance, II, 156.
ennui, IV, 345; VII, 211.
enquis, I, 451.
ensemble, IV, 38; VI, 184.
entendre, IV, 107.
entre-deux, I, 165; VI, 288; VII, 260.
entreprendre, I, 346.
entretien, XIV, 355.
erreur, VII, 156.
espamglionzine, XII, 63.
espérer à, I, 371.
étamine, V, 215.
état, VI, 178.
état (faire) de, III, 5, 276; VIII, 210.
eulogie, VI, 128.
événement, IV, 147.
éviter, XIII, 425.
exagérateur, VI, 426.
exeat, VII, 95.
exemple, III, 350.
exercé, I, 64; V, 49.
exercer, VI, 27.
exercice, I, 63, 67; V, 145; VIII, 279.
expectation, VII, 192, 446.
explicatoire, VIII, 329.
expliquer (s'), VI, 111.
exprès, VI, 172.

expositoire, XIII, 101.
extension, XI, 132, 414.
exterminer, VIII, 229.
extirpateur, X, 56.

F

façonner, V, 394.
faillir à, V, 202.
faire à, XI, 410.
faniers, VI, 383.
fatiguer, II, 199.
feindre de, VI, 307.
fête (la seconde), VIII, 210.
fête (se faire de), VIII, 118 ; IX, 434 ; XI, 82.
finir par, X, 376.
fois (toutes) et quantes, V, 178.
fonds (en), V, 138.
forces, I, 373.
forme, I, 115 ; VII, 276.
forme substantielle, III, 442 ; V, 131 ; XIII, 51.
formé, VI, 135.
formel, VI, 117 ; XIV, 331.
fortunes (les), I, 253.
frénétique, V, 70.
front d'airain, II, 316.
frustratoire, XII, 474.

G

gagner, I, 347.
galimatias, VII, 308.
gêne, I, 54.
généralement, VII, 153.
génie, II, 12 ; VI, 29.
gentiles, XIII, 244.
gloire, VI, 262 ; VII, 25.
gloire (donner) à Dieu, V, 76.
grief (adjectif), V, 93.
grièvement, V, 93.
gruyer, XIII, 304.
guère, III, 29.

H

habitudes, XIV, 88.
héros, VI, 344.
hésiter, II, 78 ; III, 132.
heure, V, 235.
heure (à la bonne), VI, 23 ; VII, 114.
homme (ancien ou vieil), V, 64 ; VII, 429.
honnête, VIII, 263.
hydraulique (les), III, 144.
hypothèses, XII, 439.

I

ici (ci), VI, 293 ; VIII, 291.
iconoclastes, V, 246.
iconodules, V, 246.
ignorance, II, 315.
impérée, X, 238.
impétrer, VI, 118.
imposer (s'), III, 242 ; VI, 554.
indéfiniment, XIII, 169 ; XIV, 130.
inexercice, XIII, 23.
inexplicable, V, 264.
infirmes, III, 336, 351 ; V, 218.
ingérer (s') de, IV, 96.
ingrédients, VI, 525.
in partibus, XIII, 446.
instinct, XIV, 135.
institué, I, 417.
insulte, V, 343.
intelligence, V, 339 ; VI, 26.
intention virtuelle, III, 443.
intéressé (lésé), III, 52.
intéresser, VI, 188, 279 ; XII, 433.
intéresser (s'), I, 336.
intérêt, XI, 243.
intérieur (subst.), V, 150 ; VI, 26, 144, 178, 544.

intérieur (adjectif), VI, 178.
introduire, VI, 278.
investitures, II, 299.
invincible (*ignorance*), II, 315.
irrégularité, XII, 309.

J

jalousie (*tenir en*), VII, 445.
justifier, VI, 8 ; IX, 201.

L

lactifier, VI, 455.
laie, XIV, 387.
laier, VI, 435.
lamenter, III, 30.
languir (*se*) *de*, I, 48 ; XIV, 445.
laquelle (*si l'on fait*, etc.), XI, 273.
lardons, VIII, 425.
latitude, VI, 244.
latrie, II, 319 ; III, 354.
le, *la* (pronom), V, 13, 262 ; VI, 203.
leçon, XIII, 513.
lettres d'état, VII, 259.
lettres de rémission, VI, 112.
lever, XI, 363.
liberté de contradiction, XII, 166.
liberté de contrariété, XII, 166.
libertinage, II, 92.
libertins, III, 91.
licencier (*se*) *de*, XIII, 138.
lier (*se*), VI, 562.
los, VII, 418.

M

maculatures, X, 68.
magistrat, XIII, 491.
main (*à la*), V, 162.
mais, I, 138 ; VI, 16.
maître, XII, 72.
maîtres (*M. M. nos*), IX, 407.
mandement, VII, 190.
matière première, V, 131 ; XIII, 51.
mécredi, VIII, 40, 251 ; XIV, 263.
meilleur (*le*) *sur*, VII, 145.
même (*le*), I, 67, 112 ; III, 142 ; V, 133.
messier, XIII, 217.
meuble, XIII, 207.
milice, IX, 8.
millénarisme, XII, 203.
minchione, XI, 122.
mode, III, 370.
modérations, IV, 354.
modeste, III, 435.
moins (*à*), V, 115.
mordacité, VII, 447.
morose, VI, 497.
mortalité, VI, 359.
moutonne, XIV, 107.
moyen, III, 245 ; V, 450
mystère (*en*), I, 154.

N

nature (*pure*), XIV, 328.
ne, III, 357.
ne... que, VI, 115.
né pour, VIII, 531.
nécessité de moyen, XIII, 193.
nécessité de précepte, XIII, 193.
négociateur, III, 166.
ni, IV, 351.
noctuas Athenas, X, 243.
nombre, VIII, 410.
nommer, VI, 299.
nonpareille, XIII, 454.
nouveau (*de*), V, 138.
nuement, III, 277.
nullus, II, 63.

O

obédience, II, 351, 374 ; III, 78, 112 ; IV, 255 ; VI, 108, 385 ; XIII, 403.
occasion prochaine, V, 95.
œil (*à l'*), X, 175.
offices, IV, 96 ; X, 22.
officialité, II, 377.
officières, IV, 96.
offre, III, 161.
oibo, XI, 238.
onction, VI, 7.
opération de la main, VII, 438.
or est-il, I, 98.
oraison, III, 77.
orange, III, 451.
ordinaire (subst.), I, 267 ; III, 310.
ordo, ordre, VI, 216.
ordre, ordre romain, III, 311.
oreille, II, 9.
ostensive, IX, 173.
oublier à, V, 339.
oui (*cet*), I, 38.
ouvrier, II, 146.

P

palliation, VII, 432.
pan, XII, 317.
παραλογία, XI, 226.
parler à, II, 28 ; IV, 105.
parricide, III, 292.
part (*de sa*), I, 359.
partages, II, 350.
partement, VII, 230.
partialité, II, 357 ; V, 204 ; IX, 500 ; X, 313.
participe (proposition), VII, 27.
particuliers, IV, 136.
partie, VIII, 256.
partie (*coup de*), IX, 76, 175.
partiels, IX, 24.
pas aussi, VI, 222.
passages, IX, 4.
pasticcio, IX, 222.
patrie, I, 190.
pauvreté, III, 77.
périphraser, V, 284.
permanemment, VI, 167.
perturbatif, XIII, 36.
peu de (*pour*), III, 110.
peuples, I, 38, 111, 356, 369 ; II, 306 ; III, 528 ; XII, 430.
philosophes, VII, 49.
philosophique pur (*le*), XIII, 49.
philosophique (*péché*), VIII, 164.
pied ferme (*de*), XII, 393.
pilleries, I, 357, 370.
pis, I, 313.
pis (*mettre au*), IX, 228.
pitié (*Dieu de*), XIV, 187.
plaindre, I, 339 ; III, 97 ; VI, 506 ; IX, 366.
plaintif, I, 371.
plaisant, VI, 259, 270.
plusieurs, III, 168 ; XII, 348.
poetria, VII, 426.
pointille, V, 208.
politique, VI, 239.
politiquer, I, 311 ; VIII, 334.
pompes, VI, 276.
ponent, IX, 59.
portatif, XIII, 86.
porter, IV, 31, 54 ; VI, 105 ; VII, 235, 238, 369 ; VIII, 220.
portion congrue, VI, 83.
possessoire, VI, 238.
possible (adverbe), VII, 240 ; XIII, 276.
postulante, VIII, 122, 204.
pour que, XIII, 326.
précisément, VII, 16 ; XIII, 160.
précision, V, 239 ; IX, 4 ; VII, 63.
préfinition, VIII, 120.
premier (*le*), II, 241 ; III, 237 ; V, 216 ; VII, 55.

prendre (se) à, IV, 252.
préoccupé, XII, 431.
préparatoire (subst.), VI, 386.
présence, IV, 465.
présence (en), III, 316; IV, 346; VI, 447; XI, 126; XIII, 262.
présent (de), V, 65.
pressements, VII, 414.
presser un argument, II, 12.
prêt de, VI, 28.
prétendre, VI, 170.
prévenir, IV, 360, 366; VI, 169.
prévenir (se), III, 377.
prévention, I, 193; XI, 269.
prima mensis, VII, 445.
primer, V, 257.
princier (subst.), I, 77, 192.
probabilité, II, 299, 311, 322.
probabilisme, II, 311.
procuration, II, 459.
production, VIII, 204.
produire, I, 299; VIII, 239.
proficiat, I, 478.
proie (en), VI, 272.
promoteur, I, 195; II, 311, 377; V, 2.
prononciation, VI, 238; VIII, 238.
propriétaire, VI, 238; VIII, 284.
propriété, VI, 158, 564.
province, X, 13.
provision, VIII, 42.
provision (par), V, 122.
prudence de la chair, II, 41.
puissance, V, 335; VI, 195, 518; VIII, 220.
puissances, VI, 195; VIII, 220.
pur (à) et à plein, I, 452; V, 178; VII, 430.

Q

quantes (toutes fois et), V, 178.
quatre à quatre, XI, 150.
que (sinon), I, 221; II, 506, 508; III, 62; VI, 212, 243; VII, 111.
que (de ce), le fait que, III, 376; V, 138, 143.
quel (n'importe quel), III, 133.
quel (interrogatif), III, 240.
quesiti, XII, 395.
question (de), III, 121; V, 329; VIII, 348; X, 374.
qui (ce qui), I, 307; III, 15, 167; VI, 191, 231; VII, 153; X, 378.
qui-vive, III, 254.
quoique, IV, 1; VI, 492.

R

raffineur, VII, 90; VIII, 356.
raison (c'est la), III, 338.
raison (pour), VII, 147.
rassasier, IV, 103.
réalité, I, 162, 179; II, 206.
rebutable, VI, 346.
réciter, I, 164, 372.
réclamer, VII, 417.
récollection, XIII, 420.
recommander, III, 262.
récompense, XII, 478.
récompenser, I, 351.
reconnaissances, V, 369.
recréanve, I, 428.
récrimination, XI, 112.
recueillir, I, 118.
recueillir (se), V, 443.
reculer, VI, 455.
rédigé, XIII, 123.
redresser, VII, 266.
réduire, VII, 191.
réfectoire, XIV, 220.
référible, VIII, 283.
réflexe, VI, 171.
regarder, VII, 269.
registre, V, 131.
régulièrement, IX, 354.

relâche, V, 315 ; VII, 20.
relâcher (se), VI, 282.
relation, X, 418.
relaxation, XIII, 421.
relevante, XII, 477.
relief d'appel, XII, 475.
religion, IV, 138, 189, 243 ; V, 293 ; VI, 61 ; VIII, 78 ; IX, 467.
religionnaires, II, 379.
rémission (lettres de), VI, 112.
rencontre, V, 308 ; VI, 351.
rendition, VIII, 328.
reni, IV, 84.
renoncer, II, 252.
repairé ou *répéré*, VIII, 215.
république, II, 17.
réputation (par), IX, 13.
résolution, VI, 235.
respect, I, 285 ; VI, 227 ; XI, 363.
respects humains, VI, 484.
respir, V, 83.
rétorsion, III, 184.
retour, III, 165.
retours, VI, 195.
révoquer, III, 147.
revue, IV, 294, 383.
rien, VI, 321.
rier ou *rière*, XIV, 185.
rimbombo, IX, 217.
rinfrescata, X, 147.
robertine, VIII, 17.
rossolis, VIII, 452.

S

sacramental, V, 458.
santé (boire la), VIII, 85.
satisfactoire, XIII, 226.
sauver, II, 43 ; III, 84, 378 ; V, 127 ; VI, 206, 475 ; XIII, 144.
savoir, VI, 109.
scandale pris, V, 38.
science moyenne, XIII, 65.
scrupulosité, VI, 33.
scythique, VII, 252.
séculier, VI, 417.
sens, VI, 507 ; XIII, 278.
sifflé, XI, 266.
signes, V, 238.
simonie, III, 10.
singulier, I, 102.
soleil, VII, 156.
soûler, VII, 122.
soupirer, II, 314.
souris, VI, 473.
sous-ordonné, VI, 523.
spamondrine, XI, 321.
spécificatif, VIII, 326.
spéculative (en), II, 321 ; VIII, 531.
spiritualités, VI, 314.
spirituel, III, 78 ; V, 255 ; VI, 166, 225, 314, 456 ; VII, 240.
station, VI, 398.
steyaertes, XIII, 299.
subsistance, V, 248.
subvention, XIII, 267.
suffisance, III, 131.
suppôt, V, 248 ; XIII, 195.
sursemer, IX, 96.
surtaux, XIII, 295.
suspense, XIII, 56.
symboliques (écrits), XIII, 99.
synagogue, XIV, 130.

T

tant (autant), IX, 8.
tantin, VIII, 415.
tarder, VII, 4.
tel, VI, 174.
tel que, VII, 157 ; IX, 352.
tel que (quel que), IX, 352 ; X, 398.
témoins, III, 238.
tempérament, V, 134.
temporalité, III, 45.
temps (dans le), II, 168 ; IV, 356.

tergiverser, V, 284.
terminer, VII, 25.
terminer (se), VII, 212.
terre (en), I, 41.
terre (tenir), IX, 173.
tête (être en), IX, 96.
Thulé, VII, 253.
tirer, IV, 359.
titre clérical, VI, 323.
topique, VI, 523.
torrent, VIII, 284.
tortiller, VIII, 201.
tôt (au plus), II, 31.
touches, VI, 310.
trait, XIII, 307.
traiter, XII, 473.
transgresser, VI, 309.
transsumptum, VIII, 119.
treillis, VII, 210.
trentain, XIII, 247.
très, VI, 408.
tribunal, IV, 245.
tripot, IX, 129.
Typicon, III, 403.

U

ulcère, IV, 162.
ultra sortem, III, 12.
un de (accord), VI, 187; XIII, 421; XIV, 117.
unique, V, 154, 211.
ursulines, V, 355.
ustensile, VI, 464; IX, 8.
usure, III, 383.

V

vacation, I, 176; VIII, 357.
vapuler, VI, 85.
verdée, VIII, 263.
verdier, XIII, 352.
verte, III, 113.
vertu, I, 151; IV, 243; V, 316, 482; VI, 196.
vincible (ignorance), II, 315.
vœu, VI, 232; IX, 462; XIII, 190.
voie, VI, 26, 165.
voilà, III, 282; IV, 101, 315; V, 427.
volée (à la), XI, 381.
volonté de bon plaisir, VIII, 288.
volonté signifiée, VIII, 288.
voyageurs, IX, 422.

Y

y, VI, 116, 512.

CHRONOLOGIE DE LA VIE DE BOSSUET

1627.

27 septembre. Bossuet est baptisé à Saint-Jean, de Dijon[1] (Floquet, t. I, p. 3).

1635.

6 décembre. Bossuet est tonsuré par Sébastien Zamet, évêque de Langres (Floquet, I, 33).

1636-1642.

Bossuet fait ses études, jusqu'à la rhétorique inclusivement, au collège des Godrans, tenu par les jésuites de Dijon (Le P. Carrez, *Catalogi provinciæ Campaniæ Soc. Jesu*, Châlons, 1901, in-8, p. XXI. Cf. *Revue Bossuet*, avril 1901, p. 90 et suiv.).

1640.

20 novembre. Bossuet nommé chanoine de Metz (Floquet, I, 59).

1641.

Il a dû prêter à Toul, où siégeait alors le Parlement de Metz, le serment exigé des chanoines (Floquet, I, 121).

1642.

1er octobre. Bossuet entre au collège de Navarre, les classes reprenant à la Saint-Remi pour la Faculté des arts.

1644.

6 août. Bossuet est fait maître ès arts à Sainte-Geneviève

1. Bossuet croyait à tort avoir été baptisé le 29, fête de saint Michel (A Mme Cornuau, 4 août 1692 ; cf. Ledieu, t. I, p. 11). Mentionnons pour mémoire une tradition que n'appuie aucun document, et d'après laquelle Bossuet serait né le 21 septembre à Franxault (J.-L. Maillard, *Franxault, village bourguignon*, Paris, 1911, in-8, p. 111 et suiv.).

(Bibliothèque Nationale, latin 9154, f° 80; Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 942).

1647.

24 juillet. Il se fait délivrer le certificat de maître ès arts, exigé des candidats aux grades théologiques (Bibl. Nationale, latin 9154, f° 80).

1er août. Il supplie *pro primo cursu,* c'est-à-dire qu'il demande à la Faculté l'autorisation de subir le *primum*[1] *examen theologicum.* Il subit cet examen dans le courant du mois et le rapport en est fait à la Faculté le 2 septembre (Archives nationales, MM 252).

4 novembre. Il demande à la Faculté de lui assigner un « maître de tentative ». Le docteur Le Moyne est désigné (Floquet, I, 107); Archives, MM 252).

1648.

25 janvier (et non 24). Bossuet soutient sa tentative au collège de Navarre. Le rapport sur cette thèse fut présenté à la Faculté le 1er février (Floquet, I, 118; MM 252).

Février. Il est orateur des paranymphes au collège de Navarre[2] (Ledieu, I, 21; MM 252).

Août. Il fait un séjour à Metz (Ledieu, I, 21).

Septembre. Il est ordonné sous-diacre à Langres par S. Zamet (Ledieu, I, 22), ou le 19 septembre, samedi des quatre-temps, selon la règle ordinaire, ou d'après Floquet, le 21 septembre, fête de l'apôtre saint Matthieu.

24 octobre. Il prononce à Navarre une exhortation pour sa réception dans la confrérie du Rosaire (Ledieu, I, 22).

1649.

Premiers mois. Bossuet est nommé procureur des bacheliers de Navarre (Ledieu, I, 22).

Septembre. Il est ordonné diacre à Metz (le 18, samedi des quatre-temps. A. Floquet dit : le 21).

1. Jusqu'en 1687 on n'avait qu'un examen à passer avant la Tentative; mais depuis on exigea deux examens.

2. Jean Saussoy, qui plus tard fut le maître de Bossuet (*Revue Bossuet,* avril 1901, p. 98), fut de même choisi pour paranymphe n'étant encore que bachelier (Voir Biblioth. Sainte-Geneviève, 4° Y 418). Le témoignage de Guillaume Marcel (Bibl. Nationale, Yc 3578) invoqué par M. Floquet, t. I, p. 148, n'est donc pas une raison décisive de retarder jusqu'en 1652 les discours des paranymphes prononcés par Bossuet.

9 septembre. Panégyrique de saint Gorgon, prêché à Metz par Bossuet (Lebarq[1]).

1650.

Janvier. Bossuet entre en licence.

avril. Bossuet revient de Toul à Paris (*Corresp.*, I, 417).

mai. Il subit le *secundum*[2] *examen theologicum* sous les Drs Messier, Nicolay et Gaudin (*Revue Bossuet*, juin 1907, p. 46). Le rapport en fut fait à la Faculté le 1er juin (MM 252).

26 juin. Il est parrain de Gabrielle Marguerite Dugast, à Saint-Gorgon de Metz (Floquet, I, 196).

14 août. Il prêche au collège de Navarre sur l'Assomption.

9 novembre. Il soutient sa sorbonique, qui, commencée en Sorbonne, s'achève chez les dominicains de la rue Saint-Jacques (*Revue Bossuet*, octobre 1900, p. 223-228).

1651.

31 mars. Bossuet prêche au collège de Navarre pour la fête de la Compassion.

26 avril. Il soutient, en Parlement, la validité de sa sorbonique (Floquet, I, p. 143).

juin. Le 1er juin, le Dr Richecœur demande l'autorisation de présider la majeure ordinaire de Bossuet (MM 252). La soutenance de cette thèse dut avoir lieu dans le courant du même mois, avant celle de la mineure.

5 juillet. Il soutient sa mineure ordinaire sous la présidence de Bédacier, suffragant de l'évêque de Metz (*Rev. Bos.*, juin 1907, p. 47).

1652.

24 janvier. Bossuet est nommé archidiacre de Sarrebourg, dans l'Église de Metz (Floquet, I, 197).

6 février. Il obtient le troisième rang à la promotion des licenciés.

24 février. Il prend possession par procureur de l'archidiaconé de Sarrebourg (Ledieu).

16 mars. Il est ordonné prêtre à Paris, après une retraite à

1. La date des discours de Bossuet, à moins d'indication contraire, est empruntée à M. Lebarq.

2. Cet examen de licence était alors appelé *second*, par allusion à l'examen du baccalauréat, mentionné plus haut. Mais un changement s'opéra quelques années après : en 1657, on exigea deux examens avant la tentative, et en 1698, deux autres examens avant les thèses de licence.

Saint-Lazare (Ledieu, I, 28; *Corresp.*, V, 83).

30 mars. Il prêche à Navarre, le samedi saint (Lebarq).

16 mai. Il prend le bonnet de docteur (Ledieu, I, 44; *Rev. Boss.*, juin 1907, p. 48).

1er juin. Il prête en Faculté le serment requis des nouveaux docteurs (Floquet, I, 171; Archives, MM 252).

17 juin. Il prête, devant le Parlement siégeant à Toul, serment en qualité d'archidiacre de Sarrebourg (Floquet, I, 197).

26 — Dans l'église Saint-Gorgon, à Metz, il signe comme parrain de Catherine Dugast (Floquet, I, 196).

21 juillet, Il prêche à la cathédrale de Metz (Lebarq).

8 septembre. Il prêche à la cathédrale de Metz devant Schomberg (Floquet, I, 203).

4 octobre. Il donne à Metz un panégyrique de saint François d'Assise.

17 novembre. Il prêche chez les Sœurs de la Propagation de la foi, à Metz.

7 décembre. Il donne un sermon à Metz.

1653.

1er janvier. Bossuet prêche à la cathédrale de Metz.

20 — Il prêche chez les Sœurs de la Propagation de la foi, à Metz.

2 février. Il prêche à Metz la fête de la Purification.

23 février. Il prêche à Metz le dimanche de la Quinquagésime.

2 mars. Il prêche à Metz le premier dimanche de Carême.

27 avril. Il fait, à Toul, un discours lors de l'abjuration de Gaspard de Lallouette (Floquet, I, 323).

26 mai. Il siège, à Metz, à l'assemblée des Trois ordres (Floquet, I, 248).

6 juillet. Il prêche à Metz chez les Sœurs de la Propagation de la foi.

20 août. Il donne à Metz le panégyrique de saint Bernard.

14 septembre. Il prêche à Metz la fête de l'Exaltation de la Croix.

16 — Il siège à l'assemblée des Trois ordres (Floquet, I, 264).

27 — Il siège à l'assemblée des Trois ordres (Floquet, I, 264).

octobre (avant le 19). Il est à Stenay (*Corresp.*, I, 6).

19 octobre.	Il est à Verdun (*Corresp.*, I, 7).
4 novembre.	Il est parrain à Saint-Gorgon de Metz (Floquet, I, 480).
7 décembre.	Il prêche à Metz, le second dimanche de l'Avent.
1654.	
2 février.	Bossuet prêche à Metz la vêture d'une nouvelle catholique.
21 mars.	Premier panégyrique de saint Benoît (*Œuvres oratoires*, édition Urbain et Levesque, t. VII, p. 1).
5 avril.	Bossuet prêche à Metz, le jour de Pâques.
24 mai.	Il prêche à Metz, le jour de la Pentecôte.
27 août.	Il est nommé grand archidiacre (Floquet, I, 371, 372).
27 septembre.	Il prend possession du grand archidiaconé de la cathédrale (Floquet, I, 372, 373).
1655.	
5 avril.	Bossuet prêche à Metz la fête de l'Annonciation (Le 25 mars tombant le jeudi saint, la fête dut être renvoyée au lundi après la Quasimodo).
6 juin.	Il prêche à Metz, le troisième dimanche après la Pentecôte.
8 septembre.	Il prêche une vêture.
16 ou 17 décembre.	Il prononce au couvent du Petit Clairvaux, à Metz, l'oraison funèbre de l'abbesse Yolande de Monterby, morte le 15 décembre (M. l'abbé J.-B. Kaiser, *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, Metz, 1924).
1656.	
janvier-mars.	Il siège exactement à l'assemblée des Trois ordres jusqu'au 14 avril (Floquet, I, 262).
19 mars.	Il prêche à Metz le panégyrique de saint Joseph.
7 mai.	Bossuet prêche à Dijon devant le duc d'Épernon (Floquet, I, 379-391).
6 juin.	Il prêche à Dijon, le mardi de la Pentecôte.
2 juillet.	Il prêche à Dijon, au collège des Godrans.
août.	Il fait partie du jury devant lequel Étienne Baudoyn subit son premier examen (MM 252).
1er septembre.	Il siège à la Faculté de théologie (Floquet, I, 362).
8 —	Il prêche à Paris, chez les Filles de la Providence.
septembre.	Il fait partie du jury d'examen de Charles Laneau (MM 252).

2 octobre. Il siège à la Faculté de théologie (Floquet, I, 376 ; MM 252).

octobre. Il fait partie du jury d'examen de Jean de Saint-Ouin, et il préside la tentative de François Lavandier, cistercien (MM 252).

4 novembre. Il siège à la Faculté de théologie, y fait son rapport sur l'examen de l'abbé de Saint-Ouin et sur la tentative de Lavandier ; il demande aussi l'autorisation d'approuver un livre du P. du Bosc (*Ibid.*, et *Corresp.*, I, 500).

29 — Il est à Paris, où il approuve cet ouvrage (*Ibid.*).

2 décembre. Il siège à la Faculté de théologie (Floquet, I, 376).

décembre. Il fait partie du jury d'examen de Simon de Chalouze, bénédictin.

25 décembre. Il prêche la fête de Noël.

1657.

2 janvier. Bossuet siège à la Faculté de théologie et fait son rapport sur l'examen de Simon de Chalouze (MM 252, et Floquet, I, 376).

25 — Ledieu (I, 63) mentionne, pour l'époque de Metz, sans fixer l'année, un panégyrique de saint Paul, prêché à la fête de sa conversion, dans l'église dédiée à cet apôtre à Paris. Mais, comme (p. 72) il dit ce discours antérieur au *Depositum custodi*, panégyrique de saint Joseph de l'année 1659, on doit placer le *Surrexit Paulus* en l'année 1657, la seule où Bossuet se soit trouvé dans la capitale au 25 janvier.

27 — Bossuet écrit de Paris (*Corresp.*, I, 500).

1er février. Il siège à la Faculté (Floquet, I, 376).

7 mars. Il prêche le panégyrique de saint Thomas d'Aquin (Loret, *La Muze historique*, du 10 mars).

19 — Il prononce le panégyrique de saint Joseph aux Feuillants (Loret, *Ibid.*, 24 mars).

avril. Il préside la tentative de Guillaume de La Cour. Le rapport sur cette thèse fut fait le 2 mai par P. Guischard, au nom de Bossuet (MM 252).

5 mai. Il prêche au collège de Navarre la fête du Rosaire (*Œuvres oratoires*, 2e édit., t. II, p. 298).

1er juin. Il siège à la Faculté (Floquet, I, 376).

30 juin.	Il donne à l'Hôpital général de Paris le panégyrique de saint Paul.
1er septembre.	Il siège à la Faculté (Floquet, *ibid.*).
15 octobre.	Il prêche à Metz devant la reine-mère (Floquet, I, 424).
1er novembre.	Il donne à Metz un sermon en faveur de l'œuvre des Bouillons.
29 —	Il met, à Metz, Ch. de Beauregard en possession de la cure de Saint-Jean de la Citadelle (Floquet, I, 372).

1658.

12 janvier.	Bossuet est à Metz (*Corresp.*, I, 11).
14 —	Il donne à Metz un sermon de charité.
1er février.	Il est témoin, à Metz, d'une donation (Floquet, I, 458).
3 —	Il prêche à la bénédiction de la chapelle de la Propagation de la foi, à Metz (Archives de la Moselle, G 1279 ; Olry, *Persécution de l'Église de Metz*, édit. O. Cuvier, Paris. 1860, in-12, p. 265 ; Floquet, I, 445).
10 —	Il écrit de Metz (*Corresp.*, I, 21).
mars-mai.	Il prêche pendant la mission de Metz.
2 mars.	Il écrit de Metz (*Corresp.*, I, 24).
25 —	Il prêche à Metz la vêture d'une nouvelle catholique.
20 et 30 avril.	Il prend part à une séance du chapitre de Metz (Floquet, I, 523).
23 mai.	Il écrit de Metz (*Corresp.*, I, 26).
9 juin.	Il prêche à Metz la fête de la Pentecôte.
14 août.	Il est choisi par l'assemblée des Trois ordres pour aller haranguer à Sedan, au nom de la ville de Metz, Fabert récemment nommé maréchal de France (Floquet, I, 540 et suiv. ; J. Bourelly, *Le Maréchal Fabert*, t. II, p. 192, 193).
3 septembre.	Il rend compte de sa mission.
14 —	Il siège à l'assemblée des Trois ordres, à Metz (Floquet, I, 528).
16 —	Il est parrain, à Saint-Victor de Metz, d'une fille de l'imprimeur Jean Anthoine (Floquet, I, 341).
fin d'octobre.	Il prononce, à Saint-Maximin de Metz, l'oraison funèbre de Henri de Gornay de Marcheville, mort le 24 octobre (Floquet, I, 514).
7 novembre.	Il écrit de Metz (*Corresp.*, I, 29).

16 décembre. Il prend part à l'élection d'Egon de Furstenberg par le chapitre de Metz (Floquet, I, 535).

1659.

1er et 4 février. Bossuet siège à l'assemblée des Trois ordres, à Metz (Floquet, I, 551).

23 février. Il prêche à Paris le dimanche de la Quinquagésime.

mars. Il fait partie du jury d'examen de Michel Bourdaille.

19 mars. Il donne, aux Carmélites de Paris, un panégyrique de saint Joseph.

1er avril. Il siège à la Faculté et y fait son rapport sur la thèse de Bourdaille (MM 252).

3-12 — Il prêche à Saint-Lazare la retraite préparatoire à l'ordination de Pâques (Ledieu, I, 66).

15 mai. Il prêche, à la Propagation de la foi, de Metz, la profession de Sœur Claude Maillart (Floquet, I, 447-456).

25 — Il donne aux Petits-Augustins, à Paris, le panégyrique de saint Thomas de Villeneuve.

28 août. Il prêche à Paris la vêture d'une postulante bernardine.

8 septembre. Il prêche à Paris, aux Incurables.

12 — Il est dit résidant au Doyenné de Saint-Thomas-du-Louvre (*Corresp.*, I, 77).

14 — Il prêche à Paris, aux Nouveaux convertis.

1er octobre. Il siège à la Faculté, et demande l'autorisation de présider une majeure ordinaire, *non obstante resumpta per se non facta* (Archives, MM 252).

2 — Il prêche à Paris, aux Feuillants.

vers la Toussaint. Il prêche à Paris sur l'éminente dignité des pauvres.

4 novembre. Il est assigné pour maître de tentative à Claude Le Feuvre (*Ibid.*).

1660.

2 janvier. Bossuet rend compte à la Faculté de la tentative de Claude Le Feuvre (MM 252).

13 février. Il donne un sermon aux Nouvelles catholiques de la rue Sainte-Avoye.

14 — Il prêche aux Nouveaux convertis, rue de Seine-Saint-Victor.

15 février-4 avril. Il prêche, chaque dimanche du carême, aux Minimes de la Place royale.

5 avril.	Il prêche, aux Minimes, la fête de l'Annonciation.
6 —	Il prêche, aux Minimes, le panégyrique de saint François de Paule.
12-22 mai.	Il prêche, à Saint-Lazare, la retraite préparatoire à l'ordination de la Trinité (Ledieu, I, 66).
1er juillet.	Il fait demander par le Dr du Plessis de Gesté (Guillaume de La Brunetière, futur évêque de Saintes) à la Faculté l'autorisation d'approuver le *Catéchisme spirituel* du P. Surin (Archives nationales, MM 252 ; cf. notre tome I, p. 502, n. 1).
2 —	Il prêche à la Visitation de Chaillot.
21 —	Il prêche, à l'abbaye de Saint-Victor, le panégyrique du titulaire (*Œuvres oratoires*, t. VII, p. 26).
25 —	Il prêche à Paris le panégyrique de saint Jacques (*Revue Bossuet*, juin 1911, p. 99).
5 (?) août.	Il est à Paris (*Corresp.*, XIV, 260).
15 —	Il prêche à Paris la fête de l'Assomption et part pour la campagne (*ibid.*, p. 261).
16-18 août.	Il est à la campagne.
1er septembre.	Il est dit résidant au Doyenné de Saint-Thomas-du-Louvre, et figure comme témoin d'une donation en faveur de la Propagation de la foi de Metz (Floquet, I, 456, et II, 28). Ailleurs (I, 294), Floquet dit que Bossuet est, à Metz, témoin d'une donation de Mme Ponson de Villevault, à la Propagation.
8 —	Il prêche, aux Grandes carmélites de Paris, la vêture de Mlle de Bouillon.
1er octobre.	Il est assigné pour maître de tentative à Nicolas de Saint-Manvieu de Combré (MM 252).
octobre.	Il fait partie du jury d'examen d'Emmanuel Joseph de Vignerod. Le compte rendu de cette épreuve fut fait à la Faculté le 4 novembre, en l'absence de Bossuet, par les trois autres juges (*Ibid.*).
novembre.	Il préside la tentative de Nicolas de Saint-Manvieu (*Ibid.*).
4 novembre.	Il donne, à Saint-Jacques de la Boucherie, le panégyrique de saint Charles Borromée (*Revue Bossuet*, octobre 1902, p. 196).

23 novembre. Il assiste à un service célébré à Paris pour Vincent de Paul.

1er décembre. Il fait à la Faculté son rapport sur la tentative de Saint-Manvieu (MM 252).

16 — Il est à Paris (*Corresp.*, I, 502).

28 — Il prononce, à la Visitation, le panégyrique de saint François de Sales.

1661.

2 février. Bossuet prêche à Paris, aux Grandes carmélites.

6 mars-7 avril. Il prêche, à Paris, le carême aux Grandes carmélites.

19 mars. Il prononce le panégyrique de saint Joseph devant Anne d'Autriche (Floquet, II, 133).

26 — Il prêche aux Nouveaux convertis (*Liste des prédicateurs*).

août. Il prend part à l'examen de Jean-Baptiste Robert, Parisien (Archives Nat., MM 253, f° 13).

2 novembre. Il donne un sermon à Paris.

1662.

1er février. Bossuet siège à la Faculté, et est assigné comme président de tentative à Jean-Baptiste Michel Colbert de Saint-Pouange, futur archevêque de Toulouse (MM 253, f° 20).

2 — Il prêche au Louvre.

26 février-9 avril. Il donne la station de carême au Louvre.

mars. Il préside la tentative de Colbert de Saint-Pouange, dont le Dr du Plessis rend compte le 1er avril (MM 253, f° 22).

1er novembre. Il prêche à Jouarre (Ledieu, I, 96 ; Floquet, II, 217).

18 — Il est à Paris (*Corresp.*, I, 503).

4 décembre. Il prononce à l'Oratoire, rue Saint-Honoré, l'oraison funèbre du P. Bourgoing.

1663.

27 janvier. Bossuet prêche à l'hôpital Saint-Catherine, à Paris, la profession de Catherine de La Planche, fille de Raphaël de La Planche, seigneur de Fondruisseau et de Croissant, trésorier général des bâtiments du Roi (E. Jovy, *Une date ignorée de l'histoire de la prédication de Bossuet*, Paris, 1916, in-8).

15 février. Il assiste à une séance de la Faculté de théologie (Ch. Gérin, *Recherches sur l'Assemblée de 1682*, Paris, 1869, in-8, p. 26).

23 février.	Il prêche aux Nouvelles catholiques de Paris (*Liste des prédicateurs*).
1er mars.	Il demande à la Faculté la permission de présider la majeure de Fr. Edmond La Theule, cistercien (Archives nationales, MM 253, f° 33).
3 —	Il prêche aux Nouveaux convertis.
16 —	Il prêche à l'Hôpital général.
mai.	Il prêche, à Saint-Lazare, la retraite préparatoire à l'ordination de la Trinité (Ledieu, I, 66).
27 juin.	Il prononce, au collège de Navarre, l'oraison funèbre de Nicolas Cornet.
2 juillet.	Il est à Paris (*Corresp.*, I, 502).
7 août.	Il prêche, aux Théatins de Paris, le panégyrique de saint Gaétan de Thiennes (La *Gazette*, 1663, p. 762).
15 —	Il prêche au Val-de-Grâce.
25 —	Il prêche à Saint-Louis-en-l'Ile le panégyrique de saint Louis (*Revue Bossuet*, juin 1911, p. 185).
24 septembre.	A Vincennes, il assiste à une entrevue de Péréfixe et de l'évêque de Comminges au sujet du jansénisme (God. Hermant, *Mémoires*, édit. Gazier, t. VI, p. 489).
27 octobre.	Il prêche à l'inauguration de la chapelle provisoire des Missions étrangères (Floquet, II, 288-291 ; Archives Nat., M. 404 ; Ad. Launay, *Histoire de la Société des Missions étrangères*, t. I, p. 79).
5 novembre.	Il est assigné pour maître de tentative au Fr. Gilles de La Tournelle (Archives, MM 253, f° 44 v°).
12 —	Il signe au contrat de mariage de Catherine de Gromors, veuve de Guillaume Robichon, avec François Doynel du Hamel (*Revue Bossuet*, avril 1903, p. 114 et 115 ; n. a. fr. 3615).
25 —	Il prêche, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le panégyrique de sainte Catherine.
2-30 décembre.	Il prêche l'Avent aux Carmélites de la rue du Bouloi.
26 —	Il signe au contrat du mariage de Marguerite Bossuet, veuve Mesliand, avec le marquis de Fercourt (Archives Nationales, Y 205, f° 19).

1664.

1er janvier.	Bossuet prêche au Carmel de la rue du Bouloi.
17 (et non 19) janvier.	Il donne à Saint-Sulpice le panégyrique du patron de cette église (*Revue Bossuet*, avril 1904, p. 121).
janvier.	Il prend part au second examen de Fr. Bouthillier de Chavigny, et préside la tentative de Gilles de La Tournelle (Archives Nationales, MM 253).
1er février.	Il fait à la Faculté son rapport sur la tentative de Gilles de La Tournelle et sur l'examen de Fr. de Chavigny (*Ibid.*, f° 48).
8 mars.	Il prêche aux Nouveaux convertis.
14 —	Il prêche aux Nouvelles catholiques (*Liste des prédicateurs*).
15 avril.	Il siège à la Faculté dans l'affaire de Jacques Vernant (Bibliothèque Nationale, Baluze, vol. 215).
28 —	Il prêche à Saint-Sulpice, à l'occasion du baptême d'un Maure (Floquet, II, 300).
8 mai.	Il prêche à Jouarre la profession (et non la vêture) de Mme d'Albert.
14 mai.	Il est, à Saint-Germain-l'Auxerrois, avec Catherine Gary, parrain d'une fille de Michel Dubois, cocher de la reine-mère (Rochebilière, n. a fr. 3615).
16-26 —	Il prend part aux assemblées de la Faculté pour l'affaire de Vernant (Baluze, vol. 215).
1er-18 juillet.	Il s'occupe, à Metz, de l'affaire des religieuses de Sainte-Glossinde (Floquet, II, 319 à 329).
1er et 2 août.	Il prononce dans l'affaire de Sainte-Glossinde (Floquet, II, 319 et 332).
août.	Il adresse au chancelier Séguier une requête au sujet du prieuré de Gassicourt (*Correspondance*, I, 428).
30 —	Il est à Paris (Floquet, II, 339 et 363).
10 septembre.	Il était à Metz lorsqu'il fut élu doyen du chapitre (Floquet, II, 340; E. Jovy, *Études et recherches*, p. 37 et 41).
15 —	Il signe à Metz un acte concernant Sainte-Glossinde (Floquet, II, 341).
fin de septembre.	Il va, à la Visitation du faubourg Saint-Jacques, s'entretenir avec les religieuses de Port-Royal (Floquet, II, 398-399).

1er octobre. Il siège à la Faculté dans l'affaire de Guimenius (Floquet, II, 427), et est assigné comme maître de tentative à Pierre Léger, Parisien (Archives, MM 253, f° 61).

novembre. Il préside la tentative de Pierre Léger (Archives Nationales, MM 253).

2 décembre. Il fait à la Faculté son rapport sur cette tentative et prend part à la délibération sur Guimenius (Archives, MM 253, f° 62 ; Floquet, II, 427).

Cette année-là, il prêche aussi la vêture de la comtesse douairière de Rochefort. Ledieu dit que ce fut aux Grandes carmélites, mais le nom de cette religieuse ne figure pas dans les listes de V. Cousin (*la Jeunesse de Mme de Longueville*); on ne le voit pas davantage dans celles de l'abbé Duclos (*Mlle de La Vallière et Marie-Thérèse*), qui énumère les carmélites de la rue du Bouloi.

N. B. Ni en 1664, ni en 1665, Bossuet ne prononça, à Saint-Sulpice, un sermon sur l'Assomption en présence de la Reine mère, comme le suppose à tort Ledieu (E. Griselle, *De munere pastorali*, p. 20, 21).

1665.

31 janvier. Bossuet prononce, chez les Pères de la Merci, le panégyrique de saint Pierre Nolasque.

3 et 5 février. Il siège à la Faculté dans l'affaire de Guimenius (Archives, MM 253 ; Floquet, II, 427).

21 — Il prêche aux Nouveaux convertis (*Liste des prédicateurs*).

22 février-12 avril. Il prêche le Carême à Saint-Thomas-du-Louvre.

27 février. Il prêche aux Nouvelles catholiques (*Liste des prédicateurs*).

février. Il préside la mineure ordinaire de J.-B. Robert (Archives, MM 253, f° 72).

2 mars. Il fait à la Faculté son rapport sur cette thèse (*Ibid.*).

17 juin. Il prononce devant Péréfixe un discours au synode du diocèse de Paris (Griselle, *op. cit.*, p. 22).

28 et 29 — Il va, avec Péréfixe, à la Visitation pour amener les religieuses de Port-Royal à faire leur soumission (Floquet, II, 418 et 419).

18 juillet. Il prononce, chez les Jacobins de la rue Saint-Honoré, le panégyrique de saint Thomas d'Aquin.

22 — Au monastère de Chelles, à l'issue des vêpres, il prêche la translation des reliques de sainte Bertille et de saint Genest (*La Gazette*, du 25 juillet, et Mayolas dans les *Continuateurs de Loret*, édit. J. de Rothschild).

1er août. Il est l'un des dix commissaires choisis par la Faculté pour examiner une bulle du Pape et la thèse de Michel Bourdaille sur le Purgatoire (Floquet, II, 437, Archives, MM 253, fos 82 et suiv.).

22 — Il est installé grand doyen à Metz (Floquet, II, 451).

octobre. Il est l'un des quatre docteurs qui font subir à l'abbé d'Albret, futur cardinal de Bouillon, l'*examen theologicum* (Baluze, *Histoire de la maison d'Auvergne*, 1702, 2 vol. in-fol., t. II, p. 838 à 843; Archives, MM 253, fo 89).

29 novembre. Il donne le premier sermon de la station d'Avent au Louvre.

1er décembre. Il demande à la Faculté la permission de présider la mineure ordinaire de Denis Delabarde (MM 253, fo 92).

12 — Il assiste Gaston de Foix mourant de la petite vérole (Ledieu, I, 93).

1666.

25 janvier. Bossuet est à Paris (*Corresp.*, I, 503).

1er février. Il est assigné pour maître de tentative à Mariotte, MM 253, fo 94.

2 février-25 avril. Il prêche le Carême à Saint-Germain.

avril. Il préside la tentative de Mariotte (Archives, MM 253).

1er mai. Il rend compte de cette thèse à la Faculté (*Ibid.*, MM 253, fo 97).

17 — Il est à Metz (*Corresp.*, I, 147).

10 juin. Il siège au chapitre de Metz (Floquet, III, 64).

11 et 26 juin. Il signe des actes à Metz (*Id.*, III, 64 et 142).

6 et 15 juillet. Il est à Metz (*Corresp.*, I, 148 et 156; Floquet, III, 64).

août. Il se rend de Metz à Paris (*Corresp.*, I, 159; Floquet, III, 71).

21 août. Il signe des actes à Paris (Floquet, III, 64).

15 septembre. Il est à Paris (*Corresp.*, I, 168).

20 — Il fait, hors de Paris, un voyage de huit ou dix jours (*Corresp.*, I, 175).

28 octobre. Il est à Gassicourt-les-Mantes (*Ibid.*).

10 novembre. Il est en voyage ou à Paris (*Ibid.*, I, 176, 186).

décembre. Il préside la tentative du P. Chaussemer, dominicain (Ledieu, t. II, p. 194 ; MM 253).

1667.

3 janvier. Bossuet rend compte de la tentative du P. Chaussemer, et demande l'autorisation d'approuver une version du *De Oratione* de saint Bernard (MM 253, f° 103).

18 — Il prononce au Carmel de la rue du Bouloi l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche.

24 — Il est à Paris (*Corresp.*, I, 504).

8 février. — (*Ibid.*, I, 187).

4 mars. — (*Ibid.*, I, 505).

2 avril. — (*Ibid.*, et Floquet, III).

12 mai. Il siège au chapitre de Metz (Floquet, III, 131).

2 juillet. — — (*Id.*, III, 141).

25 — Il assiste, à Metz, à la découverte des restes de trois anciens évêques (*Id.*, III, 142).

11 août. Il prêche, à la Visitation de Chaillot, la vêture de Mlle de Beauvais (Rochebilière, n. a. fr. 22124, f° 335, et circulaires du 10 janvier et du 23 novembre 1709, Ld[173] 2, t. 36 (Floquet est à corriger sur ce point).

15 — Il assiste aux derniers moments de son père, à Metz (Floquet, III, 147).

22 — Il assiste à un service célébré à Metz pour son père (*Ibid.*, p. 149).

12 octobre. Il préside une séance du chapitre de Metz (*Ibid.*).

25 décembre. Il prêche au Carmel de Dijon.

1668.

1er janvier. Bossuet prêche à Dijon devant le grand Condé (Floquet, III, 149).

2 — Il est assigné pour maître de tentative à l'abbé de La Berchère (MM 253, f° 113).

février et mars. Il donne des conférences au parloir des Grandes carmélites (Ledieu, I, 86; Floquet, III, 154).

11 avril. Il préside une séance du chapitre de Metz (Floquet, III, 162).

14 mai. Il préside une séance du chapitre de Metz (*Id.*, III, 163).

4 juillet. Il est député à Paris par le chapitre de Metz (Jovy, *op. cit.*, p. 75).

5 — Il passe à Metz un acte relatif à la maison de la Propagation de la foi (Floquet, III, 137).

4 août. Il est à Paris (Floquet, III, 162).

8 octobre. — (*Corresp.*, I, 506).

10 — Il reçoit chez les Carmélites de la rue du Bouloi l'abjuration du marquis de Dangeau (La *Gazette*, 1668, p. 1258 ; Floquet, III, 191).

22 — Il va au Châtelet entendre la harangue d'André Le Fèvre d'Ormesson (*Journal d'Olivier Le Fèvre d'Ormesson*, II, 558).

1er novembre. Il prêche à Saint-Thomas-du-Louvre.

5 — Il demande à la Faculté l'autorisation d'approuver le Catéchisme en vers de l'abbé Louis Le Bourgeois d'Heauville (MM 253, f° 120).

30 — Il prêche chez les Carmélites le panégyrique de saint André.

décembre. Il prêche l'Avent à Saint-Thomas-du-Louvre et donne des conférences à l'hôtel de Longueville.

1669.

1er janvier. Bossuet prêche à Saint-Thomas-du-Louvre.

2 — Il est à Paris (*Corresp.*, I, 509), et la Faculté lui confie la mission de défendre devant le Roi son droit de *committimus* (MM 253, f° 121).

janvier. Il prononce au Louvre une harangue en faveur du droit de *committimus* de la Faculté (Archives, MM 253, f° 122). — Floquet (III, 298), Ledieu (t. I, p. 121, et la *Revue Bossuet*, octobre 1900, p. 245, d'après des notes remises à Ledieu par le Dr Le Feuvre), disent à tort que ce fut en février.

2 février. Il reçoit à la Faculté des compliments pour cette harangue (MM 253, f° 122).

8 mars. Il prêche aux Nouvelles catholiques.

31 — Il signe au contrat du mariage de Pierre Haguenier, son secrétaire, et de Marie Michau (Archives Nationales, Y 216, f° 317).

14 avril. Il prêche à l'Oratoire.

16 — Il donne un sermon à Saint-Louis de la Salpêtrière dans une mission dirigée par l'abbé de

Saint-Mesmin, Nicolas Gédoin, supérieur des Ursulines de Saint-Cloud (Bibliothèque de Bordeaux, ms. 411 A).

4 mai. Il est à Paris (*Corresp.*, I, 507).

— Il prêche à Saint-Lazare la retraite préparatoire à l'ordination de la Trinité (Ledieu, I, 66).

1er juin. Il est assigné pour maître de tentative à J.-B. de La Rue (Archives Nationales, MM 253, f° 124).

juin. Il préside cette thèse.

1er juillet. Il rend compte de cette thèse (*Idid.*).

14 — Il prêche à l'Abbaye-au-Bois, dans l'octave de la translation du corps de sainte Victoire, apporté en cette église le 10 (*Revue Bossuet*, avril 1902, p. 119 et 120).

2 septembre. Il siège à la Faculté (MM 253, f° 126).

3 — Il est à Paris (*Corresp.*, I, 507).

8 — Il prêche, à Notre-Dame de Meaux, la vêture de Mlle de La Vieuville (Ledieu, I, 97).

— Il est nommé évêque de Condom (La *Gazette* du 13). Le brevet est du 13 septembre.

19 et 22 — Il est à Paris (*Corresp.*, I, 477).

2 octobre. — (*Corresp.*, I, 508).

10 — Il donne, au Doyenné de Saint-Thomas-du-Louvre, procuration à deux chanoines de Metz pour résigner son canonicat et le décanat (Floquet, III, 339).

12 — Il est à Paris (*Corresp.*, I, 192).

1er novembre. Il prêche à Saint-Germain.

3 — Il est à Paris (*Corresp.*, I, 478).

16 — Il prononce à la Visitation de Chaillot l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

19 — Il est à Paris (*Corresp.*, I, 478).

décembre. Il prêche l'Avent à Saint-Germain.

29 — Il est à Paris (*Corresp.*, I, 194).

1670.

15 janvier. L'abbé d'Espinay de Saint-Luc demande à la Faculté de lui accorder Bossuet pour maître de tentative (MM 253, f° 131).

1er et 29 mars. Bossuet prêche à Paris aux Nouveaux convertis.

1er avril. Il rend compte de la tentative de l'abbé d'Espinay de Saint-Luc (MM 253, f° 132).

4 mai. Il est à Paris (*Corresp.*, I, 197, 198).

29 juin. Il assiste à la mort la duchesse d'Orléans (Floquet, III, 399).

22 juillet. Il préside la tentative de Jean de Fages, et il en rend compte le 23 (MM 253, f°s 144 et 134).

21 août. Il prononce à Saint-Denis l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans.

28 — Il prêche au Carmel de la rue du Bouloi la vêture d'Anne-Marie des Cois (Floquet, III, 442).

1er et 17 septembre. Il est à Paris (*Corresp.*, I, 508 et 203).

5 septembre. Il est nommé précepteur du Dauphin.

21 — Il est sacré évêque chez les Cordeliers, à Pontoise (Floquet, III, 490).

23 — Il prête serment à Saint-Germain, en qualité de précepteur du Dauphin (Floquet, III, 516).

24 — Il est à Paris (*Corresp.*, I, 208).

4 octobre. Il officie pontificalement chez les Récollets de Saint-Germain (Floquet, III, 495).

10 — A Paris, il donne procuration à Hugues Jannon, qui prit en son nom possession de l'évêché de Condom, le 9 novembre (*Corresp.*, I, 480).

21 — Il est à Saint-Germain[1] (*Corresp.*, I, 211).

décembre (premiers jours). Il inaugure au Louvre son préceptorat (Floquet, *Bossuet précepteur du Dauphin*, p. 34).

14 — Il fait un discours à l'académie de Lamoignon (Guy Patin, *Lettres*, édit. Réveillé-Parise, t. III, p. 773).

N. B. Vers 1670, Bossuet, évêque de Condom, préside, au collège de Navarre, les thèses de philosophie d'Étienne Joseph Cherré, qu'on trouve, en 1676, conseiller au Châtelet (Bibliothèque Nationale, Rés. g. Yc 638).

1671.

14 janvier. Bossuet, à Saint-Thomas-du-Louvre, est parrain d'un fils de P. Haguenier (Rochebilière, n. a fr. 3615, n°s 1089 et 4058).

27 — Au collège du Plessis, il argumente à une thèse

1. Désormais, pour ne pas allonger démesurément cette liste, nous ne relèverons plus que par exception les indications fournies par les lettres de Bossuet.

des Enfants d'honneur du Dauphin (Floquet, *Bossuet précepteur*, p. 125).

20 mars. A Saint-Germain, il supplée les cérémonies du baptême à Louis, fils de Jacques Gaboury, porte-manteau de la feue reine, mère du Roi, le Dauphin étant parrain (État civil de Saint-Germain-en-Laye, et *Gazette* du 27 mars).

mars. Il a un entretien avec Charles de Sévigné sur Mme de Grignan (Mme de Sévigné, *Grands écrivains*, t. II, p. 96).

— Il écrit « un billet fort joli » à Mme de Sévigné, et une lettre à Mme de Grignan (*Ibid.*, p. 106).

fin de mars. Mme de Sévigné lui remet une lettre de Mme de Grignan (*Ibid.*, p. 135).

4 avril. Il baptise, en la chapelle du château de Versailles, une fille de l'ambassadeur de Savoie, le Roi étant parrain (*Gazette* du 11 avril).

30 — Il bénit, à Saint-André-des-Arcs, le mariage de François Le Roy, conseiller au Parlement, et d'Éléonore Le Maistre, petite-fille d'Étienne Feydeau, sieur de Veuvres, ancien avocat au Parlement (fr. 32589, f°s 579 et 607).

8 juin. Il est reçu à l'Académie française (*Gazette* du 20; Floquet, *Bossuet précepteur*, p. 330).

16 — Il fait tenir un synode à Condom par son grand vicaire (*Correspondance*, I, 480).

8 et 9 juillet. A Saint-Germain, il donne sa leçon au Dauphin (*Journal de Dubois*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. IX).

10 — A Saint-Germain, il donne sa leçon au Dauphin et bénit une cloche (Dubois, *loc. cit.*, et Griselle, *op. cit.*, p. 29); puis, dans la nuit, il va jusqu'à Luzarches au devant du Roi pour lui annoncer la mort du duc d'Anjou (Floquet, p. 455).

12-26 — Il est à Saint-Germain (Dubois, *loc. cit.*).

27 — Il est à Paris, où il prend à bail un appartement au Doyenné de Saint-Thomas-du-Louvre (*Revue Bossuet*, avril 1903, p. 113).

29 — Il part de Saint-Germain pour Versailles avec le Dauphin (Dubois).

30 et 31 — Il donne à Versailles ses leçons au Dauphin (Dubois).

1er et 2 août.	Il est à Versailles (Dubois).
3 —	Il part avec la Cour pour Fontainebleau (*Id.*).
4-27 —	Il donne à Fontainebleau ses leçons au Dauphin (*Id.*).
28 —	Il donne à Fontainebleau sa leçon au Dauphin, et baptise le fils de Jacques Philippe Boisseau, jardinier du Roi (*Inventaire sommaire des Archives de Seine-et-Marne*, GG, p. 26).
29 et 31 août.	Il séjourne à Fontainebleau (Dubois).
1-9 ? septembre.	Il donne à Fontainebleau ses leçons au Dauphin (*Id.*).
10 —	Il donne à Fontainebleau sa leçon au Dauphin devant Arnauld d'Andilly (Dubois).
11-19 —	Il est à Fontainebleau avec le Dauphin (*Id.*).
20 ? —	Il donne à Fontainebleau sa leçon en présence de Ménage (*Id.*).
21-29 —	Il est à Fontainebleau avec le Dauphin (*Id.*).
30 —	Il part de Fontainebleau avec la Cour pour Saint-Germain (*Id.*).
31 —	Il donne sa démission de l'évêché de Condom (*Gazette* du 7 novembre).
25 novembre.	Il est nommé au prieuré Saint-Étienne du Plessis-Grimoult.
1er décembre.	Son *Exposition de la doctrine de l'Église catholique*, est achevée d'imprimer.

1672.

19 février.	Bossuet est à Saint-Germain, où il reçoit la visite d'Olivier Le Fèvre d'Ormesson (*Journal de Le Fèvre d'Ormesson*, t. II, p. 628).
22 —	Bossuet étant venu à Paris afin de voir le prince de Condé au sujet des princes de Conti, Olivier Le Fèvre d'Ormesson lui présente Claude Fleury récemment nommé précepteur de ces jeunes princes (*Journal de Le Fèvre d'Ormesson*, t. II, p. 629).
12 mars.	A Versailles, il se joint aux académiciens venus pour remercier le Roi de s'être déclaré le « protecteur » de leur Compagnie (*Gazette* du 19 mars 1672; *Registres de l'Académie*, édit. Marty-Laveaux, t. I, p. 16).
26 mai.	En la chapelle du château de Saint-Germain, il supplée les cérémonies du baptême à Louise, fille de Charles Du Plessis, le Dauphin étant parrain (État civil de Saint-Germain-en-Laye).

1er juin. Il prêche à Saint-Germain la fête de la Pentecôte (Floquet, p. 283).

juin. Il adresse une requête au Grand conseil, qui, par arrêt du 8 juillet, l'autorise à prendre possession du Plessis-Grimoult, quoiqu'il n'ait pas reçu les provisions de Rome. Le 19 juillet, il donne à cet effet procuration à Jean Constant, sieur du Val, directeur des Aides à Vire (Frédéric Alix, dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1911, p. 733).

9 août. A Saint-Germain, il supplée les cérémonies du baptême à Marie-Thérèse, fille de Henri-Marc-Antoine Le Petit de Verno, chevalier, marquis de Chausserais, le Dauphin étant parrain, et la reine Marie-Thérèse, marraine (État civil de Saint-Germain).

13 — Il se joint aux académiciens venus à Saint-Germain pour complimenter le Roi (*Registres de l'Académie*, t. I, p. 44; Floquet, p. 145).

14 — Il est nommé à l'abbaye Saint-Lucien de Beauvais (Floquet, *Bossuet précepteur*, p. 266).

24 décembre. Étant à Saint-Germain, il achète une maison sise à Versailles (*Revue Bossuet*, avril 1902, p. 106).

1673.

23 janvier. Bossuet, à Saint-Germain, baptise un fils d'Augustin-Jean Lepeintre, officier de la musique du Roi (État civil de Saint-Germain).

10 février. A Saint-Germain, il donne à dîner à son cousin, le Dijonnais Pierre Taisand (Ch. Urbain, *Un cousin de Bossuet*, p. 13).

15 mars. Il est à Versailles (*Revue de l'histoire de l'Église de France*, 1911, p. 350).

22 — Il reçoit à Versailles l'abjuration du ministre Jacob Moinier, al. Monier (Griselle, *De munere pastorali*, p. 30; *Correspond.*, t. XIV, p. 273).

16 avril. Il sacre, aux Chartreux de Paris, Goyon de Matignon, son successeur à l'évêché de Condom (La *Gazette* du 22 avril).

17 mai. Il écoute, à Saint-Germain, la lecture d'un discours de Taisand (Ch. Urbain, *op. cit.*, p. 18).

19 mai. Il est à Saint-Germain (cf. notre tome XIV, p. 268).

25 — Il assiste à une séance de l'Académie (*Registres*, p. 63).

28 — Il reçoit à Saint-Germain la visite de Taisand (Ch. Urbain, *op. cit.*, p. 18).

29 — Il est à Saint-Germain (cf. notre tome XIV, p. 269).

4 juin. Il reçoit à Saint-Germain la visite de Taisand (Ch. Urbain, *op. cit.*, p. 18).

5 — Il supplée les cérémonies du baptême à Louise, fille de Léger Couret, porteur de la chambre de Mgr le Dauphin (État civil de Saint-Germain, et *Gazette* du 10 juin).

17 — Il remplit le même office pour Louis, fils de Louis Guillon de Fonteny, le Dauphin étant parrain.

20 — A Saint-Germain, il pourvoit M. Hallé de la cure de Saint-Jean-le-Blanc, dépendant du prieuré du Plessis-Grimoult.

21 et 25 juin. Il est à Saint-Germain (cf. notre tome XIV, p. 270 et 271).

13 juillet. Il est à Saint-Germain (*Ibid.*).

7 août. Il assiste à une séance de l'Académie (*Registres*, p. 67).

4 octobre. Il assiste, à Versailles, à la confirmation du Dauphin (Griselle, *op. cit.*, p. 145).

3 décembre. Il inaugure, à Saint-Germain, les séances du Petit concile (Floquet, p. 428).

27 — Il baptise un fils de Daniel Clinet, seigneur de La Châtaigneraie, argentier du Dauphin (*Gazette* du 30 décembre).

1674.

28 janvier. A Saint-Germain, il se joint à la députation chargée de complimenter le chancelier d'Aligre au nom de l'Académie (*Registres*, t. I, p. 83. Floquet, p. 145, se trompe sur ce point).

25 mars. Dans la chapelle du château de Versailles, il entend la prédication du P. Bourdaloue et officie à la messe et aux vêpres (*Gazette* du 31 ; Griselle, *Bourdaloue*, I, 377).

2 avril. Bossuet, à Paris, fait donation entre vifs à son frère Antoine, de la somme de 60 000^{tt} (*Revue Bossuet*, décembre 1911, p. 131).

12 avril.	Il assiste à une séance de l'Académie (*Registres*, p. 87).
19 —	Accompagnant la Reine et le Dauphin en Bourgogne [1], il part de Versailles et couche à Corbeil.
20 —	Il couche à Fontainebleau, après avoir dîné à Pont-Thierry.
21 —	Il couche à Pont-sur-Yonne, après avoir passé par Moret et Villeneuve-la-Guiard.
22 —	Il est à Sens.
23 —	Il arrive à Joigny.
24 —	— à Auxerre.
25 —	— à Noyers.
26 —	— à Montbard.
27 —	— à Chanceaux.
28 et 29 avril.	Il est à Is-sur-Tille.
30 avril.	Il arrive à Dijon, où il séjourne pendant la campagne de Franche-Comté.
24 mai.	Il assiste au Te Deum chanté à la Sainte-Chapelle de Dijon et à une procession du Saint Sacrement.
28 —	Il prend part à la procession de l'Hostie miraculeuse.
4 juin.	Il quitte Dijon et va coucher au château d'Athée.
5 —	Il couche à Champvans.
7 et 8 juin.	Il est devant Dôle, d'où il revient à Champvans.
9 juin.	Il est à Champvans.
10 —	Il se rend au camp de La Loye, à deux lieues de Dôle, vers Salins.
19 —	Il part de La Loye et arrive à Arc-sur-Tille, après avoir dîné à Auxonne [2].
21 —	Il part de Saint-Seine, dîne à Villeneuve-la-Guiard et couche à Montbard.
22 —	Il dîne à Ravières, passe par Ancy-le-Franc, visite la maison du comte de Tonnerre, et couche à Tonnerre.
23 —	Il passe la journée à Tonnerre.

1. Les étapes de ce voyage nous sont connues par la *Gazette*.

2. C'est ce jour-là, ou le lendemain, que Bossuet lut au Dauphin une ode de Bernard de La Monnoye (Floquet, p. 157). Pendant son séjour à Dijon, Bossuet accompagna son élève au sanctuaire de Notre-Dame de l'Étang, et, un autre jour, à Plombières-les-Dijon (Floquet, p. 153 à 155).

24 juin. Il couche à Villeneuve-l'Archevêque.

25 — Il couche à Pont-sur-Yonne.

26 — Il rentre à Fontainebleau.

18 juillet. En la chapelle du château de Versailles il baptise le fils du comte de Laubespin, dont le Roi fut parrain (*Gazette* du 28).

23 — Il assiste à une séance de l'Académie française (*Registres*, p. 93).

7 septembre. Il confirme, à Paris, la donation précédemment faite à son frère (*Revue Bossuet*, décembre 1911, p. 133).

12 novembre. A Saint-Germain, il supplée les cérémonies du baptême à Louis, fils de Louis La Chesnaye, garçon de la chambre du Dauphin (État civil de Saint-Germain).

15 — Il baptise, à Saint-Germain, Louis, fils de François Paon, seigneur du Mesnil, ci-devant capitaine au régiment de Normandie (État civil de Saint-Germain).

22 — Il est à Saint-Germain (*Revue Bossuet*, avril 1902, p. 109-110).

25 décembre. Il est à Saint-Germain, et fait faire sa première communion au Dauphin (*Gazette* du 29 décembre ; E. Griselle, *De munere pastorali*, p. 145).

1675.

5 février. Bossuet supplée les cérémonies du baptême à Louis, fils de René Courdemer, garçon de la chambre du Dauphin.

16 — A la chapelle du château de Saint-Germain, il supplée les cérémonies du baptême à Louis, fils de François de Rohan, prince de Soubise, duc de Frontenay, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde du Roi ; le Dauphin étant parrain, et la Reine, Marie-Thérèse, marraine (État civil de Saint-Germain, et *Gazette* du 23).

14 mars. Bossuet est à Saint-Germain (*Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. IX, p. 65). Il nomme à la paroisse Saint-Étienne du Plessis-Grimoult Claude de La Margueritte, chanoine régulier de Sainte-Geneviève.

30 avril. Il préside la majeure ordinaire d'Antoine de Noailles (*Corresp.*, t. II, p. 422).

2 juin. Il communie le Dauphin à la messe basse (*Gazette* du 8 juin).

4 — Il prêche, au Carmel de la rue Saint-Jacques, la profession de Mme de La Vallière.

15 (?) juin. Il reçoit à dîner, à Saint-Germain (un samedi de juin) Jean Rou (*Mémoires de J. Rou*, édit. Waddington, Paris, 1857, 2 vol. in-8, t. I, p. 54).

20 ou 21 juillet. Il va à Luzarches, au devant du Roi revenant de la campagne de Flandre (scène au sujet de Mme de Montespan) (Floquet, p. 511).

29 juillet. Il apprend à Versailles la mort de Turenne, et pense s'évanouir (Mme de Sévigné, *Grands Écrivains*, t. III, p. 536).

août. Il a, dans les premiers jours du mois, à Versailles, un entretien avec Mme de Sévigné (*Grands écrivains*, t. IV, p. 30).

7 septembre. Il ratifie à Paris un concordat passé entre lui et J. du Hamel (n. a. fr. 22124, f° 91).

30 octobre. Il célèbre, au Carmel de la rue Saint-Jacques, un service pour Turenne (Floquet, p. 429).

25 novembre. Il prend part, à l'Académie, au premier vote pour l'élection de Cordemoy et de Roze (*Registres*, t. I, p. 127). Le soir, à Saint-Germain, il reçoit la femme de J. Rou, qui le supplie vainement d'intervenir en faveur de son mari (*Mémoires de J. Rou*, t. I, p. 56).

2 décembre. Il prend part, à l'Académie, au second vote pour l'élection de Cordemoy et de Roze (*Registres*, p. 129).

18 — Il supplée les cérémonies du baptême à Louis, fils d'Ignace Renault, seigneur d'Acy, le Dauphin étant parrain, et Françoise de Rochechouart, marquise de Montespan, marraine (État civil de Saint-Germain).

N. B. Cette année-là et la suivante, Bossuet souffrit d'une fièvre persistante (Floquet, p. 88).

1676.

9 février. Bossuet, à Paris, fait une convention avec Mlle Catherine Gary (n. a. fr. 22124, f° 91, et notre tome XIV, p. 377).

25 — Il présente, de Saint-Germain, Nicolas Maine, à la cure de Saint-Sulpice (Oise), dépendante

de Saint-Lucien (*Revue Bossuet*, juin 1906, p. 161).

29 février. De Saint-Germain, il présente Fr. Henri Milet de Boisguernier, augustin, à la cure de Sainte-Marie de Carville, dépendante du Plessis-Grimoult (Collection de M. E. Jovy).

17 mai. Il baptise Louis, fils de François Langey, haute-contre de la Musique du Roi et de la Reine, le Dauphin étant parrain, et Marie-Thérèse marraine (État civil de Saint-Germain).

6 octobre. Il est à Villeneuve-le-Roi (Floquet, p. 86 et suiv.). Bossuet passa l'automne de cette année, en convalescence, à Villeneuve, dans le château de Claude Le Peletier.

22 novembre. Il est à Saint-Germain (Floquet, p. 92).

décembre (?). Il préside la tentative de Jean d'Estrées, futur évêque de Laon, dont l'abbé de Valbelle rendra compte à la Faculté le 2 janvier 1677 (Archives, MM 253, f° 188).

1677.

27 février. Bossuet, à la chapelle du château vieux de Saint-Germain, supplée les cérémonies du baptême à Louis, fils de Claude Millet, officier du Roi (État civil de Saint-Germain).

28 — Il reçoit, à Paris, une quittance de Claude Roger (n. a. fr. 22124, f° 91).

6 mars. Il assiste à une séance de l'Académie (*Registres*, p. 160).

14 (?) — Il accompagne le Dauphin à Saint-Germain-des-Prés pour une station du jubilé (Floquet, p. 76; Archives Nat., L 815, n° 16, p. 468).

23 — Il visite la Bibliothèque du Roi, et, le 23, l'Observatoire avec le Dauphin (Duc de la Force, *Le Grand Conti*, p. 27; et Floquet, p. 119).

24 — Il va à Saint-Denis avec le Dauphin (Félibien, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, p. 514).

25 — Il communie le Dauphin à Paris, dans l'église des Feuillants (*Gazette* du 27 mars).

17 avril. Il célèbre, le jour de Pâques, une messe en musique à Saint-Germain (*Gazette*).

12 mai. Il signe les provisions de la cure de Proussy (Calvados), en faveur de Guillaume Martin (Notes de Floquet).

18 août. Il passe à Paris une transaction avec le curé de

Maisoncelles-la-Jourdan (L'abbé Gaston, dans la *Revue de l'Histoire de l'Église de France*, mars-avril 1912, p. 176).

N. B. Cette année-là, il donna cent livres à la maison de la Propagation de la foi, de Metz (Archives de la Moselle, G 1298).

1678.

4 janvier. Bossuet est assigné pour maître de tentative à Philbert Charles de Pas de Feuquières, abbé de Saint-Pierre de Chalon et futur évêque d'Agde (MM 253, f° 196).

12 février. Il préside la tentative de l'abbé de Feuquières (cf. notre tome XIV, p. 455). Le rapport en est fait, le 1er mars, par Champin, au nom de Bossuet (MM 253, f° 197).

28 — Il a un entretien avec Mlle de Duras à l'hôtel de Roye (Floquet, p. 388).

1er mars. Il a, au Doyenné de Saint-Thomas-du-Louvre, un entretien avec Mlle de Duras ; puis il entre en conférence avec le ministre Claude, chez la comtesse de Roye (Bossuet, *Conférence avec M. Claude*, Paris, 1682, in-12, Avertissement ; cf. Floquet, p. 388).

2 — Il va retrouver son élève à Saint-Germain (Floquet, p. 87).

(?) — Il a un entretien avec Mlle de Duras, à Saint-Germain, dans l'appartement de la duchesse de Richelieu (Bausset, *Histoire de Bossuet*, livre V, v).

22 — Il reçoit, chez les Pères de la Doctrine chrétienne, l'abjuration de Mlle de Duras (*Gazette* du 26 mars ; cf. Floquet, p. 395 ; Griselle, *De munere pastorali*, p. 30).

24 juin. Il assiste dans l'église paroissiale de Sceaux au panégyrique de saint Jean-Baptiste, prêché par l'abbé Nicolas Colbert (Laurent, *Lettres en vers à Monsieur et à Madame*).

12 août. Il reçoit, à Saint-Thomas-du-Louvre, l'abjuration de Guy Henri de Bourbon, marquis de Malauze (Le *Mercure*, septembre 1706, p. 148 et 149 ; cf. Griselle, *op. cit.*, p. 32).

20 septembre. Il baptise, à Fontainebleau, un fils d'Emmanuel Bourdin, comte d'Assy (*Inventaire sommaire des Archives de Seine-et-Marne*, GG, p. 26).

5 décembre. A Versailles, il signe les provisions de la cure de Saint-Martin, de Campeaux (Calvados), en faveur de Guillaume Le Grand (Notes de Floquet).

1679.

23 janvier. Bossuet, à Paris, passe un bail à Claude Juret (Rochebilière, n. a. fr. 22124, f° 91; minute dans l'étude de Me Charpentier, notaire à Paris).

5 avril. Il baptise, à Saint-Germain, un fils de Louis Sanguin, marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi (État civil de Saint-Germain)

24 — Il préside la tentative de Claude Bouchu, dont Saussoy rendra compte à la Faculté dans la séance du 2 mai (Archives, MM 253, f° 205).

14 mai. Il est à Chantilly, d'où il va visiter à Montmorency le peintre Le Brun (*Le Mercure*, juin 1679, p. 204 à 207 ; Floquet, p. 518 ; H. Jouin, *Charles Le Brun*, Paris, 1889, in-fol., p. 313).

15 — Il est à Montmorency, d'où il retourne à Chantilly (*Ibid.*).

7 juin. Il supplée les cérémonies du baptême à Louise-Thérèse, fille de Jean Lepeintre, de la musique du Roi (État civil de Saint-Germain).

30 — Il est à Saint-Germain-en-Laye (*Revue d'histoire diplomatique*, année 1907, p. 86).

12 août. Il supplée les cérémonies du baptême à Louis, fils d'Isaac Courtin, seigneur du Saussoy, écuyer ordinaire du Roi (État civil de Saint-Germain).

25 — Il baptise à Saint-Germain Louis, fils de Robert-Anne de Conflans (État civil de Saint-Germain, et *Mercure* de septembre 1679, p. 31).

31 — A Fontainebleau, il fait fonction d'aumônier du Dauphin, au mariage de Marie-Louise d'Orléans avec le roi d'Espagne, Charles II (*Gazette* du 12 septembre).

26 novembre. Il accorde de Saint-Germain aux religieux du Plessis-Grimoult l'autorisation d'installer un pressoir (E. Griselle, *Quelques documents sur Bossuet*, Lille, 1899, in-8, p. 13).

1680.

8 janvier. Bossuet est nommé premier aumônier de la Dauphine (Floquet, *Bossuet précepteur*, p. 247).

25 (?) janvier.	Il part pour Schelestadt, à la rencontre de la princesse de Bavière (La *Gazette*).
16 février.	Il arrive à Schelestadt et à Fegersheim (Floquet, p. 276).
22 —	A Fegersheim, il est présenté à la princesse (La *Gazette*).
23 —	A Benfeld, il assiste la princesse à la messe (E. Jovy, *la Cour de France et Bossuet à Vitry en 1680*, Vitry-le-François, 1908, in-8).
26 —	La petite cour est à Saint-Dié (*Id.*).
27 —	Elle vient coucher à Raon-l'Étape (*Id.*).
28 (?) —	Elle arrive à Lunéville (*Id.*).
29 —	Bossuet assiste, dans l'église Saint-Jacques de Lunéville, au baptême du fils de Nicolas Willequin (*Revue Bossuet*, juin 1905, p. 64). Le même jour, la petite cour dîne à Saint-Nicolas et arrive à Nancy (Jovy, *op. cit.*).
2 mars.	Elle arrive à Toul (*Id.*).
3 —	— à Commercy (*Id.*).
4 —	— à Bar-le-Duc (*Id.*).
5 —	Elle est à Sermaize (*Id.*).
6 —	Bossuet, à Bignicourt-sur-Saulx, donne les cendres à la princesse de Bavière. Le soir, il arrive avec elle à Vitry (*Id.*)
7 —	La petite cour passe par Cheppes et arrive à Châlons-sur-Marne. Le soir, Bossuet assiste dans la chapelle de l'évêché au mariage du Dauphin (*Id.*).
8 —	A Châlons, Bossuet prête serment en qualité de premier aumônier de la Dauphine (*Id.*).
9 —	La petite cour va à Sari visiter la maison de campagne de l'évêque de Châlons (*Id.*).
10 —	La Cour part de Châlons pour Reims (*Id.*).
11 —	— va coucher à Fismes (*Id.*).
12 —	— arrive à Soissons (*Id.*).
13 —	— part pour Villers-Cotterets (*Id.*).
14-16 mars.	— séjourne à Villers-Cotterets (*Id.*).
du 16 au 17 mars.	Bossuet assiste La Rochefoucauld à la mort[1] (Mme de Sévigné, *Grands écrivains*, t. VI, p. 312).

1. Si Bossuet a assisté La Rochefoucauld mourant, il faut qu'il ait devancé la cour de la Dauphine demeurée à Villers-Cotterets.

17 mars.	La cour de la Dauphine part pour Dammartin-en-Goëlle (E. Jovy, *op. cit.*).
18 —	Elle arrive à Saint-Germain (*Id.*).
24 —	Elle est à Versailles (*Id.*).
25 —	La Dauphine entend, à Saint-Germain, un sermon de Bourdaloue (*Id.*).
2 avril.	Il baptise un fils du duc de Crussol, dont le Roi fut parrain (*Gazette* du 6 avril).
18 —	Il communie la Dauphine, qui assiste à la messe de paroisse à Saint-Germain (*Gazette* du 20).
(?) *29 juin.*	Bossuet, à Fontainebleau, baptise une fille de Pierre de Francini, maître d'hôtel du Roi, et de Marie-Louise de Pidon (*Inventaire sommaire des Archives de Seine-et-Marne*, GG 26).
14 juillet.	Il arrive à Beauvais en même temps que Louis XIV partant pour la Flandre (Floquet, p. 517 ; *Correspondance de Bossuet*, t. II, p. 201).
15 —	Il reçoit, dans son abbaye de Saint-Lucien, les hommages de la municipalité de Beauvais (*Inventaire sommaire des Archives de l'Oise*, BB 53).
8 septembre.	Il sacre, aux Nouvelles catholiques de Paris, Pierre de La Broue (F. Robert, *Histoire des évêques de Mirepoix*, dans le *Bulletin historique du diocèse de Pamiers*, t. II, 1913, p. 242 ; *Gallia christiana*, t. XIII, col. 282).
27 octobre.	Il préside, à Saint-Lucien, la cérémonie de la translation d'une relique de saint Jean. A cette occasion, il reste sept ou huit jours dans son abbaye (Deladreue et Mathon, *Histoire de l'abbaye de Saint-Lucien*, Beauvais, 1874, in-8, p. 208 et 209 ; Floquet, p. 523 à 528 ; *Revue Bossuet*, octobre 1902, p. 231 à 233).
28 (?) *octobre.*	Il va visiter les sinistrés de Grandvilliers[1] (*Mercure*, décembre 1680, p. 78).

1. M. Floquet affirme à tort que Bossuet fit, dans les derniers mois de l'année 1680, deux voyages à Saint-Lucien, l'un immédiatement après l'incendie qui, dans la nuit du 1er au 2 septembre, détruisit le village de Grandvilliers dépendant de cette abbaye, l'autre à l'occasion de la cérémonie du 27 octobre. Informé « en hâte » de l'incendie, Bossuet se serait empressé d'aller porter des consolations aux victimes. Mais le *Mercure*, qui relate l'incendie

1681.

13 janvier. Bossuet est à Saint-Germain (*Corresp.*, II, 514).

15 (?) — Il assiste Patru à ses derniers moments (Floquet, p. 521).

1er avril. Il est désigné directeur de l'Académie (*Registres*, t. I, p. 204).

(?) *2 avril.* Il célèbre la messe aux Minimes de la Place Royale, en exécution d'un vœu de la Dauphine (Piganiol de La Force, *Description historique de la ville de Paris*, 1765, in-12, t. IV, p. 467).

6 — Il prêche, le jour de Pâques, devant le Roi, à Saint-Germain.

21 — Bossuet, à Paris, se reconnaît, pour les dépenses de sa maison, débiteur de la somme de deux mille livres envers Michel Feilliard, son maître d'hôtel, pour le payement de laquelle il lui constitue une rente de cent livres (Minute dans l'étude de Me André Charpentier, notaire à Paris; *Correspondance*, XIV, 375).

27 avril. Il reçoit, à Saint-Germain, l'abjuration de Daniel de Galiot de Hombières, gentilhomme de Beaune (Griselle, *De munere pastorali*, p. 32).

2 mai. Il est nommé à l'évêché de Meaux (Ledieu, I, 174).

3 — Il assiste à la mort la duchesse de Lesdiguières (*Id.*).

12 et 23 mai. Sa présence est signalée à Versailles et à Paris (*Corresp.*, II, 228, et E. Jovy, *Six lettres originales de Bossuet*, Paris, 1912, in-8, p. 21 et 23).

24 mai. Il communie la Dauphine à Versailles.

18 (?) *juin.* Il reçoit, dans la maison professe des jésuites, à Paris, l'abjuration de Catherine de Mon-

(no de septembre), ne parle de la visite de Bossuet aux sinistrés qu'au mois de décembre, et dit alors que le prélat se rendit à Grandvilliers de son abbaye, où il était allé « pour quelque cérémonie de piété » ; d'ailleurs, on ne voit pas pourquoi le rédacteur aurait attendu si longtemps pour mentionner cette visite, si elle s'était faite immédiatement après l'incendie. Bossuet s'est rendu à Grandvilliers peu avant ou peu après la cérémonie du 27 octobre, et probablement le 28 ; car le 27 était un dimanche, et le grand vicaire venu de Beauvais dans l'après-midi pour présider cette solennité, apprit alors la présence de Bossuet. Celui-ci avait dû arriver à Saint-Lucien seulement la veille ; autrement on en eût été informé à l'évêché.

ceau, veuve du sieur de Villerot (Griselle, *op. cit.*, p. 33 ; *Gazette* du 21 juin).

fin de juillet. Il va à Fontainebleau (*Corresp.*, II, 245).

14 octobre. A Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il est parrain de Jacques Bénigne Grivel, fils de Claude Grivel, sieur d'Auroué (Rochebilière, n. a. fr. 3615, n° 1087).

9 novembre. Il prêche, aux Grands augustins, le sermon *sur l'Unité de l'Église.*

26 — Il est nommé un des six commissaires chargés de la question de la Régale.

5 décembre. Il prêche, aux Grandes carmélites, la vêture de Marie-Anne Bailly.

13 — Il siège à l'assemblée du Clergé, et y est prié de faire imprimer son discours du 9 novembre.

1682.

9 janvier. Bossuet, à Saint-Germain, prête serment comme évêque de Meaux (Floquet, p. 581).

13 — Le Roi lui accorde main-levée pour les fruits de l'évêché de Meaux (Archives Nationales, O[1] 26, f° 17).

23 — Il reçoit, à Paris, une quittance de Claude Dupuis (Rochebilière, n. a. fr. 22124, f° 91).

3 février. Il rend compte à la Faculté d'une tentative qu'il a présidée (Archives, MM 253, f° 221).

7 — Il fait son entrée solennelle à Meaux (*Mercure* de mars, p. 8 à 63 ; *Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 152).

8 — Il prend possession du siège de Meaux (*Ibid.*).

9 et 10 février. Il traite les dignitaires de sa ville épiscopale (*Ibid.*).

11 février. Il prêche à la cathédrale de Meaux, le jour des Cendres.

12 — Il entend un sermon du P. Chassereau et retourne à Paris (*Revue Bossuet*, décembre 1906, p. 292 à 295).

21 — Il signe à Paris une transaction avec l'abbesse de Faremoutiers (*Archives de Seine-et-Marne*, H 446, p. 14 et suiv. ; Toussaints Du Plessis, t. II, p. 412).

28 — Il est à Paris (*Corresp.*, II, 514).

1er mars. Il donne de Paris deux mandements : l'un pour la publication du jubilé, et l'autre sur les

instructions à donner aux fidèles (*Revue Bossuet*, décembre 1911, p. 129).

mars. Il assiste à une sorbonique du P. Gillet (*Mémoires de P. Janvier*, ms. de Meaux, t. VI).

23 — Il fait opposition à une saisie opérée à Gassicourt-les-Mantes, à la requête de J.-B. Briçonnet, seigneur de Magnonville, conseiller au Parlement (Archives Nationales, X³A 399, f° 251).

2 mai. Il préside à Meaux la conférences des curés (*Mémoires de P. Janvier*, ms. de Meaux, t. VI).

mai. Il prend parti pour l'archevêque de Reims dans une discussion avec celui de Paris (de Sourches, t. I, p. 109).

26 juin. Le bureau de la morale, de l'Assemblée du clergé, s'assemble chez M. de Meaux (Notes de Ledieu).

16 juillet. A Versailles, Bossuet reçoit du prieur de Saint-Germain-des-Prés et accompagne chez la Dauphine les reliques de sainte Marguerite (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 216).

7 août. Il remet, à Versailles, ces reliques aux religieux de Saint-Germain-des-Prés, après la naissance du duc de Bourgogne (*Ibid.*, p. 217).

16 — Il officie au *Te Deum* chanté dans la cathédrale de Meaux pour la naissance du duc de Bourgogne (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 153).

3 septembre. Il tient à Meaux son synode (*Ibid.*, octobre 1904, p. 243).

6 — Il est à Meaux (*Ibid.*, p. 244).

octobre. Il fait un voyage à Caen, au Plessis-Grimoult et à la Trappe (*Corresp.*, II, 308 et 317; Guil. Marcel, *Menalcas jam senior...*, s. l. n. d., Bibliothèque Nationale, Yc 3578; Floquet, I, 138 et 148).

3 novembre. Il prêche, à la Visitation de Meaux, la vêture de la Sœur Marie Bénigne Roussel (*Revue Bossuet*, décembre 1907, p. 110).

7 — Il est à Faremoutiers (*Archives de Seine-et-Marne*, H 446).

9 — Il est à Germigny (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 244).

11 — Aux Augustines de l'Hôtel-Dieu de Meaux, il donne l'habit à la Sœur de Saint-Pierre (*Ibid.*).

11 novembre. A Germigny, il reçoit la visite de Raveneau, curé de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux (*Ibid.*).

27 — A Meaux, il fonde les Filles charitables de Vareddes (E. Jovy, *Études et recherches*, p. 201).

20 décembre. Il prêche à Vareddes (*Id.*, p. 202).

27 — Il a, à Meaux, un entretien avec le ministre Jamet sur la justification et les bonnes œuvres (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 153).

1683.

1er janvier. Bossuet prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 153).

13 — Il délivre un certificat à Charles de Marconnay, seigneur de Poussac Jonvilliers, dont il a reçu l'abjuration (Archives Nationales, E 1821, n° 120).

14 février. Il signe à Paris une transaction avec le seigneur de La Ferté-Gaucher (Rochebilière, n. a. fr. 22124, f° 91).

28 — Il assiste, à Paris, au contrat du mariage de Nicolas Mélicque (*Inventaire sommaire des Archives de Seine-et-Marne*, C 85).

3 mars. Il est à Versailles (*Corresp.*, II, 515).

7 — Il prêche à Meaux dans l'église de Chaage (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 153), et assiste à une délibération à l'Hôtel-Dieu (E. Jovy, *Études et recherches*, p. 418).

11 — Il assiste à la vêture de la Sœur de Comenge, à la Visitation de Meaux (*Revue Bossuet*, décembre 1907, p. 110).

14 — Il prêche dans l'église Saint-Nicolas de Meaux (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 153).

21 — Il prêche dans l'église Saint-Christophe de Meaux (*Ibid.*).

28 — Il prêche dans l'église Saint-Remy de Meaux (*Ibid.*).

3 avril. Il donne de Meaux un mandement (*Revue Bossuet*, janvier 1904, p. 4).

4 — Il prêche à Saint-Saintin de Meaux (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 153), et assiste à une délibération du conseil de l'Hôtel-Dieu (Jovy, *op. cit.*, p. 418).

18-23 mai. Il est à La Ferté-Gaucher (*Revue Bossuet*, janvier 1900, p. 54).

24 mai.	Il est à Choisy-en-Brie (*Ibid.*).
25 —	Il donne la confirmation à Vaudoy (*Ibid.*).
26-28 —	Il est à Rozoy (*Ibid.*).
1er juin.	Il est à Fontenay-Trésigny (*Ibid.*).
4-9 —	Il est à Meaux (*Corresp.*, II, 371 et 374 ; Jovy, p. 418).
12 —	Il fait à Meaux l'ordination de la Trinité et part pour Paris (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 246).
27 —	Au Val-de-Grâce, à Paris, il reçoit l'abjuration de Mlle du Motet et de ses deux frères, gentilshommes de l'Auxerrois (Le *Mercure*. juillet 1683, p. 19, et *Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 153 et 154).
13 juillet.	Il reçoit à Meaux le Dauphin (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 154).
—	Le Roi et la Reine, revenant de la frontière, passent par Saint-Fiacre. Bossuet s'élève contre la demande des religieux, qui supplient S. M. de leur faire restituer les reliques de leur saint patron par les magistrats de Meaux (Toussaints Duplessis, *Histoire de l'Église de Meaux*, t. I, p. 372-373).
29 —	Bossuet est à Germigny, où il reçoit Raveneau accompagné du curé d'Armentières (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 246).
21 août.	Bossuet, chancelier de l'Académie, s'excuse de présenter au Roi les condoléances de cette compagnie au sujet de la mort de la Reine (*Registres*, t. I, p. 210).
23 —	A Germigny, il compose pour la fête de saint Barthélemy, patron de la paroisse, une hymne qu'il ordonna de chanter désormais aux offices (*Revue Bossuet*, avril 1901, p. 116).
28 —	A Fontainebleau, il se joint à la députation portant à Louis XIV les condoléances de l'Académie (*Registres*, t. I, p. 210).
1er septembre.	Il prononce à Saint-Denis l'oraison funèbre de la Reine.
28 —	Il tient son synode (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 248).
5 octobre.	Il officie dans sa cathédrale au service célébré pour la Reine (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 154, et octobre 1904, p. 250).

19 octobre. De Paris, il rend aux religieux du Plessis-Grimoult la jouissance d'une cuisine (A. Gasté, *Bossuet en Normandie*, p. 28).

4 novembre. Il est assigné pour maître de tentative à Michel Le Peletier (Archives Nationales, MM 254, f° 13).

7 — Il assiste à une délibération du conseil de l'Hôtel-Dieu, à Meaux (Jovy, *op. cit.*, p. 418).

1684.

29 janvier. Bossuet, à Paris, préside la tentative de Michel Le Peletier (Floquet, p. 90; *Revue Bossuet*, juin 1906, p. 232; MM 254, f° 15).

1er février. Il est remplacé par le Dr Antoine de Vrevin pour le rapport à faire sur cette tentative (Archives, MM 254, p. 15).

15 (?) — Il reçoit à Paris l'abjuration du comte de Roucy, fils aîné du comte de Roye (*Gazette*, 19 février 1684; *Mercure*, février 1684, p. 246).

20 — Il date de Meaux un mandement[1] (*Revue Bossuet*, janvier 1904, p. 5).

27 — Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 154).

2 mars. Chez les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Meaux, il signe et notifie les Ordonnances de visite (Archives des Augustines de Meaux.).

5 — Il assiste à une délibération du conseil de l'Hôtel-Dieu (E. Jovy, *op. cit.*, p. 418).

12, 15, 19, 23, 25, 26, 28 mars. Il prêche dans sa cathédrale, à l'occasion du jubilé (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 154, et octobre 1904, p. 251).

2 avril. Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, p. 155).

4 — Il prêche, à la Visitation, la profession de Marie Bénigne Roussel, et donne un sermon à Saint-Nicolas de Meaux (*Revue Bossuet*, juillet 1900, p. 179; juillet 1904, p. 154; décembre 1907, p. 111).

17 — Il assiste à une séance de l'Académie, y est

1. Pendant le carême de cette année, Bossuet resta à Meaux, multipliant les prédications, aidé des abbés de Fénelon, Fleury et de Langeron (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 154, et octobre 1904, p. 250).

élu scrutateur, et, en cette qualité, dépouille les votes pour l'élection de Boileau Despréaux (*Registres*, t. I, p. 220).

18 avril. Il présente à l'évêque de Bayeux pour la cure de Saint-Vigor de Mézeray, dépendant de son prieuré, Jean Le Prévost, chanoine régulier de saint Augustin (Collection H. de Rothschild).

10 mai. Il prêche, à la Visitation de Meaux, la profession de la Sœur de Comenge (*Revue Bossuet*, juillet 1900, p. 179).

12-22 mai. Il séjourne à Coulommiers, accompagné du vicaire général Pastel et des abbés Fleury, de Fénelon et de Langeron (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 251).

23 — Il donne la confirmation dans sa cathédrale (*Ibid.*).

24 — Il est à Germigny (*Ibid.*).

27 — Il fait à Meaux l'ordination de la Trinité et va coucher à Dammartin, continuant ses visites pastorales (*Ibid.*, p. 252).

28 — Il prêche à Dammartin.

3 juin. Il fait la visite de l'Hôtel-Dieu de Meaux (P. Janvier, t. VI, f° 334).

4 — Il assiste à une délibération du conseil de l'Hôtel-Dieu (Jovy, *op. cit.*, p. 418).

2 août. De Meaux, il prescrit une enquête au sujet de la demande faite par M. de Riencourt, de construire une chapelle à Parousin. — Et le 20 septembre, il en donne l'autorisation (Collection H. de Rothschild).

3 — Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 155).

19 septembre. Il tient son synode, retardé par suite d'un voyage fait par le prélat en Normandie, à son prieuré et à La Trappe (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 252).

20 — Il est à Meaux, où P. Janvier lui présente des vers de sa façon (Jovy, *op. cit.*, p. 293).

25 — Il reçoit à Faremoutiers le cœur de la princesse Palatine (La *Gazette* du 30 septembre 1684; le *Mercure*, octobre 1684, p. 88-91).

26 — Il officie au service célébré à Faremoutiers pour cette princesse (*Ibid.*).

28 septembre.	Il a un long entretien avec le ministre Jamet, à Germigny (*Revue Bossuet*, juil. 1904, p. 155).
15 octobre.	Il reçoit à Germigny l'abjuration d'Ulrich Obrecht (Ledieu, t. I, p. 229 ; Griselle, *De munere pastolari*, p. 42).
23 —	Il fait son entrée solennelle à Crécy-en-Brie (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 253).
26 —	Il donne la confirmation et prêche à La Chapelle-sur-Crécy (*Ibid.*).
1er novembre.	Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 155).
19 —	Il reçoit, à l'hôpital Jean Rose, l'abjuration de Daniel Vollé, fils d'un hôtelier de Meaux (*Ibid.*, p. 156).
26 —	A Chaillot, chez les chanoinesses de Sainte-Geneviève, il bénit leur abbesse, Mme Perrot de Fercourt (Le *Mercure*, décembre 1684, p. 234 ; Bibliothèque Nationale, Dossiers bleus Perrot).

1685.

10-14 janvier.	Bossuet est à Coulommiers pour la clôture d'une mission (*Revue Bossuet*, octobre 1900, p. 229).
18 février.	A Versailles, il se joint à une députation envoyée par l'Académie au Chancelier (*Registres*, p. 252).
20 —	Il assiste à la leçon du duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé (La Bruyère, édit. Servois, t. I, p. LXXXI).
20 mars.	Il prêche à Meaux pour l'ouverture d'une mission.
24 —	Il communie la Dauphine à Versailles (Dangeau, t. I, p. 140).
7 et 8 avril.	Il est à Meaux (Jovy, p. 296 et 297).
9 —	Il adresse une exhortation aux Ursulines de Meaux.
15 —	Il prêche dans sa cathédrale.
18 —	Il parle aux Ursulines.
22 —	Il prêche dans sa cathédrale, le jour de Pâques.
27 —	Il parle aux Ursulines.
30 —	Il est à Germigny, où il reçoit Raveneau (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 254).
1er mai	Il est à Germigny (*Correspondance*, t. III, p. 85).

4 mai.	Il adresse une exhortation aux Ursulines.
23 —	Il donne la confirmation dans sa cathédrale (*Inventaire sommaire des Archives de Seine-et-Marne*, GG 24).
27 —	Il prêche chez les Filles-Dieu, à Paris, la vêture de Jeanne-Louise de La Mare (Ledieu, t. I, p. 97 et 226 ; Griselle, *op. cit.*, p. 45 ; Archives Nationales, LL 1655).
29 —	De Germigny, il interdit un marché à Cerfroi (Toussaints Duplessis, *op. cit.*, t. II, p. 414 et 415).
1er juin.	Il part de Germigny, pour une tournée de visites, accompagné des abbés de Fénelon et de Langeron, et arrive à La Ferté-sous-Jouarre (*Revue Bossuet*, octobre 1900, p. 230, et octobre 1904, p. 254).
1er-4 —	Il est à La Ferté, où il visite la communauté des Sœurs charitables et bénit leur chapelle (*Revue Bossuet*, octobre 1900, p. 231).
5 —	Il donne la confirmation à Saint-Cyr-sur-Morin (*Ibid.*, p. 232).
6 —	Il est à La Ferté (*Ibid.*).
? 7 —	Il est à Condé (faubourg de La Ferté) (*Ibid.*).
10 —	Il prêche dans sa cathédrale, le jour de la Pentecôte (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 156).
13 —	Il vient à Faremoutiers pour faire son information de la vie et des mœurs de la nouvelle abbesse, Mme de Beringhen nommée le 1er juin par le Roi. Il la fait signer par quatre religieuses et l'envoie à Rome (Bib. Nat., fr. 11569).
30 —	Il fait la visite à Sainte-Marie de Meaux (*Revue Bossuet*, juillet 1900, p. 179-181, et décembre 1907, p. 110).
2 juillet.	Il prêche dans cette maison la fête de la Visitation (fr. 12841).
6 août.	Il assiste à une délibération du conseil de l'Hôtel-Dieu (Jovy, *op. cit.*, p. 418).
9 —	Il prononce, aux Grandes carmélites, l'oraison funèbre de la princesse Palatine.
août.	Il fait une visite à Nicole et l'entretient de l'*Amor pœnitens* (Ant. Arnauld, lettre du 28 août, *Œuvres*, t. II, in-4, p. 556).
6 septembre.	Il tient son synode (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 258).

4 octobre. Il prêche en recevant à Germigny l'abjuration d'Antoine Marty, garçon cordonnier (*Inventaire sommaire des Archives de Seine-et-Marne,* E suppl., p. 27; *Revue Bossuet,* octobre 1904, p. 259).

10 — Il reçoit à Meaux M. de Menars, intendant de Paris (*Revue Bossuet,* juillet 1904, p. 156).

11 — Il est à Germigny avec M. de Menars (*Ibid.*).

18 — Il reçoit à Fontainebleau l'abjuration d'Élie Barraud, ministre du Parc, diocèse de Péri gueux, et celle de Jacob Douin, horloger à Paris (*Inventaire sommaire des Archives de Seine-et-Marne,* GG, p. 27).

21 — Il prêche à l'abjuration faite par le duc de Richmont à Fontainebleau (Ledieu, I, p. 230; Dangeau, t. I, p. 236 et 237; de Sourches, t. I, p. 318).

24 — Il a des entretiens à Paris avec certains ministres réformés (Griselle, *op. cit.*, p. 249).

1er novembre. De retour de Fontainebleau, il prêche dans sa cathédrale et reçoit l'abjuration de Jean Discrotte (Celui-ci fut pourvu, le 17 avril 1686, d'une charge de conseiller à la sénéchaussée et présidial de La Rochelle) (Archives Nationales, X1A 4804, fo 80; *Revue Bossuet,* juillet 1904, p. 156).

3 — Il prêche dans sa cathédrale, à la messe du Saint-Esprit, et reçoit plusieurs abjurations (Jovy, *op. cit.*, p. 300).

6 — Il date de Meaux un mandement (*Revue Bossuet,* janvier 1904, p. 6).

7-11 — Il fait sa visite à Lizy-sur-Ourcq (*Revue Bossuet,* juillet 1904, p. 260, et octobre 1900, p. 233 à 235).

14 — Il est à Meaux (*Ibid.*, octobre 1904, p. 260).

8 décembre. Revenant de Paris, il prêche à Claye (*Revue Bossuet,* juillet 1904, p. 157, et octobre 1904, p. 260).

13 — Il reçoit à Meaux plusieurs abjurations (*Ibid.*, juillet 1904, p. 157), et en particulier celle d'Amand de Lescours d'Oradour, gentilhomme saintongeois (*Ibid.*, et juillet 1901, p. 186).

16 décembre. Il donne dans sa cathédrale un sermon de controverse (*Ibid.*, juillet 1904, p. 158).

18 — Il va à Nanteuil-les-Meaux (*Ibid.*).

19 — Il est à Nanteuil-les-Meaux (*Ibid.*, juillet 1904, p. 158, et octobre 1904, p. 260).

20 — Daniel Vollé renouvelle son abjuration dans la chapelle de l'évêché (*Ibid.*, juillet 1904, p. 158).

21 — Bossuet prêche dans sa cathédrale (*Ibid.*).

22 — De Meaux, il prononce la désunion des deux paroisses du Plessis-au-Bois et du Plessis-l'Évêque (Archives Nationales, X¹B 8894, 3 août 1711). Il exhorte les nouveaux convertis dans sa chapelle (Griselle, p. 250 ; *Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 159).

23, 25 et 30 décembre. Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 159).

En 1685, au séminaire de Meaux, il confère la tonsure à Brueys (*Vie de Brueys*, en tête de ses *Œuvres de théâtre*, 1735, 3 vol. in-8, p. XII).

1686.

1er janvier. Bossuet prêche dans sa cathédrale en présence de l'Intendant et confirme des nouveaux convertis (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 160.)

4 — Il prêche à Nanteuil-les-Meaux (*Ibid.*, p. 161).

6 — Il prêche dans sa cathédrale (*Ibid.*).

25 — Il prononce à Saint-Gervais l'oraison funèbre de Michel Le Tellier (De Sourches, t. I, p. 358).

30 — Il reçoit, dans la chapelle du château de Versailles, l'abjuration de la comtesse de Miossens d'Albret (Dangeau, t. I, p. 288).

1er février. Il communie la Dauphine à Versailles (Dangeau, t. I, p. 289).

5 — Il reçoit dans sa chapelle, à Paris, l'abjuration du marquis de Parançay et du baron de Stadler (*Correspondance*, t. XIV, p. 380, 382).

20 (?) — Il préside, en Sorbonne, la tentative d'Edmond Ravan de Vielbourg ou Vieuxbourg (lat. 9962, f° 167), dont Pirot rendra compte à la Faculté le 1er mars (Archives Nationales, MM 254, f° 55).

27 février.	Il donne les cendres à la Dauphine, à Versailles (La *Gazette* du 2 mars).
22 mars.	Il officiait à la grand'messe célébrée aux Invalides, lorsque Fléchier y prononça l'oraison funèbre de Le Tellier (G. Macon, *Supplément au Santoliana,* Paris, 1903, p. 17).
23 —	Il revient de Paris à Claye (*Revue Bossuet,* octobre 1904, p. 261).
24 —	Il date de Claye sa *Lettre sur la communion pascale.*
25 —	Il prêche à Meaux (Griselle, *op. cit.,* p. 250).
27 et 28 mars.	Il est à Lizy-sur-Ourcq (*Revue Bossuet,* octobre 1904, p. 251).
29, 30 et 31 mars.	Il est à Meaux, où il exhorte les nouveaux convertis (*Ibid.*).
1er avril.	Il se rend à La Ferté-sous-Jouarre, passant par Saint-Jean-les-deux-Jumeaux (*Ibid.*).
13 —	Il reçoit à Meaux le compliment du lieutenant général sur la révocation de l'édit de Nantes.
14 —	Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet,* juillet 1904, p. 162).
16 —	Il reçoit à Meaux la visite de Pierre Janvier (Jovy, *op. cit.,* p. 304).
18 —	Il se rend à Claye, où il est encore le 19 (*Revue Bossuet,* octobre 1900, p. 236).
21 —	Il donne la confirmation à Quincy (Registres paroissiaux de Quincy).
22 —	Il donne la confirmation au Pont-aux-Dames (*Ibid.*).
24 —	Il est à Germigny (*Revue Bossuet,* octobre 1904, p. 261).
28 —	Il prêche dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux (*Ibid.,* juillet 1904, p. 162).
29 —	Il date de Meaux une dispense (Registres de Quincy).
22 mai.	A Paris, il signe les pouvoirs de Jean-Baptiste Le Vignier, religieux de Sainte-Geneviève pour le prieuré-cure de Saint-Martin de Roullours, dépendant du Plessis-Grimoult.
26 —	Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet,* juillet 1904, p. 162).
30 —	Il est à Germigny (*Revue Bossuet,* octobre 1904, p. 263).
2 juin.	Il prêche dans sa cathédrale et se rend à Paris

(*Ibid.*, juillet 1904, p. 162 ; Ledieu, t. I, p. 97).

3 — Il prêche à Paris, chez les Filles-Dieu, la profession de Mme de La Marc (Ledieu, t. I, p. 77 et 226).

7 juillet. Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, *op. cit.*, p. 418).

16 — Il prononce à Faremoutiers l'oraison funèbre de l'abbesse, Mme du Bled d'Uxelles (E. Jovy, *Une oraison funèbre inconnue de Bossuet*, Vitry-le-François, 1898, in-8).

7 août. Il est à Germigny (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 263).

12 — Il assiste à une thèse de logique chez les carmes de Crégy, et, le soir, à une séance récréative, au collège de Meaux (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 163).

15 — Il prêche dans sa cathédrale (*Ibid.*, p. 162).

Fin d'août. Il est appelé à Versailles pour les couches de la Dauphine, qui met au monde le duc de Berry, le 31 août.

septembre. (*entre le 1er et le 11*). Il fait un voyage à la Trappe avec quelques personnes de la Cour (*Correspondance*, t. III, p. 302, 305). Le 7 octobre 1686, Arnauld écrit : « M. de Meaux est allé à la Trappe pour faire une retraite. » La nouvelle lui en a été donnée par Quesnel (*Œuvres*, t. II, in-4, p. 721).

17 — Il tient son synode (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 264).

6 octobre. Il donne de Meaux un mandement sur le catéchisme (Édition Lachat, t. V, p. x).

1er novembre. Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 163).

3 ou 4 — Il donne, à Mitry, la confirmation à M. d'Hervart (*Ibid.*, octobre 1900, p. 238).

5 — A Dammartin-en-Goëlle, il examine les comptes de la fabrique (Griselle, *op. cit.*, p. 52).

8 — Il clôture la mission de Compans (*Revue Bossuet*, octobre 1900, p. 239).

9 — Il part de Mitry pour Paris (*Ibid.*).

16 — Il est commis par le Pape pour connaître d'un différend entre l'évêque d'Amiens et ses curés au sujet des jésuites (D'Avrigny, *Mémoires chronologiques*, t. III, p. 295 et suiv.).

13 décembre. Il a dû visiter à la Bastille Samson de Cahanel, gentilhomme protestant de Normandie (Papiers de La Reynie, fr. 7053, f° 319).

15 — Il fait le catéchisme à Saint-Saintin de Meaux (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 163).

19 — Il ouvre dans sa cathédrale la châsse de saint Fiacre (*Ibid.*, octobre 1904, p. 266).

20 — Il officie dans sa cathédrale (*Ibid.*, juillet 1904, p. 163).

22 — Il va au village de Saint-Fiacre commencer par un sermon une neuvaine pour le Roi (Ansart, *Histoire de saint Fiacre et de son monastère*, Paris, 1784, in-12, p. 283). Le même jour, il revient prêcher dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 163).

25 — Il prêche dans sa cathédrale (*Ibid.*).

28 et 29 décembre. Il clôture une mission au Mesnil-Amelot (*Ibid.*, octobre 1900, p. 239).

1687.

1er janvier. Bossuet prêche à Paris chez les Jésuites de Saint-Louis, rue Saint-Antoine, où on lui sert une magnifique collation (fr. 23498, f° 169).

20 — Il officie dans sa cathédrale au *Te Deum* chanté à l'occasion de la guérison du Roi (La *Gazette* du 1er février 1687).

24 — Il est à Meaux (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 266).

2 février. Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, *op. cit.*, p. 418).

3 — A Meaux, il confère à François Massany, clerc du diocèse de Paris, la chapelle Sainte-Marie de Mory (Bibl. Nat., Pièces originales 426, n° 32).

5 mars. Il assiste, à Marly, au tirage de la loterie du Roi, dont il est un des « inspecteurs ». En conséquence, il a dû remettre pour quelques jours l'oraison funèbre de Condé (*Correspondance de Bussy-Rabutin*, t. VI, p. 43 ; Dangeau, t. II, p. 33).

10 — Il prononce, à Notre-Dame, l'oraison funèbre du grand Condé.

16 — Il est de retour à Meaux (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 267).

23 mars. Il fait le catéchisme à Saint-Saintin de Meaux (*Ibid.*, juillet 1904, p. 163).

25 — Il fait, à Meaux, l'examen des ordinands (*Ibid.*, octobre 1904, p. 267).

29 — Il fait une ordination à Meaux, et reçoit le compliment du lieutenant général sur l'oraison funèbre de Condé (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 267; Gasté, *Deux lettres inédites*, p. 32).

30 — Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 163).

29 avril. Il se joint à une députation envoyée par l'Académie au Chancelier, à Versailles, dans l'affaire de Furetière (*Registres de l'Académie*, t. I, p. 277).

11 mai. Il salue le Roi à Monceaux, et revient souper à Germigny (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 267 et 268).

12 — Il va à La Ferté-sous-Jouarre pour assister au lever du Roi (*Ibid.*).

13 — Il préside l'élection de la M. Le Picart, à la Visitation de Meaux (*Revue Bossuet*, décembre 1907, p. 113).

18 — Il prêche dans sa cathédrale en présence de l'évêque de Mirepoix (*Ibid.*, juillet 1904, p. 165).

fin de mai. Il s'entretient avec Corbinelli de l'oraison funèbre de Condé (*Correspondance de Bussy-Rabutin*, t. VI, p. 74).

1er juin. Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 163).

4 — Il reçoit le Dauphin à déjeuner à l'évêché (*Ibid.*; Dangeau, t. II, p. 47).

5 — Il officie à un salut devant le Roi, à La Ferté-sous-Jouarre (*Mémoires du marquis de Sourches*, t. II, p. 59).

15 — Il donne la confirmation à Charny-en-France (*Revue Bossuet*, janvier 1901, p. 23).

21 et 22 juin. Il est à Nanteuil-le-Haudouin, où il est l'hôte du duc d'Estrées (*Ibid.*, p. 24).

6 juillet. Il clôture la mission de Nanteuil-le-Haudouin (*Ibid.*).

13 — Il reçoit l'abjuration de Guillaume Folcher (ou Faulchier), d'une famille d'Uzès (*Bulletin de*

la Société de l'histoire du protestantisme français, 1916, p. 135).

5 août. Par acte daté de Meaux, il nomme Louis Pluyette à la cure de Saint-Martin de Condé-Sainte-Libiaire, au doyenné de Crécy (Collection H. de Rothschild).

21 — Il rentre à Meaux après avoir fait un voyage à Soissons (*Revue Bossuet*, octobre 1904, p. 219).

23 — Il part de Meaux pour Paris (*Ibid.*).

7 octobre. Il tient son synode (*Ibid.*, p. 268).

15 ou 16 octobre. Il est à Germigny (*Ibid.*, p. 269).

19 octobre. Il assiste à l'office, prêche et dîne à Saint-Jean-les-deux-Jumeaux (*Ibid.*, p. 269 et 270).

1er novembre. Il prêche dans sa cathédrale (*Ibid.*, juillet 1904, p. 163).

4 — Il est assigné pour maître de tentative à l'abbé Denis François Le Bouthillier de Chavigny, plus tard évêque de Troyes et archevêque de Sens (MM 254, f° 105).

14 décembre. Il fait le catéchisme à Saint-Nicolas de Meaux (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 163).

21 — Il fait le catéchisme à Saint-Saintin (*Ibid.*).

25 — Il prêche dans sa cathédrale et fait le catéchisme à Saint-Christophe (*Ibid.*).

Dans l'octave de Noël. Il donne la confirmation à Monthyon (*Ibid.*, janvier 1901, p. 25).

1688.

fin de mars. Il visite Jouy-le-Châtel (*Ibid.*, janvier 1901, p. 26).

4, 7, 9, 11 avril. Bossuet prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 164).

12 avril. Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, *op. cit.*, p. 418).

13 — Il fait la méditation dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 164).

17 — Il fait la visite de Sainte-Marie de Meaux et reçoit le compliment du lieutenant général (fr. 12841, et Gasté, *Deux lettres inédites*, Caen, 1890, p. 34).

18 — jour de Pâques. Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 164).

19 et 20 avril. Il est à Faremoutiers (*Ibid.*, janvier 1901, p. 26).

22 avril. Il est à La Ferté-Gaucher (*Ibid.*, p. 27).

24 et 25 avril. Il est à Coulommiers (*Ibid.*).

29 avril. Se trouvant à Rebais, il assiste à une transaction passée entre les Bénédictins de ce lieu et Adrien Pappin, curé d'Ussy (*Revue Bossuet*, décembre 1907, p. 131).

13 mai. A Paris, il signe les provisions de la cure de Feuguerolles-sur-Orne, en faveur de Pierre Bougon, chanoine régulier de Sainte-Geneviève (Notes de Floquet et Gasté, *Bossuet en Normandie*, p. 44).

6 juin. Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 164).

7 — Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, *op. cit.*, p. 418).

12 — Il se rend à Crouy-sur-Ourcq (*Revue Bossuet*, janvier 1901, p. 28, et Griselle, *De munere pastorali*, p. 56).

13 — Il officie à Crouy, et va à Montigny-l'Allier (*Revue Bossuet*, janvier 1901, p. 28).

14 — Il visite l'abbaye de Collinances et la paroisse de Gesvres ; il va ensuite assister à la conférence ecclésiastique tenue à Raroy, et revient à Crouy (*Ibid.*, p. 29).

15 et 16 juin. Il officie et prêche deux fois à Crouy (*Ibid.*).

20 — Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 164).

juin. Il écrit au Roi en faveur de certains nouveaux convertis (*Journal de Rochard*, cité plus haut, p. VIII).

2 juillet. Il prêche à la Visitation de Meaux (fr. 12841, f° 165, *Œuvres oratoires*, t. VI, p. 465).

14 septembre. Il tient son synode (Toussaints Duplessis, t. II, p. 597 et 598).

24 — A Meaux, il donne un mandement sur la résidence (Édit Lachat, t. V, p. 474).

25 et 26 septembre. Il reçoit le Dauphin allant à l'armée sur le Rhin (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 164; la *Gazette*, p. 492, 644 et 654).

29 septembre. Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, *op. cit.*, p. 418).

9 octobre. Il est à Coulommiers (*Correspond.*, t. III, p. 527).

18 novembre. Il officie dans sa cathédrale, au *Te Deum* chanté pour la prise de Philipsbourg; il fait tirer un feu d'artifice, etc. (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 164).

28 novembre. Il reçoit le Dauphin repassant par Meaux (*Ibid.*).

1689.

26 janvier. Bossuet assiste à la première représentation d'*Esther*, à Saint-Cyr (Dangeau, t. II, p. 311).

19 février. Il assiste à une représentation d'*Esther*, à Saint-Cyr, et s'y entretient avec Mme de Sévigné (*Grands écrivains*, t. VIII, p. 478 et 492, lettres du 21 et du 28 février).

27 mars. Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 164).

31 — Il prêche dans sa cathédrale (*Ibid.*).

3 et 5 avril. — — (*Ibid.*).

7 avril. Il est à Meaux (*Correspondance*, t IV, p. 523).

10 — Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 164).

12 — Il donne la confirmation à Bouleurs (*Ibid.*, octobre 1901, p. 237).

24 — Il donne la confirmation à Chambry (*Ibid.*).

1er mai. Il donne la confirmation à Trilport et à Monceaux (*Ibid.*, p. 238).

7 — Il est à Claye (T. Duplessis, t. II, p. 418).

12 — Il assiste à ses derniers moments Mme de Durasfort, à Versailles (Dangeau, t. II, p. 393).

13 — Il prêche la profession de Mlle Guichard de Péray, aux Grandes carmélites de Paris.

18 — Il donne la confirmation à Juilly, et prêche à Silly (*Revue Bossuet*, octobre 1901, p. 238 et 239).

29 — Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 164).

30 — Il donne la confirmation à Acy (*Ibid.*, octobre 1901, p. 239).

31 —. Il donne la confirmation à Betz (*Ibid.*).

1er juin. Il se rend de Betz à Collinances, où il donne la confirmation (*Ibid.*, p. 239 et 240).

4 — Il visite Le Plessis-Belleville (*Ibid.*).

5 — — Silly (*Ibid.*).

12 — Il prêche dans sa cathédrale (*Ibid.*, juillet 1904, p. 164).

14 — Il adresse à la Visitation de Meaux une allocution sur la mort du chanoine Mutel.

18 et 19 juin. Il est à Rouvres-en-Multien (*Ibid.*, octobre 1902, p. 245).

20 juin. Il visite Neuchelles, Thury et Antilly (*Ibid.*).

21 — Il visite Fulaines et Mareuil-la-Ferté (*Ibid.*).

25 — Il se rend à Doue (*Ibid.*, octobre 1901, p. 240).

26 — Il donne la confirmation à Doue, puis visite les paroisses de Boitron et d'Orly (*Ibid.*).

27 — Il est à Orly (*Ibid.*, p. 241).

20 août. Il prononce, au Pont-aux-Dames, le panégyrique de saint Bernard (Griselle, *op. cit.*, p. 58).

28 — Il prêche le panégyrique de saint Augustin à Notre-Dame de Meaux (*Ibid.* et Ledieu, I, 55).

1er septembre. Il tient son synode (Registres de La Chapelle-sur-Crécy).

21 octobre. Il est à Oissery, où il signe le procès-verbal de visite à la collégiale de Saint-Germain (*Inventaire de Seine-et-Marne* G 408).

22 — Il est à Bannost (*Revue Bossuet*, octobre 1901, p. 241).

26 — Il est à Faremoutiers (*Ibid.*).

11 novembre. Il assiste aux funérailles de sa belle-sœur célébrées à Saint-Sulpice (fr. 32594, f° 355).

1690.

15 janvier. Bossuet reçoit à l'Oratoire, rue Saint-Honoré, l'abjuration d'Isaac Papin et de sa femme, et prêche, à cette occasion, après les vêpres (fr. 23500, f° 37; Griselle, p. 58).

21 — Il préside la tentative de Gaston de Noailles (Archives Nationales, MM 254, et Bibl. Nation., Estampes AA 6, *Recueil de thèses*, t. I).

1er mars. Il est à La Ferté-sous-Jouarre (*Revue Bossuet*, décembre 1907, p. 129).

1-6 — Il est à Jouarre (T. Duplessis, t. II, p. 419; Griselle, p. 59 et 60).

23 — A Versailles, il communie la Dauphine en viatique (*Gazette* du 25 mars; Dangeau, t. III, p. 81; Sourches, t. III, p. 214, 215).

19 avril. Il dit la messe dans la chambre de la Dauphine (Dangeau, t. III, p. 100; Sourches, t. III, p. 223), et, dans la nuit du 19 au 20, lui administre l'extrême-onction (*Gazette* du 22).

25 — Il présente le goupillon à la famille royale, qui donne l'eau bénite à la Dauphine (Dangeau, p. 108).

26 avril.	Il porte au Val-de-Grâce le cœur de la Dauphine (*Id.*, t. III, p. 109 ; La *Gazette* du 29).
28 —	Il officie à un service célébré à Meaux pour la Dauphine.
1er mai.	Il conduit à Saint-Denis le corps de la Dauphine (Dangeau, t. III, p. 112 à 115 ; La *Gazette* du 6 mai).
10 —	Il date de Meaux un mandement pour le jubilé (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 181).
17 —	Il reçoit le Dauphin à Germigny (La *Gazette* du 20 ; Dangeau, t. III, p. 123 et 124 ; Sourches, t. III, p. 238 ; Floquet, p. 255).
28 —	Il bénit l'abbesse de Notre-Dame de Meaux, Françoise Malon de Bercy (*Gallia christiana*, t. VIII, col. 1724).
2 juin.	Il date de Meaux sa lettre sur les Psaumes (*Liber Psalmorum, additis Canticis*, Lyon, 1690, in-8).
5 —	Il officie, à Saint-Denis, à un service pour la Dauphine (La *Gazette* du 10 juin ; Archives Nationales, X¹B 8879).
29 —	Il prêche, à la Visitation de Meaux, la profession de Jeanne Françoise Marchant d'Amorésan (*Revue Bossuet*, décembre 1907, p. 117).
2 août.	Il est à Meaux (*Ibid.*, octobre 1904, p. 220).
5 septembre.	Il tient son synode (Registre de La Chapelle-sur-Crécy).
15 —	Il reçoit, à Germigny, l'abjuration de Joseph Saurin (Ledieu, t. I, 200 ; *Correspondance*, t. V, p. 487).
1 et 2 octobre.	Il est à Dammartin-en-Goëlle (*Revue Bossuet*, octobre 1901, p. 242).
17 —	Il est à Boissy-le-Châtel (*Ibid.*).
18 —	— à Faremoutiers (*Ibid.*, p. 243).
19-22 octobre.	— à Coulommiers (*Ibid.*).
23 octobre.	— à Rozoy (*Ibid.*).
25 —	— à La Ferté-Gaucher (*Ibid.*, p. 244).
26 —	— à Jouy-sur-Morin (*Ibid.*).
2 et 3 novembre.	Il est à Meaux (*Revue Bossuet*, octobre 1901, p. 242).
28 décembre.	Il adresse une exhortation aux visitandines de Meaux (*Revue Bossuet*, décembre 1907, p. 117).

1691.

15 mars. A Versailles, Mme de Montespan charge Bossuet de dire au Roi qu'elle se retire définitivement de la Cour (Dangeau, t. III, p. 300 et 301).

16 — Bossuet, à Versailles, annonce au Roi la retraite de Mme de Montespan (Sourches, t. III, p. 365).

15 avril. Il prêche, le jour de Pâques, dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 165).

16 — Il va saluer le Roi à Luzarches (Sourches, t. III, p. 409).

30 — Il officie à Saint-Denis, au bout de l'an de la Dauphine (Dangeau, t. III, p. 331).

3 mai. Il prêche, aux Grandes carmélites, la vêture de Mme de Villers (*Correspondance*, t. V, p. 149).

27 — Il reçoit à Paris l'abjuration de la femme de Joseph Saurin (Ledieu, t. I, p. 200).

3 juin. Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 165).

7 — Il installe Mme de Beauvau à La Ferté-sous-Jouarre (Griselle, p. 67).

9 — Dans sa chapelle, il confère la tonsure et les ordres mineurs à Nicolas Bérard des Essarts, et signe ses lettres d'ordination (British Museum, Egerton 33).

16 — Il est à Meaux (Jovy, p. 211).

17 — Il prêche dans sa cathédrale (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 165).

18 — Il donne la confirmation dans sa cathédrale (Registres paroissiaux de Quincy).

26 — Il est à Meaux, puis à Germigny (Jovy, p. 213).

29 — Il est à Meaux (Jovy, p. 223).

1er juillet. Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, p. 418).

1er août. Il baptise Aniaba dans l'église des Missions étrangères (fr. 32593).

16 — Il date de Meaux une ordonnance synodale (Griselle, p. 69; *Gallia christiana*, t. VIII, col. 1658; édit. Lachat, t. V, p. 475 à 490, et Bibliothèque Nationale, B 1523). C'est la date de l'imprimé; mais, si cette ordonnance fut promulguée en synode, ce ne fut

qu'en septembre suivant. D'ailleurs, du 16 au 25 août, Bossuet fit un voyage à la Trappe (*Correspond.*, IV, 281, 284, 289, 290).

8 et 9 septembre. Il est à Jouarre (*Revue Bossuet*, avril 1903, p. 100 ; *Correspondance*, t. V, p. 514).

septembre. Il tient son synode (*Journal des savants*, 7 janvier 1692).

1er octobre. Il est assigné pour maître de tentative à l'abbé Fagon, depuis évêque de Lombez (Archives Nationales, MM 254, f° 281).

2 novembre. Il ordonne à chaque prêtre de son diocèse de célébrer une messe pour les soldats morts au service du Roi (*Revue Bossuet*, janvier 1904, p. 8).

4 — Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, p. 418).

5 — Il va à Dammartin faire la visite, et de là à Versailles (*Corresp.*, IV, 347, 355).

19 décembre. Il revient de Jouarre à Meaux (*Revue Bossuet*, avril 1903, p. 102).

25 — Il prêche dans sa cathédrale sur Jésus-Christ, objet de scandale (Lebarq, 2e édit., t. VI, p. 483).

1692.

13 janvier. Bossuet, à Paris, voit avec satisfaction les bonnes feuilles de l'édition de saint Jérôme par D. Martianay (*Correspondance de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie*, éd. Valery, t. II, p. 332).

9 février. Il préside, au collège de Navarre, la tentative de l'abbé Fagon (*Revue Bossuet*, octobre 1900, p. 245). Le rapport sur cette thèse a été présenté à la Faculté, le 1er mars, par P. Guischard, au nom de Bossuet (MM 254, f° 303).

7 mars. Il est parrain, à Saint-Thomas-du-Louvre, d'un enfant de Joseph Saurin (Rochebilière, n. a. fr. 3620, n° 6187, et 3622, n° 8348).

16 — De Paris, il établit les Filles de la Charité à Vareddes.

6 avril. Il prêche dans sa cathédrale.

1-12 — Il est à La Ferté-Gaucher (*Revue Bossuet*, juillet 1902, p. 173).

13 — Il est à Saint-Augustin (*Ibid.*).

14 — Il est à Faremoutiers, puis à Meaux (*Ibid.*).

15 avril.	Il date de Meaux une ordonnance sur l'abbaye de Jouarre (*Ibid.*, avril 1903, p. 105).
22 —	Par acte daté de Meaux, il présente à la nomination de l'évêque de Bayeux Michel Lebahy pour la cure du Plessis-Grimoult (Collection H. de Rothschild).
23 —	Il publie un mandement pour le jubilé du commencement du pontificat d'Innocent XII (*Revue Bossuet*, janvier 1904, p. 9).
27 avril-4 juin.	Au cours d'une mission donnée à Meaux par les capucins, Bossuet prend part à de nombreuses cérémonies (*Ibid.*, juillet 1904, p. 165).
8 juin.	Il prêche dans sa cathédrale (*Ibid.*).
26 —	De Germigny, il accorde une permission pour une chapelle, au château de Bélou (Archives de M. le Vicomte de La Motte, à Bélou).
15 juillet.	Il a dû aller saluer le Roi arrivant à Dammartin-en-Goëlle, et y logeant au prieuré de l'abbé Testu de Mauroy (Dangeau, t. IV, p. 129).
24 —	Il est à Paris (*Correspondance*, t. XIV, p. 302).
11-13 août.	Il est à Jouarre (*Revue Bossuet*, avril et octobre 1903, p. 105, 243).
14 —	Par acte daté de Meaux, il permet à M. Roullant de faire célébrer la messe dans une chapelle particulière (H. de Rothschild).
16 —	Il est à Juilly (*Rev. Bossuet*, avril 1903, p. 106).
31 —	Il assiste, à Saint-Cyr, au sacre de Godet des Marais (*Mercure*, sept. 1692).
9 septembre.	Il est à Jouarre (*Rev. Bossuet*, avril 1903, p. 106).
5 octobre.	Il vient de Germigny, en compagnie de P. de La Broue, assister aux vêpres chez les Bénédictins de Meaux, et retourne à Germigny (*Revue Bossuet*, octobre 1902, p. 220).
17 et 20 octobre.	Il est à Germigny (*Ibid.*).
29 —	Il revient à Jouarre (*Revue Bossuet*, avril 1903, p. 106).
25 décembre.	Il prêche dans sa cathédrale (Griselle, p. 72).
1693.	
3 janvier.	Bossuet est à Jouarre (*Revue Bossuet*, avril 1903, p. 108).
4 —	Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, p. 418).
5 et 6 janvier.	Il clôture une mission à Couilly (*Revue Bossuet*, juillet 1902, p. 174).

13 janvier. Il reçoit, aux Ursulines de la rue Sainte-Avoye, la profession de Sœur Thérèse de Jésus, fille de Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville (Rochebilière, n. a. fr. 22124, f° 341).

8 mai. Il arrive de Paris à Meaux ; le 9, samedi, célèbre les premières vêpres de la Pentecôte ; prêche le lendemain soir ; le 12, retourne à Paris prendre congé du Roi, qui avait annoncé son départ pour l'armée, et revient à Meaux pour l'ordination du samedi 16, veille de la Trinité (*Corresp.*, t. V, p. 352-353).

17-20 — Il est à Jouarre (*Rev. Bossuet*, avril 1903, p. 108).

31 — Assisté de l'évêque de Mirepoix, il fait à Meaux les cérémonies de la descente de la châsse de saint Fiacre, et parle à l'occasion des prières faites pour le Roi et pour les biens de la terre (*Ibid.*, juillet 1900, p. 181 ; juillet 1904, p. 165).

6 juin. Il reçoit dans sa cathédrale la procession des Bénédictins (*Ibid.*).

7 — Il officie pontificalement dans sa cathédrale et assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (*Ibid.*, juillet 1904, p. 166, et Jovy, p. 418).

2 juillet. Il dit la messe et assiste au sermon prêché à la Visitation de Meaux (Bibliothèque Nationale, Ld[175] 2, t. 81, circulaire du 1er août 1693).

5 — Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, p. 418).

8 — Il est à Germigny (fr. 22816, f° 90).

10-12 juillet. Il est à Jouarre (*Revue Bossuet*, juillet 1902, p. 174, et avril 1903, p. 108).

juillet. Étant à Paris depuis le 18, il donne un dîner aux académiciens à l'occasion de la réception de La Bruyère (Le P. Léonard, fr. 22580).

16 août. Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, p. 418).

9 septembre. Il est allé à la rencontre du Dauphin, à Château-Thierry (*Revue Bossuet*, juil. 1904, p. 166 ; Floquet, p. 356 ; Dangeau, t. IV, p. 356).

15 octobre. Il assiste à une séance de l'Académie, où il est question de l'épître dédicatoire du Dictionnaire (*Registres*, t. I, p. 331 ; Griselle, *Documents d'histoire*, janvier 1913, p. 90).

28-30 octobre.	Il va de Meaux à Dammartin-en-Goëlle (*Revue Bossuet*, juillet 1902, p. 174).
1er novembre.	Il prêche dans sa cathédrale.
2 —	Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu (Jovy, p. 318).
7 —	Il part de Germigny pour Coulommiers (*Revue Bossuet*, juillet 1902, p. 175).
10 —	A Coulommiers, il rend une ordonnance en faveur de l'église Saint-Denis de cette ville (Séminaire de Meaux, E 149).
12 —	Il est à Coulommiers (*Ibid.*).
13-15 —	Il est à Faremoutiers (*Ibid.*).
16 —	Il est à Rozoy (*Ibid.*).
23 —	A Coulommiers, où il est en visite, il règle plusieurs questions en faveur de l'église paroissiale (Séminaire de Meaux, E 149).
25-26 —	Il est à Faremoutiers, où il rend une ordonnance pour terminer un différend entre l'abbesse et le curé (*Ibid.* et *Archives de Seine-et-Marne*, H 116, p. 105-107).
1er décembre.	Il est assigné pour maître de tentative à Guy de Sève, neveu de l'évêque d'Arras de ce nom (Archives Nationales, MM 254, f° 56v).
6 —	Il est à La Ferté-sous-Jouarre, puis à Jouarre (*Revue Bossuet*, juillet 1902, p. 176; *Correspondance*, t. VI, p. 505).
7 —	Il est à Jouarre (*Correspondance*, *Ibid.*).
8 —	Il est de retour à Meaux (*Ibid.*).
21 et 22 décembre.	Il est à Crécy-en-Brie (*Corresp.*, t. VI, p. 125).
25 décembre.	Il prêche dans sa cathédrale.
1694	
5 janvier.	Bossuet prend part à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, p. 318).
22 février.	Il date de Versailles un mandement sur l'abstinence (*Revue Bossuet*, janvier 1904, p. 10).
—	Il a présidé la tentative de Guy de Sève, dont il fut rendu compte à la Faculté, le 1er mars (MM 254, f° 57v).
17 mars.	Il date de Meaux un mandement sur le jubilé (*Revue Bossuet*, janvier 1904, p. 10).
4 avril.	Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu (Jovy, p. 318).
11 —	Il prêche dans sa cathédrale le jour de Pâques (*Corresp.*, VI, 209).

14 avril. Il se rend à Rozoy (*Rev. Bossuet*, juil. 1902, p. 176).
15 — Il est à Rozoy (*Ibid.*).
16 — Il est à Jouy-le-Châtel (*Ibid.*, p. 177).
28 mai. Il date de Meaux une ordonnance pour la procession de sainte Fare (*Revue Bossuet*, janvier 1904, p. 11 ; *Correspondance*, t. VI, p. 304).
14 juin. Il est à Vignely (*Rev. Bossuet*, juil. 1902, p. 177).
17 — Il est parrain d'un fils de Vincent de Grand de La Hutrie, s^r de Montenoy : le baptême a lieu à Meaux, dans la chapelle de l'évêché (Registre de la paroisse de Chaage).
20 — Il est à Trilbardou, puis revient à Meaux (*Ibid.*, p. 177 et 178).
23 — Il est à Mesnil-Amelot (*Ibid.*, p. 178).
24 — Il est à Mauregard (*Ibid.*).
11 juillet. Il est, à Saint-Landry, parrain d'une fille de Joseph Saurin (N. a. fr. 3622, n° 8349).
19, 20 juillet. Il est à Paris, et donne son assentiment à la réception de Marie-Madeleine de Mornay, religieuse de Wariville, dans le monastère de Notre-Dame de Meaux (*Revue Bossuet*, juin 1906, p. 162).
8 septembre. Il est à Claye (*Ibid.*, juillet 1902, p. 178).
12 octobre. Il date de Meaux, en synode, un mandement exhortant à la communion pascale, et un autre en actions de grâces de l'abondance de la récolte (*Revue Bossuet*, janv. 1904, p. 11 et 12).

1695.

2 janvier. Bossuet assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu, à Meaux (Jovy, p. 418).
3 — Il reçoit Mme Guyon à la Visitation de Meaux (*Revue Bossuet*, décembre 1907, p. 118).
17 — Il est à Versailles (Mme de Maintenon, *Correspondance*, t. IV, p. 2).
9 février. Il se rend à Issy pour les conférences sur le quiétisme (*Revue Bossuet*, juin 1906, p. 186).
12 et 14 février. Il se rend à Issy (*Ibid.*, p. 187 et 188).
19 février. Il se rend à Issy (*Ibid.*, p. 189).
25 mars. Il se rend à la Visitation de Meaux (Griselle, p. 92).
4 avril. Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, p. 418).
6 — Il préside, à Jouarre, la cérémonie de la vêture de Mlle de Rohan-Soubise prêchée par Bour-

daloue (*Revue Bossuet*, avril 1903, p. 109).

12 avril. Par acte daté de Meaux, il approuve une donation de Marguerite Bled à l'église Saint-Martin de Doue, près de Rebais (Collection H. de Rothschild).

13 — Il est à Meaux (n. a. fr. 22124, f° 242).

16 — Il date de Meaux son ordonnance sur les états d'oraison et part pour Paris.

13 mai. Il est à Meaux (n. a. fr. 22124, f° 242).

22 —, Pentecôte. Il prêche dans sa cathédrale (Griselle, p. 92 et 245).

24 (?) mai. Il prêche, à la Visitation de Meaux, la vêture de la Sœur Guillemeau (*Revue Bossuet*, juillet 1900, p. 182 ; Griselle, p. 92. Le ms. fr. 12841 dit que ce fut « aux fêtes de la Pentecôte »).

7 juin. Il préside à la réélection de la M. Le Picart, supérieure de la Visitation de Meaux (*Revue Bossuet*, décembre 1907, p. 119).

2 juillet. Il prêche à la Visitation de Meaux (*Vie de Mme Guyon*, t. III, p. 224).

3 — Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu, à Meaux (Jovy, p. 418).

10 — Il sacre Fénelon à Saint-Cyr (Griselle, p. 95 ; Dangeau, t. V, p. 237 ; Sourches, t. V, p. 5).

16 — Il part pour La Trappe (*Corresp.*, t. VII, 169 et 172).

7 août. Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu (Jovy, *ibid.*).

14 — Il est nommé supérieur de la maison et société de Navarre (*Gazette* du 27 août ; Dangeau, t. V, p. 260 ; Sourches, t. V, p. 30 ; *Mercure*, août 1695, p. 287).

28 — Les provisions lui en sont envoyées (Archives Nat. O[1] 39, f° 176 ; Clérembault, t. 562, p. 629).

1er octobre. Il est assigné pour maître de tentative à Nicolas de Malézieu (Archives Nationales, MM 354, f° 430).

2, 3, et 4 octobre. Il est à Nanteuil-le-Haudouin (*Revue Bossuet*, juillet 1902, p. 178).

28 novembre. Il prend possession de la Supériorité de Navarre (f. latin 9962 ; *Gazette* du 3 décembre).

14 décembre. Il est nommé conservateur des privilèges de

l'Université (Ch. Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris*, p. 276).

27 décembre. Il fait, à Meaux, l'ouverture de la châsse de saint Fiacre (*Correspondance*, t. VII, p. 258; *Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 166).

28 — Il donne, à Meaux, procuration à son neveu pour prendre possession de la charge de conservateur (Ch. Jourdain, *op. cit.*, Pièces justificatives, p. 119).

N. B. A la fin de cette année, il prêche, à La Ferté-sous-Jouarre, devant Mme de Miramion, à l'occasion de la prise d'habit des nouvelles Filles de Sainte-Geneviève (L'abbé de Choisy, *Vie de Mme de Miramion*, Paris, 1706, in-4, p. 66).

1696.

1er janvier. Bossuet prend part à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu, à Meaux (Jovy, p. 418).

2 — L'abbé Bossuet, en présence de Rollin, recteur, prend, en vertu de la procuration de son oncle, possession de la charge de conservateur des privilèges de l'Université (Ch. Jourdain, *op. cit.*, p. 277).

5 — A Meaux, Bossuet fonde un service pour l'anniversaire de sa mort (Ledieu, t. II, p. 6).

10 — Il a dû voir le Roi à Versailles (Mme de Maintenon, *Correspondance générale*, édit. Lavallée, t. IV, p. 63).

15 — Il signe à Paris la sentence arbitrale mettant fin au différend qui s'était élevé entre Huet, nommé à l'évêché de Soissons, et Brulart de Sillery, évêque d'Avranches, à la suite de l'échange de leurs sièges (*Revue Bossuet*, juillet 1909, p. 72).

16 — Il est assigné pour maître de tentative à Camille Le Tellier, abbé de Louvois (Archives Nationales, MM 254, f° 443).

1er février. Il reçoit, à Paris, le compliment de Rollin parlant au nom de l'Université (Ledieu, t. II, p. 15 ; Griselle, *de Munere pastorali*, p. 97).

5 — Il prêche à Saint-Cyr (Griselle, *ibid.*).

23 — Il préside la tentative de Camille Le Tellier de Louvois (lat. 5496, f° 96; *Revue Bossuet* octobre 1902, p. 247).

1er mars.	Phelipeaux, au nom de Bossuet, rend compte à la Faculté de la tentative de l'abbé de Louvois (Archives Nationales, MM 254, f° 447).
7 —	Il prêche à Saint-Cyr (Griselle, p. 98; *Correspondance*, t. VII, p. 481).
17 —	Il date de Paris un mandement sur le jubilé (*Revue Bossuet*, janvier 1904, p. 12).
6 avril.	Il part de Meaux pour Jouarre (Griselle, p. 99; *Revue Bossuet*, octobre 1902, p. 239).
7 —	Il se rend de Jouarre à Rebais (*Ibid.*).
8, 9, 10 avril.	Il est à Rebais pour la visite (*Ibid.*, p. 239 à 243).
22 —	Il prêche à la cathédrale (*Corresp.*, t. VII, p. 373).
23 et 24 avril.	Il est à Faremoutiers (*Rev. Bos.*, oct. 1902, p. 244, et Registre paroissial de Mouroux).
25 avril.	Il communie en viatique la Sœur Lebègue, dite de Sainte-Barbe, religieuse converse de l'abbaye (*Revue Bossuet*, oct. 1902, p. 244).
29 —	Il célèbre la messe à 9 heures, dans l'église de la paroisse de Faremoutiers, et va coucher à Raroy (*Revue Bossuet*, octobre 1902, p. 244).
30 —	Il se rend à Jouarre (*Ibid.*, avril 1903, p. 109).
1er mai.	Il préside, à Jouarre, la profession de Mlle de Rohan-Soubise, prêchée par Bourdaloue (*Revue Bossuet*, avril 1903, p. 109).
3 —	Il est à Jouarre pour la vêture de Mlle de Rohan-Guéméné, prêchée par Soanen (*Ibid.*).
5, 6 mai.	Il est à Lizy-sur-Ourcq (*Ibid.*, octobre 1902, p. 244; Jovy, *Études et recherches*, p. 234).
13 —	Il est à Lizy (Griselle, p. 103).
30 —	Il est à Saint-Cyr (*Correspondance*, t. VII, p. 483).
12, 13 juin.	Il est à Rebais (*Revue Bossuet*, octobre 1902, p. 244 et 245).
14 juin.	Il est à Bannost et à Saint-Remy-la-Vanne (*Ibid.*).
16 —	Il fait à Meaux l'ordination de la Trinité.

N. B. Pour les jours du 18 au 20 juin 1696, il y a désaccord entre les dates fournies ici pour l'année 1689 et celles que donne la *Revue Bossuet*, octobre 1902, p. 245. D'après celle-ci, le 19 juin était un dimanche, or cela ne peut s'appliquer, pour l'épiscopat de Bossuet, qu'aux années 1689 et 1701. Nous devons, sur les indications du journal de Ledieu, écarter l'année 1701, et attribuer à 1689 les détails assignés à 1696 par la *Revue Bossuet*. Dom Coniac, source de la *Revue Bossuet*, a bien écrit 1696; mais il doit y avoir eu confusion dans les notes prises par lui dans les Registres paroissiaux.

9 juillet.	Il est à Paris (Griselle, *Fénelon*, p. 65).
16 —	Il assiste à la réception de Claude Fleury à l'Académie (*Correspondance*, VIII, 9).
28 —	A la Sorbonne, il assiste à la robertine de l'abbé de Louvois (*Ibid.*, p. 17).
3 août.	Il officie dans sa cathédrale, le P. Séraphin donnant le sermon (Griselle, *Bourdaloue*, p. 813).
5 —	Il prend part à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, p. 418).
17 septembre.	Il revient de Versailles à Paris (Griselle, *Fénelon*, p. 66 et 67).
21 —	Il célèbre dans sa cathédrale l'anniversaire de son sacre (Ledieu, t. II, p. 7).
26, 27, 28 septembre.	Il est à Rozoy, et y établit l'hôpital (*Revue Bossuet*, avril 1903, p. 91 : Archives Nationales, X¹B 8884, 26 mai 1698).
3 octobre.	Il est à Versailles (Archives Nationales, G⁸ 224).
4 —	Il part pour la Trappe, le jour où le Roi va à Fontainebleau. Le 6, il est à La Ronce, près d'Évreux ; le 8, il est à la Trappe ; le 12, aux Clairets ; il était de retour à Meaux avant le 20 (*Corresp.*, t. VIII, p. 88, 90, 91, 94).
2 novembre.	Il se rend de Meaux à Fontainebleau (Griselle, *Fénelon*, p. 74).
5 —	A Fontainebleau, il soupe chez Fénelon (*Revue Bossuet*, octobre 1901, p. 249).
14 —	Il est à Lizy-sur-Ourcq (Jovy, p. 236 et suiv.).
4 décembre.	Il revient de Meaux à Paris (Griselle.).
14 —	A Paris, il signe en faveur de Sébastien Hélie les provisions de la cure de Sainte-Honorine-la-Chardonne (Notes de Floquet).
17 —	Il revient de Versailles à Paris (Griselle, p. 72).
20 —	Il se rend à Meaux (*Ibid.*).
22 —	Il fait une ordination à Meaux (*Ibid.*).
1697.	
1er février.	Bossuet, à Paris, reçoit le compliment de l'Université présenté par Alexis Artus, principal des grammairiens au Collège de Navarre (Ledieu, t. II, p. 15 ; Griselle, *De munere pastorali*, p. 109).
11 —	Il est à Paris (Griselle, *Fénelon*, p. 88).
17 —	Il revient de Versailles à Paris (*Ibid.*, p. 89).
11 mars.	Il retourne à Versailles (*Correspondance*, t. VIII, p. 190).

15 mars. Il y présente au Roi son livre sur les *États d'oraison* (Griselle, *Fénelon*, p. 91; cf. Dangeau, t. IV, p. 89).

18 — Il arrive de Versailles à Paris (Griselle, *Fénelon*, p. 91).

7 avril. Il est à Meaux (*Ibid.*, p. 100).

8 — Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, p. 419), et date de Meaux un mandement sur le devoir pascal (*Revue Bossuet*, janvier 1904, p. 13).

15 — Il nomme son secrétaire, Ledieu, chanoine et chancelier de l'église de Meaux (*Revue Bossuet*, juin 1911, p. 136).

16 mai. Il prêche à Torcy la vêture de la Sœur Cornuau (Ledieu, t. I, p. 97 et 226).

20 — Il prêche, à Saint-Cyr, la vêture de Mlles de Malézieu, du Londe de Lambermont, et de Bandeville de Saint-Périer (n. a. fr. 22124, f° 340; *Inventaire sommaire des Archives de Seine-et-Oise*, D 174; *Correspondance*, t. VII, p. 480; Fl. Vindry, *les Demoiselles de Saint-Cyr*, Paris, 1908, in-8, p. 240 et 375).

25-28 mai. Il est à Meaux, où il accueille Mme de La Maisonfort (*Correspondance*, t. VIII, p. 504).

9 juin. A Faremoutiers, il donne l'habit à une nièce de l'abbesse, Anne-Marie-Madeleine, dite de Sainte-Thérèse (*Corresp.*, X, 121, 261).

16 — Il est à Versailles (*Correspondance*, t. VIII, p. 546), où il approuve l'acte capitulaire et le mémoire qui lui avaient été envoyés de l'abbaye de Remiremont (*Revue Bossuet*, décembre 1905, p. 142 à 145).

17 — Il est à Paris (Griselle, *Fénelon*, p. 105).

28 — Il a une audience du Roi à Marly (Dangeau, t. VI, p. 143).

29 — Il est à Marly et y est nommé conseiller d'État (Dangeau, t. IV, p. 143; Sourches, t. V, p. 291). Le brevet est signé du 30 juin (Archiv. Nation., O[1] 41).

3 juillet. A Versailles, il prête serment comme conseiller d'État (Griselle, *Fénelon*, p. 107).

3 ou 4 juillet. Fénelon, à Versailles, va voir Bossuet et lui fait compliment sur sa récente nomination au Conseil d'État (Griselle, *Fénelon*, p. 107;

cf. *Correspondance*, t. VIII, p. 294, 296).

7 juillet. Bossuet se rend de Paris à Versailles (Griselle, *Fénelon*, p. 107).

14 — Il va, pour une semaine, à Marly, où, le mercredi précédent, le Roi lui avait donné un logement (Dangeau, VI, 149; *Correspondance*, t. VIII, p. 296).

3 août. Il officie dans sa cathédrale, et entend le sermon de l'abbé Michel Poncet de La Rivière, depuis évêque d'Angers (Griselle, *Fénelon*, p. 109).

5 — Il revient de Meaux à Paris (*Ibid.*, p. 109 et et 110).

6 — Il signe à Paris la *Déclaration des trois évêques*.

12 — Il revient de Versailles à Paris (*Ibid.*, p. 111).

15 — Il est dans son diocèse, et doit demeurer une quinzaine à Germigny (*Ibid.*, p. 118).

17 — Il est à La Ferté-sous-Jouarre (Jovy, p. 238).

9 septembre. Il revient de son diocèse à Paris (Griselle, p. 123 et 124).

15 — Après avoir été à Marly et avoir assisté, le 14, au sacre de l'évêque de Blois à Saint-Cyr, il revient à Paris (Griselle, *Fénelon*, p. 125).

17 — Il retourne à la Cour (*Ibid.*).

7 et 8 octobre. Il est à Fontainebleau (Lettre de Racine à Boileau, 8 octobre).

11 — A Fontainebleau, il remet au Roi une ordonnance de l'archevêque de Reims contre les jésuites (Sourches, t. VI, p. 207).

21 — Il est à Fontainebleau (Griselle, *Fénelon*, p. 127).

30 — Il est nommé premier aumônier de la future duchesse de Bourgogne (*La Gazette* du 9 novembre; Dangeau, t. VI, p. 219; Sourches, t. V, p. 353).

18 novembre. Il est à Versailles (Griselle, *Fénelon*, p. 132).

28 décembre. Il est à la Cour (*Ibid.*, p. 137).

31 — A Versailles, il prête serment à la duchesse de Bourgogne (Sourches, t. V, p. 378 et 379).

1698.

2 janvier. Il est assigné pour maître de tentative à Paul de Neufville de Villeroy, futur archevêque de Lyon (Archives Nationales, MM 255, f° 37).

3 — Il est à Versailles (*Corresp.*, t. IX, p. 108).

27 janvier.	Il est à Versailles (Griselle, *Fénelon*, p. 144).
1er février.	Il préside la tentative de Neufville de Villeroy (latin 5496, f° 164), et reçoit le compliment de l'Université présenté par le recteur Vittement, principal du collège de Beauvais (Ledieu, t. II, p. 15 ; Griselle, *De munere pastorali*, p. 110).
3 —	Il est à Versailles (Griselle, *Fénelon*, p. 145).
18 —	A Paris, il approuve les instructions et règlements de la confrérie des agonisants, érigée par lui en l'église des religieux de la Trinité de Meaux (*Revue Bossuet*, janvier 1904, p. 46).
3 mars.	A Versailles, il présente au Roi le livre intitulé : *Divers écrits* (Griselle, *Fénelon*, p. 151).
17 —	Il est à Meaux (*Ibid.*, p. 153).
24 —	Il n'est pas à Paris (*Ibid.*, p. 154), mais à Meaux (*Correspondance*, t. IX, p. 238).
31 —	Il n'est pas à Paris (Griselle, p. 155), mais à Meaux (*Correspondance*, t. IX, p. 243).
1er avril.	A Saint-Germain-les-Couilly, il clôture une mission (Registre paroissial de Quincy).
6 —	Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, p. 419).
7 —	Il n'est pas à Paris (Griselle, p. 155), mais à Germigny (*Corresp.*, t. IX, p. 266).
20 —	Il assiste, au Séminaire de Saint-Sulpice, au sacre de l'évêque de Troyes, Denis François Le Bouthillier de Chavigny.
29 —	Il a, le matin, à Versailles, un long entretien avec Mme de Maintenon, en compagnie de l'archevêque de Paris et de l'évêque de Chartres (Dangeau, t. VI, p. 339).
17, 18, 19 mai.	Il est à Meaux (*Correspondance*, t. IX, p. 460 ; Griselle, *Fénelon*, p. 166).
22 mai.	Il reçoit, à Torcy, la profession de la Sœur Cornuau (Ledieu, t. I, p. 97).
2 juin.	Il est à Meaux (Griselle, *Fénelon*, p. 171).
11 —	Il reçoit, à Faremoutiers, la profession d'Anne Marie-Madeleine Généreuse Bénigne de Beringhen, dite de Sainte-Thérèse (fr. 11569).
16 —	Il se rend de Paris à Versailles, où il n'a pas été depuis cinq ou six semaines (Griselle, *Fénelon*, p. 175).

22 juin. Il va à Versailles (*Ibid.*, p. 177).
23 — Il revient de Versailles à Paris (*Ibid.*).
25 — Il est parti pour Marly.
26 — Il présente au Roi sa *Relation*, puis en fait la distribution aux courtisans (Dangeau, t. VI, p. 371).
11 juillet. Il est à Paris (Griselle, *Fénelon*, p. 181).
14 — Il est à Germigny (*Ibid.*).
21 — Il arrive de Meaux à Paris (*Ibid.*, p. 183).
3 août. Il officie dans sa cathédrale, le P. de La Rue donnant le sermon (Griselle, *Bourdaloue*, p. 813).
6 — Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, p. 419).
14 — Il est affilié à l'ordre des Chartreux par Innocent Le Masson, prieur de la Grande Chartreuse (*Bulletin d'Hist. ecclésiast. du diocèse de Valence*, 1890, p. 142).
16 — Il est à Meaux (Griselle, *Fénelon*, p. 193).
19 — Il arrive de Meaux à Paris (*Correspondance*, t. X, p. 397 ; Griselle, *Fénelon*, p. 194).
20 — Il entend, aux Feuillants, le panégyrique de saint Bernard par le P. de La Rue, après avoir dîné à Conflans (Le P. Chérot, *Autour de Bossuet*, p. 34 et 35).
23, 24 et 25 août. Il est à Versailles (Griselle, *Fénelon*, p. 199 et 200).
26 août. Il revient à Paris (*Ibid.*, p. 200).
14 septembre. Il est au camp de Compiègne (*Ibid.*, p. 204).
22 — Il quitte le camp de Compiègne en même temps que le Roi (*Ibid.*, p. 205).
28 — Il assiste à une séance du conseil de l'Hôtel-Dieu de Meaux (Jovy, p. 419).
29 — Il arrive de Germigny à Paris (Griselle, *Fénelon*, p. 207).
13 octobre. Il est, avec M. et Mme d'Hervart, à Germigny (*Ibid.*, p. 210).
16 — Il tient son synode (*Ibid.*, p. 214, et Lachat, t. V, p. 490).
17 — Il reçoit à Meaux la jeune duchesse de Lorraine (Griselle, p. 213, et *Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 166).
18 — Il se rend de Meaux à Faremoutiers (Griselle, *Fénelon*, p. 214).

19 octobre. A Faremoutiers, il bénit l'abbesse, le P. de La Pause faisant le sermon, et il donne l'habit à l'une des nièces de Mme de Beringhen, Louise Charlotte, dite de Sainte-Victoire (*Ibid.*, et *De munere pastorali*, p. 111; *Correspondance*, t. X, p. 207 et 245).

20-30 octobre. Il est à Fontainebleau (Griselle, *Fénelon*, p. 220).

31 octobre. Il se rend de Fontainebleau à Meaux (*Ibid.*).

1 et 2 novembre. Il est à Meaux (*Ibid.*).

3-13 — Il est à Fontainebleau (*Ibid.*).

25 — Il arrive de Meaux à Paris (*Ibid.*, p. 223 et 224).

1er décembre. Il est à Versailles (*Ibid.*, p. 225).

22 — Il se rend à Meaux (*Correspondance*, t. XI, p. 401).

23 — Il est à Meaux (Griselle, *Fénelon*, p. 227).

30 — Il est à Meaux (*Ibid.*, p. 229).

1699.

3 janvier. Bossuet revient de Meaux à Paris (Griselle, *Fénelon*, p. 229).

5 — Il part pour Versailles (*Ibid.*, p. 230).

10 — Il revient de Marly à Paris (*Ibid.*, p. 231).

11 — Il se rend à Versailles (*Ibid.*).

18-19 janvier. Il est à Paris (*Ibid.*).

28 janvier. Il est à Versailles (*Revue Bossuet*, avril 1902, p. 121; Sourches, t. VI, p. 117).

29 — Il revient à Paris, rappelé par la mort de son frère Antoine (*Revue Bossuet*, avril 1902, p. 121).

30 — Il assiste, aux Feuillants, à l'inhumation de son frère (N. a. fr. 3615).

1er février. Il reçoit, à Paris, le compliment de l'Université, présenté par le recteur Billet, professeur de rhétorique au collège du Plessis (Ledieu, t. II, p. 15; Griselle, *De munere*, p. 112).

9 mai. Il prononce chez les Cordeliers, à Meaux, le panégyrique des saints Jean de Capistran et Pascal Baylon récemment canonisés (*Inventaire de Seine-et-Marne* H, 213; *Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 166 et 167).

10 — Il assiste à une soutenance de thèse et officie aux vêpres chez les Cordeliers de Meaux (*Ibid.*).

28 juin. A Germigny, il compose une pièce de vers

	latins sur son érésipèle (c'était plutôt un eczéma), qui dura depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin d'août (*Revue Bossuet*, avril 1900, p. 104).
5 juillet.	Il est à Crécy-en-Brie (*Correspondance*, t. XII, p. 463).
1er, 2 août.	Il est à Meaux (*Ibid.*, p. 478).
4 —	Il est à Meaux, d'où il délivre à Ulrich Obrecht un certificat d'abjuration (Ledieu, t. I, p. 229).
31 —	Il est à Paris (fr. 22843, f° 64). Il préside, à Navarre, les thèses de philosophie d'Antoine Michel, clerc du diocèse de Paris.
3 septembre.	Il tient son synode (*Correspondance*, t. XII, p. 395).
23 —	A Fontainebleau, il présente son neveu l'abbé au Roi (*Correspondance*, t. XII, p. 394).
3 octobre.	Il part de Fontainebleau pour Germigny (*Ibid.*, p. 393.
8 —	A Germigny, il reçoit l'abjuration de Winslow.
11 —	Il lui donne la confirmation et la communion.
26 —	Il est à Faremoutiers pour la profession de Louise Charlotte de Beringhen, dite de Sainte-Victoire (f. fr. 11569).
29 —	Il fait une ordonnance sur l'hôpital de Mitry (Archives de Seine-et-Marne, E5).
7, 8 novembre.	Il est à Dammartin-en-Goëlle (Ledieu, t. II, p. 2).
9 —	Il est à Mitry, d'où il va coucher à Paris (*Ibid.*).
10 —	Il confère, au sujet de la préface à l'édition bénédictine de saint Augustin, avec Mabillon, Ruinart et l'archevêque de Reims (*Revue Bossuet*, juillet 1900, p. 159).
8 décembre.	Il est à Versailles, où il communie la duchesse de Bourgogne et entend le sermon du P. Massillon (*Ibid.*).
9 —	Il revient à Paris (Ledieu, t. II, p. 3).
14 —	Il retourne à Meaux (*Ibid.*).
19 —	Il fait une ordination à Meaux (*Ibid.*).
23 —	Il est à Meaux (Registre paroissial de Mesnil-Amelot).
25, 26 décembre.	Il est à Meaux (Ledieu, t. II, p. 3).

31 décembre.	Il fait signer un accord aux autorités de la ville de Meaux (*Id.*, p. 5).
	N. B. En 1699, il prêche la vêture de Mme Vve de Lusancy, née du Fayot, au carmel de la rue Chapon, un jour que nous n'avons pu déterminer (Le *Mercure* de janvier 1710; l'abbé Duclos, *Mme de La Vallière et Marie-Thérèse*, p. 443).
1700.	
8 janvier.	Bossuet[1] est à Meaux.
10 —	Il adresse dans la chapelle de l'évêché une exhortation aux protestants.
14 —	Il passe à Meaux un contrat relatif à la fondation de son anniversaire.
19 —	Il part pour Paris.
21 —	Il dîne à l'archevêché, et prend part à une grande assemblée de prélats.
23 —	Il va, le matin, à un rendez-vous chez M. de Reims, et, dans l'après-midi, part pour Versailles. Son jugement sur le *Télémaque*.
24-27 janvier.	Il est à Versailles, et le 27, il sollicite la grâce d'un berger inculpé d'assassinat.
28 janvier.	Il revient à Paris.
29 —	Il assiste, chez les Feuillants, au bout de l'an de son frère, et retourne à Versailles.
30 —	Il a, à Versailles, un entretien avec Mme de Maintenon (*Correspondance générale*, édition Lavallée, t. IV, p. 309).
31 —	Il revient à Paris.
1er février.	Il reçoit le compliment de l'Université, présenté par Jean Couture, le recteur, professeur au collège de la Marche et au Collège royal.
2 —	A Versailles, il s'occupe de la réunion des Églises.
3-8 —	Il séjourne à Paris.
9 —	Il retourne à Versailles.
10 —	Il tombe malade dans la nuit.
11-20 février.	On le soigne. Le 12, il reçoit la visite de Bourdelot (fr. 9360, f° 188).
17 —	Par un acte, passé devant notaire, il reconnaît

1. Désormais, les renseignements non accompagnés de références seront empruntés au Journal de Ledieu (t. II et III).

ce qu'il doit à la succession de son frère (*Revue Bossuet*, octobre 1901, p. 231).

21 février. Il va prier le Roi de signer au contrat de mariage de Louis Bossuet, et il vient coucher à Paris.

22 — Il bénit dans sa chapelle, à Paris, le mariage de son neveu Louis.

23-26 — Il est à Paris, et travaille à censurer des thèses des jésuites.

27 — Il retourne à Versailles.

28 — Il communie la duchesse de Bourgogne.

1er, 2 mars. Il est à Versailles.

3 mars. Il revient à Paris, où il restera jusqu'au 13, occupé à la censure des thèses.

14 — Il va coucher à Versailles.

17 — Il revient dîner à Paris.

20 — Il retourne à Versailles.

24 — Il obtient du Roi une coupe de bois, et revient à Paris, où il a une conférence à l'archevêché.

27 — Il se rend de Paris à Meaux ; il restera dans son diocèse jusqu'au 12 mai.

4 avril. Il bénit les palmes chez les Bénédictins, et assiste au conseil de l'Hôtel-Dieu.

5 — Il signe un partage avec les religieux de Saint-Lucien, et travaille sur Sfondrate.

6 — Il reçoit la déclaration du P. Beschefer S. J. sur une thèse incriminée.

18 — Il confère la prêtrise à son neveu Jacques Bénigne.

19 — Il assiste à la première messe de ce neveu.

20 — Il donne à ce neveu les pouvoirs de grand vicaire.

21 — Il va à Germigny, en passant par Noëfort, où il bénit le bâtiment neuf de ce monastère.

22 — Il est à Germigny.

23 — De retour à Meaux, il préside la conférence de morale dans sa chapelle.

25 — Il assiste à une assemblée des nouveaux catholiques dans l'église Saint-Nicolas.

29 — Il commence la visite canonique de la Visitation, qu'il n'a pas faite depuis 1688.

1er mai. Il adresse une exhortation aux religieuses.

2 — Il tient le bureau de l'Hôtel-Dieu et celui de l'Hôpital général.

4 mai. Il clôture la visite de la Visitation (fr. 12841, f° 165 ; *Revue Bossuet*, décembre 1907, p. 120).

5 et 6 mai. Il préside l'assemblée des syndics du clergé.

7 — Il préside l'assemblée des curés.

8-10 — Il travaille à rétablir la paix entre les dignitaires de Meaux.

10 mai. Il va coucher à Germigny.

11 — Il revient le soir à Meaux.

12 — Il part pour Paris, et, en passant à Claye, il adresse une exhortation aux nouveaux catholiques.

13 — Il prend part à l'assemblée provinciale du clergé, tenue à l'archevêché et dans laquelle il est élu député à l'assemblée générale.

14 — Il a une entrevue avec l'archevêque, à Conflans.

15 — Il va coucher à Versailles.

16 — Il va avec son neveu à l'audience du Roi, et reçoit des compliments au sujet de la disgrâce du cardinal de Bouillon.

17 — Il va au lever du Roi, puis tient chez lui une assemblée d'ecclésiatiques, et va siéger au Conseil du Roi.

18 — Il va à Saint-Cyr.

19 — Il va à Saint-Germain.

20 — De retour à Paris, il se rend à l'archevêché.

21 — Il assiste à la vespérie de son neveu soutenue à Navarre.

22 — Il prend part au festin donné à l'occasion du doctorat de son neveu, à Navarre.

23 — Il dit la messe à Sainte-Agnès.

25 — Il se rend à une assemblée préliminaire des députés du clergé tenue chez l'archevêque de Reims.

27 — Il va à Versailles, où il restera jusqu'au 1er juin.

29 — Il va au lever du Roi et fait élever le traitement d'un professeur de Navarre.

1er juin. Il va au lever et au dîner du Roi, puis se rend à Saint-Germain-en-Laye, où, pendant la durée de l'assemblée du clergé, il demeurera à l'hôtel Condé.

2, 3, 4 juin. Il siège à l'assemblée du clergé.

5 juin. Il va à Versailles.

6 — Il présente au Roi son *Mémoire sur l'état pré-*

	sent de l'Église, et va à Saint-Cyr, où il remet à Mme de Maintenon son *Extrait des propositions de la morale relâchée*.
7 juin	Il retourne à Saint-Germain, et siège à l'assemblée.
8 —	Il est à Saint-Germain.
9 —	Il va coucher à Versailles.
10 —	A Versailles, il assiste à la procession de la Fête-Dieu.
11 —	A Versailles, il voit Mme de Maintenon et le prince de Condé.
12 —	A Versailles, il assiste à la leçon du duc d'Enghien et célèbre les fiançailles de Phélypeaux de La Vrillière ; il va coucher à Paris.
13 —	Il va à Conflans voir l'archevêque, et retourne à Saint-Germain.
14 15, 16 juin.	Il siège à l'assemblée.
16 juin.	Il va coucher à Versailles.
17 —	Il retourne, le soir, à Saint-Germain.
18 et 19 juin.	Il siège à l'assemblée.
20-22 —	Il garde la chambre à cause d'un rhume.
23 —	Il va à l'assemblée.
24 et 25 —	Il est à Saint-Germain.
26 —	Il siège à l'assemblée, puis se rend à Paris.
27 et 28 —	Il travaille à Paris, d'où il se rend à Versailles.
29 —	Il voit le Roi, à Versailles, puis Mme de Maintenon à Saint-Cyr, et revoit le Roi à Trianon.
30 —	Il retourne à Saint-Germain, et siège à l'assemblée.
1er, 2, 3 juillet.	Il est à Saint-Germain, d'où il se rend à Paris.
4 juillet.	Il va de Paris à Conflans, puis à Saint-Germain.
5-30 juillet.	Il est à Saint-Germain, allant aux séances de l'assemblée, et faisant sa cour aux souverains détrônés d'Angleterre.
31 —	Il va coucher à Marly, où est la Cour.
1er août.	Il revient de Marly coucher à Saint-Germain.
2 —	Il part, le matin, précipitamment pour Paris, d'où il rentre à Saint-Germain.
3 —	Il est à Saint-Germain.
4 —	Il va à Marly, où il voit le Roi, et revient à Saint-Germain.
5 —	Il est à Saint-Germain.
6 —	Il va à Marly, où il voit le Roi et M. le Prince, puis revient à Saint-Germain.

7 août.	Il va à Versailles, pour voir Mme de Maintenon.
14 —	Il est à Saint-Germain, d'où il se rend à Versailles.
15 —	Il communie la duchesse de Bourgogne à Versailles, et rentre à Saint-Germain.
16-31 août.	Il reste à Saint-Germain.
1er-4 septembre.	Il reste à Saint-Germain, d'où il va, le 4, coucher à Versailles. Le synode s'est tenu à Meaux le 2 septembre, présidé par le vicaire général Pidoux (Registre de Mouroux).
6 —	Il revient siéger à l'assemblée.
7 —	Il va, le soir, à Paris, d'où il retourne, le 8 au soir, à Saint-Germain.
9, 10 —	Il est à Saint-Germain.
11 —	Il va coucher à Paris.
12 —	Il retourne à Saint-Germain, où il restera jusqu'au 17.
18 —	Il va coucher à Versailles.
19 —	Il y voit le Chancelier.
20 —	Il va au lever du Roi, communie la duchesse de Bourgogne et siège au Conseil, puis retourne à Saint-Germain.
21 —	Il prêche sur saint Matthieu devant les souverains d'Angleterre, et va coucher à Versailles.
22 —	Il y voit le Roi.
23 —	Il retourne à Saint-Germain, d'où il se rend à Paris, le 24.
25 —	Il est à Paris.
26 —	Il va à Conflans et revient à Paris.
27-30 —	Il est à Paris. Le 29, il traite, à Saint-Lazare, au sujet de trois Sœurs de charité à envoyer à l'Hôpital général de Meaux ; le 30, il assiste au service célébré à Saint-Nicolas-des-Champs pour le procureur général La Briffe.
1er-7 octobre.	Il séjourne à Paris (Le 2, il fait sa visite au collège de Navarre).
8 —	Il retourne à Meaux.
9-11 —	Il y tient l'assemblée des syndics du clergé pour les décimes.
11 —	Il va coucher à Germigny, où il reste jusqu'au 15.
15 —	Il vient à Meaux pour la conférence des curés, et retourne à Germigny, où il sera jusqu'au 23.

23 octobre.	Il va visiter l'abbesse de Fontevrault à Fontaines-les-Nonnes.
24 —	Il est à Germigny.
25, 26, 27 octobre.	Il est à Meaux, d'où il retourne à Germigny.
28 et 29 —	Il est à Germigny.
30 octobre.	Il revient à Meaux pour les fêtes de la Toussaint.
2 novembre.	Il va coucher à Germigny, où il demeurera jusqu'au 7.
7 —	Il va à Meaux tenir le bureau de l'Hôtel-Dieu, et revient à Germigny.
8, 9 —	Il est à Germigny.
10 —	Il se rend à Lizy-sur-Ourcq, où il visite les nouveaux catholiques et est parrain; le soir, il retourne à Germigny.
11 —	Il va tenir à Meaux le bureau de l'Hôpital général, et revient à Germigny.
12 —	Il est à Germigny.
13 —	Il vient coucher à Meaux.
14 —	Il tient une assemblée des curés au sujet des nouveaux convertis.
15 —	En son palais épiscopal, il signe les provisions du doyenné de Gandelu, en faveur de Philibert Lasne de Villeneuve, curé de Tancrou. Il va coucher à Rentilly, où il est l'hôte de la princesse de Furstenberg.
16 —	Il est à Rentilly, d'où il fait une visite à Torcy.
17 —	Il se rend de Rentilly à Paris.
18 —	Il se rend de Paris à Versailles.
19 —	Il est à Versailles.
20 —	Il revient à Paris.
21, 22 —	Il est à Paris.
23 —	Il accompagne l'Académie haranguant le nouveau roi d'Espagne, à Versailles.
24 —	Il retourne à Paris.
25-30 —	Il séjourne à Paris. Le 28, il reçoit dans sa chapelle domestique l'abjuration du comte de Bielne, Suédois; le 29, il reçoit les remerciements du collège de Navarre et assiste à une séance de l'Académie (*Registres*, t. I, p. 370).
1er décembre.	Il est à Paris.
2, 3 —	Il est à Versailles.
4 —	Il accompagne jusqu'à Sceaux, avec la Cour, Philippe V partant pour l'Espagne.
5-7 —	Il reste à Versailles.

8 décembre.	Il y communie la duchesse de Bourgogne et rentre à Paris.
9-13 —	Il séjourne à Paris.
13 —	Il va coucher à Versailles.
14 —	Il revient à Paris, où il passe la journée du 15.
16 —	Il se rend de Paris à Meaux.
17-31 —	Il demeure à Meaux (Le 18, il fait une ordination ; le 23, il visite Sainte-Marie et l'Hôtel-Dieu ; le 25 et le 26, il officie dans sa cathédrale; le 27, il va voir l'abbesse de Notre-Dame).
1701.	
1er-14 janvier.	Bossuet demeure à Meaux (Le 2, il tient le bureau de l'Hôtel-Dieu ; le 3, il visite l'Hôpital général ; le 5, il donne un souper, où il est fait roi de la fève ; le 7 et le 13, il tient l'assemblée des syndics du clergé).
15 —	Il part de Meaux, dîne au Vert-Galant et va coucher à Paris.
16, 17 —	Il est à Paris ; le 17, il dîne au presbytère de Saint-Sulpice.
18 —	Il va à Versailles, d'où il revient, le 19, coucher à Paris.
20-23 —	Il est à Paris, d'où il se rend à Versailles.
24, 25 —	Il va au conseil du Roi, etc.
26 —	Il revient à Paris.
27 —	Il assiste au service célébré pour Bontemps à Saint-Louis-en-l'Ile.
28-31 —	Il est à Paris (Le 28, il va au sermon de l'abbé Bignon, à l'Oratoire).
1er février.	Il reçoit, à Paris, à l'occasion de la Chandeleur, les compliments du collège de Navarre et de l'Université, puis il se rend à Versailles.
2-5 —	Il est à Versailles.
6 —	Il revient à Paris.
7-12 —	Il est à Paris. Le 12, il va à Notre-Dame et présente Aniaba à l'archevêque. Il prend part à la délibération sur l'affaire des chanoines d'Uzès (Ledieu, t. II, p. 174 ; *Revue Bossuet*, juin 1905, p. 9 ; Archives Nationales, E 1918, n° 12).
13 —	Il est à Versailles.
14 —	Il communie à Versailles la duchesse de Bourgogne, et revient à Paris donner sa voix à

l'abbé Anselme, candidat au fauteuil de Rose à l'Académie française contre l'avocat Louis de Sacy (*Registres*, t. I, p. 380).

15-20 février. Il est à Paris, d'où il va coucher à Versailles.

21-22 — Il est à Versailles.

23 février. Il revient à Paris, où il demeurera jusqu'au 1er mars.

1er mars. Il va à Versailles.

2-8 — Il est à Versailles (Le 4, il assiste au sermon du P. Massillon. Le 5, il va voir à Saint-Germain le roi déchu d'Angleterre).

9 — Il va voir Mme de Maintenon à Saint-Cyr et retourne à Paris.

10-13 mars. Il est à Paris.

13 mars. Il va coucher à Versailles.

14 — Il est à Versailles, d'où il revient, le 15, à Paris.

16-18 mars. Il est à Paris (Le 17, il assiste à la réception de Louis de Sacy à l'Académie (*Registres*, t. I, p. 382).

19 mars. Il se rend à Meaux, où il passe la journée du 20.

21 — Il se rend à Versailles pour voir le Dauphin tombé en apoplexie.

22 — Il revient à Paris.

23 — Il retourne à Meaux.

24-31 mars. Il séjourne à Meaux. Le 27, jour de Pâques, il prêche à la cathédrale. Le 29, il va visiter les Ursulines, où il préside, le 30, des élections.

1er-15 avril. Il demeure à Meaux. Le 3, il tient le bureau de l'Hôtel-Dieu; le 14, il visite son séminaire; le 15, il assiste à la conférence des curés.

16 avril. Il se rend à Paris, où il reste jusqu'au 20.

20 — Il va à Versailles, d'où il revient le 21.

22-29 avril. Il est à Paris. Le 27, il officie à un salut donné à l'Oratoire pour le rétablissement du Dauphin (cf. *le Mercure*, avril 1701, t. II, p. 229); le 28, il prend part au vote qui fait entrer MM. de Malézieu et Campistron à l'Académie (*Registres*, t. I, p. 386).

30 avril. Il va à Versailles, d'où il revient le 2 mai au matin, pour y retourner le 3.

4, 5 mai. Il est à Versailles, d'où il revient coucher, le 6, à Paris.

7 mai.	Il va coucher à Versailles.
8-12 mai.	Il est à Paris. Le 11, il opine dans l'affaire des chanoines d'Uzès (Archives Nationales, E 1918, n° 34).
13 mai.	Il va dîner à Claye, et de là se rend à Meaux.
14-17 mai.	Il est à Meaux, prêche le 15 dans sa cathédrale, va le 16 et le 17 au séminaire, etc.
18 mai.	Il couche à Jouarre.
19 —	Il reçoit, à Jouarre, la profession de Mlle de Montholon, Bourdaloue donnant le sermon.
20 —	Il revient de Jouarre à Meaux.
21 —	Il fait l'ordination de la Trinité.
22 —	Il prend part à différentes cérémonies à Meaux, et va coucher à Germigny, où il reste le 23 et le 24, retournant à Meaux le 25, veille de la Fête-Dieu.
26-31 mai.	Il est à Meaux, prenant part à des cérémonies, adressant à la Visitation une allocution sur les abaissements de Jésus-Christ dans l'Eucharistie (Circulaire de la Visitation, Ld[173] 2; t. 81).
1er juin.	Il est à Meaux.
2 —	Il officie à la procession et va coucher à Germigny.
3, 4 juin.	Il est à Germigny.
5 juin.	Il vient à Meaux tenir le bureau de l'Hôtel-Dieu, et retourne à Germigny.
6 —	Il revient coucher à Meaux, d'où il part, le lendemain, pour Paris.
8 —	Il assiste à l'assemblée provinciale du clergé tenue à l'archevêché.
9 —	Il va à Saint-Cloud voir Monsieur mourant, et revient à Paris, où il assiste à une séance de l'Académie (*Registres*, t. I, p. 390).
10 —	Il est à Paris, d'où il se rend, le 11 au soir, à Versailles.
12 —	Il est à Versailles.
13 —	Il va à Saint-Cloud jeter de l'eau bénite sur le corps de Monsieur; de là, à Meudon chez le Dauphin, et à Sceaux chez le duc du Maine.
14-15 juin.	Il est à Sceaux.
16 juin.	Il revient à Paris et assiste à la réception de Malézieu et de Campistron à l'Académie (*Registres*, t. I, p. 390).

17 juin.	Il est à Paris.
18 —	Il va à Sceaux chez le duc du Maine, et, le soir, à Versailles.
19-21 juin.	Il est à Versailles, d'où il se rend, le 22, à Paris.
23-25 —	Il est à Paris.
26 juin.	Il assiste, à Saint-Germain-des-Prés, au sacre du coadjuteur de Strasbourg, Armand Gaston de Rohan, prince de Soubise, et va coucher à Versailles.
27 —	Il siège au conseil du Roi et revient à Paris.
28 juin et jours suiv.	Il reste à Paris jusqu'au 2 juillet, jour où il se rend à Versailles.
3-5 juillet.	Il est à Versailles. Le 3, il communie la duchesse de Bourgogne ; le 4, il déjeune chez le marquis de Torcy, où il confère sur le sujet de la religion avec l'envoyé du duc de Saxe-Gotha, et assiste au conseil du Roi.
6 —	Il revient à Paris.
7-10 —	Il reste à Paris. Le 7, il assiste, comme supérieur de Navarre, à l'inhumation dans le chœur de Notre Dame, du grand maître Pierre Guischard chapelain de l'église de Paris. Il signe au registre (Rochebilière, 3618, n° 3965).
11 —	Il va coucher à Versailles.
12 —	Il assiste au conseil du Roi et va, à Meudon, faire sa cour au Dauphin.
13 —	Il revient de Meudon à Paris.
14-16 juillet.	Il reste à Paris. Le 14, il assiste, en Sorbonne, à la majeure de l'abbé Languet, son parent ; le 16, il préside, aussi en Sorbonne, la tentative de Jean Pascal Sauvan d'Aramon (Bibl. Nat., latin 5496).
17 juillet.	Il assiste au sacre de François de Beauvau, évêque de Bayonne, qui se fit dans l'église du noviciat des Pères jésuites ; puis se rend à Versailles.
18, 19 juillet.	Il est à Versailles. Le 18, il siège au Conseil du Roi.
20 juillet.	Il siège au Conseil et revient à Paris.
21, 22 juillet.	Il est à Paris.
23 juillet.	Il assiste, à Saint-Denis, aux funérailles du duc d'Orléans, et se rend de là à Versailles.
24 —	Il va à Saint-Cyr pour le sacre de Claude Mau-

	rice d'Aubigné, évêque de Noyon, et retourne à Paris.
25-31 juillet.	Il est à Paris. Le 28, il préside en Sorbonne la mineure de l'abbé Taschereau de Baudry ; le 31, il va voir l'archevêque à Conflans.
1er août.	Il retourne à Meaux, amenant avec lui les PP. dominicains Chaussemer et Noël Alexandre.
2 —	Il est à Meaux.
3 —	Il officie dans sa cathédrale et va coucher à Germigny.
4-12 août.	Il est à Germigny, d'où il vient le 5 à son séminaire et à la conférence des curés, à Meaux.
13 août.	Il vient le soir à Meaux, où il reste le 14.
15 —	Il est appelé à Marly par une indisposition de la duchesse de Bourgogne. Il couche à Versailles.
16 —	Il va à Marly et revient à Versailles.
17 —	Il assiste au Conseil et part pour Marly.
18, 19 août.	Il est à Marly.
20 août.	Il revient à Versailles, où il séjourne jusqu'au 25, faisant toutefois, le 22, une visite à Saint-Germain.
25 —	Il retourne à Paris, d'où il part le 27 pour Meaux.
28 août-14 septembre.	Il séjourne à Meaux. Il tient son synode le 1er septembre, et, le 14, va à Noëfort et à Notre-Dame de Meaux.
15 septembre.	Il va, le soir, à Germigny, où il reste jusqu'au 20.
20 —	Il tient le bureau de l'Hôpital général de Meaux.
21, 22 septembre.	Il est à Meaux, d'où il se rend à Germigny le 23, après la conférence des curés.
24, 25 —	Il est à Germigny.
26 septembre.	Il se rend au Pont-aux-Dames, dont il bénit l'abbesse le 27. Il retourne à Germigny avec une brillante compagnie, qu'il ramène, le 28, à Meaux, et va, ce jour-là, coucher à Quincy.
29 —	Il va de Quincy célébrer la messe au Pont-aux-Dames ; de là, il se rend à Chessy et à Ferrières.
30 —	Il est à Ferrières.
1er octobre.	Il retourne à Meaux.

2 octobre.	Il visite Sainte-Marie, tient le bureau de l'Hôtel-Dieu, et va coucher à Germigny.
3-8 —	Il séjourne à Germigny, d'où il va, le 7, à la conférence des curés, à Meaux.
9 —	Il va, le soir, à Jouarre, d'où il revient, le 10, coucher à Germigny.
11-16 octobre.	Il reste à Germigny.
17, 18 —	A Coulommiers, il règle les différends du clergé, visite la duchesse de Nemours, préside à des élections chez les religieuses de la congrégation de Notre-Dame, et revient à Germigny.
20-23 —	Il est à Germigny, d'où il se rend, le 20, à la conférence des curés, à Meaux. Il y reçoit, le 20, la visite du P. de La Rue.
24 octobre.	Il va à Meaux, où il transfère Mme de La Maisonfort de la Visitation aux Ursulines, et se rend à Condé-Sainte-Libiaire.
25 —	A Condé, il fait la cérémonie de la translation des reliques de sainte Libiaire ; il retourne ensuite à Germigny.
26, 27 octobre.	Il est à Germigny, d'où il se rend à Meaux.
28 octobre.	Il est à Meaux.
29 —	Il se rend à Dammartin-en-Goëlle.
30 —	Il est à Dammartin, logé au prieuré de l'abbé Testu de Mauroy.
31 —	Il retourne à Meaux.
1er novembre.	Il officie et prêche dans sa cathédrale.
2 —	Il va à l'abbaye Notre-Dame et aux Ursulines, puis se rend à Germigny.
3-6 —	Il est à Germigny, où il pose pour son portrait peint par Rigaud.
7 —	Il se rend à Faremoutiers.
8 —	Il reçoit, à Faremoutiers, la profession de Mlle Rouault de Cayeux, le P. de La Tour donnant le sermon (Bibl. Nat., fr. 11569); le soir, il rentre à Germigny.
9-14 novembre.	Il séjourne à Germigny.
15 —	Il va coucher à Meaux.
16-18 novembre.	Il est à Meaux.
19 novembre.	Il part pour Mitry, où il donne, le 20, la confirmation, etc.
21 —	Il se rend de Mitry à Paris, en passant par Roissy et Le Bourget.

22 novembre. Il est à Paris, d'où il se rend, le 23, à Versailles.

24-27 novembre. Il séjourne à Versailles, d'où il retourne, le 28, à Paris.

29 nov.-4 déc. Il est à Paris. Le 30, il a une consultation de Du Verney.

5 décembre. Il va à Versailles.

6, 7, 8 décembre. Il est à Versailles. Le 6, il a des consultations de Dodart. Le 8, il communie la duchesse de Bourgogne et reçoit l'évêque de Metz, ainsi que le marquis de Louville.

9 décembre. Il retourne à Paris en litière.

10-14 décembre. Il est à Paris. Le 10, il a une consultation de Du Verney.

15 décembre. Il se rend à Meaux en litière.

16-31 décembre. Il demeure à Meaux. Le 17, il fait une ordination ; le 25 et le 26, il officie dans sa cathédrale ; le 28, il adresse une exhortation aux religieuses de Sainte-Marie.

N. B. Il a prêché, cette année-là, un sermon sur le Ps. XXI (Avertissement en tête de l'*Explication* du prophète Isaïe, datée du 8 novembre 1703).

1702.

1er-15 janvier. Bossuet séjourne à Meaux. Le 1er, il prêche aux Ursulines ; le 9, il va se promener à Germigny pour essayer son carrosse à grands ressorts ; le 11, il conclut des affaires d'intérêt avec son chapitre ; le 15, il tient le bureau de l'Hôpital général, et date de Meaux un mandement sur le jubilé.

16 janvier. Il se rend à Paris par Claye.

17, 18 janvier. Il est à Paris.

19 janvier. Il va à Versailles, où il reste jusqu'au 24 ; le 23, il assiste au Conseil du Roi.

24 — Il retourne à Paris en litière.

25-27 janvier. Il est à Paris. Le 25, il voit l'archevêque et reçoit la visite de M. de Verthamon.

28 janvier. Il se rend à Versailles, d'où il reviendra à Paris le 31. Le 29, il va au lever du Roi ; le 30, il siège au Conseil et va se promener à Trianon.

1er février. Il reçoit, à Paris, les compliments présentés par M. Chenu au nom du Collège de Navarre, et par le recteur Michel Morus au nom de

l'Université. Il retourne ensuite à Versailles.

2-7 février. Il est à Versailles. Le 2, il assiste aux offices la duchesse de Bourgogne; le 5, il va au lever du Roi.

8 — Il retourne à Paris.

9-10 février. Il est à Paris. Le 10, il prend à bail une maison de la rue Sainte-Anne (*Revue Bossuet*, juillet 1904, p. 176).

11 février. Il retourne à Versailles, où il restera jusqu'au 15. Le 12, Longepierre lui lit sa tragédie d'*Électre*.

15 — Il revient à Paris

16-17 février. Il est à Paris. Le 17, il visite, à La Villette, l'abbesse de Notre-Dame de Meaux.

18 février. Il retourne à Versailles, où il sera jusqu'au 1er mars. Le 24, il va au lever du Roi. Le 27, il va à Trianon, et on lui fait voir *Pénélope*, la nouvelle pièce de l'abbé Genest. Le 28, il va encore à Trianon, et M. de Malézieu lui fait la lecture de cette tragédie.

1er mars. Il va à Trianon, au lever du Roi, et retourne à Paris, d'où il reviendra à Versailles le 4.

5-14 mars. Il séjourne à Versailles. Le 5, il communie la duchesse de Bourgogne. Le 6, le 7 et le 13, il siège au Conseil.

15 — Il retourne à Paris et y demeure jusqu'au 27, jour de son départ pour Meaux.

28 — Il est à Meaux.

29 — Il va à Jouarre, où il restera jusqu'au 1er avril, à l'occasion d'une mission donnée par les PP. de l'Oratoire.

1er avril. Il rentre à Meaux, où il sera jusqu'au 18. Le 2 et le 16, il prêche dans sa cathédrale et commence ses stations pour le jubilé; le 9, il bénit les palmes chez les Bénédictins; le 11, il visite l'Hôtel-Dieu; le 17, il donne la confirmation dans sa chapelle et tient le bureau de l'Hôpital général.

18 — Il se rend à Jouarre, où il donne la confirmation, le 19.

20 — Il se rend à Rebais, où il clôture une mission donnée par les lazaristes de Crécy-en-Brie.

22 — Il revient à Meaux.

23 avril-7 mai. Séjour à Meaux. Le 30 avril, Bossuet tient le

bureau de l'Hôpital général, et le 7 mai, celui de l'Hôtel-Dieu.

8 mai. Il se rend à Germigny, où il sera jusqu'au 18. Le 15, se tint à Paris l'assemblée provinciale pour la désignation des députés à l'assemblée générale du clergé : Bossuet s'y fit représenter par son neveu (Archives Nationales, G[8] 89).

18 — Il vient coucher à Meaux, où il restera jusqu'au 22. Le 19, il assiste à la conférence des curés ; le 21, il donne, à l'Hôtel-Dieu, l'habit à la Sœur Marquelet.

22 — Il va coucher à Germigny, où il sera jusqu'au 26, qu'il retournera à Meaux.

27-29 mai. Il est à Meaux. Le 27, il reçoit la déposition de Mme de Ligny, supérieure de la Visitation (*Revue Bossuet,* décembre 1907, p. 122). Le 28, il fait la bénédiction de Mme de Longueil de Maisons, la nouvelle abbesse de Notre-Dame, et prêche à cette occasion. Le 29, il fait l'examen des ordinands et retourne à Germigny.

30, 31 mai. Il est à Germigny.

1er juin. Il vient le soir à Meaux, où il restera jusqu'au 6, qu'il retournera à Germigny. Le 2, il préside une élection à la Visitation; le 4, il officie et prêche dans sa cathédrale ; le 5, il va au séminaire, etc.

7 — Il est à Germigny.

8 — Il reçoit, à Germigny, la visite des PP. Mabillon et Ruinart, et vient coucher à Meaux, d'où il retournera, le 10, à Germigny, après avoir fait l'ordination.

11-13 juin. Il est à Germigny.

14 juin. Il se rend à Meaux, où il sera jusqu'au 27. Le 15, il fait la procession de la Fête-Dieu ; le 17 et le 19, donne la confirmation dans sa chapelle ; le 18, prêche dans sa cathédrale.

27 — Il part pour Paris, où il restera jusqu'au 15 juillet.

2 juillet. Il dîne à Conflans.

5 — Au Collège de Navarre, il règle un différend entre le grand maître et le proviseur (fr. 19205, f° 83, v°).

15 juillet.	Il part pour Versailles, où il restera toute la semaine.
22 —	Il revient à Paris et couche dans sa nouvelle demeure, rue Sainte-Anne.
24 —	Il va à Versailles, d'où il reviendra le 26.
27-31 juillet.	Séjour à Paris. Le 30, Bossuet prend part à une délibération au sujet de l'Université de Douai. Le 31, il donne audience à MM. de Navarre, et va à Conflans visiter l'archevêque.
1er août.	Il retourne à Meaux.
2 et 3 août.	Il officie dans sa cathédrale.
4 août.	Il se rend à Germigny, où il restera jusqu'au 13.
13 —	Il se rend à Meaux.
14, 15 août.	Il officie dans sa cathédrale.
16 août.	Il retourne à Germigny.
17 août-3 septembre.	Il séjourne à Germigny. Le 25 août, il va voir les Ursulines et les Visitandines de Meaux.
3 septembre.	Il se rend à Meaux, d'où il reviendra, le 6, à Germigny, après avoir tenu son synode le 5.
7-9 —	Il est à Germigny, et confirme l'établissement de deux religieuses à l'Hôtel-Dieu d'Assy (*Revue Bossuet*, juin 1906, p. 164).
10 —	Il va à Meaux, chanter un *Te Deum* au sujet de la bataille de Luzzara.
11 —	Il se rend à Paris par Claye.
12 —	Il va, en compagnie de ses neveux, voir le Dauphin à Meudon, et revient à Paris.
13 —	Il est à Paris, d'où il se rendra, le 14, à Versailles.
16 —	Il revient coucher à Paris.
17 —	Il assiste, à Saint-Magloire, au sacre de M. Desmarets, évêque de Saint-Malo, dîne à l'archevêché et retourne à Versailles, où il passera la journée du 18.
19 —	Il voit le Roi à son lever, puis vient à Chaillot, où il assiste à un service funèbre célébré pour Jacques II.
20-24 septembre.	Il séjourne à Paris. Le 21, il visite l'archevêque à Conflans.
25 septembre.	Il part pour Ferrières, où il passera la journée du 26 et d'où il partira, le 27, pour Meaux et Germigny.
28-30 septembre.	Il est à Germigny. Le 29, il va à la conférence des curés, à Meaux.

1er-20 octobre.	Il séjourne à Germigny. Il reçoit, le 2, M. de Coislin, évêque de Metz ; le 6, l'abbé Berryer; le 11, la princesse de Furstenberg. Le 13, il va à la conférence des curés. Le 20, il est parrain de sa petite-nièce baptisée dans l'église de Germigny.
21 octobre.	Il va coucher à Meaux.
22 —	Il préside, chez les Ursulines, la vêture, prêchée par Bourdaloue, de Sœur Blanchet, dite Bénigne de Sainte-Mélanie ; il retourne ensuite à Germigny.
23-27 octobre.	Il séjourne à Germigny. Le 26, il va à la dernière conférence des curés.
28 octobre.	Il va dîner à Meaux, d'où il reviendra, le 30, à Germigny.
31 —	Il retourne à Meaux, où il fera les offices de la Toussaint dans sa cathédrale.
2 novembre.	Il retourne à Germigny, où il sera jusqu'au 10.
10 —	Il va à Meaux, d'où il partira le lendemain pour Paris.
12 —	Il assiste, à l'archevêché, au sacre de M. de La Poype de Vertrieu, évêque de Poitiers.
13 —	Il part pour Versailles, où il sera jusqu'au 27, occupé de son différend avec le Chancelier.
27 nov.-6 décembre.	Séjour à Paris. Le 2, consultation de Du Verney.
7 décembre.	Bossuet va à Versailles, d'où il revient le lendemain à Paris.
9-19 décembre.	Il demeure à Paris. Le 11, il assiste à la réception du duc de Coislin à l'Académie (*Registres*, t. I, p. 416). Le 12, il va voir l'archevêque.
20 —	Il va à Versailles, d'où il reviendra, le 24, à Paris.
25 —	Il retourne à Versailles pour y faire la distribution de son livre contre R. Simon.
26 31 décembre.	Il est à Versailles, d'où il va, le 30, voir le Dauphin à Meudon. Le 31, il communie la duchesse de Bourgogne.
1703.	
1er-7 janvier.	Bossuet est à Versailles occupé du *Cas de conscience*. Le 1er, il va au lever du Roi, assiste à la messe la duchesse de Bourgogne, etc. ; le 4, il voit Mme de Maintenon ; le 6, il va au lever du Roi ; le 7, il reçoit l'abju-

ration de M. Julien, gentilhomme d'Orange.

8 janvier. Il vient à Paris, où il demeurera jusqu'au 28. Le 13, le 15, le 18 et le 27, il va voir l'archevêque au sujet du *Cas*.

28 — Il va à Versailles, d'où il reviendra le 31.

1er février. MM. Chenu, grand maître de Navarre, et Dupuy, recteur de l'Université, lui présentent le cierge de la Chandeleur, et il retourne à Versailles.

2-7 février. Il demeure à Versailles. Le 2, il communie la duchesse de Bourgogne.

8-25 février. Il séjourne à Paris, toujours occupé du *Cas*. Le 13, il a une consultation de Dodart. Celui-ci revient le voir, le 22, avec Tournefort.

26 février. Il part pour Versailles, d'où il retournera à Paris le 2 mars. Le 27 février, il va au lever du Roi et a une consultation de Fagon accompagné de Dodart; le 28, il assiste à la messe la duchesse de Bourgogne.

3-21 mars. Il demeure à Paris. Le 3, il fait une ordination ; le 7, il va voir l'archevêque ; le 12 et le 18, il a une consultation de Tournefort.

21 mars. Il retourne à Versailles, d'où il reviendra le 26 à Paris.

22-26 mars. Il est à Versailles. Le 23 et le 24, il va chez le Roi et chez la duchesse de Bourgogne.

27 mars-28 avril. Séjour à Paris. Visite, le 29, au nonce extraordinaire, et, le 30, au nonce ordinaire. Consultation de Mareschal, le 31 ; de Mareschal et Tournefort le 1er, le 3 et le 5 avril. En découvrant qu'il a la pierre, il a « la tête troublée » ; consultation de Mareschal le 6 ; consultation des médecins, le 25, le 26 et le 27 avril.

29 avril. Bossuet se rend à Versailles, où il restera jusqu'au 9 mai.

30 avril-9 mai. A Versailles, le 30 avril, consultation de Dodart ; la 1er mai, Bossuet au lever du Roi. Le 6, il communie la duchesse de Bourgogne.

10-25 mai. A Paris. Le 11, Bossuet dit la messe chez les Bénédictins anglais du faubourg Saint-Jacques, près du tombeau de Jacques II, roi d'Angleterre ; le 24, il dîne chez l'évêque de Chartres. Il s'occupe de l'abbé Couet.

26, 27 mai. A Versailles. Le 27, consultation de Dodart; le 28, Bossuet va au lever du Roi et retourne à Paris.

29 mai-8 juillet. Séjour à Paris. Affaire de l'abbé Couet. Le 30 mai, Bossuet va trouver l'évêque de Chartres, à Saint-Sulpice. Le 7 et le 9 juin, il va voir l'archevêque de Paris, et le 11, celui de Reims; le 17, il va souper et coucher chez Mme de La Briffe, chez qui il passe les journées du 18 et du 19, sa sœur, Mme Foucault, étant morte le 18, et ayant été inhumée à Saint-Roch le 19. Le 28, il va remercier l'Académie qui lui a envoyé par une députation des condoléances sur la mort de Mme Foucault. Il y retourne, le 30, pour prendre part au vote qui fait succéder l'abbé de Soubise, coadjuteur de Strasbourg, au fauteuil de Perrault (*Registres*, I, 425). Le 8 juillet, il dit la messe aux Nouvelles-Catholiques, et part pour Versailles.

-25 juillet. A Versailles. Bossuet, le 10, donne son avis arbitral sur une contestation entre ses chanoines (Archives Nationales, E 1924). Le 11, il va au lever du Roi, qu'il voit encore le 20, le 24 et le 25. Le 23, il siège au Conseil.

26 juillet-10 août. Séjour à Paris. Le 2 août, Bossuet assiste à des thèses de théologie chez les Génovéfains; le 8, il a une consultation de Dodart et de Tournefort; le 9, il a, chez les Carmes déchaussés, une conférence avec les évêques de Chartres, de Toul et de Noyon.

11 août-20 septembre. Bossuet demeure à Versailles. Il fait la distribution de sa seconde Instruction contre le Nouveau Testament de Trévoux. Le 12 août, il va au lever du Roi; le 15, il assiste la duchesse de Bourgogne à la procession; le 16, il va à Saint-Cyr, à l'audience de Mme de Maintenon; le 20, il assiste au dîner du Roi; le 25, le 26, le 27, etc., etc., il a des consultations de médecins. Le 27, il fait son testament (*Revue Bossuet*, juillet 1901, p. 132). Le 20 septembre, il quitte Versailles, où il ne reviendra plus, et est transporté par eau, de Sèvres à Paris.

21 septembre-31 décembre. Séjour à Paris, vicissitudes de la maladie de Bossuet. Le 5 octobre, il vend sa maison de Versailles à son neveu Louis (*Revue Bossuet*, avril 1902, p. 113). Le 6 octobre, il cède à ses neveux le bail de la maison de la rue Sainte-Anne (*Ibid.*, octobre 1901, p. 235). Le 5 novembre, il est assigné pour maître de tentative à l'abbé Louis Charles Colbert de Maulevrier (Archives Nationales, MM 255, p. 128). Le 21 décembre, il va, à la maison professe, voir le P. de La Chaise et d'autres jésuites.

1704.

1er janvier-12 avril. A Paris, progrès de la maladie de Bossuet. Le 31 janvier, Bossuet ne peut présider la tentative de l'abbé Colbert de Maulevrier (C'est donc à tort qu'il est porté sur le registre de la Faculté (*Ibid.*, p. 135) comme ayant fait, le 1er février, son rapport sur cette thèse). Le 1er février, il reçoit, avec le cierge de la Chandeleur, les compliments de M. Chenu, grand maître de Navarre, et de Claude Lorey, recteur de l'Université. Le 17 mars, il communie en viatique. Le 8 avril, il reçoit l'extrême-onction. Il meurt le 12 avril.

13 avril. Convoi de Bossuet à Saint-Roch.

17 — Ses funérailles à Meaux.

23 juillet. Son oraison funèbre, à Meaux, prononcée par le P. de La Rue.

18 août. Son service au collège de Navarre, où Ignace de La Loubère prononce l'oraison funèbre (Bibl. Nationale, Pièces originales 426).

TABLE DU TOME QUINZIÈME

I

Second supplément. . . . . I à X

II

Table alphabétique et analytique. . . . . 1 à 420

III

Table alphabétique des expressions expliquées dans les notes de la correspondance. . . . . 421 à 430

IV

Chronologie de la vie de Bossuet. . . . . 431 à 516

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

PQ
1728
A4
1909
t.15

Bossuet, Jacques Bénigne
Correspondance de
Bossuet

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY